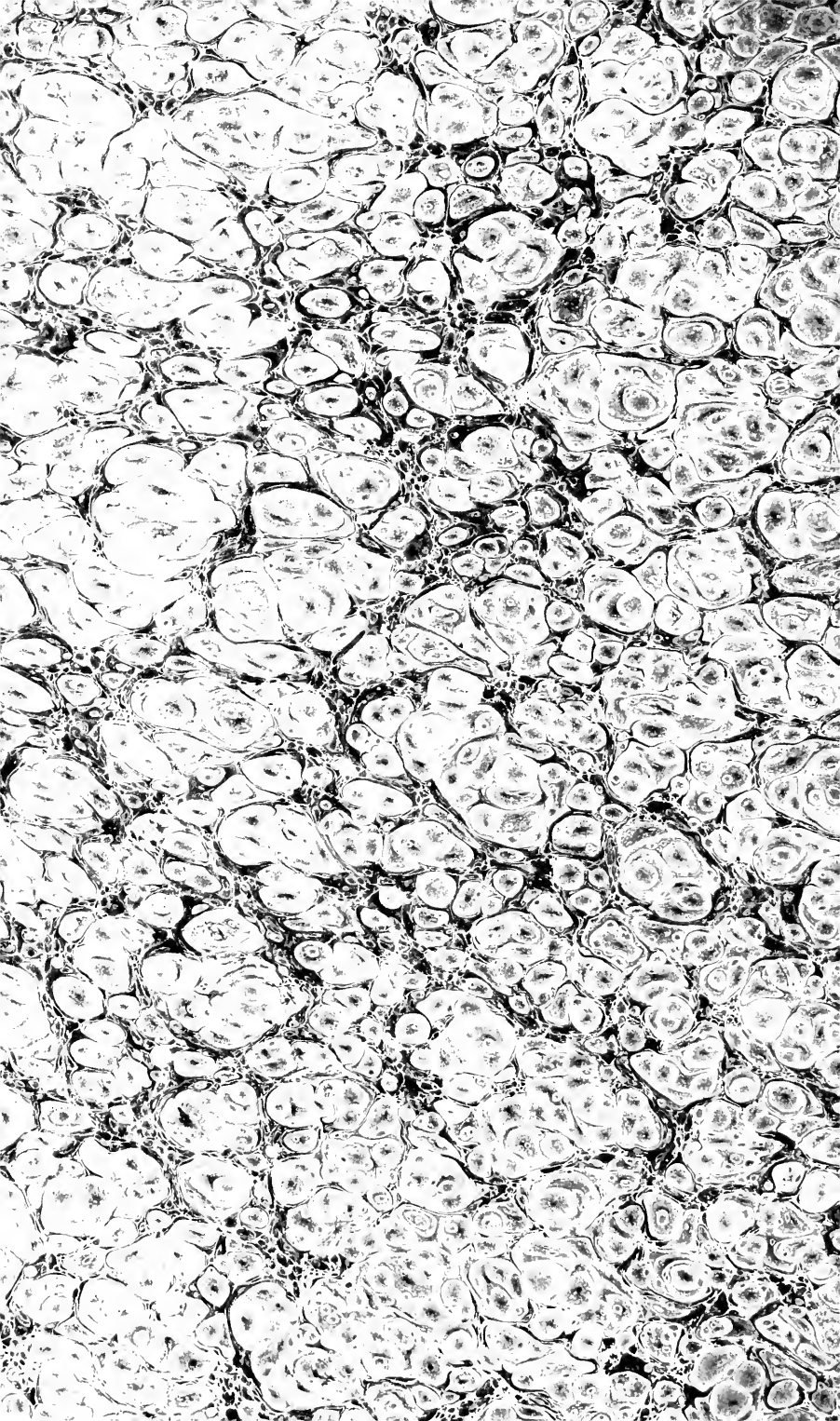


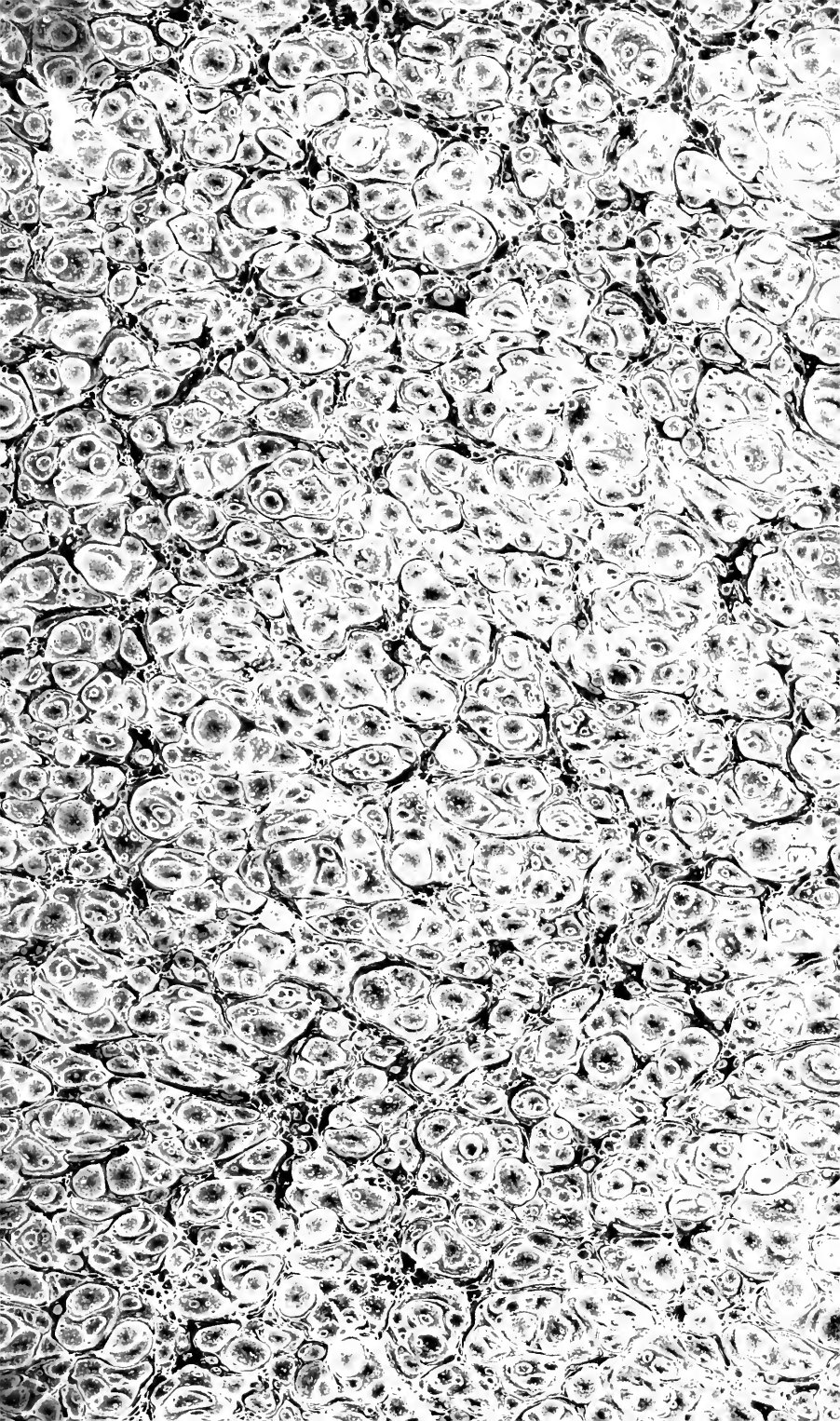
UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01509466 7











HISTOIRE

DU

**DROIT DES GENS**

ET

**DES RELATIONS INTERNATIONALES.**

**II.**



[Études sur l'histoire] - 1876 - Souvenir de

#

~~138232~~

**HISTOIRE**

Visschers

DU

# DROIT DES GENS

ET

## DES RELATIONS INTERNATIONALES,

PAR

**F. Laurent,**  
///

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GAND.



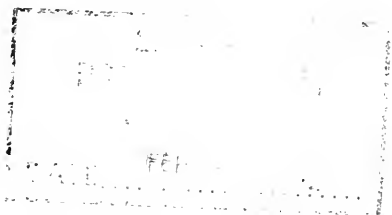
**GAND,**

**L. HEBBELYNCK, IMPRIMEUR, || J.-B. MERRY, LIBRAIRE,**

Rue des Peignes, 6.

Marché au Beurre, 10.

1850.



22992

# LA GRÈCE.

---

---

## INTRODUCTION.

---

### § 1. *Le génie de la race hellénique.*

Les Grecs sont une race privilégiée parmi toutes celles qui ont couvert le globe. Déjà dans l'antiquité ils ont été glorifiés par leurs vainqueurs : le plus beau génie de Rome proclama qu'ils avaient civilisé tous les peuples en leur enseignant la douceur et l'humanité (1). Au sortir du moyen-âge, les débris de la littérature grecque apportés en Europe par les descendants dégénérés des Hellènes, ont eu la puissance de donner un nouvel élan à la civilisation de l'Occident : c'était comme la découverte d'un nouveau monde intellectuel. Ce peuple étonnant remua toutes les idées, tous les sentiments. Ses philosophes ont uni les abstractions de la raison spéculative aux travaux pratiques de l'homme d'état; l'un d'eux donna dans le monde païen le sublime spectacle d'un homme mourant pour une idée, martyr de l'humanité. Ses poètes, ses orateurs, ses historiens se sont élevés à une hauteur qui est presque demeurée inaccessible. Cependant la race qui avait enfanté tant de génies gémissait sous le joug des Barbares; tout-à-coup elle secoue ses chaînes, et un cri d'enthousiasme s'échappe de l'Europe; les noms de Léonidas, de Miltiade, de Thémistocle transportent les nations et entraînent la froide diplomatie des rois. Quel est donc

(1) *Cicer. ad Quint., I, 1, 3, p. Flacco. 26, Verrin. V, 141.*

ce peuple élu (1)? cette terre promise qui a arraché au poète de l'humanité ce vœu mélancolique :

C'est là, c'est là que je voudrais mourir (2).

Aristote, comparant entre elles les diverses nations, dit : « Les » peuples qui habitent les climats froids de l'Europe, sont en géné- » ral pleins de courage, mais ils sont inférieurs en intelligence et » en industrie; les nations de l'Asie ont plus d'intelligence, d'apti- » tude pour les arts, mais ils manquent de vertu guerrière; la race » grecque, intermédiaire entre les deux premières, réunit leurs » qualités, elle possède à la fois l'intelligence et le courage » (5). La race hellénique paraît en effet déployer dans la vie réelle la même universalité que dans le domaine de l'intelligence. Les innombrables armées du Grand Roi vaincues par une poignée d'Hellènes, attestent la vertu guerrière de la nation : de son sein est sorti le plus grand des conquérants; peuple actif et entreprenant, ils se sont en même temps aventurés sur la mer, ils ont couvert de colonies les côtes de l'Europe et de l'Asie, ils y ont répandu cette brillante culture intellectuelle qui faisait du nom d'Hellène une marque de civilisation plutôt que la désignation d'une nationalité.

Cependant cette universalité est plus apparente que réelle. Que l'on compare les Grecs aux nations conquérantes de l'Asie, au peuple roi, qui les ont précédés ou remplacés sur la scène du monde, on ne verra plus en eux une race guerrière. Les Nomades manifestent ouvertement leurs prétentions à l'empire de la terre; Rome sent qu'elle est appelée à conquérir et à dominer les peu-

(1) *Jakobs*, *Erziehung der Hellenen zur Sittlichkeit* (Vermischte Schriften, t. III, p. 7 : « Wie die Goetter, nach dem Glauben des Alterthums, » aus der Masse der Menschen nur wenige auswählen, die sie ihres Unter- » richtes würdigen, und selbst das Leben derjenigen schmücken, die sie » wahrhaft glücklich machen wollen; so scheinen sie auch aus der Menge » der Völker, die Hellenen erwählt zu haben, um sie als ihre Begünstigte » der Nachwelt aufzustellen. »

(2) *Beranger*. Les philosophes partagent les sentiments des poètes. *Hegel* dit : « Wenn es erlaubt wäre, eine Sehnsucht zu haben, so wäre » es nach solchem Lande. » (Vorlesungen über die Geschichte der Philosophie, t. I, p. 168, 2<sup>e</sup> édit.)

(3) *Aristot.* Polit. VII, 6, 1.



ples. Les Grecs n'ont jamais eu la pensée d'étendre leur domination sur le monde; leur idéal n'est pas la monarchie universelle, mais la cité (1). Les Doriens apparaissent d'abord comme des conquérants fougueux; l'esprit guerrier s'incarne pour ainsi dire dans la cité de Lycorgue; mais à peine la race hellénique a-t-elle pris possession du sol, que son ardeur envahissante s'arrête; la guerre, dans l'idéal dorien, n'est pas un instrument d'ambition, mais un noble exercice des facultés humaines; Sparte n'a jamais prétendu à une vaste domination, la suprématie dans la Péninsule lui suffisait. L'ambition d'Athènes était plus grande; cependant elle ne dépassait pas les bornes de la Grèce; la puissance que le plus grand de ses hommes politiques (2) désirait pour sa patrie, n'était pas un de ces empires monstrueux tels que l'Asie en avait vus, mais une hégémonie, une direction des intérêts helléniques. La Grèce paraît entrer dans une voie nouvelle sous la domination macédonnienne; Alexandre l'entraîne à la conquête de l'Asie, mais ce n'est pas la nation, c'est un homme qui devient conquérant.

La nature semblait avoir destiné la Grèce à devenir le séjour d'une population commerçante. Entourée de la mer, ce lien des nations, les coupures de son sol offraient au navigateur des abris nombreux et commodes; elle trouvait dans les produits variés de son territoire fertile des moyens d'échange contre les richesses de l'Orient; ses colonies la mettaient en rapport avec les Barbares; ses habitants avaient un génie actif, et l'amour du gain qui s'était développé jusqu'à devenir un vice, devait les exciter aux lointaines entreprises. Cependant la navigation des Grecs ne dépassa guère le bassin de la Méditerranée: la fondation d'Alexandrie ouvrit une ère nouvelle pour le commerce, mais cette révolution n'appartient plus à la Grèce antique.

Quel est donc le génie propre de la race grecque? Platon l'a marqué dans sa République, c'est « un esprit curieux et avide de

(1) *Tittmann* (Darstellung der griechischen Staatsverfassungen, p. 749 et suiv.) attribue ce caractère distinctif de la race hellénique à un respect instinctif pour les nationalités; il y voit la réprobation du prétendu droit de conquête.

(2) Périclès. Voyez infra liv. IV, ch. 2, § 2.

science (1). » On peut comparer les Grecs aux peuples théologiques de l'Inde, de l'Égypte et de la Judée : les uns et les autres sont livrés à l'élaboration d'une doctrine, avec cette différence que dans les états théocratiques le travail de la pensée est l'attribut exclusif de la caste des prêtres, et se manifeste dans un dogme que le peuple accepte comme une révélation divine; tandis que chez les Hellènes le mouvement intellectuel est libre, indépendant de toute direction sacerdotale; il s'étend à la nation entière et prend mille formes diverses, l'art, la poésie, la philosophie, la science. Seuls de tous les peuples, les Grecs ont voué au beau un véritable culte (2); c'est un peuple d'artistes (3). La musique prend l'importance d'une institution politique; les poètes initient les Grecs à la civilisation (4). Orphée, exerçant la puissance de l'art jusque sur les brutes et les êtres inanimés, est le symbole du génie grec. Les poèmes d'Homère sont les livres sacrés de la Grèce, ils sont la source de la religion et de la science. Les législateurs grecs sont des poètes comme Solon, ou ils appellent la poésie à leur aide comme Lycurgue (5). Les philosophes ont chez les Grecs la mis-

(1) *Plat. De Rep. IV, 435 E, τὸ φιλομαθές*. Comparez *Jakobs, Erziehung der Hellenen zur Sittlichkeit (Vermischte Schriften, t. III, p. 3 et suiv.)*

(2) Hérodote raconte que les habitants d'Egeste, en Sicile, rendirent des honneurs divins à Philippe de Crotone, à cause de sa beauté (*Her. V, 47*). A Aega, en Achaïe, le plus beau jeune homme était nommé prêtre de Jupiter (*Pausan. VII, 24*).

(3) « Die griechische Welt ist die Welt der Kunst... der hervorstechende » Zug des griechischen Lebens, die Schoenheit.... Man kann sagen, dass » alle anderen Seiten des griechischen Lebens in jene Kunstform aufgehen, » und nicht ueber dieselbe hinauskommen. » (*Gans, Das Erbrecht, t. I, p. 283*). — Un écrivain allemand, helléniste à la fois et littérateur distingué, a développé toutes les faces de ce beau sujet. *Jakobs, Ueber den Reichthum der Griechen an plastischen Kunstwerken (Vermischte Schriften, t. III, p. 417-462)*.

(4) *Aristide* appelle les poètes « τοὺς κοινούς τῶν Ἑλλήνων τροφῆας καὶ διδασκάλους. » *Orat. XLV, t. II, p. 13, ed. Jebb*.

(5) *Plutarch. Lycurg., c. 4*. C'est par un poème que Solon excita les Athéniens à faire la guerre à Mégare; il se servit d'Épiméniide, poète et prophète, pour préparer les Athéniens à sa législation. Gyrtée, tantôt calmait les esprits par ses chants, tantôt relevait le courage des Spartiates et les conduisait à la victoire (*Schoell, Histoire de la littérature grecque, t. I, p. 238, 181, 190, 189*).

sion que les collèges de prêtres remplissent sur les bords du Gange et du Nil; ils élaborent des dogmes nouveaux; la culture hellénique en s'étendant sur une grande partie du monde ancien, prépare le sol dans lequel le christianisme doit germer.

## § 2. *La Grèce procède de l'Orient.*

Ainsi la Grèce influe sur l'humanité par les idées. Cependant les plus vieilles traditions représentent les Grecs comme un peuple à peu près sauvage (1). Par quel heureux concours de circonstances la race hellénique est-elle sortie d'un état dans lequel d'autres populations s'abrutissent et s'éteignent? Les historiens anciens disent que des colons partis de l'Égypte, de la Phénicie et de la Lydie, communiquèrent aux Grecs les premiers éléments de l'agriculture, de la religion et des sciences. Nous avons dit ailleurs (2) que la colonisation égyptienne et phénicienne a été attaquée par des savants modernes. Leurs doutes bien qu'appuyés sur une science profonde et ingénieuse, ne nous ont pas paru assez fondés pour nous écarter de la croyance générale de l'antiquité. L'établissement des Lydiens dans le Péloponnèse a ses obscurités comme toutes les antiques migrations (3); un célèbre historien (4) n'y voit qu'une marque de la parenté des populations asiatiques et grecques; mais puisque l'Orient est le berceau de la civilisation, cette parenté n'est-elle pas un témoignage suffisant de l'influence de l'Asie sur la Grèce? La découverte des ruines de Ninive pro-

(1) *Pausan.* VIII, 1, 5, 6; II, 19, 5. *Apollodor.* III, 8, 1. *Plin.* Hist. nat., VII, 57. *Thucyd.* I, 2 seqq. Comparez *Plass*, *Geschichte Griechenlands*, t. I, p. 72-79. *Schoemann*, *Antiquitates juris publici Græcorum*, III, § 1, p. 53.

(2) Voyez dans le tome I les considérations générales sur l'Orient, et les Livres qui traitent de l'Égypte, de l'Égypte et des Phéniciens. — *Plass*, *Geschichte Griechenlands* (t. I, 2<sup>e</sup> livre) a développé toutes les raisons qui rendent la colonisation probable, mais il n'accorde qu'une importance secondaire à l'Égypte; c'est aux Phéniciens surtout qu'il rapporte l'initiation des Grecs à la civilisation.

(3) *Raoul-Rochette*, *Histoire de l'établissement des colonies grecques*, t. I, p. 345-351.

(4) *Niebuhr*, *Kleine Schriften*, p. 370.

met de donner une éclatante confirmation à la croyance qui rattache la Grèce à l'Asie; les monuments nous montrent des analogies remarquables dans l'art, la mythologie des Assyriens et des Hellènes (1). Il y a au fond de l'Orient un peuple aussi mystérieux que les Égyptiens; des lumières inattendues ont fait découvrir dans la langue primitive de l'Inde les racines du langage harmonieux des Grecs; la communauté d'origine prouvée par la ressemblance des langues atteste un fond d'idées, de croyances communes (2).

Nous croyons donc pouvoir admettre que la Grèce procède de l'Orient, et lui doit les éléments de sa religion, de sa philosophie, de ses arts. Mais le génie hellénique imprima un caractère original à tout ce qu'il emprunta de l'étranger (3). Cette puissance d'assimilation explique et concilie les opinions contradictoires émises sur les origines grecques. Hérodote rapporte à l'Égypte une grande partie des croyances de la Grèce (4), et il dit d'un autre côté qu'Homère et Hésiode ont créé les divinités grecques (5). La religion de la Grèce avait en effet ses racines dans les dogmes de l'Orient; mais l'esprit hellénique, que le père de l'histoire symbolise dans la poésie, refondit les fables étrangères, nationalisa les importations, modifia les doctrines; du fond oriental il tira un monde entièrement nouveau, une religion, une philosophie, une

(1) *Layard* (*Nineveh and its Remains*, t. II, p. 293 et suiv.) signale des ressemblances dans les ornements de l'architecture. Plusieurs des symboles les plus célèbres de la mythologie grecque se retrouvent dans les ruines de Ninive, par exemple, le Gryphon, le Pégase, le Trépied (Ib., p. 459, 461 à 469). Par quelle voie l'Assyrie a-t-elle exercé cette influence sur la Grèce? *Layard* admet que l'antique domination des Assyriens s'étendait sur toute l'Asie occidentale; plus tard les Perses, vainqueurs des Assyriens, empruntèrent aux vaincus leur civilisation et la répandirent sur l'Asie Mineure. De l'Asie, les croyances religieuses, les arts de l'Orient se propagèrent en Grèce (*Nineveh*, II, 257-291).

(2) Voyez tom. I, le Livre qui traite l'Inde.

(3) « Das hellenische Leben hat allerdings jenen lebendigen Zusammenhang und jene stete Beziehung auf die orientalische Substanz, dass es beständig auf dieselbe zurückzuführen, und aus ihr zu erleutern, aber es hat eben so sehr ein ganz anderes Wesen und eine fremde Natur entfaltet. » *Gans*, *Das Erbrecht*, t. I, p. 282.

(4) *Herod.*, II, 50, 43, 49, 51, 58.

(5) *Herod.*, II, 53.

société nouvelles (1). Ces modifications constituent un des grands progrès accomplis par l'espèce humaine. Les prêtres de l'Égypte disaient à Solon que les Grecs étaient des enfants; les enfants, dans les vues de la Providence, devaient surpasser leurs pères; c'est aux travaux de la race hellénique que l'Occident doit la civilisation supérieure qui le distingue du monde oriental.

§ 5 *Progrès de la Grèce sur l'Orient. Elle brise la caste.*

Le caractère distinctif de l'Orient, au point de vue du développement de l'humanité, c'est l'institution des castes. Les monarchies conquérantes brisèrent les castes, mais au profit d'un seul; le pouvoir du despote absorbe en lui les forces sociales; prêtres, guerriers, artisans, agriculteurs sont confondus dans une grande masse, tous sont les esclaves du Grand Roi; l'égalité est la servitude, l'unité le despotisme. Moïse rejeta les castes, mais il anéantit l'individualité sous la toute-puissance du Dieu unique; l'égalité exista dans le Mosaïsme, mais sans la liberté.

Il faut quitter l'Orient pour rencontrer une société organisée d'après un nouveau principe. La Grèce réalise la liberté et l'égalité, au moins dans la cité; il n'y a plus de castes de naissance; le sacerdoce, la guerre sont des fonctions; l'homme libre est l'égal de l'homme libre: l'unité fait pour la première fois son apparition dans l'ordre politique, et ce n'est plus dans la personne d'un despote, ni dans la toute-puissance divine, c'est dans le corps des citoyens qui constituent l'État. La Grèce est-elle entrée de prime abord dans ce nouvel ordre de choses, ou est-elle passée par un régime analogue à celui des castes?

L'opinion que les Grecs auraient été primitivement organisés par castes, a pour elle l'autorité de Platon (2). On ne peut pas

(1) Sur les modifications que l'esprit grec fit subir aux conceptions religieuses de l'Orient, voy. *Benjamin Constant, De la Religion*, V, 5.

(2) *Critias*, p. 112 B. Cf. *Tim.*, p. 24 A. Ceux des écrivains modernes qui admettent que la religion grecque a ses racines en Orient, abondent dans ces idées (*Fr. Schlegel, Werke*, t. III, p. 208-213; comparez *Benj. Constant, De la Religion*, liv. V, ch. 2; *Platner, Beiträge zur Kenntniss des attischen Rechts*, p. 1-42); mais elles ont rencontré de nombreux ad-

établir par des preuves directes, l'existence d'un régime théocratique dans des temps antérieurs à toute histoire; cependant il est resté dans la société grecque des traces d'une ancienne organisation par castes. Telle est cette obscure division de l'Attique en quatre tribus, que les historiens anciens comparaient déjà aux castes égyptiennes (1); certaines familles avaient le privilège héréditaire d'exercer les fonctions sacerdotales (2); d'autres se transmettaient des connaissances spéciales, la médecine, la poésie, la sculpture (3); Aristote attribue à Minos une division en classes qu'il compare à celle des Égyptiens (4).

La Grèce est sortie de l'Orient : asiatique dans son origine, elle a dû présenter l'image du monde oriental. Cependant dans les temps historiques il n'y a plus de castes (5). Ce qui carae-

versaires parmi les savants qui croient à l'autochtonie de la civilisation hellénique (*Bronner*, État de la civilisation morale et religieuse des Grecs dans les siècles héroïques, t. I, p. 263 et suiv.; *Tittmann*, Darstellung der griechisch. Staatsverfass., p. 81-86, 567-664; *Kontorga*, Essai sur l'organisation de la tribu dans l'antiquité, p. 80-109),

(1) Les Égyptiens se prévalaient de cette division pour prétendre que la célèbre cité de Minerve descendait d'une colonie égyptienne (*Diodor.*, I, 28). La signification des quatre tribus est un des points les plus obscurs de l'antiquité grecque. Les historiens anciens étaient déjà en désaccord sur l'origine des noms qui les désignaient et sur le sens de l'institution (*Herod.*, V, 66; cf. *Eurip.*, *Jon.* 1575 seqq.; *Plutarch.*, *Solon*, 23; cf. *Strab.*, VIII, p. 333, ed. Casaub.) Les savants ont vainement essayé de concilier leurs témoignages; ils ne s'accordent pas davantage entre eux. Les uns voient dans les tribus attiques un vestige de l'institution des castes (*Hermann*, *Griech. Staatsalterthüm.*, t. I, §§ 6. 94; *Platner*, *Beitraege*, p. 1-20); d'autres, des immigrations successives de diverses tribus, coexistant sur le même territoire sans qu'il y eût entre elles des relations de caste; mais ils admettent que la conquête amena la domination des vainqueurs et l'assujettissement des vaincus (*Kontorga*, *Essai sur la tribu attique*, p. 79 et suiv.; *Wachsmuth*, *Hellen. Alterthumskunde*, § 40, t. I, p. 355-357; *Grote*, *History of Greece*, t. III, p. 59 et suiv.). L'opinion de Hermann a pour elle l'autorité de Platon et des historiens anciens.

(2) *Wachsmuth*, *Hellenische Alterthumskunde*, t. II, § 138, p. 620-623, donne l'énumération de ces familles sacerdotales.

(3) *Hermann*, § 6, note 6; *Muller*, *Die Dorier*, t. II, p. 26; *Bronner*, *Histoire de la civilisation morale et religieuse des Grecs*, t. III, p. 218-219.

(4) *Arist.*, *Polit.* VII, 9, 1.

(5) *Benj. Constant*, *De la Religion*, V, 1; *Schoemann*, *Antiquitates juris publici Graecorum*, III, § 8, p. 66 seq.



térise le régime théocratique, c'est l'existence d'un sacerdoce dominant toutes les classes de la société, même les guerriers, et constituant à lui seul l'État. Le polythéisme grec a eu ses prêtres, comme toute religion; mais déjà dans les siècles héroïques ils ne forment plus une caste, pas même un ordre à part dans la société. Les brâhmanes sont les intermédiaires nécessaires entre la Divinité et les hommes; un roi ne peut s'acquitter des fonctions sacrées; Dieu seul peut créer un brâhmane (1). Dans l'Iliade, dans l'Odyssée, les rois offrent des sacrifices (2); les chefs des guerriers sont en même temps prêtres et devins; l'ordre civil absorbe l'ordre religieux. Les sacerdoces héréditaires sont une rare exception, un dernier vestige peut-être d'un régime déchu; mais ils ne conservent rien de leur puissance primitive; ils sont subordonnés à l'État (3).

La caste a disparu pour faire place à la cité. Comment cet immense progrès s'est-il accompli? Un philosophe français (4) dit que le régime des castes ne s'est pas maintenu dans le monde occidental, parce que le sacerdoce n'y a pas été constitué à l'état d'ordre héréditaire. Cette explication ne fait que reculer la difficulté; pourquoi la Grèce, émanée de l'Orient, initiée à la vie intellectuelle par des colonies sacerdotales, n'a-t-elle pas eu une caste de prêtres? et si une caste pareille a existé dans le principe, pourquoi s'est-elle dissoute? D'autres écrivains ont attribué à des influences locales, accidentelles, une révolution qui a ouvert de nouvelles destinées au genre humain (5). Peut-être serait-il plus vrai de dire que les castes n'étaient pas en harmonie avec le génie de la race hellénique. L'Inde est tellement imbue de l'esprit d'iné-

(1) Voyez tome I, le Livre de l'Inde.

(2) *Iliad.* II, 402 seq.; *Odyss.* III, 430 seq.

(3) Le plus grand nombre de prêtres étaient nommés, comme les magistrats, par le peuple, ou élus au sort; leurs fonctions étaient temporaires (*Brouwer*, Hist. de la civilis., t. III, p. 216-220), et elles ne les dispensaient pas de remplir leurs devoirs de citoyen (*Plutarch. Arist.*, c. 5); leur ministère était une magistrature.

(4) *P. Leroux*, dans l'Encyclopédie Nouvelle, au mot *Castes*, t. III, p. 310.

(5) *Hermann*, Griech. Staatsalterth., § 6.

galité que les Parias eux-mêmes se partagent en castes, qui se renvoient le mépris dont elles sont couvertes par les classes privilégiées. Les Grecs ont à un haut degré le sentiment de la valeur personnelle; ils ne rapportent pas, comme les Indiens, l'origine des diverses classes de la société à des créations différentes et subordonnées l'une à l'autre; ils se glorifient de leur autochthonie, ils sont enfants de la terre, c'est là leur titre de noblesse et tout homme libre y a part. La caste est dans la nature de l'Orient, l'égalité est dans le sang des peuples occidentaux. Notre explication n'est en définitive que la constatation d'un fait; mais en poussant à bout les recherches sur les origines et les causes, on arrive toujours à des mystères : « Le génie d'un peuple, dit Ballanche (1), » résulte d'un fait primitif, d'un fait mystérieux, analogue à un » fait cosmogonique; s'il y a quelque possibilité de le signaler, il » y a impossibilité absolue de l'expliquer. »

§ 4. *La Grèce ne parvient pas à réaliser l'unité dans la cité.*

L'abolition des castes forme le progrès le plus considérable que le genre humain ait fait dans la voie de l'unité. La caste divise l'humanité en classes fondamentalement distinctes, entre lesquelles il n'y a pas d'union possible. Dans la croyance des Indiens un roi même ne peut devenir brâhmane que par l'intervention du Créateur, et vraiment il a fallu l'action divine pour faire tomber cette barrière. Lorsque les hommes cessent de se considérer comme des êtres inégaux par la volonté de Dieu, ils n'ont plus qu'un pas à faire pour concevoir l'égalité. La Grèce et Rome ont marché vers ce but, mais elles ne l'ont pas atteint. La Grèce brise la caste, mais elle maintient l'esclavage; elle organise la cité, mais la division règne dans la cité et entre les cités.

L'esclavage est lié intimément à l'organisation sociale de la Grèce. Le citoyen délibère sur les affaires publiques, il combat pour sa patrie; quand la paix lui laisse des loisirs, les fêtes religieuses, les jeux, les exercices gymnastiques réclament sa pré-

(1) *Palingénésie*, Préface, t. III, p. 16 et suiv., édit. in-8°.

sence. Dans sa fierté aristocratique, l'homme libre se croyait une destination plus noble que celle du travail manuel : des esclaves remplissaient les fonctions matérielles de la vie. Cette organisation de la liberté a été admirée comme un idéal. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le philosophe de la démocratie, examinant les conditions sous lesquelles la liberté peut se réaliser, représente la Grèce libre avec des esclaves et s'écrie : « Quoi ! la liberté ne se » maintient qu'à l'appui de la servitude ? Peut-être » (1). De graves historiens ont parlé comme Rousseau des bienfaits de l'esclavage : sans la servitude, disent-ils, les Grecs n'auraient pas développé leur riche civilisation, nécessaire aux progrès de l'humanité (2). Faut-il s'étonner, si les philosophes anciens n'ont pas douté de la légitimité de l'esclavage ? A entendre le grand logicien de l'antiquité soutenir qu'il y a des hommes libres par nature et d'autres qui naissent esclaves (3), on se croirait encore dans l'Inde brâhmanique ; il y a en effet dans cette conception de l'esclavage quelque chose qui rappelle la division originelle des hommes en castes fatalement séparées par la naissance. La distinction ne se bornait pas à l'homme libre et à l'esclave, elle embrassait l'humanité tout entière, que l'orgueil hellénique séparait en Grecs et Barbares, les premiers nés libres, les seconds nés esclaves. Cette théorie se traduisait en faits ; les esclaves se recrutaient parmi les Barbares, et comme tels ils ne pouvaient jamais devenir les égaux des hommes libres ; il y avait en eux une tache de naissance que l'affranchissement diminuait, mais n'effaçait pas : les Barbares ne pouvaient pas devenir Hellènes (4). Cependant l'affranchissement était une voie ouverte par la Providence pour sortir d'une organisation sociale qui violait la nature humaine dans son essence. La possibilité de l'affranchissement distingue profondément l'esclavage des

(1) *Rousseau*, Contrat social, III, 16. Cette opinion était partagée par une classe de politiques qui revendiquaient avec le plus de zèle la liberté civile pour les hommes libres. *Hume* a réfuté cette singulière théorie (*Discours politiques*, X, t. 2, p. 50 et suiv.)

(2) *Heeren*, Ideen über die Politik. Griechen, p. 234.

(3) V. infra liv. VII, ch. 2, § 7.

(4) *Petit*, Leg. Attic., II, 3, 3.

castes : le législateur indien déclare que le Çùdra ne peut être affranchi, parce que l'homme ne peut changer l'œuvre de Dieu. Les lois grecques admettent que l'esclavage peut cesser; il n'y a donc plus d'inégalité originelle, divine; l'esclave est un homme; l'égalité est dès lors reconnue en principe.

L'esclavage est un grand obstacle à la conception et à la réalisation de l'unité; non-seulement il viole l'égalité naturelle des hommes, mais, réagissant sur les maîtres, il les frappe pour ainsi dire d'aveuglement et d'impuissance et ne leur permet pas d'organiser l'unité entre eux. L'inégalité que l'aristocratie des hommes libres faisait peser sur la grande majorité de l'espèce humaine, reparait dans les rapports que les individus et les états ont entre eux. La Grèce ne présente encore que les premiers éléments de l'association; elle n'a pas conçu d'unité plus large que la réunion des familles en cités. La cité forme la différence la plus saillante entre l'Orient et l'Occident. Les rois des rois prétendent à la monarchie universelle. La Grèce ne forme pas même un état unique, ou plutôt il n'a jamais existé de Grèce; il y a eu des républiques grecques, mais chacune d'elles était concentrée dans une cité. Il y a dans le génie hellénique une tendance à une séparation sans limites; les plus petites communautés veulent être indépendantes; l'association s'élève à peine au-dessus de la famille. Les Pélagés tiennent encore à l'Orient par leur origine; l'art célèbre qui les distingue ressemble à l'art oriental par ses constructions gigantesques; mais tandis que l'Orient élève des temples, les Pélagés bâtissent des cités. Ce fait de la réunion et de la vie commune des hommes dans des enceintes murées réalise tout ce que la Grèce a conçu de plus élevé sur l'organisation de l'état. La cité pélasgique se retrouve dans la République de Platon. Le philosophe législateur prescrit des limites étroites à sa cité (1), parce que l'unité ne peut être réalisée que dans une petite association; le territoire ne doit donc s'étendre qu'autant qu'il le pourra sans cesser d'être un (2). Cet esprit de localisation resta empreint dans la langue; le

(1) Platon ne veut pas que les citoyens, propriétaires et guerriers, dépassent le nombre de 5040 (*Legg.* V, 737 E).

(2) *Plat.* de Rep., IV, p. 423 B, C; cf. *Aristot.* Polit., V, 9, 2. VII, 4, 8.

même mot désigne la Cité et l'État (1); le terme qui exprime aujourd'hui la science la plus vaste, la *politique* qui dirige les destinées du monde entier, a sa racine dans la direction des intérêts d'une ville. Les Grecs sentaient le besoin de l'unité; mais ils ne concevaient pas encore la possibilité d'organiser de vastes territoires, des populations considérables d'après les lois du nombre et de l'harmonie. Ils se retranchèrent dans l'enceinte d'une ville et cherchèrent à y construire un état qui répondit à leur idéal.

Mais cet idéal de la cité ne fut pas réalisé. Au lieu de l'unité rêvée par le grand philosophe, il y eut division au sein de chaque république; au lieu de l'harmonie il y eut lutte sanglante. La population de la Grèce appartient à une seule race; mais des invasions successives réduisirent les habitants primitifs à un état d'assujettissement qui plaçait partout les membres d'une même cité dans des rapports hostiles. La conquête est une des causes qui produisirent les castes en Orient; en Grèce, la communauté d'origine qui unissait les conquérants et les populations conquises était un obstacle à une séparation aussi profonde. L'aristocratie des vainqueurs dégénéra rapidement en aristocratie d'argent. Il y a un progrès incontestable dans ce changement; sans doute l'âge héroïque a plus de charme, mais quand les héros sont devenus une oligarchie oppressive, il est heureux pour l'humanité que leurs rangs s'ouvrent à l'élément démocratique, dùt-il n'y pénétrer qu'à titre de richesse. La barrière est brisée, la voie de la fortune est ouverte à toute activité, le peuple a des armes pour lutter contre ses maîtres, et la victoire définitive n'est pas douteuse. Cependant le combat est rude. Dans les cités antiques, l'industrie était le partage de l'esclave; le pauvre n'avait pour arriver à la fortune que les chances incertaines du commerce ou les moyens violents de la spoliation. Le droit du plus fort qui régnait dans les mœurs poussait à la violence; les classes inférieures ne songeaient qu'à la force pour prendre la place des classes riches. Tel est le tableau des cités grecques : la victoire alternative des riches et des pauvres est toute leur histoire. Qu'est devenue cette cité idéale qui devait

(1) Πολις. V. infra Livre II, ch. I.

être essentiellement une? Platon avoue que « chacun des états » grecs n'est pas un, mais plusieurs; il en renferme toujours pour « le moins deux, l'un composé de riches, l'autre de pauvres » (1).

§ 5. *Il n'y a pas d'unité entre les cités.*

Le génie grec, incapable d'organiser l'unité dans l'intérieur de la cité, n'a pas eu la puissance de la réaliser ni même de la concevoir entre les républiques qui se partageaient la Grèce. Tous les habitants de la Grèce appartenaient à une seule race; ils parlaient une même langue, ils adoraient les mêmes divinités; c'étaient des éléments d'union, mais le génie individualiste de la nation l'emporta.

La parenté des populations grecques est aujourd'hui un fait acquis à la science (2). On considérait autrefois les Pélagés et les Hellènes comme deux races différentes; cette erreur remonte au père de l'histoire (3), preuve suffisante que le souvenir de leur origine commune s'était dès lors perdu chez les Pélagés et les Hellènes. L'opposition n'existait pas seulement entre les habitants actuels et les populations primitives; d'une cité à l'autre les Grecs se traitaient d'étrangers : avant que les guerres médiques les eussent forcément ralliés autour de Sparte et d'Athènes pour défendre la liberté commune, ils ne portaient pas même un nom générique qui les distinguât des Barbares. Les habitants de la Grèce n'avaient donc pas conscience des liens du sang qui les unissaient. La langue est l'expression la plus évidente de l'unité d'origine; mais les dialectes de la langue grecque servirent à perpétuer la division qui existait entre les diverses tribus. Un ardent apologiste du christianisme naissant, pressentant en quelque sorte le schisme que la Grèce introduisit dans la religion universelle, reproche aux Grecs

(1) *Plat. De Rep.*, IV, p. 422 E, ἐκάστη γὰρ αὐτῶν πόλεις εἰσὶ πάμπολλαι, ἀλλ' οὐ πόλις... ὅσο μὲν γάρ, κ' ἂν ἑπιούνη ᾖ, πολεμῖα ἀλλήλαις, ἡ μὲν πενήτων, ἡ δὲ πλουσίων.

(2) *Hermann, Griechische Staatsalterth.*, § 8; *Wachsmuth, Hellenische Alterthumskunde*, §§ 9, 10, t. I, p. 53, 57 et suiv.; *Dorfmüller, De Græciæ primordiis*, p. 4-36.

(3) *Herod.* I, 58; II, 52.



leur esprit de division qui se manifeste jusque dans la variété de leurs dialectes (1). Le reproche paraît puéril, mais il a un fond de gravité incontestable. Dans aucun pays de l'Europe la langue parlée n'est encore parvenue à une unité complète, mais les variétés qui s'y manifestent ne dépassent pas le langage populaire; la Grèce seule a une littérature également parfaite dans trois ou quatre dialectes divers. N'est-ce pas une image du génie grec, riche d'une variété infinie, mais incapable de s'élever à l'unité?

La division était bien plus profonde dans l'ordre politique. Les traditions sur les Pélagés nous montrent cette population primitive de la Grèce divisée déjà en un grand nombre de petites tribus, sans cohésion, sans lien (2). L'invasion dorienne apporta un nouvel élément de séparation; les Doriens et les Ioniens, quoique ayant la même origine, différaient sous tant de rapports, qu'ils semblaient appartenir à des races diverses. De tout temps ils furent ennemis (3). Cette hostilité avait sa source dans les idées politiques des deux peuples. Les Doriens avaient le génie aristocratique; les Ioniens ne voyaient de liberté et de bonheur que dans la démocratie : or, entre l'aristocratie et la démocratie il n'y avait pas de paix possible.

La religion aurait pu faire des Grecs un seul peuple, malgré la diversité des intérêts politiques. L'Inde, la Judée étaient également divisées en tribus indépendantes ou hostiles; cependant la religion unissait tous les sectateurs de Brâhma; la nationalité des Hébreux était fondée sur la culte de Jéhova. Chez les Grecs, la religion ne pouvait pas avoir la puissance qu'elle a dans les sociétés théocratiques. Il y avait dans l'essence même de la religion grecque un principe fondamentalement contraire à la notion de l'unité, la pluralité des dieux : en vain le polythéisme se donna un

(1) *Tatian*, Orat. contra Graec., c. 1, μόνους ὑμῖν ἀποβέβηκε, μηδὲ ἐν ταῖς ἐμίλιαις ὁμοφωνεῖν. Un écrivain allemand que nous aimons à citer, *F. Jakob*s (Ueber einen Vorzug der griechischen Sprache in dem Gebrauche ihrer Mundarten. Vernichte Schriften, t. III, p. 377-402), a envisagé la variété des dialectes sous le point de vue littéraire; il fait ressortir l'harmonie qui est cachée sous cette brillante variété.

(2) *Hermann*, § 6.

(3) *Thucyd.* VI, 32, οἱ Ἴωνες ἀεὶ ποτε πολέμιοι τοῖς Δωριεῦσιν εἰσίν.

chef; Jupiter était si loin d'être le Dieu tout puissant, qu'il reconnaissait au-dessus de lui une force inconnue, la fatalité. Cependant la religion est de son essence un lien entre les hommes; elle relie les individus, les familles, les tribus, en attendant qu'elle associe les nations. La religion a aussi été pour les Grecs un germe d'unité, par elle-même et par les institutions sociales qui s'y rattachent. Les oracles furent un centre religieux pour la Grèce (1), et même un lien entre les Grecs et les Barbares. Le dieu de Delphes ne fut pas sans influence sur l'unité politique de la Grèce; c'est sous son inspiration que de nombreux essaims de colons portèrent la gloire du nom hellénique sur toute la terre: un culte commun les rattachait à la mère patrie. C'est aussi sous les auspices de la religion que se célébraient les jeux publics dans lesquels les Grecs eux-mêmes voyaient déjà un lien de leur nationalité. Le conseil amphictyonique était également une institution religieuse.

Si les éléments d'unité qui existaient dans la société grecque s'étaient développés, la Grèce aurait pu devenir une fédération puissante; mais la tendance à la séparation l'emporta. A peine des dangers communs parvinrent-ils à associer temporairement les diverses républiques contre l'étranger. Les Grecs sortis victorieux de leur lutte contre les Perses eurent conscience de leur supériorité; ce sentiment fut pour ainsi dire le fond de la nationalité hellénique. Les Grecs ne se sentaient une nation que par leur haine et leur mépris pour les Barbares. Mais les guerres médiques ne créèrent pas une véritable unité. La lutte contre un ennemi redoutable força les Grecs à se donner des chefs; ils reconnurent l'hégémonie (2) des Lacédémoniens. La politique de Sparte se montra dès lors ce

(1) Platon est l'organe de la conscience générale quand il déclare que sa cité consultera l'oracle de Delphes sur les lois et les cérémonies du culte (*Legg.* VI. 759 C), sur la nature des sacrifices et sur les divinités auxquelles il sera le plus avantageux de sacrifier (*Legg.* VIII in). C'est encore à Apollon Delphien que l'auteur de la République réserve les lois concernant la construction des temples, les funérailles et les cérémonies qui servent à apaiser les mânes des morts (*Rep.* IV, 427 B).

(2) Le mot *hégémonie* exprime un commandement; l'étendue de cette domination varia d'après les circonstances (*Manso*, Sparta, t. III, Beylage 13, Ueber Begriff und Umfang der griechischen Hegemonie).

qu'elle a toujours été, étroite et incapable. Une noble ambition poussa les Athéniens à s'emparer du commandement qui échappait aux mains impuissantes à la fois et tyranniques des Spartiates. Ils firent trembler le Grand Roi sur son trône. Le rôle d'Athènes est moins glorieux dans ses relations avec ses alliés. On peut lui reprocher de n'avoir pas organisé la Grèce sur les bases d'une confédération qui aurait concentré les forces nationales, tout en laissant aux cités une indépendance suffisante dans la sphère de leurs intérêts particuliers. Mais le reproche s'adresserait avec plus de justice à l'antiquité tout entière (1). Les cités qui s'élevaient par leur puissance au-dessus de leurs rivales ne songeaient pas à fonder l'unité sur l'association ; elles n'avaient qu'une ambition, celle de dominer ; Carthage assujettit les colonies phéniciennes, ses sœurs ; Rome n'eut jamais l'idée de constituer une Italie indépendante et forte. Mais le peuple roi avait au moins le génie de la domination ; sans ouvrir la cité à ses alliés, il leur accorda des droits plus ou moins étendus ; c'était un commencement d'association qui finit par une union complète des vainqueurs et des vaincus. La Grèce manquait de ce génie du conquérant. Athènes exerça sur ses alliés le droit du plus fort. Sparte appela les Grecs à la liberté. La liberté ne fut pas le prix du combat ; Sparte sacrifia la gloire et l'indépendance de la Grèce à son ambition égoïste. Sa chute fut juste comme la justice divine. Deux héros brisèrent pour toujours la puissance lacédémonienne et donnèrent à leur patrie une suprématie temporaire ; mais Thèbes fut tout aussi oppressive que Sparte et Athènes, et elle abaissa la Grèce devant le Grand Roi.

Athènes, Sparte et Thèbes avaient essayé successivement de fonder l'unité de la Grèce à leur profit ; la tentative échoua. La Grèce était incapable de se donner une organisation assez forte pour maintenir sa liberté et son indépendance. Elle attendait un maître ; ce fut un bonheur pour elle et pour l'humanité qu'elle le

(1) On peut ajouter avec Grote (*History of Greece*, t. VI, p. 5), que toute tentative de confédération aurait probablement échoué contre l'esprit de division et d'isolement des Grecs : « So powerful was the force of geographical dissemination, the tendency to isolated civil life, and the repugnance to any permanent extramural obligations, in every Grecian community. » Comparez *ibid.*, t. VI, p. 44.

trouva dans un de ses enfants. Mais la suprématie macédonienne était infectée du même vice que les hégémonies; c'était une loi imposée par le vainqueur, et non une libre association des forces helléniques. Les Achéens essayèrent mais en vain une forme de gouvernement qui pouvait concilier l'indépendance si chère aux républiques grecques avec la force sans laquelle il n'y a pas de grande nation. Rome mit fin aux agitations qui continuaient à troubler la Grèce et à ruiner ce qui lui restait de vie. Cette unité que la Grèce avait été incapable de fonder dans l'intérieur de ses cités et entre elles, le peuple roi sut l'imposer au monde.

§ 6. *Pourquoi la Grèce ne forma pas une nation. Sa mission.*

Aristote dit que si les Grecs étaient unis en un seul état, ils pourraient conquérir l'univers (1). Mais telle n'était pas leur mission. La Providence les avait doués d'un génie qui s'opposait à toute concentration. De Maistre remarque avec raison qu'un caractère particulier de la Grèce et qui la distingue de toutes les nations du monde, c'est l'inaptitude à toute association politique ou morale : « elle est née divisée » (2). « Les Grecs, ajoute le célèbre écrivain, » brillèrent sous cette forme parce qu'elle leur était naturelle et que » jamais les nations ne se rendent célèbres que sous la forme de » gouvernement qui leur est propre » (3). Il y a une profonde vérité dans ces paroles. Les Grecs étaient appelés à agir sur le monde par la philosophie, la littérature, les arts, et non par les armes; pour remplir cette mission, il leur fallait une organisation qui laissât la plus grande liberté au développement de toutes les facultés humaines. Telle est la raison providentielle de cette variété infinie de territoires, de dialectes, de formes politiques, de cultes qui distingue la Grèce. Les Grecs n'ont jamais formé un peuple, un état; mais si l'unité politique leur a manqué, ils ont eu l'unité intellectuelle qui constitue la civilisation d'un peuple. La Grèce est la terre privilégiée de l'intelligence; c'est par la culture intellectuelle

(1) *Arist. Polit.* VII, 6, 1.

(2) *De Maistre, Du Pape*, liv. IV, ch. 11.

(3) *Ib.* liv. IV, ch. 9.

qu'elle est une nation. Le Grec ne se distinguait pas de l'étranger comme Grec; Hellène est synonyme d'homme civilisé (1), et comme tel il s'oppose avec orgueil aux Barbares qui ne parlent pas sa langue harmonieuse, qui ne participent pas aux bienfaits de sa civilisation. Mais dans les desseins de Dieu, ce brillant épanouissement de l'esprit humain ne devait pas rester concentré dans les limites étroites de la Grèce. Les races douées de facultés supérieures, comme les grands génies, ne sont placés au-dessus des autres peuples et des autres hommes que parce qu'ils ont de plus grands devoirs à remplir. La civilisation hellénique, destinée à être le domaine commun de l'humanité, devait être répandue sur le monde ancien et devenir l'un des éléments de la régénération morale accomplie par le christianisme.

La guerre fut l'instrument le plus puissant de cette propagande. Le grand conquérant du XIX<sup>e</sup> siècle a pris en pitié les luttes des populations grecques (2); il ne comprenait pas l'intérêt qui s'attachait aux hostilités de républiques dont plusieurs n'étaient pas plus grandes que St-Marin. La petitesse des moyens a fait méconnaître à Napoléon la grandeur des résultats. L'Asie rassemble toutes ses forces pour écraser le monde européen qui ne fait que de naître; la victoire dans les desseins de la Providence ne pouvait être douteuse, la gloire des Grecs est d'avoir été élus pour les exécuter. De plus sanglantes batailles ont été livrées que celles de Marathon, de Salamine et de Platée; mais il n'y en a pas de plus importantes pour l'avenir du monde; elles ont refoulé en Asie le despotisme oriental, elles ont assuré à l'Occident l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de sa destinée. La Grèce met sa

(1) Τοσοῦτον δ' ἀπολέλοιπεν ἡ πόλις ἡμῶν περὶ τὸ φρονεῖν καὶ λέγειν τοὺς ἄλλους ἀνθρώπους, ὥσθ' οἱ ταύτης μαθηταὶ τῶν ἄλλων διδάσκαλοι γεγονάσι, καὶ τὸ τῶν Ἑλλήνων ὄνομα πεποίηκε μηκέτι τοῦ γένους, ἀλλὰ τῆς διανοίας δοκεῖν εἶναι, καὶ μᾶλλον Ἑλληνας καλεῖσθαι τοὺς τῆς παιδείας τῆς ἡμετέρας ἢ τοὺς τῆς κοινῆς φύσεως μετέχοντας. *Isocrat. Panegy.*, n° 50. *Grote*, le savant historien de la Grèce (*History of Greece*, t. IV, p. 135 et suiv.), a relevé ce fait remarquable d'une nationalité reposant exclusivement sur des liens intellectuels, sans union politique.

(2) « Qu'est-ce que cette lutte querelleuse de deux ou trois petites démocraties, de deux ou trois misérables cités? Les Romains ont conquis le monde et l'ont changé. » Paroles de Napoléon à Wieland.

liberté à profit pour développer les riches facultés qu'elle a reçues de la nature. Alors commence la réaction de l'Europe contre l'Asie : il ne suffit pas à la Grèce d'être libre, elle veut répandre au-dehors la vie qui déborde dans son sein (1); elle doit rendre à l'Orient le bienfait de la civilisation à laquelle elle a été initiée par l'Orient. Athènes ouvre cette lutte glorieuse qui est continuée avec éclat par Alexandre. Quelque hautes que fussent les pensées du héros grec, il ne pouvait pas pressentir la grandeur de sa vocation. L'extension de la civilisation hellénique était un moyen que la Providence employait pour préparer les nations barbares au bienfait de la foi chrétienne. Telle était la mission qu'Alexandre accomplissait à son insu, telle était la mission de la Grèce.

### § 7. Pourquoi la Grèce fait place à Rome.

La Grèce ne remplit directement qu'une partie de cette glorieuse tâche. En Asie elle pénétra jusqu'à l'Inde; elle eut peu d'influence sur l'Orient théocratique; mais sa civilisation jeta de profondes racines dans l'Asie occidentale. Une grande partie de l'Asie devint grecque, par suite de la conquête macédonienne; la langue des vainqueurs se maintint même dans les pays où la domination des successeurs d'Alexandre fut remplacée par des dynasties indigènes. Les Parthes subirent l'influence du génie hellénique (2). Les adorateurs de Jéhova oublièrent leur langue sacrée et écrivirent dans l'idiome des vainqueurs. La civilisation grecque domina l'antique sacerdoce de l'Égypte, elle pénétra sous les Ptolémées jusque dans l'Abyssinie. La Grèce jeta aussi des colonies sur les bords de la Méditerranée; mais elle ne parvint pas à dompter les Barbares de l'Occident. Sur les côtes de l'Afrique s'éleva une république

(1) « Il y a dans l'esprit grec quelque chose d'expansif qui agit sur tout » ce qu'il approche. Conquéreur, le Grec a quelque chose de l'apôtre, il » convertit encore son heureux adversaire et bientôt en fait un disciple et » un admirateur. » *Mérimée*, De l'histoire ancienne de la Grèce (*Revue des Deux Mondes*, 1848, tome III, p. 331).

(2) La culture hellénique se maintint dans la Bithynie, la Cappadoce, le Pont, l'Arménie, l'Arabie (*Real Encyclopaedie der Alterthumswissenschaft*. Tome VI, p. 934, note).



puissante qui non-seulement empêcha les colonies grecques de s'étendre, mais compromit même leurs établissements en Sicile. Les cités de la grande Grèce restèrent toujours faibles; les populations guerrières de l'Italie, la confédération des Étrusques, la puissance croissante de Rome étaient des obstacles à l'extension de l'élément hellénique. En Espagne, la race phénicienne l'emporta sur sa rivale. Dans les Gaules, les Grecs ne pénétrèrent guère au-delà des rivages de la mer; ils eurent à peine connaissance des îles Britanniques et de la Germanie. Ainsi tout l'Occident, quoique entamé par la civilisation hellénique, résista à son action; la Barbarie était la plus forte, et menaçait de détruire les germes d'humanité que la Grèce avait déposés dans son sein. Pour amener ces rudes populations à la civilisation, il fallait le bras puissant d'un conquérant. Alexandre avait porté sa pensée sur ce monde encore couvert de ténèbres; mais il manquait au génie guerrier du héros macédonien un peuple capable de s'associer à ses vastes desseins. La Grèce n'avait pas l'unité de vues et de forces nécessaires au conquérant. Épuisée par ses luttes intestines, elle devait faire place à un peuple moins brillant par les dons de l'intelligence, mais dont toutes les qualités étaient en harmonie avec sa destinée. Rome accomplit ce qu'Alexandre avait rêvé. Lorsque l'œuvre de la conquête fut achevée, le génie humain de la Grèce reparut pour poursuivre sa mission; les Grecs vainquirent leurs vainqueurs, et conquièrent sous le nom de Rome, le monde entier à la civilisation.



# LIVRE PREMIER.

## L'ÂGE HÉROÏQUE (1).

---

### § 1. *L'âge héroïque est celui du droit du plus fort.*

Les siècles héroïques ont un charme particulier pour les peuples civilisés. L'homme y apparaît dans toute l'énergie de sa nature primitive; mélange de grandeur et de férocité, de générosité et de barbarie, son existence aventureuse, embellie par les poètes, est presque enviée par l'homme des temps modernes dont la vie paisible s'écoule dans une fatigante régularité (2). Mais les regrets que le passé nous inspire sont toujours l'effet d'une illusion. Les hommes se sont fait longtemps une fausse idée de l'héroïsme antique; ils transportaient dans ces âges fabuleux une partie des rêves de perfection qu'ils aimaient à placer au berceau des sociétés. Aujourd'hui les tableaux poétiques des temps primitifs ne trouvent plus croyance; la comparaison de cette histoire imaginaire avec la réalité n'en est pas moins intéressante, elle met au jour la marche progressive du genre humain.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, peu héroïque de sa nature, commençait à voir dans les mœurs décrites par Homère plus de barbarie que de poésie; alors un savant académicien (3) prit la défense des vieux temps et des vieilles idées. Il faut se garder, dit-il, de confondre l'âge héroïque avec les temps barbares; les sentiments d'humanité avaient établi entre les hommes les lois sacrées du droit naturel;

(1) *Wachsmuth*, *Jus gentium quale obtinuerit apud Graecos ante bellorum cum Persis gestorum initium*, p. 6-46.

(2) Les hommes mêmes qui par la nature de leur esprit sont surtout préoccupés de l'avenir de l'humanité et ont une foi illimitée dans la perfectibilité humaine, éprouvent ces sentiments. V. *Condorcet*, *Tableau des progrès de l'esprit humain*, p. 56 et suiv.

(3) *Rochefort*, *Mémoire sur les mœurs des temps héroïques*, dans le t. 36 des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

la guerre n'était plus un brigandage, elle avait ses règles et ses limites; dans les relations des héros régnaient ces sentiments de générosité et de délicatesse qui distinguaient la chevalerie chrétienne; ils embrassaient la Grèce entière dans leur affection. Pour achever ce tableau de fantaisie, un historien anglais revendiqua pour ces temps barbares les institutions qui ont fait l'admiration de la Grèce et de la postérité sous le nom de lois de Lycurgue (1). Cependant un écrivain de génie avait marqué dès le XVII<sup>e</sup> siècle le véritable caractère de l'héroïsme antique (2). L'ouvrage de Vico n'eut aucun retentissement en France, mais le courant des idées nouvelles influa sur l'appréciation des temps héroïques. Le bon sens de Goguet se refusa à voir dans une époque souillée par les crimes les plus atroces un âge chevaleresque (3); Voltaire fit la satire de ces temps, « où l'on s'égorgeait pour un puits et une citerne, comme on fait aujourd'hui pour une province » (4). Le charme était rompu. L'intelligence des temps anciens, l'impartialité historique qui distingue notre siècle a assigné aux héros d'Homère leur véritable place dans le développement de l'humanité : l'âge héroïque n'est plus considéré comme un idéal, mais comme une époque de transition entre la barbarie et l'état policé (5).

Homère, voulant donner une idée de la puissance de Jupiter, se sert de cette image célèbre de la chaîne d'or qui a exercé la sagacité de tous les interprètes. Après avoir défendu aux dieux de s'opposer à ses desseins, il menace celui qui porterait secours aux Grecs ou aux Troyens de le jeter dans le sombre Tartare, et il ajoute : « Alors il reconnaîtra combien je l'emporte en puissance » sur tous les immortels. Voulez-vous l'éprouver vous-mêmes, » dieux et déesses? Eh bien, du haut du ciel suspendez une chaîne » d'or, à laquelle vous vous attacherez tous; vous ne pourrez

(1) *Gillies*, Histoire de l'ancienne Grèce, ch. 2, t. I, p. 142 de la trad.

(2) *Vico*, la Science nouvelle, liv. II, ch. 6, § 3; liv. III, ch. 1.

(3) *Goguet*, De l'origine des lois, t. IV, p. 392 et suiv.

(4) *Voltaire*, Dictionnaire philosophique, au mot Alcoran.

(5) *Grote* a bien apprécié l'époque héroïque dans son excellente Histoire de la Grèce, part. I, ch. 20, t. II, p. 79-139, édit. de 1849.

» faire descendre sur la terre, Jupiter, votre maître suprême,  
 » quels que soient vos efforts. Mais, à mon tour, lorsque je le  
 » voudrai, moi, je vous enlèverai aisément avec la terre, la mer  
 » elle-même; et si je fixe cette chaîne à l'extrémité de l'Olympe,  
 » tout l'univers sera suspendu devant moi, tant je suis supérieur  
 » en forces et aux dieux et aux hommes » (1). Symbole admirable  
 de la toute puissance divine, qui dans les idées de l'âge héroïque  
 repose sur la force physique (2). La société des dieux est le reflet  
 de la société des hommes. Les héros d'Homère ne connaissent  
 qu'une vertu, la vigueur et l'agilité du corps (3). Les qualités  
 morales n'ont pas même de nom dans le langage de ce temps,  
 comme elles n'en ont pas chez les sauvages de l'Amérique (4); la  
 vertu par excellence est la vertu guerrière, et dans les luttes des  
 héros, c'est la force corporelle qui domine.

La force ne donne pas seulement la victoire sur le champ de  
 bataille, elle est le seul droit que reconnaissent les hommes. Mal-  
 heur à tous les êtres faibles, ils sont écrasés par les plus forts.  
 Écoutons les lamentations d'Andromaque : « Le jour qui le rend  
 » orphelin, laisse un enfant sans protecteurs; pauvre, il aborde les  
 » anciens amis de son père, arrêtant celui-ci par son manteau,  
 » celui-là par sa tunique. L'homme qui aura encore ses parents  
 » l'éloignera de sa table en le frappant de ses mains et en lui adres-  
 » sant ces reproches amers : Retire-toi, puisque ton père ne par-  
 » tage plus nos festins. Ainsi tout en pleurs, l'enfant reviendra

(1) *Iliad.* VIII, 16-27 (traduction de Bareste et de Dugas-Montbel combinées). Les partisans de l'interprétation allégorique ont vu dans cette chaîne d'or l'image du soleil ou des révolutions des astres autour de la terre; Pope y découvre tout le système de Copernic : d'autres commentateurs pensent qu'Homère avait eu l'intention de prouver l'excellence du gouvernement monarchique. Le système de Don Pernety qui croyait que toute l'Iliade était une suite d'allégories où se cachait la philosophie hermétique et qui transformait ainsi le poète divin en un initié du grand œuvre, est une satire excellente de cette méthode d'interprétation. Voyez *Dugas-Montbel*, Observations sur l'Iliade, t. I, p. 336 et suiv.

(2) *Iliad.* XV, 18 seqq.

(3) « Il n'est pas de plus grande gloire pour un homme que d'être habile  
 » à s'exercer des pieds et des mains. » *Odyss.* VIII, 148.

(4) *La Coudamine*, Relation de la Rivière des Amazones, p. 54-55.

» auprès de sa mère, veuve délaissée » (1). Le sort de la veuve était aussi déplorable que celui de l'orphelin. « Si par ta mort tu » m'abandonnes, dit Teemesse à Ajax, songe que ce jour-là même, » victime de la violence des Grecs, je serai réduite en esclavage » avec ton fils. Et bientôt un de ces nouveaux maîtres m'insultera » par des paroles amères : Voyez, dira-t-il, l'épouse d'Ajax, qui » fut le plus vaillant des Grecs, contre quelle servitude elle a » échangé un sort digne d'envie » (2). Les héros eux-mêmes éprouvaient les funestes effets de la violence qu'ils pratiquaient : lorsque chargés d'années, ils ne pouvaient plus manier leurs armes redoutables, de plus jeunes et de plus forts les chassaient de leurs domaines (3).

Quels devaient être les rapports de ces hommes qui ne respectaient ni l'enfance, ni la vieillesse, ni la faiblesse de la femme? La violence, le droit du plus fort régnaient partout. L'enlèvement des femmes était une chose habituelle : les nombreux prétendants d'Hélène s'obligèrent par un pacte solennel, confirmé par des imprécations terribles, à secourir celui d'entre eux qui épouserait la fille de Tyndare, si quelque ravisseur venait la lui enlever, à lui faire la guerre et à ruiner sa ville (4). Les actes de brigandage étaient journaliers : les voisins se volaient leurs troupeaux, seule richesse de cet âge. C'était là le sujet des exploits que les héros d'Homère aimaient à raconter (5). Ces brigandages n'étaient pas réprouvés par la conscience publique, le vol n'était pas déshonorant; le voleur ne s'en faisait scrupule que lorsqu'il était pris sur le fait (6). Homère vante l'aïeul d'Ulysse parce qu'il l'emportait sur tous les hommes par le vol et par l'habileté à le nier (7). Platon

(1) *Iliad.* XXII, 482-499, traduct. de Montbel et de Baresté.

(2) *Sophocl.* Ajax, v. 510 seqq.

(3) *Odyss.* IX, 494 seqq.

(4) *Eurip.* Iphigen., v. 57 seqq.; *Isocrat.* Helen. laud., n° 40.

(5) *Iliad.* XI, 670-683, I, 154. *Odyss.* XI, 401 seq. XXIV, 111. Cf. *Feith*, *Antiq. Homer.* IV, 7, 2.

(6) *Suidas*, v° κλέπτῆς : « Τὸ παλαιὸν οὐ διεβέβλητο ἡ κλοπή, εἰ μὴ φοραθεῖς ὁ κλέπτων ὑπῆρχεν. Cf. *Feith*, II, 9.

(7) *Odyss.* XIX, 395. ὅς ἀνθρώπους ἐκάαστο κλεπτοσύνη δῶρκα τε. Ce vers a

reprend vivement le poëte qui semble faire consister la justice dans l'art de dérober et de tromper avec adresse : le reproche ne devait pas s'adresser à Homère, mais aux temps barbares qu'il décrit. Le héros de l'Odyssée, au point de vue de Platon, n'est qu'un pirate, ses voyages ne sont qu'un long brigandage. En quittant Iliou, les vents le poussent vers le pays des Ciconiens; il ravage leur cité, fait périr les habitants, enlève les jeunes femmes et de nombreuses richesses; puis il exhorte ses compagnons à fuir d'un pas rapide. Tel est le début du récit qu'Ulysse fait à Alcinoüs de ses courses aventureuses, c'est par ces exploits qu'il « se fit connaître à tous les hommes, et que sa gloire monta jusqu'au ciel » (1).

Ces actes de violence provoquaient des représailles sanglantes. Le meurtre vengeait le meurtre : « Que la langue ennemie soit » punie par la langue ennemie; mal pour mal, telle est, dit » Eschyle, la sentence des vieux temps » (2). La vengeance est la justice des peuples barbares; aussi en rapportait-on l'origine à Rhadamanthe, l'un des juges des enfers, comme s'il s'agissait de l'établissement du droit (3). La vengeance était plus qu'un droit, c'était un devoir (4). Du sein des enfers monte la voix des victimes, elle sort de leurs tombeaux pour demander le sang de leurs meurtriers; malheur aux enfants qui n'écouteront pas ces cris

beaucoup embarrassé les admirateurs de l'âge héroïque. Madame Dacier, pour sauver l'honneur de ses héros, traduit à faux : « Prince qui surpasse tous ceux de son temps en prudence et en adresse pour cacher ses desseins et pour surprendre ses ennemis et en bonne foi pour garder religieusement sa parole et ne violer jamais ses serments. » Cependant Platon aurait dû apprendre à la savante traductrice le véritable sens de l'éloge qu'Homère fait d'Autolyeus; le philosophe fait la satire de la morale du poëte, il dit que d'après Homère l'homme juste est un fripon, que la justice est l'art de dérober pour le bien de ses amis et pour le mal de ses ennemis. (*Plat. Rep. I, p. 334 A. B.*)

(1) *Odyss.* IX, 39 seqq., cf. XIV, 263 seqq.

(2) *Eschyl. Choeph.*, v. 306-314. V. infra liv. VII, ch. 3, § 3.

(3) Τὸ 'Ραδάμανθος δικάσιον. *Arist. Eth. Nicom.* V, 5. Mercure annonce à Prométhée les maux effroyables dont Jupiter va l'accabler. Le héros répond : « Un ennemi est maltraité par un ennemi, il n'y a rien là d'injuste. » *Eschyl. Prom.* 1014 seqq., 1040 seqq.

(4) « La terre boit le sang du meurtre, ce sang sèche, mais la trace en reste ineffaçable et crie vengeance. » *Eschyl. Choeph.*, 64 seq.

de douleur (1). Mais les vivants n'attendaient pas que les morts fissent éclater leur courroux : la vengeance était un bonheur pour ces hommes aux passions ardentes : « le plaisir le plus doux, c'est » de se réjouir de l'infortune de ses ennemis » (2).

Les vengeances poursuivies de père en fils remplissaient les familles de sang et de meurtres (3). Les Atrides ont eu le privilège de fournir des sujets tragiques aux poètes anciens et modernes. Les crimes qui souillaient les héros se reproduisaient sous mille aspects dans la société. Des voleurs, des brigands fameux pratiquaient dans leur sphère le droit du plus fort qui était la base de la société : ils faisaient leurs délices de l'impudence et de l'outrage, n'ayant d'autre but de leur activité que d'assouvir leur cruauté, d'opprimer, de détruire tous ceux qui tombaient sous leurs mains (4).

### § 2. *Lutte contre la violence.*

La société, livrée au droit du plus fort, périrait ; le besoin de la conservation fit surgir du sein de la barbarie l'idée du droit et de l'ordre. Les dieux ouvrent la lutte : rien de plus célèbre dans l'ancienne mythologie que leurs combats contre les indomptables fils de la terre ; pleins d'audace et d'orgueil, les Titans se flattent d'assurer leur puissance par la seule force ; mais ils sont vaincus et jetés dans le Tartare (5). Les dieux trouvent des ennemis plus nombreux et plus redoutables dans les géants. On a vu dans la gigantomachie un emblème des révolutions subies par la terre (6) ;

(1) *Eschyl.* Choeph., v. 360. *Sophocl.* Elect. 475 seq., 1415 seq., 360, 388, 392.

(2) *Eurip.* Herc. 939. Minerve engage Ulysse à être témoin de la fureur d'Ajax, Ulysse refuse ; la déesse lui répond : N'est-il pas doux de rire d'un ennemi ? (*Soph.* Ajax, v. 79). Cette passion prenait quelquefois un caractère de férocité sauvage : Hécube dit dans l'Iliade : « Que ne puis-je m'attacher à cet Achille et lui dévorer le cœur pour venger la mort de mon fils ? » *Iliad.* XXIV, 212-214.

(3) *Senec.* Agam., v. 77 seqq. ; Thyest. 24 seqq.

(4) *Plutarch.* Thes. 6.

(5) *Eschyl.* Promoth., v. 199-203. *Apollod.* Bibl. I, 1, 1. 2.

(6) *Boulangier*, l'Antiquité dévoilée, liv. I, ch. 6.



ne serait-elle pas plutôt l'intervention du droit dans le règne de la force brutale (1)? Il y a dans la tradition sur cette lutte célèbre une circonstance qui semble indiquer qu'il ne s'agit pas seulement de la nature physique, mais que l'homme y joue le rôle principal. Un oracle avait annoncé aux dieux qu'ils ne pourraient vaincre les géants qu'avec l'aide d'un mortel; ils s'associèrent Hercule et la race des géants fut exterminée (2). Ce mythe renferme une profonde vérité. C'est aux hommes, par des efforts incessants à dompter la résistance qu'ils trouvent dans la nature extérieure, à surmonter les obstacles plus sérieux que leurs passions opposent aux progrès de l'humanité. Le règne de la violence ne pouvait être transformé en un état légal que par la puissance de la volonté humaine.

Mais le mal était considérable : il sembla à la postérité que les hommes qui tentèrent la lutte glorieuse du droit contre la force étaient doués d'une nature divine; reconnaissante des bienfaits qu'elle leur devait, elle les éleva au rang des dieux. La Grèce rapporta à quelques noms une gloire qui doit être le partage de générations entières. Hercule est en quelque sorte l'idéal de l'humanité, tel qu'on pouvait le concevoir dans l'âge héroïque, avec ses grandeurs et ses faiblesses. C'est le héros par excellence, et son héroïsme est un amour actif du genre humain (3). A lui était réservée par le destin la mission de délivrer Prométhée, le bienfaiteur des hommes (4). Lui-même fut pour la terre un nouveau Prométhée. Il combattit le mal sous toutes ses manifestations. La force brutale s'exerçait surtout sur les êtres qui n'avaient d'appui ni dans le droit, ni dans les sentiments d'humanité; un des célèbres travaux du héros grec consista à faire dévorer Diomède par les cavales que celui-ci nourrissait de la chair des étrangers; un roi, dont le nom est devenu proverbial, sacrifiait les étrangers qui abordaient sur les côtes inhospitalières de l'Égypte : Hercule immola Busiris; Antée faisait mourir tous les étrangers qu'il avait vaincus :

(1) Comparez *Boettiger*, *Kunstmythologie*, t. II, p. 81-83.

(2) *Apollod.* *Bibl.* I, 6, 1. 2.

(3) De là son surnom de ἀλεξίκακος, celui qui détourne le mal.

(4) *Creuzer*, *Symbolik*, t. I, p. 93 et suiv. 3<sup>e</sup> édit.

Hercule l'étouffa à la lutte. Partout les brigands, les hommes de violence tombaient sous ses coups (1). Cependant il ne parvint pas à détruire l'empire de la force; la tradition rapporte qu'à peine avait-il quitté la Grèce, les brigandages renaissaient et débordaient de tous côtés (2). La gloire d'Hercule enflamma les héros du désir de l'imiter. Le plus illustre de ses rivaux fut Thésée. Le roi d'Athènes est une fiction des poètes, plutôt qu'un personnage historique; les Athéniens, jaloux de la gloire de l'Hercule dorien, voulurent lui opposer un héros dont les actions fussent tout aussi éclatantes. Mais peu nous importent les noms de Thésée et d'Hercule, ce sont les faits sociaux révélés par les mythes qui seuls nous intéressent. Applaudissons donc aux exploits de Thésée contre Sinnis, Seiron, Procruste, qui tous se rendaient coupables de violences contre les étrangers (3). Thésée et Hercule infligeaient aux brigands les mêmes supplices que ceux-ci destinaient aux étrangers : si jamais le talion pouvait être légitime, il le serait contre ces hommes de violence qui avaient imaginé mille tourment pour faire souffrir leurs victimes.

§ 5. *Piraterie. La guerre. Traitement des vaincus. Cruauté des mœurs héroïques.*

Il fallut des travaux herculéens pour établir quelque ordre au milieu d'un monde livré aux emportements de la force. Dans l'intérieur des cités, la justice prit la place de la violence, mais les héros ne songèrent pas à étendre leur action au-delà des limites de ces petites associations. Dans les relations des peuples, le droit du plus fort régnait toujours; le brigandage réprimé par les lois dans chaque état s'empara des mers. Les poèmes d'Homère nous montrent les mers couvertes de pirates (4). Peintre fidèle des mœurs héroïques, le poète n'attache aucune idée déshonorante au

(1) *Diodor.* IV, 3 seqq. *Apollodor.* Bibl. II, 3, 3 seqq.

(2) *Plutarch.* *Thes.* c. 6.

(3) *Plutarch.* *Thes.* 3. 10. *Diodor.* IV, 59. *Apollod.* III, 16, 1. 2.

(4) *Odyss.* XV, 333. 425; XVII, 125. *Hymn. in Apoll.* 453 seqq. Cf. *Wachsmuth*, *Jus gentium*, p. 45, note 4.

brigandage maritime. Télémaque et Mentor arrivent à Pylos; le vieux Nestor leur prodigue tous les soins de l'hospitalité; quand ses hôtes se sont rassasiés par une abondante nourriture, il s'informe de leur sort : « Étrangers, qui êtes-vous? d'où venez-vous » à travers les plaines humides? est-ce pour quelque affaire ou » parcourez-vous les mers au hasard, comme des pirates qui errent » sans cesse en exposant leur vie et en portant le ravage chez des » peuples étrangers? » (1) La piraterie était un exercice de la vertu héroïque, elle conduisait à la gloire (2). Les campagnes ravagées, les hommes égorgés, les femmes et les enfants enlevés, tels étaient les exploits des héros. Les malheureux habitants des côtes ne trouvèrent d'autre moyen de se mettre à l'abri de la violence que de s'éloigner de la mer; toutes les anciennes villes étaient bâties sur des hauteurs éloignées des rivages (3).

Pourquoi la piraterie réprouvée aujourd'hui comme un crime, était-elle honorée dans les temps héroïques? L'homme était un ennemi pour l'homme, et contre l'ennemi tout est licite; la dévastation, l'enlèvement des personnes et des biens n'était plus un brigandage, c'était le droit naturel du vainqueur. La piraterie n'était en effet qu'une des faces de la guerre; elles avaient tant de rapport, qu'il est difficile de les distinguer. A une époque plus

(1) *Odyss.* III, 71-74 (trad. de Baresté et Montbel). Apollon adresse la même question aux Crétois qu'il appelle à garder son temple (*Hymn. in Apoll.* 453 seqq.) Comparez *Odyss.* IX, 252 seqq.

(2) *Thucyd.* I, 5. Les aventures des dieux et des déesses sont souvent la suite d'un enlèvement pratiqué par les corsaires. Une des plus agréables fictions de ce genre fait le sujet de l'hymne à Bacchus. Le fils de Sémélé paraît sur un promontoire, tel qu'un jeune héros à la force de l'âge. Tout-à-coup des pirates s'avancent rapidement à travers les flots, ils s'élancent sur Bacchus et le conduisent dans leur navire. Mais les liens dont ils le chargent tombent de ses mains et de ses pieds; le dieu regarde les nautonniers avec un doux sourire et s'assied auprès d'eux. Le pilote engage ses compagnons à remettre à terre leur puissant prisonnier, mais le maître du navire veut retenir sa proie; des prodiges étonnants éclatent; un vin odorant coule au sein du navire; le dieu, lion terrible, s'élanche sur le maître du vaisseau; les matelots, saisis de crainte, se précipitent dans la mer et sont changés en dauphins; au pilote le dieu de la joie promet une vie heureuse.

(3) *Thucyd.* I, 7.

avancée, la guerre a pour objet la conquête, l'agrandissement de la domination du vainqueur. Dans les siècles héroïques, on voit à peine une trace de conquête; les hostilités se passent en brigandages; lorsqu'elles prennent un caractère plus prononcé, elles tendent à l'extermination des vaincus; après la prise de Troie, les Grecs ne songent pas à s'emparer du royaume de Priam, la ville est détruite, les habitants sont tués ou emmenés en esclavage, le sol maudit (1). Comparée aux guerres des siècles héroïques la conquête, si décriée par les philosophes, est un véritable progrès; elle intéresse le vainqueur à la conservation du vaincu, elle transforme les combats à mort des sauvages en luttes d'ambition qui deviennent profitables à l'humanité. La condition des vaincus s'améliore à mesure que l'idée de conquête se perfectionne; le conquérant commence par épargner leur vie, il finit par respecter leur liberté, et par les associer à ses propres destinées. Le sort des vaincus dans les temps héroïques est bien plus déplorable.

La servitude, seule humanité que connaît l'antiquité, ne profitait qu'aux femmes et aux enfants; les hommes périssaient. Dans l'emportement de la passion, le vainqueur sacrifiait parfois les prisonniers. Achille immole douze Troyens sur le bûcher de Patrocle (2). Ces affreux sacrifices se reproduisirent encore dans les temps historiques (3); cependant ils répugnaient à l'humanité des Hellènes; l'action d'Achille apparaît plutôt comme un effet de la passion que comme une pratique habituelle. Mais dans la fureur des combats, le vainqueur accordait rarement la vie aux supplications du vaincu. Adraste tombé au pouvoir de Ménélas embrasse ses genoux et implore la vie, en lui promettant une magnifique rançon; le cœur du héros grec est touché, mais Agamemnon accourt et menaçant il s'écrie : « Homme faible, o Ménélas ! pourquoi prends-tu tant de » soins de nos ennemis ? Certes, tu reçus dans ta maison de si » grands bienfaits des Troyens ! Que nul d'entre eux n'échappe à

(1) *Strab.* XIII, p. 414, ed. Casaub. Cf. *Iliad.* IX, 538 seqq.; I, 367; XXII, 64; VI, 58.

(2) *Iliad.* XVIII, 318 seqq., 336 seq.; XXIII, 175 seq.

(3) *Benj. Constant*, De la Religion, XI, 2. *Real Encyclopaedie der Alterthumswissenschaft*, v<sup>o</sup> Sacrificium, t. VI, p. 651 et suiv.

» la mort, pas même l'enfant porté dans le sein de sa mère. Qu'ils  
 » périssent tous dans les plaines d'Ilion, sans sépulture, auéantis  
 » pour jamais. » Le poète ajoute que par ses justes reproches,  
 Agamemnon changea les sentiments de son frère qui de sa main  
 repousse le Troyen suppliant. Agamemnon plonge sa lance dans  
 le flanc du malheureux Adraste (1).

Nous voilà loin de cet esprit chevaleresque que les admirateurs  
 de l'âge héroïque supposaient aux guerriers. Ce qui caractérise  
 les héros d'Homère, c'est l'exaltation de la force brutale; mais rien  
 de moins noble, de moins généreux que leurs sentiments et leurs  
 actions. La barbarie des héros grecs se montre surtout dans les  
 outrages qu'ils prodiguaient aux vaincus, marque certaine d'une  
 absence complète de sentiments humains. Écoutez les transports  
 de joie de Patrocle, lorsqu'il voit tomber de son char Cébryon, fils  
 de Priam : « Grands dieux, s'écrie-t-il, que ce guerrier est agile  
 » et qu'il plonge facilement ! Ah ! s'il se trouvait dans une mer  
 » poissonneuse il pourrait rassasier un grand nombre de convives  
 » en s'élançant de son navire et en cherchant des huîtres, même  
 » pendant une tempête. Comme du haut de son char il a plongé  
 » dans la campagne ! Il y a donc aussi parmi les Troyens des plon-  
 » geurs habiles » (2). La mort même de l'ennemi ne satisfaisait pas  
 le cruel vainqueur, il mutilait le cadavre, il se parait de ses dé-  
 pouilles, semblable au sauvage sanguinaire, plutôt qu'au guerrier  
 généreux (3). Les hommes ont toujours attaché une importance  
 religieuse à la sépulture des morts : outrager les cadavres, c'est  
 pour ainsi dire insulter au créateur. Les héros d'Homère sont  
 prodigues de ces insultes; dès le début de l'Iliade, le poète pour  
 faire connaître son héros, dit qu'il précipita dans les enfers les

(1) *Iliad.* VI, 45 seqq. Comparez l'admirable épisode de Lycaon et d'Achille. *Iliad.* XXI, 64 seqq.

(2) *Iliad.* XVI, 742 seqq. Cf. XIII, 363 seqq. XXI, 122 seqq.

(3) Ajax, pour venger la mort d'Amphimaque, coupe la tête d'un chef troyen, la lance à travers les deux armées en la faisant tourner comme une balle : la tête va sur la poussière rouler jusqu'aux pieds d'Hector (*Iliad.* XIII, 203 seqq.) Agamemnon tue Hippoloque et de son glaive lui coupe les mains et tranche la tête qu'il fait rouler comme un mortier de pierre au milieu des combattants (*Iliad.* XI, 143-147. Cf. XVII, 34 seqq.)

âmes courageuses d'une foule de guerriers, et fit de leurs corps la proie des chiens et des vautours. Tout ce que les mœurs héroïques avaient de cruauté semble se concentrer dans la conduite d'Achille. Après la mort de Patrocle, il ne respire que le sang et le carnage (1). Hector pressent que la mort l'attend, il voudrait mettre son corps à l'abri des outrages; il propose un traité à son redoutable rival; Achille lui répond qu'il ne peut pas plus y avoir d'amitié entre eux qu'entre les lions et les hommes, les agneaux et les loups (2). Hector succombe; il supplie son vainqueur de rendre son corps à sa patrie, « afin que les Troyens et les Troyennes lui élèvent un bûcher et lui rendent les honneurs dus aux » morts. » La réponse d'Achille semble sortir de la bouche d'un sauvage : « Misérable, cesse de me supplier... Que ne puis-je avoir » la force et le courage de dévorer tes chairs sanglantes pour me » venger de tous les maux que tu m'as faits! Non, jamais personne » n'éloignera de ta tête les chiens cruels, non, lors même que tes » parents m'apporteraient dix et vingt fois le prix de ta rançon et » me promettaient de nouveaux présents, lors même que Priam » voudrait te racheter au prix de l'or, non ta mère ne pleurera pas » son fils sur un lit funèbre; mais les chiens et les vautours te dévoreront tout entier » (3). Hector meurt, Achille accable le cadavre d'outrages, il le traîne dans la poussière, devant les murs de Troie (4). La mort du vaillant guerrier fut suivie de la ruine de sa patrie; le sac de Troie offrit toutes les horreurs dont se souillaient habituellement des vainqueurs avides de carnage. L'enfance ni la vieillesse ne trouvèrent grâce. « Astyanax fut précipité du haut de » ces remparts d'où sa mère lui avait montré si souvent Hector » combattant pour son fils et pour le royaume de ses pères » (5). Priam fut tué aux pieds de l'autel par le fils d'Achille (6). Cassandre qui avait si souvent épouvanté les Troyens par ses sinistres

(1) *Iliad.* XIX, 213 seq.

(2) *Iliad.* XXII, 254 seqq.

(3) *Iliad.* XXII, 337 seqq.

(4) *Iliad.* XXII, 395 seqq.

(5) *Ovid.* *Metam.* XIII, 415 seqq.

(6) *Virgil.* *Aeneid.* II, 506 seqq.

prophéties, embrassait une statue de Minerve; l'audacieux Ajax s'en arracha avec une telle violence que la statue elle-même céda à ses efforts (1). La crainte des dieux était un frein insuffisant pour dompter les fougueuses passions de ces hommes de violence. Comment s'en étonner quand on voit les dieux eux-mêmes partager les mauvais penchants des hommes!

§ 4. *La religion, premier principe d'humanité.*

Les dieux, assemblés dans l'Olympe, abaissent leurs regards sur la ville de Troie. Les Grecs et les Troyens avaient remis aux chances d'un combat entre Pâris et Ménélas, la décision de leurs différends. Ménélas était vainqueur, la lutte était terminée. Jupiter demande qu'elle est la volonté des dieux : « rallumeront-ils une guerre terrible et de funestes discordes ou bien feront-ils naître l'amitié entre les deux peuples » ? Le père des dieux ne songeait pas à sauver Troie d'une ruine inévitable, il voulait irriter Junon par ses paroles blessantes. Son irascible épouse laisse éclater sa haine contre les Troyens ; Jupiter raille l'acharnement qu'elle met à renverser la ville d'Ilium : « Pour assouvir sa colère, il lui faudrait dévorer vivants Priam, ses fils et tous les Troyens ». Cependant le père des dieux a l'air de céder à ses exigences, mais il le fait à regret, « parce que Troie, parmi toutes les villes a toujours été chère à son cœur ». Il demande en compensation que Junon n'arrête point sa vengeance, lorsqu'il désirera détruire une ville où seront nés des mortels qu'elle aime. Junon n'hésite pas à lui abandonner les villes qu'elle chérit entre toutes; mais il y avait un obstacle à ses vœux, le traité des Grecs et des Troyens. Le moyen qu'elle suggère pour rallumer les hostilités est digne de dieux adorés par des hommes de ruse et de violence : « Ordonne à l'instant à Minerve de se rendre au milieu des deux armées et d'engager les Troyens à rompre la foi des serments, en attaquant les premiers les Achéens ». Jupiter approuve cet avis, il excite encore l'ardeur de Minerve. La déesse exécute ces ordres, et le

(1) *Cycl. fragm.*, ed. Didot, p. 584.

traité est violé sous l'inspiration de ces mêmes dieux qui avaient été invoqués pour punir les infracteurs (1).

La conduite des dieux pendant la guerre de Troie est toujours en harmonie avec ces sentiments. Ce n'est pas la justice, mais la passion qui les pousse à favoriser les Grecs ou les Troyens. La guerre est pour Jupiter un spectacle auquel il se plaît, sans se soucier du sort des combattants. Il permet aux dieux de descendre sur la terre et de favoriser selon leurs désirs l'une des deux armées; quant à lui, il reste sur le sommet de l'Olympe, il se réjouit en contemplant la bataille (2); son cœur tressaille de joie quand il voit tous les dieux livrés à la discorde (3). Les plus implacables ennemis de Troie étaient Minerve et Junon (4). Quelle était la cause de cette haine profonde? C'est que Pâris donna le prix de la beauté à Vénus; c'est pour une injure particulière qu'elles poursuivaient avec tant d'acharnement la ruine de Priam et de son peuple (5). La vengeance des dieux comme celle des hommes ne fut assouvie que lorsque la ville de Troie fut détruite. Virgile les représente, prenant une part active à l'œuvre de destruction (6).

Cependant il y avait dans ces dieux d'Homère, livrés en apparence à toutes les passions humaines, un germe de sentiments plus nobles, qui en se développant, introduisirent un peu d'humanité dans les sanglantes querelles des peuples. La guerre avait ses représentants dans l'Olympe, Mars et Minerve. Mars était le dieu de la force brutale, vrai symbole d'un âge de violence; insatiable de combats (7), il se nourrit du sang des guerriers qui tombent dans les batailles (8); la crainte et la discorde sont les sœurs et les compagnes de l'homicide dieu de la guerre (9), la terreur est sa

(1) *Iliad.* IV, 1 seqq.

(2) *Iliad.* XX, 22 seqq.

(3) *Iliad.* XXI, 335 seqq.

(4) *Iliad.* VIII, 376 seqq.; XX, 312 seqq.

(5) *Iliad.* XXIV, 23 seqq.

(6) *Virg. Aeneid.* II, 608 seqq.

(7) *Iliad.* V, 863.

(8) *Iliad.* V, 288 et passim.

(9) *Iliad.* IV, 440.



filles chéries (1), il ne connaît, il ne respecte aucune loi (2); il est odieux aux immortels comme aux hommes. « De tous les habitants » de l'Olympe, lui dit Jupiter, c'est toi que je hais le plus. Tu n'aimes que la discorde, la guerre et les combats... Si tu devais le jour à un autre dieu, dès longtemps tu serais précipité dans des abîmes plus profonds encore que ceux où j'ai précipité les Titans » (3). Minerve est aussi déesse de la guerre, mais elle en représente l'élément intellectuel; et de même que l'intelligence est destinée à l'emporter sur la force brutale, de même Minerve est supérieure à Mars. Le terrible dieu de la guerre veut prendre part aux luttes des Grecs et des Troyens, pour venger la mort de son fils; Minerve lui arrache les armes, en le traitant de divinité furieuse et insensée, dénuée de raison et de honte (4); dans le célèbre combat des immortels, Mars tombe sous les coups de Minerve (5). Dès que l'élément intellectuel l'emporte dans les combats, l'humanité s'y introduit également; la raison se refuse à concevoir la guerre comme une œuvre de destruction, un but moral peut seul la légitimer. Ces idées ne dominent pas encore dans la conception de Minerve, mais elles y sont en germe. Mars est le *destructeur des cités* (6), Minerve est la *protectrice des villes* (7). Ce caractère pacifique se développa encore avec le progrès des mœurs. Dans le vingt-quatrième chant de l'Odyssée, qui d'après les interprètes appartient à une époque plus moderne que les poèmes d'Homère, Minerve intervient pour mettre un terme à la lutte d'Ulysse et des prétendants. Ulysse veut poursuivre ses ennemis; Minerve le menace de la colère de Jupiter, sous ses auspices s'élèvent entre les deux partis les gages sacrés de la paix (8). L'humanité de

(1) *Iliad.* XIII, 299.

(2) *Iliad.* V, 761.

(3) *Iliad.* V, 888 seqq.

(4) *Iliad.* XV, 121 seqq.

(5) *Iliad.* XXI, 391 seqq.

(6) Πτολιπόροτος. *Iliad.* V, 333.

(7) Ἐρυσίπολις. *Iliad.* VI, 305.

(8) *Odyss.* XXIV, 539 seqq. Minerve finit par devenir une déesse pacifique (εἰρηνοφόρος); les artistes la représentèrent sans lance. *Crenzer*, *Symbolik*, t. III, p. 414.

Minerve se révèle encore dans une tradition conservée par Apollodore. La déesse de la guerre avait destiné l'immortalité à Tydée; elle l'en jugea indigne lorsque le héros poussa la férocité jusqu'à dévorer la cervelle de son ennemi (1).

Le progrès des idées se manifeste dans la conception des dieux. Quand le caractère des divinités s'épure et s'élève, c'est une marque certaine que les mœurs des hommes s'humanisent. Ces germes d'humanité se montrent déjà dans l'âge héroïque. Deux héros ou plutôt deux races se disputaient la gloire d'avoir dépouillé les hostilités de ce qu'elles avaient de plus sauvage, en rendant les morts aux ennemis. La tradition la plus accréditée l'attribue à Hércule (2). Athènes revendiquait cet honneur pour Thésée; ses poètes célébrèrent à l'envi ce haut fait de leur héros, qui s'accordait si bien avec la prétention de la cité de Minerve à l'humanité (3). Le respect de la nature humaine qui inspira Hércule et Thésée, eut de la peine à pénétrer dans les mœurs. Quand la cruelle passion de la vengeance n'était pas en jeu, les Grecs et les Troyens consentaient « à suspendre l'effroyable tumulte » de la guerre, jusqu'à ce que les ennemis eussent brûlé leurs « morts » (4); mais lorsqu'un héros renommé succombait, le vainqueur croyait sa gloire intéressée à ne pas abandonner le corps aux vaincus. Cependant l'humanité se fit jour même au milieu de ces passions brutales. Hector provoque le plus vaillant des Grecs; il propose comme loi du combat de rendre le corps du vaincu à sa patrie, afin que les honneurs de la sépulture lui soient accordés (5). Ajax se présente; les deux guerriers combattent jusqu'à la nuit, alors les hérauts les séparent, mais avant de retourner dans la cité de Priam, Hector dit à Ajax : « Faisons-nous l'un à l'autre de » riches présents, afin que les Troyens et les Achéens puissent se » dire : Ajax et Hector combattirent, animés d'une rage meurtrière,

(1) *Apollodor.* III, 6, 8.

(2) *Plutarch.* *Thess.* 23. *Aelian.* V. II. XII. 27.

(3) *Plutarch.* *ib.* *Apollodor.* III, 7, 1. *Stat.* *Theb.* XII, 294 seqq.

(4) *Iliad.* VII, 375-377, 408-410.

(5) *Iliad.* VII, 76 seqq.

» mais ils se séparèrent unis par l'amitié » (1). Ce dernier trait rappelle les mœurs chevaleresques ; mais la barbarie était encore bien puissante, puisqu'il fallait une convention pour empêcher le vainqueur d'assouvir une ignoble vengeance sur le cadavre du vaincu. Cette convention n'était pas toujours agréée ; Achille refusa aux supplications d'Hector la faveur de la sépulture ; alors les dieux émus de pitié engagent Mercure à enlever Hector ; ce conseil est approuvé par tous les immortels, sauf par les divinités que leur haine pour la ville de Troie égarait. Mais Jupiter veut qu'Achille lui-même rende le cadavre à Priam ; il charge Thétis de porter ses ordres au héros grec (2).

Qu'un dissentiment se soit élevé parmi les dieux sur la réprobation de la conduite d'Achille ; que parmi les divinités dont la mort d'Hector n'a pas désarmé la colère se trouve Minerve elle-même, c'est un témoignage éclatant de la férocité des mœurs héroïques ; les hommes prêtaient leurs sentiments aux dieux, et la vengeance était la plus violente de leurs passions. Mais lorsque les dieux ne sont pas avenglés par le désir de se venger, ils reprennent leur supériorité sur les hommes : pris dans leur ensemble ils ont une moralité plus élevée. La piraterie donne la gloire aux héros ; mais les victimes de leurs brigandages en appellent à la justice divine ; ils ne peuvent croire que les immortels chérissent les actions impies (3). Dans la guerre, tout moyen de nuire à l'ennemi avait longtemps été considéré comme légitime ; les traditions sur Hercule s'accordaient à attribuer au héros idéal l'usage des flèches empoisonnées (4). Dans les poèmes d'Homère, ces armes, dignes d'un peuple sauvage, ne sont pas encore réprochées par la conscience générale ; mais déjà la crainte d'offenser les dieux engage un prince à refuser à Ulysse le poison mortel que le roi d'Ithaque lui demandait pour imprégner ses flèches (5). Le respect des dieux commence à adoucir les horreurs de la guerre, en mettant

(1) *Iliad.* VII, 299 seqq.

(2) *Iliad.* XXIV, 23 seqq., 107 seqq.

(3) *Odyss.* XIV, 33 seqq.

(4) *Apollodor.* II, 5, 2.

(5) *Odyss.* I, 263.

à l'abri des violences les hommes et les choses sacrées (1). La protection des dieux ne s'étend pas encore au-delà de leurs sanctuaires, ils prennent eux-mêmes part aux combats, et la vie des hommes, quand ils ne leur sont pas attachés par des liens particuliers, leur importe peu. Cependant la religion hellénique est essentiellement humaine; le sang lui répugne, il souille, lors même qu'il a été versé dans un combat légitime. Hector couvert de poussière et de sang n'ose pas implorer Jupiter; on ne doit pas offrir de libation aux dieux avec des mains impures (2).

Les traités qui mettaient fin aux hostilités n'étaient le plus souvent que des trêves; cependant la religion chercha à en assurer l'observation. Déjà dans l'âge héroïque on avait senti le besoin d'entretenir quelques relations pacifiques, même entre ennemis; les hérauts servaient d'intermédiaires pour porter des propositions d'un camp à l'autre. Homère les appelle les ministres des dieux et des hommes (3); la religion leur imprima un caractère divin : ils étaient sacrés, inviolables (4). Des cérémonies religieuses présidaient à la conclusion des traités (5). Homère en a fait un tableau fidèle. Les hérauts rassemblent les gages des serments, mêlent le vin dans le cratère et répandent l'eau sur les mains des rois. Le fils d'Atrée coupe de la laine sur la tête des agneaux, et les hérauts la distribuent aux chefs des Troyens et des Grecs. Puis Agamemnon prie à haute voix, en élevant ses mains au ciel : « Jupiter, » notre père, toi qui règnes sur l'Ida, dieu glorieux et puissant,

(1) *Odyss.* IX, 197 seq. C'est pour avoir violé les saints asiles des dieux que des calamités sans nombre frappèrent les héros grecs après la ruine de Troie. La conduite sacrilège des vainqueurs d'Ilion ne fut qu'un délire de la passion, excitée par dix ans de combats; mais dans le cours ordinaire des hostilités, les temples étaient respectés; il y avait même certaines localités que la sainteté de leur culte mettait à l'abri de toutes les violences de la guerre. (*Brouwer*, Histoire de la civilisation de la Grèce pendant les siècles héroïques, t. II, p. 571).

(2) *Iliad.* VI, 266.

(3) *Iliad.* I, 334; VII, 274.

(4) *Iliad.* IV, 192. *Pollux* VIII, p. 159. Hercule osa outrager des ambassadeurs; cet attentat fut flétri comme un crime par la conscience nationale (*Pausan.* IX, 25, 4. *Apollod.* II, 4, 11).

(5) *Feith*, Antiq. Rom. IV, 17.

» Soleil qui vois, qui entends toutes choses; Fleuves, Terre, et  
 » vous, divinités qui dans les enfers, punissez après leur mort les  
 » hommes parjures, soyez nos témoins et maintenez nos serments  
 » fidèles ». Après cette prière, il égorge les agneaux, il les dépose  
 palpitants sur la terre. Tous, ensuite, puisant le vin dans le cra-  
 tère, font des libations aux dieux, et chacun des Grecs et des  
 Troyens prie en ces termes : « Grand et glorieux Jupiter, et vous  
 » tous, dieux immortels, quels que soient les premiers qui violent  
 » les traités, faites que leurs cervelles et celles de leurs enfants se  
 » répandent sur la terre comme ce vin (1) ». Dans un âge où régnait  
 le droit du plus fort, les hommes sentaient instinctivement que la  
 foi des serments était le seul lien de l'ordre social : aussi les dieux  
 eux-mêmes étaient punis de leurs parjures (2).

### § 5. *Tendances pacifiques de l'âge héroïque.*

La punition du parjure était une garantie insuffisante pour ré-  
 primer les passions d'un âge qui ne reconnaissait qu'un droit, la  
 force. Les dieux et les hommes se laissaient emporter par la soif  
 de la vengeance à violer la foi jurée. Ainsi les temps héroïques  
 nous présentent partout le spectacle de la lutte entre la barbarie  
 primitive et la civilisation naissante. La victoire n'est pas dou-  
 teuse. Déjà dans les poèmes homériques, la société n'est plus  
 exclusivement guerrière; la violence y domine à la vérité, mais  
 des mœurs plus douces s'y font jour, et des goûts pacifiques révè-  
 lent le caractère et la mission de la race hellénique.

On a comparé les Grecs aux peuples du Nord (5). Il y a des  
 traits de ressemblance entre les hardis corsaires de la Scandinavie  
 et les héros de la Grèce, qui eux aussi parcouraient les mers en  
 pirates. Mais le rapport entre les deux peuples n'est qu'apparent.  
 Quoique vivant dans un état permanent d'hostilités, les Grecs con-  
 sidèrent la guerre comme une calamité. Des populations entières  
 se livrent aux occupations de la paix, et ne connaissent les hor-

(1) *Iliad.* III, 263 seqq. Cf. XIX, 259 seq.

(2) *Hesiod.* *Theogon.* 784-795.

(3) *Bulwer*, *Altheus* I, §, p. 54 ed. Baudry.

reurs de la guerre que par les chants de leurs poètes (1). Il semble que sous le doux ciel de la Grèce les mœurs des hommes ne pouvaient rester longtemps dures et sauvages. Même chez les héros d'Homère le goût des travaux pacifiques est uni à l'amour des combats. Sur le bouclier d'Achille le poète représente des scènes de la vie champêtre à côté des images de la guerre (2). Les rois et les princes prennent part aux travaux des champs (3). Les Grecs quittaient avec peine ces paisibles occupations pour les glorieux travaux de Mars. Ulysse, simulant la fureur pour ne pas se rendre au siège de Troie, n'était pas une exception; cette action, qui aurait couvert de honte un homme du Nord, ne porta pas atteinte à la gloire du favori de Minerve. Les Grecs et les Troyens se réjouissent de la proposition d'un combat singulier entre Ménélas et Paris, dans l'espoir que leurs funestes dissensions auront une fin : ils ont hâte de quitter les rivages de Troie « pour retourner » dans leurs foyers où les femmes et les enfants languissent, attendant leur retour » (4). Cette lassitude de la guerre s'emparait parfois des chefs que l'amour de la gloire aurait dû soutenir dans leurs rudes travaux. Plus d'un héros partageait les sentiments qu'Achille exprima dans un moment de découragement : tout son désir est de posséder une femme et de jouir en paix des richesses qu'à recueillies son père : « Rien n'égale pour moi le prix de la » vie, ni toutes les richesses que possédait, dit-on, autrefois, » l'opulente Ilion, ... ni les trésors que renferme le temple d'Apol- » lon Pythien. On peut reprendre des troupeaux de bœufs et de » brebis, des trépieds magnifiques, des coursiers à la erinière d'or, » mais rien ne peut rappeler l'âme de l'homme, elle fuit sans re- » tour, quand le dernier soupir s'est échappé de nos lèvres » (5). Ces tendances pacifiques étaient encore plus marquées chez les

(1) Voir le tableau, un peu idéalisé, de la vie phéacienne. *Odyss.* VIII, 246 seqq.

(2) *Iliad.* XVIII, 559 seqq.

(3) *Odyss.* XXIV, 225 seqq. Cf. XVI, 140. *Iliad.* VI, 424. Cf. *Feith*, *Antiq. Homer.* IV, 1, 5.

(4) *Iliad.* II, 73 seq., 134-141, 142 seq., 149-163, 233-332.

(5) *Iliad.* IX, 398 seqq.

Troyens, Grecs aussi, mais plus civilisés déjà que leurs frères d'Europe. Les vaincus implorent la vie de leur vainqueur; les pères des héros qui succombent sur le champ de bataille, se consument dans les larmes et le chagrin (1).

Comparez ces mœurs douces jusqu'à la mollesse avec celles des Scandinaves. Une mort violente n'est pas pour eux un malheur, c'est le but de la vie; impatients de l'atteindre, ils s'élancent dans la mêlée, moins pour y vaincre que pour y périr. Le premier vœu qu'une mère forme pour son fils, c'est qu'il périsse en combattant (2). Quel est le bonheur qui attend le héros après la mort? Une éternité de luttes sanglantes; le Valhalla retentit du choc des lances et des épées; le sang ruisselle, le paradis est jonché de guerriers frappés d'un second trépas; mais leurs blessures se ferment, ils revivent pour recommencer une nouvelle vie de combats (3). Le palais d'Odin ne s'ouvre qu'aux guerriers morts avec courage sur le champ de bataille; les héros du Nord n'ont qu'une seule crainte, c'est de mourir d'une mort paisible; les portes du Valhalla restent fermées à ceux qui sortent pacifiquement de la vie, quelle qu'ait été leur bravoure; les guerriers qui n'ont pas eu le bonheur de trouver la mort dans les combats, la cherchent dans le suicide (4).

Voilà des mœurs guerrières, c'est la barbarie élevée jusqu'à l'héroïsme. Les héros d'Homère qui dans le séjour des ombres regrettent la vie, auraient passé pour des lâches dans le palais d'Odin. Ces tendances pacifiques de l'âge primitif des Grecs nous révèlent déjà leur mission. Ils ne sont pas destinés à devenir un peuple conquérant, c'est par les travaux de l'intelligence qu'ils doivent s'illustrer plus que par les exploits de la guerre. Nous trouverons également dans les relations internationales des temps héroïques, les éléments du futur droit des gens des cités grecques.

(1) *Iliad.* V, 156 seqq. III, 305 seqq. XXII, 408 seqq.

(2) *Solin.* c. 25.

(3) *Benj. Constant*, De la Religion IX, 7 (t. IV, p. 69, édit. de Bruxelles).

(4) *Mallet*, Introduction à l'histoire de Danemark, ch. IX.

§ 6. *Relations internationales. Hospitalité. Commerce. Les Argonautes.*

L'incapacité de concevoir une vaste association se manifeste chez les Grecs plus que chez tout autre peuple de l'antiquité : elle est frappante dans l'ordre religieux. Les dieux sont réunis en Olympe, c'est un grand pas fait hors de l'individualisme primitif, mais cette association n'empêche pas la division. Les dieux se partagent la terre, ils s'approprient certaines localités dans lesquelles on leur rend des honneurs particuliers (1). Le partage devint pour les immortels un sujet de dissensions et de guerres : ils se disputèrent la possession des plus beaux pays, en tâchant de séduire les habitants par des promesses et des bienfaits (2). Le dieu élu devenait le protecteur de la cité qui lui vouait un culte spécial; les guerres des peuples divisaient aussi les dieux. Pendant la guerre de Troie, l'Olympe est partagé en deux camps ennemis, les dieux mettent tour à tour en usage la ruse et la force pour obtenir un avantage sur leurs adversaires. Enfin Jupiter leur permet de prendre ouvertement part à la lutte. Lui seul reste neutre, il contemple la bataille du sommet de l'Olympe. Le père des dieux et des hommes a un caractère plus universel que les autres divinités; il donne la victoire à Achille, mais Hector aussi lui est cher (3). Il ne hait pas Patrocle, quoiqu'il aime Sarpédon (4); il s'intéresse également à Ajax et à Hector (5). Il est forcé d'abandonner Troie à son destin, mais il le fait à regret (6). Cependant Jupiter ne mérite pas le titre de Dieu de tous les Grecs et encore moins celui de tous les hommes. Ce ne sont pas des sen-

(1) *Apollodor.* III, 14 in.

(2) Voyez des exemples de ces luttes, entre Minerve et Neptune, au sujet d'Athènes (*Apollod.* III, 14, 1) et au sujet de Trézènes (*Pausan.* II, 30, 6); entre le Soleil et Neptune au sujet de Corinthe (*Pausan.* II, 1, 6), entre Junon et Neptune, au sujet de l'Argolide (*Pausan.* II, 15, 5).

(3) *Iliad.* VI, 318.

(4) *Iliad.* XVII, 270 seq.

(5) *Iliad.* VII, 280.

(6) *Iliad.* IV, 44 seqq.



timents d'un père qui inspirent le dieu suprême lorsque, pour satisfaire la colère d'Achille, il abandonne les Grecs au carnage; des passions individuelles déterminent ses actions, et l'emportent sur le bonheur de la généralité des hommes; il n'a pu soustraire à la mort Sarpédon, son fils; un combat acharné se livre entre les Grecs et les Troyens autour de son corps; pour le rendre plus affreux, Jupiter répand une nuit funeste sur les combattants (1).

Ainsi le père des dieux lui-même ne se dépoûille pas de l'individualisme qui est dans l'essence de la religion païenne. On en a cherché l'origine dans des influences locales, historiques (2). Il y a une cause plus profonde; ce sont les bornes de l'esprit humain qui commence par tout rapporter à un cercle étroit, avant de pouvoir généraliser. L'enfant comprend à peine les relations et les intérêts de la petite association où il a vu le jour; de même les peuples, dans l'enfance des sociétés n'étendent pas leurs regards au-delà de leur cité ou de leur tribu. Chaque individu a son dieu, chaque cité a le sien. L'Olympe est l'image des relations qui existent sur la terre. La langue grecque n'avait pas de nom qui embrassât toutes les populations de la race hellénique. L'état n'existait pas encore; dans la seule île des Phéaciens, treize chefs se partageaient l'empire (3); la même division régnait dans toute la Grèce. Parmi les grandes entreprises de Thésée, on considérait comme la plus étonnante le projet qu'il exécuta, de former un seul peuple de tous les habitants de l'Attique; jusque là ils étaient dispersés en plusieurs bourgs qui se faisaient la guerre les uns aux autres (4). Les états commençant à peine à se former, il ne pouvait pas y avoir de lien entre les populations grecques, elles n'avaient pas encore conscience de leur nationalité. Thucydide remarque qu'Homère n'emploie pas le mot de Barbare, et il en donne la raison, c'est que les Grecs ne s'étaient pas encore désignés eux-mêmes par un terme distinctif opposé à celui d'étranger (5).

(1) *Iliad.* XVI, 567 seq. Cf. 433.

(2) *Hermann*, Griech. Staatsalterth., t. II, p. 53-71.

(3) *Odyss.* VIII, 390 seq.

(4) *Plutarch.* Thes. 24.

(5) *Thucyd.* I, 3.

La Grèce ne parvint jamais à former un corps de nation; il y eut seulement quelques tentatives d'hégémonie : on voit poindre ce système dans les temps héroïques. Minos exerçait une espèce de suprématie maritime dans la mer hellénique (1); Agamemnon dut à sa puissance le commandement dans l'expédition de Troie (2). Cette guerre est, d'après Thucydide, la première entreprise pour laquelle les Grecs se soient réunis (3). Il n'y a pas dans toute l'histoire un événement qui ait acquis autant de célébrité que le siège de Troie; c'est à la poésie qu'Achille et Hector doivent leur gloire immortelle; les ruines mêmes d'Ilion ont péri (4), mais le génie du poète est plus fort que la puissance destructrice du temps. D'après la tradition, le serment des prétendants d'Hélène avait engagé les princes grecs à prendre le parti de Ménélas. Cette explication poétique ne satisfait pas toujours les Grecs. A l'époque où une lutte à mort s'engagea entre la race hellénique et les Perses, ces premières hostilités entre la Grèce et l'Asie furent considérées comme le prélude d'une guerre plus sérieuse (5). Dans cet ordre d'idées la guerre de Troie changea de caractère; on y vit le triomphe de l'Europe sur l'Orient (6); le chantre d'Énée, en adoptant cette opinion, lui donna l'autorité du génie (7). La philosophie de l'histoire a maintenu à la guerre de Troie la place que Virgile lui a assignée. Ce premier choc entre l'Orient et l'Occident a été un pas vers l'union des deux mondes, longtemps ennemis, mais

(1) *Thucyd.* I, 4.

(2) *Thucyd.* I, 9.

(3) *Thucyd.* I, 3.

(4) « Etiam periere ruinae. » *Lucan.* Pharsal. IX, 968 seq.

(5) Hérodote dit que les Perses attribuaient à la guerre de Troie la haine qu'ils portaient aux Grecs (*Herod.* I, 5); il fait remonter jusqu'aux temps mythologiques les hostilités des Grecs et des Asiatiques (*Herod.* I, 1-5). Lycophron a repris ces traditions et en a poursuivi le cours depuis l'enlèvement d'Io par les Phéniciens jusqu'à Alexandre le Grand (*Lycophr.*, v. 1291-1439).

(6) Hélène dit dans Euripide que par la ruine de Troie, la Grèce échappa à la domination des Barbares (*Troad.* v. 933 seq.) Grâce à Hélène. dit Isocrate, les Grecs ne sont pas les esclaves des Barbares (*Helenae laudatio*, n° 67).

(7) *Aeneid.* VII, 223-225.

dont la réconciliation est une nécessité pour l'harmonie du genre humain.

On a attribué à la guerre de Troie une grande influence sur le développement de l'esprit national des Grecs; dix années de combats sur une terre étrangère, des dangers partagés, une gloire commune, auraient dû, semble-t-il, faire des diverses tribus réunies sous un seul commandement un corps de nation (1). Mais l'histoire ne confirme pas ces conjectures. Les Grecs continuèrent à être divisés entre eux, ils se traitaient d'étrangers d'une cité à l'autre, et l'étranger était confondu avec l'ennemi. Pour l'étranger ou l'ennemi il n'y avait ni droit ni humanité : un drame d'Euripide en offre un témoignage affreux. Le roi des Thraces assassine le dernier fils d'Hécube pour s'emparer de son or; la malheureuse mère demande à Agamemnon qu'il venge cet assassinat et l'hospitalité violée; le grand roi répond qu'il n'ose, que l'armée regarde le Thrace comme son allié et Polydore comme son *ennemi* (2).

L'hospitalité était, comme on voit, une garantie peu efficace pour l'étranger, quand de mauvaises passions poussaient son hôte à violer ces devoirs sacrés. Et cependant de tous les peuples anciens les Grecs avaient l'idée la plus élevée des relations hospitalières (3). Il faut lire dans l'Odyssée les détails de l'hospitalité des temps primitifs (4) : on ne trouve dans aucun poète ancien un sentiment plus vif, plus délicat des devoirs envers l'hôte (5). L'étranger, dit Homère, est comme un frère pour tout homme à qui la plus légère compassion touche le cœur (6). La nécessité de trouver un appui à l'étranger, disposait aussi à offrir au voyageur les soins qu'on avait soi-même réclamés, ou dont on pouvait avoir besoin

(1) *Heeren*, Griechenland, 4<sup>e</sup> sect., p. 118 et suiv.

(2) *Eurip.* Hecub., v. 837-839.

(3) Sur l'hospitalité des temps héroïques v. *Feith*, Antiq. Homer. III, 12. 13; *Wachsmuth*, Jus gentium, p. 43 seq.

(4) *Odyss.* XIV in; XVII, 336-487.

(5) *Odyss.* XV, 74 seqq.

(6) *Odyss.* VIII, 346 seq. Cf. *Herod.* VII, 237. « L'hôte, dit Hérodote, est de tous les hommes celui qui se réjouit le plus des prospérités de son hôte. »

un jour (1). « Je n'ai point oublié, dit Thésée dans Sophocle, que » dans mon enfance je me trouvai sur une terre étrangère et qu'errant hors de ma patrie, je courus les plus grands périls; aussi » ne repousserai-je jamais celui qui demande l'hospitalité » (2). La religion donna sa sanction aux rapports que la nécessité ou la commisération avaient fait naître. Homère répète souvent que les étrangers et les pauvres viennent de Jupiter (3). Les dieux vengeaient la violation de l'hospitalité : Ménélas menace les Troyens du courroux de Jupiter; « il renversera un jour leur ville superbe, » parce que, sans avoir reçu aucune injure, ils ont enlevé son » épouse qui les reçut avec bienveillance » (4).

L'hospitalité avait la force des liens de famille; les droits et les devoirs qu'elle créait étaient héréditaires, comme ceux qui naissent du sang (5). La puissance de ces liaisons devait être bien grande, puisque le doux nom d'hôte faisait tomber les armes des mains des combattants. Glaucus et Diomède s'avancent au milieu des deux armées, brûlant de combattre; lorsqu'ils sont près l'un de l'autre, Diomède dit au Troyen qu'il ne l'a pas encore vu dans les combats; il lui demande quelle est sa patrie. « Pourquoi, répond » Glaucus, me demandes-tu quelle est mon origine? La naissance » des hommes est comme celle des feuilles. Le vent répand les » feuilles sur la terre, mais la forêt féconde en produit de nouvelles, quand la saison du printemps revient; ainsi naissent et » s'éteignent les races humaines. Cependant si tu veux savoir mon » origine, et celle de mes pères, écoute-moi. » Le récit de Glaucus apprend à Diomède que leurs aïeux ont été unis par les saints nœuds de l'hospitalité; rempli de joie, il enfonce sa lance dans la

(1) *Pollux*, Onomast. III, 60. ἰδιόξενος ὁ καταγωγῆς τε προνοούμενος καὶ τὰ ἄλλα συνδαιοκούμενος, τῶν ἕστων δὲ καὶ αὐτός, εἰ ποτε παρ' ἐκείνων ἔλθοι μεταλαμβάνων.

(2) *Oedip. Col.* 562-563.

(3) *Odys.* VI, 207 seq.; XIV, 508. La croyance que les dieux, semblables à des hôtes étrangers, parcouraient les villes pour connaître la violence ou la justice des hommes, augmentait le respect qu'on avait pour l'hôte (*Odys.* XVII, 483-487).

(4) *Iliad.* XIII, 620 seqq. Cf. III, 359 seqq.

(5) *Odys.* I, 137; XV, 197.

terre et adresse à son adversaire ces douces paroles : « ... Ainsi donc » je suis pour toi dans Argos un hôte chéri, comme tu le seras » pour moi dans la Lycie, quand j'irai parmi ces peuples. Évitions » que nos lances se rencontrent même dans la mêlée... Échangeons » nos armes, pour que tous apprennent combien nous honorons » cette hospitalité qui jadis unissait nos pères ». Tous deux à ces mots, s'élançant de leurs chars, se prennent la main et se jurent une foi constante (1).

Si nous jugions l'antique hospitalité d'après ce magnifique épisode, nous serions tentés d'y voir une protection efficace de la faiblesse de l'étranger; mais la réalité était loin de répondre à l'idéal du poëte. Les poëmes d'Homère nous montrent eux-mêmes les mœurs hospitalières luttant avec la barbarie primitive. Tous les peuples n'étaient pas amis de l'étranger; quand Homère veut caractériser des peuples civilisés, il dit qu'ils sont hospitaliers, que leur âme respecte les dieux; mais à leur côté il y a aussi des peuples cruels, sauvages, sans justice (2). Si les palais des héros étaient toujours ouverts à l'étranger, n'y avait-il pas des princes ou des brigands fameux par les cruautés qu'ils exerçaient à l'égard des malheureux voyageurs (3)? Même les peuples humains témoignaient de l'éloignement pour les étrangers : les Phéaciens « accueillaient sans bienveillance ceux qui venaient des pays lointains » (4). C'est seulement dans les palais des princes qu'Ulysse est reçu avec les soins qui ne faisaient jamais défaut aux illustres voyageurs. Cette hospitalité qui nous apparaît sous des couleurs si séduisantes était un fait rare. Les étrangers qui figurent comme hôtes dans les poëmes d'Homère appartiennent aux premières ou aux dernières classes de la société; ce sont ou des héros ou des mendiants (5).

(1) *Iliad.* VI, 119-236.

(2) *Odyss.* VIII, 573 seq.; IX, 173 seq.; XIII, 200-203.

(3) Sinnis, Scyron, Procruste, Echétus, Antée sont fameux pour leur barbarie. *Apollod.* II, 5, 11.

(4) *Odyss.* XVII, 15 seqq., 30 seqq.

(5) Encore ces derniers n'étaient-ils pas toujours bien reçus. Les pauvres voyageurs étaient obligés de se réfugier dans un de ces édifices publics qui servaient de lieu de réunion aux habitants sociables de la

Les suppliants étaient placés sous la protection spéciale de Jupiter (1); dans les sociétés où l'ordre et la justice sont assurés, le droit d'asile serait le plus grand des abus; mais dans un âge où règne le droit du plus fort, l'étranger qui fuyait la poursuite de ses ennemis, était un malheureux plutôt qu'un coupable. Les artisans, les prophètes, les descendants d'Esclape et des mortels inspirés des dieux, dont les chants faisaient les délices des héros, jouissaient également des bienfaits de l'hospitalité (2). Mais la classe la plus nombreuse des voyageurs, les marchands, ne furent pas homme hôtes; ils ne quittaient guère leurs vaisseaux que pour étaler leurs marchandises (3); pirates autant que trafiquants, comment les aurait-on reçus sous le toit hospitalier?

L'hospitalité de l'âge héroïque était insuffisante pour entretenir entre les peuples des rapports nombreux et réguliers. On commençait à peine à sentir l'utilité des relations pacifiques. Il y avait quelques peuples commerçants, les Phéaciens (4), les Crétois (5); les princes prenaient parfois une part directe au trafic (6). Mais le commerce était peu estimé, même chez les peuples qui s'y livraient. Ulysse subit des outrages publics dans le palais d'Aleinoüs, parce qu'il semble reculer devant les jeux qui demandent de la force et du courage; on le compare à un homme possédant de beaux navires, ne s'occupant que de trafic, ne pensant qu'à ses cargaisons et ne sachant veiller que sur des marchandises ramassées avec avidité (7). Quel était donc le commerce des peuples navigateurs? Ulysse exprime avec vérité les goûts de la race grecque dans le récit de ses aventures fictives qu'il fait à Eumée : « Avant que les

Grèce; si le froid de la nuit leur faisait désirer un abri plus chaud, ils devaient le chercher dans les forges; c'est là que l'impudente Mélantho renvoie Ulysse qu'elle prend pour un mendiant (*Odyss.* XVIII, 328 seq. Comparez le commentaire d'Eustathe, p. 1848, l. 60).

(1) *Odyss.* VII, 165, 181; IX, 270.

(2) *Odyss.* XVII, 383 seqq.

(3) *Odyss.* XV, 415 seqq.

(4) *Odyss.* VII, 34-36.

(5) *Thucyd.* I, 4. Cf. *Odyss.* XIV, 248 seqq.

(6) *Odyss.* I, 184 seqq.

(7) *Odyss.* VIII, 158 seqq.

» fils des Achéens partissent pour Ilion, je conduisis neuf fois sur  
 » de rapides navires des guerriers chez des peuples étrangers, et  
 » je rapportai toujours des biens en abondance. Je prenais d'abord  
 » la meilleure part du butin et par le sort j'en obtenais d'autres.  
 » Ainsi j'accrus promptement l'opulence de ma maison et je devins,  
 » parmi les Crétois, un citoyen puissant et considéré » (1). Cependant la civilisation naissante rendait les habitants de la Grèce avides des objets de luxe travaillés par des peuples industrieux; mais ce n'étaient pas des vaisseaux grecs qui allaient chercher à Sidon les vases précieux, les parures éclatantes; les Phéniciens venaient eux-mêmes les apporter aux Grecs (2). La navigation était si imparfaite que la première expédition contre Troie échoua, dit-on, parce que les pilotes avaient conduit la flotte sur les côtes de la Mysie au lieu de la diriger sur les rivages de Troie (3). Un voyage sur les côtes de l'Afrique, si rapprochées de la Grèce, paraissait du temps d'Homère, une entreprise fabuleuse. Ménélas employa huit ans à visiter l'île de Chypre, la Phénicie, l'Égypte et la Lybie; des pirates seuls, au risque de leur vie, allaient droit de l'île de Crète en Égypte (4). On considérait le retour de Ménélas des côtes de l'Afrique comme un miracle : « Les oiseaux mêmes ne pourraient y retourner dans l'espace d'une année, tant cette route est » longue et périlleuse » (5). La célèbre expédition des Argonautes est le témoignage le plus éclatant de la rareté et de l'imperfection des relations commerciales dans les siècles héroïques.

Il n'y a pas de tradition qui ait donné lieu à plus de systèmes contradictoires que le voyage des Argonautes. Strabon croyait qu'elle avait un fondement historique (6). L'explication du savant

(1) *Odyss.* XIV, 222 seqq.

(2) *Odyss.* XIV, 288; XV, 414. *Iliad.* XXIII, 742. Voir t. I, le livre des Phéniciens.

(3) *Strab.* I, p. 7, ed. Casaub.

(4) *Odyss.* III, 73; XIV, 245 seqq.

(5) *Odyss.* III, 318 seqq.

(6) Il explique la fable de la Toison d'or par l'usage où étaient les habitants de la Colchide de ramasser, par le moyen de peaux de mouton, l'or que roulaient certains torrents (*Strab.* I, 45, p. 30, ed. Casaub.) Cf. *Varro*, de re rust., II, 1.

géographe lui a attiré le reproche de manquer complètement du sens mythique (1). D'autres attribuaient aux Argonautes le dessein de purger la mer de pirates (2). Mais des savants modernes n'ont pas craint d'accuser les héros illustres de l'Argo, d'être eux-mêmes une troupe de pirates plus hardis que ceux qui infestaient habituellement les mers (3). Les théologiens ont vu dans les Argonautes une histoire biblique (4), les alchimistes ont rattaché leur expédition au mystère du grand œuvre (5). D'après les mythologues allemands, la tradition des Argonautes manifeste la tendance de l'imagination populaire vers un avenir inconnu qu'elle pressentait vaguement (6). Qui oserait ajouter de nouvelles conjectures à tant d'hypothèses? Nous nous en tiendrons à la lettre du mythe : il est certain que des récits populaires sur les dangers conçus par les premiers navigateurs, sur l'audace qu'il leur a fallu pour braver un élément immense, inconnu, se sont mêlés à la fable des Argonautes; ces récits, grossis d'âge en âge, peignent admirablement le monde primitif. On ne croyait pas qu'appuyés sur leurs seules forces, de faibles mortels eussent pu affronter l'Océan; le célèbre navire est construit avec l'aide de Minerve : une autre déesse guide les héros qui lui sont chers à travers les écueils; après leur retour, les Argonautes consacrent le navire à Neptune (7).

(1) « Alles Mythenverstandes entbehrend ». *O. Müller*, Orchomenos, p. 276.

(2) *Plutarch*. Thes. 19.

(3) *Pardessus*, Collection de lois maritimes. Introd., p. 26.

(4) V. la dissertation sur les Argonautes de l'abbé *Banier*, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. IX, p. 56.

(5) Les héros grecs auraient entrepris le voyage de la Colchide dans le dessein d'en rapporter un livre écrit sur des peaux de mouton, où était contenu le secret de faire de l'or. (*Banier*, *ib.*; *Goquet*, De l'origine des lois, t. IV, p. 244).

(6) *O. Müller*, Orchomenos, p. 260 : « Der tiefste Grund des Mythos ist hier wie ueberall nicht ein historisches Faktum, sondern ein ideales; die Sehnsucht des dichtenden Volkes noch einem Ungewussten und doch zugleich dunkel Bewussten. »

(7) *Apollodor*. Bibl. I, 9, 22 seqq. *Apollon*. Argon. I, 19, 111; IV 858 seqq. Les terreurs des premiers navigateurs ont eu un long retentissement dans l'antiquité. Homère a immortalisé Scylla et Charybde.



Un historien anglais rapporte à l'union des héros grecs pour enlever la toison d'or le commencement de la culture morale et intellectuelle dont il trouve le brillant développement dans l'âge héroïque (1). Il est difficile de préciser l'influence d'une expédition qui est presque tout entière du domaine de la fable. Un poète latin, prêtant aux temps héroïques les idées d'une civilisation plus avancée, attribue aux Argonautes la noble ambition d'unir les hommes par le négoce (2). Telle était en effet l'inspiration providentielle des premiers navigateurs; mais les pensées des hommes n'étaient pas à la hauteur des desseins de la Providence. L'âge héroïque ne pouvait pas concevoir une entreprise dont le but eût été d'associer les peuples : les Grecs vivaient encore dans un état d'isolement sauvage; l'expédition des Argonautes, comme celle de Troie, ne fut qu'un premier pas vers une association des tribus helléniques.

(1) *Gillies*, Histoire de l'ancienne Grèce, t. I, p. 49 et suiv., trad. fr. *Raoul Rochette* a vu dans l'établissement des Argonautes sur les rives du Pont Euxin une barrière contre l'invasion des Barbares du Nord de l'Asie (Histoire de l'établissement des colonies grecques, t. I, p. 20). Compar. *Clavier*, Histoire des premiers temps de la Grèce, t. I, p. 192.

(2) *Valer. Flacc.* Argon. I, 168, 246 seq.

## LIVRE II.

### L'INVASION DORIENNE.

---

Les temps héroïques étaient un état essentiellement transitoire, c'était l'enfance de la société; elle devait se développer et s'avancer vers de nouvelles destinées. L'expédition des héros contre Troie ne fut pas, comme le croyaient les anciens (1), le principe, mais l'occasion de leur ruine; elle épuisa les grandes familles; il suffit d'un choc extérieur pour renverser une société qui tombait d'elle-même. L'invasion des Doriens précipita le mouvement. Quelles furent les causes qui jetèrent les tribus guerrières du nord de la Grèce sur le midi? On l'ignore; peut-être cette invasion se rattachait à un de ces grands mouvements des peuples septentrionaux qui venaient au moment marqué par la volonté de Dieu renouveler la face du monde : elle fut pour la Grèce un événement aussi important que les migrations des Barbares pour l'Europe. La Grèce sortit de la conquête telle que nous la trouvons constituée dans les temps historiques. Nous avons dit que la Grèce bien qu'au fond une par le langage, l'origine, la religion, resta cependant divisée en une foule de républiques indépendantes, hostiles : l'invasion doriennne fut le principe de cette diversité et de cette unité.

Peu de conquêtes laissèrent des traces aussi profondes dans l'état des personnes que celle des Doriens. Une partie des populations conquises fut expulsée, acte d'une odieuse violence, qui tourna dans les desseins de Dieu à la gloire de la race hellénique et au bonheur de l'humanité, en répandant les germes de la civilisation grecque sur les côtes barbares. Les vaincus qui restèrent dans leur patrie cultivèrent pour les conquérants le sol, héritage de leurs ancêtres, les uns comme tributaires, les autres comme serfs. Ainsi le résultat de l'invasion doriennne fut de diviser les Grecs en

(1) *Thucyd.* I, 12.

vainqueurs et en vaincus; quoique de même race, les Doriens et les anciens habitants établis sur le même sol, n'avaient pas plus de rapports entre eux que des étrangers, des ennemis. Mais les vaincus se relevèrent de l'oppression et demandèrent à leur tour puissance et richesses. L'aristocratie l'emporta dans les cités où dominait l'élément dorien; la démocratie obtint l'empire dans les états où la population ionienne était prépondérante. Mais cette victoire ne fut pas définitive; aucune idée de transaction, d'harmonie ne présidant à l'organisation des cités, une lutte était le principe d'une lutte nouvelle, une réaction provoquait une nouvelle réaction. De convulsion en convulsion, la Grèce arriva à l'épuisement.

En voyant l'invasion doriennne conduire la Grèce à sa ruine, on serait tenté de maudire la conquête, et de regretter l'âge héroïque. Mais rappelons-nous que la division, la séparation étaient un élément essentiel du développement du génie hellénique; l'opposition des Doriens et des Ioniens, les luttes violentes de l'aristocratie et de la démocratie exaltèrent toutes les forces individuelles; au milieu des guerres civiles qui déchirèrent la Grèce, parurent les grands génies qui assurent une gloire immortelle à la race grecque. La conquête doriennne fut donc, comme tous les maux qui pèsent sur les hommes, une voie rude par laquelle la Providence conduit le genre humain à ses destinées. Il y avait d'ailleurs un élément d'unité dans le fait de la conquête. La guerre est en apparence une force aveugle, destructive, mais en réalité elle a exercé une immense puissance d'association : elle présida à la formation des états en Orient, elle réalisa l'union matérielle du monde ancien sous les lois de Rome; en Grèce, elle ne parvint pas à fonder l'unité politique; la mission réservée à la race grecque ne l'exigeait pas; mais elle créa entre les populations qui se constituèrent en républiques indépendantes sur le sol accidenté de la Grèce des liens suffisants pour leur inspirer le sentiment de la nationalité. La conscience de la nationalité semble naître chez les Grecs avec la conquête; jusque là ils n'avaient pas de nom qui les distinguât comme peuple, les conquérants firent prévaloir celui de leur tribu; tous les habitants de la Grèce portèrent avec orgueil le nom d'Hellènes, comme les habitants des Gaules adoptèrent celui de

leurs vainqueurs germaniques (1). La religion avait été dans l'âge héroïque un principe de division presque autant que d'unité; les Doriens imposèrent aux vaincus leur culte particulier, qui eut dès lors l'autorité d'une religion nationale (2). La sociabilité grecque ne concevait pas de culte sans fêtes; les jeux dans les temps primitifs n'étaient qu'accidentels, on les célébrait sur les tombes des héros, mais ils n'avaient pas de retentissement au-delà de l'étroite enceinte d'une tribu : il appartenait à la race guerrière des Doriens d'inaugurer des solennités où tout homme libre pouvait faire preuve de son habileté dans les exercices qui faisaient l'occupation principale des conquérants en temps de paix et les préparaient aux rudes travaux de la guerre (3). Enfin il y avait dans les institutions doriennes le germe d'une forme politique qui, s'il avait pu se développer, aurait fait de la Grèce une nation grande et forte; le conseil amphictyonique (4) fut la première ébauche du système de confédération qui est peut-être appelé à jouer un rôle considérable dans la constitution future de l'humanité.

## CHAPITRE I.

### LES VAINQUEURS ET LES VAINCUS.

Les conquérants doriens étaient en petit nombre; pour conserver leur force vis-à-vis de la masse des populations vaincues, ils se concentrèrent sur un seul point, la capitale de chaque état. La ville habitée par les conquérants était la seule cité, eux-seuls étaient citoyens, en possession exclusive du gouvernement (5). Le premier

(1) *Herod.*, I, 1; *Thucyd.* I, 2.

(2) V. infra liv. II, ch. 3, § 2.

(3) V. infra liv. II, ch. 3, § 3.

(4) V. infra liv. II, ch. 3, § 1.

(5) De là la signification du mot *πόλις*, qui indique une idée de pouvoir, de gouvernement; *πολίτης* signifie citoyen, c'est-à-dire, membre de la cité, du gouvernement (*Koutorga*, Essai sur l'organisation de la tribu dans l'antiquité, p. 38 et suiv.).

résultat de la conquête fut donc de constituer les vainqueurs en aristocratie. Cette aristocratie avait pour principe le droit du plus fort. Les conquérants s'en faisaient gloire. « Votre patrie, dit » Brasidas aux Péloponnésiens, n'est pas de celles où la multitude » l'emporte sur le petit nombre ; mais c'est chez vous le plus petit » nombre qui gouverne le plus grand, et il ne doit la puissance » dont il jouit qu'à sa supériorité dans les combats » (1). La fonction essentielle de cette aristocratie était la guerre ; c'est de là qu'elle reçut le nom de chevalerie. Les chevaliers, en possession de la force, jouissaient de tous les privilèges de la puissance ; ils étaient prêtres et juges (2).

Un des caractères distinctifs de la race conquérante, c'était son mépris pour tout espèce de travail matériel (3). La marque de la liberté était aux yeux des Doriens une vie de loisir sans bornes. La culture des terres, les arts mécaniques, étaient une occupation servile qu'ils abandonnaient aux vaincus. La condition de ceux-ci différait suivant qu'ils avaient obtenu un traité qui leur garantissait leur liberté personnelle ou qu'ils s'étaient soumis, recevant la vie comme une grâce du vainqueur. On parle de conventions par lesquelles les Spartiates auraient accordé aux habitants de la Laconie des droits égaux à ceux des vainqueurs (4). Les Doriens

(1) *Thucyd.* IV, 126. Un poëte crétois a exprimé avec naïveté les prétentions des conquérants doriens. « Ma grande richesse est ma lance ; mon » glaive et mon fort bouclier sont mes fidèles gardiens ; avec mes armes » je labouree, avec mes armes je moissonne, avec elles j'exprime le doux » jus de vin ; ce sont elles qui me donnent le droit d'être seigneur de mes » serfs. Ceux qui n'osent porter ni la lance, ni le glaive, ni le fidèle bou- » clier, tombent à mes pieds, me vénèrent comme leur maître et m'ado- » rent comme le grand roi. » (Cette chanson de table d'Hybrias nous a été conservée par *Athénée*, XV, 50. scol. XXIV).

(2) *Plutarch.* *Thes.*, c. 25 : γνώσκειν τὰ θεῖα καὶ παρέχειν ἄρχοντας ἀποδοῦς, καὶ νόμων διαπραχάλους εἶναι, καὶ ὕπτιων καὶ ἱερῶν ἐξηγητὰς. Comparez *Hermann*, *Griech. Staatsalterth.*, § 101.

(3) Un Spartiate se trouvait à Athènes un jour qu'on y rendait la justice ; il entendit parler d'un homme qu'on venait de condamner pour oisiveté. Montrez-moi, demande le Spartiate à ses voisins, où est cet homme qu'on punit d'avoir vécu en homme libre (*Plutarch.* *Lycurg* c. 24).

(4) Ἴσονόμους-μετέχοντας πολιτείας καὶ ἀρχείων. *Ephor.* *apud Strab.* VIII, p. 251, ed. Casaub.

consentirent à traiter avec les habitants primitifs pour ne pas courir les chances d'une lutte dans laquelle la masse des ennemis pouvait l'emporter sur le courage du petit nombre; mais lorsque les Achéens osaient résister, alors il ne pouvait plus être question de traité; le conquérant s'emparait des terres des vaincus et les faisait cultiver par les anciens propriétaires réduits à l'état de serfs. D'un autre côté, les traités conclus lors de l'invasion ne furent pas respectés par les barbares vainqueurs; une fois leur autorité reconnue, ils en abusèrent; des luttes longues et sanglantes s'élevèrent entre les Doriens et les habitants primitifs; ceux-ci succombèrent; leurs villes furent ruinées, eux-mêmes expulsés; ceux qui restèrent devinrent serfs, ou perdirent du moins l'isonomie, ne conservant que la liberté de leurs personnes (1).

Cette distinction entre les diverses classes des vaincus se retrouve dans la plupart des états fondés par la conquête (2); mais elle est surtout marquée à Sparte. Les conquérants s'établirent dans la cité de Sparte et prirent le nom de Spartiates; les Achéens auxquels la liberté personnelle fut laissée sont désignés sous le nom de Lacédémoniens, ou Périoeques; les vaincus réduits en servage et formant la masse de la population sont connus sous le nom d'Ilotes (3). La condition des Périoeques et des Ilotes nous donnera une idée exacte de l'influence de l'invasion doriennne sur l'état des personnes.

(1) Pausanias nous a conservé quelques détails de cette lutte qui fut surtout opiniâtre dans la Laconie (*Pausan.*, III, 2, 1; VII, 6, 2; XVIII, 3; III, 3, 1; III, 2, 6. *Herod.* IV, 143). La même lutte eut lieu dans d'autres états doriens (*Pausan.* IV, 3. Compar. *Wachsmuth*, *Hellenische Alterth.* § 33).

(2) *Wachsmuth*, § 43; *Hermann*, § 19.

(3) La distinction des races n'était pas partout aussi tranchée : on trouve des populations doriennes placées dans la condition de périoeques et d'ilotes. Mais cette observation faite par un historien anglais (*Grote*, *History of Greece*, t. II, p. 300 et suiv.), ne prouve rien contre le caractère violent de la conquête; car c'est par suite des guerres incessantes des Doriens entre eux, qu'une partie de la race conquérante partagea le sort des vaincus.

§ 1. *Les Périoques.*

Le nom des Périoques indique qu'ils habitaient la campagne (1); ils cultivaient les terres que le vainqueur leur avait laissées, avec l'obligation de payer une redevance qui était à la fois un profit pour le conquérant, et la reconnaissance du vasselage des vaineus; d'après le témoignage de Platon, cette charge n'était pas légère (2). Il est vrai que les Périoques avaient encore d'autres avantages; ceux qui habitaient les villes maritimes exerçaient le commerce, dont malgré son isolement Sparte n'a jamais pu se passer; les autres se livraient aux occupations mécaniques. Mais ce que nous considérons aujourd'hui comme un bienfait était chez les Doriens la marque d'une condition servile (3); c'est parce que les Lacédémoniens étaient assimilés à des esclaves, qu'il leur était permis de s'enrichir. Un savant historien dit que l'état des Périoques ne pouvait être considéré comme avilissant, puisqu'ils partageaient avec les Spartiates l'honneur de porter les armes (4); mais les serfs du moyen âge ne suivaient-ils pas la bannière de leur seigneur, et les Ilotes n'entouraient-ils pas leurs maîtres dans les combats? Cette prétendue distinction était une charge de plus et la plus lourde de toutes; les Spartiates étaient engagés dans des guerres continuelles; les malheureux Lacédémoniens devaient verser leur sang pour une cause et des intérêts qui n'étaient pas les leurs. Les Spartiates seuls constituaient la cité; les cent communes laconiennes étaient sujettes (5); leurs habitants trois fois plus nombreux que les Doriens (6) ne cessèrent pas de former une race distincte,

(1) Περίοικος, habitant autour; les conquérants habitent la cité, les vaincus autour de la cité (*Thucyd.* III, 16); on les désigne aussi sous le nom de χωρῆτης (*Aelian.* V. H., IX, 27), οἱ ἀπὸ τῆς χώρας (*Athen.* XV, 15). Comparez *O. Müller*, *Dorier*, t. II, p. 20, note 1.

(2) *Plat.* Alcib. I. p. 123 A : ὁ βασιλικὸς φόρος οὐκ ὀλίγος γίγνεται, ὅν τελοῦσιν οἱ Λακεδαιμόνιοι τοῖς βασιλεῦσι Cf. *Pausan.* IV, 14, 3.

(3) *Plutarch.* Lycurg., c. 24.

(4) *O. Müller*, *Die Dorier*, t. II, p. 20 et suiv.

(5) *O. Müller*, *Die Dorier*, t. II, 18-20.

(6) Müller compte 120,000 Périoques sur 36,000 Spartiates (*Die Dorier*, t. II, p. 41).

qui conserva même après la réunion de la Grèce sous l'empire romain, le nom d'Achéens (1) que portaient leurs ancêtres lors de l'invasion doriennne. Pour que les malheureux vaincus ne perdissent pas le souvenir de leur infériorité, on les obligeait, à la mort de chaque roi, de paraître à ses funérailles; ils ne connaissaient leur maître que par le tribut qu'ils lui payaient, cependant ils devaient se frapper le front, pousser des cris lamentables, et proclamer que le dernier mort des rois était le meilleur (2). Qu'après cela leur condition matérielle n'ait pas été trop dure, les profits qu'ils pouvaient tirer de l'agriculture ou de l'exercice des métiers, étaient-ils une compensation de la perte de l'indépendance nationale? Rien ne nous garantit même que leur sort ait été aussi tolérable que l'ingénieux mais partial historien de la race doriennne le suppose. Les outrages inouïs qui ont été prodigués aux Ilotes ont fait oublier les Périocques, mais quand nous voyons les Lacédémoniens se joindre aux insurrections de leurs malheureux compatriotes (3), il est permis de croire que la liberté personnelle promise aux Périocques n'était pas toujours respectée. Des communes laconiennes profitèrent comme les Ilotes du tremblement de terre qui faillit ruiner Sparte, pour secouer un joug auquel l'habitude n'avait rien ôté de sa première dureté (4). Après la bataille de Lenetres, il suffit aux Thébains de se montrer sur le territoire lacédémonien pour entraîner les Périocques à la défection (5). Mais les révoltes des classes serviles n'ont jamais été heureuses dans l'antiquité; elles n'ont servi qu'à aggraver leur sort, en augmentant la haine et la terreur des maîtres. Il fallut que de nouveaux conquérants vissent affranchir les malheureux Achéens d'un

(1) *Pausan.*, III, 22, 7.

(2) *Herod.* VI, 58. Les Spartiates et les Ilotes paraissaient aussi aux funérailles, mais les vainqueurs ne se confondaient pas avec les vaincus; *χωρὶς Σπαρτιητέων*, dit Hérodote.

(3) V. plus bas, p. 65 et suiv.

(4) *Thucyd.* I, 101.

(5) *Xenoph.* *Helen.* VI, 5, 25. 32. *Κελεύοντες, ἂν τι ἑξαπατῶντες φαίνονται, ἀποσφάττειν σφᾶς.* *Ibid.* VII, 2, 2: *ἀποστάντων μὲν πολλῶν περιοίκων.* Sur la haine que les Périocques aussi bien que les Ilotes portaient aux Spartiates, voyez *infra* p. 65, note 3.



asservissement séculaire : les Romains, intéressés à briser la puissance de la caste dominante, mirent les communes de la Laconie sous la protection de la ligue achéenne (1); le premier des Césars libéra définitivement dix-huit villes lacédémoniennes; l'historien grec qui rapporte ce fait, nous fait connaître quelle était la prétendue liberté dont jouissaient les Périoèques; Auguste, dit Pausanias, *affranchit* les Lacédémoniens de la *servitude* que les Spartiates exerçaient sur eux (2); ils prirent le nom significatif de *Lacédémoniens libres* (3).

## § 2. Les Serfs. Les Ilotes.

Telle était la condition des privilégiés parmi les vaincus. Bien au-dessous d'eux étaient les serfs. Le servage existait sous divers noms dans la plupart des états grecs (4), et surtout chez les populations doriennes. Un historien grec dit que les Thessaliens et les Spartiates furent les premiers peuples de la Grèce qui eurent des serfs (5). Dans les siècles héroïques, le vainqueur, étranger à toute idée de conquête, n'ôtait la liberté qu'à ceux sur lesquels il avait droit de vie, aux prisonniers faits sur le champ de bataille ou aux habitants des villes conquises. Les conquérants doriens allèrent plus loin, ils étendirent la servitude à des populations entières (6). Le nom que portaient ces serfs à Sparte indique l'origine de leur malheureuse condition; *hélotes* signifie les captifs (7).

(1) *O. Müller*, *Die Dorier*, t. II, p. 17.

(2) *Pausan.* III, 21, 6 : οὗς βασιλεὺς Ἀγροῦστος δουλείας ἀφῆκε.

(3) Ἐλευθερολακῶνες.

(4) Comme Sparte avait ses *Ilotes*, les Argiens avaient leurs *Gymnètes*, les Sicyoniens leurs *Korynéphores*, les Crétois leurs *Mnoïtes*, les Thessaliens leurs *Pénestes*. A Athènes même les citoyens (ἐὺπατριῶται) sont opposés à l'origine aux campagnards (ἄγροικοί) exclus de la cité (*O. Müller*, *Die Dorier*, t. II, p. 60-62. — *Pollux*, *Onom.* III, 8, 83. — *Wachsmuth*, § 46).

(5) *Theopomp. ap. Athen.*, VI, 13.

(6) A Sparte, sur une population de 36,000 Spartiates, il y avait 244,00 ilotes (*Müller*, *Die Dorier*, t. II, p. 41).

(7) C'est l'étymologie adoptée par *O. Müller*, II, p. 28. Comparez *Wachsmuth*, *Hellen. Alterth*, § 46, note 1.

Les Ilotes et les serfs en général se distinguaient des esclaves en ce que ceux-ci, pris parmi les Barbares étaient nés pour servir; tandis que les serfs, Grecs d'origine, étaient réduits à cette condition par la conquête (1). Les serfs étaient donc, au moins en droit, au-dessus des esclaves, ils formaient un degré intermédiaire entre ceux-ci et les hommes libres (2). En fait, la différence entre les serfs et les esclaves n'était pas grande. Les Ilotes n'étaient pas une propriété individuelle comme les esclaves, ils appartenaient à la république (3). L'état les employait directement ou il les cédait aux citoyens : ils étaient attachés héréditairement à des fonds, comme les serfs du moyen âge; le possesseur du sol n'avait aucun droit sur leur personne, l'état lui-même ne pouvait les vendre au-delà des limites de la Laconie (4). Cette condition pourrait paraître tolérable, en comparaison de celle des esclaves soumis à une puissance illimitée. Malheureusement rien ne garantissait les Ilotes contre des abus de pouvoir, inévitables dans une société qui reposait sur la conquête, c'est-à-dire sur le droit du plus fort. Aussi croyons-nous que Tyrtée en les comparant à des ânes de bât, trébuchant sous les fardeaux et les coups, fait une peinture fidèle de leur position (5). A la différence des esclaves, ils servaient dans les armées, soit pour veiller au salut de leurs maîtres, soit comme soldats légèrement armés (6). Pour les Ilotes, moins encore que pour les Périoèques, le service militaire était un avantage; le sang qu'ils versaient coulait pour leurs oppresseurs; il est vrai que la république donnait la liberté aux Ilotes qui rendaient des services éclatants pendant la guerre (7), mais ces affranchisse-

(1) *Snidas*, ν<sup>ο</sup> εἰλωτεύειν : « Εἰλωτες γὰρ οἱ μὴ γόνυ δοῦλοι Δακεδαίμονίων, ἀλλ' οἱ πρῶτοι χειρωθέντες. Cf. *Athen.* VI, 85.

(2) *Pollux*, III, 8, 83, μεταξὺ δὲ ἐλευθέρων καὶ δοῦλων.

(3) *Ephor. ap. Strab.*, VIII, p. 252, ed. Casaub. — *Pausan.* III, 20, 6.

(4) *Müller*, *Die Dorier*, t. II, p. 30.

(5) *Tyrt. fragm.* 6 (éd. Baron. Brux. 1835). Les Thessaliens abusaient également des Pénestes, comme d'esclaves achetés, les accablant de travaux et de punitions indignes (*Dionys. Halyc.* II, 9).

(6) *Müller*, *Die Dorier*, II, 32 et suiv.

(7) *Thucyd.* IV, 60; V, 34.

ments étaient de rares exceptions et ils ne conféraient pas une liberté complète (1).

Quel était en définitive le sort des Ilotes? Le grand philosophe qui prit les institutions lacédémoniennes pour modèle de sa cité idéale dit que l'ilotisme était la plus dure des servitudes (2). La misérable condition des serfs de Sparte était devenue proverbiale (3); les Spartiates méritèrent de passer pour les inventeurs de l'esclavage (4). Il importe de connaître les traditions qui couraient sur leur barbarie, pour qu'on sache à quel prix les citoyens des petites républiques grecques étaient libres. Les Ilotes formaient les cinq sixièmes de la population de la Laconie, et voici comment les traitaient les quelques mille Doriens qui dominaient à Sparte. On leur imposait un habillement distinct et flétrissant; on les accablait de coups, quoique innocents, pour qu'ils ne désapprissent pas à être esclaves; ceux des malheureux serfs auxquels la nature avait donné la grandeur et la beauté d'un homme libre, étaient voués à la mort (5). De toutes les barbaries que l'antiquité imputait aux Spartiates, la fameuse cryptie est la plus incroyable; les Éphores, dit Aristote, en entrant en charge, déclaraient la guerre aux Ilotes; les magistrats les livraient périodiquement en proie à une jeunesse sauvage; c'était une chasse aux hommes (6).

(1) *Dio Chrys.* or. 36, p. 448 B : « Οὐδέ ὑπάρχει τοῖς εἰλωτοῖς γίνεσθαι Σπαρτιάταις. Müller croit que le dernier degré d'affranchissement assimilait l'ilote au Spartiate (*Die Dorier.* II, 39 et suiv.); mais les passages sur lesquels il se fonde paraissent concerner les enfants des Ilotes, nés de pères spartiates et ayant reçu l'éducation dorienne (*Hermann*, § 23 et note 16-18; *Athen.* VI, 102).

(2) *Plat.* de Legg. VI, 776 c.

(3) On disait qu'à Sparte les hommes libres l'étaient autant qu'on peut l'être, et que les esclaves étaient dans l'excès de l'esclavage. Le mot est de Critias l'Athénien (*Liban.* Orat. 31, t. II, p. 639, B. ed. Morell.); il est plus vrai pour les esclaves que pour les hommes libres; cependant on le répète comme un axiome politique; les peuples les plus enthousiastes de la liberté, dit *Voltaire*, furent ceux qui portèrent les lois les plus dures contre les serfs (*Dict. philos.*, au mot Esclavage, sect. 1).

(4) *Plin.* H. N. VII, 36 : « Servitium invenere Lacedaemonii. »

(5) *Myron.* ap. *Athen.*, XIV, 74.

(6) *Plutarch.* Lycurg., 28.

Ces traditions forment un contraste frappant avec le tableau que le savant Müller a fait des institutions et des mœurs doriennes; l'ingénieux écrivain a vainement cherché à repousser les témoignages qui accusent sa race favorite. Il se prévaut de quelques exagérations pour révoquer en doute tous les rapports que l'antiquité nous a légués sur le traitement des Ilotes. Se fondant sur l'organisation de la cryptie, telle qu'elle est décrite par Platon dans ses Lois, il la représente comme un exercice imposé aux jeunes Spartiates; ils devaient parcourir le pays, armés, les pieds nus, exposés aux intempéries des saisons, sans esclaves pour les servir, sans couvertures pour les garantir du froid pendant la nuit; la surveillance des Ilotes était un des objets de ces excursions; les malheureux serfs étaient à la merci de leurs maîtres, on comprend que l'orgueilleuse jeunesse ait traité avec dureté des hommes qu'on lui apprenait à regarder comme des ennemis (1). Nous croyons avec Barthélemy que Lyeurgue n'est pas l'auteur d'une institution digne d'un législateur de sauvages; mais en présence des témoignages d'un Aristote, philosophe calme et observateur attentif, d'un Plutarque, admirateur des choses lacédémoniennes, on est forcé de reconnaître que les accusations qui pèsent sur la mémoire de Sparte ont un fond de vérité. Nous voudrions douter de l'inhumanité des Spartiates que les faits malheureusement certains ne nous le permettraient pas. La terreur qu'inspirait la population servile les fit recourir à des mesures horribles. Écoutons Thucydide : « Ils leur ordonnèrent de faire entre eux un choix de ceux » qu'ils jugeraient avoir montré le plus de courage contre l'ennemi, » promettant de leur donner la liberté. C'était un piège pour ceux » qui croiraient mériter le plus d'être libres et qui devaient être, » par l'élevation de leur âme, les plus capables d'agir contre leurs » maîtres. Deux mille furent choisis, ils se promenèrent autour

(1) Müller, *Die Dorier*, t. II, p. 34-39. Cette explication de la cryptie, déjà donnée par Barthélemy (*Voyage du jeune Anacharsis*, chap. 47), est adoptée, à peu de choses près, par la plupart des auteurs modernes (*Brouwer*, *Histoire de la civilis.*, t. I, p. 118 et suiv.; *Wachsmuth*, § 55, t. I, p. 462; *Hermann*, § 48). *Manso* (*Sparta*, t. I, Beylagen, p. 141 et suiv.) s'en tient aux témoignages d'Aristote et de Plutarque.

» des temples, la tête ceinte de couronnes, comme ayant obtenu  
 » la liberté; mais peu après, les Lacédémoniens les firent dispa-  
 » raitre; personne n'a su comment on les a fait périr » (1). Cette  
 exécution est peut-être le plus grand crime qui souille l'histoire (2).

La cruauté des maîtres nourrit dans le cœur des esclaves une  
 haine furieuse, implacable. Sitôt qu'on parle d'un Spartiate aux  
 serfs et aux périoèques, dit un historien grec, *ils ne peuvent cacher*  
*le plaisir qu'ils auraient à le manger tout vif* (3). Leurs maîtres  
 étaient-ils accablés par une calamité publique, on était sûr de voir  
 les Ilotes s'insurger (4). Un tremblement de terre manqua de dé-  
 truire Sparte. Les citoyens étaient uniquement occupés à sauver  
 leurs effets les plus précieux; mais le roi Archidamus, prévoyant  
 encore de plus grands malheurs, fit sonner l'alarme comme si  
 l'ennemi eût été aux portes : sa présence d'esprit sauva la répu-  
 blique, car les Ilotes accoururent de tous côtés de la campagne  
 pour massacrer les Spartiates qui auraient échappé au tremble-  
 ment de terre (5). Les Spartiates éprouvaient-ils un revers, de  
 suite les Ilotes désertaient et tramaient des conjurations (6). Les  
 choses en vinrent au point que les maîtres désespérèrent de con-  
 tenir leurs serfs par leur puissance seule; dans le traité qu'ils  
 conclurent pendant la guerre du Péloponnèse avec Athènes, ils  
 stipulèrent que si les esclaves se soulevaient, les Athéniens porte-  
 raient secours aux Lacédémoniens *de toutes leurs forces* (7).

Les insurrections des Ilotes ne changèrent pas leur sort. La

(1) *Thucyd.* IV, 80.

(2) *Bulwer*, Athens, I, 6, 13 : « And perhaps in all history there is no  
 » record of crime more thrilling than that dark and terrible passage in  
 » Thucydides which relates how 2000 Helots, the best and bravest of their  
 » tribe, were selected as for reward and freedom, — how they were led  
 » to the temples in thanksgiving to the gods — and how they disappeared,  
 » — their fate notorious — the manner of it a mystery ! »

(3) Ὅπου γὰρ ἐν τούτοις τις λόγος γένοιτο περὶ Σπαρτιατῶν, οὐδένα δύνασθαι κρύπτειν  
 τὸ μὴ οὐχ ἡδέως ἄν καὶ ὤμων ἐσθιεῖν αὐτῶν. *Xenoph.* Hellen. III, 3, 6.

(4) *Aristot.* Polit. II, 6, 2 : ὥσπερ ἐφεδρεύοντες τοῖς ἀτυχήμασι διατελοῦσι.

(5) *Plutarch.* Cimon. 16.

(6) *Thucyd.* V, 14; *Plutarch.* Ages. 32.

(7) Παντὶ σθένει κατὰ τὸ δυνατόν. *Thucyd.* V, 23.

malédiction de la conquête pesait sur eux : le malheur aux vaincus poursuivait les populations asservies jusque dans les dernières générations (1). On dirait qu'il y a dans la condition des serfs de la Grèce quelque chose de l'immobilité des castes de l'Inde; cependant il y a progrès. Les parias n'ont pas conscience de leurs droits; ils ne pensent pas à se révolter : les serfs subissent la servitude, mais ils ne l'acceptent pas. Or dès que le sentiment du droit est entré dans l'humanité, l'égalité sera revendiquée et sa victoire est assurée. Dans la Grèce, la lutte fut le plus souvent stérile, mais à Rome il se manifeste déjà un progrès considérable dans la condition des vaincus; la clientèle italienne est bien supérieure au servage hellénique; si elle impose des charges au client, elle lui donne également des droits; le patron est un protecteur plutôt qu'un maître. La clientèle n'est pas un état immobile, elle se transforme; les clients se fondent dans le plèbe, et les plébéiens finissent par conquérir la cité.

### § 5. *L'égalité en germe dans la cité doriennne.*

S'il a fallu des efforts séculaires pour arriver à la reconnaissance du principe de l'égalité, ne soyons pas étonnés que la Grèce n'ait pas admis les populations vaincues dans la cité. Il y avait cependant un vif sentiment d'égalité dans la race doriennne, comme dans toutes les populations guerrières. Le fait même de la conquête était comme un germe d'égalité; tous les guerriers ayant concouru à la victoire, tous devaient avoir une part égale dans le partage du sol conquis. Cette égalité ne résista pas à l'action des passions, des intérêts individuels : mais il se trouva dans la race doriennne un grand législateur qui conçut l'idée de rétablir l'égalité primitive (2). Lyeurgue, dit son biographe, voulut bannir de sa république deux maladies anciennes et les plus funestes à un état, la richesse et la pauvreté; il persuada aux Spartiates de mettre en commun toutes les terres et d'en faire une distribution

(1) *Liv.* XXXIV, 27.

(2) *Plat. Legg.* III, 684 D; VII, 736 c. Comparez *Hermann*, § 28; *Munso*, Sparta, t. I, p. 114 et suiv.

égale (1); la Laconie eut l'air d'un héritage que deux frères auraient partagé (2). Le symbole de cette égalité étaient les célèbres repas publics dont on attribuait également l'établissement à Lycurgue; on les appelait *phiditia*, parce qu'ils étaient une source d'amitié et de bienveillance (3). Ces institutions n'étaient pas particulières à Sparte; d'après la tradition, le législateur lacédémonien les emprunta à la Crète (4); la communauté y était même plus parfaite qu'à Lacédémone, au jugement d'Aristote (5). Les lois de Crète et de Sparte inspirèrent Platon (6) : *la République* est l'idéal des institutions doriennes et nous en révèle l'esprit. Elles tendaient à organiser la cité sur la base de l'égalité. C'est pour la première fois que l'égalité fait son apparition dans le monde; elle est imparfaite dans le principe, comme toutes les choses humaines : ce n'est qu'en faisant peser la tyrannie la plus affreuse sur les populations vaincues, que les vainqueurs parviennent à organiser l'égalité entre eux : dans ce cercle étroit, les conquérants la veulent complète, et pour la réaliser, ils vont jusqu'à violer les droits légitimes de l'individualité humaine. Mais les idées vraies ne se laissent pas emprisonner ni fausser; l'égalité sortira de la cité pour embrasser tous les hommes, vainqueurs et vaincus, citoyens et étrangers. Le christianisme brisera la cité grecque et le dogme de la fraternité réunira l'humanité entière à la table commune. La fraternité chrétienne n'est que l'évolution et le développement de l'égalité conçue par les Hellènes. C'est en rattachant les institutions doriennes aux

(1) Grote range cette distribution égale des terres parmi les fables (*History of Greece*, t. II, p. 530-560, édit. de 1849). Les raisons du savant historien n'empêchent pas de considérer l'égalité comme la base de l'organisation politique de Sparte; mais elles inspirent des doutes légitimes sur les détails que Plutarque donne de la législation de Lycurgue. Comparez *Lachmann*, *Die Spartanische Staatsverfassung*, p. 170.

(2) *Plutarch. Lycurg.*, c. 3.

(3) *Plutarch. Lycurg.*, c. 10-12.

(4) Platon dit que les lois crétoises et celles de Lycurgue étaient sœurs. *Legg.* III, 683 A.

(5) *Arist. Polit.* II, 6, 21; II, 7, 4.

(6) *Montesquieu* dit que les lois de Crète étaient l'original de celles de Sparte, et que celles de Platon en étaient la correction (*De l'esprit des Lois*, IV, 6).

dogmes de l'avenir que nous pouvons nous réconcilier avec la dure loi de la conquête. Sparte a été un modèle pour Platon, le génie du philosophe grec a été un précurseur du christianisme : tel est le titre de gloire de Sparte et de la race doriennne (1).

---

## CHAPITRE II.

LUTTE DES VAINQUEURS ET DES VAINCUS, DE L'ARISTOCRATIE ET DU PEUPLE, DES RICHES ET DES PAUVRES.

Les hommes ont tous un droit à l'égalité par leur union en Dieu; ce droit se manifeste avec une force irrésistible chez les peuples de l'Occident. Quelque dure que soit la conquête, les vaincus réagissent contre les vainqueurs, parce qu'ils ont la conscience d'un droit égal. La lutte de l'aristocratie et du peuple est donc un fait inévitable, providentiel; elle se présente partout, les accidents seuls diffèrent. Il est dans la nature des choses que le premier combat livré par les opprimés aux oppresseurs ait été long et sanglant. Tel est le spectacle que présente la Grèce.

Nous avons exposé les résultats de l'invasion doriennne, la condition des populations conquises. La domination des conquérants ne fut définitive et solide que dans le Péloponnèse; mais le mouvement que l'invasion produisit réagit sur la Grèce entière. Tous les états furent bouleversés, partout il y eut conquête et une aristocratie fondée sur la force des armes : la masse du peuple jouissait de la liberté personnelle, mais sans droits politiques. Dans quelques états comme à Lacédémone, cet état de choses s'immobilisa; la forte organisation de l'aristocratie spartiate maintint les Périoeques et les Ilotes dans l'asservissement. Mais presque dans toutes les cités, il y eut guerre permanente entre l'aristocratie et le peuple.

(1) Voyez sur le développement de l'égalité dans l'antiquité le beau travail de *Leroux* sur l'Égalité, §§ 14, 15 (Encyclopédie Nouvelle, t. IV, p. 637-641).



L'amour des richesses, qui était un trait dominant de la race grecque (1), donna un caractère particulier à la lutte. Cette tendance devait entraîner la ruine de l'aristocratie; le poète Théognis se plaint que la fortune seule est considérée dans les unions, de là une confusion de toutes les classes de la société, et l'inévitable extinction de la véritable noblesse (2). La richesse étant le seul titre à la considération, devint aussi le seul titre au pouvoir. Ce changement, qui finit par devenir général, se produisit d'abord dans les cités maritimes. A Sparte, les vainqueurs habitaient la ville, les vaincus les campagnes; mais à Athènes, à Corinthe, les besoins du commerce firent entrer une partie du peuple dans la ville; le contact d'une vie commune rapprocha les vainqueurs et les vaincus, et quand l'aristocratie elle-même se livra au commerce, il n'y eut plus d'autre différence entre les diverses classes de la société que le degré de fortune (3). Cette révolution favorisa le développement de l'élément démocratique (4), mais elle rendit aussi la lutte entre l'aristocratie et le peuple plus âpre. L'aristocratie, en possession du gouvernement et des richesses, abusa de son pouvoir pour opprimer le peuple. Il en fut ainsi à Athènes. Le gouvernement se trouvait entre les mains de quatre familles; les magistratures n'étaient accessibles qu'aux Eupatrides; eux seuls formaient les assemblées (5). Quel usage l'aristocratie athénienne

(1) Déjà du temps des sept sages on disait que l'argent c'était tout l'homme (*Pindar. Isthm. II, 17* : γρημίματα, γρημίματ', ἀνιρή).

(2) *Theognis*, v. 1, seq. 190.

(3) De là le changement du gouvernement aristocratique en timocratie (ἀπὸ τιμημάτων. *Plat. Rep. VIII, 550 c. seqq.* Cf. *Arist. Polit V, 8, 4*). Le langage des historiens et des politiques révèle la révolution profonde qui s'était opérée dans la société; ils ne désignent plus les membres de l'aristocratie par le nom de nobles, ils les appellent les riches (πλούσιοι, πλουτοῦνες, παχῆες. *Wachsmuth, § 44*, note 70 et Annexe 17, t. I, p. 322).

(4) *Hermann, Griech. Staatsalt, § 61*, note 7. — *Wachsmuth, Hellen. Alterth, § 45*, t. I, p. 395.

(5) L'esprit démocratique inhérent au commerce se manifesta même sous la démocratie athénienne; le Pirée était plus démocratique que la cité. *Arist. Polit. V, 2, 12*. μᾶλλον δημοτικοὶ οἱ τὸν Πειραιᾶ οἰκοῦντες πῶν τὸ ἄστυ.

(6) *Arist. Polit. II, 9, 2. Dion. Hal. II, 8*. — Comparez *Wachsmuth, § 51*, t. I, p. 432.

fit-elle de sa toute-puissance? Les Eupatrides se conduisirent en usuriers plutôt qu'en nobles. Le peuple tout entier, dit Plutarque, était endetté auprès des riches; les uns étaient adjugés à leurs créanciers comme esclaves, d'autres étaient forcés de vendre leurs propres enfants, ou de fuir loin de la ville pour se dérober à la cruauté des usuriers (1).

Les aristocraties doivent user de modération et faire au peuple une condition matérielle qui soit tolérable. En opprimant la plèbe par leurs usures, les aristocraties grecques soulevèrent de violentes réactions. Cependant les vaincus n'osaient pas encore prétendre à l'égalité des droits; tout ce qu'ils demandaient c'était un allègement de l'oppression qui pesait sur eux. Ils trouvèrent des appuis dans l'aristocratie; l'ambition, le désir de la vengeance jetèrent des membres de la caste dominante dans les rangs démocratiques. C'était moins l'amour de l'égalité que l'intérêt personnel qui fit des aristocrates les chefs du peuple : ils concilièrent les vœux populaires avec leur ambition en le relevant de l'oppression, et en concentrant tous les pouvoirs entre leurs mains. De là la tyrannie (2).

Le nom de tyrannie éveille le souvenir d'une domination cruelle, sanguinaire : tels furent les tyrans qui s'élevèrent dans la décadence de la Grèce (3). Ceux qui sortirent de la lutte du peuple et de l'aristocratie n'ont rien de commun avec ce régime que l'arbitraire de leurs pouvoirs : leur gouvernement était usurpé, mais il s'exerçait généralement au profit du peuple; les nobles seuls eurent à souffrir de ses excès. C'était une réaction des vaincus contre les vainqueurs, une protestation sanglante contre les conquérants doriens (4). L'oppression était générale, l'insurrection le fut aussi; dans toute la Grèce, au VII<sup>e</sup> et au VI<sup>e</sup> siècles avant Jésus-Christ, il y eut des mouvements révolutionnaires; mais le peuple n'étant pas encore mûr pour la démocratie, délégua sa

(1) *Plutarch. Solon*, 13.

(2) *Hermann, Griech. Staatsalt.*, § 63.

(3) *V. infra*. Livre IV, ch. 5, § 1, n<sup>o</sup> 3 : La nouvelle tyrannie.

(4) *O. Müller, Die Dorier*, t. I, p. 161.

puissance à un représentant que le parti de la noblesse voulut flétrir en le qualifiant de tyran (1). Les tyrans relevèrent les vaincus, et abaissèrent les vainqueurs; tout l'ordre social fut bouleversé. Au culte dorien, Clisthène opposa un culte étranger à la race conquérante, celui de Bacchus; les Doriens aimaient les poésies d'Homère, parce qu'elles chantaient la guerre et les héros (2): Clisthène interdit aux rhapsodes l'accès de Sicyone (3). Dans l'ordre politique, il introduisit des changements plus considérables. Il changea les noms des tribus; les nobles conquérants reçurent la dénomination de tribus de l'âne, du cochon et du porc; la tribu des anciens habitants prit la dénomination d'Archélaens (4), pour indiquer qu'à elle appartenait désormais le pouvoir (5). A Corinthe toute l'autorité était concentrée dans une seule famille. Cypselus, sorti comme Clisthène de la race des vaincus, mais allié à la famille dominante, s'empara du pouvoir; il exila un grand nombre de nobles, les autres quittèrent volontairement une patrie qui n'avait plus d'attrait pour eux depuis qu'ils n'y dominaient plus (6). Périandre poursuivit la politique de son père; il voulut détruire toutes les institutions qui rappelaient la conquête et qui servaient à perpétuer l'esprit de la race conquérante: il abolit les repas communs, ce symbole de l'égalité aristocratique; il défendit aux Bacchiades de donner à leurs enfants l'éducation doriennne (7). Mais l'effet de ces mesures était trop lent au gré des nouveaux maîtres; ils voulaient détruire

(1) *Wachmuth* (§ 58) donne l'énumération de ces tyrannies.

(2) *Aelian*. V. H. XIII, 19.

(3) *Müller*, *Die Dorier*, t. I, p. 163.

(4) Ἀρχέλαος, qui a autorité sur le peuple, qui gouverne le peuple.

(5) *Herod*. V, 68. Hérodote ne voit dans ces mesures que l'intention d'insulter les nobles: O. Müller croit que le tyran de Sicyone avait un but plus élevé; d'après lui, il voulait briser la puissance de l'aristocratie, en la forçant à se livrer à ces travaux agricoles qu'elle dédaignait comme une occupation servile (*Müller*, *Die Dorier*, II, 55).

(6) Parmi ces bannis se trouvait Démarate; il s'établit en Étrurie; c'est à lui que la tradition romaine rattacha l'origine de l'orgueilleuse famille des Tarquins (*Cicer.*, de Rep. II, 19).

(7) *Müller*, *Die Dorier*, I, 166.

immédiatement l'odieuse oligarchie qui avait opprimé le peuple. D'après le récit d'Hérodote, un tyran de Milet aurait donné à Périandre un conseil analogue à celui que Tarquin le Superbe donna à son fils. Thrasybule consulté par le tyran de Corinthe sur les moyens de régner en honneur et sûreté, conduisit l'envoyé dans les champs; en se promenant il coupait les épis les plus élevés; il renvoya l'ambassadeur sans lui donner aucun conseil. Périandre comprit, il exila ou fit mourir ceux des nobles que son père avait épargnés (1).

Ce qui se passa à Sicione et à Corinthe est l'image du mouvement révolutionnaire qui éclata en Grèce pendant deux siècles. La réaction ne fut pas partout aussi cruelle qu'à Corinthe, mais partout les tyrans furent les chefs du parti populaire : bien loin d'être notés de l'infamie qui couvre aujourd'hui leur nom, ils étaient estimés, honorés. Solon célébra dans ses vers la justice d'un tyran (2); les plus nobles poètes, Pindare, Eschyle, Simonide, Anacréon vécurent à la cour des tyrans (3). Pisistrate est une des grandes figures de la Grèce; les historiens et les philosophes de l'antiquité, quel qu'hostiles qu'ils fussent à la tyrannie, l'ont comblé d'éloges (4).

Thucydide dit que la Grèce presque tout entière avait été soumise à des tyrans, et que la plupart furent chassés par les Spartiates; il voit dans cette intervention de Sparte en faveur de la liberté le principe de sa puissance (5). Faut-il attribuer à ce motif généreux la guerre à mort que les Lacédémoniens firent à la tyrannie? Représentants de l'aristocratie doriennne, l'intérêt de leur conservation les appelait à prendre le parti de cette aristocratie, bannie, décimée par les tyrans (6). C'était pour la liberté que les Spartiates combattaient la tyrannie, mais pour la liberté

(1) *Herod.* V, 92, VI. — Comparez *Müller*, I, 163.

(2) *Herod.* V, 113.

(3) *Wachsmuth*, § 59, t. I, p. 301.

(4) *Thucyd.* VI, 54; *Plutarch*, Solon, 31; *Aristot.* Polit. V, 9, 21.

(5) *Thucyd.* I, 13.

(6) *Wachsmuth*, § 61, t. I, p. 607 et suiv.; *Leo*. Lehrbuch der Universalgeschichte, t. I, p. 198.

aristocratique, née de la conquête; quand ils s'apercevaient que le peuple s'emparait des dépouilles de la tyrannie, ils prenaient les armes pour les tyrans. C'est ce qui arriva à Athènes après l'expulsion des Pisistratides; Sparte mit autant de zèle à rétablir les tyrans, qu'elle en avait montré pour les vaincre. Hérodote a dépeint en vives couleurs l'étonnement que les alliés de Lacédémone éprouvèrent à ce changement de conduite : « ils crurent » voir le ciel prendre la place de la terre, et la terre celle du » ciel » (1). Ce n'est pas que les tyrans méritent les regrets de l'histoire. Il y a des abus inséparables du pouvoir arbitraire; les fils des tyrans succédaient à la puissance de leurs pères, mais rarement à leur prudente politique (2) : par leurs excès ils s'aliénèrent même la démocratie dont ils étaient les organes; lorsque Sparte les attaqua, le peuple ne se leva pas pour les défendre. Cependant la tyrannie est une époque mémorable dans le développement de la Grèce; les tyrans furent des agents énergiques des idées nouvelles : ils brisèrent l'isolement dorien; sous leur régime les Grecs entrèrent dans la carrière des arts qui devait faire la gloire du nom hellénique (3).

L'expulsion des tyrans ne mit pas fin à la guerre intérieure qui désolait les républiques grecques. Dans le Péloponnèse, l'ascendant de Sparte fit prévaloir le régime aristocratique, mais elle ne put pas imprimer à l'aristocratie l'immobilité de son propre gouvernement, et elle songea encore moins à harmoniser des intérêts opposés. A Athènes un célèbre législateur essaya cette grande œuvre. Solon fonda la concorde sur l'égalité (4). Il soulagea la misère du peuple en réduisant les dettes, et lui donna des garanties pour l'avenir en abolissant la servitude qui pesait sur les débiteurs malheureux (5). Il laissa les magistratures aux riches, mais il donna une part dans le gouvernement aux pauvres, en les

(1) *Herod.* V, 91-93.

(2) *Arist. Pol.* V, 8, 20. — Comparez *Hermann*, § 63.

(3) *Hermann*, § 64.

(4) *Plutarch.* Solon, 18.

(5) *Plutarch.* Sol., 15. — Comparez *Wachsmuth*, § 56, t. I, p. 472 et note 9.

admettant à voter dans les assemblées et les jugements (1). Ce droit, peu considérable dans le principe, ouvrit la porte à la démocratie qui finit par dégénérer en ochlocratie. Mais en assurant la domination future à l'élément démocratique, Solon épargna au moins à sa patrie ces luttes sanglantes que les partis se livrèrent dans presque toutes les cités grecques (2). Démosthènes disait qu'il n'y avait pas de paix sûre entre les états aristocratiques et les démocraties (3); de même dans l'intérieur des cités, l'harmonie entre les deux principes était impossible. L'aristocratie nourrissait des passions implacables. Jamais serment plus impie n'a été fait que celui des oligarques helléniques : « Nous » serons ennemis du peuple et nous lui ferons tout le mal que » nous pourrons lui faire » (4). Les malheureux ont été fidèles à cet horrible engagement; quand ils étaient trop faibles pour vaincre leurs ennemis par la force ouverte, ils se défaisaient des chefs du peuple par le meurtre (5); ne pouvant pas assassiner toute une population, ils bannissaient les plus considérables de leurs adversaires; dans telle ville, il resta moins de citoyens qu'il n'y avait de bannis; quelquefois le peuple était expulsé en masse (6). Malheur aux exilés quand le parti dominant les rencontrait dans les rangs des ennemis sur un champ de bataille; pour eux l'esclavage était un bienfait trop grand, ils devaient mourir (7). Aucun frein

(1) *Plutarch. Sol.*, 23. — Comparez *Wachsm.*, *ib.*, p. 479 et suiv.

(2) *Grote, History of Greece*, t. III, p. 141 et suiv.

(3) *Demosth. pro Rhodior. libert.*, § 17 (p. 195, 20 seqq.).

(4) *Arist. Polit.* V, 7, 19 : καὶ τῷ δήμῳ κακόνους ἔσομαι καὶ βουλεύσω ἕ τι ἂν ἔχω κακόν. *Wachsmuth* dit de ce serment : « Eine Inschrift unausloeschlicher Schande an dem Pranger der hellenischen Oligarchie. » (§ 62, note 13). — Comparez *Lysias* (in *Ergoel.* § 13) sur les trente tyrans : οἱ μὲν γὰρ (τριάκοντα) ἐπὶ τοῦτ' ἐχειροτονήθησαν, ἵνα κακῶς, εἴ πῃ δύναιτο, ὑμᾶς ποιήσαιεν (Comparez *Hermann*, § 70, note 9).

(5) *Thucyd.* III, 70; VIII, 63. 70. — *Xenoph. Hellen.* V, 2, 39-36. — *Diodor.* XIII, 104.

(6) *Thucyd.* V, 4; *Plutarch. Lysand.*, 14; *Xenoph. de Rep. Athen.*, III, 11.

(7) *Xenoph. Hell.* VII, 4, 26. Les Thébains accordaient la liberté aux prisonniers de guerre moyennant rançon; les bannis béotiens étaient mis à mort comme des criminels (*Pausan.* IX, 15, 4).

ne retenait ces passions sauvages; il n'y avait pas d'asyle qui pût mettre les victimes à l'abri des vengeances aristocratiques (1).

Faut-il s'étonner si des atrocités pareilles provoquèrent de sanglantes réactions? Les excès du peuple étaient plus excusables que ceux des nobles, car c'était lui l'opprimé; les abus mêmes qu'il faisait de sa victoire étaient un témoignage de son oppression. Il cessait de payer les intérêts des dettes que la misère l'avait obligé à contracter; il pillait les maisons des riches et les bannissait pour s'emparer de leurs biens (2); abusant de sa toute puissance il accablait ses adversaires de charges, pour appauvrir les riches et enrichir les pauvres (3). Ses décrets réactionnaires avaient quelquefois un caractère plus élevé, où respirait l'orgueil de la victoire: les nobles avaient dédaigné de mêler leur sang à celui du peuple, ils l'avaient exclu des magistratures; la plèbe victorieuse afficha à son tour des sentiments aristocratiques, en refusant de s'allier aux nobles et en s'attribuant le droit exclusif aux honneurs (3). La victoire d'un parti était ordinairement un arrêt de mort pour l'autre (4). Le pardon était une chose presque inouïe: le plus beau titre de gloire de la démocratie grecque est d'en avoir seule donné l'exemple. Après la défaite des trente tyrans, Thrasybule défendit de maltraiter ceux qui se rendaient; les tyrans seuls et dix de leurs adhérents furent bannis, une loi d'oubli défendit d'accuser personne pour les faits passés (6).

(1) *Herod.* VI, 91.

(2) *Arist.* Pol. V, 2, 6; V, 4, 3.

(3) *Xenoph.* de Rep. Ath., I, 13. — Comparez *Hermann*, § 68.

(4) *Thucyd.* VIII, 20.

(5) Καὶ εἰσι μὲν δίπρου πῆσαι μεταβολαὶ πολιτείων θανατηφόροι. Dire de Critias dans *Xenophon* (Hellen. II, 3, 32).

(6) *Grote* (History of Greece, t. VI, p. 411-416) dit qu'il y a peu d'événements plus étonnants dans l'histoire ancienne et moderne que la conduite des Athéniens après la défaite du parti oligarchique. Pour apprécier ce qu'elle a de généreux, il faut se rappeler que les cavaliers et les hoplites vaincus par Thrasybule avaient trempé dans toutes les iniquités, dans tous les crimes commis par les trente tyrans. Les vainqueurs avaient en leur pouvoir ceux-là mêmes qui les avaient dépouillés de leurs biens, qui avaient tué leurs parents, leurs amis. Le souvenir des ces forfaits était

La lutte de l'aristocratie et de la démocratie se serait peut-être terminée, si chaque cité avait été abandonnée à elle-même; chacune aurait fini par adopter l'état social qui aurait le mieux répondu à son génie particulier. Mais les deux principes hostiles se personnifièrent dans Sparte et Athènes : les deux républiques aspiraient à l'hégémonie, et pour consolider leur influence dans les cités qui suivaient leur bannière de gré ou de force, elles y établissaient soit le régime oligarchique, soit le gouvernement de la multitude. Dès lors il n'y eut plus d'harmonie à espérer : ce n'étaient pas les tendances des populations qui décidaient de leur organisation sociale, mais le hasard des combats : et comme la victoire arrachait tantôt une cité, tantôt une autre à la domination de l'une des républiques rivales, toutes les villes étaient en état permanent de révolution. Si Sparte l'emportait, l'aristocratie prenait le dessus; le peuple était opprimé, banni, décimé. Athènes était-elle victorieuse, de sanglantes réactions signalaient le retour du parti populaire. Ces violents changements étaient presque journaliers. Rhodes avait une constitution aristocratique; Pindare

encore saignant, et cependant le peuple l'oublia pour ne s'occuper que du rétablissement de la liberté.

La conduite des Athéniens après la conjuration oligarchique des Quatre Cents pendant la guerre du Péloponnèse est moins célèbre que la générosité de Thrasybule; elle mérite tout autant d'admiration. Thucydide lui-même (VIII, 97) loue la modération du peuple, témoignage d'autant plus remarquable que l'historien est partisan de la faction aristocratique. Athènes était abattue par ses revers; un petit nombre d'aristocrates, exploitant les malheurs de leur patrie, emploient la ruse et la violence pour concentrer la puissance souveraine entre leurs mains; ils se concertent avec les Spartiates, sacrifiant l'indépendance d'Athènes à leur ambition égoïste. Le crime des conjurés était une double trahison. Athènes jouissait depuis cent ans du gouvernement démocratique; elle avait conquis l'hégémonie par son héroïsme. Les Quatre Cents lui ravissaient à la fois la liberté et l'empire. Cependant à peine quelques-uns des conjurés payèrent leur crime de leur tête.

La révolution démocratique qui éclata à la même époque à Samos fut signalée par la même générosité. La passion de la liberté semblait exalter les masses, et les élever au-dessus des mauvaises passions de la vengeance (Thucyd. VIII. 73, 75).

*Grote* (History of Greece) t. VIII, p. 120-125) a rendu justice à la conduite généreuse du peuple d'Athènes et de Samos.



chanta la justice de ses princes; mais il prévint les dangers dont les menaçait la puissance croissante d'Athènes; les Diagorides furent condamnés à mort et le peuple déclaré souverain; à peine les Athéniens eurent-ils éprouvé un échec en Sicile, que l'aristocratie reprit possession du gouvernement, sous la protection de Sparte; les victoires de Conon rendirent le pouvoir au peuple; quelques années après, le parti lacédémonien renversa la démocratie, et la guerre sociale ruina définitivement l'influence athénienne (1). Sparte l'emporta dans la guerre du Péloponnèse, et son hégémonie fut marquée par un débordement de passions oligarchiques : la force seule domina dans toutes les villes (2). La démocratie fut victorieuse avec Thèbes; le peuple s'abandonna à l'emportement de ses passions et la démocratie dégénéra en une sauvage ochlocratie (3). La société tomba en dissolution, les Grecs perdirent leur indépendance, parce qu'ils ne méritaient plus d'être libres (4).

La démocratie pas plus que l'aristocratie n'était capable d'organiser une Grèce libre et forte : parce que le peuple, aussi bien que les nobles et les riches, ne reconnaissait qu'un droit, celui du plus fort. Cependant la démocratie hellénique s'est montrée plus généreuse, plus grande que l'aristocratie (5). Nous avons dit que s'il y a eu un peu d'humanité dans les querelles sanglantes des partis, c'est au peuple qu'on la doit, marque certaine de la supériorité du génie démocratique (6). L'oligarchie était animée de passions mesquines et égoïstes. Dans la grande lutte de la Grèce

(1) Müller, Die Dorier, t. II, p. 142-144.

(2) Xenoph. Hellen. VI, §, 8 : Τούτων τῶν ἀρχόντων ἐπιμελεῖσθε οὐχ ἕπως νομίμως ἀρχώσιν, ἀλλ' ἕπως δύνωνται βίᾳ κατέχειν τὰς πόλεις. V. infra Liv. IV, chap. 2, § 3.

(3) V. infra Liv. IV, chap. V, § 1, n° 3.

(4) Wachsmuth, § 62. V. infra Liv. IV, chap. 5, § 1, n° 3; Hume a recueilli quelques faits sur la rage des factions dans les Républiques grecques (Discours politiques, X, t. II de la trad., p. 125-145).

(5) Nous avons été heureux de trouver notre opinion partagée par le savant historien anglais Grote (History of Greece, t. VI, p. 382-384; VIII, 123-125).

(6) Bulwer, Athens, I, 3, 6 : « The worst tyranny of the Demos, whether » at home or abroad, never equalled that of an oligarchy. »

avec l'Orient, elle considéra moins l'honneur de la patrie grecque que ses intérêts. Peu lui importait d'être asservie à l'étranger, pourvu qu'elle pût exercer la tyrannie sur ses concitoyens (1). L'oligarchie thébaine préféra l'amitié de Xerxès au salut de la Grèce (2). Sparte elle-même hésita, et se montra plus préoccupée du sort du Péloponnèse où elle régnait, que des destinées de la Grèce entière (3). La démocratie athénienne seule se dévoua avec un admirable héroïsme. Hérodote lui a rendu ce beau témoignage que la vérité semble lui arracher : dût-il s'attirer la haine de la plupart des hommes, dit-il, il ne dissimulera pas que la Grèce doit son salut au dévouement des Athéniens (4). Et quel fut l'inspirateur de la démocratie athénienne dans ce moment solennel qui décida des destinées de la Grèce et de l'humanité? Un homme de naissance obscure, mais dont le nom brille dans l'histoire à l'égal des plus nobles, Thémistocle. C'est encore du sein de la démocratie athénienne que sortirent les philosophes, les poètes, les orateurs qui ont porté la gloire de la Grèce dans le monde entier (5).

(1) *Demosth*, Phil. IV, § 4, p. 132, 15 : τῶν δεῖς τό ἄρχειν μὲν τῶν πολιτῶν ἐπιθυμεῖν, ἐτέρῳ δ' ὑπακούειν. Comparez *Hermann*, § 70, note 4.

(2) *Pausan.* IX, 6, 2.

(3) V. infra Liv. IV, chap. 1, § 3.

(4) *Herod.* VII, 139 : Ἐνθαῦτα ἀναγκαίη ἐξέργομαι γνώμην ἀποδέξασθαι, ἐπίφθονον μὲν πρὸς τῶν πλεόνων ἀνθρώπων· ὅμως δέ, τῇ γέ μοι φαίνεται εἶναι ἀληθές, οὐκ ἐπισχίζω... νῦν δέ, ἄθρηναίους ἂν τις λέγων σωτήρας γενέσθαι τῆς Ἑλλάδος, οὐκ ἂν ἀμαρτάνοι τὸ ἀληθές. κ. τ. λ. L'opinion contre laquelle Hérodote s'élève avec raison, attribuait le salut de la Grèce aux Spartiates.

(5) *Bode*, Geschichte der hellenischen Dichtkunst, t. III, p. 109. « Athen ist nur als Demokratie gross gewesen. »

## CHAPITRE III.

## LA NATIONALITÉ HELLÉNIQUE (1).

§ 1. *Les Amphictyons* (2).

L'histoire ancienne a été longtemps une arme dans les mains de la démocratie moderne. Elle cherchait dans le passé le modèle des institutions dont elle sentait la nécessité; elle crut trouver dans les forêts de la Germanie, à Sparte et à Athènes les garanties de la liberté qu'on lui refusait. Heureuse de cette découverte, elle s'écria que la liberté était ancienne et la servitude moderne, elle réclama ses droits comme étant fondés sur des titres aussi vieux que l'humanité. Aujourd'hui que nous possédons cette organisation sociale si ardemment désirée par nos pères, il n'est plus nécessaire de faire mentir l'histoire au profit de la liberté : nous pouvons constater sans présomption les erreurs généreuses des savants, des historiens, des politiques. L'idée que le dix-huitième siècle se faisait des Amphictyons est une de ces erreurs. Montesquieu apprécia avec la supériorité du génie les avantages du gouvernement fédératif : « Composé de petites républiques, il jouit » de la bonté du gouvernement intérieur de chacune; et, à l'égard » du dehors, il a, par la force de l'association, tous les avantages » des grandes monarchies » ; d'après lui « ce furent ces associations » qui firent fleurir si longtemps le corps de la Grèce » et la Grèce ne périt que « lorsque les rois de Macédoine obtinrent une place » parmi les Amphictyons » (3). Mably dont l'esprit moins historique était toujours préoccupé du présent dans l'étude du passé, prononça à l'occasion des assemblées amphictyoniques le mot qui

(1) *Luden*, Allgemeine Geschichte der Voelker und Staaten, tom. I, p. 288-300.

(2) *Sainte-Croix*, Des Gouvernements fédératifs, art. 1-5.

*Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, au mot *Amphiktyonen*.

*Gerlach*, der Bund der Amphiktionen (Historische Studien, p. 1-47).

(3) *Montesquieu*, Esprit des Lois IX, 1, 2.

faisait tressaillir la France d'espoir; c'étaient d'après lui les *États Généraux* de la Grèce (1). Les savants partageaient cette opinion; le judicieux Goguet se fait illusion complète sur « cette auguste » assemblée, représentant la nation avec plein pouvoir de décider » et de prêter l'appui de la force à ses résolutions; les Amphictyons formaient des républiques grecques une seule et même » république; ils sauvèrent la Grèce, lors de l'invasion des Perses; » leur institution était un chef-d'œuvre de politique » (2). Fréret commença par embrasser le même sentiment (3). Il fallut presque du courage à Sainte-Croix pour combattre d'aussi puissantes autorités (4); il prouva que les gouvernements fédératifs n'avaient pas existé en Grèce avant l'établissement de la ligue achéenne.

Les anciens rapportaient à Amphictyon, fils d'Hellen, l'établissement du conseil qui porte son nom (5). On ne peut s'empêcher de ranger cette tradition parmi les fables, quand on voit les amphictyonies répandues en assez grand nombre dans la Grèce, sans qu'on aperçoive aucun lien entre ces associations et le personnage d'Amphictyon. Déjà dans l'antiquité, quelques écrivains avaient cherché une explication plus naturelle de l'origine des assemblées amphictyoniques. Des peuplades voisines bâtissaient un temple pour y célébrer les sacrifices d'un culte commun; auprès du sanctuaire siégeait un conseil élu par les peuples intéressés, chargé de veiller à tout ce qui concernait le culte (6). La plupart de ces

(1) *Observations sur l'Histoire de la Grèce*, livre I (t. V, p. 10 et suiv., édit. de 1793).

(2) *Goguet*, de l'origine des lois, t. III, p. 58-60.

(3) Il revint ensuite sur son opinion et soutint que la diète des Amphictyons était moins un conseil politique qu'une assemblée religieuse (*Sainte-Croix*, p. 99-101, 316).

(4) *Sainte-Croix*, Préface, p. VI; *De Pauw* avait déjà démontré la nullité du conseil amphictyonique, dénué de toute autorité dans les grandes choses, et réglant tant bien que mal les petites (*Recherches philosophiques sur les Grecs*, t. II, p. 170).

(5) *Dionys. Hal.* IV, 25.

(6) Dans cette opinion on écrit *amphictions* et on dérive le nom de ἀμφί et κτίω ou κτίω.

associations locales furent passagères (1). La seule qui se soit maintenue est celle qui siégeait à Delphes; elle joua un rôle plus considérable dans la vie du peuple hellénique, parce qu'elle était attachée au temple d'Apollon, divinité nationale de la race dorienne dont le culte s'étendit avec elle sur toute la Grèce (2). Mais le culte et l'association ne restèrent pas exclusivement doriens. Il y avait dans les environs de Delphes un vieux culte pélasgique, qui réunissait les peuples voisins autour du temple de Cérès; l'amphictyonie pyléenne fut réunie à celle de Delphes; c'était comme un symbole d'alliance entre la race conquérante et les anciens habitants de la Grèce (3).

Les attributions de l'Amphictyonie de Delphes ne différaient pas de celles des autres assemblées du même nom. Un conseil élu par des peuples amphictyoniques avait la garde du temple, il en administrait les richesses, il veillait à l'observation de ses privilèges. Ces fonctions religieuses entraînaient une espèce de juridiction contre ceux qui violaient les droits du sanctuaire; le dieu prenait sous sa protection les fidèles qui y venaient sacrifier. La religion se mêlait à tout dans l'antiquité : l'influence d'une association fondée sur un culte commun s'étendit naturellement aux rapports que les peuples associés avaient entre eux. On conçoit qu'unis par la religion, ils ne se soient plus considérés comme étrangers, comme ennemis; que des rapports d'humanité se soient formés entre eux; que même la guerre, si elle troublait leur concorde, ait eu ses limites. Nous avons une preuve de l'action politique des Amphictyons de Delphes dans l'antique serment des peuples alliés dont Eschine nous a conservé la formule : ils s'engageaient « à ne détruire aucune ville amphictyonique; à ne point » couper, soit en guerre, soit en paix, les eaux qui les arrosent;

(1) Elles sont énumérées dans *Sainte-Croix*, art. V, p. 115 et suiv. — Comparez *Real Encyclopaedie*, t. I, p. 422-424.

(2) La tradition qui rapporte l'établissement du conseil amphictyonique à Amphictyon, l'un des héros de la race hellénique, peut être considérée comme un symbole de l'origine dorienne de la confédération (*Gerlach*, p. 5-8).

(3) *Müller*, *Die Dorier*, I, 263; *Gerlach*, p. 12-16; *Real Encyclopaedie*, I, p. 429 et suiv.

» à marcher contre le peuple qui violait cet engagement, à ren-  
 » verser ses villes; à employer leurs pieds, leurs mains, leur voix,  
 » toute leur puissance, pour punir tout profanateur du trésor  
 » d'Apollon, tout complice, tout instigateur du sacrilège » (1).

Il y avait dans l'organisation du conseil amphictyonique des germes d'un système fédératif. Les peuples helléniques étaient représentés dans le conseil par des députés; les Amphictyons tenaient régulièrement deux réunions chaque année; les écrivains grecs parlent en outre d'une grande assemblée (2), comprenant tous les Grecs présents à Delphes lors des cérémonies religieuses qui accompagnaient les délibérations (3). Cette assemblée générale du peuple, ces conseils dans lesquels les états votent sur des intérêts communs par leurs représentants, auraient pu faire naître l'idée d'une confédération véritable, unissant toutes les républiques grecques en un seul corps. L'organisation fédérale a été essayée en Grèce, mais à une époque où la nation était en pleine décadence; au temps de leur puissance, les républiques grecques n'ont pas songé à abdiquer une partie de cette indépendance qui leur était si chère, pour assurer à la patrie commune la paix à l'intérieur et la force au-dehors. L'institution amphictyonique ne se développa pas, elle resta purement religieuse. L'assemblée des Amphictyons bien que composée de députés de tous les peuples associés, ne puisait pas son autorité dans cette délégation; ce n'était pas au nom de la Grèce qu'elle parlait, mais au nom du dieu de Delphes. Les Amphictyons n'étaient pas un corps représentatif, mais un *collège sacré*; les règles qui les guidaient n'étaient pas des principes politiques, mais des *dogmes religieux* (4). Les députés portaient le nom de *hiéromnémones*, ou conservateurs des coutumes sacrées (5). Leurs décrets étaient une espèce d'excom-

(1) *Aeschin*, De fals. legat., 115. Bekk.

(2) Ἐκκλησία; dans les décrets cette assemblée est appelé τὸ κοινὸν τῶν Ἀμφικτυόνων. *Aeschin* c. Ctesiph. 124 (Bekk.).

(3) Les détails de l'organisation de ces assemblées ne sont pas connus. *Real Encyclopaedie*, t. 1, p. 430-433.

(4) *Etymol. Magn.* v<sup>o</sup> ἱερομνήμονες : « ἱερὰ δὲ εἶσι τὰ Ἀμφικτυονικὰ δόγματα, καὶ ἱερὸν τὸ συνέδριον τῶν Ἀμφικτυόνων.

(5) *Sainte-Croix*, p. 33.

munication; ils interdisaient l'entrée du temple de Delphes à ceux qui ne respectaient pas leurs décisions (1).

Ce n'est que dans la sphère religieuse que les Amphictyons agissent avec un peu d'autorité. Des députés péloponnésiens allant consulter l'oracle furent maltraités par des habitants de Mégare; le tribunal amphictyonique, considérant que la mission des théores était sacrée (2), condamna les coupables, les uns à mort, les autres au bannissement. Une des occasions les plus mémorables dans laquelle les Amphictyons paraissent jouer un rôle principal est la première guerre sacrée (3). Les Cirrhéens, voisins de Delphes, abusèrent des avantages de leur position pour imposer des droits excessifs aux voyageurs; ils poussèrent leur audace impie jusqu'à piller le temple d'Apollon. Les Athéniens prirent l'initiative de la vengeance; ils consultèrent l'oracle sur le châtimeut que les sacrilèges avaient mérité : « Guerre aux Cirrhéens, répondit la Pythie; » guerre le jour ! guerre la nuit ! Portez chez eux le fer, le feu, l'esclavage; consacrez à Apollon, à Diane, à Latone, à Minerve, leurs terres complètement abandonnées; n'y travaillez point, ne souffrez pas que nul autre y travaille » (4). Sur cette réponse, les Amphictyons déclarèrent la guerre aux Cirrhéens; leur décret fut provoqué par Solon qui, dit son biographe, s'attira l'admiration de la Grèce entière par le discours qu'il prononça pour le temple de Delphes (5). Pourquoi Athènes, à la voix de son grand législateur, prit-elle si vivement la défense de la religion outragée ? On aimerait à croire que l'un des grands hommes de la Grèce avait conçu la haute pensée de préparer l'unité de la race hellénique, en maintenant l'autorité des Amphictyons (6). Mais peut-être

(1) *Sainte-Croix*, p. 53. L'intitulé des décrets révélait même la mission religieuse des Amphictyons; il portait : *Sous le pontificat de...* Voir sur ce pontife, *Real Encyclopaedie*, I, 433. — Comparez *Demosth. de Coron.* § 153. p. 278.

(2) ἱεραῖς τῆς θεωρίας οὐσίας. *Plutarch. Quaest. graec.* n° 59.

(3) V. les détails de cette guerre dans *Gillies*, *Histoire de la Grèce*, t. I, chap. 5, p. 313 et suiv. (de la traduit fr.).

(4) *Aeschin. c. Ctesiph* 63, 69 (Bekk.)

(5) *Plutarch. Solon*, 11.

(6) C'est l'opinion de *Lerminier*, *Études d'histoire et de philosophie*,

serait-il plus juste d'admettre avec Sainte-Croix qu'Athènes voyait dans Cirrha, dont le commerce s'étendait au loin jusqu'en Italie, une rivale dangereuse et dans le sacrilège une occasion favorable de ruiner pour toujours sa prospérité (1). L'exécution du décret des Amphictyons prouva combien cette assemblée était dépourvue de pouvoir; il fallut une guerre de dix ans pour réduire deux petites villes, comme s'il s'était agi d'un nouveau siège de Troie; l'armée amphictyonique l'emporta par la ruse plutôt que par la force. Cirrha, jadis appelée la fortunée, fut rasée, les habitants vendus et chassés, le sol consacré, suivant l'ordre de la Pythie (2). Le port de Cyrrrha mérita le nom de *port des imprécations*. Montesquieu a relevé la contradiction qui existait dans le serment des Amphictyons; ils juraient de ne jamais détruire une ville grecque, et cependant si l'une des cités violait les lois de l'association, le même serment engageait les Amphictyons à lui faire une guerre à mort (3). Le sort de Cirrha était un témoignage terrible de cette contradiction et en même temps une preuve frappante de l'absence d'humanité chez les Grecs: les peuples amphictyoniques se regardaient comme frères, et le serment qui les unissait était une loi de sang.

La guerre de Cirrha était une guerre sacrée; l'intervention du conseil amphictyonique était dans l'esprit de l'institution. Hors

t. II (p. 164 édit. de Brux.); Grote (History of Greece, t. IV, p. 85 et suiv.) attribue également l'intervention d'Athènes à un sentiment de patriotisme hellénique.

(1) *Sainte-Croix*, p. 58. *Wachsmuth* croit que la guerre contre les Cirrhéens ne fut pas entreprise par les Amphictyons, mais par les peuples voisins (§ 22, t. I, p. 165).

(2) Les imprécations de la Pythie sont rapportées par *Eschine* (c. Ctes. 110, 111, Bekk.): « S'il se trouve des transgresseurs, particuliers, ville » ou peuple, qu'ils soient maudits d'Apollon, de Diane, de Latone, de » Minerve! que la terre leur refuse ses fruits! que leurs femmes n'enfan- » tent que des monstres! que leur bétail n'engendre pas selon la nature! » qu'ils soient vaincus à la guerre, dans les tribunaux, dans les assem- » blées! qu'on les extermine, eux et leurs maisons, et leurs races! que » jamais ils ne puissent saintement sacrifier à Apollon, à Diane, à Latone, » à Minerve, et que leurs offrandes soient rejetées! »

(3) *Montesquieu*, *Esprit des Lois*, XXIX, 5.



de la sphère religieuse, l'action des Amphictyons était rare et jamais elle ne fut spontanée : ils agissaient toujours sous l'inspiration de l'une des républiques dominantes. Athènes avait conquis l'hégémonie par son héroïsme, mais l'ambition s'éveilla en elle avec la gloire. Elle convoitait l'île de Scyros pour y fonder une de ces colonies dont l'établissement révélait l'esprit de conquête; la piraterie à laquelle se livraient les Dolopes servit de prétexte à l'occupation de l'île, les Amphictyons donnèrent une couleur légale à leur expulsion (1). Certes la piraterie devait éveiller la sollicitude d'une assemblée qui avait en mains les intérêts de la Grèce; le brigandage était une des plaies de la société hellénique; mais les Amphictyons ne songeaient pas à établir un état de paix entre les Grecs; si ce n'eût été l'ambition d'Athènes, les Dolopes auraient continué leur métier de pirate, sans être plus inquiétés que les autres corsaires qui infestaient les mers.

Lorsque la domination tyrannique de Sparte fut brisée par Epaminondas, les Amphictyons rédigèrent leurs décrets sous l'inspiration de Thèbes. Ils condamnèrent les Lacédémoniens à une forte amende pour s'être emparés de la Cadmée en pleine paix (2). Cet attentat méritait d'être flétri par une assemblée qui, si elle ne représentait pas la Grèce, était au moins l'organe de la conscience générale, des sentiments religieux de la nation; mais on aurait aimé de voir les Amphictyons prendre l'initiative et ne pas attendre la victoire de Leuctres pour exprimer leur indignation. Sous l'hégémonie de Thèbes, la Grèce eut encore une guerre sacrée, mais les Amphictyons n'y apparaissent que comme instruments des mauvaises passions des Grecs et de l'ambition de Philippe; la Pythie philippisait et les Amphictyons étaient aux ordres du futur vainqueur de Chéronée (3).

Ces quelques traits de l'action politique des Amphictyons sont une preuve suffisante qu'ils ne formaient pas une confédération,

(1) *Plutarch. Cim.*, c. 8; *Sainte-Croix*, p. 49; *Wachsmuth*, § 22. t. I, p. 167.

(2) *Diodor. XVI*, 23.

(3) *Pausan. X*, 2, 1.

et que leurs assemblées n'étaient pas les états généraux de la Grèce. Ils ne méritent donc pas ce beau titre de *conseil commun des Hellènes* que lui donnent les auteurs anciens (1). Cette dénomination vient-elle de l'époque où toutes les tribus helléniques voisines de Delphes formaient une association (2), ou est-elle l'expression d'un vague besoin d'unité, que les Grecs éprouvaient malgré leurs divisions continuelles? Il est certain que les faits ne répondaient pas à cet idéal. Le conseil amphictyonique ne comprenait pas même tous les Grecs; des populations puissantes, les Étoliens, les Arcadiens n'y étaient pas représentées. Ce prétendu organe des intérêts généraux de la Grèce resta muet dans les circonstances les plus graves, où la voix d'une autorité supérieure aurait sauvé la patrie. Non seulement les Amphictyons ne prirent pas l'initiative dans les guerres médiques, mais la plupart des états du nord embrassèrent le parti des Barbares, pendant que leurs frères se concertaient à Corinthe et à Sparte pour la défense du sol hellénique (3). Dans la funeste guerre du Péloponnèse, il n'est pas question du conseil amphictyonique; et lorsque les Grecs, épuisés par des luttes intestines, remirent leurs destinées à la race macédonnienne, ce n'est pas à Delphes, mais à Corinthe que leurs assemblées se réunirent. Conclurons-nous avec Démosthènes que les Amphictyons n'avaient pas plus d'importance dans la vie hellénique que l'ombre d'un âne (4)? Il faut juger cette institution comme toutes celles qui ont du rapport avec la nationalité hellénique du point de vue de la Grèce. Le sentiment de l'unité est pour ainsi dire à l'état latent chez les Grecs, cependant il ne fut pas inefficace. Le conseil amphictyonique était un point de réunion pour tous les états de la Grèce; Doriens et Ioniens s'y recon-

(1) Κοινὸν τῶν Ἑλλήνων συνέδριον (*Demosth.* de Coron. 135, p. 279. « Commune Graeciae concilium; » *Cicer.* de Invent., I, 23.

(2) C'est l'hypothèse de plusieurs savants modernes. *Hermann*, Griech. Staatsalt, § 12. *Real Encyclopaedie*, I, 428.

(3) Après la victoire, les Amphictyons firent des décrets pour les vainqueurs. Ils mirent à prix la tête du traître Ephialte (*Herod.* VII, 213); ils firent graver de belles inscriptions sur les tombeaux de ceux qui étaient morts aux Thermopyles (*Herod.* VII, 223).

(4) *Demosthen.*, De pace (fine).

traient et délibéraient comme frères sur des intérêts communs; ces réunions faisaient sentir aux populations helléniques que, malgré leurs divisions, elles formaient un peuple; le serment des députés amphictyoniques leur rappelait qu'un droit de guerre plus humain devait régner entre les cités grecques qu'entre des nations étrangères.

## § 2. *L'oracle de Delphes.*

Comment une institution, œuvre de l'erreur ou du mensonge, a-t-elle pu exercer une influence favorable sur les sentiments, les idées, la destinée de la Grèce? Il faut nous faire Grecs pour juger une institution du paganisme. Écoutons un des plus beaux génies de l'antiquité; Plutarque, âme religieuse placée au milieu d'une société sans foi, s'est beaucoup préoccupé des oracles : « lorsque » je considère, dit-il, quels avantages l'oracle de Delphes a procurés aux Grecs dans la guerre, dans la fondation de leurs colonies, dans les calamités publiques, je dois condamner celui qui oserait en attribuer l'origine et la première découverte au hasard, et qui ne s'en croirait pas plutôt redevable à la Providence divine » (1). Nous dirons ailleurs quelle liaison intime il y avait entre la colonisation grecque et l'oracle d'Apollon (2); l'action du dieu de Delphes paraît moins considérable dans les relations internationales des Grecs (3) et dans l'élaboration de la nationalité hellénique. Pour apprécier l'importance des oracles, il faut se rappeler que la religion pénétrait toute la vie des peuples. Or, comparons l'état religieux de la Grèce après la conquête doriennne avec le polythéisme de l'âge héroïque. Dans l'Olympe d'Homère, il y a à peine une trace d'unité; les dieux se divisent, se combattent comme les hommes; Jupiter seul a quelques tendances plus universelles. Les rapports des dieux étaient l'image de ceux des

(1) *Plutarch. De defectu oracul.*, c. 46. — *Ephore* (ap. *Strab.* IX, p. 291, ed. Casaub.) dit que l'oracle de Delphes a été fondé par Apollon pour l'avantage du genre humain.

(2) V. infra liv. VI, chap. 1, § 2.

(3) V. infra liv. VI, chap. 1, § 2.

peuples. Après l'invasion dorienne, il y a réellement un Jupiter hellénique, il y a un organe de la divinité qui éclaire les Grecs dans toutes leurs actions, sur tous leurs intérêts, le polythéisme est presque devenu une religion universelle, l'oracle de Delphes répond aux Barbares comme aux Hellènes. Ce grand progrès dans la sphère religieuse révèle un changement tout aussi profond dans les relations des populations grecques. Les habitants de la Grèce sont parvenus à se nommer, à se distinguer du reste du genre humain, comme une nation à part : s'il y a un *Jupiter panhellénique*, il y a aussi un peuple d'*Hellènes*. Dans les siècles héroïques, les dieux s'étaient partagé la terre; les cultes étaient particuliers, divisés; les conquérants doriens firent prévaloir dans la Grèce entière l'autorité d'Apollon. Delphes devint la capitale religieuse des Grecs; toutes les républiques y envoyaient des théores, espèce d'ambassadeurs sacrés et de consultants officiels.

L'oracle n'intervenait pas seulement en matière religieuse; il était consulté sur la guerre, la paix; il acquit ainsi le caractère d'une véritable institution politique. Il est vrai que l'oracle n'exerçait pas une action directe; il répondait, il conseillait, il ne commandait pas. Mais les plus grands hommes de la Grèce surent mettre le dieu de Delphes dans le secret de leurs desseins et donner à leurs entreprises l'autorité de la religion. Thémistocle n'aurait pas eu assez d'empire sur le peuple athénien pour lui faire abandonner ses foyers, afin de sauver la liberté de la Grèce; mais quand l'oracle eut menacé la cité de Minerve des plus grands malheurs et indiqué l'unique voie de salut, les Athéniens n'hésitèrent plus, ils se dévouèrent pour l'indépendance de la patrie grecque (1). Le dieu de Delphes intervint aussi dans les guerres que les Grecs se faisaient entre eux : mais ici son action était entravée par l'esprit de division qui régnait parmi les populations helléniques. La voix d'Apollon prêchant la paix n'aurait pas été écoutée par les factions et les républiques rivales qui déchiraient la Grèce. Cependant la religion s'était élevée à l'idée de la paix entre Hellènes; la conscience nationale comprenait qu'il y avait quelque

(1) *Herod.* VII, 140-143.

chose d'impie dans des luttes entre frères : un antique usage défendait de consulter un oracle sur l'issue d'une guerre des Grecs contre les Grecs (1). Malheureusement cette loi ne fut pas observée, les passions des Hellènes dominèrent les interprètes des dieux, et l'on vit l'oracle donner ses conseils aux combattants de tous les partis. Cependant le dieu de Delphes faisait quelquefois entendre des paroles de modération. Dans la guerre du Péloponnèse l'oracle prit le parti des Lacédémoniens, dominé peut-être par l'ascendant de Sparte; mais Athènes avait abusé de son hégémonie, et en promettant son appui aux cités coalisées contre la tyrannie athénienne, Apollon soutenait la cause de la liberté (2). Les Péloponnésiens vainqueurs voulurent détruire la cité qui avait opprimé la Grèce, oubliant que cette même cité avait sauvé la Grèce du joug des Barbares; alors l'oracle intervint en faveur des vaincus, contre des vainqueurs égarés par la haine; il répondit aux Lacédémoniens qu'ils ne devaient pas ébranler le foyer commun de la patrie grecque (3).

Sans doute l'oracle de Delphes pas plus que les Amphictyons n'eut la puissance d'associer les Hellènes. L'oracle n'avait qu'une autorité religieuse, et cette autorité même était très-restreinte; il y avait dans le polythéisme un principe de division qui ne permettait pas l'établissement d'un pouvoir central. Delphes ne pouvait donc pas devenir la Rome de la Grèce; et si l'on songe que malgré sa domination universellement reconnue, la papauté ne parvint pas à arrêter les flots de sang qui coulaient dans toute l'Europe, on tiendra compte à l'oracle de Delphes des efforts qu'il tenta pour introduire un peu de modération dans les querelles incessantes des républiques grecques (4). Les organes d'Apollon ne jouissaient

(1) *Xenoph. Hell. III, 2, 22* : Τὸ ἀρχαῖον νόμιμον, μὴ χρησιμεύεσθαι τοῖς Ἑλλήνεσσι, ἐφ' Ἑλλήνων πολέμοις. — *Wachsmuth* (§ 20, t. I. p. 157 et suiv.) rapporte cet usage au seul oracle d'Olympie; il est vrai que ce sont les Éléens qui l'opposent à Agis, mais ils ne le citent pas comme particulier à Olympie; les termes dans lesquels cette loi antique est énoncée sont généraux et s'appliquent à tous les oracles.

(2) *Thucyd. I, 118, 123; II, 54.*

(3) Τὴν κοινὴν ἐστὶν τῆς Ἑλλάδος μὴ κινεῖν. *Aelian. V. II. IV, 6.*

(4) V. infra Liv. III, chap. 2, § 3.

pas d'un pouvoir indépendant; au lieu de dominer les républiques qui se disputaient l'empire de la Grèce, c'étaient eux qui subissaient l'influence du parti dominant; ils ne purent pas empêcher les vainqueurs de placer dans le sanctuaire même du dieu des monuments destinés à éterniser le souvenir des victoires que des Grecs avaient remportées sur des Grecs (1). L'oracle de Delphes ne fut donc comme tous les éléments de la nationalité hellénique qu'un des liens intellectuels qui empêchèrent les Grecs de tomber en dissolution, mais qui n'eurent pas la force de les unir en un peuple.

### § 5. *Les Jeux Olympiques* (2).

Aucun peuple n'a su, comme les Hellènes, charmer son existence par le chant, la danse et les jeux (3). Ce don divin n'était pas le privilège exclusif des légers Ioniens; le grave législateur de Sparte consacra une statue du Rire, il voulait que la gaieté se mêlât aux repas publics et à tous les exercices comme un doux assaisonnement (4). Ces dispositions donnèrent naissance à une foule d'institutions qui ne se trouvent que chez les Grecs : quand on voit le nombre infini de repas publics, de fêtes religieuses célébrées dans toutes les villes de la Grèce, on dirait que cette heureuse nation passait sa vie dans les plaisirs (5). Le polythéisme grec était la religion de la joie; à toutes les cérémonies du culte se joignaient des réjouissances publiques. Outre ces jeux particuliers, la Grèce célébrait des solennités nationales. Il n'y a pas

(1) *Pausan.* X, 9, 3; X, 10, 2; X, 13, 3, etc.

(2) *Encyclopédie d'Ersch et Gruber*, au mot *Olympische Spiele* (III<sup>e</sup> sect., t. III, p. 293-328).

(3) *Wachsmuth*, § 20 : « Allgemein gehoerte den Hellenen an... das » wahrhaft aus himmlischer Gabe sprossende Talent, mit Sang, Tanz und » Spiel das Leben zu erquickten. » — Comparez *Brouwer*, *Hist. de la civilis. grecq.*, t. II, p. 416 et suiv.

(4) *Plutarch.* *Lycurg.*, c. 25.

(5) A Athènes deux mois sur douze étaient consacrés aux solennités religieuses (*Schol. Aristoph. Vesp.* v. 661). A Tarente l'année ne comptait pas assez de jours pour la célébration des fêtes (*Strab.* VI, p. 429. ed. Casaub.)

d'institutions politiques qui caractérisent mieux le génie grec que les jeux olympiques, pythiques, néméens et isthmiques. Les autres peuples comptent les années d'après des événements mémorables; les Grecs empruntèrent leur ère à leurs plaisirs; ce sont les noms des vainqueurs aux jeux olympiques, inscrits sur les registres des Éléens, qui formèrent les points fixes pour la chronologie. La religion, la communauté d'origine et de langage, l'intérêt de la conservation n'ont pas eu la puissance de réunir les Grecs en un corps de nation; divisés en factions hostiles prêtes à s'exterminer, ils retrouvaient l'union et la paix quand il s'agissait de se livrer à la joie. C'est que malgré les divisions qui les déchiraient, il y avait unité dans la civilisation hellénique, et cette unité se manifestait avec éclat dans les fêtes communes à toute la nation.

Parmi ces grands jeux, ceux qu'on célébrait à Olympie étaient les plus célèbres : l'origine de cette institution était rapportée à Hercule (1); il proposa, dit-on, pour prix une couronne, parce que lui-même n'avait jamais accepté aucun salaire pour les services qu'il avait rendus aux hommes (2). Les jeux longtemps interrompus furent rétablis par Iphitus et Lyeurgue (3). Les noms du héros dorien et du grand législateur qui figurent dans cette tradition, prouvent que l'institution était essentiellement dorienne. Les Achéens se montrèrent d'abord peu disposés à prendre part aux réjouissances des conquérants; si de jeunes guerriers, oubliant les maux de l'invasion, se mêlaient aux fêtes de leurs vainqueurs, la gloire qu'ils y recueillaient était maudite par leurs pères; la haine des vaincus était plus forte que la vanité (4). Mais cette opposition passive fut inutile; les Doriens l'emportèrent; Sparte, puissance dominante dans le Péloponnèse, donna aux jeux olympiques l'importance d'une institution nationale; bientôt vainqueurs et vaincus s'y confondirent dans un égal enthousiasme. Cicéron dit que la victoire aux jeux olympiques était regardée par les Grecs

(1) *Pindar.* Olymp. II, 5. Cf. *Polyb.* XII, 26, 2.

(2) *Diodor.* IV, 14.

(3) *Plutarch.* Lyc., c. 1. 23; *Pausan.* V, 20, 1.

(4) *Pausan.* VII, 17, 13. 14.

comme une chose plus noble presque et plus glorieuse que les triomphes des Romains (1). Et en vérité, quand on voit les récompenses prodiguées aux vainqueurs, on doit reconnaître qu'il eût été difficile d'honorer davantage les sauveurs de la patrie (2). Le bonheur des vainqueurs était devenu proverbial, on l'assimilait à celui des dieux (3). La gloire n'était pas renfermée dans le cercle étroit de la famille, elle rejaillissait sur la patrie de l'heureux vainqueur (4).

Quel était l'objet des solennités qui inspiraient tant d'enthousiasme à une nation supérieure à tous les peuples par les dons de l'intelligence? Les jeux étaient consacrés à des combats gymnastiques. Dans un âge où les facultés intellectuelles sont cultivées aux dépens des forces physiques, on a de la peine à concevoir l'importance que les Grecs attachaient aux exercices gymnastiques, la gloire de ceux qui se distinguaient dans ces luttes. Les Grecs ont toujours partagé l'opinion d'Ulysse, disant « qu'il n'y avait » pas de plus grande gloire pour les hommes que d'être habiles à » s'exercer des pieds et des mains » (5). Nous reconnaissons l'utilité de ces exercices dans un âge de combats incessants, où la victoire disputée corps à corps appartenait à celui dont les membres avaient acquis le plus de souplesse et de vigueur (6). Mais ce n'est pas

(1) *Cicer.* pro Flacc. 13.

(2) La sculpture les représentait sur le marbre ou sur l'airain, la poésie immortalisait leurs noms; ils rentraient dans leur patrie avec tout l'appareil du triomphe, quelquefois par une brèche pratiquée dans le mur de la ville; ils étaient exemptés de toutes charges, nourris aux frais de l'état; ils avaient la présence dans les cérémonies publiques; à Lacédémone, ils combattaient, les jours de bataille, auprès du roi (*Barthélemy*, Voyage du jeune Anacharsis, chap. 38; *Hermann*, § 30, nos 30. 31).

(3) *Pindar.* Olymp. III, 73 seqq.; *Platon.* Rep. V, p. 463 D; *Lucian.* Anachars., c. 10; *Horat.* Carin. I, 1; IV, 2, 17. Diagoras, vainqueur lui-même aux jeux olympiques, avait vu couronner ses enfants et les enfants de ses fils et de ses filles. « Meurs, Diagoras, lui dit un Lacédémोनien; car tu ne peux pas monter dans l'Olympe ». (*Plutarch.* Pelop. 34).

(4) *Isocrat.* de bigis. § 14 : Τὰς πόλεις ὀνομαστὰς γυμνομένας τῶν νικῶντων. Cf. *Plin.* H. N. VII, 27; XVI, 4.

(5) *Odyss.* VIII, 148.

(6) C'est en ce sens que *Thomas* (Essai sur les Éloges, chap. 6) dit : « La Grèce, en louant la vigueur des muscles, louait l'instrument de ses » victoires et les garants de sa liberté ».



dans les luttes corporelles que nous plaçons la haute importance des jeux olympiques. La gymnastique grecque ne tarda pas à dégénérer; si la race humaine souffre aujourd'hui des vices d'une éducation qui cultive exclusivement l'intelligence, les excès auxquels conduisit l'athlétique nous montrent également ce que devient l'homme, quand ses facultés ne sont pas développées dans une belle harmonie. Le corps des athlètes était dressé comme aujourd'hui l'esprit de la jeunesse pour les rendre habiles dans les exercices particuliers où ils devaient disputer la victoire. Ces hommes ainsi mutilés devenaient impropres à la guerre (1).

Déjà chez les anciens les hommes les plus éminents cherchaient aux jeux olympiques un autre but qu'une carrière où se déployaient les forces du corps. Isocrate et Lysias voyaient dans ces réunions un principe de fraternité (2). Les orateurs athéniens ont bien saisi l'objet providentiel de ces jeux; les guerres continuelles qui déchiraient la Grèce auraient fini par produire un état de barbarie sauvage : il fallait une trêve à ces querelles sanglantes; les jeux furent un centre où tous les partis se réunirent dans les doux sentiments que fait naître la joie partagée. En accourant à Olympie de toutes les parties de la Grèce et jusque des plus lointaines colonies, les Grecs sentaient qu'ils étaient frères. Les états s'y faisaient représenter par des ambassades religieuses (3); la réunion de toutes ces députations et des innombrables spectateurs formait pour ainsi dire des Grecs assistant aux jeux olympiques une assemblée de toute la nation. Là plus que dans le conseil des Amphyctions, on traitait des affaires politiques, on faisait des traités d'alliance ou de paix; ces conventions étaient gravées sur des colonnes élevées à Olympie, pour confier les engagements qu'elles renfermaient à la foi de la Grèce entière (4). Les Grecs

(1) *Xenoph.* Conviv. II, 17. C'était l'opinion d'Épaminondas (*Corn. Nepos.* Épaminond., c. 2, 5), d'Alexandre (*Plutarch.* Reg. apophthegm. Alex., n° 8) et de Philopoemen (*Plutarch.* Philopoem., c. 3).

(2) *Lysias.* Olympic., § 2 : Ἐχίσατο (*Hercule*) γὰρ τὸν ἐνθάδε σύλλογον ἀρχὴν γενέσθαι τοῖς Ἑλλήσι τις πρὸς ἀλλήλους φιλίας. Cf. *Isocrat.* Pauegyr., § 43.

(3) Les théores, θεωροί.

(4) *Thucyd.* III, 8. 14; V, 18. 47.

aimaient l'ostentation dans l'expression de leurs sentiments; une cité avait-elle reçu un bienfait, elle choisissait la solennité des jeux pour témoigner sa reconnaissance, en offrant des couronnes à ses bienfaiteurs (1).

Nous ne prétendons pas que des réunions avant tout consacrées au plaisir aient tenu lieu aux Grecs d'une véritable unité nationale. L'importance même que les villes attachaient à la victoire de leurs citoyens nourrissait les petites rivalités d'ambition et de jalousie qui les divisaient (2). Mais ces germes de division existaient fatalement dans la race hellénique; ils auraient détruit la Grèce, ou ils l'auraient exposée impuissante aux coups des Barbares, s'il n'y avait pas eu des liens pour tenir unies ces populations qui semblaient sans cesse vouloir se dissoudre (3). Dans l'antiquité l'attachement à la patrie se manifestait trop souvent par la haine de l'étranger; les Grecs se déchiraient entre eux, mais ils s'unissaient dans une aversion commune pour les Barbares. La célébration des jeux nationaux rappelait aux Hellènes qu'ils formaient une race à part, privilégiée, profondément distincte des autres nations. L'oracle de Delphes donnait ses conseils aux étrangers comme aux Grecs; mais aux jeux olympiques les Grecs seuls étaient admis (4). Des Hellènes furent ignominieusement chassés d'Olympie, parce que, en refusant de combattre les ennemis de la

(1) Voyez le décret des Byzantins par lequel ils accordent l'isopolitie aux Athéniens : « Des théories seront envoyées aux quatre grands jeux » pour proclamer les couronnes qu'ils offrent à leurs bienfaiteurs, afin » que tous les Hellènes connaissent la générosité d'Athènes et la recon- » naissance de Byzance. » (*Demosth. de Coron.*, §§ 90, 91, p. 255 seq.)

(2) *Wachsmuth*, § 20, (t. I, p. 156); *Thirlwall*, *Geschichte Griechenlands*, t. I, p. 409.

(3) *Grote*, *History of Greece*, t. IV, p. 95 : « The sacred games took hold » of the Greek mind by so great a variety of feelings, as to counterbalance » in a high degree the political disseverance, and to keep alive, among » their wide-spread cities, in the midst of constant jealousy and frequent » quarrel, a feeling of brotherhood and congenial sentiment such as must » otherwise have died away. »

(4) Un roi de Macédoine s'étant présenté dans la lice, ceux qui devaient disputer le prix de la course voulurent le faire exclure, comme Barbare; il dut fournir la preuve de son origine grecque (*Herod.* V, 22).

Grèce, ils s'étaient pour ainsi dire faits Barbares (1). Ainsi le sentiment national éclatait dans ces réunions qui en apparence n'étaient destinées qu'au plaisir. Le vainqueur de Salamine ayant paru dans le stade, les spectateurs oublièrent les combattants, et eurent sans cesse les yeux fixés sur lui; ils le montraient avec des cris d'admiration et des battements de mains; le grand homme avoua à ses amis que c'était là une digne récompense de ce qu'il avait fait pour la Grèce (2).

Les Grecs n'étaient pas destinés à former une nation; les éléments d'unité qui existaient dans la race hellénique ne devaient se manifester que dans l'ordre intellectuel. Les jeux nationaux contribuèrent puissamment à nourrir dans les Grecs le sentiment de cette nationalité fondée sur une civilisation distincte et originale. Les anciens manquaient du puissant instrument de communication que les peuples modernes ont trouvé dans la presse : dans l'intérieur de chaque cité, la place publique tenait lieu de journal; mais d'une cité à l'autre, il y avait peu de relations. Les solennités d'Olympie furent un lieu de réunion pour la Grèce entière: il faudrait avoir la puissance de se transporter au milieu de cette nation vive, spirituelle, communicative, pour se faire une idée de l'échange de sentiments et de pensées qui se faisait dans des assemblées renfermant tout ce que la Grèce possédait d'hommes distingués par la gloire militaire, le talent oratoire, le génie littéraire (3). A cette assemblée d'élite, il fallait un autre aliment que le spectacle des exercices du corps. Les philosophes, les historiens, les poètes, les peintres, enflammés par la noble ambition de mériter le suffrage de la Grèce, qui était pour eux le monde civilisé, se présentèrent aux jeux olympiques, non pour y disputer des couronnes, mais pour y recueillir la gloire. Hérodote avait chanté la lutte héroïque des Grecs contre les Barbares; il voulut lire à la nation assemblée à Olympie l'histoire qui glorifiait les Hellènes : il charma tellement

(1) Thémistocle fit expulser pour ce motif Hiéron, tyran de Syracuse (*Plutarch. Themist.*, c. 25; *Aelian. V. H. IX*, 5).

(2) *Plutarch. Themist.* 17.

(3) Cicéron dit que les spectateurs des jeux olympiques étaient l'élite de la Grèce (*Tuscul. V*, 3. Cf. *Lucian. Anachars*, 11).

ses auditeurs que les neuf livres de ses récits reçurent les noms des neuf muses (1). Les philosophes dont les méditations profondes embrassaient les plus hautes questions de la métaphysique ne pouvaient, par la nature même de leurs travaux, s'adresser à une assemblée nombreuse; mais la Grèce possédait une espèce de philosophes qui exercèrent peut-être une influence fâcheuse sur la conscience publique, mais auxquels on ne peut du moins contester l'esprit; les sophistes captivaient les Hellènes par l'étonnante variété de leurs discours, et la beauté des pensées (2); se conformant aux sentiments de leurs auditeurs, ils célébraient la gloire des Grecs; ils les engageaient à déposer leurs inimitiés pour s'unir contre l'ennemi commun, les Barbares (3). Un des grands orateurs d'Athènes prononça aux jeux olympiques un discours qui avait le même objet (4).

Isocrate loue les fondateurs des jeux olympiques pour avoir donné aux Grecs l'occasion de se réconcilier, d'abjurer leurs haines (5). Nous ne voyons pas que ces solennités aient inspiré aux Hellènes le goût de la paix et de l'union; cependant elles jouent un grand rôle dans le développement pacifique de l'humanité; c'est dans les réunions consacrées aux plaisirs que naît la première idée de la paix. La garantie de la paix était nécessaire pour la célébration des fêtes dans un pays où l'on ne pouvait faire un pas hors de sa cité sans rencontrer un ennemi : de là l'idée d'une suspension des hostilités pendant la durée des solennités nationales (6); les dieux ou les héros auxquels on rattachait l'origine des grands jeux avaient donné eux-mêmes cette loi aux Grecs. Hercule établit la trêve dans le même esprit pacifique qui inspira

(1) Lucien dit qu'il ne fut pas proclamé vainqueur par un héraut, comme les athlètes, mais que la Grèce entière lui décerna la couronne (*Lucian. Herod.* 1, 2).

(2) *Philostrat. Vit. Sophist.* I, 11 (p. 496, ed. Olcar.).

(3) *Philostrat. Vit. Sophist.* I, 9, p. 493.

(4) *Lysias (Dion. Hal. Lys.,* p. 520; *Diod. XIV*, 109).

(5) *Isocrat. Panegyrr.,* § 43.

(6) *Xenoph. Hell.* IV, 5, 1. 2; IV, 7, 2. 3.

tous ses travaux (1). La tradition qui rapporte à Lycurgue et à Iphitus le rétablissement des jeux olympiques, leur attribue aussi le règlement de l'armistice qui s'observait pendant leur célébration (2). C'était une époque sacrée (3) : des hérauts, ministres de Jupiter, étaient envoyés par les Éléens dans toutes les cités pour annoncer à dater de quelle époque les armées ne pourraient plus envahir le pays ennemi; les guerres commencées étaient suspendues. Ceux qui violaient les ordres émanés du dieu suprême devenaient ses esclaves; un tribunal siégeant dans le sanctuaire d'Olympie prononçait la sentence (4). La paix expirait avec les solennités dont elle assurait la célébration, mais pour l'Élide elle était permanente. Cette consécration d'un pays tout entier à Jupiter est la plus belle conception du polythéisme hellénique : l'Élide ne pouvait jamais être le théâtre de la guerre; les Grecs en y entrant cessaient d'être ennemis, pour redevenir frères et concitoyens : les soldats qui traversaient cette contrée sainte déposaient leurs armes (5). Les heureux habitants de l'Élide menaient une vie sainte, occupés aux travaux des champs (6). On dirait l'âge d'or réalisé, mais ce n'était encore que la prophétie d'un avenir bien éloigné; pour les Grecs cet état idéal n'eut que la durée d'un rêve. Les Éléens se laissèrent entraîner dans les discordes qui ensanglantèrent la Grèce pendant la guerre du Péloponnèse; violant eux-mêmes leur neutralité, comment pouvaient-ils espérer qu'elle serait respectée par l'ennemi? La paix ne fut plus qu'un souvenir des vieux âges. Un historien grec qui voyait s'érouler les institutions et les libertés de sa patrie, fit des vœux pour le

(1) Il ne faisait jamais la guerre que par nécessité, dit Polybe; il n'infligeait aucun mal aux mortels de son propre mouvement (*Polyb.* XII, 26, 2).

(2) Pausanias vit encore à Olympie le disque sur lequel était inscrite la formule solennelle de la trêve; le nom de Lycurgue y était gravé (*Pausan.* V, 20, 1; — *Plutarch.* Lycurg., c. 1. 23).

(3) Ἱερομηνία, le mois sacré.

(4) Müller, *Die Dorier*, I, 139 et suiv.; *Ersch, Encyclopédie*, p. 298 et suiv.

(5) *Strab.* VIII, p. 247, ed. Casaub.

(6) Ἱερὸν βίον (*Polyb.* IV, 73, 9. 7).

rétablissement de cette sainte paix « que les mortels ne se lassent pas de demander aux dieux, la seule chose que tous les hommes s'accordent à considérer comme le plus grand bonheur » (1). Les vœux de Polybe ne furent pas exaucés; l'Élide comme le reste de la Grèce ne trouva la paix que dans la perte de son indépendance.

Faut-il donc rejeter parmi les choses insignifiantes cette trêve que la religion essaya d'imposer aux Grecs? Sans doute la paix n'était pas le but que les fondateurs des jeux olympiques s'étaient proposé (2); il y a sous ce rapport une immense différence entre l'institution grecque et la trêve réellement divine qu'une religion d'amour introduisit au milieu des passions guerrières du moyen âge. Mais ne demandons pas au polythéisme les sentiments de fraternité qui inspiraient les prêtres du Christ, et qui étaient étrangers à l'antiquité. Que l'armistice n'ait été qu'un moyen pour assurer la célébration des jeux olympiques, il n'est pas moins une manifestation remarquable dans le développement des destinées de l'humanité. L'Élide, inviolable comme un grand temple (3), est une image prophétique de l'avenir, où la terre entière sera sacrée et pure de sang humain.

(1) *Polyb.* IV, 74.

(2) *Wachsmuth*, *Hellen. Alterth.*, § 20 (t. I, p. 150).

(3) *Bulwer*, I, 3, 18 : « A whole state one temple. »

## LIVRE III.

### DROIT INTERNATIONAL.

---

#### CHAPITRE I.

##### DROIT CIVIL INTERNATIONAL.

---

###### § 1. *Droit de cité.*

La Grèce était partagée en un grand nombre d'états, renfermé chacun dans une cité. Il n'y avait aucun lien politique entre ces républiques, pas même communauté de droits civils : d'une ville à l'autre les Hellènes se traitaient d'étrangers. Les hommes, dans l'enfance des sociétés, ne se croient pas liés par leur seule qualité d'homme, il n'y a de lien qu'entre les membres d'une même cité. Telle était la raison de l'éloignement que le citoyen éprouvait pour l'étranger (1); chez les Grecs il y avait de plus l'orgueil aristocratique qui aurait craint de diminuer la valeur des droits civils et politiques en les communiquant; les Athéniens comme les Spartiates formaient une espèce d'aristocratie qui veillait aussi soigneusement à la conservation de ses privilèges qu'une noblesse de race.

Les peuples modernes sont loin d'avoir réalisé dans leur législation civile le dogme de la fraternité; le dur nom d'étranger retentit encore dans leurs codes, et des incapacités considérables

(1) L'esprit de division n'a pas cessé de régner en Grèce. « On a vu le lendemain de la dernière révolution, un parti nombreux refuser les droits politiques, l'isonomie à des citoyens que le hasard avait fait naître hors des limites de la Grèce actuelle ». *Ampère, la poésie grecque en Grèce (Revue des deux Mondes, 1844, t. I, p. 743, édit. de Bruxelles).*

séparent l'étranger de l'indigène. Cependant nos législations sont moins exclusives que celles des petites républiques grecques. L'enfant né d'un père indigène jouit de tous les droits du citoyen, bien que sa mère soit étrangère. Chez les Grecs on exigeait généralement la descendance de père et mère citoyens pour l'exercice des droits politiques (1). Périclès introduisit cette loi à Athènes (2); avant lui, on avait reconnu le droit de cité à la descendance paternelle; la démocratie, fière de l'hégémonie qu'elle exerçait sur la Grèce, ne voulut plus mêler son sang à un sang étranger. Par un singulier hasard, cette loi atteignit Périclès lui-même. La terrible peste qui finit par enlever le grand homme fit mourir presque tous ses parents; lorsqu'il perdit le dernier de ses enfants légitimes, sa fermeté l'abandonna; quand il s'approcha pour déposer une couronne sur le cadavre, ses sanglots éclatèrent. Le peuple fut touché de compassion à la vue de cette douleur; il permit au démagogue d'inscrire son fils bâtard au nombre des citoyens, en lui donnant son nom (3). Un écrivain grec voit dans les malheurs qui frappèrent Périclès un châtiment divin de l'arrogance qu'il avait témoignée en portant cette loi rigoureuse contre les étrangers (4); mais Périclès n'était que l'organe de la société ancienne; Le peuple athénien, tout en faisant une exception particulière, maintint le principe. D'après le droit strict, l'étranger qui usurpait la qualité de citoyen, devenait l'esclave de l'état; une enquête (5) faite sous Périclès constata que plus de cinq mille étrangers s'étaient fait inscrire illégalement sur les listes des citoyens; ils furent tous vendus comme esclaves (6).

Cependant les étrangers pouvaient acquérir la qualité de citoyen par la naturalisation. Mais l'esprit exclusif qui dominait dans les

(1) *Wachsmuth*, § 45<sup>b</sup> (t. I, p. 399); *Arist.* *Oecon* II, 3.

(2) *Plutarch.* *Pericl.* 37. — Comparez *Hermann*, *Griech. Staatsalt.*, § 113.

(3) *Plutarch.* *Pericl.* 36, 37.

(4) *Aelian.* *V. H.* VI, 10; XIII, 24.

(5) *Διαφύξεις.*

(6) *Plutarch.* *Pericl.*, c. 37; *Hermann*, § 123.



républiques grecques faisait de ce bienfait une rare exception (1). Sparte ne l'accordait presque jamais. Tisamène et Hegias furent les seuls, d'après Hérodote (2), qui y reçurent le droit de cité; encore la fière aristocratie ne céda-t-elle qu'à l'empire de la nécessité (3). Mégare se montra plus orgueilleuse, elle ne voulut ouvrir ses rangs qu'à des dieux. Alexandre était vainqueur de l'Orient; il avait été salué comme un Dieu par l'oracle d'Ammon; le monde était à ses pieds; les Mégariens lui envoyèrent des députés pour le complimenter et lui offrir le droit de cité; le héros macédonien trouva cette marque d'honneur un peu étrange, il l'accepta cependant quand les Mégariens lui dirent qu'ils n'avaient jamais accordé la qualité de citoyen qu'à Hercule (4). Athènes était célèbre par son humanité, c'était la cité la plus cosmopolite de la Grèce, cependant ses lois sur la naturalisation nous paraissent aujourd'hui d'une rigueur excessive. La première condition, dit Démosthène, pour qu'un étranger soit naturalisé parmi nous, c'est qu'il ait témoigné par ses actions un grand zèle pour l'état; le décret doit être confirmé dans une assemblée où six mille citoyens au moins donnent secrètement leurs suffrages; la décision peut être attaquée par tout Athénien devant un tribunal où l'on est admis à prouver l'indignité du nouveau citoyen, le vice de son adoption. Ces conditions si sages, ajoute Démosthène, sont couronnées par une autre loi établie dans l'intérêt

(1) *Wachsmuth*, *Hellen. Alterth.*, § 45<sup>b</sup> (t. I, p. 399).

(2) Tisamène était né d'une famille de devins; l'oracle lui prédit qu'il remporterait la victoire dans cinq grands combats; les Lacédémoniens tâchèrent de l'engager par l'attrait des récompenses, à accompagner les rois héraclides dans leurs guerres; le devin demanda la qualité de citoyen spartiate avec tous ses privilèges, comme prix de ses services; les Spartiates indignés ne pensèrent plus à se servir de lui. Mais la terreur de l'invasion médique étant suspendue sur leurs têtes, ils lui accordèrent sa demande; Tisamène exigea alors la même faveur pour son frère Hegias (*Herod.* IX. 33, seq.).

(3) *Herod.* IX, 34. D'après Plutarque, le poète Tyrtée aurait également été naturalisé, afin que les Spartiates ne fussent pas commandés par un chef étranger (*Apophtegma. lacon.* Pausan., n° 3, p. 230 E).

(4) *Plutarch.*, De unius in republ. dominat., c. 2; *Sénèque* (de benef. I, 13) rapporte le même fait aux Corinthiens.

de la religion : les étrangers naturalisés ne pouvaient devenir archontes ou prêtres; leurs enfants seulement nés en légitime mariage étaient admissibles à ces fonctions (1). Ils ne jouissaient pas même de la plénitude des droits civils; ils ne pouvaient pas tester, ils n'avaient pas la puissance maritale que les lois accordaient aux Athéniens (2). Cette législation prouve la haute importance que les Athéniens attachaient à la concession du droit de cité. La naturalisation était accordée rarement et seulement pour des services éminents (3). Le peuple donna le droit de cité à des philosophes (4), voyant dans les travaux de la pensée les plus nobles services qu'on pût rendre à l'humanité; il proclama citoyen d'Athènes un disciple de Platon pour avoir tué un tyran de Thrace (5); la mort d'un tyran était à ses yeux un bienfait pour la démocratie. Mais il refusa le titre de citoyen à des rois et se contenta de leur accorder des privilèges et des immunités pour se montrer reconnaissant des services qu'il avait reçus (6). Ce ne fut que dans sa décadence qu'Athènes fit du droit de cité métrier et marchandise, le vendant comme une vile denrée, faisant citoyens des esclaves fils d'esclaves (7).

(1) *Demosth.*, c. Neer. §§ 89-91, p. 1375. Plutarque dit que Solon accorda le droit de cité aux hommes bannis à perpétuité de leur patrie, à tous ceux qui venaient s'établir à Athènes avec leur famille pour exercer un métier. Mais cette mesure que Plutarque considère comme une loi permanente a toutes les apparences d'une loi de circonstance (*Wachsmuth*, § 56, t. I, p. 474).

(2) *Wachsmuth*, ib. — *Demosth.*, c. Steph., §§ 13 seqq., p. 1133.

(3) *Demosth.* de republ. ordin., §§ 23, 24, p. 173. c. Aristocrat., §§ 199, 200, p. 687.

(4) A Anacharsis le Scythe (*Lucian.* Scythia, c. 8). Les stoïciens Zénon et Cléanthe refusèrent le droit de cité, parce que, disaient-ils, ils ne voulaient pas se montrer injustes envers leur patrie (*Plutarch.*, De repugnant. stoïc., c. 4).

(5) *Diogen. Laert.* IX, 65.

(6) *Demosth.* c. Lepiin., § 31, p. 466. de ordin. republ., §§ 23, 24, p. 173. — Comparez *Wachsmuth*, § 74, t. I, p. 662 et suiv.

(7) *Demosth.* de ordin. rep., § 24, p. 173, 15. c. Aristocr., § 200, p. 687, 15. — *Isocrat.* de pace, § 50.

§ 2. *De la condition des étrangers.*

Chez les peuples modernes la naturalisation est une voie régulière pour associer les étrangers aux citoyens; après quelques générations, la fusion est complète. Mais chez les Grecs peu d'étrangers pouvaient aspirer à la cité, leur condition se perpétuait comme celle d'esclave. Et cependant les étrangers étaient des hommes de même race que ces fiers citoyens qui refusaient de les associer à leurs privilèges. Quand il est question d'étrangers dans les auteurs anciens, c'est des Grecs qu'il s'agit (1); les peuples qui n'appartiennent pas à la famille hellénique sont qualifiés de Barbares. Dès que le citoyen sortait de sa cité, il était traité d'étranger (2); il ne pouvait plus contracter un mariage légal; il n'était pas permis à un Athénien d'épouser une femme de Thèbes (3); il fallut un traité pour que les habitants de deux villes de l'île de Crète pussent contracter des mariages (4); quelquefois les tribus d'une même cité refusaient de s'allier (5). A Athènes le concours de nombreux étrangers domiciliés dans la cité de père en fils et confondus par le langage et les mœurs avec les citoyens, rendait l'observation de ces prohibitions difficile, et facilitait les fraudes; des lois sévères veillèrent à la pureté du sang de la démocratie (6). L'exclusion de l'étranger ne se bornait pas aux rapports de famille, il était frappé d'incapacité même quand il s'agissait de droits sur les choses. Bien qu'il fût domicilié, qu'il enrichît par son travail la cité où il s'était établi, les lois ne lui permettaient pas de posséder une partie de ce sol qui de fait était

(1) Grote, *History of Greece*, t. II, p. 344 (édit. de 1849). « The relation between one city and another was an international relation... » Within a few miles from his own city-walls, an Athenian found himself in the territory of another city; wherein he was nothing more than an alien ».

(2) *Xénos*. *Aesch. c. Ctesiph.*, p. 394 seq.

(3) *Euripid. Ion.*, v. 290, 294.

(4) *Sainte-Croix*, *Législation de la Crète*, p. 358.

(5) *Plutarch. Theb.* 13.

(6) *Demosth. c. Neacr.* § 52, p. 1363; § 16, p. 1350.

ependant sa seule patrie (1). Les Grecs ne développèrent pas ces principes avec la rigueur juridique qui distingue le génie romain; mais on ne peut douter que les étrangers, incapables d'acquérir un immeuble, ne fussent de même privés de tous les droits qui se rattachent à la propriété (2).

Cette exclusion rigoureuse des étrangers n'était pas particulière à la Grèce, on la retrouve chez tous les peuples anciens et elle a partout les même causes : l'étranger n'est pas un frère, c'est un ennemi (3). Grâce à une éducation chrétienne de deux mille ans, les peuples ne reconnaissent plus d'hostilité naturelle entre eux. Mais le dogme de la fraternité était inconnu aux religions de l'antiquité. Dans l'Orient tout homme qui ne fait pas partie de la communion religieuse est impur; sa présence souille les fidèles. La Grèce a rejeté les castes, mais on dirait qu'elle a retenu quelque chose du génie de l'Orient. On comprend que les étrangers n'aient pas été admis aux mystères, culte secret et exclusif de sa nature (4). Mais l'exclusion s'étendait même aux cérémonies publiques. Cléomène, après avoir envahi l'Attique, voulut entrer dans le sanctuaire de Minerve pour consulter la déesse; mais avant qu'il eût passé la porte, la prêtresse lui dit : « Lacédémorien, retourne sur tes pas, il n'est pas permis aux Doriens de » mettre le pied dans ce temple » (5). Certains usages rappellent encore d'avantage l'esprit oriental : des prêtres refusaient de se servir des vases et de toutes choses qui venaient d'un pays étranger (6). Cette crainte de souiller les cérémonies du culte en y employant des productions d'un autre sol, cette exclusion jalouse qui frappait les étrangers, révèlent une division profonde dans les

(1) *Xenoph.* de Vectigal. II. 6.

(2) P. ex. ils ne pouvaient ni disposer ni recevoir par testament (*Wachs-muth*, § 103, t. II, p. 177), ils ne pouvaient pas ester en justice (*Heffter*, Die athenaische Gerichtsverfassung. p. 89 et suiv.).

(3) Ἐχθρὸς, ξένος signifient à la fois étranger et ennemi. *Hesychius*, v° ξένος. *Herod.* IX. 11.

(4) *Lobeck*, *Aglaophamus*. t. I, p. 271.

(5) *Herod.* V, 72. Cf. VI, 31; I, 171. — *Lobeck* I, p. 272.

(6) *Herod.* V, 88. — *Athen.* IV, 14.

populations. Ne pouvant pas se présenter devant les mêmes autels, comment les Hellènes se seraient-ils traités en frères?

Tel est l'esprit général de la législation grecque sur les étrangers. Pour mieux la caractériser, nous ajouterons quelques détails sur les lois particulières des deux républiques qui résument en elles les races dominantes de la Grèce.

N<sup>o</sup> 1. *Sparte. La xénélasie* (1).

Les auteurs s'accordent à attribuer la xénélasie à Lycurgue; il chassa, dit son biographe, tous les étrangers qui venaient à Sparte sans but utile, dans la crainte qu'ils ne fussent des maîtres de vices (2). L'histoire a conservé quelques exemples d'expulsions, qui révèlent l'esprit de cette fameuse institution. Archiloque le poëte était à peine entré dans la ville qu'on l'en fit sortir à l'heure même, pour avoir dit dans ses poésies qu'il vaut mieux fuir que mourir les armes à la main : on chassa un tyran, parce qu'il distribuait des vases d'or et d'argent aux citoyens, un sophiste qui se vantait de discourir une journée entière sur quelque sujet que ce fût, un cuisinier dont l'habileté ne convenait pas à la frugalité lacédémonienne (3). L'exclusion des étrangers n'était pas absolue, comme on l'a supposé (4). Un pareil isolement serait une violence trop grande faite à la nature humaine, pour être possible. La xénélasie frappait surtout les étrangers qui par leur manière de vivre pouvaient inspirer aux Spartiates l'amour des richesses, du luxe et des délices (5). Mais quels que soient les inconvénients

(1) *De la Nauze*, Mémoire sur la xénélasie, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XII, p. 159-176.

(2) *Plutarch.* Lycurg., c. 27; Instit. lacou., § 20; — *Xenoph.* de rep. Laced. XIV, 4.

(3) *De la Nauze*, p. 173.

(4) Les Spartiates rendaient un culte à Jupiter hospitalier et à Minerve hospitalière; ils célébraient des jeux publics qui attiraient un grand concours d'étrangers; des proxènes étaient établis pour prendre soin des hôtes; beaucoup de citoyens avaient des relations d'hospitalité à l'étranger (*Schoemann*, Antiquitates juris publici Graecorum, p. 142 et n<sup>o</sup> 9).

(5) *Plutarch.* Agesil. 10. Tels étaient les Ioniens dont le caractère, les principes étaient en opposition formelle avec les mœurs doriennes. La xénélasie, dans l'esprit de Lycurgue, s'adressait surtout à Athènes.

de la société, les hommes et les nations ne peuvent s'en passer : rien ne le prouve mieux que l'exemple des peuples qui ont eu la prétention de s'isoler. Sparte fut obligée plus d'une fois de recourir à des étrangers; Lyeurgue lui-même se servit du poète Thalès, pour adoucir les esprits et les préparer par le charme de la poésie à recevoir le bienfait de sa législation; les magistrats appelèrent à Sparte Terpandre dont les chants rétablirent la concorde; Phérécyde y fut accueilli avec honneur, parce qu'il mit sa muse au service des idées lacédémoniennes; on dit que Tyrtée reçut même le droit de cité (1). Les Spartiates étrangers aux arts utiles aussi bien qu'aux lettres, furent forcés dans plusieurs circonstances de faire venir de l'étranger des médecins, des devins (2).

La xénélasie était une nécessité de la constitution lacédémonienne; les différences qui la séparait des autres cités helléniques étaient trop considérables, pour que le contact des Spartiates avec l'étranger fût sans danger. L'isolement était une condition d'existence pour Sparte; les mœurs et par suite les institutions lacédémoniennes s'altèrent, dès que les guerres médiques eurent mis la cité de Lyeurgue en rapport avec les autres peuples de la Grèce (3). Cependant l'isolement est impossible, et l'œuvre du législateur qui recourt à un pareil moyen pour maintenir ses institutions est par cela même condamnée. L'humanité se joindra aux poètes et aux philosophes d'Athènes pour flétrir la xénélasie : elle applaudira à Aristophane, traduisant sur la scène l'humour insouciant des Spartiates (4); elle dira avec Platon (5) que refuser

L'opposition profonde qui séparait les deux républiques, avait sa source autant dans une antipathie de race que dans une rivalité d'ambition (*Müller*, *Die Dorer*, t. II, p. 3; *Bulwer*, *Athens* I, 6, 7).

(1) *De la Nauze*, p. 162 et suiv.

(2) *De la Nauze*, p. 169 et suiv.

(3) « Omnem hanc reipublicae conditionem ejusmodi fuisse apparet, » quae retineri ac servari integra non facile posset, nisi quamdiu Spartani » in suis rebus contenti viverent, alienis autem et ab ipsorum modulo ab- » horrentibus non immiscerentur ». *Schoemann*, *Antiquitates juris publici Græcorum* VI, 1, § 22, p. 144.

(4) *Aristophan.* *Aves* 1013 seq., *Pax* 623.

(5) *Plat. Legg.* XII, 950 B.

aux étrangers l'entrée de la cité, est une chose inhumaine et barbare, dénotant des mœurs rudes et sauvages.

N° 2. *Athènes. Les Métèques* (1).

Les métèques étaient des étrangers établis à demeure à Athènes où ils exerçaient tous les genres d'industrie (2). Rien ne prouve mieux la condition précaire de l'étranger dans l'antiquité que les obligations auxquelles les métèques étaient soumis. Ils devaient se choisir parmi les citoyens un patron (3) qui les représentait dans tous les actes de la vie privée et publique, et répondait de leur conduite. S'ils négligeaient ce devoir, leurs biens étaient confisqués, eux-mêmes étaient condamnés à l'esclavage ou au moins expulsés (4). Ces peines rigoureuses sont une preuve suffisante que le patronage n'était pas établi dans l'intérêt des étrangers. Le *prostate* était à la vérité le protecteur de son client, mais cette protection garantissait si peu les métèques contre l'injustice et l'oppression, que Xénophon crut devoir proposer la création de magistrats chargés spécialement de veiller à leur sûreté et à leurs intérêts; l'historien grec compare ces *metoecophylaces* aux tuteurs publics établis à Athènes en faveur des orphelins (5). Ainsi l'étranger quoiqu'ayant un patron, était sans appui dans la société comme l'enfant qui a perdu les protecteurs que la nature lui avait donnés.

Les métèques placés hors du droit commun étaient, par une contradiction révoltante, soumis à des charges plus lourdes que les citoyens. Ils partageaient avec eux le service dans l'infanterie, distinction dangereuse (6), car les hoplites combattaient de près et

(1) *Sainte-Croix*, Mémoire sur les métèques (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XLVIII). *Petit.*, Leg. Attic. II, 5.

(2) Le *μέτοικος*; diffère du *ξένος*, en ce que celui-ci conserve l'esprit de retour, tandis que le premier fait de sa résidence une nouvelle patrie : il répond au latin *inquinus*; on le traduit par *étranger domicilié*.

(3) *Προστάτης*.

(4) *Sainte-Croix*, p. 185 et suiv.

(5) *Xenoph.* de vectigal. II, 7.

(6) *Xenoph.* de vectig. II, 3.

en première ligne; ils versaient leur sang pour une patrie d'adoption qui les méprisait presque à l'égal des esclaves. Les anciens considéraient l'impôt sur les personnes comme le signe de la servitude (1) : les métèques étaient soumis à une capitation annuelle; le seul défaut de paiement entraînait contre eux la peine de l'esclavage. Une honorable pauvreté empêcha le philosophe Xénocrate d'acquitter l'impôt des métèques; on allait le vendre, lorsque l'orateur Lycurgue força à coups de bâton les agents du fisc à le relâcher (2).

Les obligations spéciales imposées aux métèques paraissent peu considérables : le choix d'un patron était une formalité, l'impôt n'était pas élevé (3). Mais les peines sévères qui sanctionnaient la loi mirent les étrangers à la merci d'une classe de délateurs qui sont une tache dans l'histoire d'Athènes. Aristophane a dénoncé les sycophantes au mépris de la postérité; il représente ces misérables cherchant des moyens d'existence dans de fausses accusations, s'emparant des dépouilles de leurs victimes, dont les biens confisqués étaient attribués en partie aux délateurs; honteux métier, mais dont les bénéfices étaient considérables, et qui se perpétuait dans les familles comme une charge publique (4). La conduite du peuple semblait légitimer ces avanies; les métèques, abandonnés aux caprices d'une démocratie insolente, étaient accablés d'outrages (5); l'orgueil des autochtones s'ingéniait à humilier par mille distinctions les Grecs et les Barbares qu'ils étaient obligés de souffrir sur leur sol privilégié (6). Méprisés, assimilés aux esclaves (7), ils finirent peut-être par mériter le mépris :

(1) De même que le champ soumis au tribut a moins de valeur, dit *Tertullien* (*Apolog.* 13), ainsi les hommes qui paient sur leur tête perdent leur prix, car c'est une marque d'esclavage.

(2) *Plutarch.* Vit. X Orat., v<sup>o</sup> Lucurg., § 16.

(3) Les métèques payaient douze drachmes pour les hommes et six pour les femmes (*Sainte-Croix*, p. 184).

(4) *Aristoph.* Aves 1430 seq., 1451 seqq.

(5) *Aelian.* V. H. VI, 1; — *Petit.* Leg. Attic. I, 1, 16.

(6) *Sainte-Croix*, p. 182 et suiv.

(7) *Sophocl.* Electr., v. 189-192.



mais l'avilissement des esclaves ne doit-il pas être imputé à la tyrannie des maîtres ? (1)

Telle était la condition des étrangers dans la ville qui au milieu du peuple le plus civilisé de l'antiquité se vantait, et à juste titre, d'être la cité la plus humaine, la plus cosmopolite. Cette réputation et la sociabilité athénienne attiraient à Athènes un nombreux concours d'étrangers (2); mais si nous en croyons un mot attribué à Isocrate (3), les belles qualités du peuple athénien ne compensaient pas le défaut de sûreté, les persécutions qui compromettaient la fortune et souvent la liberté des voyageurs. Si malgré les sycophantes, des milliers d'étrangers se fixaient à Athènes, c'est sans doute parce que le séjour des autres villes de la Grèce présentait encore plus d'inconvénients. Le sort des métèques d'Athènes serait donc la condition la plus favorable que les étrangers aient pu se faire dans une ville grecque; et cependant les 10,000 métèques étaient livrés en proie à la délation la plus honteuse qui ait jamais existé!

### § 5. *L'hospitalité.*

L'étranger était sans droit : l'hospitalité lui tenait-elle lieu des garanties que les lois lui refusaient? Nous retrouvons cette vertu des âges primitifs dans les temps historiques. On célébrait pour l'accueil qu'ils offraient à l'étranger, les habitants de Corinthe, de Mégare, de l'Arcadie (4). L'état agité de la Grèce donnait

(1) *Aristophane* disait que les étrangers étaient au milieu des citoyens ce que la paille est au grain (*Acharn.* v. 508).

(2) Les métèques formaient une grande partie de la population d'Athènes. D'après un dénombrement fait sous l'archoutat de Démétrius de Phalère, il y avait à Athènes 21,000 citoyens et 10,000 métèques (*Boeckh*, *Économie politique des Athéniens*, t. I, p. 59 et suiv. de la traduct. fr.)

(3) Isocrate comparait Athènes aux courtisanes; ceux qui les voient, disait-il, sont épris de leurs charmes et désirent leurs faveurs, mais aucun ne se respecte assez peu pour les vouloir épouser. Il en est de même d'Athènes : dans toute la Grèce, il n'y a point de ville plus agréable pour qui la voit comme voyageur, mais l'habitation n'en est pas sûre (*Aelian*. V. II., XII, 52).

(4) *Brouwer*, *Histoire de la civilisation grecque*, t. II, p. 351. — *Real Encyclopaedie der Alterthumswissenschaft*, t. III, p. 1520.

bien des occasions d'exercer l'hospitalité; des populations entières étaient expulsées soit par la guerre, soit par des dissensions intestines. Au milieu de ces calamités innombrables brille l'expatriation volontaire des Athéniens. Tout un peuple se dévoue pour le salut de la patrie, la ville est mise sous la garde de Minerve, chacun pourvoit à la sûreté de sa famille; la plupart des Athéniens envoient leurs femmes et leurs enfants à Trézène. Les Trézéniens ordonnèrent qu'ils seraient nourris aux dépens du public, ils permirent aux enfants de cueillir des fruits partout où il leur plairait, et fournirent aux honoraires des maîtres chargés de les instruire (1).

L'histoire a conservé avec reconnaissance le souvenir des hommes qui employèrent leur fortune à secourir les pauvres et les étrangers. Des domestiques placés devant la porte de Gellias d'Agrigente étaient chargés d'inviter tous les étrangers à accepter l'hospitalité de leur maître (2). L'hospitalité magnifique mais un peu fastueuse de Gellias a moins d'attrait pour nous que l'accueil simple que Miltiade, ancêtre du héros de Marathon, fit à des Barbares (3). Les vertus hospitalières se transmirent comme un héritage dans sa famille. Il n'y a pas dans le monde ancien un homme plus célèbre par sa charité que Cimon; les pères de l'Église ont parlé de sa bienfaisance (4), d'autant plus remarquable qu'elle est plus rare dans l'antiquité. Le héros athénien était revenu fort

(1) *Plutarch. Themist. 10.* Comparez les belles observations de *Brouwer* sur le décret des Trézéniens (t. II, p. 366).

(2) *Diodor. XIII. 83; — Athen. I, 5.*

(3) Les Dolonces, peuple de Thrace, inquiétés par leurs voisins, consultèrent l'oracle de Delphes. La Pythie leur répondit qu'ils devaient engager à mener une colonie dans leur pays, le premier homme qui au sortir du temple les inviterait à loger dans sa maison. Les Dolonces traversèrent la Phocide et la Béotie, et personne ne leur offrait l'hospitalité, ils tournèrent du côté d'Athènes. Miltiade, assis devant sa porte, comme les patriarches, vit passer les Dolonces; il reconnut à leur extérieur qu'ils étaient étrangers; il leur offrit sa maison et les présents qu'on a coutume de faire à des hôtes. L'oracle s'accomplit; Miltiade devint tyran de la Chersonèse (*Herod. VI, 35, 36*).

(4) *Lactant. Divin. Inst. VI, 9* : « Egentibus stipem dedit et pauperes » invitavit ad coenam et nudos induit. »

riche de ses expéditions contre les Perses, et « cette opulence » qu'il avait honorablement conquise sur les ennemis, il la dépense » sait plus honorablement encore à soulager les indigents et à » secourir les étrangers ». Il fit enlever les clôtures de ses domaines afin que les étrangers et les pauvres pussent sans crainte y cueillir des fruits, et rétablit ainsi, suivant l'expression de Plutarque, cette communauté de biens qui avait existé au siècle de Saturne (1).

L'hospitalité prit chez quelques peuples de la Grèce le caractère d'une institution publique. Une loi des Lucaniens condamnait à l'amende celui qui refuserait de recevoir l'étranger qui viendrait lui demander un abri après le coucher du soleil (2). Charondas recommandait l'hospitalité à ses citoyens comme un devoir sacré : le célèbre législateur, en mettant la charité sous la garantie de Jupiter, semble entrevoir le dogme de la fraternité qui repose sur l'union des hommes en Dieu (3). Aux repas communs de l'île de Crète, il y avait deux tables pour les étrangers; les premières portions leur étaient consacrées, ils étaient servis même avant les magistrats (4). Cette vie commune entre citoyens et étrangers est une image plus sublime de la fraternité et de l'âge d'or que l'hospitalité isolée de Cimon. Mais le tableau est trop poétique pour être vrai (5); quand on le met en rapport avec la mauvaise foi devenue proverbiale des habitants de la Crète, quand on apprend que les habitants d'une même île se haïssaient d'une haine mortelle et se faisaient des guerres d'extermination, on est forcé de reconnaître qu'il ne faut pas chercher l'idéal dans le passé de l'humanité.

Les nombreuses fêtes qui attiraient des spectateurs de tous les

(1) *Plutarch.* Cimon. 10; *Corn. Nep.* Cimon. 4.

(2) *Aelian.* V. H. IV, 1.

(3) *Stob.* Floril. XLIV, 40 : Μεμνημένους Διὸς ξενίου ὡς παρὰ πᾶσιν ἰδρυμένου κοινοῦ θεοῦ, καὶ ὄντος ἐπισκόπου φιλοξενίας τε καὶ κακοξενίας.

(4) *Athen.* IV, 22. — Comparez *Sainte-Croix*, Législation de la Crète, p. 396-398. *Hoeck*, Creta, t. III, p. 127, 129.

(5) Ce qui prouve que les sentiments des Crétois n'étaient guère fraternels, c'est qu'il leur était défendu, aux moins aux jeunes gens, de voyager, *Plat.* Protagor., p. 342 D.

points de la Grèce, donnèrent une nouvelle extension à l'hospitalité. Les relations privées ne suffisaient pas pour offrir un abri aux étrangers qui accouraient aux solennités religieuses et aux jeux; l'état intervint et chargea des citoyens revêtus d'une espèce de magistrature de veiller à leur entretien : ces citoyens portaient le nom de *proxènes*; il y en avait à Sparte (1), à Delphes (2) et sans doute dans toutes les villes où se rencontraient de nombreux étrangers. Il ne faut pas confondre cette hospitalité publique avec la *proxénie* (3), qui se développa spontanément dans les mœurs. Quelqu'isolées que fussent les républiques de la Grèce, des rapports s'établissaient nécessairement entre cités voisines; les étrangers n'avaient pas tous un hôte qui pourvût à leurs besoins et leur servit de patron. La bienfaisance, l'ambition, peut-être la vanité grecque vinrent à leur aide. Des citoyens se chargèrent de protéger les étrangers, de les représenter dans les affaires judiciaires; ces hommes généreux étaient appelés *proxènes*. La protection d'un proxène était une chose si précieuse que les cités étrangères cherchaient à l'assurer à leurs membres : des relations officieuses se formèrent entre le proxène et l'état auquel il vouait ses services. La proxénie devint alors une espèce d'institution publique qui a quelque analogie avec les consulats des états modernes. Il y a cependant une différence considérable entre nos agents diplomatiques et les proxènes; ces derniers n'avaient pas un caractère public reconnu par la cité dans laquelle ils résidaient; c'étaient presque toujours des membres de cette cité, qui malgré leur titre de proxène ne sortaient pas de la classe des citoyens ordinaires. Quelquefois, l'état étranger prenait l'initiative et donnait à un de ses citoyens la qualité de proxène avec l'agrément de la cité où il devait exercer son ministère (4). La ressemblance était alors plus grande entre les proxènes et nos agents diplomatiques. Au premier abord même on serait tenté de croire que l'in-

(1) *Herod.* VI, 57.

(2) *Euripid.* *Androm.* 1103, *Ion.* 363, 1036.

(3) Voir sur la proxénie, *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, t. III, p. 1522-1524.

(4) *Thucyd.* II, 29.

stitution grecque l'emportait sur celle des peuples européens. Nos consuls, nos ambassadeurs sont en rapport avec l'état qui les envoie plutôt qu'avec les particuliers. Les relations des proxènes étaient individuelles; ils recevaient chez eux les étrangers (1), ils leur rendaient personnellement tous les services qui dépendaient d'eux; le plus important consistait à les représenter devant les tribunaux (2). La proxénie conservait ainsi le caractère de l'hospitalité privée (3); mais si les relations qui en naissaient avaient quelque chose de plus intime que les rapports officiels de notre diplomatie, d'un autre côté par cela même que la proxénie était une assistance individuelle, elle manquait d'autorité. Nos agents diplomatiques offrent à l'étranger une protection toujours efficace, parce que telle est leur mission : la protection dont jouissait l'étranger dans les républiques grecques dépendait non seulement de la bonne volonté, mais aussi de l'influence du proxène.

La proxénie est un grand pas fait par la Grèce hors de l'isolement oriental. Les états théocratiques sont des mondes à part; les républiques grecques ont des communications tous les jours plus actives. Les étrangers ne restent plus abandonnés à eux-mêmes, sans droit et sans protection; l'humanité de la race hellénique s'élève en leur faveur; les états commencent à s'inquiéter du sort de leurs citoyens au-delà des limites étroites de la cité. Cependant malgré les liens hospitaliers qui relient les cités grecques, leurs rapports restent hostiles, l'étranger est toujours suspect comme un ennemi. Du haut de la tribune d'Athènes le plus grand des orateurs fit entendre ces dures paroles : « Je préfère le sel de la ville » à celui de la table hospitalière » (4). La cité est l'élément dominant dans la société hellénique, son intérêt fait la loi et l'emporte sur toutes les considérations d'humanité.

(1) *Xenoph.* Conviv. VIII, 40.

(2) *Demosth.* c. Callipp., § 5 seq., 1237. — *Diod.* XIII, 27.

(3) Elle était héréditaire comme l'hospitalité; ainsi la proxénie de Lacédémone à Athènes était héréditaire dans la famille d'Alcibiade (*Xenoph.* Hell. V, 4, 22; VI, 3, 4).

(4) Ce mot de Démosthène est cité par *Eschine* (c. Ctesiph., p. 394 seq. Bekk.) : « Τοὺς τῆς πόλεως ἄλας περὶ πλείονος ποιήσασθαι τῆς ξενικῆς τραπέζης.

§ 4. *Des conventions internationales.*

L'hospitalité offrait à l'étranger un abri et une protection, mais elle laissait subsister la barrière que l'esprit de division élevait entre les républiques grecques. L'hôte restait étranger, il ne jouissait d'aucun des droits que les lois jalouses réservaient aux membres de la cité. Cependant il était impossible que des villes voisines, liées par une communauté d'origine, de langue, de religion, quelquefois d'intérêts, restassent isolées au point de défendre à leurs habitants toute relation de famille ou de propriété. Des conventions modérèrent la rigueur du droit, en stipulant la jouissance réciproque des droits civils et des droits politiques. Lorsque deux cités voulaient s'unir intimement, elles convenaient que ceux de leurs membres qui s'établiraient dans la république alliée y jouiraient de tous les droits du citoyen (1), même du droit de suffrage et de l'admissibilité aux fonctions publiques. On appelait cette alliance étroite *isopolitie* (2). Il nous reste des traités isopolitiques conclus par des villes de la Crète (3); mais il ne paraît pas y avoir eu d'alliance semblable entre les états plus puissants; le seul exemple qu'on cite est celui d'Athènes et de Rhodes (4), et il appartient

(1) *Niebuhr* croit que l'*isopolitie* ne s'étendait pas aux droits politiques (*Histoire romaine*, t. II, p. 95 et suiv., traduct. fr. édit. de Brux.); mais les conventions sont conçues dans les termes les plus généraux, il y est parlé de participation à *toutes choses divines et humaines* (*Corpus Inscript. gr.*, t. I, n° 2254, 26; 2256, 13; 2257, 16).

(2) Il ne faut pas confondre l'*isopolitie* établie par des traités avec l'*isopolitie* accordée par un décret à titre de récompense pour des services rendus. Les conventions isopolitiques étaient de leur nature réciproques, les deux parties contractantes avaient les mêmes droits. Les décrets isopolitiques étaient unilatéraux : les citoyens de l'état auquel l'*isopolitie* était accordée pouvaient seuls exercer les droits qui y étaient attachés : nous en avons un exemple dans le décret mémorable rendu par les Byzantins en faveur des Athéniens qui les avaient secourus contre Philippe de Macédoine (*Demosth. de Coron.*, § 90 seq., p. 255 seq.). Voyez un autre exemple dans *Xenoph.* (*Hellen.* I, 1, 26).

(3) *Corp. Inscr. gr.*, t. II, n° 2554, 2556, 2557. Comparez *Sainte-Croix*, *Législation de Crète*, p. 357-360. — *Hoeck*, *Kreta*, t. III, p. 472 et suiv.

(4) *Polyb.* XVI, 26, 9. — *Lir.* XXXI, 15.

à l'époque de la décadence de la Grèce. L'isopolitie était une alliance intime entre deux républiques qui conservaient leur indépendance, c'était un germe d'unité; la confédération de toutes les cités grecques aurait pu sortir des conventions isopolitiques, mais la Grèce était vouée providentiellement à la division. Cependant l'idée que l'isopolitie renfermait ne resta pas stérile; elle produisit ses fruits sur un sol plus favorable. Nous trouverons les conventions isopolitiques chez les Romains, nous en verrons naître les municipales qui ont joué un rôle considérable dans la formation de l'unité romaine.

Les conventions contractées par les républiques grecques ont toutes un but restreint, la communication de quelques droits civils : encore y a-t-il peu de traités proprement dits stipulant la concession réciproque de ces droits; c'étaient ordinairement des décrets rendus par un état en faveur d'une cité ou de particuliers, le plus souvent de proxènes. Des décrets du peuple athénien accordèrent aux Thébains, aux Eubéens, aux Platéens la faculté de s'allier légalement (1) avec des citoyens d'Athènes (2). Le droit d'acquérir un champ, une maison hors des limites de la cité faisait l'objet d'une concession expresse (3). Il en est de même des autres privilèges qu'on accordait à des étrangers, ils avaient leur source dans un service rendu.

Les nécessités du commerce donnèrent naissance à des conventions plus générales. L'exécution fidèle des contrats, garantie par l'autorité publique, est l'âme du commerce. Or, quelle justice pouvait attendre l'étranger à qui on ne permettait pas même d'introduire en personne une action devant les tribunaux, qui voyait ses intérêts abandonnés à la décision de juges dont il ne pouvait espérer l'impartialité, qui était condamné en vertu de lois qu'il ne connaissait pas? La justice était le plus profond, le plus légitime des besoins, et les villes commerçantes étaient aussi intéressées à assurer ce bienfait aux étrangers, que ceux-ci à le demander. Des

(1) Ἐπιγαμία.

(2) *Demosth.* de Coron., § 187, p. 291. — *Lysias.* Or. 34, § 3. — *Isocrat.* Plat., § 51.

(3) Ἐγκτήσις, *Corp. Inscr. gr.* I, 725.

conventions spéciales pourvurent à cette nécessité (1). On y déterminait les règles d'après lesquelles les contestations devaient être jugées; parfois on convenait que les juges seraient pris également chez les deux peuples et formeraient ainsi une espèce de cour internationale; on se promettait bonne et prompt justice (2); l'étranger pouvait soutenir ses prétentions devant ces tribunaux, sans avoir besoin d'un patron. En apparence, ce système de garanties était complet, mais dans l'état où se trouvaient les peuples de l'antiquité, il ne pouvait pas y avoir de protection suffisante pour l'étranger. Les traités entre les peuples manquaient d'une condition essentielle pour être efficaces, l'égalité. Si l'un des états l'emportait sur l'autre par sa puissance, il ne se faisait pas scrupule d'en abuser pour influencer les juges ou pour empêcher que justice ne fût rendue. Des traités existaient entre les rois de Macédoine et les républiques grecques pour la décision des procès. Dans cet âge de violence, les attentats contre les personnes, les usurpations dont les particuliers avaient à se plaindre, étaient le plus souvent le fait des chefs de l'état; comment les faibles cités grecques auraient-elles obtenu justice contre le puissant roi de Macédoine? Cependant le jour des réparations arriva; les derniers successeurs d'Alexandre entrèrent en lutte avec Rome; le Sénat montra une complaisance infinie à écouter les plaintes des Hellènes et la ferme volonté d'y faire droit; la curie ne désemplit pas de Grecs venant se plaindre, les uns qu'on leur avait enlevé leurs champs, leurs esclaves, leur bétail, les autres que dans les procès internationaux, ils n'avaient pu obtenir justice, le roi arrêtant l'action des tribunaux par la violence ou la corruption (5).

Les dénis de justice dont les voisins de Philippe se plaignaient étaient inévitables. Dans toutes les relations des peuples anciens, le droit du plus fort domine : la violence régnait même dans le domaine de la justice. Ne pouvant obtenir la réparation des injures par les voies légitimes, les peuples et les individus avaient

(1) On les appelait *σύμβολα*. V. *Hullmann*, *Handelsgeschichte der Griechen*, p. 193-196.

(2) *Sainte-Croix*, *Législation de Crète*, p. 359 et suiv.

(3) *Polyb.* XXIV, 1, 2, 11. 12. — *Liv.* XXXIX, 46, 47.



recours à la force. Rien n'atteste mieux l'état désordonné de la société antique, et l'absence de justice internationale que la loi athénienne sur l'*androlepsie*. Lorsqu'un Athénien périssait par violence à l'étranger, les parents du défunt obligés à venger sa mort étaient autorisés à saisir trois personnes appartenant à l'état qui refusait justice, à les traduire devant les tribunaux d'Athènes pour les faire condamner à la peine du meurtre ou à l'amende (1). Singulière justice! à défaut du coupable on punit des innocents; mais cette injustice était presque une nécessité dans un temps où aucune voie régulière n'était ouverte à l'étranger pour obtenir la réparation d'une injure.

## CHAPITRE II.

### DROIT DES GENS.

#### § 1. *Les Grecs ont-ils eu un droit des gens?*

Platon disait que les Grecs étaient frères; si des dissensions s'élevaient entre eux, il fallait les déplorer comme un état de maladie, mais ce n'étaient pas de véritables guerres comme celles que les Hellènes faisaient contre les Barbares (2). Mably a pris la théorie du philosophe athénien pour la réalité (3). Mais les faits étaient loin d'être en harmonie avec l'idéal de Platon. Les Grecs bien que frères, ne se croyaient liés ni par le droit ni par l'humanité; ils ne se reconnaissaient d'obligations réciproques que lorsqu'un traité les avait stipulées. La notion de devoirs découlant de la nature de l'homme reconnue par les philosophes n'entra pas dans le domaine des relations internationales (4).

(1) *Demosthen. c. Aristocr.*, § 32, p. 647. — Comparez *Heffter, Die athenaische Gerichtsverfassung*, p. 427-429.

(2) V. infra Liv. VII, chap. 2, § 6.

(3) *Entretiens de Phocion*. I<sup>er</sup> Entretien (t. XIV, p. 30, note, édit. de 1793).

(4) Les Grecs avaient-ils la notion d'un droit international? Les savants

L'absence d'un véritable droit des gens entre les peuples grecs est attestée par tout leur état social. L'habitude d'un ordre légal est si forte aujourd'hui que nous nous imaginons qu'il a toujours régné chez les peuples civilisés, au moins pendant la paix. Mais la Grèce a été troublée par des actes de brigandage à l'époque la plus brillante de sa civilisation. L'administration vigoureuse de Rome n'eut pas même la puissance d'extirper cet esprit de rapine (1). Les Grecs étaient nés pirates (2); le plus humain de leurs législateurs autorisa les associations qui se formaient pour piller les marchands étrangers (3). Même au milieu de l'exaltation patriotique excitée par l'invasion des Mèdes, les insulaires continuèrent à se livrer au brigandage; Thémistocle leur fit une rude guerre (4); le grand homme devait être indigné que des Grecs employassent leur courage contre d'autres ennemis que les Barbares. Cimon profita de la piraterie des Dolopes pour s'emparer de leur île (5). Ce n'étaient pas seulement d'obscurs corsaires qui infestaient les mers, tous les peuples commerçants commencèrent par être pirates, et quand l'occasion était favorable et les nécessités pressantes, ils reprenaient sans scrupule leur ancien métier. Les Phocéens pratiquaient à la fois le commerce et la piraterie (6); lorsque la conquête persane ruina leur cité, il fallut une coalition

sont partagés d'avis. *Wachsmuth* prend le parti des Hellènes (*Jus gentium quale obtinuerit apud Græcos ante bellorum cum Persis gestorum initium*). *Heffter* (*De antiquo jure gentium prolusio*) se prononce pour l'opinion contraire.

(1) *Brouwer*, Histoire de la civilisation morale et religieuse des Grecs, t. I, p. 32.

(2) *Montesquieu*, Esprit des Lois XXI, 7.

(3) L. 4, D. 47, 22. La piraterie sanctionnée par l'un des sept sages a paru une chose tellement révoltante que l'on a supposé que Solon entendait parler des armements en course contre les ennemis (*Bynkershoek*, *Observat. Juris*, I, 16); mais dans le droit des gens de l'antiquité, tous les peuples étrangers sont ennemis à moins d'une convention qui établit la paix. V. T. III. Liv. IX, chap. 2.

(4) *Corn. Nep.* Themist., c. 21.

(5) Les Dolopes dépouillaient même les étrangers qui abordaient chez eux pour trafiquer (*Plutarch.* Cimon., c. 8).

(6) *Justin.* XLIII, 8.

des Carthaginois et des Tyrrhéniens pour mettre fin à leurs déprédations (1). Les Samiens attaquaient sans distinction tous les navigateurs (2). Les plus civilisés des Hellènes n'avaient pas honte de commettre de véritables brigandages; quand l'argent manquait, des vaisseaux partaient d'Athènes pillant amis et ennemis (3). Le héros de la première guerre médique avait à peine remporté la glorieuse victoire de Marathon qu'il demanda soixante-dix vaisseaux aux Athéniens; il ne leur dit pas où il avait dessein de porter la guerre, mais il leur promit que son expédition les enrichirait; les Athéniens le suivirent; Miltiade se présenta à Paros et demanda aux habitants cent talents, avec menace, en cas de refus, de prendre la ville d'assaut (4). Il colora ce brigandage du prétexte que les Pariens avaient embrassé le parti des Perses. Devenus plus puissants, les Athéniens dédaignèrent d'alléguer un prétexte; le besoin d'argent et le droit du plus fort leur paraissaient des raisons suffisantes (5).

Les rois et les tyrans avaient recours au même expédient pour remplir le vide de leur trésor. Philippe de Macédoine chercha dans la piraterie une partie des richesses dont il avait besoin pour corrompre les Grecs (6); Agathocle (7), Denys (8), Nabis (9), exercèrent ouvertement la piraterie. Cependant c'est moins le désir du butin qui nourrissait le brigandage maritime que l'esclavage. Dès la plus haute antiquité Homère représente les corsaires phéniciens enlevant les hommes pour les vendre. Des philosophes célèbres, Platon, Diogène perdirent ainsi leur liberté; le premier fut racheté par ses amis, « le second resta dans les fers et

(1) *Herod.* VI, 17. — *Pausan.* X, 8, 6.

(2) *Herod.* III, 39.

(3) *Thucyd.* IV, 50, 75.

(4) *Herod.* VI, 132 seq.

(5) V. l'exemple d'Alcibiade. *Xenoph.* *Hell.* I, 4, 8. Comparez *Bocckh*, *Économie politique des Athéniens*, t. II, p. 443.

(6) *Justin.* VIII, 3.

(7) *Justin.* XXII, 1.

(8) *Diodor.* XIV, 64.

(9) *Liv.* XXXIV, 36. — *Polyb.* XIII, 3, 2.

» apprit aux fils de son maître à être vertueux et libres » (1). Le luxe augmentant le besoin d'esclaves, la guerre ne suffit plus pour fournir les marchés, les pirates s'en chargèrent (2). La piraterie, au lieu de diminuer avec les progrès de l'humanité, prit de nouveaux accroissements; vers la fin de la république romaine, elle devint une véritable puissance; les pirates luttèrent avec Rome pour l'empire des mers. Cependant un changement considérable se fit alors dans les esprits au sujet du brigandage exercé sur les mers. Rome n'avait pas de marine; les pirates troublaient le commerce, ils venaient insulter les maîtres du monde jusqu'en Italie : les Romains ne purent voir dans ces hardis corsaires que des brigands; leurs philosophes reprochèrent la piraterie comme un attentat au droit des gens, ils déclarèrent les pirates ennemis du genre humain (3). Les Grecs au contraire exerçaient eux-mêmes la piraterie, c'était à leurs yeux une espèce de guerre qui n'avait rien d'illégitime; preuve certaine qu'ils ne s'étaient pas élevés à la notion d'un droit régissant les relations des peuples. En fait la Grèce ne cessa pas d'être livrée à l'empire de la violence et ce fait fut érigé en théorie. Sparte et Athènes professèrent ouvertement le droit du plus fort (4), et une école philosophique soutint que la loi de la nature voulait que le plus fort l'emportât sur le faible (5). Platon (6) opposa en vain son idéal de la justice à cette doctrine subversive; les sophistes avaient pour eux le sentiment général.

## § 2. *Droit de guerre.*

Démosthène dit que les républiques démocratiques luttent entre elles pour la puissance, la gloire, mais contre les oligarchies elles combattent pour l'existence, la liberté; entre peuples libres, la paix

(1) *Barthélemy*, Voyage du jeune Anacharsis, chap. VI.

(2) *Strab.* XIV, p. 460, ed. Casaub.

(3) *Cicer.* de Rep. III, 23. *Verrin.* II, 5, 30. — *Plin.* H. N. II, 45 (46). — *Florus*, III, 7. — L. 24, D. XLIX, 13.

(4) V. infra Liv. IV, ch. 2, § 3, et ch. 3.

(5) V. infra Liv. VII, ch. 2, § 4.

(6) V. infra Liv. VII, ch. 2, § 6.

est facile, elle est impossible avec les gouvernements oligarchiques : peut-il jamais y avoir harmonie entre la passion de dominer et l'égalité (1)? Ces paroles du grand orateur mettent à nu la plaie qui rongait la Grèce. Nous avons vu les républiques déchirées par les factions aristocratiques et populaires : ces éléments hostiles qui se faisaient une guerre à mort dans l'intérieur de chaque cité se représentent sur les champs de bataille des peuples. Sparte range autour d'elle les républiques doriennes au génie aristocratique, Athènes est à la tête des cités démocratiques. Les mêmes causes qui ensanglantaient les luttes des partis, agissaient également sur les hostilités des états. Les guerres se faisaient avec la fureur qui caractérise les guerres civiles. Sans doute, toutes les guerres ne furent pas des guerres de principes, mais dans toutes on trouve cet acharnement qui pousse le vainqueur à abuser de la victoire et qui rend la paix impossible. Une paix solide peut succéder aux grandes inimitiés, dit Thucydide, lorsque le vainqueur, usant de générosité, accorde des conditions modérées aux vaincus (2) : mais cette modération était inconnue aux Grecs. Celui qui l'emportait sur le champ de bataille, comme celui qui avait le dessus dans l'intérieur des cités, ne cherchait pas la conciliation d'intérêts opposés, mais la domination; il imposait des conditions dures auxquelles le vaincu se hâtait de se soustraire dès qu'il en avait la puissance.

Les dévastations du pays ennemi étaient habituelles, on y voyait un moyen de forcer son adversaire à la paix (3) : elles ne se bornaient pas aux fruits annuels de la terre; les arbres étaient coupés, les vignes arrachées. On rapporte que dans une guerre entre Corinthe et Mégare, il fut convenu d'épargner les laboureurs (4) : cette

(1) *Demosth. pro Rhodior.*, lib. 17. p. 195. Πρὸς μὲν γὰρ ἐλευθέρους ὄντας οὐ χαλεπῶς ἂν εἰρήνην ὑμᾶς ποιήσασθαι νομίζω, ὅποτε βουλευθείητε, πρὸς δὲ ὀλιγαρχομένους οὐδὲ τὴν φιλίαν ἀσφαλῆ νομίζω.

(2) *Thucyd.* IV, 19. Νομίζομεν τε τὰς μεγάλας ἔθρους μάλιστα ἂν διαλύεσθαι βεβαίως οὐκ ἦν ἀνταμυνόμενός τις καὶ ἐπικρατήσας τὰ πλεῖω τοῦ πολέμου κατ' ἀνάγκην ἔρκοις ἐγκαταλαμβάνων μὴ ἀπὸ τοῦ ἴσου ξυμβῆ, ἀλλ' ἦν παρὸν τὸ αὐτὸ ὄρᾶσαι πρὸς τὸ ἐπιεικὲς καὶ ἀρετῆ αὐτὸ νικήσας, παρὰ ἃ προσεδέγετο, μετρίως ξυναλλαγῆ.

(3) *Xenoph. Hellen.* IV, 6, 13. — *Thucyd.* I, 81.

(4) *Plutarch. Quæst. Gr.* XVII.

convention est tellement contraire à l'usage universel des Grecs qu'elle paraît presque fabuleuse. La rage de la destruction s'étendait jusqu'aux villes. La destruction de Cirrha, ordonnée par les Amphictyons (1), ouvre cette longue série de ruines dont des mains helléniques couvrirent le sol de la Grèce. Les Eléens et les Pisans se disputaient la direction des jeux olympiques; Pise succomba, elle fut démolie : les destructeurs accomplirent si bien leur œuvre qu'il ne resta pas de vestige de la rivale d'Elée; du temps de Strabon on mettait même en doute qu'elle eût existé (2). Mycènes, l'antique siège des Pélopidés, dut également sa destruction à la haine des cités voisines; les murs cyclopéens bravèrent la rage des démolisseurs, et attestent encore aujourd'hui la puissance des vieilles populations pélasgiques et l'animosité de leurs vainqueurs (3). Le sort de Mycènes prouve que l'antiquité, la gloire ne protégeaient pas les villes : le même siècle qui fut témoin du dévouement héroïque des Athéniens, vit des Grecs délibérer sur la destruction d'Athènes; il fallut que le dieu de Delphes les rappelât à la pudeur (4). Thèbes osa se soulever contre Alexandre, la haine des Grecs profita de sa témérité; il ne resta de la cité de Cadmus qu'une citadelle et quelques rares habitants pour perpétuer son nom et le souvenir de la fureur destructrice des Hellènes (5). La consanguinité, le voisinage, au lieu de leur rappeler qu'ils devaient se traiter en frères, ne faisaient que nourrir des passions jalouses. Des Crétois détruisirent une ville crétoise; les habitants étaient partis pour la guerre; à leur retour, ils trouvèrent leur patrie en ruines (6). Dans la malheureuse Sicile, les Barbares vinrent en aide aux Hellènes; la plupart de ses villes étaient détruites, lorsque les Romains en firent la conquête (7). Rome ajouta quelques ruines à tant de ruines, mais une fois vain-

(1) V. supra, p. 83 et suiv.

(2) *Pausan.* VI, 22, 2. 3. — *Strab.* VIII, p. 245 seq. ed. Casaub.

(3) *Diodor.* XI, 67. — *Pausan.* II, 16, 5 seq.

(4) V. supra, p. 89.

(5) *Pausan.* VIII, 33, 2.

(6) *Polyb.* IV, 53, 4; IV, 54, 1-5.

(7) *Strab.* IV, p. 188, ed. Casaubon.

queurs, ils arrêtrèrent l'œuvre de destruction; un historien grec leur rend le témoignage que la Grèce aurait péri, si elle n'avait été conquise (1).

La dévastation, la destruction étaient justifiées par l'usage général de l'antiquité; les Grecs ne paraissent coupables que parce qu'ils étaient un peuple de frères. Mais c'est nous seulement qui avons conscience de la fraternité hellénique; les Grecs eux-mêmes se haïssaient entre eux comme des étrangers; faut-il s'étonner si dans leurs guerres ils ont usé du terrible droit du vainqueur? Il y a un autre reproche qu'on peut leur faire à plus juste titre, c'est celui de la déloyauté. Un compilateur grec, écrivant sous l'empire romain, crut faire une chose utile en rassemblant ce qu'il avait lu dans tous les auteurs sur les stratagèmes: Polyen ne doute pas de la légitimité des actions les plus contraires à la bonne foi, il rapporte les cruautés perfides de Denys, d'Agathocle, à titre de ruses de guerre, sans une ombre de réprobation. Si nous voulions dresser l'acte d'accusation des Hellènes, nous le trouverions tout fait dans le livre de Polyen. Les Romains y occupent peu de place, et parmi les Grecs, ce sont les Spartiates tant vantés qui l'emportent par leur mépris de la foi jurée; nous reviendrons ailleurs sur le droit des gens de Sparte (2), nous rapporterons ici quelques traits qui caractérisent la nation entière.

Nicias était un des hommes honorables de la Grèce; ami de la paix, c'est malgré lui qu'il entreprit cette funeste expédition de Sicile d'où date la décadence d'Athènes; il fut général malheureux; poursuivi par le Lacédémonien Gylippe, il lui envoya un héraut, disant qu'il était prêt à se soumettre et à échanger les serments; Gylippe s'arrête, Nicias abuse de sa bonne foi pour occuper une position forte et recommencer les hostilités (3). Il y a quelque chose de plus honteux encore

(1) *Polyb.* XL, 5, 12 : Εἰ μὴ ταχέως ἀπωλόμεθα, οὐκ ἂν ἐσώθημεν

(2) V. infra Liv. IV, ch. 3.

(3) *Polyaen.* I, 39. Alcibiade ne montra pas plus de délicatesse dans ses rapports avec l'ennemi (*Pol.* I, 40, 4. 5). Un autre Athénien assiégeait Byzance; les habitants craignant que la ville ne fût prise d'assaut promirent de se rendre dans un délai déterminé: Thrasyllé accepte les otages, mais il revient de la nuit, et s'empare d'une ville qui était sans défense parce qu'elle se croyait protégée par un traité (*Pol.* I, 47, 2).

que cette violation ouverte des conventions, c'est l'interprétation que la conscience moderne a flétrie du nom de jésuitique; mais ce ne sont pas les jésuites qui imaginèrent les restrictions mentales; l'honneur ou l'infamie de l'invention remonte jusqu'à l'antiquité. Les traits abondent dans Polyen; les Spartiates surtout se distinguent (1), mais les autres Grecs ne leur sont guère inférieurs dans la triste science de tromper l'ennemi en torturant les serments. Timoléon faisait la guerre à un tyran qui plus d'une fois avait tué ses ennemis au mépris de la foi jurée; Mamercus se rendit; Timoléon s'engagea sous serment à ne pas l'accuser auprès du peuple syracusain; arrivé à Syracuse, il le fit mourir : j'ai juré de ne pas me porter son accusateur, dit-il, et je tiens ma promesse, mais il est juste que celui qui a trompé tant de personnes périsse à son tour par la ruse (2). Plutarque place Timoléon au-dessus de tous les grands hommes ses contemporains, même d'Épaminondas (3); l'idéal de la vertu antique s'était en quelque sorte incarné dans le héros corinthien, et cependant il se rend coupable d'une action qu'on voudrait révoquer en doute, tant elle est révoltante. C'est que l'héroïsme des anciens est concentré dans la cité; Timoléon tue son frère par amour de la patrie, mais il ne doit rien à l'ennemi, il ne doit rien à un tyran. Alexandre est le génie le plus humain de l'antiquité; il ne voulait plus qu'il y eût une distinction entre les Grecs et les Barbares, et cependant il manqua de parole à l'ennemi (4). Nous trouverons parfois plus de générosité dans le peuple que dans la royauté ou dans l'aristocratie; mais la mauvaise

(1) Thibron, général lacédémonien, assiégeait un fort en Asie; il engagea le commandant à sortir pour conclure un traité, lui promettant de le reconduire dans le fort, s'ils ne parvenaient pas à s'entendre; la garnison cesse d'être sur ses gardes pendant l'entrevue; les Lacédémoniens profitent de cette négligence pour prendre la citadelle par la force; Thibron, fidèle à la lettre de son serment, ramène le général ennemi dans le fort, et là il le fait mettre à mort; sa conscience est satisfaite, il ne lui avait pas promis la vie (*Pol.* II. 19).

(2) *Polyaen.* V, 12, 2. Cf. *Plutarch.* Timol. 10. Plutarque raconte une ruse que Timoléon pratiqua à l'égard des Carthaginois, et qui prouve que les anciens ne se croyaient pas obligés à la bonne foi envers l'ennemi.

(3) *Plut.* Timol. 36.

(4) *Polyaen.* IV, 3, 20. V. infra, Liv. IV, ch. 5, § 2.



foi paraît infecter le génie de la nation (1). Les Locriens avaient promis de rester fidèles à un traité, « aussi longtemps qu'ils porteraient leurs têtes et qu'ils fouleraient la terre » ; le lendemain de ce serment ils égorgèrent tous leurs ennemis; ils avaient eu soin de cacher des têtes sous leurs tuniques et de mettre de la terre dans leurs chaussures (2).

Le droit de guerre était aussi barbare que perfide. Ce que nous considérons aujourd'hui comme un traitement cruel était alors une grâce du vainqueur. Les capitulations accordant la vie, la liberté aux vaincus, sous la condition d'abandonner tout leur avoir au vainqueur (3), étaient rares; plus rares encore celles qui ordonnaient seulement de raser les fortifications, de livrer les vaisseaux et de payer un tribut (4). Le plus souvent les habitants des villes conquises étaient expulsés (5); les historiens citent comme une honorable exception la conduite de Timothée qui, après s'être emparé de Coreyre, ne réduisit pas les habitants en esclavage, ne les expulsa pas, ne leur ôta pas leurs lois (6). On voit par là quelle était la conduite habituelle du vainqueur : tout habitant du pays ennemi, les femmes et les enfants, aussi bien que les hommes, devenaient esclaves (7); tel était le droit commun : il n'y avait sous ce rapport aucune différence entre les diverses tribus helléniques; les Athéniens et les Spartiates, les rois de Macédoine et les Thébains vendaient comme esclaves des Grecs, leurs frères; après la prise d'Olynthe, Philippe distribua les captifs à ses amis et des Hellènes n'eurent pas honte d'accepter cette faveur de celui qu'ils

(1) Les Athéniens seuls ne se départirent presque jamais de la loyauté. V. *infra* Liv. IV, ch. 2, § 1.

(2) *Polyaen.* VI, 22.

(3) *Xenoph.* Hell. II, 3, 6.

(4) *Thucyd.* I, 101, 103, 117.

(5) C'est ce que les Grecs appelaient ἐξελαύνειν, ἐξοικίζειν, διοικίζειν, etc. La richesse des termes, pour exprimer l'expulsion, dit Wachsmuth, atteste que les Grecs étaient coutumiers du fait (*Wachsm.* § 112, t. II, p. 339, note 256).

(6) *Xenoph.* Hellen. V, 4, 64. Οὐ μέντοι ἠνδραποδίστατο οὐδὲ ἄνδρας ἐφυγάδευσεν, οὐδὲ νόμους μετέστησεν.

(7) *Polyb.* II, 58, 10.

appelaient Barbare (1). Nous avons signalé dans le droit de guerre de l'Orient l'horrible usage de mutiler les vaincus; les Grecs restèrent étrangers à cette barbarie; cependant comme pour prouver combien les progrès de l'humanité sont lents, le peuple le plus humain de la Grèce imprima des stigmates sur le front des captifs samiens (2), et porta ce décret atroce qu'on couperait le pouce droit à tous les prisonniers de guerre (3). Un obscur compilateur grec en rapportant ces faits, a senti la rougcur lui monter au visage; il s'écrie, en invoquant Jupiter, Minerve et tous les dieux de la Grèce, qu'il voudrait que de pareils décrets n'eussent pas été rendus, qu'on ne pût pas reprocher de pareilles mesures au peuple athénien (4).

### § 5. De l'humanité dans la guerre.

La véritable humanité était inconnue aux Grecs, comme à tous les peuples anciens; il n'y en avait pas dans la famille, le père disposait de la vie de ses enfants; il n'y en avait pas dans la cité, les lois ne prodiguaient plus la mutilation comme les législateurs de l'Orient, mais elles étaient écrites avec du sang (5); la plus barbare des peines, le talion, était considérée comme l'idéal de la justice par l'école de Pythagore (6); Solon, Charondas la sanctionnèrent (7); la torture était appliquée à des êtres innocents pour

(1) *Brouwer*, Histoire de la civilisation grecque, t. I, p. 87.

(2) D'après Plutarque, la figure d'un vaisseau; les Samiens, par représailles, imprimèrent sur le front des prisonniers athéniens la figure d'une chouette (*Plut. Pericl.* 26).

(3) Afin qu'ils ne pussent plus se servir de la pique (*Plutarch. Lysand.* 9). — Cf. *Cicer*, de offic. III, II. — Le même fait est rapporté, mais avec d'autres circonstances, et comme s'étant passé dans d'autres temps par Xénophon (*Hellen.* II, 1, 31). *Grote* (History of Greece, t. VIII, p. 298) se fonde sur cette contrariété de témoignages pour révoquer l'existence du décret en doute.

(4) *Aelian.* V. II, II, 9. Οὐκ ἐβουλόμην καὶ αὐτὰ, οὔτε Ἀθήνησι κεκυρωσθαι, οὔτε ὑπὲρ Ἀθήνησι κέεσθαι, ὧ Πολίτας Ἀθηναῖ, καὶ Ἐλευθερίας Ζεῦ, καὶ οἱ Ἑλλήνων θεοὶ πάντες.

(5) L'orateur *Lycurgue* dit que toutes les anciennes législations avaient la sévérité des lois de Dracon (c. *Leocrat.* 183, § 64, ed. Bekk).

(6) *Aristot.* Ethic. Nicom. V, 3.

(7) *Diodor.* XII, 17.

leur arracher le témoignage de la vérité (1). L'éducation des Grecs ne les disposait pas à des sentiments de douceur et de compassion. Montesquieu dit que les exercices gymnastiques faisaient des Hellènes une société d'athlètes et de combattants; il trouve dans cette disposition du caractère national la raison de l'importance que les législateurs et les philosophes grecs attachaient à la musique; l'harmonie devait adoucir les mœurs dures et sauvages de la nation (2). Des hommes qui avaient besoin des doux accords de la musique pour tempérer la dureté de leur naturel, devaient oublier facilement cette leçon d'humanité dans l'ardeur des combats.

Cependant si on compare les Grecs aux autres nations, on doit reconnaître chez eux des germes de la douce vertu qui manquait à l'antiquité. Ils exprimaient jusque dans leur langage la prétention de s'élever au-dessus des peuples barbares par le sentiment de la compassion (3). La comparaison de la religion grecque avec les cultes barbares témoigne en faveur de l'humanité de la race hellénique. La Grèce a été initiée à la culture intellectuelle par un peuple qui pratiquait les sacrifices humains avec une cruauté rare, même dans un âge de barbarie. Les savants ont attribué aux relations des Grecs avec les Phéniciens l'usage de ces horribles sacri-

(1) V. t. I. Introduction, ch. 2.

(2) Montesquieu, de l'Esprit des Lois, IV, 8. Le témoignage de Polybe confirme l'opinion de Montesquieu; le judicieux historien explique longuement les causes qui firent des Cynéthiens les hommes les plus féroces; d'après lui, les Arcadiens, habitant un pays sauvage, avaient besoin, plus que tous les autres Grecs, de l'action bienfaisante de la musique; c'est parce que les Cynéthiens négligèrent l'exercice de cet art, qu'ils se livrèrent à des actes d'une férocité inouïe (*Polyb.* IV, 20 seq.). Daunou (Cours d'Études historiques, t. XII, p. 185) ajoute cette réflexion : « Les peuples ne s'humanisent qu'en proportion des progrès qu'ils font dans les beaux arts. »

(3) Ἐλληνικῶς, ποιεῖν ἑλληνικά est souvent synonyme, d'agir avec humanité. *Aelian.* V. II. III, 22; V. II. *Libanius* dit que c'est le sentiment de l'humanité qui distingue les Grecs des Barbares (Orat. XII ad Theodos. t. II, p. 391, C. ed. Morell.). Les Romains eux-mêmes ont reconnu cette qualité aux Grecs. *Liv.* XXVII, 30. On peut donc attribuer à la Grèce entière ces belles paroles de Phocion « que la miséricorde tenait dans le cœur humain la place que l'autel avait dans les temples ». *Stob.* Floril. I, 31.

fices dont on trouve des exemples dans les temps primitifs et qui laissa des traces jusque dans les siècles historiques (1). Cependant l'immolation des trois prisonniers persans avant la bataille de Salamine (2) ne fut qu'un de ces accidents comme on en rencontre chez les nations les plus humaines, dans lesquels les passions exaltées n'écoutent plus la voix de la nature. Depuis lors le sang humain ne souilla plus les autels de la Grèce; c'est un des caractères distinctifs de la nationalité hellénique (3).

La Grèce se montra également supérieure aux Barbares dans la guerre. Le droit de guerre des peuples théocratiques est couvert de mystères; cependant les traces de sang, empreintes sur les monuments de l'Égypte, attestent que l'humanité n'était pas la vertu du sacerdoce (4). Les conquérants de l'Inde laissent la vie aux vaincus, mais sous la condition d'abdiquer pour toujours la dignité humaine dans les rangs des castes inférieures (5). La conquête de la Palestine est une des pages les plus sanglantes de l'histoire; la cruauté resta un caractère distinctif de la race israélite, elle souille ses plus grands héros (6). Les Nomades de la Haute-Asie exterminent les vaincus, les mutilent, les transplantent, les épuisent d'impôts et de charges (7). Les peuples commerçants trafiquent du sang humain comme d'une marchandise et sont plus froidement atroces que les Barbares (8). Des sentiments plus

(1) *Raoul-Rochette*, Histoire des colonies grecques, t. I, p. 75, 104; *Boettiger*, Kunstmythologie, t. I, p. 355 et suiv. — Comparez supra, p. 32, note 3.

(2) *Plutarch*. Themist. 13.

(3) *Boettiger*, Kunstmythologie, t. II, p. 16, note : « Menschenopfer » zu verabscheuen ist das Wesen des Hellenismus ». Gélon imposa aux Carthagiinois, comme condition de la paix, la défense d'offrir des sacrifices humains (*Plutarch*. reg. apophthegm. Gelon, n° 1). *Montesquieu* dit de ce traité, qu'il appelle le plus beau dont l'histoire ait parlé : « Chose » admirable! Après avoir défait 30,000 Carthagiinois, il exigeait une » condition qui n'était utile qu'à eux, ou plutôt il stipulait pour le genre » humain. »

(4) V. t. I, livre de l'Égypte.

(5) V. t. I, livre de l'Inde.

(6) V. t. I, livre des Hébreux.

(7) V. t. I, livre des États despotiques.

(8) V. t. I, livre des États commerçants.

humains se firent jour chez les Hellènes. Ils étaient à peu près sauvages à leur origine, mais les germes d'humanité que la Providence avait déposés dans leur race se développèrent et produisirent dans quelques hommes ces vertus presque idéales qui leur ont valu l'admiration de la postérité. Nous aurons occasion d'apprécier le génie humain d'Épaminondas (1) et d'Alexandre (2) : nous avons cité un trait de la vie de Timoléon que la conscience moderne réproouve, mais la justice demande que nous le jugions du point de vue des anciens; les témoignages des historiens sont unanimes pour exalter son humanité : « La victoire ne lui paraissait » belle qu'autant que la clémence y avait plus de part que la cruauté » (3); « il fit éclater son habileté et sa valeur contre les Barbares » et les tyrans, sa justice et sa douceur envers les Grecs et leurs » alliés; il érigea des trophées qui ne coûtèrent presque jamais à » ses concitoyens ni larmes ni deuil » (4). Il y avait un peuple en Grèce qui se distinguait par un patriotisme farouche et un courage mêlé de dureté d'âme; cependant Sparte donna naissance à Callicratidas, « comparable aux plus grands hommes de la Grèce » (5); dans sa courte carrière il inaugura un nouveau droit des gens; ses alliés le pressaient de vendre les prisonniers; il déclara que sous son commandement aucun Grec ne serait réduit en esclavage (6).

(1) V. infra Liv. IV, ch. 4.

(2) V. infra Liv. IV, ch. 5. § 2.

(3) *Corn. Nep.* Epam., c. 4.

(4) *Plutarch.* Timol., c. 37.

(5) *Plutarch.* Lysand. 7. — *Grote* (History of Greece, t. VIII, p. 219), applique à Callicratidas le beau vers de *Virgile* (Aeneid. VI, 870) :

*Ostendent terris hunc tantum fata, neque ultra  
Esse sinent.*

(6) *Xenoph.* Hell. I, 6, 14. 'Εαυτοῦ ἄρχοντος οὐδένα Ἑλλήνων εἰς τὸ ἐκείνου δουλεῖν ἀνδραποδισθῆναι. *Grote* exalte avec raison cette action de Callicratidas (History of Greece, t. VIII, p. 224 et suiv.) : « No one, who has » not familiarized himself with the details of Grecian warfare, can feel » the full grandeur and sublimity of this proceeding which stands, so far » as I know, unparalleled in Grecian history. It is not merely that the » prisoners were spared and set free : ... It is, that this particular act » of generosity was performed in the name and for the recommendation » of Pan-Hellenic brotherhood and Pan-Hellenic independence of the fo- » reigner... It is, lastly, that the step was taken in resistance to formal » requisition on the part of his allies ».

L'humanité n'était pas le partage exclusif de quelques hommes; elle se manifesta dans les efforts de la nation pour modérer les horreurs de la guerre. Les Grecs sentaient instinctivement qu'étant frères, la paix devait régner dans leurs relations, et que si la guerre troublait cette harmonie, elle devait du moins avoir ses lois et ses bornes. Les tentatives faites par la Grèce pour régler et limiter les droits du vainqueur sont une première manifestation du sentiment de l'humanité dans les relations internationales : ne dédaignons pas ces faibles efforts; l'antiquité ne pouvait pas réaliser dans le domaine des faits la fraternité qui était à peine conçue dans le domaine de la pensée.

Chez les peuples barbares la guerre est une puissance désordonnée comme un de ces bouleversements de la nature physique dont nous ignorons les lois. Chez les Grecs la guerre commence à avoir des règles; nous verrons ces règles se développer à Rome et former une véritable procédure internationale, sous la sanction de la religion (1). Nous trouvons en Grèce les germes du droit fécial des Romains. Des ambassadeurs ou hérauts étaient envoyés chez l'ennemi pour demander satisfaction de l'injure; la guerre n'était déclarée que lorsque cette tentative de conciliation n'avait pas réussi. Cet usage existait déjà dans les siècles héroïques (2). Ménélas et Ulysse vinrent réclamer Hélène; c'est seulement sur le refus de Priam que les Grecs résolurent d'employer la voie des armes pour tirer vengeance de l'attentat de Paris (3). La tradition rapporte même cet usage à une plus haute antiquité; déjà dans la guerre de Thèbes, les Grecs alliés de Polynice avaient député vers Étéocle l'audacieux Tydée pour demander que droit fût fait à leurs justes réclamations (4). Dans cet âge de violence, les hérauts obtenaient rarement la réparation de l'injure; à peine leur caractère sacré était-il respecté; dans l'assemblée des Troyens la proposition fut faite de mettre à mort les ambassadeurs qui avaient osé exiger une

(1) V. t. III, Rome, livre I.

(2) *Iliad.* V, 804; X, 286.

(3) *Iliad.* III, 203. — *Clavier*, Histoire des premiers temps de la Grèce, t. I, p. 252 et suiv.

(4) *Statius*, *Theb.* II, 368.

satisfaction pour le crime de l'hospitalité violée (1). Cependant c'était une première tentative pour prévenir les querelles sanglantes des peuples, et si elle échouait, la guerre était légitimée.

Les peuples grecs essayèrent encore d'autres voies pour mettre un terme aux hostilités qui les divisaient. Ils appliquèrent l'arbitrage aux contestations internationales; c'est un grand pas vers la solution pacifique des différends qui s'élèvent entre les nations. Pantarcès, célèbre athlète, rétablit la paix entre les Éléens et les Achéens; Pausanias nous a conservé une des conditions de l'accord : les prisonniers faits de part et d'autre furent rendus à la liberté (2). Les Arcadiens et les Éléens étaient en contestation sur leurs limites; ils s'en rapportèrent à Pyttalus, vainqueur aux jeux olympiques (3). Simonide (4) rétablit la paix entre Hiéron de Syracuse et Théron d'Agrigente, dont les armées étaient prêtes à en venir aux mains. Le choix des arbitres (5) est un trait caractéristique de la nationalité grecque; les vainqueurs couronnés du laurier pacifique et les poètes avaient chez les Hellènes l'influence qui ailleurs était attachée à la puissance. Plutarque rapporte un arbitrage mémorable par le nom du grand législateur qui y figure et les moyens qu'il fit valoir pour soutenir la cause de sa patrie. Athènes et Mégare se disputaient la possession de Salamine; les deux républiques, peut-être sous l'inspiration de Solon, finirent par prendre les Lacédémoniens pour arbitres. On dit que le législateur athénien allégua l'autorité d'Homère pour prouver le droit d'Athènes; les oracles de la Pythie furent sans doute d'un plus grand poids aux yeux des Spartiates qui décidèrent la contestation en faveur des Athéniens (6). La décision des arbitres ne termina

(1) *Iliad.* XI, 140 seq.

(2) *Pausan.* VI, 15, 2.

(3) *Pausan.* VI, 16, 8.

(4) *Schol. Pindar.* Olymp. II, 29.

(5) On trouve aussi des exemples d'arbitrages confiés à des villes. Parfois on s'en rapportait à la décision de l'oracle de Delphes (Voyez les passages cités par *Schoemann*, *Antiquitates juris publici Graecorum*, VI, 1, § 2, p. 367).

(6) *Plutarch.* Solon 10. Voyez d'autres exemples d'arbitrage, entre Athènes et Mytilène (*Herod.* V, 95), entre Thèbes et Athènes (*Herod.* VI, 108).

pas les différends qui divisaient les deux peuples. Ainsi l'arbitrage ne fut pas plus efficace que le droit fécial pour mettre un terme aux hostilités.

Le besoin de la paix fit recourir encore à un autre moyen pour arrêter les flots de sang qui coulaient en Grèce. Les guerres sont comme un duel des nations; mais pourquoi étendre à des peuples entiers les malheurs d'une lutte qui trop souvent a son origine immédiate dans des passions individuelles? Les Grecs s'arment pour venger l'hospitalité violée par Paris : après de longs combats le ravisseur offre de terminer la querelle des deux peuples par un combat avec Ménélas. Cette proposition porta la joie dans le camp des Grecs; mais les destins demandaient la ruine de Troie, et les dieux eux-mêmes rompirent la trêve (1). D'après une tradition recueillie par Hérodote, les Héraclides auraient proposé à leur retour de décider par un combat singulier à qui appartiendrait la domination du Péloponnèse. On s'engagea par serment que les Héraclides rentreraient dans l'héritage de leurs pères si Hyllus remportait la victoire sur le chef des Péloponnésiens; que s'il était vaincu, les Héraclides se retireraient et que de cent ans ils ne chercheraient pas à rentrer dans le Péloponnèse (2). Hyllus fut tué, l'invasion dorienne n'en bouleversa pas moins la Grèce jusque dans ses fondements. On trouve encore dans les temps historiques des exemples de combats singuliers pour terminer les hostilités. Les Argiens et les Spartiates se disputaient un territoire de l'Argolide; on convint de faire combattre trois cents hommes de chaque côté; le duel fut sanglant, il ne resta que deux Argiens et un Lacédémonien : les premiers coururent annoncer leur victoire à Argos, le second resta à son poste et dépouilla les ennemis morts dans le combat. Les deux armées s'attribuèrent la victoire, les Argiens parce qu'ils avaient l'avantage du nombre, les Spartiates parce que leur guerrier avait maintenu le champ de bataille; la querelle s'étant échauffée, les deux armées en vinrent aux mains (3).

(1) *Iliad.* III, 67 seqq.

(2) *Herod.* IX, 26.

(3) *Herod.* I, 82.



Les tentatives des Grecs pour prévenir les hostilités ou pour en arrêter le cours ne pouvaient réussir. Ils éprouvaient bien le désir de la paix, mais la société ancienne n'avait pas encore ces occupations pacifiques qui font de la paix une nécessité; la guerre était la condition de son développement : aussi fut-elle pour ainsi dire sans relâche dans le monde grec. Cependant les Hellènes ne parvenant pas à mettre le droit, les conventions à la place de la guerre, firent des efforts pour l'humaniser. Il n'y eut rien de réfléchi dans ce travail, ce fut le résultat spontané de la tendance irrésistible qui conduit les peuples progressivement vers un état de paix. Les Grecs jouent un beau rôle dans cette grande œuvre : ce peuple essentiellement artiste est peut-être le seul au sein duquel les lettrés aient eu la puissance de faire tomber les armes des mains d'un vainqueur irrité. Après la désastreuse expédition de Sicile, plusieurs prisonniers athéniens, en rentrant dans leur patrie, allèrent saluer Euripide avec reconnaissance, lui racontant, les uns, qu'ils avaient été affranchis pour avoir appris ses poèmes à leurs maîtres, les autres, qu'en errant après le combat ils avaient reçu l'hospitalité pour avoir chanté ses vers (1). La haine des Grecs força Alexandre à détruire l'antique cité de Thèbes, mais le héros macédonien se souvint qu'il était dans la patrie du poète divin qui avait immortalisé les vainqueurs des jeux olympiques; au milieu des ruines, la demeure de Pindare resta debout, et ses descendants furent honorés par le jeune conquérant (2).

Les liens de l'hospitalité que Diomède et Glaucus avaient respectés devant les murs de Troie rappelaient parfois le vainqueur au sentiment de l'humanité. Le sac de la ville de Priam fut souillé par de cruels sacrilèges; mais la furie des vainqueurs s'arrêta devant la marque de l'hospitalité, que Ménélas et Ulysse avaient laissée à leur hôte généreux; elle préserva la maison d'Antenor de la ruine universelle (3). Au milieu des luttes souvent atroces qui ensanglantèrent le Péloponnèse pendant vingt-huit ans on est

(1) *Plutarch. Nic.* 29.

(2) *Aelian. V. H., XIII, 7.*

(3) *Pausan. X, 27, 3.*

heureux de rencontrer quelques rares traits d'humanité. Des relations hospitalières existaient entre Périclès et Archidamus; elles commandaient au roi spartiate d'épargner les terres de son hôte, dans les dévastations périodiques qui signalaient les invasions des Doriens; Périclès, craignant que ces ménagements ne le rendissent suspect à ses concitoyens, annonça à l'assemblée du peuple qu'il abandonnait ses terres et ses maisons de campagne au public (1). Agésilas refusa de commander l'expédition des Spartiates contre Messène, à raison des services d'amitié que les Messéniens avaient rendus à son père (2). Après la prise de Thèbes, Alexandre se montra seul humain au milieu des Grecs irrités; son père étant enfant avait été otage à Thèbes; il exempta de la dure loi de la servitude non seulement les hôtes de Philippe, mais encore leurs parents (3).

L'amour des lettres et les liens de l'hospitalité ne pouvaient exercer qu'une rare influence sur la guerre. L'action de la religion fut plus durable. La Grèce était couverte d'édifices que le sentiment religieux, aidé du génie des arts, avait élevés aux dieux; tous ces lieux sacrés étaient autant d'asiles qui arrêtaient la vengeance du vainqueur. Ce principe était profondément gravé dans la conscience nationale (4). Les oracles firent plus d'une fois entendre leur voix puissante pour déclarer que les suppliants étaient inviolables : la seule pensée de violer le droit d'asile était un crime (5). La conviction générale des Grecs

(1) *Thucyd.* II, 13.

(2) *Xenoph.* Hell. V, 2, 3.

(3) *Aelian.* V. II. XIII, 7.

(4) *Thucyd.* IV, 97; — *Diodor.* XIX, 63; — *Polyb.* V, 9-11..

(5) *Herod.* I, 157-159. Le Lydien Pactyas, après s'être révolté contre les Perses, fut obligé de chercher un refuge à Cyrne. Cyrus demanda qu'on lui livrât le rebelle : l'oracle consulté par les Cynécens donna une réponse favorable aux Perses. Cette décision inattendue étonna les Grecs; ils envoyèrent de nouveaux députés qui reçurent la même réponse; mais l'un d'eux entendit une voix sortant du sanctuaire qui expliqua le sens de l'oracle : le dieu indigné avait conseillé un sacrilège aux Cynécens, afin de les punir d'avoir osé consulter l'oracle pour savoir s'ils devaient livrer des suppliants.

était que la vengeance divine frapperait le coupable (1). Mais il était rare que la fureur des combats fit oublier aux vainqueurs le respect des dieux. Jupiter Dodonéen avait donné aux Athéniens cet oracle : « Que l'autel fumant des Euménides et l'Aréo- » page vous soient sacrés quand les Lacédémoniens vaincus y » viendront en tristes suppliants : ne violez pas l'asile en tran- » chant leur vie du fer. Le suppliant est sacré » (2). Les Athéniens se rappelèrent cette réponse lorsque le dévouement de Codrus força les Doriens à se retirer de l'Attique; une partie des Lacédémoniens s'étaient aventurés jusque dans la ville; se voyant abandonnés, ils se réfugièrent dans un temple et y trouvèrent la sûreté (3). Les Spartiates respectèrent l'asile de Jupiter au milieu de la guerre implacable qu'ils firent aux Messéniens et aux ilotes révoltés (4).

En recommandant le respect des asiles, les oracles semblaient agir dans l'intérêt de la religion dont ils étaient les organes plutôt qu'en vue du bien général. Mais n'oublions pas que les premiers sentiments des peuples se manifestent sous la forme religieuse; le droit d'asile n'est pas un privilège sacerdotal, c'est la voix de l'humanité qui parle par la bouche des prêtresses de Delphes. Les Milésiens avaient commis des cruautés inouïes dans leurs guerres civiles, l'oracle refusa de les entendre, bien qu'il donnât ses réponses à tous ceux qui le consultaient, même aux Barbares: c'était comme l'excommunication du paganisme (5). Le dieu de Del-

(1) Le Spartiate Cléomène avait arraché les Argiens d'un bois sacré et les avait passés au fil de l'épée; il tomba en fureur et mourut d'une mort horrible; on vit dans sa frénésie un châtement divin (*Herod. VI, 75-80*). Les Lacédémoniens, coupables d'un attentat pareil, furent punis par un tremblement de terre, qui ne laissa pas une seule maison debout (*Pausan. VII, 25. 3. Cf. Justin. XX, 2*).

(2) Ἰκέτι δῖοι τε καὶ ἄγροί. *Pausan. VII, 25, 1*.

(3) *Pausan. VII, 25, 2*.

(4) *Thucyd. I, 103. Cf. Pausan. IV, 24, 7*.

(5) *Heraclid. Pont. ap. Athen. XII, 26*. — Les habitants d'Amathonte avaient coupé la tête d'Onésilus qui les avait assiégés et l'avaient attachée à une des portes de la ville; l'oracle leur ordonna d'enterrer la tête, et pour expier leur barbarie, digne d'un peuple de sauvages, ils durent offrir des sacrifices annuels à Onésilus comme à un héros (*Herod. V, 114*).

phes était, dans la conviction religieuse des Grecs, le médiateur suprême de leurs différends (1); sa voix n'avait pas la puissance de calmer les funestes dissensions des Hellènes, mais quelquefois il parvint à réparer le mal qu'il n'avait pu prévenir. Les Athéniens, usant du droit rigoureux du vainqueur, expulsèrent les Déliens de leur patrie; l'oracle leur rappela les malheurs qu'eux-mêmes avaient éprouvés à la guerre; ce retour sur la triste condition des hommes émut de compassion un peuple prompt à la colère, mais aussi facile à se laisser aller aux sentiments généreux; il remit les infortunés Déliens en possession de leur île (2). Le paganisme ne s'éleva pas à l'idée de la paix, parce qu'il n'avait pas conscience de la fraternité humaine; cependant il y a au fond de toute religion une horreur naturelle pour la guerre, parce que toute religion est une communion plus ou moins étendue des hommes. Le polythéisme grec consacra les fêtes des Hellènes, et au moins pendant ces courts instants, il voulut qu'ils se traitassent en frères (3). La crainte des dieux qui protégeait les jeux olympiques et le territoire d'Elée suffit aussi pour mettre des cités entières à l'abri des maux de la guerre. La petite ville d'Alalcoméné, en Béotie, était bâtie dans une plaine, sans fortification; cependant elle ne fut jamais dévastée; le respect pour Minerve lui tint lieu de défense et lui procura une paix profonde (4). Il viendra un jour où la terre entière sera sainte comme le temple de l'Éternel, et où les hommes craindront de souiller leur demeure de sang humain, comme les Grecs étaient retenus par la crainte d'un sanctuaire révéré. Mais dans l'antiquité, les plus hardis penseurs ne pouvaient s'élever à la conception de la paix. Platon la voulait entre les Grecs; la religion était peut-être animée du même désir, mais impuissante à le réaliser, elle veilla du moins à ce que les querelles des Hellènes ne laissassent pas de souvenir ineffaçable. La vanité grecque se plaisait à constater les victoires par des trophées : une de ces lois

(1) *Brouwer*, Histoire de la civilisation grecque, t. IV, p. 160.

(2) *Thucyd.* V, 32. — *Diodor.* XII, 77.

(3) V. supra, p. 96-98.

(4) *Strab.* IX, p. 285, ed. Casaub.

amphictyoniques (1) inspirées par la conscience de la fraternité grecque, défendit au vainqueur d'ériger un trophée durable, les Grecs ne devant pas élever un monument éternel des discordes de la Grèce (2).

Nous venons d'énumérer les causes qui introduisirent un peu d'humanité dans les guerres des Grecs. Ont-elles exercé une influence purement accidentelle et temporaire, ou ont-elles produit un progrès durable dans le droit des gens hellénique? Il ne faut pas confondre le fait avec le droit. Dans la fureur de la lutte, les Grecs donnèrent plus d'une fois la mort aux captifs, mais un de leurs grands poètes, organe du sentiment national, s'écrie : « d'après les lois de la Grèce, la mort du prisonnier est une souillure pour celui qui la donne » (3). La religion avait élevé des asiles devant lesquels s'arrêtait la vengeance du vainqueur; l'idée était féconde; si le vaincu devient sacré parce qu'il est le suppliant d'un dieu, pourquoi ne serait-il pas sacré aussi, s'il implore son ennemi sur le champ de bataille? C'est donc à une influence religieuse que nous devons cette loi de grâce qu'Euripide a fait retentir sur la scène athénienne. Déjà dans les temps héroïques le vainqueur accordait parfois la liberté au vaincu, pour en obtenir une riche rançon; Achille lui-même, le héros implacable, avoue qu'il lui était doux d'épargner les Troyens avant la mort de Patrocle (4); l'intérêt, d'accord avec l'humanité, rendit cet usage général (5). On trouve même un exemple de prisonniers auxquels la liberté fut accordée sur parole; dans cette même guerre où les Mégariens et les Corinthiens convinrent d'épargner les laboureurs, les captifs étaient admis à la table du vainqueur, ils

(1) Κοινὰ τῶν Ἑλλήνων νόμιμα, κοινὰ ἔθικτα. *Thucyd.* III, 59. — *Diodor.* XVI, 25; XIX, 63. — Cf. *Schoemann*, *Antiquit. jur. publ. Graecor.*, p. 366.

(2) *Cicer.* de Invent. II, 23. « Aeternum inimicitarum monumentum » Graios de Graiis statuere non oportet ». — Cf. *Plutarch.* Quaest. Rom. 37. — *Diodor.* XIII, 24.

(3) *Euripid.* Heraclid. 965 seq. — Cf. *Thucyd.* III, 53.

(4) *Iliad.* XXI, 100 seq.

(5) *Herod.* V, 77. Sur l'usage des rançons voyez *Real Encyclopaedie der Alterthumswissenschaft*, t. IV, p. 1319.

retournaient librement chez eux, en s'engageant à payer une rançon; ceux qui auraient osé manquer à cette promesse sacrée eussent été traités d'infâmes non seulement par l'ennemi, mais même par leurs propres concitoyens; les prisonniers qui se libéraient de la servitude par une rançon, devenaient les hôtes de leurs vainqueurs; la langue grecque ne possédait pas de terme pour désigner ces nobles relations; on créa un mot qui réunissait en lui des idées qui rarement se sont associées, celles d'hôte et de vaincu (1). Ainsi la guerre créait entre ennemis ce compagnonage d'armes qui partout ailleurs n'existe qu'entre les guerriers combattant sous la même bannière : rare et poétique exception dans le dur droit de guerre des Grecs, mais qui révèle dans le caractère national cette humanité dont nous poursuivons les traces. La rançon n'était pas le seul intérêt que le vainqueur avait à laisser la vie aux vaincus. Les républiques grecques étaient toutes d'une petite étendue, le nombre des citoyens était peu considérable; les guerres permanentes auraient rapidement éteint la population libre si, outre les chances des combats, les prisonniers avaient été tués ou vendus. Les combattants étaient donc tous intéressés à ce que la vie des captifs fût respectée : un échange des prisonniers les rendait à la liberté et à la patrie (2).

Ainsi le droit pénétrait dans le domaine de la violence. La religion fut l'instrument de ce progrès; elle essaya aussi, mais vainement, de corriger le vice le plus honteux de la race hellénique, la perfidie. Il faut tenir compte au paganisme de ses efforts pour établir entre les peuples des relations fondées sur la bonne foi. Il imprima un caractère sacré aux agents chargés de maintenir ou de rétablir les relations amicales : des sacrifices accompagnaient les traités, les dieux étaient invoqués pour en garantir l'exécution; les serments de s'abstenir de dol et de fraude sanctionnaient les conventions (3). Les serments étaient renouvelés

(1) Δορύξενος. *Plutarch. Quaest. Gr.* 24.

(2) *Thucyd.* II, 103; IV, 38; V, 3.

(3) *Herod.* IX, 7 : ἄνευ τε δόλου καὶ ἀπίστης. — *Thucyd.* V, 13 : σπόνδων ἀδόλων καὶ ἀβλαβείων; V, 47 : δικαίως, καὶ προθύμως, καὶ ἀδόλων; cf. V, 23. — *Wachsmuth, Hellen. Alterth.*, § 112, t. II, p. 340.

tous les ans, les traités étaient déposés dans des lieux sacrés (1), entre les statues des dieux (2). Ces précautions prouvent elles-mêmes l'étendue du mal qu'elles voulaient prévenir. Les Grecs se défiaient d'eux-mêmes; ils prêtaient serment sur serment pour se lier; et cependant le sentiment de la paix était encore si peu développé qu'ils ne songeaient pas à contracter des alliances ou à faire des paix perpétuelles. Sans doute cette perpétuité stipulée dans les conventions des peuples modernes est trop souvent un mensonge, mais il faut s'attacher à l'idée qu'elle révèle plutôt qu'au fait; la conviction que la paix est la loi du genre humain existe dans la conscience moderne; dans l'antiquité, la paix, l'association, n'apparaissent jamais que comme une exception, une trêve à la guerre qui subsiste au fond des relations internationales : les traités de paix ou d'amitié des Grecs sont conclus ordinairement pour cent ans (3). Mais un siècle de paix ou de bonne intelligence est une chose inouïe dans la triste histoire des rapports des peuples. Les serments étaient oubliés aussitôt que prêtés. Les oracles menacèrent de la vengeance non seulement le coupable, mais sa race entière : « Du serment, disait la prêtresse » de Delphes, nait un fils sans nom, sans mains, et sans pieds; » cependant d'un vol rapide il foud sur celui qui se parjure et » le détruit lui, sa maison et sa race entière, au lieu qu'on voit » prospérer les descendants de celui qui a religieusement observé » sa parole » (4). Vaines menaces! la mauvaise foi resta une tache du caractère grec : la perfidie passa dans les habitudes et devint proverbiale. Une trahison s'appelait *un tour de Thessalien* : pour fausse monnaie, on disait *monnaie de Thessalie*. Ce n'étaient pas seulement les races incultes qui étaient flétries par ces proverbes; il y avait un peuple qui partageait avec Lacédémone la gloire d'avoir produit l'idéal de la législation dorienne; la justice s'était

(1) *Thucyd.* V, 23.

(2) *Polyb.* XXVII, 16, 3.

(3) *Thucyd.* III, 114. Comparez la convention des Héraclides, supra, p. 132. Solon fixa également à cent ans la durée de ses lois (*Plutarch. Sol.* 25).

(4) *Herod.* VI, 86.

incarnée dans ses rois au point que les dieux les avaient choisis pour juges aux enfers; cependant de toutes les populations grecques, les Crétois étaient la plus perfide (1); ils n'usaient que d'embûches et de fourberies à la guerre (2); *crétiser avec les Crétois*, c'était employer la friponnerie avec les fripons (3). Les Grecs disaient : *Crétois à Éginète*, comme nous dirions, corsaire à corsaire et demi. *Agir comme les Pariens* (4), c'était violer les traités. Si les proverbes sont la sagesse des nations, quelle opinion doit-on concevoir de la Grèce? Cependant pour être justes, rappelons-nous que dans l'antiquité tout entière la bonne foi n'était guère pratiquée à l'égard de l'ennemi; la foi punique était aussi devenue proverbiale; les Romains seuls, d'après le témoignage même d'un écrivain grec (5), avaient plus de respect pour le serment. Alexandre, les Carthaginois et les Romains ambitionnèrent la monarchie universelle; la Providence a élu le peuple attaché à la religion du serment comme le plus digne de la haute mission de conquérir le monde et d'unir les hommes.

### CHAPITRE III.

#### RELATIONS INTERNATIONALES.

##### § 1. *Relations des Grecs entre eux.*

Théophraste dit dans l'avant-propos de ses *Caractères*: « J'ai » admiré souvent et je ne cesserai d'admirer pourquoi toute la » Grèce étant placée sous un même ciel, et les Grecs nourris et » élevés de la même manière, il se trouve néanmoins si peu de

(1) Κρητες ἀεὶ ψεῦστα. (*Callimach. Hymn. in Jov., v. 8.*)

(2) *Plutarch. Philop. 13, Lysand 20, P. Aemil. 23.*

(3) *Polyb. VIII, 21, 5, πρὸς Κρητὰ χρητίζεω.* Cf. VIII, 18, 5, σκέψεις Κρητικῆ.

(4) Ἀναπαριζέω. *Ephor. fragm., n° 107.*

(5) *Polyb. VI, 56, 13 seq.*



» ressemblance entre eux. » L'explication de ce problème qui paraissait insoluble au disciple d'Aristote, est facile pour l'historien moderne. Dans le territoire resserré de la Grèce, occupé par une seule race, le mouvement des personnes était moins considérable qu'il ne l'est aujourd'hui entre les grands continents : comment des mœurs générales auraient-elles pu se former? L'expatriation était défendue, non seulement à Sparte, mais encore dans d'autres républiques (1). Le citoyen était enchaîné au sol où il avait vu le jour, la patrie l'absorbait tout entier; il avait pour les autres Grecs des sentiments hostiles, parce qu'il les connaissait seulement par le mal qu'il en éprouvait, soit pendant la guerre, soit par la domination que les puissants exerçaient sur les faibles. La coexistence seule sur un territoire peu étendu d'un grand nombre de petites républiques était une source féconde de mauvaises passions : leurs relations ressemblaient aux rapports des habitants des petites villes; l'orgueil, la vanité donnaient naissance à des dissensions, à des haines mortelles. La plus innocente expression de ces antipathies était celle qui se produisait sur le théâtre d'Athènes. Les Anglais à Paris et les Français à Londres ont le privilège d'égayer le parterre par la caricature des nationalités rivales. Il en était de même à Athènes des Béotiens, dont la lourdeur d'esprit et la glotonnerie passèrent en proverbe grâce aux poètes comiques (2). Organes de la vanité nationale, ils se plaisaient à opposer les citoyens d'Athènes, nés orateurs et politiques, aux habitants de la Béotie que leur naturel pesant portait au travail et aux exercices du corps, et dont l'unique jouissance était de manger : les jours et les nuits se passaient dans ces grossiers plaisirs, leur bonheur suprême était d'avoir le ventre plein (3); tout leur être se concentrait dans leur estomac (4). Le grand poète

(1) P. ex. à Argos (*Ovid. Metam. XV, 29*).

(2) « Les pauvres Béotiens furent traités par leurs rivaux politiques à peu près comme dans le siècle dernier l'esprit allemand avec ses allures » lentes et posées fut traité par la vivacité française ». (*Ampère, la Poésie grecque en Grèce. Revue des deux Mondes, 1844, t. II, p. 628, édit. de Bruxelles*).

(3) Οὗ πλήρει βροσῶν, οὐκ ἐστὶ μείζον ἀγαθόν. *Eubul. ap. Athen. X, 11*.

(4) «Ολους τραχίλους. *Eubul. ib.*

thébain protesta contre l'ignominie dont on couvrait les *pourceaux béotiens* (1). Lui-même donna l'exemple de la plus haute impartialité, en appelant cette Athènes qui déversait le ridicule sur sa patrie « l'ornement et le rempart de la Grèce ». Les Thébains ne partageaient pas les sentiments élevés de Pindare : ils le condamnèrent à une amende pour avoir loué les Athéniens. Athènes reconnaissante rendit au poète le double de la somme, lui érigea une statue d'airain et le déclara l'hôte de la république (2).

Il y avait entre les populations grecques une cause d'opposition plus grave, qui se manifestait et dans les rapports politiques et dans les relations privées. La rivalité des Doriens et des Ioniens partagea la Grèce entière en deux camps. Sparte voyait dans la démocratie athénienne un ennemi de ses principes à la fois et de sa domination. Le rôle glorieux que les Athéniens jouèrent dans les guerres médiques remplit les Spartiates de crainte; ils employèrent la ruse et la violence pour s'opposer à la grandeur de leurs rivaux. Après la défaite des Barbares, les Athéniens voulurent relever leurs fortifications; les Spartiates leur envoyèrent des députés pour les détourner de ce dessein; ils couvraient leurs défiances du prétexte que les Barbares, s'ils faisaient une nouvelle invasion, se serviraient des places fortes contre les Grecs. La politique d'Athènes était alors dirigée par un homme qui l'emportait sur les Spartiates et par la finesse de l'esprit et par l'audace. On connaît l'ambassade et les ruses de Thémistocle (3); les

(1) *Pindar*. Olymp. VI, 147 seqq.

(2) *Aeschin*. Epist. IV. — *Isocrat*. de permutat., § 166.

(3) Thémistocle se fit envoyer en ambassade à Sparte; après son départ, citoyens, femmes, enfants prirent part aux travaux; arrivé à Lacédémone, il ne se pressa pas de se rendre à l'assemblée : il attendait ses collègues, et ceux-ci ne devaient partir que lorsque le mur serait assez haut pour être en état de défense. Cependant on annonçait de toutes parts aux Spartiates que les murailles d'Athènes s'élevaient comme par enchantement. Thémistocle protestait, priant les Lacédémoniens de ne pas ajouter foi à ces vains bruits, d'envoyer plutôt des députés, hommes probes, qui rendraient compte de ce qu'ils auraient vu. Les Spartiates se laissèrent prendre au piège; leurs ambassadeurs furent retenus comme otages, alors Thémistocle déclara ouvertement qu'Athènes était murée, et prête à se défendre contre ceux qui voudraient lui imposer des ordres (*Thucyd.* I, 90-92. — *Diodor*. XI, 39-43).

Lacédémoniens honteux de s'être laissé tromper, terminèrent cette comédie politique en déclarant que leur intention n'avait pas été d'intimer une défense aux Athéniens, mais de leur donner un conseil dans l'intérêt commun de la Grèce (1).

Les Athéniens montrèrent plus de générosité dans leurs rapports avec les Lacédémoniens. Un tremblement de terre renversa Sparte; les Ilotes s'insurgèrent, les Messéniens se joignirent à eux; les Spartiates paraissaient devoir succomber sous tant de malheurs, ils demandèrent du secours à Athènes. Les plus passionnés des Athéniens disaient qu'il fallait laisser Sparte ensevelie sous ses ruines. Mais Cimon décida le peuple à lui venir en aide; « ne laissons pas, dit-il, la Grèce devenir boiteuse » (2). La cité de Minerve ne fut pas toujours aussi magnanime envers ses ennemis; elle avait aussi ses haines profondes qui la poussèrent aux mesures les plus violentes. Une longue rivalité divisa Athènes et Mégare; les deux républiques se disputèrent avec acharnement la possession de Salamine; cette lutte produisit une animosité implacable; seuls de tous les Grecs, les Mégariens furent exclus de tous les ports athéniens. Dans les contestations qui précédèrent la guerre du Péloponnèse, un envoyé d'Athènes étant venu à mourir pendant sa mission, les Athéniens attribuèrent sa mort aux Mégariens, bien que ceux-ci protestassent avec énergie contre cette inculpation : le décret porté pour venger cette violation du droit des gens est une image des passions furieuses qui agitaient les cités grecques. On décréta « qu'il y aurait désormais entre Athènes et Mégare haine irréconciliable, haine sans trêve : que tout » Mégarien qui mettrait le pied sur le sol attique serait puni de » mort; que les généraux, quand ils prononceraient le serment

(1) D'après *Diodore* (XI, 39) les Spartiates ne se seraient pas bornés à des conseils, ils auraient ordonné aux ouvriers de cesser immédiatement les travaux.

(2) *Plutarch*. Cimon. 16. — *Niebuhr* a relevé ce qu'il y avait de généreux dans cette conduite des Athéniens : « Die Spartaner waren in der » äussersten Noth, die ganze westliche Landschaft im Aufstande, und » wären die Athener damals gesinnt gewesen wie die Spartaner bei allen » Gelegenheiten gegen sie, dann war Sparta verloren » (Vorträge über alte Geschichte, t. I, p. 443).

» exigé par les lois, jureraient de faire pendant l'année de leur commandement deux incursions dans la Mégaride » (1). Hérodote raconte longuement l'origine de la haine qui régnait entre les Éginètes et les Athéniens (2); la tradition populaire atteste plutôt l'existence des sentiments hostiles entre les deux républiques qu'elle n'en explique la cause. Avant les guerres médiques les Éginètes avaient une marine plus puissante que les Athéniens; la jalousie, née du voisinage, fut nourrie par des hostilités continuelles. Les Éginètes n'offraient dans leurs temples aucune chose qui vint de l'Attique; tout Athénien qui abordait à Égine, était mis à mort; on était sur le point de faire l'application de cette loi à Platon qui avait été vendu comme esclave à Égine; on lui fit grâce, en sa qualité de philosophe (3). Ainsi les Grecs méconnaissaient dans leurs relations les liens du sang qui les unissaient; quand leurs passions étaient excitées, ils se traitaient avec une barbarie qu'ils ne témoignèrent jamais aux Barbares. C'était l'inévitable résultat de la séparation de la Grèce en une foule de petites cités indépendantes.

### § 2. *Relations des Grecs avec l'étranger.*

Les Grecs devaient leur civilisation à l'Orient; même en ne tenant aucun compte des colonies qui d'après la tradition seraient venues de l'Égypte et de l'Asie, il est certain que dans les temps primitifs il y eut des relations entre les Grecs et les Phéniciens : Homère nous montre ces hardis navigateurs apportant leurs marchandises en Grèce et joignant la piraterie au commerce (4). Cependant dans les temps historiques on ne trouve plus de trace de liens entre les deux peuples. Rien ne prouve mieux combien l'esprit des anciens était exclusif, et porté à se développer dans une sphère à part. Nous avons dit ailleurs comment des pirates grecs furent les agents des premières communications commer-

(1) *Plutarch. Pericl.* 30. — *Thucyd.* I, 67, 139.

(2) *Herod.* V, 88.

(3) *Diogen. Laert.* III, 20.

(4) V. t. I, Livre des Phéniciens.

ciales entre la Grèce et l'Égypte (1) : les colonies de l'Asie Mineure, plus avancées que la mère patrie, profitèrent de ces rapports pour s'établir à demeure dans la vallée du Nil qui était restée si longtemps fermée aux étrangers. Des liaisons particulières entre les Pharaons et les tyrans de la Grèce favorisèrent le commerce international : telle fut l'hospitalité qui existait entre Amasis et Polycrate de Samos, cet homme trop heureux à l'amitié duquel le roi égyptien renonça, craignant de devoir partager les malheurs qui lui paraissaient inévitables après tant de prospérités (2). La mystérieuse Égypte jouissait d'une grande réputation de sagesse chez les Grecs : les Éléens consultèrent les prêtres sur la célébration des jeux olympiques; les philosophes, les législateurs de la Grèce allèrent s'initier dans les sanctuaires égyptiens à la science orientale (3); mais il n'y eut de relations politiques entre les deux pays qu'après l'invasion des Perses. C'est avec les conquérants de l'Asie que les Grecs étaient destinés à entrer en rapport pour répandre jusque dans l'Inde la civilisation, gloire de la race hellénique.

Les premières relations de la Grèce continentale avec les Barbares datent de l'époque des tyrans. Ces usurpateurs brisèrent l'isolement dans lequel vivaient les populations grecques : la solidarité des intérêts les lia avec les tyrans de Milet et de Samos, et par leur intermédiaire il s'établit des communications avec les Lydiens et avec les Mèdes. Périandre de Corinthe entretenait des liaisons d'amitié avec le Lydien Halyattès; les Pisistratides cherchèrent un appui auprès du Grand Roi (4). L'opposition profonde qui sépara plus tard les Grecs et les Barbares n'existait pas encore avant les guerres des Perses. Le premier peuple barbare avec lequel les colonies grecques vinrent en collision avait beaucoup de rapport avec la race hellénique. De conquérant Crésus devint l'ami des Hellènes. C'était l'époque du premier épanouissement du génie philosophique de la Grèce : Crésus invita à sa cour ceux que

(1) Tome I, Livre de l'Égypte.

(2) *Herod.* III, 39-43.

(3) Tome I, Livre de l'Égypte.

(4) *Müller, Die Dorier*, t. I, p. 168.

l'histoire a honorés du nom de sages. Le roi lydien après avoir soumis l'Asie Mineure songeait à poursuivre ses conquêtes et à attaquer les îles. L'un des sept sages le détourna de ce projet (1). Bias ne fut pas le seul philosophe qui donna des leçons de modération au roi asiatique; Solon lui apprit que le bonheur ne consiste pas dans la puissance ni dans les richesses; Crésus n'apprécia la sagesse de ses discours que lorsqu'il était prêt à périr sur le bûcher. C'est par la bouche du roi captif que le conquérant persan apprit le nom de ce peuple grec, déjà illustre en Orient par ses sages et ses législateurs. La renommée de la nouvelle invasion des Barbares avait aussi pénétré en Grèce, elle y avait éveillé des craintes vagues sur le sort des colonies grecques et de la Grèce elle-même. Le roi lydien consulta les oracles sur le danger qui le menaçait. Il reçut le conseil de contracter alliance avec les états de la Grèce qu'il aurait reconnus pour les plus puissants. Crésus rechercha avec soin quels étaient ces peuples. Les Lacédémoniens et les Athéniens tenaient le premier rang; mais Athènes était alors affaiblie par les dissensions intérieures qui précédèrent l'enfante-ment de sa liberté. Sparte au contraire sortait victorieuse de la lutte qu'elle avait soutenue avec ses rivaux, elle était puissance dominante dans le Péloponnèse. Crésus envoya des ambassadeurs à Sparte avec des présents pour prier les Lacédémoniens de s'allier avec lui. Ils parlèrent en ces termes : « Crésus, roi des Lydiens et » de plusieurs autres nations, nous a envoyés ici et vous dit : O » Lacédémoniens, le dieu de Delphes m'ayant prescrit de contrac- » ter alliance avec les Grecs, je m'adresse à vous, conformément à » l'oracle, parce que j'apprends que vous êtes le premier peuple » de la Grèce, et je désire être votre ami et allié, sans fraude ni » tromperie ». Les Lacédémoniens, fiers de la préférence que les Lydiens leur donnaient sur tous les Grecs, firent avec eux un traité d'amitié et d'alliance. Crésus, après les premières victoires des Perses, somma ses alliés par des hérauts de se rendre à Sardes le cinquième mois; mais les Perses inondaient l'Asie avec la rapidité d'un torrent; Crésus se vit assiégé dans sa capitale; de nou-

(1) Bias suivant les uns, Pittacus selon d'autres (*Herod. I, 27*).

veaux envoyés vinrent demander à Sparte le plus prompt secours. Déjà les troupes étaient prêtes et les vaisseaux équipés, lorsqu'un autre courrier apporta la nouvelle de la prise de Sardes et de la captivité de Crésus (1).

La défaite du puissant roi des Lydiens frappa les Grecs d'Asie de terreur; ils envoyèrent des ambassadeurs à Cyrus pour le prier de les recevoir au nombre de ses sujets aux mêmes conditions qu'ils l'avaient été de Crésus. Le conquérant qui avait vainement sollicité les Grecs d'abandonner le parti des Lydiens, refusa d'accepter leur soumission après la victoire. Les Ioniens demandèrent du secours à Sparte (2). Les Lacédémoniens ne voulurent pas s'engager dans une guerre lointaine; ils intervinrent cependant en faveur de leurs compatriotes auprès de Cyrus. Mais ils n'avaient aucune idée de la puissance du Grand Roi. Habités à voir les petits tyrans du Péloponnèse obéir à leurs commandements, ils crurent que leurs paroles auraient la même autorité auprès du conquérant barbare. Des députés spartiates vinrent dire à Cyrus « qu'il ne fit » aucun tort à une ville hellénique, que Sparte ne le souffrirait » pas ». Cyrus demanda aux Ioniens présents quelles étaient les forces de Lacédémone pour oser lui faire de pareilles défenses. Sur leur réponse, il parla ainsi au héraut de Sparte : « Je n'ai » jamais redouté cette espèce de gens qui ont au milieu de leurs » villes une place où ils s'assemblent pour se tromper les uns les » autres par des serments réciproques. Si les dieux me conservent, » ils auront plus sujet de s'entretenir de leurs malheurs que de » ceux des Ioniens » (3). Les Grecs, toujours divisés, furent facilement vaincus. Ils firent une héroïque tentative pour secouer le joug. Ils comptaient sur le secours de la mère patrie : l'un des chefs de l'insurrection, Aristagoras, se présenta chez Cléomène, roi de Sparte. Il essaya d'enflammer la cupidité du Spartiate, en lui disant combien les peuples de l'Asie étaient riches; il lui montra sur une carte géographique qu'il tenait à la main la ville de

(1) *Herod.* I, 53, 56, 59, 65, 68, 69, 77, 81, 83.

(2) *Herod.* I, 141.

(3) *Herod.* I, 153.

Suse, résidence du grand roi. « Si vous prenez cette ville, » s'écria-t-il, vous pourrez en confiance le disputer en richesses à » Jupiter même » (1). Le roi lacédémonien demanda à Aristagoras, combien il y avait de journées de la mer ionienne à la résidence du roi. Le tyran répondit qu'il y avait trois mois de chemin. « Mon ami, lui dit Cléomène, en proposant aux Lacédémoniens » une marche de trois mois par delà la mer, vous leur tenez un » langage désagréable. Sortez de Sparte avant le coucher du soleil » (2). Aristagoras trouva un meilleur accueil chez les Athéniens; Hérodote déplore leur intervention dans l'insurrection ionienne (5), parce qu'elle fut la cause des guerres médiques; c'était plutôt l'occasion; la lutte entre les Perses et les Grecs était inévitable. Loin de condamner la conduite des Athéniens, nous l'admirerons; les hommes sont solidaires, la cause de la liberté est celle de tous les peuples libres. Que la cité de Minerve soit saccagée par les Barbares, que ses habitants errent sans patrie, qu'importe? Athènes se relèvera glorieuse de ses cendres, elle prendra en mains la direction des intérêts de la Grèce, elle dominera dans la philosophie et les arts, comme dans les armes, et son nom brillera parmi les plus grands qui honorent l'humanité.

(1) *Herod.* V, 49.

(2) *Herod.* V, 50.

(3) Aux regrets de l'historien grec nous opposerons le jugement de la postérité. Si Aristagoras trouva un meilleur accueil à Athènes qu'à Sparte, dit Niebuhr (*Vorträge über alte Geschichte*, t. I, p. 379), ce n'est pas parce qu'il était plus facile de tromper 30,000 Athéniens que quelques Spartiates; ce n'est pas parce qu'il y a plus de sagesse dans les aristocraties que dans les démocraties; mais parce que dans une assemblée populaire un appel à de nobles sentiments trouve plus d'écho qu'auprès des oligarques. L'illustre historien ajoute : « Die Athener waren das einzige » Volk in Hellas denen diese die *κοινὴ πατρις* war : sie hatten ein Herz für » alle Hellenen, selbst die entferntesten, ja die feindlichen Dorier ».



## CHAPITRE IV.

## L'ESCLAVAGE (1).

« Voyez cette Grèce si polie, on n'y parlait que d'indépendance et ses villes, ses campagnes regorgeaient d'esclaves, on enchainait des nations entières à la statue de la liberté ». Il y a une triste vérité dans ces paroles de Lamennais (2). On est effrayé de voir combien d'hommes ont dû gémir dans la servitude pour que quelques milliers de citoyens pussent vivre libres et développer cette brillante civilisation qui a tant d'attraits pour nous. A celui qui voudrait mettre les Grecs au-dessus des peuples modernes, on répondra victorieusement par le chiffre des esclaves. A Sparte, il y avait 56,000 citoyens, 244,000 ilotes et 120,000 périoeques dont la condition ne différait guère de celle des esclaves (3). Un dénombrement fait à Athènes sous l'archontat de Démétrius de Phalère donna pour résultat 21,000 citoyens, 10,000 métèques, et 40,000 esclaves (4). Si les documents conservés par Athénée sont exacts, le nombre des esclaves aurait encore été plus considérable dans d'autres républiques : à Corinthe, il y aurait eu 460,000 esclaves, à Égine 470,000 (5). Un savant académicien demande comment tant d'êtres humains pouvaient vivre sur le terrain montagneux et stérile d'une ile qui n'a pas plus de

(1) *Brouwer*, Histoire de la civilisation morale et religieuse des Grecs, t. I, p. 248-271.

(2) *Essai sur l'indifférence*, ch. X (t. I, p. 101, édit. de Bruxelles).

(3) V. supra, p. 59, note 6, et p. 61, note 6.

(4) *Athen.* Deipnos, VI, 103. On a cru que ces nombres étaient exagérés, mais nous remarquerons avec le savant *Boeckh* (*Économie politique des Athéniens*, t. I, p. 61-63, traduction française), que les plus pauvres citoyens avaient au moins un esclave à leur service, que dans les familles aisées on en employait plusieurs, non seulement aux occupations domestiques, mais aux nombreuses industries qui dans l'antiquité étaient exercées dans chaque maison; les esclaves étaient les industriels de la Grèce; à Athènes on les louait pour le service de l'agriculture, des arts mécaniques, des ateliers, des manufactures, de la navigation. Nicias en employait mille pour l'exploitation des mines.

(5) *Athen.* VI, 103.

quatre lieues carrées de surface (1); il oublie qu'il s'agit d'esclaves, et qu'à ces êtres infortunés on mesure tout juste l'air et la nourriture strictement nécessaires pour les empêcher de mourir.

L'origine de l'esclavage se confond avec l'origine de la Grèce. Il existait dans l'âge héroïque (2); cependant on ne voit pas encore de trace d'un commerce réglé d'esclaves dans les poèmes d'Homère. Les habitants de Chios furent les premiers, dit-on, qui achetèrent des êtres humains pour les revendre : le compilateur grec qui rapporte ce fait (3) ajoute que les dieux punirent cet attentat; la plus horrible des guerres, celle de maîtres et d'esclaves, désola l'île de Chios; il ne tenait qu'à eux, dit Athénée, d'employer des hommes libres en leur payant un salaire (4). Nous acceptons le blâme de l'écrivain grec comme une protestation de la conscience générale contre l'horrible trafic de la liberté humaine; mais ce n'est pas contre les habitants de Chios qu'il aurait dû s'élever, c'est contre l'antiquité tout entière. Le commerce des esclaves est une conséquence inévitable du principe de l'esclavage. Dans les temps héroïques, la guerre et la piraterie suffisaient pour fournir la Grèce d'esclaves. L'usage des rançons diminua leur nombre, et leur utilité augmentant avec les progrès de la civilisation matérielle, la nécessité fit rechercher une nouvelle source d'esclavage. On la trouva dans les pays barbares, où au milieu de la pauvreté se développaient des générations nombreuses et fortes. La circonstance que la grande majorité des esclaves était d'origine étrangère, imprima à l'esclavage le caractère d'une différence de races; le Grec était libre par naissance et le Barbare né pour servir; le monde se partagea en deux parts; d'un côté un petit nombre de maîtres, les Hellènes, d'un autre côté, l'immense majorité du genre humain, les Barbares, les esclaves. Funeste division qui rappelle les castes orientales et empêcha les Grecs d'avoir conscience de l'unité et de la fraternité des hommes.

(1) *Letronne*, Mémoire sur la population de l'Attique (Mémoires de l'Institut, t. VI, p. 176). — Comparez *Hume*, Discours politiques, X (t. II de la trad., p. 189-200).

(2) *Odyss.* VII, 8; XV, 452; XXIV, 211.

(3) *Athen.* VI, 63.

(4) *Athen.* VI, 91.

La Grèce méconnaît la nature humaine; suivra-t-elle cette fausse voie jusqu'au bout? Le sentiment l'emporta sur la rigueur du droit. Le traitement des esclaves s'améliora, il y eut même quelques réclamations en faveur de l'égalité. Dans les siècles héroïques, les droits du maître étaient absolus, il pouvait tuer, mutiler son esclave; les lois ni les mœurs ne mettaient aucune limite à sa vengeance (1). Ce droit du maître sur la vie de l'esclave ne résista pas à l'action de l'humanité qu'on retrouve toujours chez les Grecs au milieu des préjugés et des habitudes d'un âge de violence. La vie de l'esclave comme celle de l'homme libre fut mise sous la protection de la justice (2). Mais là s'arrêta l'égalité. L'orgueil de l'homme libre éleva entre lui et l'esclave toutes les barrières imaginables. Il n'avait pas les mêmes noms, pas les mêmes habillements, pas les mêmes dieux. L'inégalité subsistait après la mort : Caron refusait de recevoir l'esclave dans sa barque avec le maître. La distinction se faisait sentir jusque dans les relations où la commisération naturelle à l'homme aurait dû admettre l'égalité : de même que nous avons des médecins pour

(1) La belle Mélantho, oubliant les bienfaits de Pénélope, s'était éprise d'amour pour un des prétendants. Elle accable d'injures Ulysse qui se présente sous la figure d'un mendiant. Le héros courroucé lui répond : « Impudente, je vais à l'instant rapporter à Télémaque les paroles que » tu viens de proférer, pour qu'arrivant en ces lieux il mette ton corps » en lambeaux ». (*Odyss.* XVIII, 337-339). Le jour de la vengeance arriva. « Qu'elles ne périssent pas d'une mort honorable, s'écrie Télé- » maque, ces esclaves qui ont versé l'opprobre sur ma tête, sur la tête » de ma mère, et ont reposé dans les bras des prétendants ». Il dit, puis » il lie le câble d'un navire à une haute colonne, et attache l'autre extré- » mité au sommet de la tour, afin que les pieds des esclaves ne puissent » toucher à la terre..., toutes sont suspendues les unes à côté des autres » pour qu'elles meurent honteusement. Elles agitent quelques instants les » pieds, mais bientôt elles cessent de respirer et de vivre ». Un supplice plus cruel attend Mélanthius qui avait osé combattre son maître. « Les » pasteurs le font descendre dans la cour; là ils lui tranchent, avec » l'airain cruel, le nez et les oreilles, lui arrachent les marques de la » virilité, et les jettent palpitantes aux chiens; puis dans leur colère, ils » lui coupent aussi les pieds et les mains ». (*Odyss.* XXII, 462-477. — Cf. *Iliad.* XXI, 441-455).

(2) *Wachsmuth*, *Hellenische Alterthumskunde*, § 120, t. II, p. 425. — *Hermann*, *Griechische Staatsalterthümer*, § 114, n° 7.

nos animaux, les Grecs avaient des praticiens à part pour leurs esclaves. De fait les esclaves étaient soumis au pouvoir arbitraire d'un maître qui était pour eux « la loi, la règle du juste et de » l'injuste » (1).

Il y avait cependant des législateurs qui s'étaient préoccupés du sort des esclaves. Démosthène cite avec orgueil la loi athénienne qui punit l'insulte faite à l'esclave. « Au nom des dieux, s'écrie-t-il, » je vous le demande : si quelqu'un portait cette loi chez les Bar- » bares, s'il leur disait : il est des Hellènes si doux, si humains que » malgré tous vos torts à leur égard, malgré la haine instinctive » qu'ils vous portent, ils ne permettent pas même d'outrager ceux » des Barbares qu'ils ont achetés pour en faire leurs esclaves; — » si, dis-je, les Barbares entendaient et comprenaient ce langage, » pensez-vous qu'ils ne vous donneraient pas à tous, par une déci- » sion commune, le droit d'hospitalité? » (2) Nous doutons que les Barbares se fussent montrés reconnaissants des sentiments que les Grecs avaient pour eux; singulière humanité qui voit un esclave dans tout Barbare, et qui s'enorgueillit ensuite de ce que la nature humaine ainsi faussée, dégradée, n'est pas entièrement foulée aux pieds! Voilà ce que la conscience moderne répondrait à Démosthène; mais du point de vue de l'antiquité, le magnifique éloge qu'il fait de la douceur du peuple athénien est mérité. Cette intervention du législateur en faveur d'êtres d'une nature inférieure est si étrange dans les idées anciennes que peut-être on ne lui ferait pas injure en lui supposant d'autres motifs encore que des sentiments d'humanité. A cette même tribune d'Athènes, un autre orateur, citant une loi qui punit la violence commise sur un esclave, ajoute cette réflexion : « Ce n'est pas que le législateur s'intéresse à l'es- » clave; mais pour mieux nous accoutumer au respect des person- » nes libres, il étend ce respect là même où cesse la liberté » (3).

(1) *Menander*, fragm. 56.

(2) *Demosth. c. Mid.* § 49, 50, p. 530. — Cf. *Athen.* VI, 92.

(3) *Aeschin. c. Timarch.* 17. ed. Bekk : ἴσως οὖν ἂν τις θαυμάσειεν ἐξαιρέτης ἀκούσας, τί δι' ποτ' ἐν νόμῳ τῷ τῆς ὕβρεως προσεγράφη τοῦτο τὸ ῥήμα, τὸ τῶν δούλων. Τοῦτο δὲ ἐὰν σκοπιῆτε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, εὐρήσετε ὅτι τοῦτο πάντων ἄριστα ἔχει οὐ γὰρ ὑπὲρ τῶν οἰκιστῶν ἐσπούδασεν ὁ νομοθέτης, ἀλλὰ βουλόμενος ἡμᾶς ἐθέσαι πολὺ ἀπέχειν τῆς τῶν ἐλευθέρων ὕβρεως προσέγραψε μὴδ' εἰς τοὺς δούλους ὕβριζεν.

Mais ne scrutons pas avec trop de rigueur les motifs qui inspirèrent le législateur; applaudissons à l'humanité du droit athénien qui forme un heureux contraste avec la dureté lacédémonienne.

Les Athéniens aimaient à représenter Thésée comme le protecteur des opprimés, ils voulurent que, même après sa mort, il ne cessât pas d'être un appui pour les malheureux; son tombeau était un lieu d'asile pour les esclaves (1). Le droit et la religion concoururent à relever leur condition. Chose inouïe dans la haute antiquité, l'esclave, victime d'une violence injuste, eut la faculté de porter plainte contre son maître (2). Les temples, fermés ailleurs aux esclaves, s'ouvraient pour eux à Athènes (3); ils pouvaient accompagner leurs maîtres dans les sanctuaires où se célébraient les mystères (4); on les admettait même à partager la joie de certaines fêtes (5). La sociabilité athénienne profitait aux esclaves; le franc parler était en quelque sorte un privilège de tous ceux qui respiraient l'air de l'Attique; Démosthène dit que l'esclave était plus libre dans son langage à Athènes que le citoyen dans quelques autres républiques (6). Cette liberté accordée à des esclaves paraissait révoltante aux esprits imbus des préjugés aristocratiques de l'antiquité : Xénophon, partisan des choses lacédémoniennes, ne peut assez s'étonner de la licence des esclaves; il n'est pas permis de les frapper, dit-il; un esclave vous disputera le pas; l'égalité sociale était presque complète : vous ne pourriez, ajoute l'écrivain grec, distinguer par le maintien, par l'habillement, le citoyen de l'esclave (7).

Le paganisme n'a rien fait pour l'abolition de l'esclavage (8);

(1) *Plutarch. Thes.* 36. — Cf. *Petit. Leg. Attic.* I, 1, 10.

(2) *Wachsmuth*, § 56, t. I, p. 475.

(3) *Petit, Leg. Attic.* I, 1, 8.

(4) Telle est du moins l'opinion du savant *Lobeck*, *Aglaoph.*, t. I, p. 118 et suiv.

(5) Les Dionysiaques. *Wachsmuth*, § 135, t. II, p. 530. — Comparez *Plant. Stich.* v. 437-439.

(6) *Demosth. Philipp.* III, § 3, p. 111.

(7) *Xenoph. Resp. Ath.* I, 10, 12.

(8) Cependant la religion venait parfois au secours des esclaves. Ceux qui se réfugiaient dans le temple des Paliques, en Sicile, étaient à l'abri

ependant il conserva dans des fêtes de l'égalité la mémoire de l'âge d'or où il n'y avait pas d'esclaves. Nous trouvons déjà une fête pareille à Babylone; pendant cinq jours les esclaves commandaient à leurs maîtres; l'un d'eux, habillé en roi, avait la direction suprême de la famille (1). Triste impuissance de l'esprit humain! il sent vaguement que la servitude viole les lois de la nature, et il est incapable de s'élever à l'idée de l'égalité. Ces fêtes passèrent de l'Asie en Grèce et en Italie (2). La religion, en considérant les esclaves comme capables de dominer à la place de leurs maîtres, leur reconnaissait la personnalité humaine et ruinait le fondement de l'esclavage. C'était un germe qui devait se développer avec les progrès de la civilisation générale. La poésie, cet organe du beau et du bon, se fit l'interprète des sentiments nouveaux. On entendit sur le théâtre d'Athènes des réclamations en faveur de l'égalité (3).

Il se faisait encore en Grèce une protestation plus éloquente contre la servitude que celle de la religion et de la poésie. C'était le fait universel de l'esclavage qui avait subjugué la haute raison d'Aristote; et cependant il y avait quelques peuplades grecques, les Phocidiens, les Loériens d'Italie, chez lesquelles l'esclavage n'existait pas (4). Mais chose singulière et qui prouve combien l'esclavage était lié intimément à l'ordre social de l'antiquité, ce fait passa inaperçu; la postérité l'a recueilli, comme un témoignage de l'égalité humaine, jusque dans le sein du régime de l'inégalité.

des poursuites de leurs maîtres (*Diodor.* XI, 89). Chez quelques peuples la religion intervenait dans l'affranchissement. Les esclaves qu'on voulait affranchir étaient voués ou vendus à un dieu, dès lors ils étaient libres, et leur liberté était plus complète que celle des affranchis ordinaires. Voyez *Anecdota Delphica*, ed. Curtius. — *Allgemeine Literatur Zeitung*, 1841, nos 231, 232.

(1) *Athen.* XIV, 44.

(2) On les trouve dans l'île de Crète, à Trézène (*Athen. ib.*); chez les Athéniens, et même à Sparte (*Hermann*, t. II, § 43, note 10).

(3) V. infra Liv. VII, ch. 3. §§ 5, 6.

(4) *Athen.* VI, 86.

# LIVRE IV.

## LES HÉGÉMONIES.

---

### CHAPITRE I.

#### SPARTE. PREMIÈRE HÉGÉMONIE DE SPARTE.

---

#### § 1. *Considérations générales sur Sparte et son droit de guerre.*

Sparte a joui d'une fortune singulière. Dans l'antiquité Lyncur-  
gue fut vénéré à l'égal des dieux (1); sa législation fut admirée  
par les plus grands philosophes (2); la république qu'il organisa  
était regardée comme une œuvre inimitable (3). Lorsqu'au dix-  
huitième siècle l'esprit de liberté commença à agiter la France,  
les publicistes offrirent de nouveau la cité de Lyncur-  
gue comme un modèle, tout en déclarant qu'il était impossible de s'élever au  
même degré de perfection (4). Cet enthousiasme pour les institu-

(1) *Herod.* I, 65, 66. — *Plutarch.* Lyncurg. 29, 31.

(2) La république de Platon est une imitation de la cité de Lyncur-  
gue; la société pythagoricienne paraît également modelée sur l'état dorien (*Mül-  
ler*, *Die Dorier* II, 181 et suiv.). A ces noms imposants viennent s'en  
joindre de plus secondaires, mais qui ont aussi leur autorité : si Sparte,  
l'une des villes de la Grèce les moins peuplées, est cependant une des  
plus puissantes et des plus célèbres, dit Xénophon, il faut en rapporter  
la cause à la sagesse de Lyncur-  
gue (*Xenoph.* Resp. Laced. I, 1). Polybe  
dit qu'il créa la meilleure forme de gouvernement (*καλλίστην πολιτείαν*. *Polyb.*  
IV, 81, 12).

(3) *Plutarch.* Lyncurg. 31.

(4) D'après *Mably*, « Lyncur-  
gue est le plus grand des hommes » (*De  
l'étude de l'histoire*, III<sup>e</sup> partie, ch. 5, t. XVIII, p. 335, édit. de 1793);  
« aucun état n'a jamais eu des lois plus conformes à l'ordre de la nature

tions lacédémoniennes provoqua une violente réaction; le même peuple que les uns exaltaient comme s'élevant au-dessus de l'humanité, d'autres le représentèrent comme des sauvages et comparèrent Sparte à un antre de brigands (1). L'impartialité historique de notre siècle a su se tenir en garde contre une admiration et une dépréciation également aveugles des choses anciennes. Nous comprenons que l'antiquité dont le génie était essentiellement aristocratique ait vu un idéal dans la république de Sparte, type de cette égalité aristocratique, la seule que les anciens aient connue. La tendance démocratique des sociétés modernes explique le mépris que la cité dorienne inspire aux penseurs qui veulent étendre la liberté et l'égalité à tous les hommes. Mais grâce à la doctrine du progrès, il nous est permis de rendre justice au passé, tout en plaçant notre idéal dans l'avenir. La république que les anciens considéraient comme parfaite est à nos yeux un premier germe de la grande cité qui doit comprendre l'humanité entière (2).

Lycérque établit entre tous les membres de l'état, la communauté, la solidarité la plus parfaite; la cité et les citoyens ne faisaient qu'un, et dans cette cité régnaient l'égalité, la liberté. Nous

» ou de l'égalité que Sparte » (ib. I<sup>re</sup> part., ch. 3, p. 32); « un dieu les a dictées » (*Entretiens de Phocion* II, t. XIV, p. 115); « jamais société n'offrit à la raison un spectacle plus noble, plus sublime » (*Observations sur l'histoire de la Grèce*, liv. IX, t. V, p. 242).

(1) Un esprit hardi et aujourd'hui trop déprécié, *De Pauw* prit l'initiative de cette réaction; il demanda à quel titre les historiens prodiguaient l'éloge aux Lacédémoniens, nation barbare, puisqu'ils ne cultivaient ni les sciences ni les arts; « ils ne savaient qu'aiguiser des poignards et des javalots pour dépouiller tous ceux qui étaient plus faibles qu'eux; brigands vraiment insatiables, ils continuèrent ces déprédations pendant des siècles, sacrifiant la justice à leur intérêt, suppléant à la force par la perfidie » (*Recherches philosophiques sur les Grecs*, IV<sup>e</sup> partie, sect. VII, § 1. Oeuvres, t. VII, p. 213 et suiv.). La réaction poursuivit son cours; un des esprits les plus calmes, les plus judicieux de la France, *Volney* relégua les peuples grecs à la plus basse échelle de la société et appela les Spartiates les *Iroquois de l'ancien monde* (*Leçons d'histoire*, VI<sup>e</sup> séance). *Sainte-Croix* avait déjà fait la même comparaison (*De l'état des colonies*, p. 134).

(2) V. supra p. 66-68.



avons dit (1) à quel prix les conquérants doriens jouissaient de ces biens précieux. Il est impossible qu'une société ayant pour base l'esclavage ne porte pas la peine de ce crime contre l'humanité. La liberté et l'égalité sont aussi l'idéal des sociétés modernes, mais le christianisme y a joint un troisième élément, la fraternité; l'antiquité ignorait ce sentiment, c'est pour ce motif qu'elle n'a pas pu donner à ses citoyens la véritable liberté, la véritable égalité. A Sparte, le citoyen absorbe l'homme, les droits individuels sont foulés aux pieds, la nature humaine n'est pas développée mais torturée. Un grand poète a bien apprécié ce sacrifice des droits de l'individu; tout, dit Schiller (2), peut être immolé à l'intérêt de l'état, sauf les droits sacrés de l'humanité; l'état lui-même n'est qu'un moyen de les garantir, il n'est pas le but mais le milieu dans lequel le but de l'humanité doit être rempli, et ce but n'est autre que le développement de toutes les forces de l'homme, le progrès. La cité de Lycurgue est-elle en harmonie avec ce vrai idéal?

La société est une condition essentielle pour que les hommes et les peuples développent les facultés dont le Créateur les a doués. Cette loi de l'humanité est méconnue à Sparte; Lycurgue rendit tout commerce avec l'étranger impossible en supprimant les moyens d'échange (3), il défendit la navigation à ses citoyens (4). Cette absence de commerce extérieur, loin d'être l'idéal de la société, comme des philosophes chagrins l'ont cru, est une violation manifeste des lois divines. Le besoin des communications est si irrésistible que malgré la monnaie de fer, et la prohibition de la navigation, des relations commerciales s'établirent entre Sparte et l'étranger; mais les fiers citoyens abandonnaient le trafic aux périèques. Lycurgue défendit également aux Spartiates de voyager; il craignait que les citoyens ne rapportassent les mœurs des autres pays, et des idées contraires aux siennes; dans le même

(1) V. supra, p. 59-66.

(2) *Die Gesetzgebung des Lykurgus und Solon.*

(3) *Plutarch. Lycurg.*, c. 9.

(4) *Plutarch. Instit. Lacon.* 42.

esprit il chassa les étrangers de Sparte (1). Lycurgue avait conçu un idéal qu'il croyait ne pouvoir être dépassé. Plutarque compare le bonheur que le législateur spartiate éprouva quand il vit la cité marcher selon ses inspirations à cette joie vive que Dieu ressentit d'après Platon, en voyant faire au monde ses premiers mouvements : il voulut rendre ses lois immortelles et immuables; pour atteindre ce but, il se dévoua à une mort volontaire (2). Le récit du biographe exprime admirablement la pensée des législateurs qui ont la prétention de porter des lois parfaites : qu'y a-t-il de mieux à faire que de les mettre à l'abri de toute modification? La conception est fausse; il y a un idéal de société, mais que les hommes ne peuvent jamais réaliser, parce que l'imperfection est attachée à toutes leurs œuvres; mais l'homme est perfectible, le progrès est la loi de son développement; il a donc la puissance de s'approcher de cet idéal et c'est pour lui un devoir. Ainsi une constitution immuable est la négation des lois de l'humanité; c'est aussi un germe de mort pour le peuple auquel elle est imposée; immobiliser la vie, c'est la tuer.

Lycurgue voulut isoler sa cité modèle. Les théocraties toutes puissantes de l'Inde et de l'Égypte eurent le même but et elles échouèrent; comment dans le monde mobile de l'Occident, cet isolement aurait-il été possible? La guerre mit Sparte en rapport avec les autres peuples de la Grèce. Plutarque dit que Lycurgue n'a pas entendu faire de Sparte un état conquérant; que, s'il a fait des guerriers de ses citoyens, ce n'était pas pour les rendre injustes, mais pour les garantir de l'injustice (3). Mais sa constitution avait une tendance vers la guerre, qui conduisait nécessairement à la conquête. Aristote trouve dans cet esprit exclusivement guerrier de Sparte le principe de sa décadence (4). Platon,

(1) *Plutarch.* Lycurg. 27. Instit. lacon. 19.

(2) *Plutarch.* Lycurg. 29.

(3) *Plutarch.* Lycurg. 31. Comparat. Lycurg. et Num., c. 2. — *Comp. Rollin*, Histoire ancienne, liv. V, t. II, p. 36, édit. in-4°. — *Barthélemy*, Voyage du jeune Anacharsis, ch. 47.

(4) *Arist.* Polit. VII, 13, 15 : « La guerre tant qu'elle dure, a fait le salut de pareils états; mais la victoire leur a été fatale : comme le fer,

bien que l'idée de la communauté réalisée à Sparte l'a fait prévenir en faveur du législateur lacédémonien, lui fait le même reproche; il adresse à un Spartiate ces paroles profondes : « Par votre institution, vous ressemblez moins à des citoyens qui habitent une ville qu'à des soldats campés sous une tente » (1). Le philosophe, en comparant Sparte à un camp, a donné l'idée la plus juste de la société lacédémonienne : les vainqueurs étaient comme des sentinelles surveillant sans cesse les ilotes et les périœques, qui étaient toujours prêts à profiter du malheur de leurs maîtres pour secouer un joug odieux. Pour assurer à 50,000 Spartiates la domination sur 244,000 ilotes et 120,000 périœques, il fallait donner aux premiers une organisation essentiellement guerrière. Tel était le but du système d'éducation qu'on attribue à Lycurgue (2); la poésie n'avait d'autre objet que d'inspirer l'ardeur des combats (3); la danse était une imitation des luttes du champ de bataille (4); enfin il n'y avait pas jusqu'à la religion, pacifique

» ils ont perdu leur trempe dès qu'ils ont eu la paix; et la faute en est au législateur qui n'a point appris la paix à sa cité ». (Traduction de Barthélemy S<sup>t</sup>-Hilaire).

(1) *Plat.* De Legg. II, p. 666 E. *Montesquieu* dit dans le même sens que « Lacédémone était une armée entretenue par des paysans ». (*De l'esprit des lois*, XXIII, 17).

(2) L'enfant bien constitué doit seul vivre, parce que seul il peut porter un jour les armes; une lance est le premier objet avec lequel on familiarise ses regards; dès qu'il peut se mouvoir, on lui fait faire des exercices pour l'endurcir aux fatigues qui l'attendent. Les jeux des enfants sont des combats, et ces luttes, quand ils grandissent, deviennent souvent sanglantes; le courage poussé jusqu'à la férocité et la ruse sont les seules qualités que cette éducation développe (*Plutarch.* Lycurg. 25, 26, 28. — *Xenoph.* Resp. Laced., c. 1-4. — *Barthélemy*, ch. 47).

(3) C'était, dit *Plutarque* (Lycurg. 21), l'éloge et l'apothéose de ceux qui étaient morts pour Sparte, la censure de ceux qui avaient montré de la peur; c'était, suivant la convenance des âges, ou la promesse d'être un jour vertueux, ou le témoignage glorieux de l'être maintenant. *Plutarque* donne un exemple de cette poésie en action. Le chœur des vieillards entonnait le chant : « Nous avons été jadis jeunes et braves ». Le chœur des jeunes gens répondait : « Nous le sommes maintenant; approche, tu le verras bien ! » Le troisième chœur, celui des enfants, disait à son tour : « Et nous un jour, le serons et bien plus vaillants encore ».

(4) *Müller*, Die Dorier, t. II, p. 330.

par essence, qui à Sparte ne prit un caractère guerrier; les Spartiates mirent une lance entre les mains de tous les dieux et de toutes les déesses, ils ne concevaient les dieux que doués de la vertu par excellence, celle du courage (1).

Ainsi Sparte est un produit de la guerre et elle est organisée pour la guerre. Qu'importe après cela que Lyeurgue ait eu des goûts pacifiques? La force des choses l'emporta sur les intentions du grand législateur. La guerre était générale dans l'antiquité : les Spartiates ne pouvaient pas échapper à cette loi providentielle, d'autant moins que, nourris dans les exercices guerriers, la guerre était l'élément de leur existence (2). La cité de Lyeurgue était sous ce rapport dans une condition exceptionnelle : les autres peuples de la Grèce vivaient à la vérité dans un état de guerre presque permanent, cependant l'industrie, le commerce, l'agriculture n'étaient pas proscrits; le législateur lacédémonien n'avait laissé qu'une seule occupation à ses citoyens, les armes (3). On a dit que les Spartiates devaient désirer la guerre, ne fût-ce que par ennui (4); la guerre était mieux qu'une distraction pour les Spartiates, c'était l'idéal de leur existence. L'ingénieux historien des tribus doriennes dit que les Spartiates seuls parmi les Grecs considéraient la guerre, non comme une source de profit, ni comme un instrument d'ambition ou de vengeance, mais comme un art, une représentation plastique dans laquelle la force, l'agileté de la jeunesse se produisaient dans une belle harmonie (5). Cette idée

(1) *Plutarch.* Instit. lac. 28 : « ὡς ἀπάντων τὴν πολεμικὴν ἀρετὴν ἔχοντων.

(2) *Plutarch.* Compar. Lycurg. et Num., c. 2. — *Diod.* XV, 5.

(3) Agésilas commandait les Spartiates et leurs alliés : ceux-ci se plaignaient de devoir suivre une poignée de Lacédémoniens. Le général les place tous d'un côté et les Lacédémoniens seuls de l'autre côté; ensuite il fait crier l'ordre de se lever d'abord aux potiers, et puis aux forgerons, aux charpentiers, aux maçons, enfin aux hommes des divers métiers. Presque tous les alliés se levèrent, mais pas un seul Lacédémonien. « Vous » voyez, mes braves gens, leur dit Agésilas, en riant, combien nous en voyons plus de soldats que vous ». (*Plutarch.* Agesil. 26; cf. *Pelopid.* 23: πάντων ἄκροι τεργίται καὶ σοφισταὶ τῶν πολεμικῶν οἱ Σπαρτιῶται. — *Xenoph.* Lac. Resp. XIII, 5.

(4) *Heeren*, Historische Werke, t. VII, p. 154.

(5) *Müller*, Die Dorier II, 245.

bien qu'exagérée a quelque chose de vrai. Chez aucun peuple de l'antiquité la guerre n'a un caractère aussi poétique qu'à Sparte. C'est pour ainsi dire par une violence faite à la nature humaine que les hommes donnent et cherchent la mort; pour les Spartiates le jour du combat était une fête. Avant la bataille, le roi sacrifiait aux Muses, comme s'il s'agissait d'une lutte dans laquelle le nombre et l'harmonie seuls seraient en jeu (1); on faisait aussi des sacrifices à l'Amour, lien de la fraternité qui liait les combattants et assurait la victoire (2). La discipline qui chez les autres peuples augmente de rigueur pendant la guerre se relâchait chez les Lacédémoniens; leurs exercices étaient plus doux, leur genre de vie moins dur dans les camps que dans les gymnases (3). Quand l'armée était rangée en bataille, le roi ordonnait aux soldats de mettre des couronnes sur la tête, et aux musiciens de jouer l'air de Castor; lui-même entonnait le chant de guerre, signal de la charge. Les Spartiates avançaient en cadence d'un pas grave et d'un air joyeux (4). A en croire ces témoignages, les Spartiates n'auraient pas connu la fureur des combats; leurs guerres, comme le dit leur panégyriste allemand, auraient été plutôt des duels (5).

L'esprit guerrier est le beau côté de Sparte; il s'alliait à une noble fierté: les institutions de Lycurgue qui condamnent toute pensée de lucre, tendaient à élever l'âme du Spartiate au-dessus des intérêts vulgaires (6). Les Doriens, maîtres de la Laconie par droit de conquête, abandonnant aux vaincus la culture de la terre et l'exercice des arts mécaniques, voués exclusivement à la profession des armes, présentent quelque analogie avec la chevalerie du moyen âge. Cependant il est permis de douter des sentiments

(1) *Plutarch. Lycurg. 21. De cobib. ira, c. 10.*

(2) *Athen. XIII, 12. — Aelian. V. H. III, 9.*

(3) *Plutarch. Lycurg. 22. — Xenoph. Resp. Lac. XIII, 9. — Herod. VII, 203, 209.*

(4) *Plutarch. Lycurg. ib. De cobibend. ira, c. 10.*

(5) *Müller, Die Dorier II, 243.*

(6) *Schlosser, Histoire Universelle de l'Antiquité, t. I, p. 464-466, trad. fr.*

d'humanité que Plutarque (1) prête à un peuple, qui dans les rapports de la vie privée et dans les relations internationales a toujours montré un caractère dur et cruel. On peut, à plus juste titre encore, contester la politique pacifique qu'un historien moderne suppose aux Spartiates (2). Les anciens n'en jugeaient pas ainsi : Isocrate les représente animés d'une ambition insatiable (3), abusant de leur force militaire pour faire une guerre sans relâche à toutes les cités du Péloponnèse, les détruisant toutes, à l'exception d'Argos (4). Le plus modéré des historiens anciens, admirateur lui-même de la constitution lacédémonienne, leur reproche également la passion de dominer et une cupidité sans bornes (5). L'histoire confirme ces accusations. Lycurgue a à peine rétabli l'harmonie dans la cité, que les Lacédémoniens, émuysés du repos, consultèrent l'oracle de Delphes sur la conquête de l'Arcadie. La Pythie répondit : « Tu me demandes l'Arcadie, ta demande est » excessive...; je te donne Tégée pour y danser et ses belles plaines pour les mesurer au cordeau ». Les Lacédémoniens, munis de chaînes, marchèrent contre les Tégéates, qu'ils regardaient déjà comme leurs esclaves, sur la foi de l'oracle; mais ils furent vaincus et les captifs, chargés des fers qu'ils avaient apportés, furent condamnés de travailler aux terres des Tégéates. L'oracle s'accomplit ainsi (6).

Le dieu de Delphes essaya en vain de réprimer l'ambition cupide des Spartiates. Se distinguèrent-ils du moins dans leurs guerres par une politique digne de leur grand législateur? Ici encore les prétentions de Sparte ne sont guère d'accord avec les faits. Platon dit que les Lacédémoniens ne faisaient jamais qu'une prière aux dieux, ils leur demandaient l'honnête avec l'utile : et

(1) *Plutarch. Lycurg.* 22; *Apophthegm. lacon. Lyc.* 31; *Cleomen.* 18; *Agesil.* 33.

(2) *Müller, Die Dorier* II, 13, 244.

(3) *Isocrat. Panath.*, § 138 : βλέπουσι γὰρ εἰς οὐδὲν ἄλλο πλὴν ὅπως πλεῖστα τῶν ἀλλοτρίων κατασχήσουσιν.

(4) *Isocr. ib.*, § 46.

(5) *Polyb. VI*, 48, 8 : πρὸς τοὺς ἄλλους Ἕλληνας φιλοτιμοτάτους καὶ πλεονεκτικωτάτους καὶ φιλαρχοτάτους.

(6) *Herod. I*, 66.

à en croire le philosophe, les dieux auraient écouté cette belle prière, en accordant presque toujours la victoire aux Lacédémoniens (1). Tel n'était pas l'avis de Thucydide; il les accuse de regarder plus ouvertement qu'aucun autre peuple l'agréable comme honnête et l'utile comme juste (2). Ces sentiments se développèrent avec leur puissance, et bientôt le droit international des Lacédémoniens se résuma dans cette maxime célèbre, qu'ils considéraient comme leur bien tous les champs où leurs javelots pouvaient atteindre (3).

Nous ne ferons pas de cette politique l'objet d'une accusation contre la cité de Lyncurgue; Athènes n'en avait pas d'autre et on la retrouve chez tous les peuples anciens. Mais la plus grande tache du caractère lacédémonien, c'est la duplicité. Les Athéniens se plaignaient que leurs rivaux pensaient d'une façon et parlaient d'une autre (4); un de leurs poètes a exprimé en paroles brûlantes les reproches que la morale était en droit de faire à Sparte : « O de tous les mortels les plus odieux au genre humain, » s'écrie Euripide, habitants de Sparte, conciliabule de perfidies, » rois du mensonge, artisans de fraudes, pleins de pensées tortueuses, perverses et fallacieuses, votre prospérité dans la Grèce » blesse la justice. Quel crime est inconnu parmi vous? N'êtes-vous » pas avides de gains honteux? Ne vous surprend-on pas toujours » à dire une chose et à en penser une autre? » (5) Nous tenons compte dans ces invectives des exigences de la scène; mais le fond de la pensée n'en est pas moins l'expression des sentiments de la Grèce, et les faits prouvent que dès son origine Sparte ternit son caractère héroïque par des expédients coupables (6). Il

(1) *Plat.* Alcib. II, 143 C. seqq.

(2) *Thucyd.* V, 105.

(3) *Cicer.* de Rep. III, 9. Voyez plus bas Liv. IV, ch. 3.

(4) *Herod.* IX, 53 (54) : ἄλλα φρονούντων καὶ ἄλλα λεγόντων.

(5) *Eurip.* Androm. v. 446 seqq. : οὐ λέγοντες ἄλλα μὲν γλώσση, φρονούντες ὅτ' ἄλλ' ἐφ'εὐρίσκειθ' ἀεὶ;

(6) Un ancêtre de Lyncurgue, le premier Proclide, est en quelque sorte le symbole du génie national. Sous, assiégé par les Clitoriens dans un poste difficile et qui manquait d'eau, consentit à leur abandonner les terres

est impossible que le sentiment moral des Lacédémoniens ait été faussé au point de considérer ces ruses de guerre comme conformes à la justice; elles sont plutôt l'expression de cette doctrine antique qui ne reconnaissait aucun devoir envers l'ennemi parce qu'il n'existait aucun lien de droit entre les peuples (1). Il n'y avait pas même de lien d'humanité; tout ce que le vainqueur se permettait était juste. A Sparte plus que partout ailleurs, ce manque de sentiments humains devait être un vice général. L'éducation était exclusivement guerrière; elle ne développait dans les enfants que le courage poussé jusqu'à la férocité (2); le législateur avait banni de Sparte les arts, les sciences, dont un des plus beaux privilèges est d'adoucir les mœurs (3); il était impossible qu'avec une pareille institution le caractère des Lacédémoniens ne devint pas austère, dur, féroce même (4).

La perfidie, l'inhumanité s'immobilisèrent à Sparte, comme tout ce qui tenait aux mœurs et aux lois. Ces défauts du caractère national se manifestent dans toutes ses guerres; ils aliénèrent les esprits des Grecs de la fière cité que ses vertus guerrières appelaient à jouer le premier rôle dans les affaires de la Grèce. Sparte conquit à la vérité l'hégémonie, mais elle ne savait que vaincre et non conquérir; la cité grecque manquait de l'esprit cosmopolite qui fit de Rome la maîtresse du monde. Sparte usa ses forces dans des luttes stériles. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces petites guerres : une seule est devenue célèbre par le

conquises par les Spartiates, à condition qu'ils le laisseraient boire, lui et les siens, dans la fontaine voisine. Soüs descendit le dernier de toute l'armée à la fontaine et se rafraîchit simplement le visage, prenant à témoin les ennemis qui étaient présents; il retint les terres sous prétexte que toute l'armée n'avait pas bu (*Plutarch. Lycurg. 2. Instit. lacon. 25*).

(1) On reprochait un parjure à Cléomène; il répondit que les dieux et les hommes considéraient comme juste le mal fait à l'ennemi, par quelque moyen que ce fût (*Plutarch. Apophtegum. lacon. Cleomen. III*).

(2) *Pausan. III, 14, 10*.

(3) *Cicer. pro Archia, c. 3*. « Omnes artes quibus aetas puerilis ad humanitatem informari solet ».

(4) *Brouwer, Histoire de la civilisation morale et religieuse de la Grèce, t. I, p. 116 et suiv.; t. II, p. 339 et suiv. — Rollin, Hist. Anc., t. II, p. 40, édit. in-4°*.



malheur des vaincus; la lutte de Sparte et de Messène nous offrira le tableau du droit de guerre de Sparte et nous conduira à la première hégémonie qu'elle exerça dans le Péloponnèse et dans les guerres médiques.

## § 2. *Les guerres messéniennes* (1).

La première guerre contre les Messéniens est un témoignage irrécusable de l'esprit envahissant de la cité de Lycorgue. Les prétextes dont les Spartiates se prévalurent, le meurtre de leur roi, l'outrage fait à de jeunes Lacédémoniennes, ont déjà trouvé peu de créance chez les anciens; le judicieux Polybe déclare qu'ils convoitaient les riches campagnes de leurs voisins (2). Le serment par lequel ils s'engagèrent à ne pas déposer les armes avant d'avoir réuni à leur territoire les champs et les cités de la Messénie atteste que le but de Sparte n'était pas de repousser une injure, mais d'ajouter à son territoire peu fertile l'un des plus beaux pays de la Grèce (3). Ils envahirent la Messénie sans aucune déclaration de guerre; il y avait sur les limites des deux pays une ville située sur une colline élevée, entourée d'eau, une place facile à défendre, mais les habitants s'attendaient si peu à être attaqués que les portes étaient ouvertes, et qu'il n'y avait pas un homme sous les armes; les Spartiates y entrèrent de la nuit, tuant tous les Messéniens qu'ils rencontraient, les uns dans leurs lits, les autres dans les temples et au pied des autels; peu échappèrent au carnage (4). Tel était le traitement qui attendait les hommes libres; quant au territoire, les Spartiates n'usèrent pas du droit de guerre habituel; ils ne coupaient pas les arbres, n'incendiaient pas les habitations; ils considéraient déjà la Messénie comme une dépendance de Sparte (5).

(1) *Manso*, Sparta, II<sup>e</sup> livre. — *Barthélemy* (chap. 40) a mis en prose poétique les récits, également empruntés à la poésie, de Pausanias.

(2) *Polyb.* VI, 49, 1 : ἐπιθυμήσαντες τῆς τῶν ἀστυγειτόνων χώρας διὰ πλεονεξίαν. — Cf. *Pausan.* IV, 5, 3. — *Manso* partage l'opinion de Polybe, t. I, p. 204.

(3) *Pausan.* IV, 5, 8. — *Justin.* III, 4.

(4) *Pausan.* IV, 5, 9.

(5) *Pausan.* IV, 7, 1.

Cette première lutte de l'ambition contre l'indépendance fut longue et acharnée; les vaincus ne demandaient pas grâce, parce que vainqueurs ils ne l'auraient pas accordée (1). Les Messéniens succombèrent après une guerre de vingt ans; les uns se réfugièrent chez les nations voisines; ceux qui restèrent dans leurs anciennes demeures furent traités comme les ilotes; les historiens parlent des Messéniens comme d'un troupeau d'esclaves, chargés de chaînes, battus de verges (2). « Les vieillards n'avaient plus » rien à craindre de la mort, et les jeunes gens plus rien à espérer » de la vie » (3). L'homme né pour la liberté, ne s'apprivoise pas avec la servitude, dit le bon Rollin, la plus douce l'irrite et le révolte; que fallait-il attendre d'un esclavage aussi dur que celui des Messéniens? Trente-neuf ans après la prise d'Ithôme, l'insurrection des vaincus commença la seconde guerre messénienne, illustrée par la figure héroïque d'Aristomène. La poésie a idéalisé ce personnage; mais en l'acceptant même tel que Pausanias le dépeint, cet idéal d'un héros de la Grèce dorienne nous paraît encore bien affreux. D'après un antique usage conservé chez les Messéniens, le guerrier qui avait tué de sa main cent hommes dans un combat, offrait un sacrifice solennel à Jupiter. Aristomène fut célébré par les chants populaires pour avoir offert trois fois l'horrible *hécatomphonie* (4). Ce qui fait la véritable gloire du héros messénien, c'est d'avoir mis au service de la liberté, de l'indépendance nationale un courage indomptable. Les esclaves révoltés montrèrent qu'ils méritaient d'être libres; ils vainquirent leurs maîtres. Sparte eut recours alors à un moyen peu digne d'une cité guerrière; le roi des Arcadiens corrompu par l'or lacédémonien déserta les rangs de ses alliés au milieu d'un combat; Ira, la dernière retraite des vaincus, tomba également par trahison. Une grande partie des vaincus abandonnèrent la Messénie et cherchèrent une nouvelle patrie sur des côtes

(1) *Pausan.* IV, 8, 7.

(2) « *Servitutis verbera, plerumque et vincula, caeteraque captivitatis mala* ». *Justin.* III, 5.

(3) *Barthélemy*, ch. 40, 2<sup>e</sup> élégie.

(4) *Pausan.* IV, 19, 3.

lointaines; la condition de ceux qui restèrent, aggravée par l'insurrection, fut plus misérable que celle des ilotes, ces parias de la Grèce (1).

Les faibles restes des Messéniens plièrent sous le joug, mais n'oublièrent pas leur ancienne liberté. Les ilotes, profitant du tremblement de terre qui mit Sparte en ruines, s'insurgèrent contre leurs oppresseurs. Ce fut le signal de la troisième guerre messénienne. Un écrivain anglais a peint en sombres couleurs la haine des esclaves exaltée par des malheurs qui auraient fait tomber les armes des mains d'ennemis moins exaspérés; les ilotes et les Messéniens abandonnant leurs champs pour achever l'œuvre de destruction commencée par la nature; la fureur des hommes plus impitoyable que les bouleversements de la nature physique (2). Le courage des insurgés fut à la hauteur de leur soif de vengeance : les historiens anciens s'intéressent peu au sort d'esclaves révoltés; les Athéniens eux-mêmes, ennemis nés de Sparte, prirent parti pour leurs rivaux contre les insurgés. L'appel que les Spartiates firent à leurs alliés et à Athènes prouve la grandeur du danger. L'héroïque résistance d'Ithôme mérite d'être placée par l'histoire à côté des hauts faits de Platée et de Salamine (3); la liberté cesserait-elle d'être une cause sacrée quand elle est revendiquée par des ilotes? L'antiquité aristocratique a flétri les révoltes des esclaves : la démocratie moderne ne rougit pas de saluer en eux ses frères aînés.

La troisième guerre messénienne fut la dernière tentative des vaincus pour recouvrer leur indépendance. Les défenseurs d'Ithôme obtinrent, grâce à l'intervention du dieu de Delphes, la faculté de quitter le Péloponnèse; mais le vainqueur, humain malgré lui, les menaça de la mort, s'ils osaient reparaitre dans leur patrie (4). Sparte à son tour trouva son tombeau à Leuctres : pour la ruiner à jamais, Épaminondas rappela ses irréconciliables

(1) *Pausan.* IV, 23, 1-3.

(2) *Bulwer*, Athens IV, 3, 3.

(3) *Bulwer*, Athens IV, 4, 15.

(4) *Pausan.* IV, 24, 7.

ennemis; les derniers débris de la population messénienne étaient dispersés en Italie, en Sicile, dans des contrées plus lointaines encore; à la voix de Thèbes, ils accoururent tous; peut-être la haine héréditaire du nom spartiate, plus que le désir de revoir le sol natal, animait les proscrits (1). La nouvelle Messène fut l'ennemie constante de Sparte; vainqueurs et vaincus perdirent leur indépendance, et cet esprit hostile les divisait encore. Dans les guerres civiles qui ensanglantèrent la fin de la république romaine, les Messéniens prirent le parti d'Antoine, parce que les Lacédémoniens combattaient sous les drapeaux d'Octave (2).

Nous avons suivi sur les guerres messéniennes le récit de Pausanias. Le savant historien des tribus helléniques qualifie les traditions recueillies par l'écrivain grec de roman hostile à Sparte (3). Il est probable que les poésies auxquelles Pausanias a puisé, exaltaient les hauts faits des héros de la Messénie, et les chants qui consolaient les exilés devaient être peu favorables aux Spartiates. Nous ne voulons pas prendre parti pour Messène contre Lacédémone; peut-être les Messéniens auraient-ils été des vainqueurs aussi impitoyables que les Spartiates. Mais ces vieux chants n'en sont pas moins une peinture fidèle des mœurs guerrières de ces temps reculés; le génie de Sparte y apparaît ce qu'il a toujours été depuis, courageux mais oppresseur et flétrissant la vertu guerrière par un mélange de perfidie et de corruption.

### § 5. Première Hégémonie de Sparte.

La lutte de Sparte et de Messène décida du sort du Péloponnèse. Une seule cité pouvait disputer la suprématie à Sparte, Argos, l'an-

(1) *Pausan.* IV, 26, 5; IV, 27, 9. 11.

(2) *Pausan.* IV, 31, 1.

(3) *Müller*, *Die Dorier* I, 141, 143 et suiv. — *Manso* accorde plus de foi à Pausanias. Voyez sa dissertation : *Ist Pausanias in der Geschichte der messenischen Kriege glaubwürdig?* (Sparta, t. I, Beylage XVIII, p. 264-274) L'historien anglais *Thirlwall* croit également que le fond des traditions recueillies par l'écrivain grec est historique (*Geschichte Griechenlands*, t. I, p. 365). — *Grote* (*History of Greece*, t. II, p. 567 et suiv., édit. de 1849) suit l'opinion de Müller.

tique siège des Pélopidés, qui dans les temps héroïques avait exercé une espèce d'hégémonie; elle succomba (1). Sparte profita de son ascendant pour chasser les tyrans et relever la puissance de l'aristocratie dorienne (2). Plutarque compare la cité de Lycurgue à Hércule; le héros parcourait tout l'univers pour châtier les scélérats; de même Sparte détruisait les pouvoirs injustes et les tyrannies qui opprimaient les villes; son empire était si bien établi, qu'elle n'avait besoin que d'envoyer un ambassadeur; ses injonctions étaient suivies, sans qu'elle remuât un bouclier (3). La cité de Lycurgue était reconnue comme la première de la Grèce, non seulement par les Grecs du continent, mais même par l'étranger. L'oracle ayant conseillé à Crésus de faire alliance avec les états les plus puissants, le roi des Lydiens s'adressa aux Spartiates, comme au premier peuple de la Grèce (4). Les Grecs d'Asie, pressés par Cyrus, demandèrent l'appui de Sparte, bien qu'ils fussent liés avec Athènes par la communauté d'origine (5); et lorsque Aristagoras songea à soulever l'Ionie, il rechercha l'alliance de Sparte avant de se présenter à Athènes (6). A en croire Hérodote, le renom de la puissance lacédémonienne aurait pénétré jusque chez les Barbares; les Scythes voulant se venger de l'invasion de Darius, envoyèrent des ambassadeurs à Sparte pour contracter alliance avec les Lacédémoniens (7).

Devons-nous attribuer avec Plutarque l'influence de Sparte à la force de ses institutions et à sa justice (8)? Mably l'a cru (9); il avoue que Sparte conserva par les moyens ordinaires de l'ambition

(1) *Herod.* I, 1.

(2) V. supra p. 72 et suiv.

(3) *Plutarch.* Lycurg. 30.

(4) *Herod.* I, 69 : ὁ μὲν γὰρ πονθάνομαι προσεσάναι τῆς Ἑλλάδος. V. supra p. 146 et suiv.

(5) *Herod.* V, 49.

(6) *Herod.* V, 49.

(7) *Herod.* VI, 34.

(8) *Plutarch.* Lycurg. 30.

(9) *Entretiens de Platon* IV (t. XIV, p. 174, édit. de 1793). Comp. *Observations sur l'histoire de la Grèce*, liv. I (t. V, p. 26).

l'empire que la sagesse lui avait acquis, mais il voit dans cette défaillance une marque de la faiblesse humaine. « Sans doute, » dit-il, il ne peut y avoir de vertu pure parmi les hommes, puisque » celle des Spartiates ne le fut pas » (1). Les faits sont loin de répondre à ce tableau idéal. La guerre contre Tégée entreprise par ennui, la conquête sanglante et injuste de la Messénie, les hostilités contre Argos, mêlées de perfidies et de cruautés, tel fut le piédestal de la puissance lacédémonienne. Ce n'est pas sa justice, c'est sa valeur guerrière qui fut l'instrument le plus efficace de sa grandeur. Jusqu'à la bataille de Leuctres, les Spartiates étaient considérés comme invincibles (2), les peuples grecs se croyaient sûrs de la victoire, quand ils avaient un général lacédémonien à leur tête (3). C'est ce renom de valeur qui donna la prépondérance aux Spartiates dans un âge où la force était l'unique fondement de la puissance (4).

Cependant l'hégémonie de Sparte (5) était loin d'être aussi étendue qu'on serait porté à le croire d'après les récits de Plutarque et d'Hérodote. Elle n'embrassait pas même tout le Péloponnèse (6); Argos avait été vaincue par les Spartiates, mais elle ne s'était pas soumise à ses lois (7); Mantinée suivait le parti d'Argos et les Achéens n'entraient dans la ligue que temporairement. La confédération n'avait donc pas un caractère général; c'était une association de cités doriennes; les Ioniens n'en faisaient pas partie. Il n'y avait rien de déterminé, ni sur l'objet de la ligue, ni sur son organisation, ni sur les pouvoirs de Sparte, ni sur les droits et les devoirs des alliés. Sparte avait le commandement pendant la

(1) *Observations sur l'histoire de la Grèce*, ib., p. 36 et suiv.

(2) *Plutarch. Pelopid.* 17.

(3) *Plutarch. Lycurg.* 30.

(4) *Lysias. ap. Dionys. Hal.*, t. V. p. 523, ed. Reisk.: ἡγεμόνες ὄντας τῶν Ἑλλήνων οὐκ ἀδίκως καὶ διὰ τὴν ἔμμεστον ἀρετὴν καὶ διὰ τὴν πρὸς τὸν πόλεμον ἐπιστήμην.

(5) Voyez sur la première hégémonie de Sparte, *Müller, Die Dorier I*, 179 et suiv. — *Hermann, Griechische Staatsalterthümer I*, §§ 31-35.

(6) *Herod. VII*, 148.

(7) Sur l'étendue de l'hégémonie spartiate, voyez *Kortüm, Zur Geschichte hellenischer Staatsverfassungen*, p. 37-39.

guerre, et elle présidait les délibérations communes qui dans ces temps d'hostilités permanentes n'avaient d'autre objet qu'une guerre à entreprendre ou une paix à conclure. Chacun des peuples confédérés avait une voix égale dans ces réunions, Sparte n'exerçait aucune prépondérance; la majorité décidait, et elle se prononça plus d'une fois contre les prétentions de la république dominante (1). Les états confédérés conservaient leur indépendance et leur autonomie; le principe aristocratique régnait dans les cités; il n'y avait dès lors aucun motif pour Sparte d'intervenir dans leur gouvernement intérieur. Si des contestations s'élevaient entre les peuples alliés, ils s'en rapportaient à l'oracle de Delphes ou à des arbitres; l'assemblée générale n'avait aucune autorité pour les décider : était-ce pour ne pas mettre les confédérés dans la dépendance de Sparte, comme le dit Müller (2), ou n'était-ce pas plutôt que dans l'enfance de la science politique, l'on ne songeait pas à créer une véritable fédération? Le contingent des troupes que chacune des républiques devait fournir était fixé par Sparte, peut-être d'après des bases convenues d'avance : il en était de même pour le tribut qui n'était pas permanent. Les charges des alliés n'étaient pas lourdes, mais aussi leurs moyens d'action étaient restreints : la ligue s'était formée spontanément, sans but déterminé et pour agir dans un cercle étroit; quand il s'agissait de sortir du Péloponnèse pour entreprendre une guerre longue et coûteuse, la ligue était en défaut (3). L'impuissance de Sparte se révéla, lorsque l'invasion des Perses mit les destinées de la Grèce en ses mains.

Le commandement exercé par les Spartiates pendant les guerres médiques n'était pas un droit attaché à leur hégémonie, puisque la ligue comprenait seulement les peuples du Péloponnèse. Mais supérieurs en puissance, et jouissant d'une grande réputation militaire, les Spartiates furent naturellement appelés à la tête des Grecs armés pour la défense commune (4). Sparte, appuyée

(1) *Herod.* V, 93.

(2) *Die Dorier*, I, 183 et suiv.

(3) *Thucyd.* I, 141.

(4) *Thucyd.* I, 18.

de la confiance générale, revendiqua cependant l'hégémonie comme un droit qui lui appartenait depuis les temps les plus reculés. Gélon de Syracuse que les Grecs du continent avaient engagé à venir à leur secours, demanda à commander l'armée hellénique; le député spartiate, indigné, s'écria « que ce serait un » grand sujet de douleur pour Agamemnon, descendant de Pélops, » s'il apprenait que les Spartiates se fussent laissé dépouiller du » commandement par un Gélon et par des Syracusains » (1). La conduite des Spartiates dans les guerres médiques fut-elle à la hauteur de ces orgueilleuses prétentions? Les Athéniens seuls arrêtrèrent la première invasion des Barbares. Ils avaient envoyé un héraut à Sparte, pour demander du secours. Les Lacédémoniens étaient disposés à l'accorder, mais ils déclarèrent qu'il leur était impossible de partir sur le champ, parce qu'une loi leur défendait de se mettre en marche avant la pleine lune (2). Ainsi il n'a pas tenu aux Lacédémoniens que l'Attique ne fût conquise, que la Grèce ne devint esclave des Barbares, que le développement de la civilisation hellénique ne fût arrêté. La seconde invasion des Perses menaçait plus directement le Péloponnèse; les Spartiates se réveillèrent, et le dévouement de Léonidas rendit leur nom à jamais célèbre. Mais la politique de Sparte ne répondit pas à l'héroïsme de ses guerriers. Les institutions de Lycurgue ne semblaient donner à l'existence du Lacédémonien d'autre but que Sparte. Lorsque la formidable armée de Xerxès mit l'indépendance de la Grèce en danger, Sparte et ses alliés ne songèrent qu'au salut du Péloponnèse (3). En vain le génie de Thémistocle indiqua aux Grecs leur unique voie de salut; quand les Péloponnésiens apprirent que les Thermopyles étaient forcées, quand ils virent les innombrables vaisseaux des Perses, la frayeur les

(1) *Herod.* VII. 139.

(2) Hérodote ne paraît pas suspecter la conduite des Spartiates, mais il en fait, sans le vouloir, la plus cruelle satire, en ajoutant : « Pendant » qu'ils attendaient la pleine lune, Hippis faisait aborder les Barbares » à Marathon ». (*Herod.* VI. 106, 107). — Grote (*History of Greece*, t. IV, p. 463 et suiv.) dit que la conduite de Sparte fut le résultat d'un aveugle attachement aux vieux usages.

(3) *Herod.* VIII, 40. — *Plutarch.* Themist., c. 9.



prit, ils voulurent s'enfuir dans le centre de la Grèce. Si nous en croyons Hérodote (1), le général des Spartiates et le commandant des Corinthiens ne furent retenus que par l'appât de l'or. La victoire d'Artémisium ne suffit pas pour rallier les Spartiates et leurs alliés du Péloponnèse aux desseins profonds de Thémistocle (2). Le grand homme fut obligé de recourir à la ruse pour forcer les Grecs de vaincre à Salamine (3). Cette victoire brisa la puissance maritime des Perses, mais une armée formidable occupait toujours le continent. Ici s'ouvre une nouvelle suite d'incertitudes, de lenteurs qui dénotent de la part de Sparte ou une incapacité absolue, ou l'oubli des intérêts de la Grèce, qu'elle était chargée de défendre (4).

Les Spartiates ne furent pas à la hauteur du rôle qu'ils étaient appelés à jouer dans les grands événements qui décidèrent du sort de la Grèce et de l'avenir de l'humanité. Aucun sentiment généreux n'inspirait leur politique; leur égoïsme même était mal

(1) *Herod.* VIII, 4, 5.

(2) *Herod.* VIII, 36, 49.

(3) *Herod.* VIII, 74-76. — *Plutarch.* Themist. 12.

(4) Xerxès essaya de détacher les Athéniens de la cause hellénique. Les Spartiates se hâtèrent de leur envoyer des députés. Les Athéniens répondirent à l'ambassadeur des Mèdes : « Tant que le soleil fournira sa carrière accoutumée, nous ne ferons pas d'alliance avec Xerxès; mais » pleins de confiance en la protection des dieux et des héros qu'il a méprisés, dont il a brûlé les temples et les statues, nous le combattons » avec courage ». Ils engagèrent les Lacédémoniens à mettre au plutôt leur armée en campagne, prévoyant que les Barbares envahiraient l'Attique dès qu'ils apprendraient que leurs offres étaient rejetées (*Herod.* VIII, 140-144. — *Plutarch.* Aristid. c. 10). Les prévisions des Athéniens se réalisèrent, mais ils pressèrent vainement les Spartiates de remplir leurs engagements : les éphores remettaient leur réponse d'un jour à l'autre. Hérodote se demande pourquoi les Lacédémoniens montrèrent d'abord tant d'ardeur à détourner les Athéniens du parti des Perses et oublièrent ensuite leurs promesses. « Je n'en puis donner d'autre raison, dit-il, que » celle-ci. Lorsqu'Alexandre (l'ambassadeur des Mèdes) vint à Athènes, le » mur qui devait fermer l'isthme n'était pas encore achevé; à l'arrivée » des députés athéniens, l'isthme était fermé; ils croyaient n'avoir plus » besoin de leurs alliés ». (*Herod.* IX, 6-9) Un égoïsme pareil, dit un historien allemand, touche à la trahison (*Wachsmuth, Hellenische Alterthumskunde*, § 27, t. I, p. 207).

calculé. L'incapacité leur fit perdre l'hégémonie qu'ils devaient à la gloire militaire. Pendant l'invasion, Sparte était en apparence à la tête des Grecs (1), mais de fait, c'était le génie de Thémistocle qui dirigeait les destinées de la Grèce. Athènes s'empara de l'hégémonie qui s'échappait des mains impuissantes des Spartiates (2); ils la ressaisiront bientôt, grâce aux fautes de leurs rivaux; mais leur incapacité restera la même, ils trahiront plus ouvertement la liberté de la Grèce dans le honteux traité d'Antalcidas, et la Grèce comme l'humanité n'auront qu'à s'applaudir de leur chute définitive.

Müller dit que la confédération péloponnésienne est la seule qui dans les beaux jours de la Grèce ait réuni la justice, la liberté à une puissance suffisante (3). Nous venons de dire que, dans ses rapports avec l'extérieur, la ligue se montra à la fois incapable et dépourvue du sentiment de la nationalité hellénique. Il est vrai que dans les relations de Sparte avec ses alliés du Péloponnèse, on n'entendit pas encore de ces plaintes sur les abus de pouvoir qui firent de leur seconde hégémonie un véritable

(1) *Herod.* VII, 157. — *Diodor.* XI, 55. — *Müller*, *Die Dorier* I, 185 et suiv.

(2) On a voulu donner à cet acte de faiblesse les couleurs du patriotisme et de la modération. Pausanias, dit-on, s'était laissé corrompre par l'or des Mèles; craignant la funeste influence des mœurs étrangères sur leurs généraux, les Spartiates abandonnèrent volontairement aux Athéniens la direction d'une guerre lointaine qui n'était pas dans les principes de la cité de Lycargue (*Thucyd.* II, 95. — *Diodor.* XI, 50. — *Müller*, *Die Dorier* I, 185 et suiv.). Plutarque admire la grandeur d'âme que les Lacédémoniens firent paraître dans cette occasion (*Aristid.* c. 23). Peut-être les Spartiates voulurent-ils se donner l'apparence du désintéressement, mais leur renonciation à cette hégémonie qu'ils avaient disputée avec tant d'âpreté dans le principe de la guerre à Argos, à Athènes, à Gélon, ne fut rien moins que volontaire. Déjà la trahison de Pausanias était connue, les alliés refusaient de servir sous ses ordres, les Lacédémoniens le rappelèrent; cependant ils songeaient si peu à abandonner le commandement, qu'ils envoyèrent de nouveaux généraux pour le remplacer : mais les Grecs étaient las de la dureté spartiate, ils ne voulurent pas reconnaître l'autorité de Dorcis; alors seulement les Lacédémoniens cessèrent de prétendre à l'hégémonie (*Thucyd.* I, 95. — *Thirwall*, *Geschichte Griechenlands*, t. II, p. 384).

(3) *Müller*, *Die Dorier* I, 134.

despotisme; mais la suprématie de Sparte n'était que l'ébauche de sa future domination; elle n'était pas assez forte pour rallier toujours les Grecs à ses desseins; comment aurait-elle eu la pensée de leur imposer son joug?

#### § 4. Les guerres médiques.

L'insurrection des Ioniens, l'appui qu'ils trouvèrent à Athènes, furent l'occasion des guerres médiques. La puissance croissante des Perses menaçait l'Europe; une collision entre les deux races était inévitable (1); l'issue de la lutte devait décider à qui appartiendrait l'empire du monde, au génie de l'Orient ou à celui de l'Occident. Le Grand Roi aspirait à la monarchie universelle; il espérait subjuguier les Grecs, parcourir ensuite l'Europe et ne faire de la terre entière qu'un seul empire: « La Perse n'aura » plus d'autres bornes que le ciel; le soleil n'éclairera plus de pays » qui ne nous touche » (2). On disait à Xerxès pour l'exciter à porter ses armes en Grèce, « que l'Europe était un pays très » beau, d'un excellent rapport, que le roi seul méritait de l'avoir » en sa possession » (3). Les courtisans de Xerxès avaient-ils raison? Le Grand Roi était-il digne de faire la conquête de l'Occident?

Nous avons tracé le tableau de l'empire persan avant les guerres médiques (4). Le régime despotique avait porté ses fruits. La force seule dominait, et elle prétendait régner jusque dans l'ordre moral: les Grands Rois se croyaient *donnés par Dieu aux Perses pour loi et pour règle de tout ce qui est honnête ou vicieux* (5). Le mépris de la dignité humaine augmentait avec la corruption et la décadence de l'empire. Darius était sur le point de marcher contre les Scythes, « lorsqu'un Perses, nommé Ocobazus, dont les trois

(1) *Herod.* VII, 11.

(2) *Herod.* VII, 8, 19. — Comparez t. I, Livre de la Perse.

(3) *Herod.* VII, 5.

(4) Voyez t. I, Livre de la Perse.

(5) *Plutarch.* Artaxerx. 23 : Πέρσαις δὲ νόμον αὐτόν ὑπὸ τοῦ θεοῦ καὶ δικαιοσύνην αἰσχρῶν καὶ καλῶν ἀποδεικνύμενον.

» fils étaient de cette expédition, le pria d'en laisser un auprès de  
 » lui. Darius lui répondit comme à un ami dont la demande est  
 » modérée, qu'il les lui laisserait tous. Le Perse se flattait que ses  
 » trois fils allaient avoir leur congé; mais le roi ordonna de faire  
 » mourir tous les enfants d'Oeobazus; morts, on les laissa en cet  
 » endroit » (1). Il fut également cruel dans la guerre : après la  
 prise de Babylone, il fit mettre en croix trois mille habitants des  
 plus distingués de la ville (2). Les satrapes de Darius menacèrent  
 les Ioniens révoltés de les réduire en esclavage : « leurs enfants  
 » mâles seront faits eunuques, leurs filles transportées à Bactres,  
 » et on donnera leur pays à d'autres peuples » (3). Les Grecs furent  
 vaincus, et ces horribles menaces mises à exécution (4).  
 Xerxès surpassa Darius en cruauté. Un Lydien, l'homme le plus  
 riche de l'Asie, reçut le roi et toute son armée avec la plus grande  
 magnificence, et lui offrit de l'argent pour les frais de la guerre; il  
 demanda une grâce; Xerxès l'accorda; alors Pythius le pria d'avoir  
 compassion de son grand âge et d'exempter l'aîné de ses cinq fils de  
 servir dans cette guerre. Le Grand Roi fut indigné de ce qu'un de  
 ses esclaves osait lui parler ainsi, tandis qu'il aurait dû le suivre  
 avec sa femme et toute sa maison. « Cependant il ne voulait pas,  
 » dit-il, se laisser surpasser en libéralité par Pythius, il lui fit grâce  
 » de la vie à lui et à quatre de ses fils, mais il le punit par la perte  
 » de celui qu'il aimait uniquement; il commanda de le couper en  
 » deux et d'en mettre une moitié à la droite du chemin par où de-  
 » vait passer l'armée, et l'autre moitié à la gauche : les ordres du  
 » roi exécutés, l'armée passa entre les deux parties du corps » (5).  
 Ces traditions sont peut-être exagérées, mais elles sont une vive et  
 vraie image de la cruauté asiatique. L'héroïsme de Léonidas aurait  
 inspiré du respect et de l'admiration à un ennemi généreux; Xer-  
 xès lui fit couper la tête et mettre le cadavre en croix (6). Les

(1) *Herod.* IV, 34. — Cf. *Seneca*, de ira, III, 16.

(2) *Herod.* III, 159.

(3) *Herod.* VI, 9.

(4) *Herod.* VI, 32, 33, 19, 20.

(5) *Herod.* VII, 27, 38-40. — Cf. *Seneca*, de ira, III, 17.

(6) *Herod.* VII, 238.

Grecs avaient confié leur avenir à la mer; ne trouvant plus de Spartiates pour arrêter sa marche, le roi se répandit avec son immense armée sur la Grèce, pillant, dévastant, brûlant tout sur son passage (1). Platée, Thespies, Athènes furent livrées aux flammes.

Tels étaient les adversaires des Hellènes. Nous ne ferons pas à la patrie d'Homère, de Solon, de Platon, l'injure de la comparer avec les rudes dominateurs de l'Asie (2). Même sur les champs de bataille les Grecs se montrèrent supérieurs à leurs barbares ennemis. Les ravages des Perses et surtout leurs sacrilèges (3) autorisaient d'horribles représailles, d'après le droit des gens de l'antiquité. Mais les Grecs se montrèrent moins cruels dans les guerres médiques que dans leurs guerres intestines; on dirait que l'exaltation du patriotisme avait épuré leurs sentiments et élevé leurs âmes. Le seul trait de cruauté qu'on leur reproche, c'est l'ordre donné à la bataille de Platée par Pausanias, de ne pas faire de quartier aux ennemis; encore n'est-ce pas la vengeance ni la barbarie qui inspira le général lacédémonien; mais voyant que le nombre des Barbares, même après leur défaite, surpassait celui des Grecs, il craignit que la pitié n'eût des suites funestes (3). Des Grecs excitaient Pausanias à venger Léonidas en infligeant le même traitement à Mardonius, mais le roi de Sparte rejeta ce conseil impie (6).

Jamais il n'y eut de guerre plus sainte que celle des Grecs contre les Perses, et jamais victoires n'eurent des conséquences aussi

(1) *Herod.* VIII, 32, 33, 50. — *Justin.* II, 12.

(2) *Herod.* IX, 13. — *Corn. Nep.* Themist., c. 2.

(3) *Grote* (History of Greece, t. IV, p. 37) dit que les rois de Perse avaient moins d'égards pour leurs sujets que les Grecs pour leurs esclaves.

(4) Il y avait dans la destruction des temples plus d'intolérance que de barbarie. *Cicéron* en a déjà fait la remarque : « Nec sequor magos Persarum, quibus auctoribus Xerxes inflammasse templa Graeciae dicitur, quod parietibus includerent deos, quibus omnia deberent esse patentia ac libera, quorumque hic mundus omnis templum esset et domus » (*De Legg.* II, 10).

(5) *Diodor.* XI, 32.

(6) *Herod.* IX, 77, 78.

importantes. Les Barbares sont refoulés en Asie; le génie grec exalté par les combats soutenus pour la liberté, va se déployer dans toutes les carrières (1); la civilisation hellénique, répandue dans le monde entier par les guerres d'Alexandre et de ses successeurs, dominera le peuple roi et deviendra l'instrument le plus puissant pour le développement et l'extension du christianisme. Apprécions plus spécialement l'influence des guerres médiques sur l'unité de la Grèce.

Lorsque Darius demanda la terre et l'eau aux Grecs, la plupart des républiques obéirent (2). La terreur fut plus grande encore quand les Grecs apprirent quels formidables armements Xerxès préparait pour les soumettre. On peut voir dans Diodore les noms des peuples helléniques qui embrassèrent le parti des Barbares (3); ceux mêmes qui avaient refusé la terre et l'eau à Xerxès étaient effrayés. Des haines funestes augmentaient la division (4). L'égoïsme chez plusieurs l'emporta sur l'intérêt général de la Grèce (5). Enfin la vanité et l'orgueil était une source de divisions plus grande peut-être que la haine et l'intérêt personnel. Les Grecs envoyèrent des ambassadeurs à Gélon, roi de Syracuse, pour l'inviter à réunir ses forces aux leurs contre les Barbares : ils lui représentèrent que l'intérêt de la Sicile se confondait avec celui de la Grèce. Gélon répondit qu'il était prêt à leur accorder un puissant secours, mais à condition qu'il commanderait l'armée. Nous avons rapporté la fière réplique du Spartiate Syagrus (6). Gélon ayant demandé qu'on lui donnât au moins le commandement de l'armée navale, cette proposition parut révoltante aux Athéniens; ils déclarèrent qu'eux, le plus ancien peuple de la Grèce, le seul qui n'avait jamais changé de sol, n'abandonneraient

(1) *Plutarch. Aristid.*, c. 7 : ὁ δῆμος; ἐπὶ τῇ νίκῃ μέγα φρονῶν καὶ τῶν μεγίστων ἀξιώων αὐτόν.

(2) *Herod.* VI, 48, 49.

(3) *Diodor.* XI, 3. — Cf. *Herod.* VII, 138, 168; VIII, 73. — *Wachsmuth*, *Hellenische Alterthumskunde*, § 27, t. I, p. 203-205.

(4) Les Phocidiens embrassèrent le parti des Grecs par la seule raison que les Thessaliens se déclarèrent pour les Perses (*Herod.* VIII, 30).

(5) *Herod.* VII, 169.

(6) V. supra p. 172.

pas le commandement à des Syracusains. Gélon refusa le secours (1).

L'approche du danger réconcilia les Grecs pour quelque temps; à défaut de sentiments communs, la haine des Barbares exaltée par la lutte devint un lien d'union. Ils s'assemblèrent dans l'isthme de Corinthe et décrétèrent que tous ceux qui prendraient volontairement le parti des Barbares seraient condamnés à payer aux dieux le dixième de leurs biens (2). Après la bataille de Salamine, l'assemblée générale des Grecs décida de se joindre aux Athéniens; un serment solennel devait garantir leur union; ils jurèrent « de » n'estimer jamais la vie plus que la liberté; de laisser subsister » les ruines des temples pour rappeler à la postérité la fureur sa- » crilège des Barbares (3); de léguer aux enfants de leurs enfants » leur haine contre les Perses, *haine qui durerait tant que les fleu- » ves couleraient vers la mer, tant que la terre porterait des » fruits, tant que le genre humain subsisterait* » (4). Les Athéniens renouvelèrent leur serment de haine éternelle aux Barbares, lorsque Xerxès essaya de les détacher de la ligne (5). Ils restèrent longtemps fidèles à ce patriotisme sauvage. Thémistocle fit arrêter l'interprète des ambassadeurs que Xerxès avait envoyés pour demander aux Athéniens la terre et l'eau; un décret du peuple condamna cet homme à mort pour avoir osé employer la langue grecque à exprimer les ordres d'un Barbare (6). Dans un temps de décadence, Démosthène aimait à citer ce beau décret : « Qu'Arth- » mius de Zélie soit tenu pour infâme et pour ennemi des Athé- » niens et de leurs alliés, lui et sa race, pour avoir apporté de » l'or des Perses dans le Péloponnèse » (7).

(1) *Herod.* VII, 157-162.

(2) *Diodor.* XI, 3. — *Herod.* VII, 132.

(3) *Diodor.* XI, 29. Les temples de Junon et de Cérès brûlés par les Perses à Athènes ne furent jamais rebâti. — *Pausan.* X, 33, 2. — Cf. *Plutarch.* Aristid. c. 21.

(4) *Diodor.* fragm. IX, 10.

(5) *Herod.* VIII, 140-144. — *Diodor.* XI, 28. Voyez plus haut p. 173, note 4.

(6) *Plutarch.* Themist. 6.

(7) *Demosth.* Phil. III, § 42, p. 121. De Falsa Legat., § 271, p. 428. Le décret fut porté sur la proposition de Thémistocle (*Plutarch.* Them., c. 6).

La haine des Barbares resta profondément gravée dans l'âme des Grecs (1); c'est par cette opposition qu'ils se sentaient une nation plutôt que par la sympathie. Cependant la lutte avec les Perses avait développé de grands génies politiques. La Grèce, conduite au bord de l'abîme par le défaut d'un lien commun entre ses peuples, la victoire due à une union temporaire, ne devaient-elles pas inspirer aux Aristide, aux Thémistocle, la pensée d'une association des populations helléniques? Aristide rédigea l'admirable réponse que les Athéniens firent aux ambassadeurs de Sparte, lorsque Xerxès leur offrit son alliance. « Non, il n'est » point assez d'or sur terre, il n'est point de pays assez beau, » assez riche, il n'est rien qui puisse nous porter à prendre le » parti des Mèdes, pour réduire la Grèce en esclavage.... Le corps » hellénique étant d'un même sang, parlant la même langue, ayant » les mêmes dieux, les mêmes temples, les mêmes sacrifices, les » mêmes usages, les mêmes mœurs, ce serait une chose honteuse » aux Athéniens de le trahir » (2). C'est encore Aristide qui fit décréter que les prêtres chargeraient de malédictions quiconque proposerait d'entrer en négociation avec les Mèdes, ou d'abandonner l'alliance des Grecs (3). Thémistocle ne se contenta pas d'exalter la haine des Grecs pour les Barbares; son plus grand bienfait, dit Plutarque, fut d'avoir éteint les guerres intestines dans la Grèce, d'avoir réconcilié les villes entre elles, de leur avoir persuadé d'oublier leurs inimitiés particulières, en présence de l'ennemi commun (4). Les pensées de Thémistocle ne se seraient-elles pas portées au-delà du danger présent? Celui qui avait prévu de si loin l'invasion persane et pourvu aux moyens de sauver l'indépendance nationale, n'aurait-il pas songé à l'avenir et conçu l'idée de constituer une Grèce unie et forte (5)? Les historiens attribuent

(1) V. infra Liv. VI, Relations internationales.

(2) *Herod.* VIII, 144. — Cf. *Plutarch.* Aristid. 10.

(3) *Plutarch.* Aristid. 10.

(4) *Plutarch.* Them. 6.

(5) *Niebuhr* dit que l'association des Grecs entraînait dans les desseins de Thémistocle; mais eût-il essayé de la réaliser, il aurait échoué devant l'opposition de Sparte (*Vorträge über alte Geschichte*, t. I, p. 418).



un projet pareil à Périclès : il fit décréter que toutes les villes grecques, grandes et petites, de l'Europe et de l'Asie, seraient invitées à envoyer des députés à une assemblée générale qui se tiendrait à Athènes pour délibérer sur la reconstruction des temples incendiés par les Barbares; sur les sacrifices qu'on avait voués aux dieux, lors de la guerre contre les Perses; sur les moyens d'assurer à tous la liberté et la sécurité de la navigation et d'établir la paix générale. Cette proposition, faite à la veille d'une guerre qui déchira toutes les républiques pendant vingt-huit ans, aurait pu sauver la Grèce; elle échoua devant l'opposition des Lacédémoniens qui empêchèrent les villes d'envoyer des députés; ils voyaient d'un œil d'envie la puissance croissante d'Athènes, ils craignaient que cette grande conception de Périclès n'eût d'autre but que de consolider l'hégémonie de la Grèce dans les mains des Athéniens (1).

En vain des hommes de génie auraient conçu des plans d'unité : les Grecs étaient incapables de les réaliser. Rien ne le prouve mieux que l'histoire de la Grèce après la défaite des Perses. Les Barbares étaient à peine repoussés que la dissension éclata entre Sparte et Athènes. Thémistocle dut employer la ruse pour relever les murs de la ville héroïque qui avait sauvé la Grèce (2). Ces murs furent détruits ensuite aux applaudissements des Grecs ligués contre la cité de Minerve (3). Le même siècle vit la défaite des Perses, la ruine de Platée et la destruction des fortifications d'Athènes par des mains grecques!

Les guerres médiques ne produisirent qu'une union temporaire. Cependant la Grèce avait senti le besoin de l'unité. La plupart des cités se rallièrent sous le commandement d'Athènes pour continuer la guerre contre les Perses. Athènes profita de sa prépondérance pour fonder son hégémonie. L'unité que les Grecs n'avaient pas voulu organiser par voie d'association, ils la subirent sous le nom d'alliés.

(1) *Plutarch. Pericl.* 17.

(2) V. supra p. 142 et suiv.

(3) V. infra Liv. IV, ch. 2, § 3.

## CHAPITRE II.

## ATHÈNES ET SON HÉGÉMONIE.

§ 1. *Considérations générales sur Athènes et son droit des gens.*

On a comparé plus d'une fois les Athéniens et les Français (1). Les parallèles établis entre individus ou nations sont presque toujours forcés; cependant comme la mission de l'humanité est une, et se poursuit à travers les siècles par un progrès continu, il faut que dès les temps anciens nous trouvions les germes des sentiments et des idées qui se sont développés plus tard. A ce point de vue il y a du vrai dans la comparaison d'Athènes et de la France. C'est le sentiment, l'amour de l'humanité, l'esprit cosmopolite qui domine dans le génie français. L'antiquité n'a guère connu qu'un patriotisme farouche. Le peuple athénien concentre en quelque sorte en lui tout ce que le monde ancien a connu d'humanité, de cosmopolitisme : c'est parce que la largeur de son génie l'élevait au-dessus des bornes étroites d'une cité, qu'il lui a été donné de civiliser le monde (2). Le beau titre de bienfaitrice du genre humain a déjà été décerné à Athènes par les anciens (3), et il lui est resté.

Athènes résume en elle la Grèce (4); ce qui caractérise le génie grec et surtout celui d'Athènes, c'est la pensée et le sentiment, la philosophie, la poésie, les arts. Les dieux se partagèrent autrefois la terre; nous devons croire avec Platon que ce ne fut pas par caprice qu'ils se choisirent leurs résidences, mais par une conformité entre l'idée qu'ils représentaient et la mission du peuple dont ils acceptaient les hommages. Athènes échut à Minerve. La fille de Jupiter est l'emblème de cet amour des sciences

(1) *Chateaubriand*, Essai sur les Révolutions, liv. I, ch. 18.

(2) « Cette ville de 20,000 citoyens a inondé le monde de sa lumière, morte elle l'éclaire encore ». *Michelet*, Le Livre du Peuple, III, 8.

(3) *Plat.* Menex. 239, A. B. — *Diodor.* XIII, 26. Antigonus disait qu'Athènes était le fanal de l'univers (*Plutarch.* Demetr. 8).

(4) On disait qu'Athènes était la Grèce de la Grèce, Ἑλλάς Ἑλλάδος. *Athen.* Deipnos. V, 12.

et des arts qui distingue la cité à laquelle elle donna son nom. Les brillantes facultés de la race athénienne ne devaient pas rester le domaine exclusif d'une petite république, d'une nation; les peuples doués à un haut degré du génie des arts ont en même temps une tendance à se répandre au-dehors, à entrer en communion avec l'humanité. Toutes les traditions que les anciens s'étaient plu à imaginer sur le peuple de Minerve révèlent chez lui un esprit universel, un amour des hommes qui le rendirent digne de préparer le règne de la charité et de la fraternité (1).

Un poète philosophe chantait « qu'Athènes la première avait » répandu chez les misérables humains les fruits nourrissants de » la terre » (2). Une divinité lui avait enseigné l'agriculture; Athènes ne songea pas à retenir pour elle seule cet immense bienfait, elle en fit part à tous les hommes (3). Le sentiment qui avait engagé les Athéniens à communiquer aux hommes les dons de Cérès, leur fit aussi enseigner les premiers aux Grecs « à ne refuser » à personne l'usage de l'eau vive, ni la permission d'allumer son » feu au foyer de son voisin » (4). « Ne pas montrer la route à » celui qui s'égare », était un crime que les Athéniens flétrissaient par des exécutions publiques (5). On disait encore qu'ils avaient institué les premiers le droit d'asile et établi en faveur des suppliants des lois respectées par tous les hommes (6). Ils regardaient la pitié non seulement comme un tendre sentiment de l'âme, mais comme une divinité (7); seuls des Grecs, ils élevèrent des autels à la miséricorde (8).

(1) L'amour des arts et l'humanité se liaient intimement chez les Athéniens, comme le remarque *Niebuhr* (Vortrag über alte Geschichte, t. II, p. 278 suiv.) : s'ils ont été le peuple le plus humain de la Grèce, c'est qu'ils étaient le peuple artiste par excellence.

(2) *Lucret.* VI, 1 seqq.

(3) *Isocrat.* Panegyry, n° 29 : οὕτως ἡ πόλις ἡμῶν οὐ μόνον θεοφιλῶς ἀλλὰ καὶ φιλανθρωπίως ἔσχευεν, ὥστε κυρία γενομένη τοσοούτων ἀγαθῶν οὐκ ἐφθόνησε τοῖς ἄλλοις, ἀλλ' ὧν ἔλαβεν ἅπανι μετέδωκεν.

(4) *Plutarch.* Cimon. 10.

(5) *Cicer.* De Offic. III, 13.

(6) *Diodor.* XIII, 26.

(7) *Quinctilian.* Inst. V, 11.

(8) *Pausan.* I, 17, 1. Sous l'empire romain, on proposa aux Athéniens

Ainsi l'antiquité reconnaissante proclamait que les Athéniens se distinguaient parmi tous les peuples par leur philanthropie. La véritable humanité était inconnue aux anciens, mais les germes de cette vertu des siècles modernes se trouvent à Athènes. Recueillons les témoignages de ce sentiment, ce sont les premières manifestations de l'unité et de la fraternité.

Un grand poète n'a pas dédaigné de citer un trait d'humanité des Athéniens envers les animaux, pour caractériser le peuple dont il exposait la législation (1). Après que la construction du Parthénon fut achevée, ils donnèrent la liberté à toutes les mules qui avaient le mieux secondé les ouvriers par leur travail; l'une d'elles vint, dit-on, un jour se mettre d'elle-même à la tête des bêtes de somme qui traînaient des chariots à la citadelle, comme si elle voulait les animer à l'ouvrage; les Athéniens ordonnèrent par un décret que la mule serait nourrie jusqu'à sa mort aux dépens du public, accordant en quelque sorte à un animal les honneurs du Prytanée (2). Plutarque rapporte encore d'autres exemples de l'humanité athénienne et ajoute : « On doit s'accoutumer à » être doux et humain envers les animaux, ne fût-ce que pour » faire l'apprentissage de l'humanité à l'égard des hommes ». Les Athéniens ont justifié la sentence du philosophe; leur législation était la plus humaine envers les esclaves; dans le commerce de la vie ils rétablissaient presque l'égalité qu'ils méconnaissaient avec l'antiquité tout entière (3). Seuls parmi les Grecs, ils accordaient des secours aux citoyens que des infirmités corporelles rendaient incapables de pourvoir à leur subsistance; seuls ils élevaient les enfants de ceux qui étaient morts à la guerre (4); la sollic-

d'adopter les spectacles de gladiateurs. « Renversez donc auparavant », s'écria un philosophe (*Demonax*), « l'autel que nos pères ont élevé à la » miséricorde » (*Lucian. Demou. 57*).

(1) *Schiller*, Die Gesetzgebung des Lykurgus und Solon.

(2) *Plutarch. Cat. Maj. 5. Id. De Solert. Anim. 13. — Aelian. De An. VI, 49.*

(3) V. supra p. 152 et suiv.

(4) *Bocckh*, Économie politique des Athéniens, liv. 2, ch. 17 (t. I, p. 395 de la trad. fr.). — *Aristid. Panathen. 331* (t. I, p. 190, édit. Jebb).

tude des Athéniens devança la charité chrétienne; des médecins étaient établis par l'état pour soigner les citoyens pauvres (1).

L'humanité athénienne n'était pas limitée aux membres du peuple souverain, la cité de Minerve était « un port hospitalier » (2), toujours prête à secourir les malheureux (3). Les poètes et les orateurs ont exalté à l'envi l'hospitalité d'Athènes; jaloux d'assurer à leur patrie la prééminence sur toutes les autres républiques de la Grèce, ils ont reporté jusque dans les temps fabuleux ce renom d'humanité que les Athéniens considéraient comme leur plus beau titre de gloire. Le personnage de Thésée devint entre leurs mains le modèle idéal de cette pitié pour les malheureux, de ce dévouement à la faiblesse et aux intérêts généraux de la patrie grecque, dont les Athéniens s'enorgueillissaient (4). Les Héraclides d'Euripide sont un long panégyrique des vertus hospitalières d'Athènes; Hercule avait été le bienfaiteur du genre humain; les Athéniens, dignes organes de la reconnaissance générale, prirent la défense de leurs descendants (5). Thésée et les Héraclides sont une invention des poètes (6); mais qu'importe? La poésie n'a fait que donner un symbole à un sentiment que toute l'antiquité reconnaissait à Athènes. Le nom d'Athènes et l'idée d'hospitalité étaient tellement liés dans la conscience des Grecs, qu'on érigea en loi ce trait des mœurs nationales (7). Thucydide atteste que les hommes les plus puissants de toutes les parties de la Grèce choisissaient Athènes pour refuge, quand la guerre ou les dissensions civiles les chassaient de leur patrie, et ils y trouvaient un

(1) *Brouwer*, Histoire de la civilisation grecque, t. II, p. 379. — *Barthélemy*, Voyage d'Anacharsis, ch. XX.

(2) *Euripid.* Hippol. 156.

(3) *Eurip.* Heraclid. §29 seq.

(4) *Schlegel*, Littérature Dramatique (t. I, p. 133, 202 de la trad. fr.). — *Patin*, Les Tragiques Grecs, t. II, p. 21; t. III, p. 358.

(5) *Isocrat.* Paneg. § 56 : τὴν δὲ γ' αὖτε μέγαν (πόλιν) ἰκανὴν νομίζοντες εἶναι μόνην ἀποδοῦναι χάριν ὑπὲρ ὧν ὁ πατὴρ αὐτῶν ἅπαντας ἀνθρώπους εὐεργέτησεν.

(6) *Müller*, Die Dorier, t. I, p. 56.

(7) Une loi athénienne, dit un historien, ordonnait d'accorder l'hospitalité à tous les Grecs (*Ephor. ap. Suid.* v° Perithoïdae, dans les *Fragm. hist. graec.*, Ephori fragm., n° 37).

asile assuré (1). Cette vertu des temps antiques ne se perdit jamais à Athènes (2).

L'hospitalité athénienne avait sa source dans le caractère du peuple. Périclès disait que les Athéniens se laissaient volontiers guider par le sentiment, même en politique (3). De là cette réputation dont jouissait Athènes, d'être toujours prête à secourir ceux qui recouraient à elle, victimes d'une injustice (4). Les orateurs se plaisaient à développer ce thème. Athènes, disait Démosthène, a toujours été invariable dans sa politique, et cette politique est la délivrance des opprimés (5). Elle prenait la défense de toutes les infortunes (6), au point qu'on lui faisait le reproche de s'allier toujours avec les faibles; nos amis mêmes, s'écriait Isocrate, pourraient-ils faire de nous un plus magnifique éloge? (7) « Les Athéniens étaient toujours prêts à affranchir les peuples (8); tuteurs de la commune liberté, ils ont dépensé dans l'intérêt du reste de la Grèce plus d'hommes et plus d'argent que toute la Grèce pour sa propre cause » (9). Le dévouement des Athéniens dans les guerres médiques atteste que ces éloges ne sont pas des moyens oratoires

(1) *Thucyd.* I, 2.

(2) Encore de nos jours, dit *Plutarque* (*Aristid.* 27), elle a mérité par plus d'un exemple d'humanité, de bonté, l'estime et l'admiration des autres peuples. Au milieu de la décadence de l'antiquité, Lucien louait l'humanité exquise des Athéniens envers leurs hôtes (*Lucian.* *Scytha.* 10). L'empereur *Julien* leur rend le même témoignage (*Misopogon.* *Oper.*, p. 348 C., ed. Spanheim).

(3) *Thucyd.* II, 40 : οὐ πάσχοντες εἶ ἀλλὰ θρῶνες κτώμεθα τοὺς φίλους.

(4) *Xenoph.* *Hellen.* VI, 5, 45 : πάντας καὶ τοὺς ἀδικουμένους καὶ τοὺς φοβουμένους ἐνθάδε κατατρέγοντας ἐπικουρίας ἤχουσιν τυγχάνειν.

(5) *Demosth.* *Pro Megalopol.*, § 14 seq., p. 203 : τοὺς ἀδικουμένους σώζειν.

(6) *Demosth.* *Pro Rhod. Lib.*, § 22, p. 196.

(7) *Isocrat.* *Panegy.*, § 53 : διὸ δὲ καὶ κατηγοροῦσσι τινες ἡμῶν ὡς οὐκ ὀρθῶς βουλευομένων, ὅτι τοὺς ἀσθενεστέρους εἰθίσμεθα θεραπεύειν, ὥσπερ οὐ μετὰ τῶν ἐπικαιρῶν βουλομένων ἡμῶν τοὺς λόγους ὄντας τοὺς τοιαύτους. *Empéride* reproduit souvent cette accusation d'imprudencé qu'on adressait aux Athéniens; il glorifie la cité de Minerve de ces reproches (*Patin*, *Études sur les tragiques grecs*, t. III, p. 369, 381).

(8) *Demosth.* *De Cherson.*, § 41, p. 100.

(9) *Demosth.* *De Coron.*, § 66, p. 247.

pour capter la bienveillance du peuple souverain. La conduite d'Athènes dans ces grandes circonstances, où le patriotisme exaltait les âmes, est peut-être moins admirable que son courage à prendre le parti des faibles contre les forts. Après la prise de la Cadmée, quelques nobles Thébains se retirèrent à Athènes; Sparte exigea qu'on chassât les exilés; les Athéniens « animés par ces » sentiments d'humanité qui étaient chez eux une vertu héréditaire » et de nature » bravèrent la colère des maîtres de la Grèce (1). Ils ne craignirent pas d'offenser Alexandre en accueillant les réfugiés après la destruction de Thèbes; ils osèrent protester par une douleur publique contre les passions sauvages qui avaient poussé des vainqueurs grecs à détruire une ville grecque (2).

Pour faire une juste appréciation de l'humanité athénienne, il faut la mettre en rapport avec le génie de Sparte. La différence entre les deux peuples est empreinte dans leurs législateurs. Solon paraît moins grand que Lycurgue (3), parce qu'il reste dans les conditions ordinaires de l'humanité; mais nous dirons avec Schiller (4) que c'est précisément par là qu'il l'emporte sur le législateur lacédémonien; les lois doivent aider au développement de la nature humaine et non la briser ni la mutiler. Le législateur philosophe n'eut pas la pensée de faire des lois parfaites et immuables; il ne songea pas à isoler Athènes (5); il voulut au contraire mettre les Athéniens en communication avec l'étranger, présentant que la société est une condition de la vie des peuples comme des individus; au lieu de chasser les étrangers, il attira à

(1) *Plutarch. Pelopid.* 6 : πρὸς τῷ πάτριον ἀποσῆς καὶ σύμφυτον εἶναι τὸ φίλανθρωπον.

(2) *Plutarch. Alex.* 13. Voyez des traits semblables de l'époque de la décadence d'Athènes dans *Brouwer, Histoire de la civilisation grecque*, t. II, p. 376 et suiv.

(3) *Mably* lui reproche de n'avoir pas établi à Athènes une forme de gouvernement semblable à celui de Sparte; il croit que Solon n'avait ni les lumières, ni le génie, ni la fermeté du législateur lacédémonien (*Entretiens de Phocion* V. t. XIV, p. 235, note et p. 236).

(4) *Die Gesetzgebung des Lykurgus und Solon.*

(5) *Thucyd.* II, 39 : τὴν τε γὰρ πόλιν κοινὴν παρέχουσαν καὶ οὐκ ἔστιν ὅτε ξηνηλαστικαῖς ἀπερίγραμμέναις τινα ἢ μαθημάτων ἢ θεάματός, ὃ μὴ κρυφθὲν ἂν τις τῶν πολεμίων ἰδῶν ὠφελῆθει.

Athènes ceux qui exerçaient une industrie; il ne défendit pas l'émigration, convaincu que les citoyens ne penseraient pas à désertir une cité bien constituée; il encouragea le commerce, la navigation, désirant que toutes les facultés humaines se développassent dans une riche harmonie; et il atteignit son but, tandis que Lycurgue manqua le sien; Sparte n'a produit que des *guerriers*; de la cité de Minerve sont sortis des *hommes*, philosophes, poètes, artistes, commerçants, soldats au besoin (1).

Cet esprit d'universalité donna au génie athénien une tendance cosmopolite étrangère au reste de la Grèce. L'isolement et la vanité faisaient des Grecs comme un peuple à part; les Romains leur reprochaient de ne connaître, de ne louer que les choses grecques (2). Les Athéniens seuls ne dédaignaient pas d'emprunter aux Barbares mêmes des termes pour leur langue harmonieuse; leurs mœurs étaient comme un mélange d'éléments helléniques et étrangers (3); ils élevèrent des étrangers aux plus hautes dignités, consultant le mérite plutôt que le lieu de naissance (4). Isostrate disait que la différence qui séparait le Grec du Barbare n'était pas la race, mais la culture intellectuelle et morale (5); les Athéniens, représentants de cette belle civilisation, considéraient comme leurs concitoyens tous ceux qui se distinguaient par leurs talents (6).

(1) *Schiller*, *ibid.* : « Sparta konnte nur Herrscher und Krieger, keine » Kuenstler, keine Dichter, keine Denker, keine Welibuerger erzeugen ». — *Rotteck*, *Allgemeine Geschichte*, t. I, p. 280 : « Kein Gesetzgeber hat » humanere Zwecke als Solon gehabt. Er wollte keine Helden, keine » exaltirten Wesen, sondern Menschen bilden ». — *Bulwer*, *Athens II*, 1, 16 : « Lycurgus made machines and Solon men ». — *Daunou* place les lois de Solon en première ligne parmi les produits de la pensée humaine (*Cours d'études historiques*, t. VI, p. 46).

(2) *Tacit.* *Ann.* II, 88. — *Plin.* *H. N.* III, 6 (3).

(3) *Xenoph.* *Resp. Athen.* III, 7, 8 : καὶ οἱ μὲν Ἕλληνας ἰδίᾳ μᾶλλον καὶ φωνῇ καὶ διαίτη καὶ σχήματι χρώονται, Ἰθαγενῶσι δὲ κεκραμένη ἐξ ἀπάντων τῶν Ἑλλήνων καὶ βάρβαρων.

(4) *Plat.* *Ion.* 542, C. D.

(5) V. *supra* p. 19, note 1.

(6) Le décret en faveur de Zénon, rapporté par Diogène Laërce, serait le plus beau témoignage de cet esprit cosmopolite; mais l'authenticité en est douteuse (*Brucker*, *Histor. Crit. Philos. Pars.* II, lib. II, c. 9, § 2).



Le génie humain que nous reconnaissons aux Athéniens se montre-t-il aussi dans le droit de guerre et les relations internationales? Un célèbre écrivain qui poursuit jusque dans les Grecs de Thémistocle et de Platon l'esprit schismatique de leurs descendants, dit des Athéniens, « qu'ils étaient légers comme des enfants, » féroces comme des hommes » (1). Il en est des peuples de l'antiquité comme des grands hommes; nous ne devons pas les juger avec nos idées et nos sentiments. Les Athéniens étaient cruels dans leurs guerres, comme tous les peuples anciens; mais si on rencontre des traits de douceur, de compassion, c'est aux Athéniens qu'on les doit. Leurs rivaux ne cultivaient qu'une vertu, le courage, et ils flétrissaient leur génie guerrier par un esprit de ruse qui allait jusqu'à la perfidie : moins guerriers que les Spartiates, les Athéniens ne se départirent presque jamais de la loyauté (2). La légèreté était, il est vrai, un trait dominant du caractère athénien; leurs passions étaient facilement excitées, et dans un moment d'exaspération ils se portaient aux mesures les plus cruelles (3); cependant un philosophe de l'antiquité leur a rendu le beau témoignage, qu'ils se montraient humains, même à l'égard de leurs ennemis (4).

Le droit du plus fort était la loi universelle du monde ancien : les Athéniens juraient publiquement que toutes les terres portant des blés ou des oliviers leur appartenaient de plein droit (5). L'idée d'une justice internationale était inconnue non seulement aux Athéniens, mais à toute l'antiquité. Il y avait à Athènes un homme célèbre pour sa justice par le peuple (6) et par les

(1) *De Maistre*, Du Pape, liv. IV.

(2) *Wachsmuth*, Hellenische Alterthumskunde, § 67, t. I, p. 553.

(3) Les Athéniens décernèrent des récompenses au meurtrier du roi de Macédoine (*Plutarch. Demosthen.*, c. 22. Plutarque blâme vivement la conduite du peuple athénien). Ce même peuple avait refusé de lire les lettres de Philippe à sa femme (*Plutarch. Polit. Parangelm.*, c. 3).

(4) *Plutarch. Polit. parangelm.*, c. 3 : ὁ Ἀθηναίων εὐκίνητός ἐστι πρὸς ὀργήν, εὐμετάθετος πρὸς ἔλεον... εἶτα φιλόνηρωπος ἄχρι τῶν πολεμίων.

(5) *Cicer.*, De Rep. III, 9. — *Plutarch. Alcib.* 15.

(6) *Plutarch. Arist.*, c. 3, 6.

philosophes (1). Quelle était la justice d'Aristide, l'idéal de la justice antique? Cet homme d'une si scrupuleuse justice dans tout ce qui le regardait personnellement comme dans tous ses rapports avec les citoyens, ne consulta souvent dans l'administration publique, au témoignage de Théophraste, que l'intérêt de sa patrie, qui exigeait, selon lui, de fréquentes injustices. On délibérait un jour sur l'avis ouvert par les Samiens de faire porter à Athènes contre les termes du traité, l'argent qui était déposé à Delos : c'est une injustice, dit Aristide, mais cela est utile (2). Tel est le dernier mot de l'antiquité sur la justice internationale (3); elle n'existait pas encore dans la conscience publique : le génie de Platon conçut la plus sublime théorie du juste et du beau, mais quand il applique ses idées au droit des gens, il distingue entre les Grecs et les Barbares, comme si l'idéal du vrai variait d'après les races. Au fond des spéculations philosophiques aussi bien que dans les relations des peuples on retrouve toujours le droit du plus fort. C'est aussi sur la force que repose l'hégémonie d'Athènes.

### § 2. L'hégémonie d'Athènes.

Sparte perdit l'hégémonie par son impuissance à diriger les

(1) Platon plaçait Aristide au-dessus de Thémistocle, de Cimon et de Périclès (*Plutarch. Arist. 23*).

(2) *Plutarch. Arist. 23*.

(3) Une tradition célèbre pourrait faire croire qu'Aristide embrassait dans ses sentiments les étrangers comme les citoyens, préférant le juste à l'utile, même quand l'intérêt d'Athènes était en jeu. Thémistocle, après avoir affranchi la Grèce, voulut mettre sa patrie à la tête des Hellènes; il dit un jour aux Athéniens qu'il avait un dessein dont l'exécution leur serait avantageuse, mais qu'il ne devait pas faire connaître au public. Le peuple s'en rapporta à Aristide; le héros de Salamine avait conçu la pensée de brûler la flotte des Grecs, pour assurer aux Athéniens l'empire de la mer. Aristide rentra dans l'assemblée et déclara que le projet de Thémistocle était à la fois le plus utile et le plus injuste; les Athéniens n'en voulurent pas (*Plutarch. Themist. 20*). Cette tradition est évidemment une exaltation de la justice d'Aristide. Le vainqueur de Salamine, le génie créateur qui en quelques années avait fait d'Athènes la première puissance navale, n'avait pas besoin d'un crime pour lui donner la suprématie (*Wachsmuth, Hellenische Alterthumskunde, § 27, t. I, p. 209*). — *Niebuhr* dit que cette anecdote est certainement un conte. *Vorträge über alte Geschichte, t. I, p. 423-427*).

destinées de la Grèce. Si le commandement des Grecs devait être déferé aux plus dignes, les Athéniens y avaient droit : en se dévouant pour le salut commun ils avaient sauvé la patrie (1). L'hégémonie à laquelle les Athéniens furent appelés par le désir des alliés n'embrassait pas toute la Grèce; c'étaient les Ioniens qui se plaignaient surtout du commandement de Sparte, c'étaient eux qui avaient engagé les Athéniens à se mettre à leur tête; la communauté d'origine, de mœurs était un lien d'union. Bientôt les Grecs du continent cessèrent de prendre part à la guerre qui, devenue maritime, semblait n'intéresser que les insulaires et les Grecs d'Asie. Ainsi l'hégémonie ne s'étendait pas à la Grèce proprement dite, elle était maritime plutôt que continentale (2). Et cette hégémonie n'était pas une domination que les alliés reconnaissaient à Athènes, c'était un simple commandement des Grecs ligüés contre les Perses (3). Les Athéniens remplirent dignement la mission que leur confièrent les Hellènes. Ils n'avaient plus à leur tête Thémistocle, figure héroïque et hors de ligne; mais Cimon n'était pas indigne de marcher sur ses traces; il faisait une guerre à mort aux Perses; son ambition était de détruire la domination des Barbares qui dans leur orgueil avaient osé demander la terre et l'eau aux Grecs (4). Le temps n'était pas venu d'exécuter ce dessein : mais du moins l'histoire a-t-elle rendu à Cimon le témoignage que nul autant que lui n'abaissa la fierté du Grand Roi. La tradition fit pour le général athénien ce qu'elle avait fait pour les anciens héros, elle exagéra sa gloire; il força, dit-on, les Perses à conclure un traité qui consacrait leur honte. Le silence de Thucydide sur un acte d'une aussi haute importance pour la Grèce, les récits contradictoires de ceux qui le rapportent ont rendu suspecte une convention dont les termes ne se concilient guère avec les prétentions toujours subsistantes des

(1) *Isocrat. Panegyri.*, §§ 99, 22, 23.

(2) *Heeren, Griechenland*, p. 183 et suiv. — *Wachsmuth, Hellenische Alterthumskunde*, § 27, t. I, p. 211. — *Kortüm, Zur Geschichte hellenischer Staatsverfassungen*, p. 47-56.

(3) *Thucyd.* III, 10.

(4) *Plutarch. Cimon.* 13.

Grands Rois à la domination de l'Asie grecque (1). Cependant des témoignages certains prouvent que le plus grand nombre des Grecs d'Asie furent affranchis de la domination persane (2). Ce qui suffit à la gloire de Cimon, c'est qu'il fut le dernier héros de la grande guerre médique; après lui on vit « les percepteurs du » roi des Perses lever des impôts au sein des villes alliées et amies » des Hellènes, tandis que pas un greffier perse n'était jamais descendu, ni un seul homme de guerre ne s'était montré près de » la mer, lorsque Cimon commandait, à quatre cents stades » (3).

Quelle cause arrêta la puissance croissante de la Grèce? La guerre du Péloponnèse, provoquée par l'oppression qu'Athènes fit peser sur les alliés et par l'ambition de Sparte. Le commandement que les Grecs avaient volontairement accordé aux Athéniens ne tarda pas à dégénérer en une domination de plus en plus tyrannique. Les alliés devaient payer une taxe de guerre. Aristide appelé à la répartir, la fixa à 460 talents; Périclès l'aug-

(1) Des historiens modernes (*Manso*, Sparta, t. III, Beylage X, p. 471. — *Dahlmann*, Forschungen auf dem Gebiete der Geschichte, t. I. Ueber den kimonischen Frieden, p. 1-148. — *Müller*, Die Dorier, t. I, p. 187 et suiv.) ont rangé le traité de Cimon parmi les erreurs historiques. L'esprit de doute qui a longtemps dominé dans la science contemporaine a emporté trop loin les critiques allemands. Nous croyons que *Grote* (*History of Greece*, t. V, p. 451-457) a présenté les faits sous leur vrai jour. Il est certain que, depuis les victoires remportées par les Athéniens auprès de Chypre, les hostilités cessèrent entre les Grecs et les Perses; à dater de cette époque jusqu'à la défaite des Athéniens en Sicile, les Grecs d'Asie cessèrent de payer tribut au Grand Roi; aucun vaisseau de guerre persan ne parut dans la mer Égée. Cet état de choses fut-il consacré par un traité? L'ambassade de Callias et d'autres Athéniens à Suse rend la conclusion d'une convention probable (*Herod.* VII, 151. — *Diodor.* XII, 4). Mais le traité ne donnait aucun nouvel avantage aux Athéniens; il ne faisait que consacrer le *statu quo*; c'est pour cette raison que Thucydide ne le mentionne pas; pour lui ce n'est pas le traité, ce sont les victoires des Athéniens qui ont le plus d'importance. Il est certain du reste que les écrivains postérieurs ont singulièrement exagéré l'abaissement des Perses. — *Niebuhr* (*Vorträge über alte Geschichte*, t. II, p. 6-8) croit que la paix de Cimon était une trêve conclue, non avec Artaxerxès, mais avec les satrapes du roi.

(2) *Thucyd.* VIII, 59; II, 9; VIII, 56. — *Hermann*, Griechische Staatsalterthümer, § 39.

(3) *Plutarch.* Cimon. 19.

menta d'un tiers, après lui elle fut encore doublée, elle finit par monter jusqu'à 1500 talents (1). On a attaché trop d'importance à ces augmentations successives du tribut des alliés; la charge n'était pas aussi lourde qu'on est porté à le croire (2). Les exactions d'Athènes furent plutôt l'occasion que la cause de la révolte des Grecs (3) : ils avaient déjà refusé de payer la taxe d'Aristide après l'avoir saluée comme le plus grand des bienfaits (4). La véritable cause qui divisa les Athéniens et leurs alliés fut l'esprit d'indépendance et de liberté des Hellènes; ils ne concevaient pas la nécessité de l'union pour être forts vis-à-vis des Barbares; dès que les Perses furent chassés de la Grèce, les Péloponnésiens rentrèrent dans leurs foyers; les insulaires en voulurent faire autant lorsque les flottes des Perses furent détruites. Athènes, à qui les Grecs avaient confié leur destinée, était en droit de les contraindre à remplir leurs engagements (5). Mais une fois que la force des armes se mêla aux rapports des Athéniens et de leurs alliés, les relations changèrent de nature; Athènes ne vit plus en eux des associés mais des vaincus (6); pour assurer leur soumission et accroître sa puissance, elle s'empara de tout ou partie de leurs terres et les distribua à des colons; les cléruchies étaient un essai de ce que devinrent les colonies dans les mains de l'aristocratie romaine. Les alliés subirent le joug les uns après les autres;

(1) *Plutarch. Arist. 24*. L'augmentation du tribut jusqu'à 1300 talents ne repose cependant pas sur des témoignages certains. Voyez les observations de *Grote, History of Greece, t. VI, p. 8. note*.

(2) Pour l'estimer exactement, il faudrait connaître le nombre et l'importance des cités alliées; la seule indication que nous ayons est une plaisanterie d'Aristophane qui propose de nourrir le peuple en plaçant vingt citoyens dans chacune des mille villes tributaires (*Aristoph. Vesp. 703*). Boeckh croit que le nombre des cités alliées n'était pas beaucoup au-dessous de ce chiffre : la taxe de Périclès, qui s'élevait à 600 talents, partagée entre tant de villes, ne pouvait être une charge bien lourde (*Bullwer, Athens V, 2, 3*).

(3) Les exactions, la tyrannie des Athéniens ont été beaucoup exagérées. Voyez *Grote, History of Greece, t. VI, ch. XLVII*.

(4) *Plutarch. Cimon. 20*.

(5) L'historien anglais *Grote* a mis le droit d'Athènes dans tout son jour (*History of Greece, t. V, p. 399 et suiv.*)

(6) *Thucyd. I, 98* : πόλις ξυμμηχίς παρὰ τὸ καθεστῆκαὶς ἐδουλώθη.

au commencement de la guerre du Péloponnèse, il n'y avait que trois républiques qui avaient conservé un reste de liberté, les autres étaient dans la dépendance absolue d'Athènes.

L'avantage d'une confédération est de prévenir les luttes sanglantes entre les états fédérés, en soumettant leurs différends à la décision d'une autorité supérieure. Le germe de cette institution était dans le conseil amphictyonique; mais l'esprit d'indépendance des Grecs ne lui permit pas de se développer. Les Hégémonies possédaient la force qui manquait aux Amphictyons; Athènes s'arrogea le pouvoir de juger les différends entre les alliés soumis à son patronage, mais elle rencontra de vives résistances. Samos et Milet se faisaient la guerre; les Athéniens sommèrent les Samiens de cesser les hostilités et de venir discuter devant eux leurs prétentions; ils n'obéirent point; Périclès eut recours aux armes, Samos fut vaincue et humiliée (1). Ainsi les Hégémonies pas plus que les Amphictyons ne parvinrent à établir entre les Grecs alliés une union suffisante pour maintenir la paix parmi eux. Les Athéniens réussirent mieux dans le domaine du droit privé. Pour rendre les alliés entièrement dépendants, ils imaginèrent de les soumettre à leur juridiction; les affaires civiles, au moins les plus importantes, étaient décidées par les tribunaux d'Athènes qui connaissaient également des affaires criminelles (2). Xénophon énumère les profits pécuniaires qu'Athènes retirait de cette usurpation (3); nous ne ferons pas aux Athéniens l'injure de croire qu'ils aient obligé les alliés de venir plaider à Athènes par des considérations d'argent : l'intérêt politique était évident et décisif. Les malheureuses divisions qui déchiraient les cités grecques retentissaient jusque dans le sanctuaire de la justice; « si les alliés avaient le droit de juridiction, dit Xénophon, ils immoleraient à leur haine tous nos partisans; en les soumettant à leurs tribunaux, les Athéniens soutiennent leurs amis, écrasent leurs ennemis et gouvernent ainsi les villes confédérées ». Mais plus cette juridiction était avantageuse aux Athéniens, plus elle devait peser aux alliés. La justice est une

(1) *Plutarch. Pericl.* 25, 26.

(2) *Boeckh, Économie politique des Athéniens, t. II, p. 168 et suiv.*

(3) *Xenoph. Resp. Athen. I, 16 seqq.*

intervention incessante dans les affaires des particuliers, et quand c'est le peuple dominant lui-même qui l'exerce sur des cités alliées, fût-elle impartiale (1), elle a les apparences de la tyrannie. Aussi l'auteur de la *République d'Athènes* a-t-il soin de relever combien le peuple gagnait en considération auprès des alliés par son pouvoir judiciaire : les alliés, voyant un juge dans chaque citoyen, flattaient les Athéniens et les craignaient comme les arbitres de leur destinée (2).

Voilà ce que le commandement des Grecs unis contre les Mèdes était devenu entre les mains d'Athènes. L'hégémonie s'était transformée en une véritable domination, elle atteignit sa plus haute puissance sous la direction de Périclès. L'antiquité ne nous offre que des états fondés par des conquérants; c'est pour la première fois qu'un peuple né pour les arts et doué des plus beaux dons de l'intelligence, est à la tête d'un empire : et c'est Périclès qui dirige ses destinées ! Donnons-nous le spectacle d'une domination exercée par la cité de Minerve. Le grand démagogue est le type idéal du génie athénien; c'est aux leçons de la philosophie que son biographe fait honneur de l'élévation et de la gravité de son caractère; orateur, il mérita le surnom d'Olympien, les poètes disaient de lui qu'il tonnait à la tribune, qu'il lançait des éclairs, que sa voix était la foudre (3); artiste, il éleva dans sa courte carrière ces constructions magnifiques, toujours admirées comme des chefs-d'œuvre; la gloire des armes ne lui manqua pas, et il fut le premier politique de la Grèce (4). Mais si nous admirons la grandeur

(1) Nous croyons avec *Grote* (*History of Greece*, t. VI, p. 54-61) que la justice athénienne offrait plus de garanties que l'arbitraire des *harmostes* spartiates. Mais cette justice n'en était pas moins une domination.

(2) *Xenoph.* *Resp. Athen.* I, 18 : ἰνάγκασται τὸν δῆμον κολακεύειν τῶν Ἀθηναίων εἰς ἕκαστος τῶν συμμάχων... Διὰ τοῦτο οὖν οἱ σύμμαχοι δοῦλοι τοῦ δήμου τῶν Ἀθηναίων καθεστᾶσι μᾶλλον.

(3) *Plutarch.* *Pericl.* 8. — *Diodor.* XII, 40.

(4) *Hegel* dit de Périclès : « Nach der Seite der Macht der Individua- » litaet hin koennen wir keinen Staatsmann ihm gleichstellen » (*Philosophie der Geschichte*, p. 317). — *Grote* (*History of Greece*, t. VI, p. 242) dit que Périclès est « without a parallel throughout the whole course of » Grecian history ». Comparez le jugement de *Rollin*, *Histoire ancienne*, t. II, p. 372, édit. in-4°.

de l'individu, l'objet et le résultat de ses conceptions sont un nouveau témoignage de l'état violent des sociétés anciennes. La politique de Périclès est celle de l'égoïsme national, qui ne recule devant aucun moyen pour parvenir à son but. Il place la gloire d'Athènes dans l'hégémonie qu'elle exerce : son ambition est de la fortifier et de l'étendre (1). Le disciple d'Anaxagore ne se fait pas illusion sur la légitimité de l'empire qu'il revendique pour sa patrie. Il avoue « que la domination d'Athènes est un pouvoir » usurpé sur des hommes libres, obéissant malgré eux, parce que » les Athéniens l'emportent par la force » (2). Pourquoi maintient-il cet empire inique? La gloire du nom athénien y est attachée, c'est un devoir de le défendre : Athènes voudrait abandonner l'hégémonie, qu'elle ne le pourrait pas sans danger; elle serait exposée à la haine qu'inspire le commandement : « votre » domination, dit-il aux Athéniens, est comme une tyrannie, » la saisir semble injuste, s'en démettre est périlleux » (3). Les plaintes des alliés le touchaient peu; « c'est le sort de tous » ceux qui commandent d'être haïs, mais il est digne d'une nation » généreuse de provoquer l'envie pour de grands objets. La haine » ne poursuit que les générations présentes, et elles en sont » dédommagées par la puissance; dans l'avenir les plaintes seront » oubliées et la gloire sera immortelle » (4). Cependant les murmures des alliés avaient trouvé de l'écho à Athènes; les ennemis politiques de Périclès s'en firent une arme pour l'attaquer. « La » Grèce, s'écriaient-ils, n'a-t-elle pas raison de se croire insultée » et tyrannisée, quand elle voit que les sommes déposées par elle » dans le trésor commun et qu'elle destinait aux frais des guerres » nationales, nous les dépensons nous à couvrir notre ville de » dorures et d'ornements recherchés, à la parsemer de statues, à » construire des temples dont un seul a coûté jusqu'à mille talents » ? — « Les Athéniens, répondait Périclès, ne doivent aucun

(1) *Thucyd.* II, 64.

(2) *Thucyd.* II, 63. Cf. III, 37.

(3) *Thucyd.* II, 63 : ὡς τυραννίδα γὰρ ἡδὴ ἔχετε αὐτὴν (ἄρχην), ἣν λαβεῖν μὲν ἄδικον δοκεῖ εἶναι, ἀφεῖναι δ' ἐπιχίνδυνον.

(4) *Thucyd.* II, 64.



» compte des tributs aux alliés, ils ne sont tenus qu'à une chose,  
 » c'est d'arrêter les Barbares loin de la Grèce; ils remplissent ces  
 » engagements; s'il y a abondance dans le trésor, n'est-il pas juste  
 » que nous l'employions à des ouvrages qui procurent à notre  
 » ville une gloire éternelle » (1)? C'était professer l'empire du fort  
 sur les faibles. Une domination fondée sur la force, inspirée par  
 l'égoïsme, voilà le dernier mot d'un des grands hommes de l'an-  
 tiquité (2)!

Mais les Grecs n'avaient pas même le génie de la domination. Un historien qui vivait à une époque où sa patrie subissait le joug de l'étranger a été conduit à comparer la politique des Romains avec celle des Hellènes : les premiers n'exterminaient pas les vaincus; ils cherchaient à les attacher aux vainqueurs en leur accordant quelques droits; les Grecs, quand ils ne pouvaient pas anéantir ou expulser leurs ennemis, les réduisaient en esclavage. Denys d'Halycarnasse dit qu'il a honte de rapporter les actes de cruauté dont les Athéniens, les Spartiates se rendirent coupables envers des frères, des Grecs : « des Hellènes qui devraient s'élever » au-dessus des Barbares par leurs sentiments humains, les sur- » passèrent en férocité » (3). L'indignation a fait exagérer à l'historien les crimes de ses compatriotes, mais il est certain que les Grecs usèrent sans pitié des droits que l'antiquité reconnaissait au vainqueur, et qu'ils ne surent pas profiter de leurs victoires pour fonder un empire. Nous avons une preuve frappante de cette incapacité dans l'organisation de l'hégémonie athénienne.

Athènes considéra toujours les alliés comme des étrangers; bien loin de concevoir l'idée de les associer à ses destinées, elle crut qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de consolider sa

(1) *Plutarch. Pericl.* 12.

(2) *Grote*, qui place Périclès parmi les plus grands hommes de la Grèce, avoue que sa politique fut celle de la force : « Nor did even Pericles, » the most prudent and far-sighted of the Athenian statesmen, betray any » consciousness that an empire without the cement of some all-pervading » interest or attachment, must have a natural tendency to become more » and more burdensome and odious, and ultimately to crumble in pie- » ces ». (*History of Greece*, t. VI, p. 5).

(3) *Dion. Hal. Fragm.* p. 2311-2313, ed. Reiske.

domination que la soumission la plus absolue des vaincus. Ceux des alliés qui avaient perdu leur autonomie étaient presque réduits à l'état de serfs; les noms mêmes qui désignaient leur condition rappelaient l'esclavage (1); dépouillés de leurs biens qui étaient concédés à des Athéniens, devenus les fermiers des nouveaux propriétaires, leur état ne différait pas beaucoup de celui des Ilotes et des Pénestes. Ainsi Athènes se montra tout aussi exclusive que Sparte; l'extermination, la dépossession ou l'esclavage des vaincus, telles étaient les bases sur lesquelles les Grecs prétendaient fonder des empires. Quant aux alliés restés indépendants, ils n'avaient d'autres rapports avec la cité dominante que l'obligation d'un service en hommes et en vaisseaux à laquelle ils étaient tenus en cas de guerre.

Ce système d'exclusion (2) était incompatible avec l'établissement d'une domination étendue et durable. Le génie de l'unité manquait aux Hellènes; les hégémonies qui tentèrent d'imposer l'empire d'une république dominante aux Grecs échouèrent; non seulement elles ne parvinrent pas à embrasser la Grèce entière, mais même dans les limites étroites où elles étaient renfermées, elles furent si éphémères, qu'elles ne mériteraient pas une place dans l'histoire, si la race hellénique n'avait pas joué un rôle capital dans le développement de l'humanité. La force renversait ce que la violence avait fondé; une bataille perdue ruinait ces orgueilleuses cités qui avaient dédaigné de se fortifier en ouvrant leurs rangs à leurs frères. Les Spartiates ne se relevèrent jamais de la défaite de Leuctres où il ne périt que 1700 hommes; les Athéniens et les

(1) L'indépendance s'appelait liberté (ἐλευθερία), la dépendance, servitude (δοουλεία). Voyez les passages cités par *Boeckh*, Économie politique des Athéniens, livr. III, chap. 16, note 434 (t. II, p. 475).

(2) L'exemple le plus mémorable de l'esprit exclusif des Grecs et de leur incapacité de concevoir une large association se trouve dans les relations d'Athènes et de Platée. Les Platéens s'étaient de leur propre mouvement mis sous la protection d'Athènes. Malgré une longue communauté d'existence, malgré les preuves d'un dévouement poussé jusqu'au sacrifice de la vie et de la patrie, ils restèrent étrangers; quelques individus seulement furent naturalisés et sans être assimilés entièrement aux Athéniens (*Demosth. C. Neacr.*, § 104, p. 444).

Thébains perdirent la liberté, après une seule bataille, celle de Chéronée. Denys compare la conduite des Grecs à la politique romaine; dans la bataille de Cannes il ne resta que 570 cavaliers de 6000, à peine 5000 fantassins de 80,000, et cependant Rome sortit triomphante de la lutte (1).

Un des grands orateurs d'Athènes, témoin des maux que l'hégémonie entraîna pour sa patrie et pour la Grèce entière, maudit cette domination à laquelle Périclès avait attaché la gloire du nom athénien. « La tyrannie, dit Isocrate, est funeste non-seulement » aux victimes, mais aux tyrans eux-mêmes; il en a été ainsi de » l'empire des mers que les Athéniens ont exercé et qui ne diffère » rait en rien d'une véritable tyrannie (2); après avoir opprimé » les Grecs, ils ont subi à leur tour le joug d'un vainqueur irrité; » ce qu'ils considéraient comme la chose la plus glorieuse était en » réalité le plus grand des malheurs » (3). Les contemporains d'Isocrate devaient en effet voir dans l'hégémonie d'Athènes la source de tous leurs maux : mais l'orateur patriote qui ne cessait d'appeler les Hellènes aux armes contre les Barbares aurait dû réfléchir qu'il fallait une main de fer pour imposer aux républiques grecques l'unité, condition indispensable de force. Si la haute ambition d'Athènes ne l'avait pas poussée à prendre en mains le commandement des Grecs, la ligue se serait dissoute dès que la victoire de Platée avait délivré la Grèce continentale de la présence des Perses (4). On pourrait faire un autre reproche à Athènes, c'est de n'avoir pas su rallier la Grèce entière sous ses drapeaux pour la lancer sur l'Asie; mais aucune république grecque n'était capable de dompter à la fois les résistances intérieures et

(1) *Dionys. Hal.* II, 17.

(2) *Isocrat.* de Pace, § 115.

(3) *Isocrat.* de Pace, §§ 91, 94 : τὴν καλουμένην μὲν ἀρχὴν, ὅσπαν δὲ συμφορὰν.

(4) *Wachsmuth* (Hellenische Alterthumskunde, § 23, t. I, p. 214) et *Heeren* (Griechenland, p. 188, note 1) reconnaissent que sans l'hégémonie d'Athènes, la ligue se serait dissoute. La chute d'Athènes entraîna l'asservissement des Grecs de l'Asie Mineure, et l'or persan commença à influencer sur les destinées de la Grèce. — Comparez *Grote*, *History of Greece*, t. VIII, p. 395 et suiv.

de poursuivre la guerre nationale. Il fallut qu'une race nouvelle surgit dans le nord et imposât sa domination aux Grecs épuisés pour que le héros macédonien pût marcher à la conquête de l'Orient. Ici nous apercevons le lien qui rattache l'hégémonie d'Athènes aux progrès de l'humanité. Le but providentiel de l'expédition d'Alexandre était de répandre la langue, la philosophie, les arts de la Grèce en Asie. Et à quel peuple de la Grèce devons-nous le bienfait de la civilisation hellénique? Athènes, dit Platon, est par rapport à la Grèce, le prytanée de la sagesse (1), et un auteur moderne a pu écrire sans exagération que l'histoire d'Athènes est celle de l'esprit humain (2). Mais pour qu'une petite cité de 20,000 citoyens pût éclairer le monde ancien et l'avenir, il fallait un concours de circonstances heureuses. Les guerres médiques et l'hégémonie qui en fut la suite exaltèrent les facultés de ce peuple si richement doué de tous les dons de l'intelligence et de l'imagination. Isocrate glorifie Athènes comme « la cité par excellence de la Grèce » (3), « digne d'être la maîtresse des Hellènes et de tous les peuples » (4). Et quels sont les titres de la cité de Minerve à cette suprématie? Les temples, répond l'orateur, les édifices magnifiques qui remplissent la ville. Les alliés d'Athènes avaient le droit de se plaindre que Périclès employât à orner la cité dominante les tributs destinés à la défense de la patrie grecque. Mais la postérité, sans oublier les souffrances des générations passées, tient compte aussi des bienfaits qui en sont résultés pour le genre humain (5). Sans l'hégémonie, Athènes n'aurait pas vu s'élever ces constructions admirables qui, d'après l'expression de Plutarque, « semblaient déjà antiques, à peine achevées, et qui

(1) *Plat.* Protagor. 337, D. — Périclès dit dans *Thucydide* qu'Athènes est l'institutrice de la Grèce (II, 41).

(2) *Bulwer*, Athens IV, 5, 22.

(3) *Isocrat.* De Permutat., § 299 : καὶ φάσιν μόνην εἶναι ταύτην πόλιν, τὰς ὀλλας κώμας, καὶ δικαίως ἂν αὐτὴν ἴστυ τῆς Ἑλλάδος προταγορεύεσθαι.

(4) *Isocrat.* Areopag., § 66 : ἀξίαν εἶναι μὴ μόνον τῶν Ἑλλήνων ἄρχειν, ἀλλὰ καὶ τῶν ἄλλων ἀπάντων.

(5) Le Parthénon, dit *Wachsmuth*, les Propylées plaident encore aujourd'hui la cause d'Athènes (*Hellenische Alterthumskunde*, § 139, t. II, p. 635).

» brillent toujours d'une éternelle fleur de jeunesse » (1). Les temples et les statues ne furent que l'une des faces de ce mouvement prodigieux de civilisation qu'on appelle le siècle de Périclès. Il y a dans cette qualification du grand âge de la littérature et des arts un témoignage de l'humanité en faveur d'Athènes et de son illustre démagogue. Il faut un milieu favorable pour la culture de la philosophie, de la poésie, des arts. Socrate, Sophocle, Phidias, Thucydide, Platon, seraient-ils devenus des modèles éternels du beau et du bon, s'ils avaient vu le jour dans une obscure cité de la Grèce (2)?

### § 5. *La guerre du Péloponnèse.*

La guerre du Péloponnèse a été pour la Grèce une époque de désastres et de crimes sans nom. La nature semblait conjurée avec les hommes : des tremblements de terre, les plus violents dont on eût encore entendu parler, ébranlaient presque régulièrement le sol; des éclipses de soleil fréquentes épouvantaient les peuples; de grandes sécheresses produisaient la famine; un fléau plus cruel encore, la peste, détruisit une partie de la population (3). Mais la fureur des hommes l'emporta sur les bouleversements du monde physique. Les écrivains des âges postérieurs rougirent des excès de leurs pères. Denys d'Halycarnasse reproche à Thucydide d'avoir choisi pour sujet de son histoire cette funeste guerre « qui n'aurait » jamais dû avoir lieu, qu'on devrait au moins ensevelir dans le » silence et l'oubli » (4). Un autre écrivain, faisant l'énumération des grands hommes de la Grèce, refuse de comprendre dans ce nombre les Grecs qui s'illustrèrent dans la guerre du Péloponnèse; on devrait plutôt, dit-il, les appeler des paricides (5). Nous comprenons ces témoignages d'un patriotisme généreux survivant à

(1) *Plutarch. Pericl.* 13.

(2) *Heeren, Griechenland*, p. 185, 186. — *O. Müller, Geschichte der griechischen Literatur*, t. II, p. 11.

(3) *Thucyd.* I, 23. — Sur la peste qui désola Athènes, voyez la célèbre description de *Thucydide* (II, 48 seq.).

(4) *Dionys. Halyc.*, De Praecip. Histor., c. 3 (Oper. Rhetor., p. 767 seq., ed. Reiske).

(5) *Pausan.* VIII, 52, 3.

l'existence de la patrie grecque; mais les faits ne s'effacent pas de l'histoire, et quelles que soient les souffrances des générations contemporaines, il n'y a pas de grande guerre qui n'ait un objet providentiel. La guerre du Péloponnèse nous montre les Grecs se déchirant eux-mêmes et compromettant l'indépendance de leur patrie à l'égard des Barbares. Cependant la Grèce était appelée à agir sur l'Orient; pour remplir cette mission, elle devait concentrer ses forces dans une puissante unité; incapable de la trouver en elle-même, elle dut la subir sous la forme d'une domination étrangère. Le règne d'Alexandre était proche, mais le héros macédonien ne pouvait pas user sa vie à dompter la résistance des petites républiques grecques; il devait les trouver prêtes à le suivre à la conquête de l'Asie, ou du moins n'ayant plus la puissance de l'arrêter dans sa course victorieuse. La guerre du Péloponnèse détruisit ce qu'il y avait encore de forces vitales dans les républiques grecques, et prépara ainsi la voie à l'unité macédonienne qui elle-même ne fut qu'une préparation à une unité plus vaste.

Il serait difficile de trouver, dans les guerres séculaires de Rome contre des peuples étrangers, des scènes aussi affreuses que celles qui se présentent à chaque pas dans la guerre du Péloponnèse entre des cités grecques. L'animosité des parties belligérantes tenait de la haine que les guerres civiles provoquent et nourrissent; les vainqueurs ne montraient pas même aux vaincus cette humanité qu'on a reprochée à l'antiquité comme un crime (1); la servitude eût été un bienfait pour les prisonniers, le plus souvent on les mettait à mort. Et ce traitement barbare n'excitait ni indignation ni surprise. Dans les hostilités qui précédèrent la guerre du Péloponnèse, les Coreyréens firent mourir tous leurs prisonniers; les Coreyréens et les Corinthiens vinrent ensuite à Athènes solliciter l'alliance de cette république; le discours des Corinthiens contient tout ce qui peut être reproché aux Coreyréens, et il ne fait pas même allusion aux excès dont ceux-ci s'étaient rendus coupables envers les captifs (2). La hache ne frappait pas seulement les

(1) « La servitude est la miséricorde païenne ». *Lamennais*.

(2) *Thucyd.* I, 30, 37, seqq.

vaincus pris les armes à la main; les Lacédémoniens faisaient périr les marchands qu'ils prenaient en mer, soit qu'ils appartenissent à Athènes, à ses alliés ou à des villes neutres. Les Athéniens usaient de cruelles représailles : des ambassadeurs lacédémoniens étant tombés en leur pouvoir, ils les mirent à mort sans les juger, et même sans les entendre, « quoiqu'ils demandassent à parler » (1).

Les Athéniens et les Spartiates se montrèrent également cruels. Cependant ce furent les Péloponnésiens qui donnèrent les premiers l'exemple de la violation des droits les plus sacrés. On accusa les Mégariens d'avoir mis à mort un ambassadeur d'Athènes (2); le crime n'est pas établi, mais la conduite des Thébains et des Spartiates envers Platée prouve que les Péloponnésiens ne reculaient devant aucun attentat. Platée avait été le théâtre de la dernière défaite des Barbares dans la Grèce continentale; les vainqueurs reconnaissants voulurent que « les Platéens fussent considérés » comme des hommes saints et consacrés aux dieux; leur mission « devait être d'offrir des sacrifices pour le salut de la Grèce » (3). Ces glorieux souvenirs ne les protégèrent pas contre l'agression la plus déloyale. Les Spartiates et les Thébains tentèrent de s'emparer de la ville en pleine paix (4); le courage des habitants, le secours des Athéniens les sauvèrent pour le moment, mais la rage de leurs ennemis n'en fut que plus violente. Platée fut prise par capitulation, le général spartiate promit que personne ne serait puni sans jugement. Les juges arrivèrent de Lacédémone; jamais il n'y eut une plus cruelle dérision de la justice. On demandait aux prisonniers si dans le cours de la guerre ils avaient rendu quelque service aux Lacédémoniens; comme ils ne pouvaient répondre qu'ils leur en eussent rendu, on leur donnait la mort : personne

(1) *Thucyd.* II, 67.

(2) *Plutarch.* Pericl. 30.

(3) *Plutarch.* Arist. 21.

(4) Les Spartiates eux-mêmes se reprochèrent dans la suite cette violation du droit des gens; ils considérèrent les malheurs qu'ils avaient éprouvés pendant la guerre comme une juste punition de leur faute (*Thucyd.* VII, 18).

ne fut excepté. La ville fut rasée jusque dans ses fondements (1).

Les Athéniens manquèrent de se souiller d'un crime tout aussi révoltant; mais leur génie, humain au fond (2), bien que se laissant emporter facilement à la colère, les préserva d'une tache qui eût été ineffaçable. Les Mityléniens avaient abandonné l'alliance d'Athènes pour se réunir aux Spartiates : dans la première chaleur de leur ressentiment, les Athéniens décrétèrent la mort contre tous les Mityléniens qui se trouvaient en âge d'homme; ils firent partir une trirème pour donner avis de cette résolution à Pachès, leur général, avec ordre de les faire périr sans délai. Mais dès le lendemain, ils se repentirent de cette résolution atroce (3). L'affaire fut remise en délibération; l'avis le plus humain prévalut; il faut lire dans Thucydide le récit intéressant de l'exécution du décret (4); mais il ne profita pas aux Mityléniens que Pachès avait envoyés à Athènes, comme les principaux auteurs de la révolte : ils furent mis à mort au nombre de plus de mille (5).

La haine, la vengeance firent taire trop souvent chez les Athéniens la voix de l'humanité. On lit avec horreur que tous les prisonniers éginètes, transportés à Athènes, furent condamnés à

(1) *Thucyd.* II, 2-5; III, 52-68. — *Diodor.* II, 56.

(2) « The Athenians, on the whole the most human people in Greece, though humanity, according to our ideas, cannot be predicated of any Greeks ». *Grote*, the History of Greece, t. VI, p. 337.

(3) Ce décret révolte nos sentiments d'humanité; cependant il était conforme à ce qu'on appelle le droit des gens des Grecs (*Grote*, History of Greece, t. VI, p. 341, 336). La conduite des Spartiates à Platée était encore bien plus inhumaine et plus injuste. Platée n'était pas comme Mitylène une cité révoltée; Sparte avait promis justice aux Platéens, les Mityléniens s'étaient soumis à la décision du peuple d'Athènes (*Grote*, I, VI, p. 357). Comparez *Niebuhr*, *Vorträge über alte Geschichte*, t. II, p. 75 et suiv.

(4) On se hâta d'expédier une trirème, aussitôt après le décret. On craignait qu'elle ne fût prévenue par celle qui portait l'ordre fatal, et qui avait une avance d'un jour et d'une nuit. Les matelots firent une telle diligence qu'ils mangeaient et manœuvraient en même temps; pendant que les uns travaillaient, les autres prenaient du sommeil. D'un autre côté, la première trirème chargée d'une triste mission, marchait lentement; la seconde arriva lorsque Pachès lisait le décret (*Thucyd.* III, 49).

(5) *Thucyd.* III, 36-50.



mourir; c'était, dit l'impassible historien, l'effet de l'ancienne haine que les Athéniens avaient pour ce peuple (1). Il y a peut-être quelque chose de plus funeste que ces excès produits par de mauvaises passions; c'est la proclamation du droit du plus fort que les Athéniens ne craignirent pas de faire. Leur conférence avec les Méliens (2) est une des scènes les plus mémorables du droit des gens de la Grèce. Il faut, disaient les Athéniens, partir d'un principe universellement admis : « les affaires se règlent entre les » hommes par les lois de la justice quand une égale nécessité les y » oblige, mais ceux qui l'emportent en puissance font tout ce qui » est en leur pouvoir et c'est aux faibles à céder » (3). Les Méliens avouent qu'il leur est difficile de lutter contre la puissance d'Athènes, mais ils espèrent qu'en résistant justement à des hommes injustes, les dieux les protégeront. Dans leur réponse, les Athéniens rendent les dieux complices de leur politique (4). « Ce » que nous demandons, ce que nous faisons, est en harmonie » avec l'opinion que les hommes ont des dieux. Les dieux par une » nécessité de la nature dominent, parce qu'ils sont les plus forts; » il en est de même des hommes. Ce n'est pas nous qui avons établi » cette loi; ce n'est pas nous qui, les premiers, l'avons appliquée; » nous l'avons reçue toute faite, et nous la transmettrons pour » toujours aux temps à venir. Nous agissons aussi maintenant con- » formément à cette loi, sachant que vous-mêmes, et tous les autres » peuples, si vous aviez la même puissance que nous, vous tien- » driez la même conduite » (5).

Cette profession ouverte du droit du plus fort a révolté Denys

(1) *Thucyd.* IV, 57; II, 27.

(2) *Thucyd.* V, 84-116.

(3) Δίκαια μὲν ἐν τῷ ἀνθρωπιῷ λόγῳ ἀπὸ τῆς ἕτης ἀνάγκης κρίνεται, δυνατὰ δὲ οἱ προύχοντες πράττουσι καὶ οἱ ἀσθενεῖς συγχωροῦσιν. *Thucyd.* V, 89.

(4) Οὐδὲν γὰρ ἕξω τῆς ἀνθρωπιᾶς τῶν μὲν ἐς τὸ θεῖον νομίσεως τῶν δὲ σφᾶς αὐτοῦς βουλήσεως δικαιοῦμεν ἢ πράττομεν. Ἐγούμεθα γὰρ τό τε θεῖον ὁξεῖ τὸ ἀνθρώπειόν τε σαφῶς διὰ παντὸς ὑπὸ φύσεως ἀναγκαίας, οὐ ἂν κρατῆ, ἄρχειν καὶ ἡμεῖς οὔτε θέντες τὸν νόμον οὔτε κειμένῳ πρῶτοι γρησάμενοι, ὅντα δὲ παραλαβόντες καὶ ἐσόμενον ἐς ἀεὶ καταλείποντες χρώμεθα αὐτῷ, εἰδότες καὶ ὑμᾶς ἂν καὶ ἄλλους ἐν τῇ αὐτῇ δυνάμει ἡμῖν γενομένους δρώντας ἂν αὐτό. *Thucyd.* V, 105.

(5) Comparez *Thucyd.* VI, 85

d'Halycarnasse; il la comprendrait à peine si elle s'adressait à des Barbares, il la trouve digne d'un pirate, d'un brigand (1). Thucydide aurait-il calomnié les Athéniens? (2) Denys oublie que le droit du plus fort est la loi de l'antiquité : lui-même le reconnaît en proclamant que les Romains ont le droit de régner sur le monde, parce qu'ils sont les plus forts (3). Dans l'exaltation de leur orgueil, les Athéniens avaient déclaré la force la loi suprême des relations internationales; ils ne prévoyaient pas qu'un jour viendrait où cette terrible loi serait invoquée contre eux. L'expédition de Sicile devint la cause de leur ruine. La puissance d'Athènes fut anéantie à Aegos Potamos. Lysandre rassembla les alliés, pour délibérer sur le sort des prisonniers. On les accusa des excès qu'ils avaient commis et de ceux qu'ils avaient résolu de commettre : le peuple, dit-on, avait décrété qu'on couperait la main droite à tous les prisonniers de guerre (4). On les accusait encore d'avoir précipité dans la mer l'équipage de deux vaisseaux dont ils s'étaient emparés; beaucoup d'autres charges furent entendues, et la peine de mort fut prononcée contre tous les prisonniers athéniens (5). Bientôt Athènes elle-même tomba au pouvoir des ennemis. Le conseil des alliés délibéra sur le sort de la cité de Minerve. Beaucoup de Grecs étaient d'avis

(1) *Dionys.* De Praecip. Histor., c. 39 (Oper. Rhetor., p. 910, 912, ed. Reiske).

(2) *Grote* (History of Greece, t. VII, p. 149-161) croit que Thucydide n'a pas reproduit fidèlement les sentiments des Athéniens. Nous croyons que le savant historien s'est laissé entraîner par la prédilection qu'il éprouve pour la cité de Minerve, et par son système sur la morale et la politique des Sophistes. Comparez infra Liv. VII, ch. 2, § 4.

(3) *Dion. Hal.* I, 5 : φύσει γὰρ δὴ νόμος ἄπασι κοινὸς, ὃν οὐδεὶς καταλύσει χρέος, ἄρχειν ἀεὶ τῶν ἰπτόνων τοὺς κρείττους.

(4) Comparez, sur ce décret, ce qui est dit plus haut, p. 126, note 3.

(5) *Xenoph.* Hist. Graec. II, 1, 30-32. — *Plutarch.* Lysand. 9. — L'exécution du décret offre une nouvelle preuve, que les Grecs ne reconnaissaient d'autre principe du droit des gens que la force. Lysandre, dit Plutarque, appela Philoclès, l'un des généraux athéniens, et lui demanda à quelle peine il se condamnait lui-même pour avoir fait porter un décret de mort contre les prisonniers grecs. « N'accuse point, lui répondit Philoclès, des hommes qui n'ont point de juges; vainqueur, traite les vaincus » comme tu serais traité toi-même, si tu étais à notre place ». (*Plutarch.* Lysand. 13).

qu'il ne fallait pas faire la paix avec les Athéniens, mais les exterminer : un Thébain proposa de raser la ville et de faire de son territoire un lieu de pâturage pour les troupeaux. Les Lacédémoniens, obéissant à l'oracle de Delphes, s'opposèrent à la destruction (1). La paix fut conclue aux conditions imposées par Sparte; les murailles furent rasées et les vaisseaux brûlés au son de la flûte et aux applaudissements des alliés, qui assistaient à ce spectacle, la tête couronnée de fleurs et fêtant ce jour comme le premier de leur liberté (2).

La guerre du Péloponnèse couvrit la Grèce de sang et de ruines, mais la dévastation et le carnage ne furent pas les plus grands maux qu'elle entraîna. Les cruautés commises par les ennemis peuvent à peine être comparées à celles dont les factions se rendaient coupables. La guerre du Péloponnèse est comme une lutte de principes entre l'aristocratie et la démocratie représentées par Sparte et Athènes. La licence de la guerre excitant les passions porta au plus haut degré la violence des partis. Les Coreyréens donnèrent les premiers l'exemple des haines furieuses qui divisaient les citoyens de chaque ville. Ils mirent à mort tous ceux qui étaient accusés de vouloir détruire le gouvernement populaire; un père tua son fils, des suppliants furent arrachés à des asiles sacrés, d'autres égorgés au pied des autels, quelques-uns périrent murés dans le temple de Bacchus. Les Coreyréens fugitifs s'emparèrent de quelques forts; on leur accorda une capitulation; mais les chefs de la faction populaire leur tendirent un piège. Renfermés dans un grand édifice et se voyant trahis, les malheureux se donnèrent eux-mêmes la mort; leurs cruels concitoyens enlevèrent les toits, et accablèrent les prisonniers de traits. C'est ainsi que la faction aristocratique fut anéantie à Coreyre (5).

(1) D'après une tradition conservée par *Plutarque* (*Lysand.*, c. 15), la compassion des Grecs aurait été réveillée par un chant d'Euripide (Comparez plus bas Livre VII, ch. 3, § 5).

(2) *Xenoph.* Hist. Gr. II, 2, 19. 20. — *Plutarch.* Lysand. 13-15.

(3) *Thucyd.* III, 81, 85; IV, 46-48. — *Grote* (History of Greece, t. VI, p. 380 et suiv. 489) remarque que le triste sort des oligarques coreyréens ne doit pas faire oublier leurs crimes. Ce sont leurs tentatives révolutionnaires qui commencèrent les sanglantes dissensions dont Coreyre fut le théâtre.

Thucydide trace un tableau lugubre des dissensions croissantes qui bouleversèrent la Grèce et de la démoralisation inouïe qui en fut le résultat. La discorde régnait partout, toutes les villes étaient en proie à la sédition; celles qui s'y livraient les dernières, s'abandonnaient à de plus grands excès, jalouses de se distinguer par la gloire de l'invention dans l'atrocité de leurs vengeances (1). Comment la Grèce, ainsi déchirée par les factions, aurait-elle pu être puissante à l'étranger? La fureur des guerres civiles fit taire l'honneur et les intérêts de la patrie grecque. La patrie existait à peine; chaque cité ne songeait qu'à son avantage particulier. Les aristocraties surtout se montrèrent dépourvues de tout sentiment national, elles étaient toujours prêtes à appeler l'étranger, sacrifiant l'indépendance à leurs passions égoïstes. Sparte donna le honteux exemple de solliciter du Grand Roi des secours contre les Grecs (2). Dès le début des hostilités elle rechercha l'alliance des Perses (3). Les Athéniens ne voulant pas laisser à leurs adversaires l'avantage d'une alliance puissante, envoyèrent de leur côté une ambassade en Asie; la mort du roi rendit cette humiliante démarche inutile (4). Sparte, après avoir appelé les Grecs à la liberté contre le despotisme d'Athènes, les vendit aux Barbares pour des subsides. Les premiers traités conclus par ses agents étaient tellement révoltants qu'elle n'osa pas les sanctionner : le roi des Perses y revendiquait toutes les contrées et les villes qui lui avaient appartenu à lui ou à ses ancêtres; les Lacédémoniens s'engageaient à respecter ces possessions (5). On trouva ces prétentions exorbitantes (6). Une nouvelle convention fut conclue dans laquelle on restreignit la domination du roi à l'Asie; ainsi les Ioniens étaient sacrifiés; le roi, disait le traité, avait pouvoir de disposer d'eux suivant sa volonté; et cependant les Ioniens aussi avaient été appelés à la liberté par les Spartiates et ils les avaient aidés de leur

(1) *Thucyd.* III, 82, 83.

(2) *Thucyd.* II, 7.

(3) *Thucyd.* II, 67.

(4) *Thucyd.* IV, 50.

(5) *Thucyd.* VIII, 18, 37.

(6) *Thucyd.* VIII, 43.

fortune et de leur sang à combattre les Athéniens (1). Mais Sparte avait besoin des trésors persans pour équiper ses flottes et vaincre la maîtresse des mers (2); ses fiers citoyens qui traitaient les Grecs avec une morgue insultante se firent les courtisans des Barbares. Il se trouva un général, digne de l'ancienne réputation de Sparte, qui eut honte d'aller mendier de l'argent à la porte des satrapes du Grand Roi. Callieratidas, réduit à la nécessité de s'adresser à Cyrus et refusé à plusieurs reprises, se retira chargeant de malédictions ceux qui les premiers s'étaient avilis jusqu'à se laisser insulter par des Barbares : il jura de mettre tout en œuvre pour terminer les différends des Grecs et les empêcher de s'entre-détruire avec le secours du roi; la mort arrêta l'exécution de ses généreux desseins (3). Lysandre ne montra pas la même susceptibilité; hautain envers les Grecs, il était rampant en Perse (4). L'aristocratie lacédémonienne ne tenait qu'à une chose, au triomphe de Sparte et de l'oligarchie. Cette funeste politique aboutit au traité d'Antalcidas. Les Barbares devinrent les arbitres des destinées de la Grèce.

### CHAPITRE III.

#### SECONDE HÉGÉMONIE DE SPARTE.

Sparte avait appelé les Grecs à la liberté; elle ne tarda pas à prouver par sa conduite que le nom de liberté avait été une arme pour soulever les Grecs contre Athènes, mais que son but était la domination (5). Devenus les maîtres de la Grèce, les

(1) *Thucyd.* VIII, 53, 84.

(2) *Manso* (Sparta, t. II, p. 361 et suiv.) dit que Sparte dut ses victoires dans les guerres du Péloponnèse aux subsides des Perses.

(3) *Plutarch.* Lysand., c. 6. — Cf. *Xenoph.* Hellen. I, 6.

(4) *Plutarch.* Lysand. 4.

(5) Le poète comique Théopompe comparait les Lacédémoniens aux cabaretières : après avoir fait goûter aux Grecs le doux breuvage de la

Spartiates abusèrent de leur puissance pour remplacer violemment les gouvernements démocratiques par l'oligarchie. Un philosophe célèbre dit que ces révolutions provoquées par les Lacédémoniens furent un de leurs grands crimes (1); bien loin de rétablir la paix dans les cités, les factions oligarchiques auxquelles les vainqueurs prêtèrent leur appui se livrèrent à des réactions sanglantes qui rendaient toute concorde impossible. Suivons les restaurateurs de la liberté grecque dans l'intérieur des cités, nous verrons régner partout la terreur, les proscriptions, les massacres.

Athènes éleva son empire sur la ruine des Barbares. La seconde hégémonie de Sparte fut souillée dans sa source par le sang des Grecs; celui qui la fonda était l'idéal de cette oligarchie haineuse qui ensanglanta toutes les villes de la Grèce. Qu'était-ce que ce Lysandre à qui les aristocraties reconnaissantes dressèrent des autels et offrirent des sacrifices comme à un dieu (2)? Il n'admettait qu'un droit, la force; il n'avait qu'un but, l'utile (3). Général sans foi, il faisait de la ruse et de la duplicité les instruments favoris de ses succès militaires. Un historien spartiate rapporte de lui un mot qui caractérise sa politique: « Il faut, disait-il, tromper » les enfants avec des osselets, les hommes avec des serments ». Parole impie, ajoute son noble biographe, et indigne d'un Spartiate; celui qui trompe par un parjure déclare qu'il craint son ennemi et qu'il méprise la divinité (4). Sa conduite à Milet fut digne de ces principes. Les aristocrates s'étaient réconciliés avec

liberté, ils leur versèrent ensuite du vinaigre (*Plutarch. Lysand. 13*). Plutarque reprend vivement le poète: le premier essai, dit-il, que Sparte fit de son gouvernement ne fut que déboire et amertume. — Comparez *Niebuhr, Vorträge über alte Geschichte, t. II, p. 213-215*.

(1) *Hegel* l'appelle une trahison (*Philosophie der Geschichte, p. 324, 2<sup>e</sup> édit.*)

(2) *Plutarch. Lysand. 18*.

(3) Les Argiens disputaient contre les Spartiates pour les bornes de leurs territoires respectifs, et se flattaient de donner de meilleures raisons que leurs adversaires. « Celui qui tient en mains celle-ci, dit Lysandre en montrant son épée, est celui de tous qui raisonne le mieux sur les limites des territoires » (*Plutarch. Lysand. 22*).

(4) *Plutarch. Lysand. 7, 8. — Id., Apophteg. lacon. Lysand. 3, 4.*

le peuple; Lysandre feignit en public une vive joie de cette concorde, mais en particulier il traitait les oligarques, ses amis, de lâches et les excitait à se soulever contre leurs adversaires. La sédition ayant éclaté, il prit en apparence parti pour le peuple, afin de retenir dans la ville ses chefs les plus marquants; il jura qu'il ne leur ferait aucun mal; mais à peine ils se furent montrés sur sa parole, qu'il les livra à la faction oligarchique; ils furent tous égorgés, il n'y eut pas moins de huit cents victimes (1). A Thasos beaucoup de partisans des Athéniens se cachaient; Lysandre prononça dans le temple d'Hercule un discours des plus humains, disant qu'il fallait user d'indulgence dans les dissensions civiles; les vaineus ajoutèrent foi aux promesses qu'un Héraclide leur faisait dans la cité d'Hercule; ils payèrent leur crédulité de la vie (2). Il agit de même dans toutes les villes où existait le gouvernement démocratique; l'impitoyable aristocrate se plaisait souvent à assister au supplice des proscrits (3).

Lysandre remplaçait les gouvernements démocratiques par des oligarques qu'il avait lui-même pris soin de former (4). Voyons ces affiliés de Sparte à l'œuvre dans la cité de Minerve. Athènes était vaineue, mais pour l'attacher à Sparte il fallait imposer à la cité démocratique par excellence un régime oligarchique; trente hommes que l'histoire a flétris du nom de tyrans furent chargés de cette mission. Ils commencèrent par désarmer la population, les suspects furent éloignés de la ville (5); ils s'entourèrent de satellites étrangers, commandés par un harmoste spartiate; se croyant alors assez puissants pour dompter toutes les résistances, ils se livrèrent sans frein à leurs passions. Il leur fallait de l'or pour payer les bandes lacédémoniennes; ils décidèrent que chacun d'eux s'emparerait d'un métèque; qu'ils feraient mourir les pri-

(1) *Plutarch.* Lysand. 8, 19. — *Diodor.* XIII, 104. — *Polyen* (I, 45, 1) voit un stratagème dans ce parjure.

(2) *Polyaen.* I, 45, 4.

(3) *Plutarch.* Lysand. 13.

(4) *Plutarch.* Lysand. 5.

(5) *Xenoph.* Hell. II, 3, 20; II, 4, 1.

sonniers et confisqueraient leurs biens à leur profit (1). L'un des Trente, Théràmène, conseilla en vain la modération à cette oligarchie haineuse, il succomba; après sa mort les tyrans firent périr les plus riches citoyens pour se partager leurs dépouilles (2). Ils dédaignèrent d'entourer leurs assassinats de formes juridiques; ils insultèrent les dieux eux-mêmes, en défendant d'accorder à leurs victimes les honneurs de la sépulture; ils croyaient que la force l'emportait sur la colère divine (3). La guerre du Péloponnèse avait offert le spectacle des plus horribles atrocités, mais le gouvernement des trente tyrans dépassa ce que l'imagination pouvait concevoir (4). Plus de mille citoyens (5) périrent victimes de leur haine ou de leur cupidité, le plus grand nombre chercha son salut dans la fuite. Les Lacédémoniens les poursuivirent jusque dans l'asyle de l'hospitalité; ils décrétèrent que les émigrés seraient arrêtés dans toute la Grèce et livrés aux Trente : ceux qui s'opposeraient à l'exécution de ce décret seraient punis d'une amende de cinq talents (6). La plupart des villes, redoutant le pouvoir de Sparte, obéirent : mais pour l'honneur de la Grèce, il y eut deux cités qui osèrent braver sa colère (7).

(1) *Xenoph.* Hell. II, 3, 21. — *Diodor.* XIV, 5. — *Lysias*, c. Erat., § 6, 7. C'est en exécution de cette mesure que Lysias et son frère furent constitués prisonniers.

(2) *Xenoph.* Hell. II, 4, 1. — *Diodor.* XIV, 5.

(3) *Lysias*, c. Erat., § 96 : ἡγοούμενοι τὴν αὐτῶν ἀρχὴν βεβαιοτέραν εἶναι τῆς παρὰ τῶν θεῶν τιμωρίας.

(4) *Lysias*, c. Erat., § 1. — *Isocrat.* Panath., § 96.

(5) Les auteurs varient dans l'indication du nombre des victimes entre 1300 et 1500. *Hermann*, Griech. Staatsalt., § 163, n° 11.

(6) *Diodor.* XIV, 6.

(7) Les Argiens, bien que voisins de Sparte, décrétèrent que les députés lacédémoniens envoyés pour réclamer des réfugiés seraient traités en ennemis, s'ils ne se retiraient avant le coucher du soleil (*Demosth.* Pro Rhodior. Libert., § 22, p. 197). Les Thébains répondirent à l'ordre impie de Sparte par un décret que Plutarque déclare digne des exploits d'Hercule et de Bacchus; il portait : « Toute ville et toute maison sera ouverte » dans la Béotie aux Athéniens qui viendront y demander un asile; tout » Thébain qui n'aura pas prêté main forte au fugitif qu'on tenterait d'em- » mener, payera un talent d'amende; si quelqu'un passait par la Béotie » pour porter des armes à Athènes contre les tyrans, pas un Thébain n'en » doit rien voir ni entendre » (*Plutarch.* Lysand. 27).



Le gouvernement des Trente donne une idée des excès auxquels se livrèrent dans toutes les villes les oligarques établis par les Spartiates. Les tyrans d'Athènes n'étaient pas des hommes exceptionnels; ils ressemblaient à tous ces aristocrates auxquels Lysandre livra la Grèce comme une proie. Leurs crimes aussi n'étaient pas extraordinaires; Critias disait « qu'il ne fallait pas s'étonner » si beaucoup de citoyens périssaient, que pareille chose arrivait » dans toutes les révolutions » (1). On ne saurait compter, ajoute Plutarque, le nombre des hommes du peuple que Lysandre fit massacrer dans toutes les villes. On aurait dit un génie exterminateur; les Lacédémoniens eux-mêmes furent épouvantés; l'un d'eux déclara que la Grèce ne pourrait supporter deux Lysandre (2). Cependant cet homme était le vrai représentant du génie spartiate, dur, ambitieux, et incapable de gouverner les peuples étrangers. Les réactions sanglantes auxquelles s'abandonnèrent les amis de Lysandre cessèrent quand il n'y eut plus d'ennemis à tuer ou à expulser, mais le gouvernement de Sparte resta toujours odieux. Le nom des *harmostes* (3) est presque aussi fameux que celui des *proconsuls*, mais il y avait cette immense différence entre les Romains et les Lacédémoniens, que les premiers administraient leurs conquêtes avec sagesse et généralement dans l'intérêt des vaincus, tandis que les Spartiates ne connaissaient qu'une domination brutale. Ils voulaient gouverner les Grecs, comme ils traitaient leurs serfs, par la force. Le bâton était l'instrument favori du commandement des généraux lacédémoniens (4). On a attribué et non sans raison cette conduite à

(1) *Xenoph.* Hell. II, 3, 32. Voyez, plus haut p. 75, note 5.

(2) *Plutarch.* Lysand. 19.

(3) *Xenoph.* Hellen. VI, 3, 8.

(4) *Xenoph.* Hellen. VI, 2, 19. — *Plutarch* Lysand. 13. — Eur ybiade leva le bâton sur Thémistocle, on connaît la réponse du grand homme (*Plutarch.* Themist. 11). Un général lacédémonien menaça de la canne Doricaeus, le célèbre Rhodien, vainqueur dans tous les grands jeux, et qui sut inspirer un tel respect à ses ennemis, que les Athéniens lui accordèrent la liberté après l'avoir fait prisonnier, chose inouïe au milieu des horreurs de la guerre du Péloponnèse (*Thucyd.* VIII, 84. — *Xenoph.* Hell. I, 5, 19).

l'éducation tant vantée de Lycurgue. L'obéissance passive aux maîtres et aux magistrats en était le ressort; on ne développait dans la jeunesse aucun des doux sentiments de l'humanité; une pareille institution ne pouvait former que des dominateurs durs et impitoyables (1).

C'est dans cet esprit que Sparte gouverna les Grecs après les avoir appelés à la liberté contre l'oppression d'Athènes. Les alliés s'étaient plaints des tributs, du service militaire, de l'usurpation de la justice au profit du peuple dominant. Comment les Spartiates firent-ils droit à ces plaintes? Les tributs furent maintenus (2); la charge était lourde; Sparte, devenue puissance maritime, ne pouvait équiper ses flottes qu'avec les subsides de ses alliés (3). Après la victoire, ils ne furent jamais sans guerre; le petit nombre de ses citoyens suffisait à peine pour donner des commandants aux armées; les alliés devaient fournir les soldats; le service était exigé avec rigueur, la punition suivait de près le refus (4). Sparte ne s'arrogea pas le droit de décider les procès des alliés, mais sa justice politique était plus odieuse que l'usurpation d'Athènes. Un général lacédémonien s'empara en pleine paix de Thèbes, déchirée comme toutes les villes par deux factions; le chef du parti populaire, Isménias, fut fait prisonnier et traduit devant un tribunal composé de trois juges lacédémoniens et d'un juge de chaque ville alliée; on accusa le chef thébain « d'avoir favorisé les Barbares, d'avoir contracté des liaisons » d'hospitalité avec le Grand Roi, d'avoir reçu de l'or persan, » d'être l'un des auteurs des troubles qui agitaient la Grèce » ; Isménias fut condamné à mort (5). Il serait difficile de réunir dans une seule affaire plus d'indignités : Sparte venait de vendre les Grecs d'Asie au roi des Perses, et elle accuse Isménias d'intelligence avec les Barbares; elle a commis un crime contre le

(1) *Rollin*, Histoire ancienne, t. II, p. 624 (édit. in-4°). — Comparez ce qui est dit plus haut, p. 174.

(2) *Diodor.* XIV, 10. — *Xenoph.* Hell. V, 1, 2. — *Polyb.* VI, 49, 10.

(3) *Manso*, Sparta III, 20 et suiv., 209.

(4) *Xenoph.* Hell. VI, 3, 7. 8. — Cf. *Plutarch.* Agesil 26.

(5) *Xenoph.* Hell. V, 2, 35.

droit des gens en s'emparant de la Cadmée et elle condamne à mort les victimes de son attentat. Cet assassinat juridique (1) fait croire qu'Isocrate n'exagère pas en accusant les Spartiates d'avoir fait périr plus de Grecs, sans procès, que les Athéniens n'en avaient traduit devant leurs tribunaux (2). Quelle était en définitive cette liberté que Sparte avait promise aux Grecs? Elle les réduisit à une dépendance que l'orateur athénien compare à celle des ilotes (3). Ce qui prouve combien les Lacédémoniens trompèrent les espérances des Grecs, c'est l'empressement des alliés à abandonner leur parti dès que la bataille de Cnide eut ébranlé leur empire; ces mêmes Ioniens qui les premiers s'étaient révoltés contre la domination d'Athènes, se déclarèrent de nouveau pour les Athéniens; le joug de Sparte leur était devenu insupportable à force d'orgueil et d'insolence (4).

Tel fut le régime intérieur de l'hégémonie de Sparte. Quel usage fit-elle de sa puissance dans l'intérêt général de la Grèce? Quel fut le principe de son droit international? L'égoïsme et la mauvaise foi furent dès l'origine les vices de la politique lacédémonienne; ils vont se développer sur une plus grande échelle après la chute d'Athènes. Sparte fut engagée dans des hostilités avec la Perse, mais ce n'est pas dans l'intérêt de la Grèce qu'elle prit les armes. Cyrus se révolta contre son frère; il avait été un allié fidèle des Spartiates pendant la guerre du Péloponnèse, il demanda leur appui et l'obtint (5). Sparte comptait sur la reconnaissance de Cyrus, s'il était vainqueur, et espérait avec l'aide de son alliance fortifier sa domination sur la Grèce. La mort de Cyrus

(1) *Brouwer*, Histoire de la civilisation des Grecs, t. I, p. 65, note 33.

(2) *Isocrat.* Panath., § 66 : τίς ἐστιν οὕτως ἀφυῆς, ὅστις οὐχ' εὐρήσει πρὸς τοῦτ' ἀντειπεῖν ὅτι πλείους Λακεδαιμόνιοι τῶν Ἑλλήνων ἀκρίτους ἀπεκτόνασι τῶν παρ' ἡμῶν, ἐξ οὗ τὴν πόλιν οἰκοῦμεν, εἰς ἀγῶνα καὶ κρίσιν καταστάντων. — Cf. *Isocrat.* Panegyri, § 113. — *Grote*, History of Greece, t. VI, p. 53 et suiv.

(3) *Isocrat.* Panathen., § 104 : οὓς μὲν ἐλευθερώσειν ᾤμοσται, κατεδουλώσαντο μᾶλλον ἢ τοὺς Ἑλλήνας.

(4) *Diodor.* XV, 28 : οἱ Λακεδαιμόνιοι ὑπεροπτικῶς καὶ βαρέως ἤρχον τῶν ὑποταγμένων· διόπερ πολλοὶ τῶν ὑπ' αὐτοὺς τεταγμένων ἀπέκλινον πρὸς τοὺς Ἀθηναίους. — Cf. *Xenoph.* Hell. IV, 8, 1.

(5) *Xenoph.* Hell. III, 1, 1.

déjoua ces calculs. Artaxerxès enjoignit à toutes les villes ioniennes de reconnaître sa souveraineté; les Grecs invoquèrent l'appui des Lacédémoniens (1). Le désir de conserver leur suprématie sur les Grecs d'Asie, la nécessité de recourir aux richesses des cités maritimes pour maintenir l'empire des mers, décidèrent les Spartiates à prendre parti pour les Ioniens. Suivons les dominateurs de la Grèce dans cette expédition contre les Barbares.

La guerre ne prit de l'importance que lorsque Agésilas fut chargé du commandement. Agésilas est le représentant le plus élevé du génie lacédémonien, mais combien ce type est au-dessous de ce que l'humanité exigerait aujourd'hui d'un héros (2)! Il mettait la justice au-dessus de la valeur, il la prenait pour règle du beau et du grand (3), mais il démentait ces belles maximes par ses actions. Les anciens lui attribuent un mot qui fait un singulier contraste avec cette profession de justice : d'après le roi lacédémonien, « les frontières de Sparte s'étendaient aussi loin que ses » armes » (4). On rapporte la même maxime d'Archidamus, de Ly sandre, d'Antalcidas (5), preuve certaine que l'idée est lacédémonienne. La justice d'un Spartiate ne pouvait être que l'utilité de sa patrie. Xénophon loue les sentiments religieux de son héros (6), son respect de la foi jurée (7). Du point de vue de l'antiquité, ces vertus, devenues rares dans la décadence de la Grèce, eussent été admirables, si Agésilas les avait toujours pratiquées. Mais en le voyant garder ses promesses à Tissapherne (8), et manquer de foi

(1) *Xenoph.* Hell. III, 1, 3. — *Diodor.* XIV, 35.

(2) *Niebuhr*, Vortrage über alte Geschichte, t. II, p. 235-238.

(3) Les Grecs d'Asie appelaient le roi des Perses le *Grand Roi* : « Comment serait-il plus *grand* que moi, leur dit le général spartiate, » à moins qu'il ne soit plus *juste* »? (*Plutarch.* Apophtegm. Lac. Agesil. 23).

(4) *Plutarch.* Apophtegm. Lac. Agesil. 23.

(5) *Plutarch.* ib. Archidam. 2, Lysand. 6, Antalcid. 7.

(6) *Xenoph.* Ages. III, 1; II, 13. — *Id.* Hellen. IV, 3, 20.

(7) *Xenoph.* Ages. I, 10-13.

(8) Encore pourrait-on dire avec *Bayle* (v° *Agésilas*, t. I, p. 93, note 11) : « S'il aimait mieux que les Perses violassent la trêve, que de » commencer lui-même à la violer, c'est qu'il espérait un grand profit de

à Pharnabaze et au roi d'Égypte (1), on est tenté de croire que sa justice et son respect des serments étaient inspirés par l'utilité et non par un sentiment moral. Plutarque n'hésite pas à qualifier sa conduite envers le roi d'Égypte de trahison (2), mais il ajoute : « Ce » qu'il y a de beau aux yeux des Lacédémoniens, c'est l'intérêt de » la patrie, ils ne reconnaissent rien de juste que ce qui sert à » l'accroissement de Sparte » (3).

Ces mêmes considérations d'intérêt égoïste firent aboutir l'expédition d'Agésilas au honteux traité par lequel l'indépendance de la Grèce fut vendue aux Barbares. La retraite des *dix mille* avait révélé la faiblesse de cet empire dont le chef prenait le titre de *Grand Roi*; cette *grandeur* « ne consistait qu'en or, en luxe et en femmes. » La Grèce en avait conçu autant de confiance en ses propres forces que de mépris pour les Barbares (4). A entendre Plutarque, Agésilas aurait agi en maître dans les pays du roi, pillant en toute liberté et sans crainte; enhardi par ses succès faciles, il aurait résolu de porter la guerre au centre de l'empire et de faire trembler le roi dans Ecbatane et Suse (5). Mais ce n'était pas avec une poignée de mercenaires qu'on pouvait renverser le colosse persan. Les dissensions de la Grèce, la haine inspirée par la domination lacédémonienne et fomentée par l'or des Barbares suffirent pour arrêter Agésilas dans sa course

» cette conduite des Perses ». — *Cornel. Nepos* dit : « Quod Tissaphernes » perjurio suo et homines suis rebus abalienaret, et deos sibi iratos red- » deret ». (*Ages.*, c. 2)

(1) *Manso*, Sparta, t. III, p. 200. — *Xénophon* a essayé de justifier la conduite de son héros (*Hellen.* IV, 1, 29-36).

(2) Il vendit ses services à Tachos; mais mécontent de lui, il passa avec ses mercenaires du côté de Nectanébis qui s'était révolté contre son roi; il couvrit cette action honteuse du prétexte que les Égyptiens s'étaient déclarés pour Nectanébis, et que c'était aux Égyptiens qu'il était venu apporter des secours.

(3) *Plutarch.* Ages. 37. Λακεδαιμόνιοι δὲ τὴν πρώτην τοῦ καλοῦ μερίδα τῶ τῆς πατρίδος συμφέροντι διδόντες οὔτε μανθάνουσιν οὔτ' ἐπίστανται δίκαιον ἄλλο πλὴν ὃ τὴν Σπάρτην αὐξῆσει νομίζουσιν.

(4) *Plutarch.* Artax. 20.

(5) *Plutarch.* Agesil. 10, 15. — *Diodor.* XV, 31.

victorieuse (1). Plutarque s'indigne contre les Grecs qui se laissaient corrompre par les Barbares et tournaient leurs armes contre eux-mêmes. Nous comprenons cet élan de patriotisme et nous partageons la douleur de l'historien. Les Grecs étaient coupables, mais les plus coupables de tous furent les Spartiates; l'hégémonie leur faisait un devoir de veiller aux intérêts généraux, et ils ne consultèrent que leur avantage particulier. Agésilas fut-il supérieur à ses concitoyens? Xénophon loue son patriotisme. Il considérait comme un malheur de remporter une victoire sur des Grecs : « Si nous nous détruisons nous-mêmes, disait-il, comment pourrions-nous vaincre les Barbares? » (2) La haine des Barbares, au dire de son panégyriste, était sa passion dominante (3). L'ami d'Agésilas, l'admirateur des choses lacédémoniennes, s'est fait illusion sur les sentiments du roi spartiate; la haine des Barbares, la sollicitude pour la Grèce entière étaient subordonnées à une passion plus profonde, plus égoïste, l'amour de la patrie, et la patrie pour Agésilas n'était pas la Grèce, c'était Sparte. La Grèce va se trouver dans des circonstances où le roi lacédémonien aurait pu manifester les sentiments philhelléniques que Xénophon lui suppose, et il ne fit preuve que d'un patriotisme étroit (4).

Sparte entraînée dans une lutte avec les Perses par suite de ses liaisons avec Cyrus, essaya de soutenir à la fois sa suprématie en Grèce et sa domination en Asie. Mais à peine les Grecs la virent-ils engagée dans des hostilités avec le Grand Roi, qu'ils se coalisèrent pour secouer le joug d'une hégémonie devenue odieuse; il n'était pas besoin de l'or persan pour soulever les Grecs; l'esprit de division inné à la race hellénique, la jalousie, la haine suffisaient (5). Sparte, incapable de lutter à la fois contre les Hellènes

(1) *Plutarch. Agesil.* 15.

(2) *Xenoph. Agesil.* VII, 4-6. — *Plutarch. Regia apophtegm. Agesil.* 6. — *Id. Lacon. apophtegm. Agesil.* 45.

(3) *Xenoph. Agesil.* VII, 7.

(4) *Niebuhr (Forträge über alte Geschichte, t. II, p. 237)*, dit de la politique d'Agésilas : « Seine Politik war so abscheulich, als je ein Spartaner gehabt hat ».

(5) Cet esprit de division s'était manifesté dès le principe de l'expédi-

et les Barbares, n'hésita pas; elle détacha le Roi de la ligue formée contre elle, et se concilia son alliance en lui abandonnant définitivement les Grecs d'Asie, par le traité d'Antalcidas. La formule même de cet acte était injurieuse, ce n'était pas un accord librement fait par des parties traitant sur un pied d'égalité; le Grand Roi y dictait ses volontés; il trouvait juste (1) que les Grecs d'Asie, les îles de Clazomène et de Chypre rentrassent sous sa domination, les autres cités grecques devaient être libres (2).

Telle fut l'issue d'une expédition dans laquelle Agésilas avait voulu rivaliser avec Agamemnon et surpasser la gloire des dix mille (3). Sous l'hégémonie d'Athènes les Grecs d'Asie étaient la plupart, de fait, sinon de droit, affranchis du pouvoir des Barbares; Sparte les appela à la liberté et les vendit aux Perses, pour consolider sa domination en Grèce. Une réprobation unanime frappa ce funeste traité; depuis Isocrate jusqu'à Aristide, tous les écrivains grecs l'ont flétri (4). Quelle fut la conduite d'Agésilas dans ces circonstances? Plutarque dit qu'il n'eut aucune part au déshonneur du traité, mais il en accepta l'infamie en l'approuvant. Quelqu'un lui disait que les Lacédémoniens persaisaient : ce sont plutôt les Mèdes qui laconisent, répartit Agésilas (5); réponse plus fière que juste, à laquelle les faits donnèrent un triste démenti.

La paix d'Antalcidas dévoile la politique de Sparte; son but

tion. Agésilas avait voulu faire de la guerre contre les Perses une entreprise nationale; il fit appel à la Grèce entière; mais les Grecs ne répondirent pas à sa voix. Corinthe s'excusa sur de funestes présages; Athènes prétextait son impuissance; Thèbes refusa son concours, et quand Agésilas, imitant Agamemnon, voulut offrir un sacrifice à Diane, avant de mettre à la voile, des cavaliers béotiens vinrent troubler le sacrifice et jeter de côté et d'autre les victimes qu'on immolait (*Pausan.* III, 9, 1-3. — *Xenoph.* Hellen. III, 4, 3, 4. — *Plutarch.* Agesil., c. 6).

(1) Ἀρταξέρξεως βασιλεὺς νομίζει δίκαιον κ. τ. λ.

(2) *Xenoph.* Hell. V, 1, 31. — *Diodor.* XIV, 110.

(3) *Plutarch.* Agesil. 6, 9.

(4) *Plutarch.* Agesil. 23, Artaxerx. 21. — *Isocrat.* Paneg. 47. — *Polyb.* VI, 49, 5. — *Aristid.* Panathen., t. I, p. 376.

(5) *Plutarch.* Agesil. 23.

n'était pas seulement d'obtenir des subsides du roi, mais de fonder son empire sur la faiblesse de la Grèce. Le traité contenait la fallacieuse promesse de la liberté pour toutes les populations grecques. Partout en Grèce il y avait de petites cités dans la dépendance de républiques plus puissantes. Sparte voulut dissoudre ces associations; en apparence elle affranchissait les villes sujettes d'un joug souvent très-dur; en réalité elle affaiblissait les Grecs en les isolant, elle divisait pour régner (1). Elle commença par faire l'application la plus révoltante du traité à la ville de Mantinée. Les Mantinéens avaient vécu longtemps dispersés dans des bourg ouverts; depuis un siècle, ils s'étaient réunis en cité; les habitants, qui avaient été faibles dans leur isolement, croissaient en puissance par leur union. Sparte ordonna de rendre l'indépendance à chacun des bourgs qui constituaient la cité; sur le refus des Mantinéens, elle leur déclara la guerre. Xénophon rapporte les motifs que les Spartiates firent valoir; ils rappellent la fable du loup et de l'agneau (2). Mantinée fut en grande partie détruite, victime de la haine et de la jalousie de Sparte (3). Les résultats de l'indépendance des républiques grecques répondirent aux calculs perfides des Spartiates. Livrées à elles-mêmes, les cités furent déchirées par les factions; les oligarques faisaient bon marché de la liberté de leur patrie, ils appelaient à leur secours les Spartiates, qui se rendirent maîtres par ce moyen d'un grand nombre de villes (4). Pour obtenir la domination de la Grèce, ils ne reculaient devant aucune perfidie. La puissance de Thèbes leur portait ombrage; leur haine augmenta lorsque le parti populaire

(1) *Wachsmuth*, *Hellen. Alterth.*, § 32, t. I, p. 259, 261. — *Niebuhr*, *Vorträge über alte Geschichte*, t. II, p. 237 et suiv.

(2) « Les Spartiates étaient convaincus que les Mantinéens faisaient cause commune avec leurs ennemis; les Mantinéens avaient refusé de les suivre sous le prétexte qu'ils étaient liés par une trêve; lors même qu'ils avaient pris part à la guerre, ils s'étaient comportés lâchement; ils portaient envie à la prospérité des Lacédémoniens, et se réjouissaient de leurs malheurs » (*Xénoph.* *Hell.* V, 2, 1-3).

(3) *Diodor.* XV, 5. — *Pausan.* VIII, 8, 9. — *Manso*, *Sparta*, t. III, p. 108 et suiv.

(4) *Diodor.* XV, 5.



menaça de l'emporter; sollicité par la faction oligarchique, Phoebidas, général lacédémonien, s'empara de la citadelle en pleine paix. La Grèce entière s'indigna; les ennemis politiques d'Agésilas demandaient avec colère par quel ordre Phoebidas avait agi; Agésilas ne craignit pas de prendre ouvertement parti pour lui : « il » faut voir, disait-il, si le fait est de quelque utilité; car tout ce qui » est avantageux pour Lacédémone, il est beau de le faire de son » propre mouvement, même sans ordre » (1).

Jamais la domination de Sparte n'avait paru plus fortement établie. L'attentat de Thèbes fut le signal de sa chute. Xénophon lui-même voit dans la révolution étonnante qui suivit, une preuve du gouvernement providentiel des choses humaines; les Spartiates, vaincus jusque là, furent dépouillés de leur hégémonie par ceux-là mêmes qu'ils opprimaient : sept bannis thébains suffirent pour leur enlever l'empire de la Grèce (2). Sparte ne se releva plus après Leuctres. L'hégémonie n'avait qu'une raison d'existence, c'était d'unir les Grecs pour les rendre forts vis-à-vis de l'étranger, c'était de poursuivre les grands desseins de Thémistocle et de Cimon, et de répandre la civilisation grecque dans l'Orient. Sparte eut une velléité d'attaquer le colosse persan, mais la force lui manquant, elle sacrifia les intérêts généraux de la Grèce à son ambition étroite. Elle tomba aux applaudissements de la Grèce; les historiens et les philosophes de l'antiquité prononcèrent sa condamnation (3); la postérité l'a ratifiée.

(1) *Plutarch.* Agésil. 23, 24. — *Diodore* dit que Phoebidas agit d'après les ordres d'Agésilas (XV, 20).

(2) *Xenoph.* Hell. V, 4. 1.

(3) *Diodor.* XV, 1. — *Polyb.* IV, 27, 4-6. — *Cicer.* De Off. II, 7.

## CHAPITRE IV.

## L'HÉGÉMONIE DE THÈBES.

Le nom des Béotiens est devenu proverbial pour désigner la lourdeur d'esprit (1). Les anciens faisaient des reproches plus graves encore aux Thébains; ils les représentaient comme des hommes n'ayant aucun respect pour le droit. La force dominait chez eux (2) : fiers de la vigueur de leur corps (3), ils se croyaient supérieurs aux autres Grecs : Démosthène parle de leur stupide orgueil (4); les comparant à ses concitoyens, il dit qu'ils sont plus vains de leur politique cruelle et inique que les Athéniens de leur humanité et de leur justice (5). Les Béotiens ne méritaient pas toutes les accusations que les spirituels habitants d'Athènes déversaient sur leurs voisins. La déesse tutélaire de Thèbes, Harmonie, fille de Mars et de Vénus (6), avait adouci la véhémence de leurs passions. Leurs actions donnèrent plus d'une fois un démenti aux injures des poètes et des orateurs d'Athènes. Ces mêmes Thébains à qui on reprochait la férocité du haut de la tribune athénienne, avaient bravé les menaces de Sparte pour recevoir les exilés chassés de leur patrie par l'oppression des trente tyrans : c'est de Thèbes que Thrasybule partit pour affranchir Athènes. Tandis que dans toute la Grèce, l'exposition des enfants était permise et presque encouragée par les lois, à Thèbes elle était punie de la mort (7). Seuls parmi les Grecs ils avaient adopté comme règle

(1) Voyez plus haut, p. 141 et suiv.

(2) *Dicaearch* : θρασεῖς-καὶ ὑβρισταὶ καὶ ὑπερήφανοι πλήκται τε καὶ ἀδιάφοροι πρὸς πάντα ξένον καὶ θεμότην. κ. τ. λ. — Cf. *Aristot. Rhet.* III, 4.

(3) *Diodor.* XII, 70; XV, 39.

(4) *Demosth.* de Coron., § 35, p. 237 : ἀναλγησία, βαρύτης; ib., § 43, p. 240 : ἀνίσθητοι Θεβαῖοι.

(5) *Demosth.* C. Lept., § 109, p. 490 : Θεβαῖοι φρονοῦσιν ἐπ' ὠμότητι καὶ πονηρίᾳ.

(6) *Plutarch.* Pelop. 19. — Comparez *Jakobs*, *Vermischte Schriften*, t. III, p. 162-164.

(7) *Aelian.* V. H. II, 7.

d'accorder la liberté aux prisonniers de guerre, moyennant rançon (1).

Thèbes ne fait qu'apparaître dans l'histoire, elle brille un instant comme un éclatant météore, ou plutôt ce sont deux hommes qui font sa gloire (2). Avant Épaminondas elle n'avait joué qu'un rôle secondaire dans les affaires grecques; après sa mort elle retombe dans l'obscurité. La seule chose marquante dans l'existence de Thèbes avant son hégémonie éphémère, c'est un essai de confédération entre les populations béotiennes; mais cette tentative d'unité est tellement grossière qu'elle mérite à peine le nom de ligue (3). Les quatorze villes confédérées jouissaient d'une entière liberté pour tout ce qui concernait leur organisation intérieure. La décision des affaires importantes appartenait aux assemblées générales des Béotiens : pour diriger les intérêts communs, les villes envoyaient à Thèbes des *béotarques*; ceux-ci commandaient les armées pendant la guerre; Thèbes était puissance dominante; elle prétendait même exercer sur les cités béotiennes les droits d'une métropole. Cette hégémonie locale était d'autant plus oppressive qu'elle était circonscrite dans des limites plus étroites. Mais l'oppression ne pouvait fonder une véritable unité. La ligue avait à la vérité un lien dans la religion; des fêtes communes rassembleraient les Béotiens, mais ces réunions avaient moins pour objet des délibérations que des festins et des jeux; elles n'empêchèrent pas la désunion des Béotiens de devenir proverbiale (4).

C'est avec ces éléments anarchiques que Pélopidas et Épaminondas brisèrent la puissance lacédémonienne, et élevèrent leur patrie au rang d'état prépondérant. Les anciens plaçaient Épaminondas en première ligne parmi tous les grands hommes de la

(1) *Pausan.* IX, 15, 4.

(2) *Polyb.* VI, 43.

(3) *O. Müller*, Orchomenos, p. 396 et suiv. — *Sainte-Croix*, des gouvernements fédératifs, p. 211-214. — *Manso*, Sparta, t. III, Beylage, p. 58 et suiv. — *Raoul-Rochette*, Mémoire sur la forme et l'administration de l'état fédératif des Béotiens (Mémoires de l'Institut, t. VIII, p. 214-241).

(4) *Aristot.* Rhetor. III, 4.

Grèce (1). L'humanité moderne a approuvé ce jugement par l'organe d'un de ses plus beaux génies. « Si l'on me demandait, dit » Montaigne, le choix de tous les hommes qui sont venus à ma » connaissance, il me semble en trouver trois excellents au-dessus » de tous les autres. L'un, Homère, ... l'autre Alexandre le Grand, ... » le tiers et le plus excellent à mon gré, c'est Épaminondas... Les » Grecs lui ont fait cet honneur, sans contredit, de le nommer le » premier homme d'entre eux : mais être le premier de la Grèce, » c'est être facilement le prime du monde » (2). Nous ne pouvons pas suivre le grand écrivain dans l'appréciation détaillée qu'il fait de son héros favori. Il y a un trait de son caractère qui surtout nous intéresse, c'est son humanité; pour peindre cette vertu si rare dans l'antiquité, nous emprunterons encore l'admirable langage de Montaigne : « J'ai autrefois logé Épaminondas au premier rang des » hommes excellents, et ne m'en dédis pas. Jusqu'où montait-il la » considération de son particulier devoir ! qui ne tua jamais homme » qu'il eût vaincu; qui pour le bien inestimable de rendre la liberté » à son pays, faisait conscience de tuer un tyran ou ses complices, » sans les formes de la justice, et qui jugeait méchant homme, » quelque bon citoyen qu'il fût, celui qui entre les ennemis et en » la bataille, n'épargnait son ami et son hôte. Voilà une âme riche » de composition ! il mariait aux plus rudes et violentes actions » humaines la bonté et l'humanité, voir même la plus délicate qui » se trouve en l'école de la philosophie. Ce courage si gros, enflé, » et obstiné contre la douleur, la mort, la pauvreté, était-ce nature » ou art qui l'eût attendri jusqu'au point d'une si extrême douceur » et débonnairété de complexion ? Horrible de fer et de sang, il va » fracassant et rompant une nation invincible contre tout autre que

(1) *Cicer. Acad. I, 4* : « Epaminondas, princeps, meo judicio, Græciae ». — Cf. *Cicer. de Orat. III, 34*. — *Diodor. XV, 38*.

(2) *Montaigne II, 36*. — *Raumer (Vorlesungen ueber die alte Geschichte, t. II, p. 42)* porte le même jugement sur Epaminondas : « Fast » niemals war, wie bei ihm, die Groesse des Buergers mit der Groesse » des Menschen in so hohem Grade und solchem Ebenmaass, zur Erzeugung der reinsten und bewundernswerthesten Erscheinung vereinigt ». *Daunou (Cours d'études historiques, t. VI, p. 57)* place Epaminondas au-dessus d'Alexandre.

» contre lui seul, et gauchit au milieu d'une telle mêlée, au ren-  
 » contre de son hôte et de son ami. Vraiment celui-là commandait  
 » bien à la guerre, qui lui faisait souffrir le mors de la bénignité,  
 » sur le point de sa plus forte chaleur, ainsi enflammée qu'elle  
 » était, et toute écumeuse de fureur et de meurtre » (1). A l'appui  
 de ce magnifique éloge, nous citerons un trait d'une exquise huma-  
 nité qui paraît avoir échappé à l'auteur des *Essais*. Les Thébains,  
 plus humains envers leurs ennemis qu'envers leurs concitoyens,  
 accordaient la liberté aux premiers moyennant rançon et mettaient  
 impitoyablement à mort les bannis qu'ils prenaient les armes à la  
 main. Épaminondas s'empara d'une ville dans laquelle se trou-  
 vait un très-grand nombre de fugitifs; il les renvoya libres en les  
 faisant passer pour citoyens de la première ville grecque dont le  
 nom se présentait à son esprit (2). Saisissons cette occasion de  
 rendre hommage à la philosophie, dont l'étude occupa la vie en-  
 tière d'Épaminondas; sans doute l'excellence de cette grande âme  
 était naturelle, mais la philosophie pythagoricienne eut la gloire  
 de développer ses belles qualités (3).

Épaminondas conçut l'ambitieux dessein de donner à une ville  
 de second ordre la suprématie qu'Athènes avait conquise par son  
 dévouement et Sparte par sa vertu guerrière. Thèbes se montra-  
 t-elle digne du commandement de la Grèce? Les circonstances qui  
 l'élevèrent au premier rang semblaient lui faire un devoir d'entrer  
 dans la voie de la justice et de l'humanité que Sparte et Athènes  
 avaient abandonnée; victime d'un attentat inouï contre le droit des  
 peuples, il lui appartenait d'inaugurer une nouvelle politique qui,  
 respectant la liberté et l'indépendance des Grecs, parviendrait à  
 les associer; un philosophe dirigeait ses destinées, ne devait-on  
 pas s'attendre à voir régner l'idée du juste dans les relations  
 internationales? Aristote dit que la philosophie rendit Thèbes

(1) *Montaigne* III, 1. — Cf. *Plutarch.* Pelopid. Parall. 1. *Id.* De genio Sociat. 3, 17. — *Diodor.* XV, 57. Fragm. lib. XI, 11.

(2) *Pausan.* IX, 15, 5.

(3) Le pythagoricien Lysis, dit *Diodore*, fit d'Épaminondas un homme accompli dans toutes les vertus (Fragm. lib. X, 11. Excerpt. de virtut. et vit. p. 556; cf. XV, 39. — *Plutarch.* Pelop. 4. — *Pausan.* IX. 13, 1).

heureuse (1); un historien moderne ajoute que Thèbes, sous le gouvernement d'Épaminondas, réalisa l'idéal de la justice et de la vertu (2). Tel ne fut pas le sentiment de l'antiquité. Démosthène dit que les Thébains abusèrent de l'hégémonie comme les Spartiates et les Athéniens en avaient abusé (3). Un autre orateur fait dire aux Platéens, que les voisins de Thèbes étaient tenus dans un état de dépendance qui approchait de l'esclavage et qu'elle voulait traiter de même toutes les cités béotiennes (4). L'hégémonie thébaine ne dura que quelques années, et elle se souilla par la ruine de cités grecques. Platée fut rasée, victime d'une vieille haine; Thespias fut détruite pour avoir montré des sentiments hostiles (5). Démosthène reprocha du haut de la tribune aux Thébains leur conduite à l'égard de leurs frères d'Orchomène. La cité béotienne était restée sous la domination de l'aristocratie, pendant qu'à Thèbes la démocratie l'emportait; de là une haine à mort. A peine vainqueurs à Leuctres, les Thébains voulurent marcher contre Orchomène; l'ascendant d'Épaminondas arrêta l'œuvre de la vengeance : « Pour aspirer à l'empire de la Grèce, disait le grand » homme, il fallait conserver par l'humanité ce qu'on avait acquis » par la valeur ». Un traité d'alliance fut conclu sous ses auspices (6); mais il n'y avait pas d'alliance possible entre la démocratie et l'oligarchie. On accusa les oligarques d'être entrés dans une conjuration avec des bannis pour rétablir le gouvernement aris-

(1) *Aristot. Rhetor. II, 23* : καὶ Θήβησιν ἕμα οἱ προσεταί φιλόσοφοι ἐγένοντο, καὶ εὐδαίμονησιν ἴε πάλαι.

(2) *Leo (Lehrbuch der Universalgeschichte, t. I, p. 292)* : « Die Thebaner verwirklichten ihren Staat, als eine Forderung der Gerechtigkeit » und Tugend, als eine Forderung der Philosophie ».

(3) *Demosth. de Coron., § 18, p. 231.* — *Niebuhr* s'exprime encore plus défavorablement sur les Thébains : « Ich liebe Sparta nicht, aber » dennoch glaube ich, dass es das grösste Unglück für Griechenlands » Grösse gewesen ist, dass die Thebaner in ihrer gerechten Sache die » Oberhand über Sparta bekamen und zur Hegemonie gelangt sind » (*Vorträge über alte Geschichte, t. I, p. 388*).

(4) *Isocrat. Plataïc., § 18.*

(5) *Diodor. XV, 46.* — *Pausan. IX, 1, 8.*

(6) *Diodor. XV, 57.*

toératique à Thèbes; le peuple condamna les conjurés à mort, et décréta que la ville d'Orchomène serait renversée de fond en comble. Épaminondas était absent, l'horrible sentence reçut son exécution : la ville fut détruite par le feu, les hommes furent tués, les femmes et les enfants vendus (1). On pense, dit Plutarque, que si Épaminondas et Pélopidas avaient été présents, les Thébains n'auraient pas traité les Orchoméniens comme ils l'ont fait (2). Ce bel éloge des héros thébains est la condamnation de leur patrie. C'est aussi à l'inspiration d'Épaminondas qu'est due l'action la plus éclatante de l'hégémonie de Thèbes, le rétablissement de Messène. Un historien grec dit qu'il s'acquit par là une gloire immortelle. Il est vrai que la politique commandait cette mesure; les Messéniens chassés de la Grèce n'avaient pas oublié leur haine héréditaire pour les Spartiates; en leur rendant une patrie, Épaminondas achevait en quelque sorte l'abaissement de Lacédémone commencé à Leuctres (3). Mais nous aimons à croire que le héros philosophe qui avait refusé de prendre part à la conjuration de Pélopidas par des scrupules d'humanité et de justice, n'a pas été guidé dans cette circonstance par l'intérêt. Il voulait réparer un grand crime et montrer à la Grèce que Thèbes l'emportait sur sa rivale non seulement par la vertu guerrière, mais aussi par l'humanité (4).

Les ruines de Platée, de Thespiés, d'Orchomène prouvent que le rétablissement de Messène est l'œuvre d'Épaminondas plus que du peuple thébain. Ainsi Thèbes signala sa courte hégémonie par

(1) *Diodor.* XV, 79. — *O. Müller*, Orchomenos, p. 412-413.

(2) *Plutarch.* Pelop. Parall. 1.

(3) *Diodor.* XV, 65.

(4) « Die Herstellung Messeniens ist ein ewiges Denkmal für Epaminondas ». *Niebuhr*, Vorträge über alte Geschichte, t. II, p. 290. — La fondation de Messène est une des belles pages de l'histoire. Des cérémonies religieuses inaugurèrent la cité nouvelle, les dieux de la patrie furent rappelés pour reprendre leurs fonctions de protecteurs (*Pausan.* IV, 27, 5. 6). L'exil des Messéniens avait duré près de trois siècles (*Pausan.* IV, 27, 9); cependant ils avaient conservé leurs mœurs, leur langage : jusqu'aux derniers jours de la Grèce, ce furent eux qui parlèrent le dialecte dorien avec le plus de pureté (*Pausan.* IV, 27, 11).

des actes de vengeance. Songea-t-elle à défendre l'indépendance de la Grèce vis-à-vis des Barbares? Athènes avait humilié l'orgueil des Mèdes, Sparte avait fait au moins une tentative pour maintenir la domination grecque en Asie; Thèbes se sentant trop faible pour conquérir par ses forces seules la suprématie à laquelle elle aspirait, rechercha dès le principe l'alliance de la Perse (1). On vit alors le plus honteux des spectacles; la Grèce se donna pour ainsi dire rendez-vous à la cour du Grand Roi : il y avait des Lacédémoniens, des Athéniens, des Arcadiens, des Éléens; tous se disputaient les faveurs des Barbares : c'est Pélopidas qui eut la triste gloire de la préférence. On rougit de voir l'ami d'Épaminondas, le représentant de la puissance dominante en Grèce, se glorifier que « seuls des Hellènes, les Thébains avaient combattu à » Platée dans les rangs des Perses; » l'infamie devenait un titre d'honneur; des Grecs se vantaient de « n'avoir jamais porté les » armes contre le Roi, d'avoir refusé d'accompagner Agésilas dans » son expédition et d'avoir troublé les sacrifices par lesquels le » général spartiate voulait se rendre les dieux favorables » (2). Si Pélopidas fut honoré à la cour de Perse, c'est « pour avoir détruit » la puissance des Spartiates qui naguère encore, sous la conduite » d'Agésilas, faisaient trembler le Grand Roi dans Suse et Ecbatane » (3). Au milieu de cette dégradation générale, on est heureux de trouver un vrai Hellène qui ne se laissa pas séduire par l'apparente grandeur de la monarchie persane; Antiochus, l'ambassadeur arcadien rapporta à ses concitoyens, que « le roi avait » quantité de pâtisseries, de cuisiniers, d'échansons, d'huissiers, » mais que tout en bien cherchant il n'avait pas vu d'homme en » état de tenir tête aux Grecs; » il ajouta que « ses immenses » richesses ne servaient qu'à une vaine ostentation, que le plateau d'or tant vanté ne donnerait pas d'ombre à une cigale. » (4).

(1) *Xenoph.* Hell. VII, 1, 33 : συνερχῶς δὲ βουλευόμενοι οἱ Θηβαῖοι ἔπωσ ἄν τὴν ἰγρεμονίαν λάβοιεν τῆς Ἑλλάδος, ἐνόμισαν, εἰ πέμψειαν πρὸς τὸν Περσῶν βασιλέα, πλεονεκτῆσαι ἄν τι ἐν ἐκείνῳ.

(2) *Xenoph.* Hell. VII, 1, 34.

(3) *Plutarch.* Pelop. 30.

(4) *Xenoph.* Hell. VII, 1, 38.



Le Grand Roi daigna accorder toutes ses demandes à Pélopidas; elles tendaient à affaiblir Lacédémone et Athènes, pour élever sur les ruines de leur puissance l'hégémonie de Thèbes (1). Les Thébains convoquèrent les députés des villes pour entendre la lettre du roi et prêter serment d'observer les lois qu'il avait données aux Grecs. Mais il y avait encore dans l'âme des Hellènes, si non du patriotisme, du moins une vive répugnance à se soumettre aux commandements des Barbares : chaque cité ambitionnait bien leur alliance pour son avantage, mais tout en refusant d'obéir à leurs ordres. Les députés répondirent qu'ils avaient mission d'entendre les propositions et non de prêter serment. Les Thébains espéraient obtenir de la faiblesse de chaque cité en particulier ce que réunies elles avaient rejeté; mais les Corinthiens auxquels ils s'adressèrent d'abord, ayant répondu qu'ils n'avaient pas besoin de se lier avec le roi par des serments communs, les autres villes imitèrent cet exemple (2).

C'est ainsi, dit Xénophon (3), que la prétention des Thébains à l'empire s'évanouit. L'historien grec n'est pas favorable aux rivaux des Spartiates; cependant il est vrai de dire avec lui que les Thébains combattirent pour l'hégémonie, mais qu'ils ne la possédèrent pas. Leur domination, comme les anciens l'ont déjà remarqué (4), ne reposait pas sur une force qui leur fût propre. Ils avaient joué un rôle odieux dans les grandes circonstances où les Athéniens et les Spartiates s'étaient acquis une gloire immortelle : alliés des Barbares, il n'avait pas tenu à eux que la Grèce ne subit le joug de l'étranger. Même dans les limites étroites de la Béotie, ils n'étaient pas parvenus à constituer une suprématie forte, incontestée; renommés pour leur désunion dans la Grèce née divisée, ils étaient incapables de donner à la patrie grecque l'unité dont elle avait besoin pour mettre fin à ses dissensions intérieures et réagir avec énergie sur l'Orient. Pélopidas, en fai-

(1) *Xenoph.* Hell. VII, 1, 36.

(2) *Xenoph.* Hell. VII, 1, 39. 40.

(3) *Xenoph.* Ib.

(4) *Polyb.* VI, 43.

sant la guerre dans la Thessalie, reçut pour otage un jeune enfant qui fut élevé à Thèbes; Philippe de Macédoine était doué du génie de l'unité qui manquait aux grands hommes de la Grèce; il fut donné aux Macédoniens d'achever l'œuvre que Sparte et Athènes avaient tentée en vain.

## CHAPITRE V.

### LA DOMINATION MACÉDONIENNE.

#### § 1. *La Grèce avant l'avènement de la domination macédonienne.*

N° 1. *Thèbes, Sparte, Athènes, impuissantes à reconstituer une hégémonie. Nécessité d'une domination nouvelle.*

On grava sur la statue d'Épaminondas des vers dans lesquels on exaltait le héros thébain pour avoir rendu l'indépendance et la liberté à la Grèce entière (2). Mais le grand homme ne put pas rendre la vie à un corps qui était mourant. L'indépendance fut à la vérité reconnue aux divers états. Sparte, Athènes, Thèbes n'exerçaient plus, sous le nom d'hégémonie, une domination oppressive; en apparence les populations grecques étaient replacées dans l'isolement qui leur était naturel. Mais cet état de choses était le résultat de longues convulsions, et non une évolution progressive; c'était comme la dislocation violente des membres d'un corps organique, qui jouissaient encore après leur séparation d'un reste de vie, suffisant pour prolonger leur existence pendant quelque temps, mais une existence sans force et sans avenir (2).

En mourant Épaminondas conseilla la paix. Mais la paix n'était plus une déesse bienfaisante qui aurait pu guérir les plaies de la

(1) *Pausan.* IX. 15, 6 : ἀποτόμος δ' Ἑλλᾶς πᾶσι ἐν ἑλευθερίῃ.

(2) *Wachsmuth*, *Hellenische Alterthumskunde*, § 34, t. I, p. 291. — *Banmer*, *Vorlesungen über die alte Geschichte* XXI, t. II, p. 62 et suiv.

Grèce. Si les Grecs la recherchaient, c'était par lassitude, par épuisement. Aucun des états qui avaient aspiré à l'hégémonie ne se sentait capable de ressaisir une domination qui avait été l'objet de tant d'efforts et de combats. Thèbes entra au tombeau avec Épaminondas; Sparte ne devait l'empire qu'à sa renommée guerrière, Leuctres rompit le prestige; après la bataille de Mantinée, elle disparaît pour ainsi dire de l'histoire (1). Athènes avait plus de vitalité. Elle se releva promptement de la défaite d'Aegos Potamos, et profita de la lutte de Sparte et de Thèbes pour ressaisir la domination des mers, fondement de sa puissance. Des ambassadeurs athéniens allèrent dans toutes les villes soumises à Sparte, les appelant à la liberté; plus de soixante-dix cités s'allièrent à Athènes et entrèrent dans une nouvelle confédération. Les Athéniens, instruits par leurs malheurs, annoncèrent hautement que cette ligue reposerait sur des bases plus équitables que leur première hégémonie. Une assemblée générale devait veiller aux intérêts généraux de la confédération; chaque ville tant grande que petite y aurait un droit égal de suffrage, toutes seraient indépendantes, les Athéniens seraient seulement les chefs de la ligue (2). Athènes témoigna aux alliés combien elle se repentait de ses injustices passées, en renonçant à ses cléruchies (3). Les tributs furent rétablis, mais pour effacer ce que ce nom avait d'odieux, Callistrate imagina de les appeler contributions (4) : c'étaient des subsides que des confédérés fournissaient pour la guerre, et non une charge imposée à des sujets. Mais cette modération dura peu. La Grèce manquait du génie de l'association; les Athéniens ne tardèrent pas à retomber dans leurs anciennes allures (5). Les alliés se révoltèrent; la dernière lutte soutenue par Athènes pour l'empire des mers fut illustrée par les vertus guerrières des Timothée, des Iphicrate; avec eux périt la

(1) *Mauso*, Sparta, livre VI.

(2) *Diodor.* XV, 28, 30.

(3) *Diodor.* XV, 29. — *Boeckh*, Économie politique des Athéniens, III, 17 (t. II, p. 190).

(4) Συμβάσεις. *Boeckh*, ib.

(5) *Boeckh*, III, 17, t. II, p. 191. — Cf. *Plutarch.* Phocion. 11, 13.

gloire des armes (1), et la suprématie de la cité de Minerve; l'histoire sévère doit ajouter qu'elle n'en était plus digne. Dans la guerre contre les alliés il se trouva un général qui à une incapacité notoire joignait le faste et la débauche; Charès était le favori du peuple, et à juste titre, dit un historien grec, car les Athéniens vivaient comme lui, mettant plus d'argent aux festins qu'aux affaires publiques: ils en étaient venus à surpasser les Tarentins dans le luxe et la mollesse (2). Un décret, qui a été avec raison qualifié d'infâme (3), prononça la peine de mort contre ceux qui proposeraient d'appliquer aux besoins de la guerre les fonds destinés aux plaisirs du peuple pendant la paix (4). Démosthène reprocha vainement à ses concitoyens de penser aux fêtes plus qu'au salut de la république; son patriotisme semblait quelquefois ranimer ses auditeurs, mais c'était une vie factice qui s'éteignait dans l'impuissance.

L'hégémonie qui s'échappait des mains des républiques grecques, va devenir l'héritage de la Macédoine. La Grèce demandait un maître. Incapable de trouver en elle-même la paix et l'union, elle continuait au milieu de sa décadence à user ce qui lui restait de forces dans des guerres intérieures; elle devait être la proie de l'étranger. Ce fut un bonheur pour elle et pour l'humanité, que ses vainqueurs sortirent de son sein, et purent continuer la mission glorieuse de la race hellénique. Les relations des Grecs avec l'empire persan, après la mort d'Épaminondas, et l'état intérieur de la Grèce, sont la justification la plus éclatante de l'avènement de la domination macédonienne.

#### N° 2. *La Grèce et la Perse.*

L'empire persan est en pleine décadence, et cependant c'est le Grand Roi qui commande aux Hellènes. La dissolution de la monarchie de Cyrus paraissait imminente sous Artaxerxès. Les révoltes des satrapes, d'abord partielles, finirent par embras-

(1) *C. Nep. Thimoth.*, c. 4.

(2) *Theopomp. ap. Athen.* XII, 44; IV, 61.

(3) *Mably*, Observations sur l'histoire de la Grèce, liv. 2 (t. V, p. 107).

(4) *Harpocrat.*, v° θεωρητά.

ser toutes les provinces occidentales et maritimes (1); il aurait suffi de l'appui de la Grèce pour renverser le colosse persan. Mais les Grecs étaient plus désunis que jamais : chaque république voyait son salut dans la faiblesse de ses voisins et considérait leur prospérité comme le plus grand de ses malheurs. L'illustre orateur lui-même qui concentrait dans son âme tout ce que la Grèce avait encore de sentiments patriotiques, ne s'élevait pas au-dessus des passions et des intérêts de sa ville natale (2); du haut de la tribune athénienne, Démosthène formait le vœu impie que les Thébains, fidèles à leur politique cruelle, continuassent à écraser les peuples de la Béotie, leurs frères (3). Preuve éclatante que l'idée d'une patrie grecque avait disparu, pour ne laisser dans les âmes qu'une ambition étroite et des rivalités haineuses. Dans un pareil état de choses, une ligue des Grecs contre les Perses était impossible; leur animosité était si grande qu'ils se fiaient au Grand Roi plus qu'à leurs concitoyens; chaque cité ménageait ses avantages propres en négligeant ceux de la Grèce (4). Loin de pouvoir profiter de la faiblesse des Barbares, ce furent les rois de Perse qui imposèrent aux Grecs la paix et la concorde pour les engager à leur service (5). Artaxerxès qui tremblait sur son trône parlait en maître dans la Grèce. Les généraux athéniens étaient placés sur la même ligne que les satrapes persans, rappelés, punis, au gré du roi ou de ses serviteurs (6). Sous le successeur d'Artaxerxès la décadence de l'empire augmenta, et on dirait que la servilité des Grecs suivait la même progression. Les provinces maritimes,

(1) *Diodor.* XV, 90.

(2) L'intérêt de notre république, dit Démosthène, est dans la faiblesse des Spartiates et des Thébains; ce sont là les conditions de notre sécurité, de notre grandeur (*Pro Megalop.*, § 4, p. 203. c. *Aristocr.* § 102, p. 634).

(3) *Demosth.* c. *Leptin.*, § 109, p. 490.

(4) *Demosth.* De *Class.*, §§ 3, 6, p. 179 : οὐδὲ γὰρ αὐτοὺς τοὺς Ἕλληνας ὄρω κοινούς ἀλλήλοις ὄντας φίλους, ἀλλ' ἐνίοις μᾶλλον ἐκείνω (au roi des Perses) πιστεύοντας ἢ τισιν αὐτῶν... ἐκείνων μὲν πολλοῖς ἐνδέχεται μοι δοκεῖ τῶν ἰδίᾳ τι συμφερόντων διοικουμένοις τῶν ἄλλων Ἑλλήνων ἀμελεῖσθαι, κ. τ. λ.

(5) *Diodor.* XV, 38, 50.

(6) *Chabrias* (*Diod.* XV, 29. — *C. Nep.* *Chabr.*, c. 3), *Iphicrate* (*Diod.* XV, 29, 43. — *Plutarch.* *Artax.* 24).

unies à l'Égypte, se révoltèrent de nouveau. Phœcion, à la tête d'une troupe de mercenaires aida les Perses à réduire l'île de Chypre <sup>1</sup> : un corps de dix mille Grecs auxiliaires fut employé par le Grand Roi pour dompter les rebelles de la Phénicie et de l'Égypte <sup>2</sup>. La Grèce était descendue si bas qu'un orateur athénien pouvait s'écrier : « C'est le roi des Perses qui gouverne la » Grèce : c'est lui qui ordonne aux Hellènes ce qu'ils ont à faire, » il ne lui manque plus que d'établir des gouverneurs dans nos vil- » les. Sauf cette dernière marque de servitude, que lui reste-t-il à » désirer? n'est-il pas le maître de la guerre, le dispensateur de la » paix? n'est-ce pas lui qui règle toutes choses à sa volonté chez » nous? n'allons-nous pas nous accuser les uns les autres auprès » de lui, comme s'il était notre seigneur? ne l'appelons-nous pas le » Grand Roi, comme si nous étions ses esclaves? dans nos guerres » intestines ne plaçons-nous pas nos espérances en celui qui ne » désire qu'une chose, notre perte à tous » ? »

### N° 3. État intérieur de la Grèce.

#### EXCÈS DE LA DÉMOCRATIE.

Par quelles causes la Grèce était-elle arrivée à cette excessive humiliation? Le vice originel de la race hellénique avait miné le corps social et l'avait amené à un état de dissolution complète. L'hégémonie de Sparte comprima violemment la démocratie, devenue l'élément dominant dans toutes les républiques, sauf dans la cité de Lycurgue. Les victoires d'Épaminondas furent le signal d'une réaction du peuple contre les oligarques. L'oppression avait été tyrannique: le soulèvement des masses fut marqué par de sanglantes vengeances. Déjà pendant la guerre de Sparte et de Thèbes les révolutions éclatèrent. Le *scythisme* <sup>3</sup> d'Argos a acquis une triste célébrité : plus de douze cents citoyens des plus considérables périrent dans une seule ville <sup>4</sup> : les demagogues eux-

<sup>1</sup> *Diodor.* XVI. 42, 43.

<sup>2</sup> *Diodor.* XVI. 44.

<sup>3</sup> *Isocrat.* Paneg., §§ 120, 121.

<sup>4</sup> De *εὐρυπύργου*, lanterne. *Éton* stockpitzgelei.

<sup>5</sup> Plutarque porte le nombre à 1300 (*Tractat. grecenac reip.* XVII. 9<sup>o</sup>).

mêmes quand ils voulurent calmer les passions qu'ils avaient soulevées, tombèrent victimes de la fureur populaire (1). Ces massacres en masse épouvantèrent la Grèce, quelque habituée qu'elle fût aux violences des factions; les Athéniens, alliés d'Argos, crurent devoir pratiquer des cérémonies religieuses pour écarter d'eux la colère des dieux. Les crimes commis à Argos par le peuple présageaient les excès qui suivraient la victoire définitive de la démocratie. L'indépendance que le traité d'Antalcidas avait reconnue à toutes les cités grecques augmenta le trouble, et favorisa les réactions du parti vainqueur en livrant dans chaque ville les oligarques isolés à la merci de leurs ennemis (2).

La démocratie victorieuse, au lieu d'user de sa puissance pour rétablir la liberté, l'égalité, se livra tout entière à la vengeance. Les vainqueurs portèrent la peine de leurs excès : une licence effrénée désorganisa la société. La liberté paraissait incompatible avec l'empire des lois; on ne se croyait libre que si on avait le pouvoir d'agir au gré de ses passions (3). Dans ces passions, il n'y avait plus rien de grand, de généreux; l'amour de la patrie avait fait place à l'égoïsme le plus déhonté; chacun ne voyait que son avantage dans la victoire de son parti, ne cherchait qu'à contenter ses goûts par tous les moyens, licites ou illicites (4). Le dernier résultat de cette anarchie politique et morale fut la tyrannie qui s'éleva en Grèce au quatrième siècle.

#### LA NOUVELLE TYRANNIE.

Denys le Jeune suspectait tous ses amis, parce que, disait-il, les connaissant hommes de sens, il savait bien qu'ils aimaient mieux être tyrans eux-mêmes, que d'obéir à un tyran (5). Le

(1) *Diodor.* XV, 57, 58.

(2) *Diodor.* XV. 40, 45.

(3) *Aristot.* Polit. V, 7, 22 : ἐλευθερον δὲ καὶ ἕσσον τὸ ὅ τι ἂν βούληται τις ποιεῖν ὥστε ζῆν ἐν ταῖς τοιαύταις δημοκρατίαις ἕκαστος ὡς βούληται. Cf. *Ib.* VI, 1, 7 et les passages cités par *Hermann* (*Griechische Staatsalt.*, § 72. note 1).

(4) *Plot.* Gorg. p. 482, E seqq.; Rep. II, 358, E seqq.; Legg. X, 889, E seqq. — Comparez *Nicbuhr*, *Vorträge über alte Geschichte*, t. II, p. 415 et suiv.

(5) *Plutarch.* Dion. 9.

désir d'une domination égoïste était en effet général. La tyrannie, telle qu'elle nous apparaît dans la décadence de la Grèce, serait inconcevable si elle était un fait isolé; mais les tyrans étaient les véritables représentants de l'état social. Chacun désirait pour lui ou pour ses proches une puissance illimitée, c'était là le bonheur qu'on demandait aux dieux; on détestait les tyrans, on aimait la tyrannie (1). Cette domination arbitraire n'a rien de commun avec la tyrannie qui dans la première lutte entre l'aristocratie et le peuple prit en mains les intérêts des masses, et devint un instrument énergique de civilisation (2). La nouvelle tyrannie naquit au contraire des excès du régime démocratique et de l'anarchie; elle ne représente ni les intérêts de l'oligarchie ni ceux du peuple; elle est l'expression de la dissolution sociale, l'idéal de l'égoïsme qui survivait seul à la ruine de la liberté. Personnifiant toutes les mauvaises passions auxquelles elle s'abandonnait sans frein, elle fut flétrie à juste titre par la postérité comme l'abus le plus déplorable qui ait été fait de la toute puissance.

Il y avait une île favorisée de tous les bienfaits de la nature, où les principes démocratiques importés par la race grecque s'étaient de bonne heure développés jusqu'à l'excès; mais la démocratie sicilienne était infectée d'un vice qui entraîna sa ruine. Même dans les cités mères, l'amour des richesses avait fait dégénérer le combat des deux principes en une lutte matérielle (3); dans les colonies de Sicile, ce défaut de la race hellénique se produisit plus ouvertement; le peuple fit la guerre à l'aristocratie, moins pour obtenir le pouvoir que pour déposséder les riches; tout se réduisait à une question de jouissance. Ces tendances hâtèrent la dissolution morale et enfantèrent ces nombreuses tyrannies « qu'aucune » terre ne produisit avec autant d'abondance que la Sicile » (4). Les Denys, les Agathocle, vrais types de la tyrannie antique, nous offriront une image fidèle du monde grec à l'époque de sa décadence.

(1) *Isocrat.* Panath., §§ 243, 244.

(2) V. plus haut p. 70-72.

(3) V. plus haut p. 69 et suiv.

(4) *Justin.* IV, 2 : « Singulae civitates in tyrannorum imperium concesserunt, quorum nulla terra feracior fuit ».



Les anciens n'avaient pas le sentiment de l'humanité; les Grecs, le plus humain des peuples de l'antiquité, étaient cruels dans leurs guerres. Nous ne reprocherons donc pas à Denys la destruction des villes, la vente des habitants, leur expulsion (1); il partage avec l'oligarchie lacédémonienne le mépris qu'il affectait pour la foi des serments (2); mais ce qui nous frappe dans ses crimes, c'est que la cruauté devient chez lui une jouissance (3). Nous ne suivrons pas le tyran et son fils dans les attentats sans nombre dont ils se rendirent coupables contre la vie et la propriété des citoyens; le spectacle que présentait la Sicile lors de l'expulsion de Denys le Jeune est la peinture la plus saisissante de leur odieux régime. « Syracuse était toute dépeuplée : les habitants avaient péri dans » les guerres et dans les séditions, ou ils avaient évité par la fuite » la cruauté des tyrans; la place publique de Syracuse était devenue nue déserte, l'herbe y était si haute qu'elle servait de pâture » aux chevaux. Les autres villes, hormis un petit nombre, étaient » remplies de cerfs et de sangliers; les gens de loisir allaient à la » chasse dans les faubourgs et jusqu'au pied des murailles » (4).

Agathocle surpassa Denys : aucun tyran, dit Diodore, n'avait encore porté la cruauté aussi loin, il sévissait par masses; quand il avait un particulier à punir, il égorgeait toute la famille; quand il avait à se venger d'une ville, il en égorgeait toute la jeunesse (5). Son avènement au pouvoir fut signalé par une horrible boucherie des principaux citoyens, l'un des actes les plus sanglants de la sanglante histoire des dissensions civiles de la Grèce (6). L'homme

(1) *Diodor.* XIV, 5.

(2) *Plutarch.* De Alex. M. Fort., c. 9.

(3) Voyez dans *Diodore* (XIV, 112) le traitement qu'il fit subir au général des Rhégiens.

(4) *Plutarch.* Timol. 22 (traduct. de *Pierron*). — Cf. *Diodor.* XVI, 83.

(5) *Diodor.* XIX, 1.

(6) *Diodor.* XIX, 7, 8. S'appuyant sur l'armée qui lui était dévouée, Agathocle accusa les chefs de la faction oligarchique d'avoir attenté à sa vie, à cause de son affection pour le peuple. La multitude, qui haïssait les riches, demanda à grands cris qu'on exécutât sur le champ les coupables. Agathocle donna le signal du massacre et du pillage. La populace déchaînée traitait en ennemis tous ceux qui excitaient sa cupidité; les

qui en pleine paix assassinait des milliers de ses concitoyens ne pouvait avoir sur le champ de bataille ni foi ni pitié (1). On reste confondu au spectacle des atrocités qu'il commet contre les malheureux Siciliens (2); on se demande avec angoisse si ces hommes monstrueux étaient cruels pour le seul plaisir d'être cruels, ou si un but politique peut sinon excuser, du moins expliquer leurs crimes. On a vu dans les empereurs monstres de Rome de terribles niveleurs; peut-être les tyrans de Sicile étaient-ils animés de l'ambition d'unir toutes les cités siciliennes contre les Barbares, Denys et Agathocle firent une guerre acharnée aux Carthaginois; serait-ce, comme l'insinue un historien grec, pour agir plus librement contre les ennemis extérieurs, que les tyrans se montrèrent impitoyables contre leurs adversaires politiques (3)? Ce n'est qu'en tremblant que nous hasardons une conjecture pour trouver dans le régime des tyrans autre chose que du sang; Dieu seul connaît la mission de ces hommes dont l'existence est une tache pour l'humanité (4).

La Grèce eut aussi ses tyrans; Alexandre de Phères mérita

baines particulières profitèrent du trouble pour se satisfaire : les temples n'offraient plus d'asile. Les massacres durèrent deux jours; plus de quatre mille Grecs périrent de la main de leurs frères.

(1) Voyez les traits de cruauté et de perfidie rapportés par *Diodore* (XX, 39, 42, 54, 55) et *Polyen* (V, 3).

(2) A son retour de l'expédition de Carthage, Agathocle manquant d'argent força les plus riches citoyens d'Egeste, son alliée, à lui abandonner une grande partie de leurs biens; pour obtenir l'aveu de leur fortune, il les livra aux plus horribles tortures. Les uns eurent les membres disloqués par une roue; d'autres, attachés à des catapultes, furent lancés au loin : quelques-uns eurent les os du pied réséqués; des femmes enceintes eurent le bas-ventre comprimé par des briques amoncelées, jusqu'à ce que le poids des pierres les fît avorter (*Diodor.* XX, 71. Comparez XX, 72, les cruautés commises à Syracuse).

(3) *Diodor.* XIX, 102. Comparez le discours de Denys aux Syracusains, XIV, 45. Un historien moderne (*Becker*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, Sect. I, t. XXI, p. 67) dit que si on ne peut pas soutenir que Denys se soit emparé de la tyrannie pour délivrer la Sicile de la domination carthaginoise, on doit cependant reconnaître que grâce à ses efforts la Sicile ne fut pas conquise par Carthage.

(4) *Wieland* a essayé de réhabiliter la mémoire de Denys l'Ancien dans son *Aristippe*, lettre XXXIX.

d'être flétri comme le plus cruel parmi tant d'hommes sans pitié (1). Plutarque l'appelle une bête farouche (2), et les traits qu'il rapporte de lui méritent cette flétrissure. « Il enterrait des hommes » vivants, il en revêtait d'autres de peaux d'ours ou de sangliers et » lançait sur eux des chiens de chasse qui les mettaient en pièces, » tandis qu'il les perçait lui-même à coups de javelot; c'était pour » lui un délassement ». Il était lié par des traités d'alliance et d'amitié avec deux villes de la Magnésie; un jour que les citoyens se trouvaient à délibérer en assemblée, il les environna tout-à-coup de ses satellites, et massacra toute leur jeunesse (3). Qui croirait que ce monstre fut contemporain d'Épaminondas, et que le peuple le plus civilisé, le plus humain de la Grèce lui érigea une statue, comme à un bienfaiteur (4)?

Les anciens ne reconnaissaient d'autre principe que la force, d'autre règle de conduite que l'utile; mais quand ils virent l'injustice et la violence personnifiées dans les tyrans, ils reculèrent épouvantés. Ils déclarèrent que la tyrannie était le plus grand des crimes (5); ils mirent les tyrans hors la loi de l'humanité. Malgré les précautions dont ils s'entouraient, peu de tyrans échappèrent à une mort violente (6). L'amour de la patrie, de la liberté, la vengeance poussaient au tyrannicide. L'antiquité n'a pas de plus noble caractère que Timoléon; il était d'une douceur singulière, sauf une haine violente contre la tyrannie. Il avait un frère aîné, qu'il chérissait malgré ses défauts; dans un combat il lui sauva la vie en exposant la sienne. Corrompu par l'ambition générale, Timophane se proclama tyran de Corinthe; Timoléon ayant vainement cherché à le ramener par des remontrances et des prières, eut le triste héroïsme de l'immoler. Tout ce qu'il y

(1) *Aelian*. V. H. XIV, 40 : Ἀλέξανδρος ὁ Φεραίων τύραννος ἐν τοῖς μάλιστα ἔδοξεν ὠμότατος εἶναι. — Cf. *Diodor*. XV, 75.

(2) Ἀνίκεστος καὶ θηριώδης. *Plutarch*. Pelop. 26.

(3) *Plutarch*. Pelop. 29.

(4) *Plutarch*. Pelop. 31.

(5) *Polyb*. II, 59, 6 : αὐτὸ γὰρ τοῦνομα περιέχει τὴν ἀσεβεστάτην ἔμψασιν, καὶ πάσας περιείληψε τὰς ἐν ἀνθρώποις ἀδικίας καὶ παρανομίας.

(6) *Plutarch*. Arat. 26.

avait de gens de bien à Corinthe, dit son biographe, louèrent sa grandeur d'âme (1). Cependant Timoléon sentit le remords, son âme se troubla, c'est avec peine qu'il consentit à vivre; « il passa ses jours en proie à son chagrin et errant à travers les campagnes les plus solitaires » (2). Le sentiment de la nature qui se réveille dans le grand homme, nous le fait aimer, et nous l'estimons plus grand à cause de sa douleur. Telle n'était pas l'opinion de l'antiquité. Plutarque lui reproche son repentir comme une faiblesse; il aurait voulu qu'il eût étouffé par l'effort de sa raison le cri du sang (3). Les historiens anciens exaltent le crime de Timoléon comme la plus glorieuse et la plus éclatante des actions (4).

L'antiquité se montra dépourvue d'humanité et de justice jusque dans la réprobation dont elle frappa la tyrannie. Les tyrans étaient coupables, mais c'était à la société et non aux individus à les punir. Les anciens furent unanimes dans leurs sentiments sur la légitimité du tyrannicide. Écoutons Polybe, l'historien qui s'est élevé aux idées les plus justes sur le droit international (5). Les Achéens firent périr dans les tourments Aristomaque, tyran d'Argos; un écrivain grec eut le courage de blâmer un acte qu'il regardait comme une injustice; Polybe le reprend vivement et déclare qu'Aristomaque, en sa seule qualité de tyran, méritait le dernier supplice; il ajoute ces paroles cruelles : « Il ne fallait pas » le mettre à mort dans le silence de la nuit, mais le conduire à » travers tout le Péloponnèse, en le faisant périr au milieu des » supplices, pour que son destin servit d'exemple » (6). Polybe était l'interprète d'une opinion générale. Le tyrannicide n'était pas seulement légitime, mais des honneurs divins attendaient les meurtriers (7). La philosophie éleva le meurtre des tyrans au

(1) *Plutarch.* Timol. 3, 4.

(2) *Plutarch.* Timol. 5.

(3) *Plutarch.* Timol. 6. Parall. Timol., c. 2.

(4) *C. Nep.* Timol., c. 1 : « *Praeclarissimum ejus facinus* ».

(5) Voyez tome III, liv. XV, ch. 8, § 1.

(6) *Polyb.* II, 59, 1. 4; II, 60, 7.

(7) *Ciccr.* pro Mil. 29.

rang du plus impérieux des devoirs. Elle se refusa à reconnaître pour un homme « celui qui ne voulait entrer ni dans la communauté des droits qui fait les sociétés, ni dans la communauté de sentiments qui unit le genre humain » (1). Elle conclut de là qu'entre les tyrans et le reste de la société, il n'y avait aucun lien de droit, « qu'il fallait retrancher du corps social les êtres qui, sous la figure de l'homme, cachaient la cruauté des bêtes farouches » (2); « de toutes les belles actions, la plus admirable était de tuer un tyran ami » (3); « le fils même devait sacrifier la piété filiale au salut de la patrie » (4).

Telle est la célèbre théorie du tyrannicide que Cicéron, organe de la sagesse ancienne, enseigna à la fin de l'antiquité. La tyrannie et le tyrannicide sont la condamnation la plus éclatante de l'état social du monde ancien. Les tyrans ne sont pas particuliers à la Grèce, nous les retrouverons sur le trône de l'univers; les empereurs déployèrent dans des proportions gigantesques les vices qui avaient signalé la domination des tyrans dans les petites cités grecques. Ainsi la Grèce et Rome aboutirent au régime de la force brutale. C'est qu'au fond l'antiquité n'a pas connu d'autre principe que la force. Dans les beaux temps de la Grèce et de Rome, la violence fut exercée au profit de la patrie; lorsque la patrie périt dans la dissolution générale, des hommes audacieux s'emparèrent à leur profit de cette dégradante doctrine. La conscience publique se révolta contre leurs excès, mais au crime elle ne sut opposer que le crime. C'était avouer l'impuissance d'organiser la société sur ses véritables bases, le droit et l'humanité. Ils se sont donc bien trompés ceux qui ont vu un idéal dans l'ordre politique de l'antiquité; ce n'est qu'avec le christianisme qu'un principe moral est entré dans le monde.

(1) *Cicer. De Rep.* II, 26.

(2) *Cicer. De Off.* III, 6.

(3) *Ib.* III, 4.

(4) *Ib.* III, 23.

## LES BANNIS ET LES MERCENAIRES. DISSOLUTION DE LA CITÉ.

Les tyrannies achevèrent la dissolution de la cité que les guerres entre les Grecs et les dissensions intestines avaient commencée. La guerre du Péloponnèse, la lutte entre Sparte et Thèbes furent accompagnées de révolutions intérieures; le parti dominant bannisait ses adversaires, quand il ne pouvait les exterminer. De là la désorganisation complète de la société; une grande partie des habitants vivaient dans l'exil (1), méditant contre leur patrie des projets de vengeance que les hasards de la guerre favorisaient souvent. Le nombre des bannis alla croissant, lorsque du sein de l'anarchie s'élevèrent les tyrans qui poursuivaient de leur haine les riches et les pauvres, les démocrates et les oligarques. Les tyrans de Sicyle expulsèrent en peu de temps près de six cents citoyens (2); Denys le Jeune bannit plus de mille habitants de Syracuse (3).

Qu'était-ce qu'une société qui expulsait régulièrement une partie de ses membres, sans leur laisser l'espoir de rentrer jamais dans leurs foyers? La réconciliation était impossible; le plus grand des obstacles, l'intérêt des vainqueurs qui se distribuaient la dépouille des vaincus, s'y opposait. Les cités craignaient le retour des exilés plus que l'approche de l'ennemi. Alexandre, inspiré par les plus nobles sentiments d'humanité, résolut peu de temps avant sa mort de rendre une patrie aux malheureux qui erraient sur la terre étrangère; ils étaient plus de vingt mille. Cet acte de justice ne fut pas accueilli avec faveur par toutes les cités grecques, elles subirent le retour de leurs concitoyens comme une loi du vainqueur (4).

Que devenaient ces hommes jetés hors de leur patrie par les guerres ou les révolutions? A une époque où la nationalité grecque était dans toute sa vigueur, il y eut aussi de violentes expulsions, mais le sentiment de la cité était si profond que les vaincus allèrent fonder une nouvelle Grèce sur des côtes étrangères.

(1) On les appelait *φευγάδες, φεύγοντες*. *Wachsmuth*, *Hellenische Alterthumskunde*, § 32, t. I, p. 270.

(2) *Plutarch*, *Arat.* 9, 12.

(3) *Plutarch*, *Dion.* 22.

(4) *Diodor.* XVII, 109; XVIII, 8.

Maintenant ce n'était pas la patrie, c'étaient leurs biens qu'ils regrettaient ; la plupart cherchaient fortune en se mettant à la solde de l'étranger. La soif des richesses avait de bonne heure poussé les Hellènes à vendre leur courage aux Barbares (1). Il se trouvait des mercenaires grecs dans l'armée du despote asiatique qui voulait détruire l'indépendance de la Grèce. La guerre du Péloponnèse qui bouleversa toutes les cités introduisit ce funeste usage dans les armées grecques : à la fin de la guerre l'esprit mercenaire était déjà dominant ; la promesse d'une obole de plus entraînait la défection de ces soldats de louage qui dans les maux de leur patrie ne voyaient qu'un moyen de s'enrichir. Les *dix mille*, célèbres par leur courageuse retraite, prouvent combien le mal faisait de progrès. Les derniers généraux de la Grèce, Iphicrate, Chabrias, ne furent plus que des condottieri. Agésilas n'eut pas honte de vendre ses services à un rebelle égyptien. Bientôt l'habitude devint générale : les hommes les plus considérables, des Phocion, commandèrent des mercenaires au service des Barbares : la Perse entretenait un corps de soldats grecs ; 50,000 Hellènes combattirent dans les rangs de Darius contre Alexandre ; il y avait même des Grecs dans les armées des Carthaginois, la race la plus antipathique à la Grèce. Dans leurs guerres intérieures les Grecs finirent également par se servir presque exclusivement de soldats de louage ; l'amour de la patrie ne les excitait plus à prendre les armes, la patrie était morte : il ne restait que des hommes isolés, ne demandant qu'une chose, la paisible jouissance de leurs biens.

Tel était l'état de la société grecque à l'avènement de la puissance macédonienne. A l'intérieur, les hégémonies successives d'Athènes, de Sparte, de Thèbes aboutirent à une désorganisation complète de la cité. Aucune des républiques qui eurent l'ambition de diriger les destinées de la Grèce ne songea à concilier les prétentions rivales de la démocratie et de l'aristocratie : elles poursuivaient la domination exclusive de l'un des éléments. Le peuple et

(1) Sur les mercenaires. voyez *Wachsmuth*, § 32, t. I, p. 270 et suiv. *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, au mot *Mercenarii*.

les oligarques tour à tour décimés, bannis, ne se traitaient pas en concitoyens mais en ennemis. L'objet de la lutte n'était plus la gloire de la patrie, mais la possession de biens matériels, seule passion des sociétés en décadence. Les plus audacieux s'emparaient de la tyrannie; les autres, exilés, ou fuyant une patrie où ils ne trouvaient plus ni aisance ni sûreté, cherchaient la richesse dans les rangs des mercenaires. Les descendants des héroïques combattants de Marathon, de Salamine, de Platée, versaient leur sang pour les Barbares auxquels leurs pères avaient juré une haine éternelle; le Grand Roi, bien que déchu lui-même de sa puissance, commandait en maître aux Grecs. La Grèce née divisée, finit par se dissoudre. Cependant la civilisation hellénique favorisée par cette division même, avait atteint son plus haut degré de splendeur; les décrets de la Providence voulaient qu'elle fût répandue dans le monde. Telle est la mission des conquérants qui vont apparaître sur la scène.

## § 2. *L'hégémonie macédonienne.*

### ALEXANDRE. CONQUÊTE DE L'ASIE.

Le Nord de la Grèce renfermait des tribus de race hellénique qui ayant vécu d'une existence isolée, étaient restées incultes et passaient chez leurs frères du midi pour des Barbares. Il y avait dans ces populations vierges comme un sentiment instinctif de l'unité qui était nécessaire aux Hellènes pour remplir leur mission. Déjà un chef thessalien, en jetant les yeux sur la Grèce divisée, avait conçu le dessein de la conquérir : mais, plus patriote que les Grecs qui se déchiraient entre eux et allaient mendier les subsides des Perses, il voulait rallier leurs forces et porter la guerre en Orient. Jason fut le précurseur de Philippe (1); une mort prématurée arrêta l'exécution de ses projets ambitieux; les rois de Macédoine les reprirent.

Philippe songea de bonne heure à armer les Hellènes contre les

(1) *Isocrat. Philipp.*, § 119. — Comparez *Schlosser, Histoire Universelle*, t. II, p. 203-207. — *Raumer, Vorlesungen ueber die alte Geschichte*, XXI, T. II, p. 41 et suiv.



Perses. Mais la tentative d'Agésilas avait prouvé que, pour soumettre l'Asie, il fallait être maître de la Grèce. Philippe employa sa vie à fonder la domination macédonienne sur les républiques grecques. Cette domination n'était qu'une suite de l'hégémonie que Sparte, Athènes et Thèbes avaient successivement exercée. En apparence, elle conciliait la liberté avec la force. Athènes et Sparte avaient traité leurs alliés en vaincus; Philippe et Alexandre laissèrent aux cités leurs gouvernements, leurs lois, leurs magistrats (1); ils ne leur imposèrent aucune charge; elles envoyaient à des espèces d'assemblées nationales des députés qui réglaient l'emploi de leurs forces, décidaient de la paix, de la guerre et de toutes les questions d'intérêt général (2). Mais il ne faut pas se faire illusion sur la liberté des républiques grecques; elle était nominale, en présence de la toute puissance macédonienne. La paix elle-même qui eût été le plus grand bienfait pour la Grèce, si elle l'avait librement acceptée, ne fut qu'une marque de servitude imposée par la Macédoine (3). Cependant l'hégémonie macédonienne ne fut pas plus oppressive à l'intérieur que ne l'avait été celle de Sparte et d'Athènes; si après la bataille de Chéronée la Grèce paraît marcher rapidement vers son déclin, ce n'est pas la domination de Philippe et d'Alexandre qu'il faut en rendre responsable : les cités grecques étaient en pleine dissolution à l'avènement de la puissance macédonienne. A l'extérieur, la Macédoine réalisa le but de l'hégémonie, l'indépendance de la Grèce. Le premier acte de Philippe après avoir vaincu les Hellènes, fut un appel aux armes contre les Perses. La mort le surprit au milieu de ses préparatifs. Alexandre exécuta les projets conçus par son père.

Alexandre envoyait le bonheur d'Achille d'avoir trouvé un

(1) *Diodor.* XVIII, 56.

(2) Philippe réunit le conseil hellénique pour juger les différends entre Sparte et les Péloponnésiens. Une diète décréta la guerre contre les Perses à la fin du règne de Philippe et au commencement de celui d'Alexandre (*Diodor.* XVI, 89. — *Justin.* IX, 5). Ce fut un conseil national qui ordonna la destruction de Thèbes (*Diodor.* XVII, 14).

(3) Sur l'hégémonie macédonienne, voyez *Flahe, Geschichte Macedoniens*, t. I, p. 251-254, 237 et suiv.

Homère pour chanter ses exploits : l'admiration enthousiaste des peuples lui a tenu lieu d'épopée. Le plus grand des conquérants n'échappa pas aux attaques des hommes qui par système sont ennemis de tous les conquérants. Déjà chez les anciens, Sénèque signala le héros macédonien au mépris public, comme un maniaque, un fou furieux (1); mais Alexandre trouva un vengeur dans un des plus beaux génies de la Grèce. Plutarque (2) a peut-être trop idéalisé son héros en disant que son but était d'accomplir l'unité du genre humain, et d'associer tous les peuples par les liens de la bienveillance et de la paix. Cependant l'apothéose de Plutarque l'a emporté sur la satire de Sénèque. Montaigne ouvre l'ère moderne par un magnifique éloge d'Alexandre, il le place parmi « les trois plus excellents hommes qui soient venus à sa » connaissance » (3). Boileau met en vain en beaux vers les injures de Sénèque, regrettant « qu'on n'eût pas enfermé Alexandre » aux petites maisons » (4). Le XVIII<sup>e</sup> siècle venge le héros macédonien de cette insulte. Montesquieu lui consacre un chapitre entier de son *Esprit des Lois*, pour « en parler à son aise » (5). Voltaire (6) et Vauvenargues (7) relèvent le jugement méprisant de Boileau et font retomber sur le poète le ridicule dont il voulait couvrir le conquérant. Un des célèbres écrivains de notre siècle a presque divinisé le héros grec (8). Enfin un philosophe qui ne se passionne guère, Hegel représente Alexandre comme l'idéal de la jeunesse de l'humanité (9). Ainsi de siècle en siècle, le genre humain répète, par l'organe des plus grands génies, l'oraison

(1) Voyez Tome III, Livre XVI, chap. 2.

(2) Voyez Tome III, Livre XVI, chap. 4.

(3) *Montaigne*, Essais, II, 36.

(4) *Satire VIII*.

(5) *Esprit des Lois*, X, 14.

(6) *Dictionnaire philosophique*, au mot *Alexandre*.

(7) *Dialogues*, I (édit. de Didot, p. 600 et suiv.)

(8) « Si quelque homme a ressemblé à un dieu parmi les hommes, c'était » Alexandre ». *Chateaubriand*, Itinéraire de Paris à Jérusalem. — *Bayle* (au mot *Macédoine*) dit qu'Alexandre était une Intelligence incarnée.

(9) *Hegel*, Philosophie der Geschichte, p. 274, 331 et suiv. (2<sup>e</sup> édit.)

funèbre du conquérant civilisateur (1). Qui aurait la prétention d'ajouter quelque chose aux appréciations de Plutarque, de Montaigne, de Montesquieu? Notre tâche est plus modeste, c'est celle de rapporteur des faits et des idées.

Philippe et son fils appelèrent les Grecs aux armes pour se venger des Barbares. Les Perses avaient partout détruit les temples, les statues des dieux : on pouvait s'attendre à d'horribles représailles. L'expédition d'Alexandre se distingua par l'esprit de modération et d'humanité du vainqueur. Il veilla avec le plus grand soin, dit un historien grec, à ce que les sanctuaires des dieux ne fussent pas profanés, même par imprudence (2). Sa conduite envers les vaincus fut admirable. Xénophon représente son héros respectant les laboureurs, épargnant les villes, pardonnant aux vaincus (3); Alexandre réalisa l'utopie de l'élève de Socrate. Il déclara aux ambassadeurs du roi des Perses qu'il ne venait pas faire la guerre aux femmes ni aux prisonniers; mais à ceux qui avaient les armes à la main (4). A la prise d'Halycarnasse, il ordonna d'épargner les habitants qui se seraient réfugiés dans leurs maisons. Il admira le courage avec lequel les Milésiens se défendaient, et donna la vie et la liberté aux captifs (5). Il montra la même générosité envers les rois vaincus; qui ne connaît la célèbre entrevue d'Alexandre et de Porus? Qu'on se rappelle le droit de guerre atroce des Grecs, la conduite des Romains envers les généraux ennemis, Pontius le généreux chef des Samnites, Syphax, Persée, Jugurtha, Vercingétorix le dernier défenseur de la liberté gauloise, périssant sous la hache ou dans les cachots après avoir orné le triomphe du vainqueur, et on ne s'étonnera

(1) Nous n'avons pas à apprécier la vie privée d'Alexandre : elle présente des taches ineffaçables. *Niebuhr* les a fait ressortir avec une juste sévérité. La grandeur du génie n'excuse pas les fautes, elle augmente au contraire la responsabilité morale. (*Vorträge über alte Geschichte*, t. II, p. 419 et suiv.)

(2) *Polyb.* V, 10, 3.

(3) Voyez plus bas, Livre VII, chap. 4, § 3.

(4) *Q. Curt.* IV, II.

(5) *Arrian.* Exped. Alex. I, 20, 23.

plus de l'enthousiasme sans cesse renaissant que le héros grec inspire.

Les sentiments d'Alexandre semblent parfois appartenir à un autre âge. Le respect des femmes était étranger à l'antiquité; nous le devons à l'influence des mœurs germaniques et du christianisme. Chez les anciens les malheureuses captives étaient traitées comme une partie du butin. Alexandre témoigna aux femmes des égards qui étonnèrent les vaincus (1); les captives le regardèrent comme un Dieu; Darius eut de la peine à croire à sa générosité; quand on l'eut rassuré, il fit, dit-on, cette prière: « Dieux, qui pré- » sidez à la destinée des empires, accordez-moi la grâce de trans- » mettre à mes successeurs la fortune des Perses relevée de sa » chute, afin que je puisse reconnaître les bienfaits dont Alexandre » m'a comblé par sa conduite envers les êtres qui n'étaient les » plus chers au monde. Mais si c'en est fait de l'empire des Per- » ses, et si nous devons subir la vicissitude des choses humaines, » ne permettez pas qu'un autre qu'Alexandre soit assis sur le » trône de Cyrus » (2). Les vaincus pleurèrent leur vainqueur (3). La mère de Darius qui avait survécu à son fils n'eut pas le courage de vivre après Alexandre : elle se donna la mort (4).

(1) *Plutarch. Alex.* 21. — *Diodor.* XVII, 38.

(2) *Plutarch. Alex.* 30. *Id. De Alex., Fort.* II, 6. — Les historiens anciens et modernes ont admiré la conduite magnanime d'Alexandre. « Parmi les nombreuses et belles actions d'Alexandre, dit *Diodore* (XVII, 38), il n'en est aucune qui mérite autant que celle-là d'être perpétuée par l'histoire ». — *Boullanger* (*Histoire d'Alexandre le Grand*, liv. XXIV) dit « que cette conduite met Alexandre au-dessus de tous les conquérants ».

(3) *Q. Curt.* X, 5. — *Justin.* XIII, 1. — L'humanité d'Alexandre est restée célèbre dans les traditions orientales. Nous empruntons quelques traits à *l'Histoire de Perse de Malcolm* (chap. V, T. I, p. 116 et suiv. de la traduct.):

Un chef ennemi fut un jour amené devant Alexandre, ayant les mains liées; celui-ci ordonna qu'on le mît en liberté. Un de ses courtisans lui dit : Si j'étais de vous, je ne montrerais pas à cet homme tant de bonté. C'est précisément parce que je ne suis pas vous, lui dit Alexandre, que je l'ai épargné. Je pardonne volontiers à mes ennemis, disait-il, parce que je trouve du plaisir à faire des actes d'humanité. Je n'en ai aucun à être cruel.

(4) *Q. Curt.* X, 5.

Cette vie de conquérant fut-elle donc sans tache? Les plus grands admirateurs d'Alexandre, Montaigne (1), Montesquieu (2), ne se sont pas dissimulé les fautes de leur héros. Écartons d'abord les reproches qu'on lui a adressés sans fondement. La destruction de Thèbes doit être attribuée à la haine des Grecs plutôt qu'au roi de Macédoine (3). On l'a accusé d'avoir détruit Tyr; la ville, prise d'assaut, fut à la vérité cruellement traitée; les Tyriens avaient égorgé sur les remparts, à la vue de l'armée, des prisonniers macédoniens. Les Grecs furieux n'épargnèrent aucun ennemi; et si l'on en croit Quinte Curce « la colère du roi » n'étant pas encore assouvie, il fit voir un spectacle horrible aux » yeux mêmes des victorieux; car deux mille hommes étant restés » du massacre, après qu'on fut las de tuer, il les fit tous attacher » en croix le long du rivage de la mer ». Cependant Alexandre pardonna au roi, aux principaux des Tyriens et aux ambassadeurs carthaginois qui s'étaient réfugiés dans le temple d'Hercule. Il ne détruisit pas la ville, il y établit un roi dont Diodore a raconté les romanesques aventures (4). L'incendie de Persépolis est une

(1) Montaigne observe que « telles gens veulent être jugés en gros par » la maîtresse fin de leurs actions », et « qu'il est impossible de conduire » de si grands mouvements avec les règles de la justice ». (*Essais* II, 36).

(2) Montesquieu dit « qu'il fit deux mauvaises actions; il brûla Persé- » polis et tua Clitus. Il les rendit célèbres par son repentir: de sorte qu'on » oubliât ses actions criminelles, pour se souvenir de son respect pour la » vertu; de sorte qu'elles furent considérées plutôt comme des malheurs que » comme des choses qui lui fussent propres ». (*Esprit des Loix*, X, 12)

(3) Après la prise de Thèbes, Alexandre réunit les Grecs ayant droit de suffrage en une assemblée générale pour délibérer sur le parti à prendre à l'égard de la ville. Les Phocéens, les Platéens, les Thespiens et les Orchoméniens insistèrent pour qu'un châtement terrible fût infligé aux Thébains; leur alliance avec les Perses leur avait fait encourir la haine universelle. Le conseil national décida que Thèbes serait détruite (*Diodor.* XVII, 14. — *Justin.* XI, 3). Rien ne nous autorise à voir dans cette procédure une vaine formalité, une odieuse hypocrisie, comme le fait Niebuhr (*Vorträge über alte Geschichte*, t. II, p. 437 et suiv.). Mais il est vrai de dire qu'Alexandre était tout puissant, il aurait pu et dû imposer sa générosité aux mauvaises passions des Grecs. Il témoigna toujours un vif repentir en songeant au malheur des Thébains: ce souvenir, dit Plutarque, adoucit en mainte occasion sa colère (*Plutarch.* Alex. 13. — *Diodor.* XVII, 15).

(4) *Arrian.* II, 24. — *Q. Curt.* IV, 4. — *Diodor.* XVII, 46.

des mauvaises actions que Montesquieu reproche à Alexandre. La destruction de la ville capitale des ennemis que nous regarderions aujourd'hui comme un crime, ne fut pas même blâmée par les historiens anciens; loin d'y voir une action coupable, ils la considéraient comme une juste vengeance (1). Hâtons-nous d'ajouter que leurs récits sont singulièrement exagérés; Alexandre ne brûla ni la ville ni même le palais, mais seulement quelques bâtiments attenants (2).

On peut reprocher avec plus de raison à Alexandre d'avoir fait une guerre cruelle aux montagnards indiens, ruinant le pays par le feu et le pillage, détruisant les villes, tuant les captifs, n'épargnant pas même les femmes, les enfants, les malades (3). Les guerres contre les peuples barbares ont toujours entraîné le vainqueur à des excès coupables; au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle la nation la plus humaine, la plus chevaleresque s'est montrée parfois cruelle, en combattant les habitants de l'Atlas. On dirait que la perfidie, l'atrocité deviennent contagieuses : qui sait quelle est dans ces luttes acharnées la part du général et celle des soldats irrités par une résistance opiniâtre? Cependant il y a dans la vie militaire d'Alexandre des actions qu'il serait difficile d'excuser. Arrivé dans la Haute Perse, pays d'un abord difficile et occupé par les plus vaillants des ennemis, il défendit de donner quartier; il se fit un carnage horrible des prisonniers; Alexandre, d'après ce que lui-même a écrit, crut que son intérêt exigeait cette mesure rigoureuse (4). C'était se conduire en conquérant vulgaire; que ne se fait-il à son génie et à sa fortune? A la fin de sa carrière, il semble que l'ivresse d'un bonheur constant, la séduction inévitable d'une puissance sans bornes aient troublé l'âme du jeune conquérant. Des Indiens avaient fait beaucoup de mal à Alexandre, il finit par leur accorder une capitulation; comme ils se

(1) *Plutarch. Alex.* 38. — *Diodor. XVII*, 72.

(2) *Sainte-Croix*, Examen critique des historiens d'Alexandre, p. 125-127.

(3) *Arrian. lib. IV, V, VI, passim.* — *Diodor. XVII*, 102, 104.

(4) *Plutarch. Alex.* 37 : γράφει γὰρ αὐτὸς, ὡς νομῶν αὐτῷ τοῦτο λυσίτελεϊν ἐκέλευεν ἀποσφάττεσθαι τοὺς ἀνθρώπους.

retiraient, il les surprit et les fit tous mettre à mort. Plutarque lui-même, si peu disposé à blâmer ses héros, avoue que cette perfidie est « une tache sur la vie d'Alexandre » (1). Comment qualifier la conduite du roi macédonien après la mort d'Héphestion? « Alexandre chercha dans la guerre une distraction à sa douleur : il parut comme pour une chasse d'hommes (2), subjugna la nation des Cusséens et les fit passer tous au fil de l'épée, jusqu'aux femmes » et aux enfants. Cette horrible boucherie s'appelait le sacrifice « des funérailles d'Héphestion » (3).

Des traits pareils révèlent l'immense distance qui sépare les sentiments de l'antiquité de l'humanité des temps modernes. Aujourd'hui le vainqueur le plus barbare ne se permettrait pas ce qu'a fait le héros grec, le génie le plus humain de la Grèce. Félicitons-nous de ce progrès, qu'il serve à fortifier notre foi dans la perfectibilité humaine; mais aussi ne demandons pas, même aux plus grands hommes, des vertus qui ne sont pas de leur temps. Comparons plutôt le roi de Macédoine avec ses contemporains. Si nous en croyons Quinte Curce, le roi des Perses mit la tête de son adversaire à prix (4). Les Tyriens jetèrent dans la mer les hérauts qu'Alexandre leur avait envoyés pour les convier à la paix (5). Rien de plus effroyable que le traitement des prisonniers grecs : aux uns on coupa les mains, aux autres les pieds, aux autres le nez et les oreilles; puis on leur imprima sur le visage, avec le feu, des caractères barbares (6). Le héros macédonien

(1) *Plutarch. Alex.* 59 : καὶ τοῦτο τοῖς πολεμικοῖς ἔργοις αὐτοῦ τὰ ἄλλα νομίμως καὶ βασιλικῶς πολεμήσαντος ὥσπερ κηλὶς πρόσεστιν. — Cf. *Polyaen.* IV, 3, 20.

(2) Ἐπὶ θήραν καὶ κυνηγεσίαν ἀνθρώπων.

(3) *Plutarch. Alex.* 72.

(4) *Q. Curt.* IV, 1.

(5) *Q. Curt.* IV, 2.

(6) *Q. Curt.* V, 5; III, 8. — *Sainte-Croix* (Examen critique des historiens d'Alexandre, p. 82 et suiv.) révoque cet acte de barbarie en doute, en se fondant sur le silence d'Arrien; mais il est confirmé par le témoignage de *Diodore* (XVII, 69) et de *Justin* (XI, 4). Ces mutilations étaient d'ailleurs une pratique habituelle chez les Perses (V. Tome I, Livre de la Perse). Les traditions orientales dépeignent également Darius comme un homme violent et cruel (*d'Herbelot*, Bibliothèque orientale, au mot *Darab*).

n'avait pas seulement à combattre des ennemis cruels, il devait lutter avec l'avarice et la cruauté de ses propres soldats (1). Qu'on se représente Alexandre vivant de la vie de l'antiquité, partageant nécessairement ses erreurs et ses passions, qu'on le place en regard des hommes de son temps, et on n'hésitera pas à le proclamer le plus humain des conquérants.

L'expédition contre les Perses était pour les Grecs une œuvre de vengeance. Le but d'Alexandre était la monarchie universelle. Il avait déjà, dans sa courte carrière, exécuté en partie ses gigantesques projets. Il se faisait appeler le roi de l'univers (2), et en voyant arriver à Babylone des ambassadeurs de toute la terre, ne pouvait-il pas se croire le monarque du monde? Son nom avait répandu une telle terreur, que tous les peuples se faisaient ses courtisans, comme s'il eût été destiné à devenir un jour leur maître. On vit dans ce grand conseil de l'univers réuni à Babylone (3), des députations de l'Afrique, de l'Italie, des Seythes, des Celtes, des Ibères, d'un grand nombre de villes et de peuples dont les Macédoniens entendaient les noms pour la première fois (4); il en vint même des deux peuples qui allaient se disputer l'empire du monde, des Carthaginois (5), et des Romains (6). Mettrons-nous Alexandre, roi de l'univers, sur la même ligne que ces conquérants sortis de l'Asie qui, eux aussi, aspiraient à l'empire de la

(1) Qu'on compare l'exquise humanité d'Alexandre à l'égard des captives avec la brutalité de ses soldats : « Les femmes de la maison royale, celles » des parents et amis du roi, suivaient l'armée... Quelques Macédoniens » traînaient les captives par les cheveux, d'autres déchiraient leurs vêtements, et les frappaient du bois de leurs lances, la fortune leur permettant d'insulter à tout ce qu'il y avait de plus illustre chez les Barbares ». (*Diodor.* XVII, 35, cf. 70).

(2) *Justin.* XII, 16 : « regem terrarum omnium ac mundi ».

(3) « Veluti conventum terrarum orbis ». *Justin.* XII, 13.

(4) *Arrian.* VII, 15. — *Diodor.* XVII, 113. — *Justin.* XII, 13.

(5) *Justin.* XXI, 6.

(6) *Plin.* H. N. III, 9. — *Niebuhr*, Histoire romaine, T. III, 153 et suiv. (traduct. franç., édit. de Bruxelles). — *Arrien* (VII, 15) manifeste des doutes sur l'ambassade des Romains; *Sainte-Croix* s'en est prévalu pour représenter toutes ces ambassades comme fabuleuses (*Examen critique*, p. 152 et suiv.)



terre? Montesquieu définit ainsi le droit de conquête : « un droit » nécessaire, légitime et malheureux qui laisse toujours à payer une » dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine » (1). Alexandre a rempli ces obligations que l'humanité impose aux conquérants. « Il apprit à des peuples barbares à s'unir par le » mariage, à d'autres il enseigna l'agriculture, aux Scythes il per- » suada de nourrir leurs pères au lieu de les manger, aux Perses à » vénérer leurs mères au lieu de les épouser » (2). Il bâtit plus de soixante-dix villes au milieu de nations barbares (3). Il communiqua les arts et les sciences de la Grèce aux peuples conquis : l'Asie lisait Homère, les fils des Perses chantaient les tragédies d'Euripide et de Sophocle. Les Arabes, plus de sept siècles après l'ère chrétienne, trouvèrent des traces de culture grecque dans les régions les plus reculées de l'Orient.

Alexandre semble n'avoir d'autre désir que celui de répandre les bienfaits de la civilisation, il ne veut vaincre que pour faire du bien aux vaincus (4). Plutarque dit que son ambition était de réunir tous les hommes dans une grande unité, fondée sur la communauté d'intérêts et de mœurs, et réalisant la concorde et l'harmonie universelles (5). Nous ne savons si les pensées d'Alexandre étaient à la hauteur de cet idéal : mais sa conduite prouve du moins qu'il voulait établir une union intellectuelle et morale entre l'Orient et l'Occident. Espérait-il que cette union ferait disparaître toute différence entre les deux mondes (6)? Il nous répugne de

(1) *Esprit des Lois*, X, 4.

(2) *Plutarch. De Alex. Fort.* I, 5.

(3) « Alexandre, dans l'âge fougueux des plaisirs et dans l'ivresse des » conquêtes, a bâti plus de villes que tous les autres vainqueurs de l'Asie » n'en ont détruit ». *Voltaire*, Dictionnaire philosophique, au mot *Alexandre*.

(4) « Les peuples vaincus par Alexandre, dit *Plutarque* (*De Alex. » Fort.* I, 5), peuvent dire à plus juste titre que Thémistocle : nous pé- » rissions, si nous n'avions péri; ils n'auraient pas été civilisés s'ils » n'avaient été vaincus » (οὐκ ἂν ἤμεζρώθησαν, εἰ μὴ ἐπρατήθησαν).

(5) *Plutarch. De Alex. Fort.* II, 11 : ἐν κόσμῳ κοσμήσαντα πάντας ἀνθρώ- πους, μιᾶς ὑπερκόους ἡγεμονίας, καὶ μιᾶς ἐθάρδας διαίτης καταστήσαι

(6) C'est ainsi que *Niebuhr* interprète la politique d'Alexandre, et en

supposer une pareille idée à un grand homme. L'opposition entre le génie de l'Europe et celui de l'Asie est trop profonde, pour qu'elle puisse disparaître; mais la diversité n'exclut pas l'harmonie. Un jour viendra où les deux fractions de l'humanité se rapprocheront; alors on saluera Alexandre comme l'auteur de la première et de la plus énergique tentative qui ait été faite pour fonder l'unité humaine. (1).

Une barrière qui paraissait insurmontable séparait les Grecs des étrangers. Alexandre s'éleva le premier au-dessus des préjugés de sa nation. Supérieur au philosophe son maître qui lui conseillait de traiter les Hellènes comme des amis et les Barbares comme des brutés (2), il conçut la pensée de les unir en abolissant toute différence entre les vainqueurs et les vaincus. Mais dans l'exécution de ses desseins, il eut une lutte dangereuse à soutenir avec les préjugés enracinés des Grecs. Ceux-ci ne comprenaient pas les hautes conceptions de leur chef, et malgré l'affection que son armée lui portait, elle se révolta plus d'une fois contre le généreux vainqueur. Lorsqu'il ordonna à ses courtisans de revêtir comme lui la robe des Perses, les Grecs attribuèrent ce changement d'habitudes à la vanité du jeune conquérant (3). Leur mécontentement

ce sens il a raison de la taxer d'absurde (*Vorträge über alte Geschichte*, t. II, p. 485 et suiv.)

(1) « Alexandre », dit *Humboldt* (*Cosmos*, T. II, p. 180, trad. fr.), « voulait créer l'unité du monde sous l'influence civilisatrice de l'hellénisme ». — *Lassen* (*Indische Alterthumskunde*, t. II, p. 117) porte le même jugement sur la mission du grand conquérant : « Das Streben der Weltgeschichte, die einzelnen Volkseigenthümlichkeiten in stets grösserm-Umfange zu überwinden und durch Ineinanderbildung und Verschmelzung dem höchsten Ziele, der Vereinigung aller zu einer einzigen Menschheit, stets näher zu führen, hat sich zuerst in der von Alexander dem Grossen gegründeten Periode der alten Geschichte verwirklicht, und nirgends so deutlich wie in dieser Ineinsbildung des Griechisch-Makedonischen und Morgenländischen ». — Comparez *Droysen*, *Geschichte des Hellenismus*, t. II, p. 28.

(2) *Plutarch*. De Alex. Fort. I, 6 : οὐ γὰρ, ὡς Ἀριστοτέλης συνεβουλεύειν αὐτῷ, τοῖς μὲν Ἑλλησιν ἡγεμονικῶς, τοῖς δὲ βαρβάροις δεσποτικῶς χρώμενος· καὶ τῶν μὲν ὡς φίλων καὶ οἰκείων ἐπιμελούμενος, τοῖς δὲ, ὡς ζῴοις, ἢ φυτοῖς, προσφερόμενος.

(3) *Justin*. XII, 3. — *Diodor*. XVII, 77. — *Q. Curt*. VI, 6. — *Plutarch*. Alex. 45.

éclata en mutineries : « ils avaient plus perdu que gagné par la » victoire; c'était eux qui pouvaient se dire vaincus, de se sou- » mettre ainsi aux vices des Barbares » (1). Les historiens eux- mêmes se trompèrent sur la politique d'Alexandre; Quinte Curce, Trogue Pompée l'accusent d'avoir pris des Perses les mœurs qui l'avaient fait triompher d'eux (2). Comment pouvaient-ils croire qu'un Alexandre se laissât éblouir par les hochets d'une monarchie orientale? Plutarque juge mieux son héros : « des habillements étaient chose indifférente à ses yeux, mais en sa qualité » de chef commun des Grecs et des Perses, de roi cosmopolite (3), » il voulait se concilier la bienveillance des vaincus et leur mon- » trer dans les Macédoniens des chefs et non des ennemis » (4). Les murmures augmentèrent lorsque Alexandre exigea de ses capitaines des marques de respect telles que les Perses en donnaient à leurs rois. La répugnance des Grecs à se soumettre au cérémonial de l'Asie, tenait à une profonde différence entre les mœurs de l'Europe et celles de l'Orient. Alexandre aurait peut-être dû la respecter et essayer plutôt d'élever les Orientaux à la dignité européenne. Mais il se mêlait aussi à l'opposition de ses capitaines des motifs moins nobles. Il avait excité de vifs mécontentements parmi les Macédoniens, en ne leur permettant pas d'exploiter les pays conquis. Des généraux conspirèrent contre la vie de leur roi, Alexandre fut forcé de sévir (5).

C'est ainsi qu'à chaque pas le grand conquérant voyait ses plans traversés par les Grecs froissés dans leurs préjugés et leurs intérêts. Il n'en poursuivit pas moins son œuvre. Il épousa la fille de Darius et maria ses amis avec les Persanes les plus illustres : la cérémonie se fit à la manière orientale. On célébra par une fête

(1) *Q. Curt.* VI, 6.

(2) *Q. Curt.* VI, 2. — *Justin.* XII, 3, 4.

(3) ἡγεμῶν κοινὸς καὶ βασιλεὺς φιλόνηθρωπος (De Alex. Fort. I, 8. — Cf. *Id.* Alex. 20).

(4) « Il prit les mœurs des Perses », dit *Montesquieu*, « pour ne pas » désoler les Perses, en leur faisant prendre celles des Grecs ». (*Esprit des Lois* X, 14).

(5) *Q. Cur.* VIII, 5.

magnifique les noces de tous les Macédoniens qui avaient épousé des Asiatiques ; leurs noms inscrits sur des registres se montaient à plus de dix mille (1). Alexandre voulait par ces mariages entre les vainqueurs et les vaincus faire des Grecs et des Perses un seul peuple. Plutarque oppose avec orgueil cette conduite à celle de Xerxès : « Le Grand Roi croyait unir l'Europe à l'Asie en jetant » un pont sur l'Hellespont, vains efforts ! Alexandre unit les deux » continents non par des bois, par des radeaux, non par des chaî- » nes matérielles, mais en associant les âmes par de légitimes » amours, de chastes mariages et la communauté des enfants » (2).

Il restait un pas à faire pour confondre les deux nationalités. Alexandre choisit parmi les Barbares trente mille enfants qu'il fit instruire dans les lettres grecques et former aux exercices militaires des Macédoniens ; il les appelait ses *Epigones*, c'est-à-dire sa postérité ! Il incorpora les Persans dans ses anciennes troupes, et forma ainsi une armée nouvelle du mélange des deux peuples (3). Les vieilles bandes grecques se crurent outragées en voyant des Barbares sur un pied d'égalité avec les Hellènes ; elles se plaignirent hautement. Alexandre irrité donna aux Perses la garde de sa personne. Quand les Macédoniens se virent chassés de sa présence, ils se repentirent et se livrèrent à la justice du roi (4). Alexandre fut touché de leur douleur ; il allait leur parler, lorsqu'un vétéran s'écria : « Tu contristes les Macédoniens, en » l'alliant aux Perses, en nommant les Perses ta famille ». Alors Alexandre l'interrompt : « Vous êtes tous mes parents, ma famille, » je ne vous donne plus d'autre nom ». La réconciliation est célébrée par un banquet général : une même coupe sert au roi et aux convives pour faire les libations ; les prêtres des Grecs et des Perses prient les dieux d'accorder toute prospérité aux deux nations et de maintenir entre elles une union inaltérable (5). Cette

(1) *Arrian*. VII, 4. — *Plutarch*. *Alex*. 70.

(2) *De Alex. Fort*. I, 7.

(3) *Arrian*. VII, 6. — *Plutarch*. *Alex*. 47, 71. — *Diodor*. XVII, 108, 110.

(4) *Plutarch*. *Alex*. 71.

(5) *Arrian*. VII, 11.

réconciliation de deux races ennemies, ces fêtes internationales, ces prières, sont une magnifique image des idées et des plans du jeune héros ! La pensée d'établir l'harmonie entre la Grèce et l'Asie occupa sa grande âme jusqu'à sa mort. Les mémoires d'Alexandre renfermaient entre autres projets celui de transporter des colonies d'Asie en Europe et réciproquement; il voulait, dit Diodore, par ce mélange des populations établir l'amitié entre les deux continents (1).

L'Orient, avant l'expédition des Grecs, était comme un monde inconnu à l'Europe. Alexandre partageait l'ignorance générale. Il crut avoir trouvé les sources du Nil, supposant que ce fleuve prenait sa source dans l'Inde, traversait des déserts immenses, y perdait son nom et arrivé enfin en Éthiopie prenait celui de Nil (2). Les Macédoniens, parvenus sur les bords du Gange, refusèrent d'aller plus loin; ils se plaignaient qu'Alexandre les conduisait hors du monde; « on les trainait hors de l'aspect du soleil et des » étoiles, et on les forçait d'aller en des lieux que les dieux ont » rendus inaccessibles aux hommes; quand ils auraient défait leurs » nouveaux ennemis, que leur reviendrait-il, sinon des brouillards, » des ténèbres, une éternelle nuit qui couvre la surface des abi- » mes, une mer pleine de monstres hideux, et des eaux croupis- » santes, où la nature tirant à sa fin, venait comme rendre les » abois » (3). Alexandre lui-même croyait « qu'il verrait des choses » qui n'étaient connues que des dieux immortels. » (4). Ses guerres furent comme une expédition de découverte; il découvrit l'Inde plutôt qu'il ne la conquit. Nous parlerons ailleurs des voyages de Néarque (5), de la révolution commerciale produite par la conquête de l'Orient (6). Les rapports commerciaux entre la Grèce et l'Asie, la fondation d'Alexandrie et d'un grand nombre de

(1) *Diodor.* XVIII, 4 : ὅπως τὰς μεγίστας ἠπείρους ταῖς ἐπιγαμίαις καὶ ταῖς οὐκείωσασιν εἰς κοινὴν ὁμόνοιαν καὶ συγγενικὴν φιλίαν καταστήσῃ.

(2) *Arrian.* VI, 1.

(3) *Q. Curt.* IX, 4 (traduction de Vaugelas).

(4) *Q. Curt.* IX, 9.

(5) Voyez plus bas, Livre VI, ch. 4, § 5, n° 2.

(6) Voyez plus bas, Livre VI, ch. 3.

villes au milieu de peuples barbares, les mariages entre les Hellènes et les Asiatiques, la propagation de la langue et de la civilisation grecques, tout concourait, dans les vues de la Providence, au même but, l'unité et l'harmonie du genre humain. Alexandre fut surpris par la mort au milieu de ses projets cosmopolites. Ce n'est pas lui qui était destiné à réunir le monde ancien sous les mêmes lois. Mais le héros grec est le précurseur du peuple roi qui fondera l'unité matérielle du monde ancien et préparera la voie au christianisme.

La postérité a confirmé le titre de Grand que les anciens ont accordé à Alexandre. Mais s'il y a eu dans son œuvre un élément de civilisation, il y a eu aussi un élément de violence et de force brutale. Nous joindrons notre voix à la protestation instinctive que l'humanité a fait entendre contre le plus grand des conquérants. N'est-ce pas ainsi qu'il faut interpréter la célèbre réponse du pirate au guerrier (1)? La poésie a recueilli ce cri échappé à la conscience du genre humain :

« Dans les lointaines Indes, Alexandre le Grand arriva à un » fleuve du Paradis. Il but de ses eaux rafraîchissantes; ces eaux » le ranimèrent: il y lava sa figure et parut comme rajeuni : il » poursuivit le cours du fleuve à travers de longs déserts et arriva » à la porte du paradis. Ouvrez-moi, dit-il, car je suis le vain- » queur du monde, le roi de la terre. Mais il eut pour réponse : » Tu es souillé de sang, retire-toi, c'est ici la porte sainte, par » laquelle les justes seuls entrent » (2).

Saluons cette tradition populaire comme la prophétie d'un âge de paix.

(1) Alexandre lui demandait quel mauvais génie le poussait à infester les mers. « Le même, lui répondit le corsaire, qui t'envoie ravager le » monde ». (*Cicer. De Rep. III, 12*)

(2) *Herder, Blaetter der Vorzeit. Dichtungen aus der morgenlaendischen Sage.*

§ 5. *Les successeurs d'Alexandre.*N° 1. *Considérations générales.*

Alexandre mourant prédit à ses compagnons d'armes que ses funérailles seraient célébrées par des combats sanglants (1). De tous les détails plus ou moins fabuleux qu'on rapporte sur la mort du héros macédonien, cette prédiction est la plus vraisemblable. Les faits dépassèrent les prévisions du mourant. Les généraux, ne songeant qu'à se partager le grand empire, oublièrent de rendre au vainqueur de l'Orient les devoirs que la piété prodigue aux plus pauvres. Pendant trente jours le corps d'Alexandre resta sans sépulture : il fallut qu'un devin annonçât que la terre où reposeraient les restes du héros serait à jamais heureuse; les prétendants montrèrent alors autant d'empressement à se disputer le cadavre qu'ils avaient mis de coupable négligence à l'abandonner (2). Une lutte sanglante s'ouvre; des crimes inouïs se commettent, pour maintenir la monarchie d'Alexandre qui est condamnée à périr, ou pour constituer des nationalités qui à peine formées vont être détruites. Tant de sang aurait-il été versé en vain?

Les travaux, les souffrances des hommes ont toujours un but. Nous avons apprécié la mission d'Alexandre : il était appelé à propager la civilisation grecque en Asie et en Afrique, à préparer par la fusion des doctrines de la Grèce et des religions de l'Orient l'avènement du christianisme. Les longues guerres qui suivirent sa mort, l'établissement de nouveaux royaumes n'interrompirent pas cette œuvre providentielle. Les généraux d'Alexandre, vrais Hellènes, fondèrent leur puissance sur la domination de l'élément hellénique. Cette tendance exclusive était peut-être nécessaire pour donner à la culture grecque le temps de s'implanter dans une terre étrangère. L'hellénisme domine dans les royaumes formés des débris du grand empire. La Grèce n'est plus à Athènes, elle est à Alexandrie où la littérature, la philosophie jettent un dernier éclat; la langue dans laquelle doit

(1) *Q. Curt.* X, 5. — *Plutarch.* *Apophteg.* *Reg. Alexand.*, n° 33.

(2) *Aelian.* XII, 64.

être prêché l'Évangile pénètre avec les armes et le commerce des Ptolémées jusque dans l'intérieur de l'Afrique. L'Asie présente un merveilleux spectacle; des cités nombreuses s'élèvent comme par enchantement; toutes portent des noms empruntés à la langue harmonieuse de la Grèce; leurs habitants sont en grande partie Grecs; l'une d'elles se glorifie d'être l'Athènes de l'Asie (1). Plus loin des royaumes grecs sont fondés au milieu de l'Inde; la civilisation hellénique pénètre jusque chez les Scythes.

Les Ptolémées, les Séleucides n'avaient pas la conscience de l'œuvre à laquelle ils étaient appelés à concourir, mais ils y travaillèrent tout en n'agissant en apparence que dans un intérêt dynastique. Leurs souverainetés locales, devenues autant de centres de la civilisation grecque, étaient bien plus propres à répandre les arts, la littérature, la philosophie de la Grèce, qu'une monarchie immense qui, privée de l'esprit vivifiant d'Alexandre, aurait été bientôt réduite à l'immobilité des états despotiques de l'Orient. La dissolution de la monarchie macédonienne était donc providentielle : aurait-elle pu s'opérer sans les violentes secousses qui ensanglantèrent l'Europe et l'Asie? Aucun des généraux d'Alexandre ne comprit l'unité que le héros civilisateur avait voulu fonder en mêlant et associant les éléments grecs et barbares; la conquête de l'Orient était pour eux le partage des dépouilles du Grand Roi; lorsque la main puissante du conquérant ne contient plus leur ambition cupide, un entraînement invincible les poussa à se créer des souverainetés indépendantes. Dans l'armée, il n'y avait pas plus d'unité que dans ses chefs; depuis longtemps les soldats grecs étaient devenus des mercenaires; ceux qui suivirent le drapeau macédonien ne demandaient que des combats et du butin. Les Macédoniens seuls avaient une profonde vénération pour la mémoire d'Alexandre, et ils étaient disposés à respecter les droits héréditaires de sa famille. Mais la Macédoine était incapable de maintenir la monarchie, au milieu du conflit des passions rivales; elle donna à la Grèce le grand homme qui devait

(1) *Droysen*, *Geschichte des Hellenismus*, T. II, p. 23-34. Comparez plus bas, Livre VI, ch. 2, § 2, sur les colonies d'Alexandre et de ses successeurs.



propager sa civilisation en Orient; dès lors sa mission était épuisée; elle ne fut plus qu'une province de l'empire qui portait son nom. Ainsi l'unité ou la force manquait aux vainqueurs; les vaincus se laissèrent aller au courant des événements qui tendaient à leur rendre l'indépendance; ils avaient tout à gagner en se soumettant aux généraux d'Alexandre, dont le régime bien que dur était infiniment préférable à celui des satrapes (1). Cependant il faudrait déplorer la conquête et la chute des nationalités, s'il y avait eu chez les vaincus des germes d'une civilisation originale; mais la race zende, les populations de l'Asie occidentale, de l'Égypte, qui formèrent les noyaux des nouveaux royaumes, étaient en décadence, elles n'avaient plus rien à donner à l'humanité que l'héritage de leurs antiques doctrines. Ainsi tous les intérêts, toutes les passions se réunissaient pour le démembrement du grand empire. Il y eut des tentatives d'unité; mais inspirées par une ambition qui n'était pas en rapport avec le génie, elles échouèrent et ne firent qu'augmenter le chaos sanglant dans lequel se débattaient toutes les cupidités.

#### N° 2. *Droit des gens.*

Quand on songe aux passions brutales des hommes qui se disputèrent avec tant d'acharnement les dépouilles de l'empire macédonien, on s'attend à ce que la guerre devienne plus cruelle que jamais. Plutarque a dépeint en vives couleurs l'âpreté des prétendants : « Ni la mer, ni les montagnes, ni les déserts ne pou-  
» vaient borner leurs désirs; la guerre et la paix n'étaient que des  
» mots dont ils se servaient comme d'une monnaie courante dans  
» leur intérêt; ils décoraient du nom d'amitié le sommeil et l'inac-  
» tivité momentanée de leur injustice; la maxime qui inspirait  
» leur conduite était que celui-là fait le mieux ses affaires qui con-  
» sulte le moins le droit » (2). Le droit du plus fort était ouver-

(1) *Jean de Müller* observe avec raison que sous des rois héréditaires ces peuples devaient être plus heureux que sous cette foule de satrapes dont l'avidité croissait à raison de l'instabilité de leur pouvoir (*Hist. Univ.* IV, 18). — Comparez *Droysen*, *Geschichte des Hellenismus*, T. I, p. 55 et suiv.

(2) Πλεῖστα νομιζοντας ὠφελεῖσθαι τὸν ἐλάχιστα τῷ δικαίῳ χρώμενον. *Plutarch. Pyrrh.* 12.

tement professé. Un sophiste lisait à Antigone des livres sur la justice : « Tu es un sot, lui dit le vieux roi, de venir me parler de justice à moi qui fais métier de m'emparer des villes » d'autrui » (1).

Ces mauvaises passions jetées au milieu du monde oriental y prirent un caractère de férocité qui était jusque là resté étranger à la race hellénique. L'assassinat était un moyen ordinaire dans les sérails pour se débarrasser des membres des familles royales qui pouvaient inspirer quelque inquiétude au despote régnant. On dirait que les successeurs d'Alexandre oubliant leur mépris pour les Perses, se sont plu à imiter ce qu'il y avait de plus détestable dans leurs mœurs; la barbarie macédonienne s'alliant à la cruauté orientale, on vit en Grèce des crimes sans nom. Pour compléter la ressemblance, ce fut une reine qui donna en quelque sorte l'exemple de l'assassinat. Olympias est la Parysatis (2) de la Grèce (3). Toute la famille d'Alexandre périt de mort violente (4). Les prétendants rivalisaient de forfaits pour obtenir le royaume, but de leur ambition (5). Les dynasties macédoniennes furent souillées par des meurtres de fils, de mères, de femmes; les fratricides y devinrent chose ordinaire; Antigone se glorifia de ce qu'il ne craignait pas son fils et le laissait approcher de sa personne avec des armes (6). Les généraux d'Alexandre eurent presque tous le sort de la famille de leur roi (7). Heureux ceux

(1) *Plutarch. De Alex. Fort. I, 9* : ἀβέλτερος εἶ, εἶπεν, ὅς ὄρων με τὰς ἀλλοτρίας πόλεις τύπτοντα λέγεις περὶ δικαιοσύνης.

(2) *Diodore (XIX, 11, cf. Justin. XIV, 6)* donne le détail des crimes dont Olympias se rendit coupable. Nous n'en citerons qu'un. L'usage d'enfermer les hommes dans des cages, comme des animaux féroces, passa de l'Orient chez les Grecs : Olympias soumit à ce supplice le frère d'Alexandre et sa femme : mais les Macédoniens s'indignant qu'on traitât ainsi leur roi, Olympias le fit poignarder par des Thraces : elle envoya à sa veuve Euridice une épée, un lacet, et de la ciguë.

(3) Voyez Tome I, Livre de la Perse.

(4) *Raumer, Vorlesungen ueber die alte Geschichte, XXXI, T. II, p. 368 et suiv.*

(5) *Diodor. XIX, 103.*

(6) *Plutarch. Demetr. 3.*

(7) *Raumer, ib., p. 367 et suiv.*

qui tombèrent sur le champ de bataille! D'autres furent tués par leurs soldats; le sort le plus malheureux frappa celui des chefs qui avait les intentions les plus pures; Eumène fut vendu par ses soldats à Antigone et mis à mort par celui qui avait été son ami (1); on dit qu'il appela la vengeance des dieux sur les parjures (2); la malédiction s'accomplit, bien peu de vétérans macédoniens échappèrent aux champs de bataille de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe.

Ainsi une mort violente enleva des générations entières, depuis la famille du conquérant jusqu'au dernier de ses soldats. Cependant, chose étonnante, au milieu des crimes qui flétrissent les prétendants et les familles royales sorties de leur sein, le droit de guerre ne devint pas plus cruel, il s'adoucit plutôt; on dirait qu'il y a sur les successeurs d'Alexandre comme un reflet de l'humanité du héros macédonien. Des Grecs avaient délibéré si la cité de Minerve disparaîtrait du sol de la Grèce; les généraux macédoniens s'emparèrent à plusieurs reprises d'Athènes et la traitèrent toujours avec humanité (3). Le vainqueur de Thèbes avait eu la faiblesse de céder aux mauvaises passions des Grecs; Cassandre rassembla tous les Thébains qui avaient échappé aux désastres de leur patrie et les engagea à relever Thèbes : plusieurs villes grecques prirent part à cette œuvre réparatrice (4). Épaminondas le premier donna l'exemple de rappeler à la vie une nationalité que des Grecs avaient détruite; les successeurs d'Alexandre continuèrent à marcher dans cette voie d'humanité (5).

Parmi les successeurs d'Alexandre il y en a un qui mériterait d'être comparé au héros macédonien, si des débauches effrénées

(1) *Plutarch. Eumen.* 16-19.

(2) *Justin.* XIV, 4.

(3) *Diodor.* XVIII, 18, 74.

(4) *Diodor.* XIX, 53, 54.

(5) Il faut lire dans Polybe avec quelle magnifique générosité Ptolémée, Antigone, Séleucus, vinrent au secours de la ville de Rhodes, détruite par un tremblement de terre. Les cités rivalisèrent avec les rois. L'historien grec déclare que la munificence des princes de son temps paraît mesquine en comparaison de ces largesses vraiment royales (*Polyb.* V, 88-90).

ne flétrissaient ses brillantes qualités. Démétrius est au moins digne du titre glorieux de successeur d'Alexandre par son humanité, qui ne fut pas chez lui un calcul, mais l'inspiration d'une belle âme. Jeune encore et sans expérience, il fit ses premières armes contre Ptolémée, « vieil athlète sorti du gymnase d'Alexandre; » vaincu à Gaza, il perdit ses tentes, son argent, ses équipages; mais le vainqueur les lui renvoya avec ceux de ses amis qui avaient été pris dans la bataille, et lui fit porter ce mot plein de douceur et de bonté : « La gloire et l'empire, non les autres biens, doivent être entre nous, l'objet de la guerre » (1). Démétrius, dit son biographe, en recevant cette faveur, pria les dieux qu'il ne restât pas longtemps redevable d'une si grande dette. Un lieutenant de Ptolémée lui en fournit bientôt l'occasion; Démétrius s'empara de son camp et de sa personne et emporta un butin immense; il renvoya à Ptolémée son général et tous ses amis comblés de présents (2). Cette rivalité de procédés généreux parut si extraordinaire à un historien latin qu'il s'écria : « Dans les guerres d'alors il régnait plus de magnanimité que dans les amitiés d'aujourd'hui » (3). A l'égard des Grecs la conduite de Démétrius fut admirable. Les successeurs d'Alexandre se jouèrent tour à tour de la crédulité des Hellènes, en leur promettant la liberté pour s'en faire un instrument de leur ambition. Antigone n'eut sans doute pas d'autre objet quand il chargea son fils d'affranchir la Grèce, mais le jeune homme prit la chose au sérieux; c'est à lui qu'on doit appliquer ce que Plutarque dit de cette sainte guerre : « Jamais guerre plus honorable et plus juste ne fut entreprise par aucun roi : toutes les richesses qu'ils avaient amassées en pillant les Barbares, ils les employèrent pour mettre les Grecs en liberté, dans la seule vue de l'honneur et de la gloire qui leur en devait revenir » (4). On sait quels excessifs témoignages de reconnaissance les Athéniens prodiguèrent à Antigone et à son

(1) *Plutarch. Demetr.* 3. — Cf. *Justin.* XV, 1. — *Diodor.* XIX, 85.

(2) *Plutarch. Demetr.* 6.

(3) *Justin.* XV, 2.

(4) *Plutarch. Demetr.* 8.

filis; mais lorsque Démétrius, vaincu par les généraux coalisés contre lui, fut contraint de fuir avec les débris de son armée, ils oublièrent les décrets par lesquels ils l'avaient déifié, et refusèrent de le recevoir. L'ingratitude du peuple remplit Démétrius de douleur et d'indignation. Les Athéniens obligés de se rendre à celui qu'ils avaient si cruellement offensé, n'attendaient aucune grâce, mais le généreux vainqueur leur pardonna et leur fit distribuer cent mille médimnes de blé (1). Il montra la même humanité dans tout le cours de la guerre (2).

### N° 3. Relations internationales.

A côté de ces traits d'humanité qui honorerait un vainqueur chrétien, nous pourrions rapporter plus d'un exemple de cruauté. Le droit de guerre des anciens ne pouvait être profondément modifié par l'action individuelle de quelques hommes généreux : le sentiment et l'idée de l'unité humaine leur manquaient. Les conquêtes d'Alexandre, les guerres de ses successeurs étaient, dans les voies de la Providence, une préparation à l'unité future.

L'Égypte sacerdotale sert de transition entre l'Orient et l'Occident (3), l'Égypte devenue grecque fut également un lien entre les deux mondes. Les successeurs d'Alexandre se disputèrent les restes mortels du héros, les Ptolémées s'en emparèrent et les déposèrent

(1) *Plutarch. Demetr. 34.* — *Plutarque* rapporte à ce sujet (*Apophtegm. Reg. Demetr., n° 2*) un trait qui caractérise à la fois les vaincus et le vainqueur. Démétrius avait fait un barbarisme dans son discours; un des auditeurs le releva : « Pour cette leçon, ajouta l'orateur, je vous » fais présent de 5000 médimnes de plus »

(2) *Plutarch. Demetr. 22, 40.* Nous citerons un trait qui montre l'amour des arts uni à l'humanité. Pendant le long siège de Rhodes, les Rhodiens s'emparèrent d'un vaisseau, portant des lettres, des tapisseries, des vêtements que la femme de Démétrius lui envoyait; n'imitant pas la conduite délicate des Athéniens envers Philippe, ils transmirent le tout à Ptolémée. Démétrius se vengea noblement. Un célèbre peintre travaillait à un tableau dans un faubourg; Démétrius s'en empara et emporta le tableau. Les Rhodiens lui envoyèrent un héraut pour le supplier d'épargner un ouvrage qui fit l'admiration d'Apelles. « Je brûlerais plutôt » tous les portraits de mon père », répondit Démétrius, « que de détruire » ce chef-d'œuvre ».

(3) Voyez Tome I, Livre de l'Égypte.

dans leur capitale. C'est le symbole de la mission de l'Égypte; elle hérita de l'œuvre civilisatrice dont Alexandre fut le promoteur : le conquérant mêla les peuples, à Alexandrie se mêlèrent les idées (1). On a tour à tour exalté et déprécié l'action des Ptolémées sur le dernier âge de la civilisation hellénique; il est certain que la littérature alexandrine n'a pas de vie propre; ce sont des travaux d'érudition, de critique, dans lesquels on chercherait vainement l'inspiration du poète, l'indépendance de l'historien, le génie créateur du philosophe. On a attribué cette décadence intellectuelle à la servilité, suite de la protection royale (2); mais on n'a pas réfléchi que l'esprit grec avait produit tout ce qu'il devait donner à l'humanité; le temps de l'originalité était passé, la mission des derniers siècles de l'antiquité n'était plus littéraire mais sociale; il s'agissait de répandre dans l'Orient les fruits de la culture grecque, de faire connaître à l'Occident les dogmes des religions asiatiques. Ce mélange de races et de civilisations s'opéra principalement en Égypte.

Alexandre et Ptolémée Lagus transportèrent un grand nombre de Juifs en Égypte (3); sous Auguste la population d'origine hébraïque s'élevait à plus d'un million (4). Les Grecs y étaient déjà établis avant la conquête, ils arrivèrent en foule lorsque les Ptolémées firent de l'héritage des Pharaons une Grèce africaine. Le con-

(1) P. Leroux, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Alexandrins*.

(2) Letronne, Recueil des Inscriptions grecques et latines de l'Égypte, T. I, p. 363 et suiv.

(3) Il y avait déjà des Juifs en Égypte avant les conquêtes des Perses et des Grecs. Peut-être en restait-il de l'époque des patriarches. Plus tard les guerres que les derniers Pharaons firent dans l'Asie occidentale amenèrent des relations entre les deux pays. *Isaïe* (XI, 11) prédit le retour des Juifs établis dans Mizraïm; *Jérémie* y finit ses jours; on voit par ses prophéties qu'il y avait un grand nombre de Juifs en Égypte (voyez ch. XLII et suiv.). Alexandre et les Ptolémées ne firent donc que suivre un courant qui a sa source dans la plus haute antiquité.

(4) Le commerce y amena ensuite des hommes de tous les pays. *Dion. Chrysost.* Or. XXXII, p. 373, B. C : ὁρῶ γὰρ ἔγωγε οὐ μόνον Ἕλληνας παρ' ὑμῶν, οὐδ' Ἰταλοὺς, οὐδὲ ἀπὸ τῶν πλησίον Συρίας, Λιβύας, Κιλικίας, οὐδ' ὑπὲρ τοὺς ἐκείνους Αἰθίοπας, οὐδὲ Ἀραβίας ἀλλὰ καὶ Βακτρούους, καὶ Σκύθας, καὶ Πέρσας, καὶ Ἰνδῶν τινάς, οἱ συνθεῶνται καὶ πάρεσιν ἐκάστοτε ὑμῶν.

tact des deux races longtemps hostiles de l'Orient et de l'Occident devait modifier leurs idées, leurs sentiments; mais la révolution ne s'opéra qu'insensiblement. Bien qu'il y eût un lien de parenté entre la philosophie hellénique et les religions orientales, le développement isolé qu'elles avaient pris dans des circonstances physiques et politiques différentes, avait éloigné les deux branches de la famille humaine : un rapprochement fécond ne put être le résultat que d'une longue communion. Le *Sérapéum* s'éleva à côté du *Musée*; mais le sacerdoce égyptien n'eut aucune relation avec les prêtres des Muses; les usages religieux des Égyptiens étaient une cause d'éloignement (1). Les Grecs de leur côté, fiers de leur brillante civilisation, recherchaient peu la sagesse étrangère; transplantés à Alexandrie, ils se bornèrent longtemps à répéter les enseignements de leurs grands maîtres.

Cependant la politique des Ptolémées tendait à faire pénétrer l'hellénisme jusque dans la religion exclusive des Égyptiens. Ils mirent à la tête des collèges sacerdotaux un *archiprêtre grec* (2). Le polythéisme des deux peuples, bien qu'ayant un caractère différent, pouvait se réunir en un même culte, grâce à la vanité cosmopolite des Hellènes qui voyaient leurs dieux nationaux dans toutes les divinités étrangères. Une fusion analogue se prépara dans le domaine des doctrines.

L'esprit d'érudition qui caractérise les Alexandrins finit par leur révéler l'existence d'une tradition religieuse restée inconnue

(1) Les poètes comiques relevèrent l'opposition qui existait entre les Grecs et les Égyptiens. « Je ne peux pas être votre compagnon d'armes, » dit un personnage d'*Anaxandride* aux Égyptiens, « nous n'avons ni les mêmes mœurs, ni les mêmes lois, une profonde différence nous sépare. » Tu adores le bœuf, moi je le sacrifie aux dieux; tu places l'aiguille parmi tes divinités les plus sacrées, nous l'aimons comme le meilleur des aliments. Tu ne manges pas la chair de pore qui fait mes délices. » Tu adores le chien, moi je le bats quand je le surprends goûtant le manger avant son maître... S'il arrive un accident à un chat, tu te lamentes; moi je prends plaisir à le tuer et à l'écorcher »... (Ce fragment a été conservé par *Athénée*, VII, 55; on y trouve des passages semblables d'*Antiphane* et de *Timoclès*).

(2) Ce fait intéressant a été révélé par les Inscriptions grecques que *Letronne* a recueillies avec une patience et une science admirables (Recueil des Inscriptions grecques et latines de l'Égypte, T. II, p. 26 et suiv.)

aux grands penseurs de la Grèce. Les livres sacrés des Hébreux furent traduits en grec; d'autres monuments de la littérature et de la théologie orientales trouvèrent sans doute place dans le vaste dépôt de livres que les Ptolémées formèrent à Alexandrie (1). Cependant la Bible n'eut pas sur l'esprit des philosophes grecs l'influence qu'on serait porté à lui supposer. L'initiative de la fusion qui devait précéder l'ère de la fraternité fut prise par les Juifs (2) : leur esprit s'était élargi au contact de l'étranger. Dans l'exil de Babylone ils apprirent à connaître les dogmes de Zoroastre; appelés en Égypte, ils y rencontrèrent les derniers débris de cette sagesse célébrée par leurs Écritures; sous les successeurs d'Alexandre, ils se familiarisèrent avec la littérature grecque; l'on vit des enfants d'Israël, négligeant la langue de Moïse, se servir de l'idiome de Platon, pour communiquer leurs idées. Les Juifs hellénisants furent les premiers organes de la philosophie religieuse dans laquelle les derniers efforts du génie antique se combinèrent avec le besoin d'une nouvelle croyance (3).

Le rapprochement des hommes et des idées apporta un autre élément dans la fusion des doctrines qui s'opérait à la veille de l'avènement du christianisme. Les généraux d'Alexandre, préoccupés de la lutte qui décidait de leur avenir dans l'Occident, négligèrent la partie de l'Inde qu'Alexandre avait conquise; un homme que les écrivains grecs représentent comme un hardi aventurier (4), profita de la faiblesse des colonies macédonniennes pour réunir toute l'Inde sous ses lois. Lorsque Séleucus fut reconnu monarque de l'Orient, il résolut de rattacher de nouveau à son empire les riches pays de l'Inde (5). D'après une conjecture du savant Heeren, le besoin de s'approvisionner d'éléphants, deve-

(1) *Ritschl*, Die Alexandrin. Biblioth., p. 34 et suiv.

(2) *Ritter*, Geschichte der Philosophie, T. IV, p. 75.

(3) V. Tome I, Livre des Hébreux. Tome III, livre XVI, ch. 7.

(4) *Sandroceptus* (Justin. XV, 4) est le *Tchandragupta* de la tradition indienne. — Voyez *Lassen*, Indische Alterthumskunde, T. II, p. 196 et suiv. — *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch et Gruber*, II, 17, p. 61.

(5) Sur les relations des Séleucides avec l'Inde, voyez *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, II, 17, p. 61 et suiv.



nus indispensables dans le système de guerre introduit par les conquêtes d'Alexandre, aurait conduit Séleucus sur les bords de l'Indus et du Gange (1); mais pour atteindre ce but, une alliance avec le roi des Indiens était préférable à une conquête qui, eût-elle réussi, aurait été difficile à conserver et pouvait compromettre les intérêts des Séleucides dans l'Occident (2). Un traité fut conclu entre Séleucus et Sandrocottus (3); un mariage avec la fille du prince indien établit entre les deux royaumes des rapports intimes; des ambassades, des présents entretenirent l'amitié des rois alliés (4). C'est à un des ambassadeurs grecs, Mégasthène, qui résida longtemps dans l'Inde, que les anciens durent leurs connaissances sur cette partie de l'Orient, à peine découverte par Alexandre (3).

Les relations entre la Syrie et l'Inde continuèrent sous les successeurs de Séleucus et de Sandrocottus. Ces rapports officiels supposent que l'Inde fut également visitée par un grand nombre de Grecs attirés par les merveilles de l'Orient ou les intérêts du commerce. Le renom des prêtres philosophes de l'Inde se répandit dans la Grèce; la gloire de la philosophie grecque pénétra jusqu'à la cour des rois indiens. C'était l'époque de la lutte du brâhmanisme et du bouddhisme; les esprits vivement préoccupés des hautes questions théologiques, prirent intérêt même aux spéculations de la sagesse étrangère; on ne s'étonnera donc pas qu'un roi indien ait demandé à un Séleucide de lui envoyer un sophiste; le

(1) *Heeren*, de *India Graecis cognita*, dans les *Comment. Soc. Goetting.* vol. X, p. 140, analysé dans les *Historische Werke*, T. III, p. 306. — Les éléphants contribuèrent effectivement à la victoire que Séleucus remporta à Ipsus (*Droysen*, *Geschichte des Hellenismus*, T. I, p. 309).

(2) Nous ne savons rien de certain, ni sur le but, ni sur les vicissitudes de l'expédition. *Lassen* croit qu'une bataille malheureuse engagea Séleucus à traiter avec le roi de l'Inde (*Indische Alterthumskunde*, T. I, p. 309).

(3) Le roi grec abandonna ses prétentions sur l'Inde et reçut du prince indien 500 éléphants (*Plin.* H. N. VI, 23 (20). — *Strab.* XV, p. 408, ed. Casaub.)

(4) *Athen.* I, 32.

(5) *Lassen*, *Indische Alterthumskunde*, T. II, p. 209-213. Voyez plus bas Livre VI, ch. 4, § 5, n° 3.

roi syrien lui répondit, dit-on, que les lois grecques ne lui permettaient pas d'acheter un philosophe (1). Un fait plus intéressant a été révélé par les Orientalistes; vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle (avant J. Ch.) régnait dans l'Inde Açoka, célèbre par son zèle pour la propagation de la doctrine bouddhique; des inscriptions en langue sanscrite nous apprennent qu'il fit des traités avec des rois de la Syrie et de l'Égypte (2): ces conventions accordaient liberté entière aux missionnaires bouddhistes d'enseigner la *bonne loi* parmi les Grecs (3). Nous ne savons si le bouddhisme fut prêché dans les royaumes des Séleucides et des Ptolémées, mais le prosélytisme ardent qui animait les sectateurs de Bouddha ne nous permet pas de douter que leur religion ne soit parvenue à la connaissance des Hellènes. La conquête d'Alexandre était dès lors justifiée, le fait brutal de la guerre établit des relations politiques, commerciales et intellectuelles entre la Grèce et l'Inde.

Cependant les relations des Séleucides avec l'Inde, rares et passagères, étaient insuffisantes pour initier les Grecs aux dogmes du brâhmanisme et du bouddhisme, et pour implanter dans l'Orient le germe de la civilisation hellénique. Les colonies macédonniennes devinrent l'instrument d'une communication plus active, d'un rapprochement plus intime. Les Grecs établis dans la Bactriane profitèrent de l'anarchie qui suivit la mort d'Alexandre pour se rendre indépendants; ils élevèrent dans le voisinage de l'Inde (4) un état qui jouit d'une singulière destinée. Jusqu'à nos jours, nous n'avons sur l'histoire de ce royaume que quelques passages des auteurs anciens; ces récits donnaient de la puissance des rois de la Bactriane une idée qui paraissait em-

(1) *Hegesiander ap. Athen.* XIV, 67.

(2) Açoka paraît même avoir eu des relations avec les rois de Macédoine et de Cyrène (*Lassen*, Indische Alterthumskunde, T. II, p. 240-243).

(3) *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, II, 17, p. 71.

(4) Les Grecs fondèrent des états dans l'intérieur même de l'Inde. *Lassen* (Indische Alterthumskunde, t. II, p. 322-333) a recueilli tous les renseignements qui nous restent sur ces royaumes indo-grecs. La domination des Hellènes fut détruite par l'invasion de peuples scythiques, au commencement de l'ère chrétienne, après avoir duré plus d'un siècle et demi.

preinte de l'exagération orientale : ils auraient dépassé les conquêtes d'Alexandre et étendu leur domination jusque sur l'Ariane et les provinces les plus éloignées de l'Inde (1). Cette grande monarchie semblait avoir disparu comme dans un abîme, sans laisser aucune trace de son existence; mais voilà que des découvertes de monnaies faites coup sur coup dans la Bouckharie, l'Afghanistan, le Panjab, nous apportent la confirmation éclatante des témoignages des auteurs grecs, et permettront bientôt de donner une nouvelle vie à cet empire qu'on était tenté de rejeter parmi les fables (2). Pendant deux siècles les Grecs régnerent dans la Bactriane et dans une partie de l'Inde; l'invasion d'un peuple nomade mit fin à leur empire (3); mais la civilisation hellénique avait jeté des racines profondes dans le sol indien; les vainqueurs barbares subirent l'influence des vaincus, ils adoptèrent la langue grecque; leurs noms ne sont parvenus à la postérité que par des médailles frappées par des artistes grecs (4).

Quelle influence la domination séculaire des Hellènes dans l'Orient exerça-t-elle sur les deux races? Les Grecs vinrent en contact avec les disciples de Zoroastre et avec les sectateurs de Brâhma. Nous n'avons que de rares indications sur l'influence de ces communications. La chute de la puissance persane affaiblit, mais ne détruisit pas l'élément zend; il se releva avec les Parthes; cependant la civilisation grecque était encore tellement dominante que les Arsacides prirent le titre de *philhellènes* (5). Un roi arménien

(1) *Strab.* XV, p. 472 (ed. Casaub.); XI, p. 355.

(2) Voyez sur ces découvertes et les résultats historiques qui en découlent : *Raoul-Rochette* (*Journal des Savants*, juin 1834, février 1836) et *O. Müller* (*Goetting. Gelehrte Anzeig.*, 1838, n<sup>os</sup> 21 et suiv.; 1839, n<sup>os</sup> 29 et suiv.) — *Lassen* a reconstruit l'histoire de la Bactriane, en combinant les témoignages des écrivains grecs avec les renseignements authentiques fournis par les monnaies (*Indische Alterthumskunde*, T. II, p. 277-344).

(3) Tel est du moins le récit des auteurs anciens. Il résulte des recherches de *Lassen* (ib., p. 320 et suiv.), que c'est plutôt à Mithridate qu'il faut attribuer la destruction du royaume gréco-bactrien. Comparez plus haut p. 270, note 3.

(4) *Lassen*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, III, 15, au mot *Pendschab*, p. 488 et suiv. — *Id.*, *Indische Alterthumskunde*, T. II, p. 370 et suiv.

(5) *Real Encyclopædie der classischen Alterthumswissenschaft*, au mot *Parthi* (T. V, p. 1207).

allié des Parthes écrivit des discours, des histoires, des tragédies dans la langue de Sophocle. Plutarque nous a conservé quelques détails intéressants sur le mélange de barbarie et d'hellénisme qui régnait à la cour (1). La littérature, instrument de jouissance pour les Barbares, n'était pas parvenue à humaniser leurs mœurs. La race persane ressaisit la domination sous les Sassanides; mais la langue des Hellènes avait été pendant des siècles celle de la politique, de la littérature, du commerce en Orient, le nouvel empire renfermait beaucoup de cités grecques; c'étaient autant de foyers d'hellénisme. Nuschirvan fit traduire en persan les ouvrages les plus célèbres de la littérature grecque; lui-même était admirateur de Platon et d'Aristote (2). Des rapports s'établirent entre les philosophes et les mages. Agathias nous apprend qu'Uranius, Syrien de naissance et qui prenait le titre de philosophe, passa en Perse et y eut de longues discussions avec les mages; il jouissait d'un grand crédit auprès des monarques sassanides (3). Mais jusqu'où alla l'influence de la Grèce sur le peuple de Zo-roastre? pénétra-t-elle jusqu'aux dogmes? le mazdéisme de son

(1) Crassus poussé par son avarice avait attaqué les Parthes au mépris du droit des gens; il fut pris et tué par trahison; on envoya sa tête et sa main au roi. Hyrodès aimait la langue et la littérature des Grecs; lorsqu'on lui apporta ces horribles trophées, les tables venaient d'être enlevées, et un acteur tragique, nommé Jason, chantait le rôle d'Agavé dans les Bacchantes d'Euripide, à la grande satisfaction des spectateurs. On jette la tête aux pieds du roi; la salle retentit des applaudissements et des cris de joie des Parthes. Jason prit la tête de Crassus et comme une bacchante en délire, il se mit à chanter ces vers d'Euripide (Bacch. 1163).

« Nous apportons des montagnes ce cerf qui vient d'être tué :

» Nous allons au palais, applaudissez à notre chasse ».

Cet à-propos plut fort à tout le monde, et lorsqu'en continuant le dialogue, il arriva à ces mots :

« Qui l'a tué?

» C'est à moi, c'est à moi qu'en revient l'honneur »,

le meurtrier du général romain qui était au festin, s'élança de table, et lui prit des mains la tête en s'écriant : « C'est à moi de chanter le morceau plutôt qu'à lui ». Le roi, charmé de cet incident, lui donna la récompense d'usage et fit don d'un talent à Jason (*Plutarch. Crass. 33*).

(2) *Agathias* II, 28.

(3) *Agathias* II, 29.

côté frappa-t-il les disciples de Platon et d'Aristote par la grandeur, la simplicité de ses croyances? Nous n'avons pas de réponse à faire à ces questions (1); le voile qui couvrait la théologie orientale vient à peine d'être levé : nous pouvons seulement admettre comme une chose probable que la philosophie grecque et la religion persane ne restèrent pas en présence pendant des siècles sans se rapprocher et se modifier (2).

Nous avons des renseignements moins incertains sur les communications intellectuelles de la Grèce et de l'Inde. Les rapports entre la philosophie grecque et la sagesse indienne commencèrent sous Alexandre. Les brâhmanes usèrent de leur ascendant sur les populations pour les exciter contre le conquérant étranger. Le vainqueur irrité voulut, dit-on, mettre leur science à l'épreuve; il leur proposa des questions qui paraissaient insolubles, déclarant qu'il ferait mourir ceux qui répondraient mal. On peut lire dans Plutarque la lutte d'esprit qui s'éleva entre Alexandre et ceux que les Grecs appelaient des gymnosophistes. Leurs réponses satisfirent le disciple d'Aristote et éveillèrent sa curiosité; il désira voir ceux des brâhmanes qui avaient la plus grande réputation et qui vivaient paisibles dans leurs retraites. Alexandre avait auprès de lui un philosophe appartenant à une école qui

(1) Un seul nom est parvenu à la postérité. *Seleucus* alliait la connaissance de la philosophie grecque à la doctrine des mages (*Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, au mot *Seleucia*, T. VI, p. 950 et suiv.)

(2) *Lassen*, tout en convenant que le contact des Hellènes et des sectateurs de Zoroastre est un des événements les plus mémorables de cette époque, dit que l'influence des deux races l'une sur l'autre a été à peu près nulle (*Indische Alterthumskunde*, T. II, p. 338-341). Il nous paraît impossible que des hommes, des peuples, des religions se touchent pendant des siècles, sans qu'il en résulte une transformation quelconque. L'illustre orientaliste avoue du reste que les témoignages nous font défaut pour décider ces intéressantes questions. Tout ce que les médailles nous apprennent (*Lassen*, *ib.*, p. 310), c'est que les rois grecs finirent par prendre les titres pompeux affectés de tout temps par les princes asiatiques. La langue, les légendes ariennes qui figurent sur les monnaies attestent également que les Grecs ne restèrent pas isolés des peuples indigènes. Ce commerce extérieur n'aurait-il pas conduit à un échange d'idées?

semblait avoir quelque rapport avec les solitaires de l'Inde. Onésicrite le Cynique fut député vers les gymnosophistes; l'un d'eux se montra digne d'entrer en relation avec un disciple de Diogène. Les messagers du roi l'appelaient auprès du fils de Jupiter, lui promettant des récompenses s'il obéissait, le menaçant de châtimens rigoureux en cas de refus. Il répondit que celui qui lui envoyait cet ordre n'était pas fils de Jupiter, puisque sa domination ne s'étendait que sur une partie imperceptible du monde; que pour lui, il n'avait pas besoin de ses présents et n'était pas intimidé par ses menaces; vivant, l'Inde lui donnait une nourriture suffisante; mort, il serait délivré de ce corps déjà usé par la vieillesse et passerait à une vie meilleure (1). Ces premières relations entre les philosophes grecs et les brâhmanes ne furent que passagères; mais elles suffirent pour révéler l'immense distance qui séparait les doctrines occidentales des dogmes de l'Orient. Onésicrite parla à un ascète indien de Socrate, de Pythagore et de Diogène. Ces hommes, dit le solitaire, me paraissent avoir eu des dispositions heureuses pour la vertu; mais ils ont eu trop de respect pour les lois (2). Le génie politique des Grecs se manifestait jusque dans les spéculations et la vie de leurs philosophes : beaucoup d'entre eux furent législateurs, presque tous s'occupèrent de l'organisation de la cité. Les Indiens ne comprenaient pas que des sages eussent encore des liens avec le monde; la sagesse pour eux consistait dans l'améantissement. L'un d'eux qui consentit à suivre Alexandre donna aux Grecs le spectacle d'une mort volontaire; le roi chercha vainement à le détourner de son dessein; Calanus monta sur le bûcher en présence d'une foule immense : les uns taxaient cet acte de folie, les autres y voyaient l'ostentation d'une vaine gloire; quelques-uns admiraient cette force d'âme et ce mépris de la mort (3). La Grèce allait aussi avoir ses sages qui se

(1) *Plutarch. Alex.* 65. — *Strab.* XV, p. 494, ed. Casaub.

(2) *Plutarch. ib.* : εὐφρεῖς μὲν αὐτῶν γεγονέναι δοκοῦσιν οἱ ἄνδρες, λίαν δὲ τοὺς νόμους αἰσχυρόμενοι βεβιωκέναι. — *Strabon* entre dans de grands détails sur l'entrevue d'Onésicrite avec les brâhmanes, d'après les rapports d'Onésicrite (XV, p. 492, ed. Casaub.). — Cf. *Arrian. De Exped. Alex.* VII, 1. 2.

(3) *Diodor.* XVII, 107.

retiraient du monde et périssaient d'une mort volontaire : la doctrine de Zénon a d'étonnants rapports avec les dogmes indiens; l'Inde aurait-elle eu une influence que nous ignorons, sur le développement du Stoïcisme (1) ?

Quelle impression la conquête d'Alexandre laissa-t-elle dans l'esprit des Indiens? Le roi macédonien éleva dans l'Inde des monuments gigantesques : des autels de douze coudées de haut, un camp d'un contour triple de celui d'un camp ordinaire, des lits, des armes, des mangeoires, des mors d'une grandeur extraordinaire, devaient être les témoignages éternels d'une expédition héroïque, et faire croire aux générations futures que des hommes d'une force surnaturelle avaient envahi l'Orient (2). Vains efforts! le vainqueur de l'Asie passa comme un météore, son nom même ne vécut pas dans la mémoire des Indiens. Un orientaliste a donné une explication satisfaisante de ce singulier oubli. Le héros macédonien ne conquit pas l'Inde proprement dite, le pays sacré du Gange; il ne dépassa pas la Pentapotamie (3). Mais lorsque les Grecs de la Bactriane s'emparèrent d'une partie de l'Inde brâhmanique, les Indiens eurent des relations directes avec ces audacieux étrangers qui d'un petit coin du monde s'étaient élançés à la conquête de l'univers. Le savant *Lassen* a trouvé dans la littérature sanscrite des traces du contact des deux peuples. Les Indiens tout en traitant les Hellènes de barbares, admiraient leur courage, leur science, et surtout la connaissance qu'ils avaient de l'astronomie (4). Ils empruntèrent cette science aux Grecs (5); les

(1) *Robertson* a montré les analogies qui existent entre le stoïcisme et les doctrines indiennes (*Recherches sur l'Inde ancienne*, Appendice). — Comparez Tome I, Livre de l'Inde.

(2) *Diodor.* XVII, 95. — *Plutarch.* Alex. 62. — *Arrian.* V, 25-29. — *Justin.* XII, 8. — *Q. Curt.* IX, 3, 4.

(3) *Lassen*, De Pentapotamia, p. 57 et seq. — Cependant le souvenir de l'expédition d'Alexandre s'est conservé dans la Bactriane. Les chefs des *Tâgik* rapportent leur origine au héros macédonien. *Ritter* (Asie, T. V, p. 821) a recueilli les traditions sur cette singulière généalogie.

(4) *Lassen*, De Pentapotamia, p. 58-60.

(5) Cependant ces connaissances ne furent pas communiquées aux Indiens par les Grecs de la Bactriane, mais par l'intermédiaire

monuments de l'art indien portent également l'empreinte de l'influence hellénique. La civilisation grecque pénétra-t-elle plus loin? Ici les doutes reparaissent. Un auteur allemand a fait la remarque que le plus riche développement du génie brâhmanique coïncide avec la domination des Grecs dans l'Inde (1); la Grèce pourrait alors revendiquer une gloire unique dans l'histoire; elle aurait éclairé de sa lumière l'Occident et l'Orient, Rome et l'Inde. Mais les origines de la civilisation indienne, l'époque de la rédaction des livres sacrés, les causes qui favorisèrent la culture de la poésie, de la philosophie sur les bords du Gange sont encore des mystères. Nous avons dit ailleurs qu'un célèbre orientaliste ne reconnaît à la Grèce qu'une action à peine sensible sur l'Inde (2). L'appréciation des rapports entre les deux pays est réservée à l'avenir (3).

d'Alexandrie. Telle est du moins l'opinion de *Lassen* (*Indische Alterthumskunde*, t. II, p. 343).

(1) *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch et Gruber*, II, 17, p. 82, 301. — *Niebuhr* (*Vorträge über alte Geschichte*, T. I, p. 167) va plus loin; d'après lui la littérature indienne daterait du moyen-âge, et elle serait en grande partie une imitation de la littérature grecque que les Indiens auraient connue par des traductions arabes. Mais ces hypothèses n'ont pas trouvé faveur; elles sont en opposition avec le caractère de la littérature sanscrite, et le développement probable de la civilisation indienne (*Loebell*, *Die Weltgeschichte in Umrissen*, T. I, p. 119 et suiv.) — *Colebrooke* (*Miscellaneous Essays*, T. I, p. 109, 200) place la rédaction des *Védas* au XIV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. *Gorresio* (*Ramayana*, T. I, *Introduzione*, p. C) croit que le *Ramayana* remonte jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. D'après ces dates, l'Inde pourrait plutôt être l'institutrice de la Grèce.

(2) *Burnouf*; voyez Tome I, Livre de l'Inde. Telle est aussi l'opinion de *Lassen* (*Indische Alterthumskunde*, T. II, p. 343 et suiv.)

(3) Sur l'influence que l'Inde exerça sur la Grèce, voyez Tome I, Livre de l'Inde.



## LIVRE V.

DÉCADENCE DE LA GRÈCE. — LIGUE ACHÉENNE.

---

### CHAPITRE I.

DÉCADENCE DE THÈBES, DE SPARTE, D'ATHÈNES.

Des trois cités qui eurent l'ambition de commander à la Grèce, la dernière déchet aussi rapidement qu'elle avait grandi. La dignité morale manquait à Thèbes : la stupidité, la glotonnerie béotiennes l'emportèrent sur le génie d'Epaminondas (1). On aurait de la peine à croire, si Polybe ne l'attestait pas, que les magistrats n'ouvraient plus les tribunaux, pour plaire à la multitude; au lieu de laisser leurs biens à leur famille, les mourants les léguaient à leurs amis pour être employés en festins; bientôt les Béotiens ne trouvèrent plus assez de jours dans l'année pour faire honneur à ces singuliers legs (1).

La décadence des Spartiates, également rapide, a arraché des plaintes douloureuses aux admirateurs des choses lacédémoniennes (2). Nous ne déplorerons pas avec Mably la chute de la cité de Lycurgue, parce que nous croyons que l'idéal du célèbre législateur est faux. Nous avons rendu justice au sentiment d'égalité qui l'animait, mais cette égalité était fondée sur la plus révoltante inégalité; dans le sein même de la cité elle était faussée, et

(1) *Niebuhr* dit des Béotiens : « Sie verdieneten ohne Frage mit allem » Rechte den Ruf der Roheit und Plumpheit : für das Edle waren sie » im Allgemeinen verschlossen ». (*Vorträge über alte Geschichte*, T. II, p. 266).

(2) *Polyb.* XX, 6, 1-6.

(3) *Mably* dit qu'en voyant la fin malheureuse de ce peuple, le plus vertueux de l'antiquité, on se sent attendri sur le sort de l'humanité et la fragilité de nos vertus. (*Observations sur l'histoire de la Grèce*, liv. II, T. V, p. 121).

elle finit par devenir un mensonge : l'aristocratie se changea en une odieuse oligarchie (1). Mais une loi fatale pèse sur les corps qui ferment leur sein à tout élément étranger, ils s'éteignent. Déjà du temps d'Aristote, il n'y avait plus que mille citoyens à Sparte (2); la dépopulation alla croissant; lorsqu'Agis tenta sa réforme, les Spartiates étaient réduits à sept cents, dont cent à peine possédaient des propriétés; tout le reste n'était qu'une tourbe indigente, languissant dans l'opprobre (3). Le mal qui rongait Sparte était sans remède, il n'y avait aucune ouverture dans la constitution pour y introduire des changements dont le temps aurait prouvé la nécessité. Lacédémone succomba sous l'immobilité de ses lois : les formes étaient en opposition complète avec l'état social, et cependant elles furent maintenues avec un respect hypocrite. Mais la vie s'en était retirée; deux hommes essayèrent en vain de la rappeler : Agis et Cléomène périrent victimes de leur héroïque dévouement.

L'humanité n'a pas à regretter la chute de Sparte. La cité de Lycurgue était une anomalie au milieu de la Grèce. C'est par la pensée que la race hellénique était appelée à agir sur le monde, Sparte seule de toutes les cités grecques est restée étrangère au mouvement intellectuel qui fait la gloire des Hellènes. Isocrate reprochait aux Lacédémoniens d'ignorer jusqu'aux éléments des lettres (4); le sophiste Hippias disait qu'ils ne savaient pas compter (5). Ces exagérations attestent la réputation de Sparte (6);

(1) *Manso*, Sparta, T. III, p. 219 et suiv.

(2) *Aristot.* Polit. II, 5, 11; II, 6, 10. 11.

(3) *Plutarch.* Agis. 5.

(4) *Isocrat.* Panathen., § 209, p. 276 D.

(5) *Plat.* Hippias Maj. 285 C.

(6) Un savant français, *De la Nauze*, a essayé de combattre ce qu'il appelle un préjugé injurieux à toute une nation digne d'être mieux connue. A l'entendre, Lycurgue n'a pas voulu bannir les sciences et les arts de Sparte; mais il cherche en vain à prouver que les Lacédémoniens cultivaient les sciences et les arts. Il ne trouve pas un seul poète né à Sparte; Thaléas, Bacis, Tyrtée, appelés par ordre de l'oracle, étaient étrangers; Alcman, le seul qui ait été élevé à Lacédémone, était un esclave de race lydienne. L'auteur ne peut nier que les Spartiates ne souffraient ni tragédie, ni comédie; c'est un de leurs admirateurs, Plu-

elle ne produisit pas un seul écrivain considérable au milieu d'un pays si fertile en génies. Un auteur auquel malgré ses paradoxes on ne peut refuser un esprit pénétrant, De Pauw, n'a donc pas jugé trop sévèrement les Spartiates en disant que nous ignorerions aujourd'hui jusqu'à leur nom, si les nations avec lesquelles ils furent en guerre n'avaient écrit leur histoire (1); il s'applaudit avec raison de ce qu'ils ont échoué dans leurs projets de domination, puisque au lieu de devenir une source de lumières pour le genre humain, la Grèce eût été couverte de ténèbres, comme elle le fut après l'invasion des Turcs (2).

Athènes fut emportée dans la ruine générale de la Grèce; mais sa chute, quelque profonde qu'elle soit, n'offre pas un spectacle aussi triste que la dégradation de sa rivale. Il lui restait le génie des arts qui en faisait la première cité de la Grèce et du monde ancien. Athènes avait vainement combattu pour l'hégémonie, elle

tarque, qui le dit. En fait d'histoire, le savant académicien cite le témoignage de Platon; le philosophe assure que les récits des actions héroïques faisaient les délices des Lacédémoniens. On connaît leur talent oratoire, le *laconisme* est devenu proverbial. Reste la philosophie, qui, si nous en croyons De la Nauze, aurait été le triomphe des études lacédémoniennes : Hippias et Isocrate auraient-ils mieux dit? (*Histoire de l'état des sciences chez les Lacédémoniens*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, T. XIX, p. 166 et suiv.)

O. Müller, qui pour la science et le génie est bien au-dessus de l'académicien français, s'est cependant laissé emporter par sa prédilection pour la race doriennne, à soutenir le même système : Sparte, dit-il, n'était rien moins qu'étrangère à la civilisation intellectuelle, tout ce qu'il y avait de beau et de grand dans la vie hellénique y était cultivé (*Dorier*, T. II, p. 387 et passim.) Un critique anglais (*Edinburgh Review*, july 1835, p. 334 et suiv.) a réfuté, peut-être avec trop de vivacité, cette assertion hasardée : il dit que l'écrivain allemand, eût-il été nourri de brouet spartiate, n'aurait pas pu montrer une vénération plus exclusive pour les choses lacédémoniennes; il prouve que cette civilisation qu'on prétend découvrir à Sparte n'a jamais existé que dans l'imagination de ses admirateurs. — Le paradoxe de Müller n'a pas trouvé faveur en Allemagne. — Niebuhr n'hésite pas à dire que « les Spartiates ont » toujours été et qu'ils sont toujours restés des Barbares ». (*Vorträge über alte Geschichte*, T. II, p. 15; comparez p. 279 et suiv.)

(1) *Recherches philosophiques sur les Grecs*, Discours Préliminaire, p. 8.

(2) *Ib.*, Part. IV, sect. XI, § 6, T. II, p. 393 et suiv.

n'était pas parvenue à réaliser l'unité politique; mais elle devint le centre d'une unité plus haute, la métropole de la civilisation grecque. Cet empire intellectuel apparaît dans tout son éclat précisément lorsque la force matérielle fait défaut à la cité de Minerve. Athènes était l'Université de la Grèce : les Grecs répandus dans le monde entier y envoyaient leurs enfants pour s'y former aux principes de la culture hellénique (1). Cette domination de l'intelligence s'étendit au lieu de s'arrêter lorsque la Grèce fut envahie par les légions de Rome. Il avait suffi de deux batailles pour effacer le nom de Sparte de la terre; Athènes eut la gloire de vaincre ses conquérants; elle vit accourir dans ses murs ses rudes vainqueurs; les Césars, pour honorer la patrie des lettres, lui laissèrent cette liberté qui avait toujours été sa plus chère idole. L'antiquité fit place à un monde nouveau; c'est encore dans les écoles d'Athènes que les initiateurs de la civilisation moderne allèrent puiser des leçons d'éloquence. Jusque dans le moyen âge, Athènes fut appelée l'école des sciences. « Quand l'Europe se » réveille de la barbarie, son premier cri est pour Athènes; quand » on apprend que ses ruines existent encore, l'on y court, comme » si on avait retrouvé les cendres d'une mère » (2).

Les Athéniens tressaillirent, jusque dans leur décadence, au nom de liberté, les excès mêmes que nous leur reprocherons ont leur excuse dans ce sentiment sacré. Lorsque la nouvelle inattendue de la mort d'Alexandre parvint en Grèce, Athènes appela les Grecs à l'indépendance; la phalange macédonienne l'emporta. Démétrius rendit aux Athéniens leur ancienne forme de gouvernement; ils lui prodiguèrent des témoignages de reconnaissance qui touchent à la folie; ils traitèrent Démétrius et son père comme des dieux sauveurs; ils les adorèrent (3). Les malheureux Athéniens avaient douté de l'existence des dieux, ou s'étaient crus

(1) *Isocrat. De Permutat.*, § 224

(2) *Chateaubriand, Itinéraire de Paris à Jérusalem.*

(3) *Demochares ap. Athen.* VI, 62 seq. — Le même auteur rapporte l'hymne qu'on chantait en l'honneur des nouvelles divinités. Quand Démétrius venait à Athènes, on lui faisait les mêmes offrandes qu'à Cérés et à Bacchus; on avait recours à lui comme à un oracle; les ambassadeurs qu'on lui envoyait portaient le nom de *théores* (*Plutarch. Demetr.* 10-13).

délaissés par eux (1) en voyant leur liberté anéantie; qui ne leur pardonnerait d'avoir vu des divinités dans leurs libérateurs? Cependant l'amour de la liberté qui se manifeste par de pareilles extravagances n'est plus un signe de force, mais une marque de faiblesse. La cité de Minerve en prostituant les honneurs divins à un homme qui flétrissait ses belles qualités par des débauches effrénées donna l'exemple de cet avilissement qui fut poussé plus loin encore par le peuple roi; des monstres furent placés au rang des dieux; arrivé à ce point, le genre humain devait périr ou se régénérer par une violente révolution.

Thèbes, Sparte, Athènes disparaissent de la scène politique; tout ce qu'elles désirent, c'est une liberté isolée; elles sont heureuses de l'accepter même de leurs vainqueurs. Cependant une puissance plus formidable que celle des Macédoniens se formait à l'Occident. A la veille de succomber, la Grèce fait un suprême effort pour trouver la force dans l'union. La fécondité de cette terre hellénique est vraiment admirable; elle paraît épuisée par des combats et des souffrances séculaires; voilà qu'une tribu obscure et ignorée imprime à la Grèce entière un mouvement qui, s'il s'était produit dans les années de vigueur, aurait pu la rendre invincible. La ligue achéenne est l'essai le plus sérieux qui ait été fait dans l'antiquité du principe de l'association; ce qu'il a produit dans des temps de décadence révèle la puissance qu'il exercera dans des circonstances plus favorables.

## CHAPITRE II.

### LIGUE ACHÉENNE (2).

La ligue achéenne était une véritable confédération basée sur l'égalité des cités unies entre elles par un gouvernement central.

(1) *Demochar.*, ib.

(2) Sur la ligue achéenne et sur les autres essais de confédération des républiques grecques, voyez *Tittmann*, *Darstellung der griechischen Staatsverfassungen* (Livre VIII, p. 667-751).

Des tentatives avaient été faites avant les Achéens pour donner l'unité à la Grèce; elles échouèrent devant deux écueils : le désir de dominer et non l'amour de la liberté commune inspira Athènes, Sparte et Thèbes (1) : l'absence d'une autorité centrale ou la faiblesse de cette autorité empêchèrent les ligues locales (2) et les Amphictyons de prendre racine et de se développer. Les Achéens restèrent étrangers à toute idée d'hégémonie : il est impossible, dit Polybe, de trouver une plus grande égalité et plus de liberté que dans l'association des villes achéennes; les fondateurs de la ligue ne se réservèrent aucun privilège, aucune suprématie; les dernières cités

(1) *Polyb.* II, 37, 9.

(2) La Grèce, dans la riche variété de ses formes politiques, compte aussi des essais de fédération. Des cités appartenant ordinairement à une même tribu, se réunissaient dans des assemblées pour se concerter sur leurs intérêts communs (*Wachsmuth*, *Hellenische Alterthumskunde*, § 21, T. I, p. 158. — *Hermann*, *Griechische Staatsalterthümer*, § 11). Mais ces ligues locales étaient toutes atteintes d'une faiblesse irrémédiable : elles conservaient une entière indépendance, se faisaient la guerre entre elles, et au jour du danger, cherchaient chacune leur salut à part, sans songer à défendre leurs alliés.

Telle est l'histoire des colonies de l'Asie Mineure. Le lien des cités ioniennes était purement religieux : douze villes se réunirent et construisirent un temple qu'elles nommèrent *Panionium*; elles s'y assemblaient pour célébrer des fêtes qui rappelaient leur parenté (*Herod.* I, 143, 148). Des délibérations politiques avaient lieu sans doute à l'occasion de ces solennités, mais elles n'en formaient pas le but. La fédération n'avait pas même pour objet la défense générale; les Lydiens s'emparèrent d'une ville après l'autre, sans qu'il y eût un concert pour repousser l'ennemi (*Herod.* I, 14-18). Il fallut que les Perses imposassent aux Ioniens, comme loi du vainqueur, cette union qui aurait dû être le premier bienfait de l'association : un satrape du Grand Roi manda les députés des villes grecques et leur fit contracter l'engagement de recourir à la justice pour terminer leurs différends, au lieu d'user de la violence (*Herod.* VI, 42). Le lien qui unissait les cités éoliennes était encore plus faible; *Sainte-Croix* (*Des Gouvernements fédératifs*, p. 156) admet qu'elles avaient un centre religieux; mais le silence d'Hérodote rend cette conjecture invraisemblable (*Hermann*, *Griech. Staatsalt.*, § 76, note 12. — *Thirlwall*, *Geschichte Griechenlands*, T. II, p. 108).

Dans la Grèce d'Europe, il y avait également quelques associations locales. Telle fut la ligue béotienne qui se rapprochait plus d'une hégémonie que d'une confédération. Les Étoliens, comme les Achéens, formaient une ligue; mais ce peuple à demi barbare mérite à peine une mention dans l'histoire de l'unité grecque.

reçues dans la confédération jouissaient des mêmes droits que les premières (1). Tout en conservant leur organisation intérieure (2), les villes alliées surent faire le sacrifice d'une partie de leur souveraineté en faveur de la ligue. Une fédération doit avoir un gouvernement dont la puissance s'étende sur les intérêts généraux. La ligue achéenne était armée de ce pouvoir suprême; elle décidait les différends qui divisaient les cités; un trésor, une armée fédérale lui permettaient de briser les résistances que des intérêts particuliers auraient voulu opposer à l'intérêt commun (3). Une même législation régissait les matières qui concernaient toutes les cités; Polybe remarque comme une chose extraordinaire que les Achéens avaient les mêmes poids, les mêmes mesures, les mêmes magistrats; il ne manquait au Péloponnèse, pour ressembler à une seule ville, qu'un mur pour l'enceindre (4). L'assemblée générale représentait la ligue vis-à-vis de l'étranger, seule elle avait le droit d'envoyer et de recevoir des ambassadeurs (5), seule elle décidait de la guerre et de la paix (6).

La ligue achéenne, longtemps obscure, n'acquît une importance historique que par le génie d'Aratus. Aratus est le premier homme politique de l'antiquité qui ait vivement senti les avantages de cette forme de gouvernement. Il pensait, et non sans raison, dit Plutarque, que des villes faibles par elles-mêmes, en se liant par un intérêt commun, se conservent au moyen de cette union réciproque (7). Il conçut l'idée de faire du Péloponnèse un seul

(1) *Polyb.* II, 38, 6, 8 : τῆς ἰσηγορίας καὶ παρήρησίας καὶ καθόλου δημοκρατίας ἀθηναίων σύστημα καὶ προαίρεσιν εὐκρινεστέραν οὐκ ἂν εὔροι τις, τῆς παρὰ τοῖς ἁχαιοῖς ὑπαρχούσης.... δύο συνεργοῖς χρωμένῃ τοῖς ἰσχυροτάτοις, ἰσότητι καὶ φιλοανθρωπία

(2) *Polyb.* V, 93.

(3) *Polyb.* IV, 60.

(4) *Polyb.* II, 37, 10, 11 : καθόλου δὲ τούτῳ μόνῳ διαλλάττειν τοῦ μὴ μιᾶς πόλεως διάθεσιν ἔχειν σχεδὸν τὴν σύμπασαν Πελοπόννησον, τῷ μὴ τὸν αὐτὸν περίβολον ὑπάρχειν τοῖς κατοικοῦσιν αὐτήν· τᾶλλα δεῖναι καὶ κοινῇ καὶ κατὰ πόλεις ἐκάστοις ταῦτὰ καὶ παραπλήσια. — Cf. *Justin.* XXXIV, 1.

(5) *Pausan.* VII, 9, 4.

(6) *Polyb.* IV, 15, 16 et passim.

(7) *Plutarch.* Arat. 24 : « De même que les parties du corps humain » tirent leur aliment et leur vie de l'union qu'elles ont entre elles, mais,

corps, une seule et même puissance (1). Aratus dévoua sa vie entière à cette grande œuvre (2). A force de persévérance (3) il attira dans la ligue Mégare, Salamine, Égine et Athènes : il ne restait qu'à gagner les Eléens, quelques peuplades arcadiennes, Lacédémone (4), et la Grèce entière aurait formé une confédération puissante. Mais en même temps qu'Aratus, un homme parut sur la scène dont l'ambition égalait le génie. Cléomène entreprit de réformer Sparte; à peine lui eut-il rendu quelque force en rétablissant la discipline de Lycurgue, que l'esprit guerrier et envahissant de la race dorienne se réveilla. Le roi spartiate se liguait avec les Étoliens contre la puissance croissante des Achéens; vainqueur, il consentit de se joindre à la ligue, mais sous la condition d'en recevoir le commandement. Les Achéens étaient disposés à se soumettre, mais Aratus déjoua les projets de Cléomène en appelant à son secours le roi de Macédoine (5).

La conduite d'Aratus a déjà été chez les anciens l'objet de sévères reproches. Plutarque qui aime à idéaliser ses héros, oublie son

» dès qu'elles sont séparées, ne prennent plus de nourriture, et finissent  
 » par se détruire; de même aussi tout ce qui rompt la société des villes,  
 » les conduit à leur dissolution, au lieu qu'elles s'accroissent lorsque, de-  
 » venues parties d'un corps puissant, elles participent aux avantages  
 » d'une sagesse commune ». (Traduction de Pierron)

(1) *Plutarch. Philopœm.* 8.

(2) *Plutarch. Arat.* 24 : « Ni les richesses, ni la gloire, ni l'amitié des  
 » rois, ni l'intérêt de sa propre patrie, en un mot, aucun bien n'était à  
 » ses yeux préférable à l'accroissement de la ligue achéenne ». (Trad. de  
 Pierron). — Comparez *Polyb.* II, 43. VII, 8.

(3) Plutarque explique dans son langage pittoresque comment la ligue se forma petit à petit : « Aratus réunit les Achéens, ville par ville, il  
 » établit chez eux une politique toute grecque, toute de concorde. On voit  
 » dans les cours d'eau des corps s'arrêter, quelque faibles et petits qu'ils  
 » soient; d'autres viennent ensuite s'y attacher, s'y agglomérer tout à l'en-  
 » tour, et ils se tiennent si bien les uns les autres qu'ils prennent de la  
 » consistance et une certaine solidité; de même la Grèce était sans force,  
 » divisée qu'elle était alors d'intérêts, ville contre ville; les Achéens les  
 » premiers se réunirent, ils attirèrent dans la ligue les villes d'alen-  
 » tour ». (Trad. de Pierron).

(4) *Plutarch. Clœmen.* 3.

(5) *Plutarch. Clœmen.* 13 seq., *Arat.* 39.



indulgence habituelle; son indignation éclate en paroles amères : « la politique d'Aratus était indigne d'un Grec, mais » surtout d'un homme tel que lui; après avoir chassé les Macédoniens de Corinthe et d'Athènes, il les appela dans sa patrie, » et cela pour empêcher qu'un descendant d'Hercule, un roi de » Sparte, qui voulait ramener l'harmonie de la discipline dorienne, » ne prit le titre de général de Sicylene; pour ne pas obéir à Cléomène, à un roi qui mangeait du pain noir et était revêtu d'un » manteau d'étoffe grossière, il se soumit lui et toute la Grèce au » diadème, à la robe de pourpre des rois macédoniens et aux vœux » lontés de leurs satrapes » (1). Ces violentes accusations ont trouvé de l'écho chez les historiens modernes (2). Mably a justifié le fondateur de la ligue achéenne, mais aux dépens de Cléomène (3). Nous n'aimons pas de faire le sacrifice d'un grand homme; Cléomène et Aratus sont deux figures également remarquables, mais d'un génie différent. Ce n'est pas par jalousie, comme Plutarque semble le croire, qu'Aratus s'opposa aux projets de Cléomène, mais parce que l'audacieux réformateur aspirait à la domination de la Grèce (4). Cléomène voulait l'hégémonie, et la ligue était essentiellement fondée sur l'indépendance, l'égalité des cités confédérées : la constitution des villes achéennes était démocratique; la cité de Lycourge resta toujours le type de l'aristocratie. Accorder au roi de Sparte le commandement de la confédération, c'était la détruire. Aratus se vit dans la malheureuse nécessité d'appeler l'étranger à son secours. Mais l'impuissance de la ligue fut mise à

(1) *Plutarch*. Cleomeu. 16.

(2) *Wachsmuth*, *Hellenische Alterthumskunde*, § 35, T. I, p. 314. — *Rotteck*, *Allgemeine Geschichte*, T. II, p. 107. — *Droysen*, *Geschichte des Hellenismus*, T. II, p. 494-500; l'ingénieux historien qualifie la conduite d'Aratus de haute trahison. — *Schorn* (*Geschichte Griechenlands von der Entstehung des achäischen Bundes*, p. 114-121) dit qu'Aratus n'avait qu'un patriotisme achéen, et qu'il avait encore plus d'ambition que de patriotisme (p. 65-68).

(3) *Observations sur l'histoire de la Grèce*, livre IV, T. V, p. 219-224 (édit. de 1793).

(4) *Polyb.* II, 49, 4. — *Plutarque* lui-même avoue que Cléomène avait l'ambition de rendre à Sparte son ancienne hégémonie (*Cleomen.* 7 : Σπάρτην προάγειν ἐπὶ τῆς Ἑλλάδος ἡγεμονίαν).

découvert, elle ne se releva plus. Aratus lui-même mourut empoisonné par un roi de Macédoine (1); nous croyons avec Bodin et Mably qu'il a été l'un des grands personnages de l'antiquité; il avait conçu le seul moyen de donner l'unité et la force à la Grèce (2). Mais le génie d'un homme ne peut pas lutter contre l'esprit d'une nation : la race hellénique était née divisée.

La ligue achéenne subsista jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains. Ses dernières années furent illustrées par un grand homme. La Grèce célébra Philopoemen comme le restaurateur de la liberté hellénique (3); mais celui que les Romains appelèrent le dernier des Grecs (4), ne se faisait pas illusion sur l'avenir de sa patrie. Le Sénat avait des instruments de sa politique au milieu des cités achéennes; un des partisans de Rome disait à l'assemblée générale que « les Achéens ne devaient faire aucune opposition » aux Romains, ni leur rien refuser qui pût leur être agréable. » Philopoemen l'écoutait en silence, mais avec douleur; à la fin, emporté par la colère, il s'écria : « Tu es donc bien pressé de voir » arriver l'heure fatale de la Grèce » (5). Philopoemen eut le bonheur de ne pas assister à la ruine de sa patrie. La Grèce succomba sans honorer sa chute par un effort héroïque; elle était épuisée (6). Mais le génie grec avait porté ses fruits, il domina les barbares destructeurs de Corinthe; les légions ne furent qu'un instrument pour répandre la civilisation hellénique dans le monde entier.

(1) *Polyb.* VIII, 14. — *Plutarch.* Arat. 52.

(2) *Bodin* (De la Républ. I, 7) dit d'Aratus : « Le moyen de faire des » républiques de la Grèce une seule, fut Aratus qui le trouva ».

(3) *Pausan.* VIII, 50, 3.

(4) *Plutarch.* Arat. 24.

(5) *Plutarch.* Philopocem. 17.

(6) « Les maladies s'affaiblissent avec les forces du corps; il en était de » même des villes de la Grèce; elles n'avaient plus de puissance, les luttes » cessaient ». (*Plutarch.* Philopocem. 17).

# LIVRE VI.

## RELATIONS INTERNATIONALES.

---

### CHAPITRE I.

#### LA GRÈCE ET LES BARBARES.

##### § 1. *Opposition entre Grecs et Barbares.*

La nationalité hellénique, incapable de se concentrer dans une puissante unité, se déploya avec une riche variété dans le domaine de l'intelligence. Cette brillante civilisation était destinée à éclairer le monde. Cependant, spectacle singulier, les Grecs appelés à une communion intellectuelle avec l'humanité, paraissaient répugner profondément à se rapprocher des races étrangères. Comment l'opposition entre Grecs et Barbares prit-elle naissance? comment, malgré l'antipathie qui les divisait, finirent-ils par se connaître et se pénétrer réciproquement?

Toutes les nations de l'antiquité se considéraient comme des races élues; chacune se croyait d'une nature supérieure et portait des regards de mépris ou de haine sur les créatures inférieures qui l'entouraient. Les Grecs, les plus vains des hommes, devaient pousser ce sentiment d'égoïsme national jusqu'à ses dernières limites. Les guerres médiques, la lutte glorieuse pour la liberté contribuèrent à exalter le patriotisme des Hellènes; mais chez les Grecs plus que chez tout autre peuple, l'amour de la patrie se traduisit en haine de l'étranger. On comprend cette animosité, qui n'est pas sans grandeur, tant que durèrent les combats pour la liberté (1). Mais elle survécut à la guerre. Les Barbares, disaient

(1) Voyez plus haut les décrets portés sur la proposition d'Aristide et de Thémistocle, p. 179, 180.

les Hellènes, sont tous esclaves, sauf un seul homme qu'ils adorent comme un dieu (1). Les Grecs ne reconnaissant pas de maître, étaient autant au-dessus des Barbares que les hommes libres sont supérieurs aux esclaves. Quoi de plus naturel dès lors que cette insultante prétention : « *il est dans l'ordre de la nature que les Grecs commandent aux Barbares* » ? Les poètes proclamèrent cette étrange doctrine sur le théâtre, les orateurs à la tribune, les philosophes dans leurs écrits. Euripide dit que les Grecs sont nés pour la liberté, les Barbares pour l'esclavage (2); ce qui excite l'indignation de Démosthène dans ses ardentes Philippiques, c'est qu'un Barbare qui devrait être l'esclave des Grecs, ose aspirer à leur domination (3); Aristote donna à un préjugé national la sanction de la philosophie (4).

L'opposition entre Grecs et Barbares ne fut pas seulement politique, elle pénétra profondément dans les mœurs, elle devint intellectuelle, morale et finit par prendre les apparences d'une différence de nature. Il y avait quelque chose de légitime dans l'orgueil avec lequel les Hellènes opposaient leur civilisation à la barbarie persane (5); mais la vanité aidée de l'ignorance exagéra la supériorité de la race hellénique; les Grecs mirent à ravalier les Barbares une fatuité qui paraîtrait incroyable, si les témoignages n'abondaient. Les poètes tragiques surtout se plurent à nourrir cet orgueil insensé. Eschyle représenta les Perses avec tout l'attirail fastueux qui distinguait les Asiatiques, ressemblant à des femmes plutôt qu'à des guerriers (6). Les Grecs, vainqueurs d'une innombrable armée de Barbares, avaient quelque droit de mépriser leurs ennemis; mais était-il vrai que « la Grèce » seule connaissait la justice et l'empire des lois, tandis que

(1) *Euripid.* *Helen.* 233 : τὰ Βαρβάρων γὰρ δοῦλα πάντα, πλὴν ἐνός. — Cf. *Isocr.* *Paneg.*, § 151.

(2) *Eurip.* *Iphig.* in *Aul.* 1379 seq.

(3) *Demosth.* *Philip.* III, §§ 31, 32, p. 119.

(4) *Polit.* I, 1, 5 : τὰ τὸ ἐφύσει βάρβαρον καὶ δοῦλον. — Comparez plus bas Livre VII, ch. 2, § 7.

(5) *Herod.* I, 60.

(6) *Aeschyl.* *Fragm.* ed. Didot, p. 210.

» la force régnait chez les Barbares » (1)? Ces paroles sont placées par Euripide dans la bouche d'un héros de la Grèce mythologique qui était peu digne de les prononcer : Jason accuse Médée des crimes qu'elle avait commis dans son intérêt, et s'écrie qu'aucune femme grecque n'eût jamais osé de tels forfaits (2). Il n'est point d'action criminelle qu'on n'imputât aux Barbares : « Peut-être » parmi vous, dit Agamemnon à un roi de Thrace, le meurtre » d'un hôte n'a rien d'étrange; mais chez nous autres Hellènes c'est » une infamie » (3). Quelle idée les Grecs se faisaient-ils des mœurs des Barbares? « Le père couche avec la fille, le fils avec la mère, » le frère avec la sœur; les plus chers amis s'entrégorgent; la loi » ne défend aucun de ces crimes » (4). Ces calomnies passèrent de la vie privée aux relations politiques. A une époque où la Grèce recherchait l'alliance des Perses, Démosthène osa proclamer à la tribune d'Athènes que le parjure était un titre d'honneur pour les Barbares (5). Antigone, un des successeurs d'Alexandre, disait que les rois grecs connaissaient seuls la justice, que pour les rois barbares tout était juste (6), et lui-même professait et pratiquait le droit du plus fort (7). L'opposition entre Grecs et Barbares n'était plus de la haine nationale, c'était de l'orgueil poussé jusqu'au mépris de la nature humaine. Un orateur athénien qui enseignait les plus beaux préceptes d'humanité et de morale, a pu écrire, non pas dans la chaleur du discours, mais dans le silence de la méditation, ces paroles outrageantes : *les Grecs sont supérieurs aux Barbares comme les hommes le sont aux animaux* (8). Alexandre fut le premier qui s'éleva au-dessus de cet insolent préjugé; conquérant cosmopolite il mit les Perses

(1) *Eurip.* Med. 533 seq.

(2) *Eurip.* Med. 1329 seq.

(3) *Eurip.* Hecub. 1223 seq.

(4) *Eurip.* Androm. 173 seq.; cf. Heraclid. 131. Iphig. in Taurid. 1141.

(5) *Demosth.* De Classib., § 39, p. 189.

(6) *Plutarch.* Apophteg. Antig. VIII.

(7) Voyez plus haut p. 261.

(8) *Isocrat.* de Permutat., § 293 : τούτοις οἷσπερ ἡ φύσις ἢ τῶν ἀνθρώπων τῶν ἄλλων ζώων, καὶ τὸ γένος τὸ τῶν Ἑλλήνων τῶν βαρβάρων.

vaincus sur la même ligne que les vainqueurs. Mais les Hellènes ne comprirent pas les hautes conceptions de leur héros. Ils conservèrent leur dédain pour les races étrangères jusque dans leur décadence : ils traitèrent les Romains de Barbares (1). A la veille de la conquête romaine ils déclaraient encore « qu'entre les Barbares et les Grecs, le langage, les mœurs et les lois avaient créé » une barrière plus insurmontable que la mer et les terres qui les » séparaient; la nature qui est immuable, et non des causes qui » peuvent changer tous les jours, les avaient faits ennemis » (2).

§ 2. *L'hospitalité, la philosophie, la religion, lien entre les Grecs et les Barbares,*

Si cette funeste doctrine avait été pratiquée rigoureusement, toute relation entre Grecs et étrangers eût été impossible, une barrière infranchissable aurait séparé les peuples, et ceux qui traitaient les autres nations de barbares auraient réduit eux-mêmes l'humanité à la barbarie. Mais la nature humaine est portée à la sociabilité par une force irrésistible: l'orgueil a beau l'égarer, et lui présenter l'isolement comme la condition d'une race privilégiée, le sentiment l'emporte et établit des relations amicales entre ceux que le Créateur a unis par les liens de la fraternité (3).

(1) *Polyb.* IX, 38, 5. 7.

(2) *Liv.* XXXI, 29 : « Cum alienigenis, cum barbaris, aeternum omnibus Graecis bellum est, critique. Natura enim quae perpetua est, non mutabilibus in diem causis, hostes sunt »... « Alienigenae homines, plus lingua et moribus et legibus, quam maribus terrarumque spatio discreti ». Sous l'Empire, le philosophe Demouax reprochait aux Athéniens d'exclure les Barbares des mystères (*Lucian.* *Demon.* 34).

(3) Si nous ajoutons foi à une tradition célèbre, il n'y aurait pas même eu de rapports d'humanité entre les Grecs et les Barbares. Le roi des Perses offrit plusieurs talents à Hippocrate, pour l'attirer auprès de lui. Le célèbre médecin répondit, dit-on, qu'il ne donnerait jamais ses soins à des Barbares ennemis des Grecs. On trouve dans les *Œuvres d'Hippocrate* la correspondance entre le médecin et le roi. *Plutarque* rapporte le même trait dans la vie de Caton l'Ancien (c. 23), et ajoute que dans l'opinion de Caton, c'était là un serment commun à tous les médecins grecs, il les tenait en conséquence tous pour suspects. *La Boétie*, l'ami de Montaigne, dit que la réponse d'Hippocrate prouve « qu'il avait le

Miltiade offrit l'hospitalité à des Thraces, avec une simplicité qui rappelle le temps des patriarches (1). Des liens hospitaliers existaient également entre des Perses et des Grecs : Plutarque raconte qu'après l'entrevue d'Agésilas avec Pharnabaze, le fils du satrape resta en arrière et courant vers le général spartiate, lui dit en souriant : Agésilas, je veux être lié avec toi d'hospitalité; et il lui offrit un javelot qu'il tenait à la main. Agésilas l'accepta et donna de son côté au noble enfant un gage de l'amitié qu'il sollicitait avec tant de candeur. Lorsque dans la suite, le fils de Pharnabaze, banni de la maison paternelle par la jalousie de ses frères, fut forcé de se retirer dans le Péloponnèse, il trouva un ami dans Agésilas (2).

Par une singulière contradiction, quelques-uns de ces peuples étrangers tant méprisés avaient parmi les Grecs une réputation, peut-être exagérée, de sagesse. On vit les plus illustres philosophes, les législateurs les plus célèbres, quitter leur patrie pour converser avec les prêtres de l'Égypte (3), et dit-on, avec les solitaires de l'Inde. Bien que la tradition ait étrangement altéré ces rapports entre les sages de la Grèce et ceux de l'Orient, elle n'aurait pas pu prendre racine dans les croyances de l'antiquité, s'il n'y avait pas eu quelques relations intellectuelles entre les races ennemies. L'Orient, de son côté, envoya en Grèce quelques-uns de ses enfants curieux de s'instruire de la philosophie grecque; mais ils ne sortirent pas de l'Inde, ni de la Perse, ni de l'Égypte : les castes sacerdotales étaient trop convaincues de leur supériorité pour s'enquérir de la sagesse étrangère. Des déserts de la Scythie, il vint à Athènes des hommes qui n'étaient pas indignes d'entrer en rapport avec les sages de la Grèce. Plutarque raconte la première entrevue de Solon et d'Anacharsis. Le Scythe

cœur en bon lieu »; le défenseur ardent de la liberté voyait encore au XVI<sup>e</sup> siècle dans les Perses l'incarnation de cette *servitude volontaire* qu'il combat avec tant de force. Mais cette tradition est généralement rejetée comme fabuleuse.

(1) *Herod.* VI, 35, 36. Voyez plus haut p. 110, note 3.

(2) *Plutarch.* Agesil. 12.

(3) Voyez Tome I, Livre de l'Égypte.

arrivé à Athènes se rendit chez Solon et s'annonça comme un étranger qui venait contracter avec lui des liens d'amitié et d'hospitalité. « Il vaut mieux », répondit Solon, « se faire des amis » chez soi qu'ailleurs ». « Eh bien donc », reprit Anacharsis, « puisque tu es chez toi, fais de moi ton ami et ton hôte ». Le législateur athénien, charmé de sa vive réponse, l'accueillit (1), et la plus étroite amitié, dit-on, se noua entre les deux philosophes. Anacharsis fut initié par Solon à la doctrine hellénique. Seul des Barbares, il fut admis à la cité et aux mystères (2). Avant lui, Toxaris, obscur habitant de la Scythie, était venu à Athènes; par sa science médicale il se concilia l'admiration et la reconnaissance du peuple; la cité de Minerve le plaça parmi ses héros et offrit des sacrifices au « médecin étranger » (3).

La religion paraissait être un obstacle au rapprochement des Grecs et des Barbares. La théocratie orientale repoussait tout étranger comme impur; les Grecs avaient conservé dans leurs mœurs des traces de cet antagonisme primitif qui divisait le genre humain en races fondamentalement diverses. Les sacrilèges dont les Perses se rendirent coupables dans leur invasion donnèrent un nouvel aliment à cette opposition. L'ardeur du patriotisme se joignant à l'hostilité des religions, les Grecs poussèrent le mépris de la nature humaine au point d'exclure les Barbares des mystères à titre d'homicides (4). Mais il y a dans les religions en apparence les plus exclusives un germe de fraternité et d'union. Cette tendance à l'universalité se révèle avec force dans les sentiments religieux des Grecs. Ils méprisaient, ils haïssaient les Barbares; ils révéraient leurs dieux. Mais cédant à cet esprit d'individualisme qui est leur caractère distinctif, ils cherchèrent à s'approprier les dieux étrangers, en leur accordant pour ainsi dire droit de cité (5). Les Athéniens, les plus cosmopolites des Grecs,

(1) *Plutarch. Solon. 5. — Diogen. Laert. I, 101.*

(2) *Lucian. Scythia, 8.*

(3) *ἑλεῖν ἰατροῦ. Lucian. Scythia, 1.*

(4) *Isocrat. Paneg. 237. — Lobeck, Aglaopham., T. I, p. 15 seq.*

(5) *Wachsmuth. Hellenische Alterthumskunde, §§ 123, 124, T. I, p. 446, 462, 464. — Hermann, Griech. Staatsalt., T. II, § 10, note 12.*



étaient également portés à adopter des cultes étrangers (1); ils élevèrent des autels à des divinités thraces et phrygiennes; les poètes comiques firent de ce goût du peuple l'objet de leurs satires (2). La guerre elle-même devenait l'occasion de communications religieuses : le droit de conquête, d'après les usages des Grecs, s'étendait jusqu'aux lieux sacrés; le vainqueur adoptait les dieux des vaincus (3). Nous verrons la conquête continuer cette œuvre d'assimilation sous les Romains; les dieux de tous les peuples seront transplantés successivement à Rome, et formeront un vaste Panthéon, tentative de catholicisme païen. Une autre cause encore portait les Grecs vers les religions étrangères, la décadence du polythéisme; le besoin de croire que l'ancienne religion ne satisfaisait plus, poussa les âmes vers les superstitions orientales (4) : cette tendance se développa sous l'empire romain, et produisit ce vaste syncrétisme (5) qui, s'il ne parvint pas à rallier les hommes aux croyances déchues, les prépara du moins à une religion nouvelle seule capable de fonder l'unité.

Il y avait dans le paganisme une institution dont il nous est difficile de comprendre la vaste influence. Nous avons apprécié ailleurs (6) les oracles comme un des éléments qui servirent à fonder une nationalité hellénique. Leur action sur les relations internationales est plus apparente; grâce aux oracles, la religion qui semblait consacrer la division des peuples devint un lien entre les Grecs et les Barbares. La colonie de Cyrène répandit en Grèce la connaissance d'un oracle de Jupiter Ammon; les Grecs, si dédaigneux des usages barbares, allaient consulter

(1) Ἀθηναῖοι ὅσπερ περὶ τὰ ἄλλα φιλοξενούντες διατελοῦσιν, οὕτω καὶ περὶ τοὺς θεοῦς πολλὰ γὰρ τῶν ξενικῶν ἱερῶν παρεδίδξαντο. *Strab.* X, p. 324, ed. Casaub.

(2) *Strab.* ib. — Cf. *Lobeck*, *Aglaoph.* I, 626-631. — *Wachsmuth*, § 123, T. II, p. 487.

(3) *Thucyd.* IV, 39. Les dieux des Troyens firent partie du butin, les vainqueurs se les partagèrent (*Pausan.* VIII, 46, 2). Voyez d'autres exemples dans *Pausan.* II, 17, 3.

(4) *Pausan.* I, 18, 4. — Comparez *Grote*, *History of Greece*, T. I, p. 33 et suiv. (édit. de 1849).

(5) Voyez Tome III, Livre XII, et Livre XVI, ch. 7.

(6) Voyez plus haut p. 37-90.

avec piété la voix de l'oracle africain (1); par une singulière contradiction, les Lacédémoniens, de tous les Hellènes les plus hostiles aux choses étrangères, y eurent recours plus que tous les autres peuples grecs (2).

Les oracles de la Grèce acquirent une plus grande célébrité et une influence plus étendue. Les Phrygiens furent les premiers Barbares qui rendirent hommage au dieu de Delphes; Midas fit présent au temple du siège sur lequel il avait coutume de rendre la justice (3). Les Lydiens s'en rapportèrent à l'oracle pour décider la question de la succession au trône après la mort de Candaule; la voix d'Apollon assura la royauté à Gygès; des offrandes magnifiques furent le témoignage de sa reconnaissance (4), et ses successeurs restèrent toujours en relation avec l'oracle. Le dieu de Delphes exerça jusqu'en Asie cette influence civilisatrice que les malheureuses divisions des Grecs entravèrent trop souvent dans la Grèce. L'armée d'Alyattès avait mis le feu à un temple de Minerve; le roi étant tombé malade, consulta Apollon; la Pythie refusa de donner une réponse à ses envoyés, jusqu'à ce qu'il eût relevé le temple (5). En protégeant les sanctuaires des dieux contre les violences de la guerre, l'oracle introduisit la notion du droit, du devoir dans le domaine de la force brutale, et prépara les hommes à respecter au milieu de leurs sanglantes dissensions les règles de la modération et de la justice. Le règne de Crésus est un éclatant témoignage de l'autorité d'Apollon; si le roi lydien subit l'ascendant de la civilisation grecque, une grande part de cette influence revient au dieu de Delphes. Lorsque l'invasion des Perses menaça d'engloutir la monarchie lydienne, Crésus consulta tous les oracles (6). Les prêtres de Delphes, pressentant les dangers qui menaçaient non seulement la Lydie, mais dans un prochain avenir la Grèce elle-même, donnèrent à Crésus

(1) *Pausan.* V, 11, 7. — *Diodor.* XVII, 51.

(2) *Pausan.* III, 13, 3.

(3) *Herod.* I, 14.

(4) *Herod.* I, 13, 14.

(5) *Herod.* I, 19.

(6) *Herod.* I, 46, 48.

un conseil qui aurait pu sauver les deux peuples, c'était de contracter une alliance avec les plus puissants des Grecs (1). Pour témoigner sa gratitude, Crésus fit des présents à chacun des habitants de Delphes; les Delphiens de leur côté accordèrent aux Lydiens le privilège de devenir citoyens de Delphes quand ils le désireraient (2). Ce décret est un des actes les plus mémorables du polythéisme grec : la cité était fermée aux Barbares, nés pour servir et non pour partager les droits de la souveraineté avec les Hellènes; mais sous l'influence cosmopolite des oracles, ces barrières tombent, les Barbares et les Grecs fraternisent. Si le paganisme qui avait à peine l'instinct de l'unité humaine a cependant rapproché les peuples, quelle devra être la puissance d'une religion dont la base est l'unité des hommes en Dieu?

L'influence des oracles s'étendit aussi loin que le nom de la Grèce. Lorsque des relations commerciales s'établirent entre les Grecs et les Égyptiens, on vit les derniers successeurs des Pharaons envoyer des présents à Delphes (3). Des peuplades barbares de la Sardaigne consultèrent le célèbre oracle (4). L'Italie rendit hommage à la puissance d'Apollon. Les Tyrhéniens avaient cruellement abusé de leur victoire sur les Phocéens, en assommant les prisonniers à coups de pierres; la vengeance céleste s'appesantit sur les coupables; pour l'expiation de leur crime, la Pythie leur ordonna de faire de magnifiques services funèbres aux Phocéens, et d'instituer en leur honneur des jeux gymniques : les Agylléens célébraient encore ces cérémonies du temps d'Hérodote (5). Rome entra de bonne heure en rapport avec l'oracle de Delphes; ce fut un roi d'origine hellénique qui noua ces relations. L'ambassade de Tarquin le Superbe est célèbre: la tradition y rattacha le nom de Brutus et le présage de la république (6). Pendant le long siège de Véies, des prodiges effrayèrent le peuple; on envoya des députés

(1) *Herod.* I, 53. — Voyez plus haut, p. 146.

(2) *Herod.* I, 54.

(3) *Herod.* II, 139, 130.

(4) *Pausan.* X, 17, 1.

(5) *Herod.* I, 167.

(6) *Liv.* I, 56.

consulter l'oracle grec; la Pythie leur promit la victoire (1). Dans la seconde guerre punique, les Romains, accablés par leurs défaites et troublés par le spectacle de crimes extraordinaires, demandèrent à Apollon par quelles prières et quels sacrifices ils pourraient apaiser les dieux, et quel serait le terme de tant de calamités. La réponse du dieu fut encore favorable; il prédit au peuple romain qu'il l'emporterait dans la lutte terrible qu'il soutenait avec le génie d'un homme : mais l'oracle prévoyant qu'après la défaite d'Annibal, Rome ne rencontrerait plus d'ennemi qui entravât sa marche vers la domination universelle, conseilla aux futurs maîtres du monde de se tenir en garde contre l'orgueil (2).

Consulté par l'Orient et l'Occident, par les peuples barbares et les nations civilisées, l'oracle de Delphes mérita le titre d'*oracle du genre humain* (3). Il embrassait dans sa sollicitude, les intérêts du monde entier (4) : à l'occasion d'une disette que dans leur isolement les peuples effrayés considéraient comme universelle, Apollon répondit qu'elle cesserait lorsque les Athéniens feraient des vœux pour tous les peuples (5). C'était une chose inouïe dans les religions de l'antiquité, toutes empreintes d'un esprit d'individualisme, de voir les organes d'une divinité hellénique s'élever au-dessus des barrières qui séparaient les nations, et les réunir au moins un instant dans leurs prières comme une grande famille. De pareilles réponses justifient le magnifique éloge qu'un historien grec fait de l'oracle : « Apollon, dit Éphore, civilise le genre humain en donnant à ceux qui viennent le consulter des leçons de » sagesse et de prudence » (6). Cette observation qui concerne surtout les particuliers, n'est pas étrangère aux relations internationales. La Grèce a été un foyer de civilisation pour l'antiquité :

(1) *Liv.* V, 13, 16.

(2) *Liv.* XXII, 57; XXIII, 11.

(3) *Liv.* XXXVIII, 46.

(4) L'oracle répondit à Méléce : πᾶσα γὰρ πατρίς. (*Zenobius* V, 74).

(5) *Harpocrat.*, v° Abaris.

(6) *Strab.* IX, 291, ed. Casaub. : ὠφελῆσαι βουλούμενον τὸ γένος ἡμῶν... ἔτι εἰς ἡμετέτερα προεκαλεῖτο, καὶ ἐσωρρόνησε τοῖς μὲν χρηστηρικῶν, καὶ τὰ μὲν προστάτων, τὰ δ'ἀπαγορευῶν, τοὺς δ'οὐδ' ἕλωσ προσημένους.

sa langue, ses institutions, ses doctrines se répandirent surtout par l'intermédiaire des colonies; et quelles colonies, dit Cicéron, les Grecs envoyèrent-ils, sans l'inspiration du dieu de Delphes (1)?

A une époque où la lutte s'établit entre le paganisme et la religion du Christ, les derniers défenseurs des vieilles croyances, les Celse, les Julien, rappelèrent avec orgueil que les oracles des Grecs avaient peuplé la terre entière de colonies et civilisé le monde (2). C'était une conviction profondément enracinée dans la conscience nationale, que les colonies établies sans oracle ne réussissaient pas (3). L'oracle ne jouait pas toujours un rôle passif dans la colonisation; souvent il prenait l'initiative; plusieurs des colonies les plus importantes furent fondées sur les ordres émanés de Delphes; Cyrène, Syracuse, Byzance doivent leur origine à cette intervention qui atteste dans le corps sacerdotal une connaissance étendue des contrées étrangères (4). Apollon mérita le titre glorieux de fondateur des villes, que les Grecs reconnaissants lui décernèrent (5). Il y avait même des colonies émanées directement de Delphes. Les prêtres d'Apollon avaient un peu de cet esprit de prosélytisme qu'on rencontre surtout dans les théocraties. Des donations, la dime des vaineus vouée au dieu et même la servitude volontaire peuplaient les vastes possessions des temples d'un grand nombre d'hérodoles (6). Quand la population devenait trop considérable,

(1) *Cicer. de Divin.* I, 1 : « Quam vero Graecia coloniam misit in » Acoliam, Ioniam, Asiam, Siciliam, Italiam, sine Pythio aut Dodonae, » aut Hammonis oraculo? »

(2) *Cels. ap. Origen.*, C. Cels. VII, 3. — *Julian. Orat.*, p. 152 D, ed. Spanhem.

(3) *Herod.* V, 42-43. — Doriée de Sparte s'embarqua pour la Libye, sans s'être adressé au dieu de Delphes; il fut chassé par les indigènes. Revenu en Grèce, il consulta l'oracle sur un nouveau projet de colonisation; mais il n'obéit pas aux ordres d'Apollon : il périt avec les émigrants. Hérodote ajoute que s'il avait suivi les conseils de la Pythie, il se serait emparé du pays où l'oracle l'avait envoyé, et il aurait conservé la vie.

(4) *Brouwer*, Histoire de la civilisation des Grecs, T. IV, p. 146-148.

(5) *Brouwer*, ib., p. 146, note 77. — *Callimach. Hymn. in Apoll.* 55 seq : Φοῖβος γὰρ ἀεὶ πολίεσσι φιλιχθεῖ κτισσομέναις. De là viennent les épithètes de : ἀρχηγέτης, οἰκιστής, δοματίτης.

(6) *Hermann*, Griechische Staatsalt., T. II, §. 20.

les prêtres envoyaient des colonies à l'étranger (1). C'était un moyen de propager leur culte et d'étendre leurs relations. Les colonies religieuses avaient un caractère particulier; elles étaient obligées d'accorder l'hospitalité aux Delphiens et même à tous les voyageurs (2). Ces pieux devoirs rappellent la bienfaisance des colonies de solitaires que le christianisme répandit dans l'Europe entière au moyen-âge.

## CHAPITRE II.

### LES COLONIES.

#### § 1. *Des causes qui provoquèrent la colonisation.*

De tous les peuples de l'antiquité, ce sont les Grecs qui ont fondé le plus grand nombre de colonies (3); l'Europe, l'Afrique, l'Asie conservent encore aujourd'hui des traces de leurs établissements. A quelles causes faut-il attribuer ce brillant épanouissement de la nationalité hellénique? Isocrate dit que les Athéniens, en envoyant des colonies sur les côtes étrangères, eurent pour but de répandre parmi les nations éloignées le nom et la gloire du peuple dont elles étaient issues (4). Ce que l'orateur disait à la louange de ses compatriotes, on peut l'appliquer à tous les Hellènes, en considérant l'extension de la civilisation grecque non

(1) Müller, *Die Dorier*, T. I, p. 259-263.

(2) *Athen.* IV, 74.

(3) La colonisation grecque a arraché un cri d'admiration à Rome : « Qui tibi sibi voluit in mediis Barbarorum regionibus Graecae urbes? quid » inter Indos Persasque Macedonicus sermo? Scythia et totus ille ferarum » indomitarumque gentium tractus civitates Achaiae Ponticis impositas » littoribus ostentat.... Atheniensis in Asia turba est : Miletus LXXV ur- » bium populum in diversa effudit : totum Italiae latus, quod infero mari » alluitur, major Graecia fuit ». *Senec. Consolat. ad Helviam.* 6.

(4) *Isocrat. Paneg.*, § 9; *Panathen.*, § 26.

comme le but que se proposaient les colons, mais comme la mission que la Providence leur imposait. Si l'on recherche les causes immédiates qui provoquèrent la colonisation, on trouvera que ce mouvement bienfaisant pour l'humanité ne s'opéra qu'au prix des souffrances des générations qui l'accomplirent. La longue illusion qui a fait voir sous le plus beau jour la vie de la Grèce, a aussi exercé son influence sur l'idée qu'on se formait de ses établissements coloniaux. A entendre Montesquieu, si les Grecs firent sans cesse des colonies, c'est qu'avec un petit territoire et une grande félicité le nombre des citoyens augmentait et devenait à charge aux républiques (1). L'histoire est loin de confirmer ce tableau idéal; ce ne fut pas un excès de bonheur qui poussa les Grecs à chercher une nouvelle patrie sur une terre étrangère, mais les malheurs de la conquête et des dissensions intestines (2).

Les Grecs reportent jusque dans l'âge mythologique l'origine de la colonisation. Les expéditions de Bacchus et d'Hereule ne sont qu'un symbole du génie expansif de la race hellénique. Il y a un commencement de vérité historique dans les migrations placées à l'époque de la guerre de Troie; elles ont encore un plus haut degré de vérité morale. Thucydide et Platon disent que pendant la longue absence des héros, des intérêts nouveaux s'étaient formés dans leur patrie; qu'à leur retour, au lieu d'un accueil bienveillant, la plupart ne trouvèrent que haine et opposition; victimes des troubles domestiques, les uns périrent, les autres allèrent fonder des établissements sur des côtes lointaines (3). Ainsi la tradition nationale assignait elle-même comme cause des premières émigrations, les

(1) *Esprit des Lois*, XXIII, 17.

(2) Il y a aussi eu des colonies commerciales; tels furent les nombreux établissements fondés par Milet; mais ce n'est pas le commerce qui donna la première impulsion à l'émigration. Sous ce rapport la colonisation ancienne diffère essentiellement de celle des peuples modernes; dans celle-ci l'élément commercial domine; dans la première il est secondaire. Voyez *Heyne, De veterum coloniarum jure* (Opusc. academ., T. I, p. 299 seq.)

(3) *Thucyd.* I, 12. — *Schoemann, Antiquitates juris publici Græcorum*, p. 414 seq.

guerres, les révolutions et les malheurs qui en étaient la conséquence. Nous ne suivrons pas les courses aventureuses de ces colons qui, s'il faut en croire un écrivain grec, se répandirent sur toute la terre (1). La plupart de leurs établissements sont du domaine de la fable. Cependant le long séjour des Grecs sur les côtes de l'Asie dut laisser une impression profonde dans leurs esprits; les récits des guerriers embellis par la fiction donnèrent aux pays d'outre mer un attrait qui détermina la direction des émigrants, lorsque l'invasion des Doriens força une partie des Grecs à se chercher une nouvelle patrie (2). Au douzième siècle avant notre ère, il s'opéra en Grèce un immense mouvement de populations. Les Doriens, descendus des montagnes du Nord, envahirent le Péloponnèse; les vaincus préférèrent l'expatriation à la servitude; les vainqueurs eux-mêmes furent emportés par l'élan général. Cette dispersion des Grecs a été comparée à la grande migration des Barbares (3); sans doute les petites tribus helléniques disparaissent devant les masses des peuples germaniques; mais l'influence que l'émigration eut sur le développement de la civilisation est tout aussi puissante que la régénération sociale qui suivit la chute de l'empire romain.

La migration ionienne laissa les conquérants doriens maîtres incontestés de la mère patrie : pendant plusieurs siècles la Grèce fut occupée à se constituer, les divers états prirent une assiette régulière, la royauté fit place au régime de l'aristocratie. Mais l'esprit de division inné aux Grecs produisit vers le VIII<sup>e</sup> siècle des commotions violentes dans l'intérieur des cités. Alors commença cette longue lutte des partis, qui ne devait cesser qu'avec l'existence de la Grèce : les victoires alternatives des riches et des pauvres, l'oppression des vainqueurs ou leur politique prudente faisaient sortir des villes de nombreux essaims de colons qui, sous la direction de l'oracle de Delphes, allèrent fonder des cités sur les côtes de la Sicile, de l'Italie et jusque dans le lointain Occident.

(1) *Strab.* lib. I, p. 33 (ed. Casaub.) : τού; ἐκ τοῦ Τρωϊκοῦ πολέμου πλαυθέντας εἰς πᾶσαν τὴν οἰκουμένην.

(2) *Heeren*, Griechenland, Sect. V, p. 122.

(3) *Wachsmuth*, Hellenische Alterth., § 13, T. I, p. 96.



Le goût des aventures eut sa part dans ces émigrations; mais ce n'était pas cette humeur chevaleresque qui se plaît dans les faits d'armes et s'épuise dans des combats stériles; la race hellénique emporta en s'éparpillant sur les côtes étrangères la tendance à se constituer en cités qui est un de ses traits caractéristiques (1). Ainsi par une divine compensation l'esprit de cité, qui empêcha les Grecs de former une grande et forte nation, favorisa leur établissement dans les pays étrangers et l'extension de la civilisation parmi les Barbares.

§ 2. *Histoire et extension de la colonisation* (2).

Cette propagande de l'hellénisme commença par l'Orient. Les premiers émigrants partirent de la Béotie; c'étaient les descendants d'Oreste qui, après avoir perdu l'empire du Péloponnèse, allaient chercher des terres où ils pussent vivre libres : l'émigration prit le nom d'éolienne, à cause de la variété des langues que parlaient les colons (3); ils fondèrent en Asie douze cités, dont l'une eut, dit-on, la gloire de donner le jour à Homère; Smyrne compte encore aujourd'hui parmi les villes considérables de l'Orient. La colonisation ionienne dut également son origine au mouvement des peuples qui suivit l'invasion des Doriens; les colonies partirent de l'Attique, mais il s'y mêlait beaucoup de tribus étrangères, des Thébains, des Minyens, des Phocéens (4). Les Ioniens peuplèrent plusieurs îles de la mer Égée; sur les côtes de l'Asie Mineure ils bâtirent douze cités qui ne tardèrent pas à s'élever à une grande puissance; Milet osa braver le Grand Roi; elle succomba, mais de ses cendres naquirent des vengeurs, Thémistocle, Cimôn, Alexandre. L'émigration dorienne fut la moins importante; cependant parmi les six cités qu'elle fonda

(1) *Wachsmuth*, § 15, T. I, p. 97.

(2) *Raoul-Rochette*, Histoire critique de l'établissement des colonies grecques, 4 vol.

*Hermann*, Griech. Staatsalterth., §§ 73-90.

*Sainte-Croix*, De l'état et du sort des colonies, p. 206-293.

(3) *Raoul-Rochette*, T. II, p. 443.

(4) *Raoul-Rochette*, T. III, p. 76.

dans les îles et sur les côtes de l'Asie, Rhodes devint célèbre par son commerce.

Les colonies de l'Asie Mineure renfermaient ainsi dans leur sein tous les éléments de la race hellénique; ils y prirent un développement admirable. La conquête dorienne arrêta momentanément le mouvement civilisateur dans la mère patrie; les colonies, libres et dans toute la force d'une nationalité qui prend son essor, purent se mouvoir et grandir en toute liberté sur les côtes de l'Asie. La poésie, dès son berceau, y atteignit une perfection que les générations suivantes ont désespéré d'égaliser : le nom d'Homère efface par sa gloire les poètes nombreux qui virent le jour sous l'heureux ciel de l'Ionie. Les premiers efforts de la pensée pour comprendre Dieu et la création, pour chercher la raison des choses, se déployèrent dans l'Asie Mineure; Thalès a été salué par l'antiquité comme l'initiateur de la philosophie; l'humanité compte parmi ses noms les plus illustres la grande figure de Pythagore. L'histoire naquit également dans les colonies grecques; après les essais des logographes, Hérodote chanta la lutte héroïque des Hellènes contre l'Orient. La peinture, la sculpture, qui devaient immortaliser les Apelle, les Phidias, produisirent leurs premiers chefs-d'œuvre dans l'Asie Mineure : les ordres d'architecture dorique et ionique rappellent encore aujourd'hui que les Grecs asiatiques prirent l'initiative dans le domaine des arts et léguèrent leurs inventions comme des modèles à l'avenir. Leurs progrès dans l'industrie ne furent pas moins remarquables; ils favorisèrent l'esprit commercial, et le commerce fut le moyen par lequel la Providence répandit dans la Grèce continentale et dans le monde entier les bienfaits de la civilisation née sur les côtes de l'Asie.

Les colonies devinrent des centres de nouvelles émigrations. Elles possédaient sur les bords de la mer un territoire peu étendu, que la guerre ou l'accord avec les indigènes leur avait procuré; leur faiblesse ne leur permettait pas de songer à la conquête, l'intérêt de leur commerce les sollicitait à élever des établissements sur les côtes. L'Asie, l'Afrique et le lointain Occident furent visités par les hardis insulaires et les colons de l'Asie Mineure. La fécondité de ces petites républiques tient du prodige. Strabon

n'a pas tort de citer les quatre-vingts colonies de Milet comme une chose merveilleuse. Il est possible qu'il faille y comprendre les villes bâties par les colonies (1); mais le mouvement imprimé aux relations internationales par les Grecs asiatiques n'en reste pas moins un titre de gloire pour la Grèce. Les colonies milésiennes bordaient le Pont Euxin et la Propontide. Ces contrées sauvages, redoutées jadis des navigateurs, se changèrent en côtes hospitalières (2). La Scythie même (3) vit arriver ces infatigables pionniers de la civilisation; une des cités grecques fut illustrée par les tristes années d'exil qu'y passa le poète des amours (4). Ovide, banni aux confins de l'Empire, s'étonna de trouver tant de villes helléniques au milieu des Barbares (5); toutes devinrent puissantes par le commerce, et elles restèrent jusque dans les derniers temps de l'antiquité des foyers de civilisation (6).

Les Phéniciens avaient envoyé sur les côtes de l'Afrique des colonies qui par leur heureuse situation s'élevèrent à de hautes destinées. Mais un site admirable avait échappé au génie des navigateurs tyriens; les prêtres de Delphes furent-ils inspirés par une science plus étendue ou par la fortune lorsqu'ils ordonnèrent au roi de Théra, colonie lacédémonienne, de fonder Cyrène? Les Théréens n'eurent d'abord aucun égard à la réponse de l'oracle, parce qu'ils ne savaient pas où était la Libye. Une longue sécheresse leur rappela les ordres d'Apollon; ils le consultèrent de nouveau; la Pythie leur reprocha de n'avoir pas obéi à ses ordres; ne voyant pas d'autre remède à leurs maux, ils députèrent en

(1) C'est l'opinion de *Hullmann*, *Handelsgeschichte der Griechen*, p. 142 et suiv. Les colonies sont énumérées par *Schlosser*, *Histoire Universelle*, T. I, p. 410, note; et par *Cantu*, *Histoire Universelle*, T. II, p. 129, note.

(2) Le Pont portait le nom d'ἄζενος; depuis la colonisation des Grecs il fut qualifié d'εὐζενος. *Strab.* VII, p. 206 (ed. Casaub.).

(3) *Dion. Chrysost.* Orat. 26.

(4) *Ovide* raconte l'histoire fabuleuse de la fondation de Tomes (*Trist.* III, 9).

(5) *Ovid.* *Trist.* III, 9, 1 seqq.

(6) *Heeren*, *Histoire ancienne*, p. 133.

Crète pour s'informer s'il n'y avait pas quelque Crétois ou quelque étranger qui eût voyagé en Afrique; après bien des recherches, ils découvrirent un marchand que des vents contraires avaient poussé dans une île de la Libye; une récompense l'engagea à accompagner les Théréens. Ils s'établirent d'abord dans l'île de Platée; mais l'oracle n'était pas satisfait, rien ne prospérait aux colons; ils portèrent leurs plaintes à Delphes. La prêtresse répondit : « J'admire ton savoir; tu n'as jamais été en Libye, et tu crois la » connaître mieux que moi qui y ai été ». Grâce à cette obstination de l'oracle, Cyrène fut fondée (1). La situation de la colonie était magnifique, le sol fertile, le voisinage de la mer et de l'Égypte sollicitait les habitants à la navigation et au commerce, l'intérieur de l'Afrique s'ouvrait devant eux. Les colons bâtirent de nouvelles villes sur la côte (2). L'une de ces colonies eut une destinée singulière; Barcé fut dès son origine en lutte avec Cyrène, elle finit par succomber sous les attaques des Cyrénéens unis aux Perses qui dominaient alors en Égypte; les Barcéens furent transplantés dans la Bactriane; leur bourgade, à laquelle ils donnèrent le nom de leur patrie, subsistait encore au temps d'Hérodote (3). Ainsi les établissements pacifiques et la guerre concouraient à disperser les Grecs dans tous les continents et à répandre partout les germes de leur civilisation.

Si nous en croyons la tradition, l'Occident aurait déjà reçu des colons après la prise de Troie. Le témoignage de Strabon qui révére l'Odyssée comme un livre sacré, ne nous paraît pas suffisant pour admettre le séjour d'Ulysse en Espagne (4). Les colonies de Diomède et de Teucer nous paraissent tout aussi incertaines (5). Si les Grecs s'établirent en Espagne dans des temps reculés (6),

(1) *Herod.* IV, 150-153.

(2) *Herod.* IV, 159 seqq. — *Raoul-Rochette*, T. III, p. 263 et suiv.

(3) *Herod.* IV, 204.

(4) *Raoul-Rochette* admet la réalité de toutes les colonies, suites de la guerre de Troie (T. II, p. 414).

(5) *Raoul-Rochette*, T. II, p. 416.

(6) Voyez le détail de ces établissements dans *Raoul-Rochette*, T. I, p. 412-413.

leurs colonies ne donnèrent pas à la Grèce la connaissance de cette partie de l'Occident; car au VII<sup>e</sup> siècle nous voyons l'Ibérie découverte pour ainsi dire par un navigateur samien que des vents contraires jetèrent sur ses côtes (1). Les Phocéens en profitèrent pour établir des relations commerciales avec Tartesse, et les Rhodiens y fondèrent une ville à laquelle ils donnèrent le nom de leur patrie (2). Marseille, la célèbre colonie phocéenne, profita de ces établissements pour étendre son influence jusqu'en Ibérie; c'est à elle qu'on doit rapporter les traces de civilisation grecque qui se trouvent en Espagne. Les Marseillais eurent à lutter contre la barbarie des habitants, dont la vie était encore du temps de la conquête romaine une existence de brigandage. Le commerce servit de lien; la ville d'Emporium réunit dans son enceinte les deux races, mais un mur séparait les Hellènes des Barbares; aucun Espagnol n'était reçu dans la ville grecque, les Grecs ne se hasardaient hors des murs qu'avec précaution et en grand nombre. Cependant les indigènes étaient heureux de pouvoir échanger les produits de leurs terres contre les marchandises importées par leurs industriels voisins (3). Les deux peuples finirent par avoir des rapports plus intimes; les Grecs et les Espagnols formèrent une seule cité, gouvernée par un mélange d'institutions grecques et barbares (4). Emporium reçut encore de nouveaux habitants; après la défaite des fils de Pompée, César y envoya une colonie romaine (5). Ainsi s'accomplissait le mélange des races et des civilisations.

Les établissements des Grecs dans les Gaules datent du VII<sup>e</sup> siècle. Les premières relations des Phocéens avec les Gaulois tiennent du roman. Un marchand nommé Euxène est accueilli avec amitié par le chef des Ségobriges; le roi mariait sa fille, les Grecs prennent place au festin. D'après la coutume des Barbares, la jeune fille entre à la fin du repas portant à la main un vase; celui à qui elle le présentera sera l'époux de son choix; elle s'arrête en

(1) *Herod.* IV, 152. — Comparez plus bas, p. 319.

(2) *Raoul-Rochette*, T. III, p. 404-407.

(3) *Lic.* XXXIV, 9.

(4) *Strab.* III, p. 110, ed. Casaub.

(5) *Liv.* *ib.*

face d'Euxène et lui tend la coupe. Le chef gaulois croit reconnaître dans la conduite de sa fille une inspiration divine, il accepte le Phocéén comme gendre, et lui donne pour dot le golfe où il a abordé (1). De nouveaux colons se joignirent à Euxène et jetèrent les fondements de Marseille. Une émigration en masse, provoquée par la conquête persane, augmenta la puissance de la colonie (2). Marseille s'éleva au premier rang des cités commerçantes de l'antiquité; mais inspirée par le génie hellénique, elle ne se livra pas exclusivement au commerce; les lettres et les arts de la Grèce prirent racine dans les Gaules; la cité phocéenne mérita d'être comparée à Athènes (3). Elle exerça une influence puissante sur les Gaulois (4) : « Leurs mœurs barbares, » dit un écrivain de race gauloise (5), « s'adoucirent au contact des Grecs; ils renoncèrent » à leurs usages pour prendre ceux des nations civilisées; ils apprirent à cultiver la terre, à tailler la vigne, à planter l'olivier, à entourer leurs villes de murs : ils quittèrent les armes pour vivre sous la garantie des lois. Tel fut alors le changement qui s'opéra dans les hommes et dans les choses qu'il semblait non pas que la Grèce eût passé dans la Gaule, mais que la Gaule se fût transportée dans la Grèce. » Les Druides adoptèrent l'écriture grecque dans les transactions publiques et privées (6). Les signes d'une langue ne se communiquent pas sans communiquer les sentiments qu'ils expriment. Nous ne voulons pas faire des Grecs des missionnaires de l'humanité; le but des Phocéens était

(1) *Aristot. ap. Athen.* XIII, 36. — *Justin.* XLIII, 3.

(2) *Herod.* I, 164 seqq.

(3) *Strab.* III, p. 125, ed. Casaub.

(4) *Michelet* conteste cette influence (*Histoire de France*, liv. I, ch. 4). — *Wachsmuth* (*Hellenische Alterth.*, § 92, T. II, p. 42) rend justice à l'influence civilisatrice de Marseille : « In seinem Einfluss auf Gesittung » der benachbarten Barbaren hat es seines Gleichen nicht unter Hellenen ». — Cf. *Id.* *Europäische Sittengeschichte*, T. I, p. 75. — *J. V. Müller*, *Geschichte der Schweiz*, I Buch, 2<sup>tes</sup> Kap. (T. VII, p. 10 et suiv. des *Ouvres complètes*).

(5) *Troque Pompée* (*Justin.* XLIII, 4).

(6) *Caes. B. G.* VI, 14. César trouva des registres écrits en lettres grecques chez les Helvétiens (*Caes. B. G.* I, 29). — Cf. *Strab.* III, p. 125.

l'intérêt de leur trafic, mais dans les desseins de la Providence les idées s'échangent en même temps que les marchandises. Les colonies de Marseille fondées dans l'intérieur et sur les côtes de la Gaule, de l'Espagne, de la Ligurie, devinrent autant de foyers d'hellénisme et de civilisation (1).

La première colonisation de la Sicile ressemble à une découverte. Les pirateries des Étrusques, la férocité des indigènes empêchèrent longtemps les Grecs de fréquenter cette île. Un naufrage y jeta l'Athénien Théoclès au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle; à son retour il proposa à ses concitoyens d'y envoyer des colons. Mais Athènes, à cette époque, était encore concentrée sur elle-même; le temps où elle devait déployer sa puissance n'était pas arrivé : sur le refus de sa patrie, Théoclès s'adressa aux habitants de Chalcis, dans l'Eubée. Cette république fut presque aussi fertile en colonies que Milet : l'aristocratie, qui y avait de profondes racines, favorisait les émigrations de la plèbe : elles donnèrent le nom de Chalcidique à une confédération de trente-deux cités élevées dans la Thrace (2); les Chalcidiens eurent aussi la gloire de fonder la première ville grecque en Sicile (3) Des colonies doriennes plus considérables suivirent ces établissements. Syracuse brilla au premier rang par ses richesses (4). Mais le funeste esprit de division, inné aux Grecs, se développa dans les cités siciliennes, plus que partout ailleurs; la rivalité des Carthaginois se joignant aux dissensions intestines, la Sicile devint un champ de bataille permanent : lors de la conquête romaine, une grande partie de cette île, aussi malheureuse que fertile, était en ruines.

Les poètes et les historiens ont à l'envi peuplé l'Italie de colonies

(1) Voyez le détail de ces colonies dans *Raoul-Rochette*, III, 416 et suiv. — *Thierry*, Histoire de Gaulois, II<sup>e</sup> partie, chap. 2.

(2) *Raoul-Rochette*, T. III, p. 198 et suiv.

(3) *Strab.* VI, p. 183, ed. Casaub. — *Diodor.* XIV, 14. — *Thucyd.* VI, 3.

(4) Un proverbe disait de ceux qui étaient très-riches, qu'ils ne possédaient pas la dixième partie des richesses des Syracusains (*Strab.* VI, p. 186, ed. Casaub.)

fabuleuses. Lorsque Rome devint la maîtresse du monde, la vanité grecque s'ingénia à représenter la Grèce comme la source de la civilisation latine. Des colons grecs (1) enseignèrent l'agriculture aux indigènes; les Pélagés apportèrent les lettres en Italie (2); des personnages mythiques (3), les fils de Minos (4), les héros de l'âge primitif de la Grèce (5) s'y donnèrent rendez-vous avec les grandes figures qu'Homère avait immortalisées, Nestor, Philoctète, Ulysse (6); qui n'aimerait, dans ce déluge de fables, sauver au moins du naufrage la colonie d'Idoménee, Salente (7), illustrée par le doux génie de Fénélon? La gloire des Hellènes peut se passer de ces traditions fabuleuses. Les diverses races concoururent à coloniser l'Italie, les Doriens, les Achéens, les Ioniens (8). Ces colonies surpassèrent en puissance tous les établissements formés par les Grecs; elles reçurent le nom significatif de *Grande Grèce*. On aurait de la peine à croire qu'une seule cité, Sybaris, mit sur pied une armée de 500,000 hommes, si l'histoire n'apprenait qu'elle avait sous sa puissance quatre peuples voisins et vingt-cinq villes, dont la plupart avaient été fondées ou du moins renouvelées par des colonies sorties de son sein (9). L'excès de richesses corrompit les mœurs des Sybarites, leur nom devint une flétrissure et à juste titre, si, comme on le rapporte, les lois elles-mêmes favorisèrent le luxe et la corruption (10). D'autres républiques acquirent une illustration plus glorieuse. Locres et Thurium durent leur prospérité à la sagesse de

(1) Italus, roi des Énotriens (*Raoul-Rochette*, T. I, p. 225 et suiv., 244.

(2) Colonies pélasgiques. *Raoul-Rochette*, T. I, p. 304.

(3) Janus était un colon grec (*Raoul-Rochette*, T. II, p. 91). — Danaë fonda la ville d'Ardée (*Raoul-Rochette*, T. II, p. 23 et suiv.)

(4) *Raoul-Rochette*, T. II, p. 175.

(5) Des captifs faits au siège de Thèbes, fondent Mantoue, la patrie de Virgile (*Raoul-Rochette*, T. II, p. 237 et suiv.); un fils d'Amphiaraius fonde Tibur (ib. 244).

(6) *Raoul-Rochette*, T. II, p. 311, 322, 336 et suiv.

(7) *Ib.*, p. 332.

(8) *Heeren*, Hist. Anc., p. 191.

(9) *Diodor.* XII, 9. — *Strab.* VI, p. 182 (éd. Casaub.).

(10) *Athen.* XII, 20.



leurs législateurs. Zaleucus mit ses préceptes moraux sous la garantie de la religion : le préambule de ses lois serait digne d'un père de l'Église (1); Charondas mérite une belle place parmi les politiques de la Grèce, seul peut-être il songea à relever les classes inférieures (2). Crotone eut pour législateur Pythagore : les doctrines aristocratiques du philosophe n'ont pas la sympathie de la démocratie moderne (3), mais l'histoire doit dire à sa louange que les cités grecques, florissantes sous la direction de la société pythagoricienne, tombèrent dans une anarchie sauvage lorsque les passions populaires restèrent sans frein (4). La civilisation hellénique jeta de profondes racines dans la Grande Grèce; incapables de résister à la domination envahissante de Rome, les colons conservèrent cependant les mœurs et le langage de leur mère patrie : ce ne fut qu'au XIV<sup>e</sup> siècle que la langue d'Homère commença à se perdre dans l'Italie méridionale; jusqu'à nos jours, une population parlant le grec s'est maintenue aux environs de Locres (5).

Les côtes de la mer Ionienne jusque dans l'Illyrie furent peuplées par Corinthe (6); Coreyre, la plus importante de ces colonies, rivalisa de puissance avec sa métropole; leurs dissensions commencèrent la funeste guerre du Péloponnèse. La Thrace et la

(1) *Diodor.* XII, 20 : « Les habitants de sa cité, disait-il, devaient » avant tout être convaincus qu'il existe des dieux. L'inspection du ciel, » la magnificence, l'ordre et l'harmonie de l'univers attestent qu'il n'est » pas l'œuvre du hasard ni des hommes; il faut donc vénérer les dieux, » comme les auteurs de tous les biens dont nous jouissons. Il faut aussi, » ajoutait-il, avoir l'âme pure de tout vice, car les dieux ne se rejouissent » pas des sacrifices somptueux des méchants, mais des actions justes et » honnêtes des hommes vertueux ».

(2) Il voulut que tous les enfants apprissent à lire et à écrire; les maîtres devaient être rétribués par l'état, pour que les enfants des pauvres reçussent la même éducation que les riches (*Diodor.* XII, 12).

(3) Voyez plus bas, Livre VII, chap. 2, § 2.

(4) *Dion. Chrysost.*, Orat. XLIX, p. 538, B (éd. Morell.) : *Ἰταλιώτας δὲ, οὐ πάντας τῶν Πυθαγορικῶν, τοσοῦτον χρόνον εὐδαιμονήσαντας, καὶ μετὰ πλείστης ὁμονοίας καὶ εἰρήνης πολιτευσταμένους, ὅσον ἐκεῖνοι χρόνον τὰς πόλεις διεῖπον.*

(5) *Raoul-Rochette*, T. III, p. 123. — *Niebuhr*, Histoire romaine, Introduction, p. 58 et suiv. (traduct. de Golbéry, édit. de Bruxelles).

(6) *Hermann*, Griech. Staatsalt., § 86.

Bythinie reçurent des colons de Mégare et de Chalcis. Deux cités élevées sur le Bosphore éclipsèrent par une célébrité diverse tous les autres établissements. Chalcédoine (1) doit sa renommée à l'aveuglement de ses fondateurs. L'oracle, consulté par de nouveaux émigrants de Mégare, leur répondit qu'ils devaient bâtir leur ville vis-à-vis des aveugles, qualifiant ainsi les premiers colons qui négligèrent la position la plus magnifique du globe (2). Le dieu de Delphes semblait prévoir les hautes destinées de Byzance; rivale de Rome, elle prolongea l'existence de l'Empire jusqu'à ce qu'elle devint le siège d'une domination qui menaça à son tour d'envahir le monde et fit longtemps trembler l'Europe. Occupée aujourd'hui par une race déchue, sa mission, si nous en croyons certains utopistes (3), ne serait pas finie; la nature l'aurait formée pour devenir la capitale de l'univers.

Lorsque la Grèce se fut répandue sur les côtes des trois continents, l'émigration s'arrêta. Les populations helléniques, obligées de concentrer leurs forces pour résister à l'invasion des Perses, firent un essai d'unité. Aspirant à l'hégémonie, les Spartiates, les Athéniens, ne songèrent plus qu'à fortifier leur puissance dans les limites de la Grèce, au lieu de l'éparpiller au-dehors : les colonies devinrent des instruments de conquête. Ces nouvelles tendances de la colonisation se développèrent dans les établissements formés par Athènes après ses victoires sur les Mèdes. D'après le droit de guerre de l'antiquité, les terres des vaincus étaient la propriété du vainqueur; les Athéniens appliquèrent cette dure loi aux Grecs; ils les expulsèrent et se partagèrent leurs domaines; ces colonies prirent le nom de *cléruchies*. Elles avaient l'avantage, dit Plutarque, de débarrasser la ville d'une population oisive et pleine, par conséquent, d'une malfaisante activité; elles subvenaient aux besoins urgents des pauvres, et formaient, au sein des alliés d'Athènes, comme des garnisons qui les tenaient en respect et prévenaient

(1) *Raoul-Rochette*, III, 273.

(2) *Strab.* VII, p. 221, ed. Casaub. — *Tacit.* *Annal.* XII, 63. — *Hérodote* attribue ce mot à Mégabyze, général de Darius (IV, 144).

(3) *Fourier*.

toute révolution (1). Il y a quelque chose d'odieux dans ces dépossessions violentes de Grecs par des Grecs : nous avons hâte d'arriver aux colonies militaires de la Grèce.

Plutarque dit qu'Alexandre fonda soixante-dix villes dans l'Asie (2). Le nombre a paru exagéré (3); cependant il serait téméraire d'en révoquer l'existence en doute (4); la colonisation est tout-à-fait en harmonie avec l'esprit de conquête. Le vainqueur de l'Orient trouva des imitateurs dans le peuple roi; les colonies furent entre les mains de Rome de puissants moyens de domination. Mais il y a dans toutes les conceptions du héros grec une pensée civilisatrice qui manque à la politique envahissante de l'aristocratie romaine. Les intérêts du commerce, l'extension de la culture hellénique, le préoccupaient autant que la conservation de ses conquêtes, et eurent une large part dans la fondation des cités qu'il sema sur le chemin de ses victoires, depuis l'Égypte jusqu'à l'Inde (5). Après la mort d'Alexandre, les vétérans de la grande armée au nombre de dix mille furent heureux de se créer de nouveaux foyers dans l'Asie (6). Le premier des Séleucides marcha sur les traces d'Alexandre; il ne tint pas à lui que l'Orient ne fût hellénisé (7). Un historien moderne dit que les établisse-

(1) *Plutarch. Pericl.* 11. — Voyez le détail de ces établissements dans *Boeckh* (Économie politique des Athéniens, Tom. II, p. 203-205) et *Wachsmuth* (Hellen. Alterth., §§ 23, 68, T. I, p. 216. 560).

(2) *Plutarch. De Alex. Fort.* I, 5.

(3) *Sainte-Croix*, Examen critique des historiens d'Alexandre, p. 97 et suiv.

(4) *Raoul-Rochette* défend l'existence des colonies d'Alexandre contre les objections de Sainte-Croix, T. IV, p. 106 et suiv. Voyez *ib.*, p. 133 et suiv., le détail de ces établissements. — *Droysen* (Geschichte des Hellenismus, T. II, p. 591-651) a fait des recherches approfondies sur les colonies d'Alexandre. Il a prouvé, par les témoignages des anciens, l'établissement de soixante colonies, réparties sur tout le cours des conquêtes d'Alexandre, depuis l'Égypte jusqu'à l'Inde.

(5) *Droysen*, Geschichte des Hellenismus, T. II, p. 29, 647.

(6) *Raoul-Rochette*, T. IV, p. 208 et suiv.

(7) *Raoul-Rochette, ib.*, p. 223 et suiv. — *Droysen* (Geschichte des Hellenismus, T. II, p. 651-720) donne le détail de toutes les villes fondées en Asie par les successeurs d'Alexandre.

ments formés à la suite de la conquête macédonienne ne sont plus de véritables colonies (1). Sans doute, ce ne fut plus à la voix de l'oracle et avec des sentiments de piété filiale, que les vétérans grecs s'établirent en Asie; ces colonies étaient des enfants sans mère, mais bien qu'ayant pour but la conquête, elles contribuèrent puissamment à répandre la civilisation grecque (2) et devinrent un lien entre l'Orient et l'Occident.

§ 5. *Rapports des colonies avec les métropoles et avec les indigènes.*

La colonisation grecque est un spectacle unique dans l'histoire. Des républiques dont la petitesse fait contraste avec l'immensité des empires qui se sont élevés dans l'antiquité, étendent leur influence sur toutes les parties du monde. En recherchant les causes de cette expansion de la nationalité hellénique, on doit admirer les voies par lesquelles la Providence accomplit ses desseins. Ce sont les guerres et les troubles civils qui ont fait sortir de leur patrie ces essaims d'émigrants, destinés à être les missionnaires de la civilisation; l'esprit de division, si fatal aux Grecs quand on les considère isolément, devient la source d'immenses progrès pour l'humanité, en propageant l'hellénisme parmi les Barbares. Les colonies forment l'élément progressif de la Grèce; en se plaçant au point de vue providentiel, on peut y voir l'idéal du développement du genre humain.

La colonisation grecque, profondément distincte par sa nature des établissements coloniaux des peuples modernes, en diffère tout

(1) *Raoul-Rochette*, T. I, p. 6.

(2) *Droysen*, *Geschichte des Hellenismus*, T. II, p. 754 et suiv. L'auteur appelle l'attention sur la puissance étonnante de colonisation que la Grèce déploya jusque dans sa décadence. Une grande partie des colonies asiatiques furent séparées de la Grèce par les révolutions qui bouleversèrent l'Orient, et cependant elles restèrent un foyer ardent d'hellénisme. C'est avant tout au génie de la race grecque qu'il faut attribuer cette faculté d'expansion et de civilisation; mais le moyen par lequel les Grecs maintinrent leur individualité au milieu des peuples barbares était, d'après Droysen, leur organisation en cités (Comparez supra p. 12 et suiv. et infra p. 316).

autant pour ce qui regarde les rapports entre la métropole et les émigrants. Les colonies européennes, fondées dans un but de commerce ou de politique, sont une dépendance de la mère patrie qui les considère comme un instrument de sa grandeur. Les causes qui provoquèrent l'émigration hellénique ne permettaient pas de pareilles prétentions. Quelles relations pouvaient exister entre les Ioniens expulsés par la conquête et la Grèce? à peine un souvenir ou un regret du sol natal. Lorsque des dissensions civiles forçaient les vaincus à abandonner leurs foyers, les rapports entre les colons et le parti vainqueur n'étaient certainement pas très-intimes. Restaient les colonies libres émises par suite de circonstances accidentelles, sans vue systématique : elles étaient indépendantes par le fait seul de l'émigration; il n'y avait qu'un lien entre elles et les cités qui leur avaient donné naissance, le sentiment de piété qui rattache les enfants à leurs parents (1). Des usages généralement observés attestaient ces relations des colons avec la métropole, et en perpétuaient le souvenir. Les émigrants empruntaient au prytanée de leur patrie le feu sacré (2). Ils emportaient avec eux les dieux de leurs pères (3); pour maintenir cette communion religieuse, ils envoyaient régulièrement des députations offrir des sacrifices aux divinités nationales (4). Mais ces pieux usages n'empêchaient pas les colonies de jouir d'une entière indépendance. La filiation n'emportait aucune obligation positive, les colons étaient des enfants émancipés, les égaux, non les inférieurs de leurs pères (5). Des devoirs généraux de bienveillance étaient les seuls auxquels ils fussent soumis (6). Le lien de la parenté les portait naturellement à prendre dans les guerres le parti de leurs

(1) *Dionys. Halyc.* III, 7 : ὅστις γὰρ ἀξιοῦσι τιμῆς τυγχάνειν οἱ πατέρες παρὰ τῶν ἐγγόνων, τοσαύτης οἱ κρίσαντες τὰς πόλεις παρὰ τῶν ἀποίκων. — Cf. *Polyb.* XII, 10, 3. — Cette assimilation des colons à des enfants existait déjà dans le langage phénicien. V. Tome I, Livre des Phéniciens.

(2) *Etymol. Magn.* V. πρυτανεῖα. — Cf. *Herod.* I, 146.

(3) *Raoul-Rochette*, T. I, p. 38 et suiv.

(4) *Diodor.* XII, 30.

(5) *Thucyd.* I, 34.

(6) *Hermann*, *Griech. Staatsalt.*, § 74.

métropoles. Celles-ci de leur côté venaient au secours de leurs colonies (1). La guerre était presque l'état permanent de la Grèce, mais entre les colons et les cités mères elle eût été une espèce de parricide (2).

En comparant les relations des colonies grecques et de leurs métropoles avec celles qui existent entre l'Europe et ses établissements coloniaux, on serait tenté d'y voir presque un idéal. D'un côté assujettissement, exploitation, haine; d'un autre côté indépendance, libre développement et les pieux sentiments de la famille. En apparence, l'antiquité l'emporte infiniment sur l'humanité moderne, et nous comprenons que l'illusion ait gagné des esprits éminents (3). L'idée de la filiation liant les colons et la mère patrie est une noble conception, elle a frappé par sa justesse le plus grand philosophe de l'antiquité; Platon en fait la base des rapports qui doivent exister entre les colonies et leur métropole (4). Mais les faits sont loin de répondre à la théorie. Il vient un âge où l'enfant est émancipé, mais le lien du sang subsiste, jamais il ne devient un étranger pour son père. Les colons grecs avaient à peine quitté le sol natal qu'ils étaient considérés comme étrangers, il fallait un traité pour leur accorder dans leur ancienne patrie la jouissance des droits civils et politiques (5). Ainsi le dur nom d'étranger servait à marquer les relations des colons et de leurs ancêtres; dès lors les devoirs de piété que le sang impose ne pouvaient être que de faibles liens; aussi étaient-ils rarement observés. Si jamais les dangers de la patrie eussent dû rallier les colons autour de l'étendard commun, c'était lorsque l'invasion des

(1) *Thucyd.* V, 106.

(2) *Herod.* VIII, 22; VII, 150; III, 19. — *Thucyd.* I, 33.

(3) *Reynaud*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Colonies*, T. III, p. 632. — *Rotteck*, *Allgemeine Gesch.*, T. I, p. 191.

(4) *Plat.* *Legg.* VI, 754 B.

(5) *Polyb.* XII, 9, §. 4. — *Raoul-Rochette* considère ces traités comme formant le droit général (T. I, p. 58); mais si tel avait été le droit commun, les traités eussent été inutiles. Les cléruchies seules qui n'étaient pas de véritables colonies, mais des dépendances de la métropole, y conservaient les droits civils et politiques (*Boeckh*, *Economie politique des Athéniens*, T. II, p. 207-211).

Perses menaçait la Grèce et l'Europe entière de la servitude; et cependant les Italiotes ne répondirent pas à l'appel de leurs frères; de tant de cités puissantes de la Grande Grèce, une seule, Crotona envoya des secours contre les Barbares (1). La première bataille navale qui fut livrée entre Grecs était un de ces crimes qui révoltent la nature (2); les Corinthiens et les Corcyréens, leurs colons, ne se rencontrèrent jamais sur les champs de bataille que comme ennemis (3). Camarine, colonie de Syracuse, fut détruite à plusieurs reprises par sa métropole (4).

On s'est demandé comment le souvenir de la parenté avait pu se perdre à ce point; on a dit que les colonies renfermaient une population mélangée de races diverses, que la plupart atteignirent rapidement un haut degré de prospérité et surpassèrent leur métropole en puissance, qu'ainsi l'oubli, l'orgueil, la vanité prirent la place du respect filial (5). Une cause plus profonde rendait les colonies étrangères à leurs métropoles, c'est l'esprit de division que nous retrouvons à chaque phase de la vie hellénique. Les colons, dès qu'ils s'étaient constitués en cité, entraient dans le droit commun de la Grèce, l'indépendance et l'isolement hostile. Telle est la raison et de la liberté dont ils jouissaient et de la faiblesse des liens qui les attachaient à la mère patrie. L'indépendance des colonies grecques n'était donc pas le résultat d'un système bien entendu sur les rapports des émigrants et des métropoles; c'était une conséquence du génie hellénique, qui sépare toujours au lieu d'unir. Le désir de dominer les établissements coloniaux ne manquait pas aux républiques grecques, mais la puissance leur faisait défaut : quand elles en avaient la force, elles traitaient leurs colons en sujets, s'arrogeant non seulement le pouvoir législatif,

(1) *Herod.* VIII, 47.

(2) La première bataille navale fut livrée entre les Corinthiens et les Corcyréens, leurs colons.

(3) *Thucyd.* I, 13. — *Herod.* III, 49.

(4) *Thucyd.* VI, 5. — Voyez d'autres exemples de guerres entre colonies et métropoles dans *Wachsmuth*, *Hellen. Alterth.*, § 19, T. I, p. 143 et suiv.

(5) *Wachsmuth*, § 19, T. I, p. 147 et suiv.

mais même la juridiction et l'administration, elles allaient jusqu'à leur imposer des tributs (1),

Nous voilà loin de la théorie de Platon; les douces relations de famille sont devenues des rapports de vainqueur à vaincu. L'établissement des émigrants sur les côtes étrangères ne répond pas davantage à l'idée que nous sommes disposés à nous en former. La colonisation était une conquête; le souvenir de ces luttes partielles s'est perdu au milieu du bruit de guerres plus considérables; mais il en reste quelques témoignages et ils suffisent pour prouver, ce que les analogies historiques établiraient du reste, que les colons appliquaient aux indigènes la loi du vainqueur; les populations vaincues étaient réduites en servitude (2). Mais la conquête, malgré les maux qu'elle entraînait, était un germe de progrès pour l'avenir. Les émigrants étaient intéressés par leur faiblesse même à se concilier la bienveillance des peuples au milieu desquels ils se fixaient; le commerce créait des rapports pacifiques et la civilisation marchait à sa suite. Les Grecs exerçaient sur les Barbares l'influence que les nations civilisées ont toujours sur les populations incultes. Peu de races ont été plus heureusement douées que les Hellènes pour cette grande œuvre. Les vices mêmes du caractère national vinrent en aide à la tâche qu'ils avaient à remplir : la vanité garantissait les Grecs contre tout mélange de coutumes étrangères; leur attachement à la langue, aux mœurs de la patrie était excessif : après trois cents ans d'exil, les Messéniens parlaient encore le dialecte dorien dans toute sa pureté (3). Les colons avaient donc en eux une puissance efficace pour résister à l'action démoralisante de la barbarie qui les entourait : les Grecs ne se changeant pas en Barbares, les Barbares devaient finir par se transformer en Grecs; au moins ils subirent l'action de la civilisation, de l'humanité dont les Hellènes étaient les représentants.

Les colonies ne furent pas seulement un instrument dans les

(1) *Wachsmuth*, § 24, T. I, p. 183. — *Raoul-Rochette*, I, 44-49.

(2) *Hermann*, Griech. Staatsalt., § 73. — *Müller*, Die Dorier II, 53.

(3) *Pausan.* IV, 27, 11.



mains de la Providence pour l'éducation des peuples barbares; elles furent encore un élément de progrès dans le développement de la vie hellénique. Si les émigrants conservaient généralement les institutions de la patrie, ils n'emportaient cependant pas avec eux les circonstances physiques, sociales qui les avaient produites : placés sous un autre ciel, jouissant d'une indépendance absolue, ils développèrent des idées, des sentiments nouveaux que favorisait le mouvement même de l'émigration. Tandis que la mère patrie restait enchaînée au passé, des principes d'avenir se faisaient jour chez les colons (1) : la philosophie est née parmi les Grecs de l'Asie Mineure. Ces progrès ne restèrent pas concentrés dans les établissements coloniaux, ils se communiquèrent à la Grèce et au monde entier par les relations commerciales auxquelles les colonies imprimèrent un puissant essor.

### CHAPITRE III.

#### COMMERCE (2).

Les Grecs n'étaient pas une race commerçante. Les citoyens de Sparte et d'Athènes exerçant directement la souveraineté avaient quelque chose de l'orgueil qui distingue les aristocraties; il leur semblait que l'homme libre avait une destinée plus noble que celle du travail corporel; ils croyaient que ceux qui usaient leurs facultés dans de petites choses, n'étaient guère capables de grands desseins (3). De là ce préjugé général qui considérait les professions

(1) *Heeren*, *Ideen*, T. II, p. 26 et suiv. (traduct. franç.). — *Luden*, *Allgemeine Geschichte der Voelker*, I, 229. — *Leo*, *Universalgeschichte*, T. I, p. 181 et suiv.

(2) *Hüllmann*, *Handelsgeschichte der Griechen*, 1839.

(3) *Demosth.* *Olynth.* III, § 32, p. 37 : ἔστι δ' οὐδέποτε, οἶμαι, μέγα καὶ νεανικὸν φρόνημα λαβεῖν μικρὰ καὶ φαῦλα πράττοντας ὅπως ἄττα γὰρ ἂν τὰ ἐπιτηδεύματα τῶν ἀνθρώπων ἦ, τοιοῦτον ἀνάγκη καὶ τὸ φρόνημα εἶχεν.

industrielles comme indignes d'un homme libre. Platon et Aristote, le philosophe de l'idéal et celui du fait, qui ne se rencontrent que pour se combattre, sont d'accord dans la réprobation dont ils frappent les occupations manuelles et le commerce. Aristote met les artisans sur la même ligne que les esclaves (1); Platon abandonne les profits du commerce aux étrangers; le citoyen qui s'en mêlerait, déroge et est puni (2). L'esclavage favorisa ces idées; les métiers furent abandonnés à des mains serviles, le mépris pour les travaux corporels s'en accrut. Le loisir de l'homme libre était pour ainsi dire son titre de noblesse (3). A Sparte, la cité idéale des Doriens, toute espèce d'occupation était proscrite, le citoyen ne vivait que dans la cité et pour la cité; c'était aux périèques et aux ilotes à labourer la terre, à exercer l'industrie et à trafiquer (4). Les Athéniens, bien qu'ils dussent leur gloire à leur puissance maritime, montrèrent toujours de la prédilection pour la vie des champs (5). Il y avait telle petite république où l'agriculture même était flétrie comme déshonorante (6). A Thèbes une loi écartait de toute fonction ceux qui n'avaient pas quitté le commerce depuis plus de dix ans (7).

Les Grecs avaient reçu une plus haute mission que celle d'échanger des marchandises, ils étaient destinés à élaborer des idées. Cependant la riche variété du génie hellénique se déploya même dans le domaine où il n'était pas appelé à tenir le premier rang. Il y avait des cités, des peuples presque exclusivement voués au commerce. L'esprit d'aventure et de cupidité poussa les insulaires à la piraterie et la piraterie les initia à la navigation. Plusieurs

(1) *Aristot. Polit.* III, 3, 3 : οὐ γὰρ οἷόν τε ἐπιτηδεῦσαι τὰ τῆς ἀρετῆς ζῶντα βίον βάνυσσον ἢ θητικόν. Il leur ferme la cité, *ib.*, § 2. Comparez Livre VII, ch. 2, § 7.

(2) *Plat. Legg.* VIII, 347 A.

(3) *Herod.* I, 167. — Socrate disait que le loisir était le frère de la liberté : ἡ ἀργία ἀδελφὴ τῆς ἐλευθερίας (*Aelian.* V. II, X, 14). — Comparez plus haut, p. 57, note 3.

(4) *Wachsmuth, Hellen. Alterth.*, § 90, T. II, p. 20.

(5) *Thucyd.* II, 14. — *Isocr. Areop.* 234.

(6) A Thespiens. *Heraclid. Pont.* 42.

(7) *Aristot.* III, 3, 4.

peuplades acquirent une grande célébrité dans cette carrière; Eusèbe a conservé un document dans lequel dix-sept états sont décorés du titre de maîtres de la mer (1). La vanité grecque, aidée de l'ignorance, se faisait une singulière illusion sur la puissance de ces petites républiques commerçantes; les Hellènes semblaient n'avoir aucune connaissance des hardis navigateurs qui, partant de Tyr ou de Carthage, parcouraient toutes les mers et pouvaient à plus juste titre passer pour en avoir la domination. Le prétendu empire maritime des Grecs ne s'étendait pas au-delà des limites étroites de la mer Egée (2).

L'Asie Mineure devança la Grèce continentale dans la voie du commerce et de la navigation. Milet, au temps de sa splendeur, fut, après Tyr et Carthage, la ville la plus commerçante de l'antiquité; elle avait des flottes de cent vaisseaux de guerre; ses relations embrassaient une grande partie de l'Asie (3). Les Samiens et les Phocéens se disputaient la gloire d'être les premiers navigateurs de la Grèce. Les Samiens découvrirent l'Espagne (4); l'Espagne n'avait encore été fréquentée par aucun navigateur grec; Hérodote dit que Colaeus de Samos fut jeté sur ses côtes par une main divine (5). Il fallait en effet l'action de Dieu pour faire dépasser aux anciens ces fameuses colonnes d'Hercule, bornes qu'une divinité semblait avoir posées aux entreprises des hommes. Mais la voie une fois ouverte, les peuples se sentirent attirés vers l'immensité de l'Océan par un irrésistible attrait; ils ne se reposèrent que lorsqu'ils eurent touché à cette terre que son importance fit appeler le Nouveau Monde (6). Les Phocéens profitèrent de la

(1) *Castor. ap. Euseb. Chron.* 36.

(2) *Huet, Histoire du Commerce et de la Navigation*, p. 87. — *Pardessus, Collection des lois maritimes, Introd.* p. XXVII.

(3) *Heeren, Histoire ancienne*, p. 183.

(4) *Herod. IV*, 152.

(5) *Herod. IV*, 152 : θεϊῆ πομπῆ γερόμενοι.

(6) Nous empruntons à *Al. Humboldt* cette appréciation des courses aventureuses de Colaeus (*Cosmos*, T. II, p. 176, 177). — *Grote* dit que cette découverte des Samiens eut pour l'antiquité la même importance que celle du Nouveau Monde pour les peuples modernes (*History of Greece*, T. III, p. 375).

découverte de Colaeus; Hérodote leur attribue même l'honneur d'avoir été les premiers Grecs qui aient entrepris de longs voyages sur mer et qui aient fait connaître l'Adriatique et la Tyrrhénie (1). Marseille, leur colonie, répandit au loin la gloire du nom phocéén.

La Grèce continentale resta longtemps étrangère au commerce. L'invasion dorienne donna aux esprits une direction hostile au trafic; les fiers conquérants méprisaient toute occupation autre que celle des armes; leur idéal consistait à vivre dans de petites cités, libres et isolés. Les insulaires que leur position forçait pour ainsi dire à la navigation, furent les premiers qui se livrèrent au commerce maritime. Les Crétois étaient les plus renommés des navigateurs grecs. Strabon les compare aux Phéniciens; on disait de ceux qui feignent d'ignorer les choses qu'ils savent : *les Crétois ne connaissent pas la mer* (2); c'est à eux qu'on s'adressait pour obtenir des renseignements sur les contrées lointaines, inconnues des autres Grecs (3). Un héros à demi fabuleux procura aux Crétois l'empire de la mer (4); Minos, dit Thucydide, était maître de la plus grande partie de la mer hellénique, il dominait sur les Cyclades (5). La tradition a exagéré la puissance maritime des Crétois; après Minos il n'est plus parlé de leur marine, la Crète n'apparaît dans l'histoire que comme un repaire de pirates.

Les Éginètes comptent aussi parmi les peuples qui ont tenu l'empire de la mer (6); mais voisins d'Athènes, ils succombèrent sous leurs puissants rivaux. De toutes les cités grecques, Corinthe jouissait de la situation la plus admirable pour le commerce et le navigation (7) : elle devint le marché commun et comme la foire,

(1) *Herod.* I, 163. Hérodote ajoute « et l'Espagne »; mais l'expédition des Phocéens fut postérieure de 70 ans à celle de Colaeus de Samos (*Ukert, Geographie der Griechen und Römer, T. I, Sect. I, p. 40*).

(2) «Ο Κρήτης ἀγνοεῖ τὴν θάλασσαν. *Strab.* lib. X, p. 331, ed. Casaub.

(3) *Herod.* IV, 151.

(4) *Herod.* I, 171. — *Apollodor.* Bibl. III, 1, 3. — *Diodor.* V, 73.

(5) *Thucyd.* I, 4.

(6) *Herod.* V, 83. — *Hüllmann*, p. 40 et suiv.

(7) Un orateur grec représente l'isthme comme le séjour favori de

non seulement de toute la Grèce, mais même de l'Europe et de l'Orient. La meilleure preuve de son grand trafic sont l'invention des poids et mesures, la construction des premières trirèmes qu'on lui attribue (1). Les Corinthiens firent du commerce leur vocation; ils méritent d'être appelés les Phéniciens de la Grèce (2).

Les Athéniens restèrent cinq siècles sans profiter du voisinage de la mer; la tradition nationale, la politique des anciens rois les tenait éloignés de la navigation; Minerve et Neptune s'étaient disputé le patronage de l'Attique; la déesse montra aux juges l'olivier sacré et gagna sa cause (3). Thémistocle inaugura une politique nouvelle; voulant placer sa patrie à la tête de la Grèce et sentant que sur terre il était impossible de l'emporter sur Sparte, il ouvrit à l'ambition des Athéniens l'immensité des mers (4). Athènes, dans l'admirable essor qu'elle prit pendant les guerres médiques, atteignit d'un élan le premier rang en toutes choses. Elle devint également la première puissance maritime; elle dompta les Éginètes, se plaça à la tête des Ioniens, surpassa même Corinthe (5). Cependant Montesquieu remarque avec raison que « les » Athéniens ne firent pas ce grand commerce que leur promettaient » le travail de leurs mines, le nombre de leurs gens de mer, leur » autorité sur les villes grecques, et plus que tout cela les belles » institutions de Solon » (6). C'est qu'Athènes ne songea jamais à

Neptune (*Aristid.* Isthmic. in Neptun. Orat., T. I, p. 22, ed. Jebb.) « Corinthe », dit *Montesquieu* (*Esprit des Lois*, XXI, 7), « sépareit deux » mers, elle ouvrait et fermait le Péloponnèse, elle ouvrait et fermait la » Grèce. Elle avait un port pour recevoir les marchandises d'Asie, elle en » avait un autre pour recevoir celles d'Italie ». — Comparez *Hüllmann*, p. 47.

(1) *Huet*, Histoire du commerce, p. 177. — *Thucyd.* I, 13.

(2) *Lerminier*, Mélanges de littérature et d'histoire, T. II, p. 153 (édit. de Bruxelles).

(3) *Plutarch.* Themist. 19.

(4) *Plutarque* (ibid.) dit qu'il rattacha la ville au Pirée et unit la terre à la mer (τὴν πόλιν ἐξῆψε τοῦ Πειραιῶς καὶ τὴν γῆν τῆς θαλάττης).

(5) *Wachsmuth*, Hellen. Alterth., § 91, T. II, p. 32.

(6) *Montesquieu*, *Esprit des Lois*, XXI, 7.

exploiter sa puissance maritime pour étendre son commerce; elle recherchait la gloire, non les richesses (1).

On peut appliquer à la Grèce entière ce que Montesquieu dit des Athéniens; ses relations commerciales ne furent pas aussi étendues qu'on serait disposé à le croire, en voyant les côtes de l'Asie, de l'Europe, de l'Afrique occupées par des colons grecs. Les établissements coloniaux auraient pu devenir les points d'appui d'un commerce universel, si un pouvoir unique avait dirigé les destinées de la Grèce. Mais cette direction manquant, les cités restaient abandonnées à leur faiblesse; leur action était bornée à une sphère étroite; à peine y avait-il des rapports entre la mère patrie et les colonies lointaines. Marseille devint un foyer de civilisation pour les Gaules, mais on ne voit pas que les Grecs en aient profité pour étendre leurs relations avec l'Occident. Les petites républiques de la Grande Grèce durent leurs richesses à un commerce limité, leur navigation ne dépassait guère la partie de la mer qui les avoisinait (2). Cyrène, qui semblait ouvrir un nouveau monde à l'activité d'un peuple commerçant, resta isolée comme une oasis des déserts de l'Afrique.

Les relations avec l'Égypte furent plus actives, cependant la politique y joua longtemps un rôle plus important que le commerce. La piraterie mit la Grèce en rapport avec l'Égypte sous le règne de Psammétique (3), mais c'est seulement au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère que les Grecs des îles et de l'Asie se fixèrent dans l'empire des Pharaons (4). Les liens d'hospitalité qui existaient entre Polycrate, tyran de Samos, et Amasis, roi d'Égypte, sont devenus célèbres (5); ils supposent des communications suivies entre les deux peuples. Amasis témoignait beaucoup d'amitié aux Grecs; il permit aux marchands de bâtir des villes, d'élever des temples aux dieux de la Grèce (6). La lutte des Hellènes avec les Perses

(1) *Barthélemy*, Voyage du jeune Anacharsis, ch. 55. — *Heceren*, Histoire ancienne, p. 219.

(2) *Pardessus*, Collection des Lois maritimes, Introd., p. XXXI.

(3) *Herod.* II, 152, 154. — Voyez Tome I, Livre de l'Égypte.

(4) *Hüllmann*, p. 126 et suiv.

(5) Voyez plus haut p. 145.

(6) *Raoul-Rochette*, Histoire des colonies, III, 310 et suiv.

établit entre l'Égypte et la Grèce une solidarité d'intérêts qui devait rendre l'union tous les jours plus intime; la conquête d'Alexandre y mit le sceau; l'héritage des Pharaons devint un royaume grec.

Cependant les relations commerciales de la Grèce avec l'Égypte n'eurent jamais une grande activité; c'est vers l'Hellespont et le Pont Euxin que se porta principalement le commerce maritime des Grecs (1). Une partie de la Grèce ne produisait pas le blé nécessaire pour la subsistance de ses habitants; les marchands allaient s'approvisionner dans l'Ukraine qui déjà chez les anciens était renommée pour ses céréales. Le commerce des fourrures attirait aussi les Hellènes dans les pays du Nord; mais l'objet le plus considérable du trafic qui se faisait avec la Scythie étaient les esclaves; les pays situés au nord et à l'est de la mer Noire avaient le triste privilège de fournir la Grèce de chair humaine (2). Les colonies fondées à l'embouchure du Tanaïs et de l'Ister ouvraient aux Grecs les vastes pays arrosés par ces fleuves (3). Byzance s'enrichit par ce commerce, Polybe dit qu'elle fut la bienfaitrice de la Grèce, en servant à la fois de lien avec les Barbares et de barrière contre leurs attaques (4). Le commerce imprima un mouvement incroyable à ces populations : un historien parle d'un concours de trois cents nations parlant des langues différentes; on ne peut pas l'accuser d'exagération, puisque les Romains se servaient de cent trente interprètes pour y négocier (5). Le Pont Euxin n'était pas le dernier terme des voyages des marchands grecs; nous savons par Hérodote qu'ils pénétrèrent jusque dans la Grande-Mongolie (6). Cependant avant l'expédition d'Alexandre, la Grèce ne prenait pas une

(1) *Pardessus*, Collection des lois maritimes. Introd., p. XXX.

(2) *Heeren*, Idées, Scythes, ch. 2 (T. II, p. 331-333 de la traduct.)

(3) *Strab.* lib. XI, p. 340 (ed. Casaub.).

(4) *Polyb.* IV, 38, 6. 10.

(5) *Plin.* H. N. VI, 5. — *Strab.* lib. XI, p. 343 (ed. Casaub.).

(6) *Herod.* IV, 24. — Comparez *Heeren*, Idées, Scythes, ch. II (T. II, p. 333 et suiv.). On ne peut pas déterminer avec certitude jusqu'où s'étendait le commerce direct des Grecs. Voyez *Ukert*, Geographie der Griechen und Römer, T. III, 2<sup>e</sup> Sect., p. 258-261.

part directe au commerce de l'Inde (1); les conquêtes du héros macédonien amenèrent une révolution dans les relations commerciales, comme dans les rapports politiques.

Plutarque nous a transmis l'histoire un peu romanesque de la fondation d'Alexandrie : Homère, dit-il, inspira Alexandre dans le choix du lieu où s'éleva la capitale de l'Égypte (2). C'était mieux qu'une inspiration du poète; la main de Dieu apparaît dans cette grande œuvre. Montesquieu a remarqué avec raison qu'Alexandre ne pouvait pas songer à un commerce avec l'Orient, dont la découverte de la mer des Indes pouvait seule faire naître la pensée; or la route maritime de l'Inde ne fut pratiquée par les marchands d'Alexandrie que sous la domination romaine (3). Ce fut donc l'instinct divin du génie qui guida Alexandre. L'Égypte était destinée à devenir le lien des deux mondes; elle avait d'un côté une communication avec l'Asie par la mer Rouge, la même mer et le Nil lui ouvraient l'Éthiopie et l'Afrique; la mer Méditerranée la mettait en rapport avec l'Occident et le Nord (4); l'Égypte, dit Montesquieu, était la route de l'univers (5).

Les Ptolémées marchèrent sur les traces marquées par le grand conquérant : des travaux gigantesques témoignent de leur sollicitude pour le commerce et la navigation (6). Déjà les Pharaons

(1) *Heeren*, De mercaturae indicae ratione et viis (*Comment. Soc. Goetting.* T. XI, p. 64-70). — Comparez *Ukert*, T. III, 2<sup>e</sup> Sect. p. 263.

(2) *Plutarch*. Alex. 26. — Après avoir conquis l'Égypte, Alexandre forma le dessein d'y bâtir une ville grande et populeuse qui portât son nom. Déjà, sur l'avis des architectes, il en avait tracé l'enceinte, lorsque la nuit il eut une vision merveilleuse. Il crut voir un vieillard à cheveux blancs, s'arrêter auprès de lui et prononcer ces vers de l'Odyssée : « Puis » il est une île, dans la mer aux vagues tumultueuses, sur la côte » d'Égypte : on la nomme Pharos ». (*Odyss.* IV, 354). Aussitôt il se lève et va voir Pharos; il est frappé de l'admirable situation : Homère, dit-il, ce poète divin, est aussi le plus habile des architectes; et il ordonna qu'on dressât un plan de la nouvelle ville conforme à la position du lieu.

(3) *Montesquieu*, *Esprit des Lois*, XXI, 8. — Comparez *Flathe*, *Geschichte Macedoniens*, I, 319 et suiv.

(4) *Huet*, p. 99.

(5) *Esprit des Lois*, XXI, 9.

(6) Le phare, « élevé aux dieux sauveurs, » mérita d'être placé parmi les merveilles du monde (*Strab.* XVII, p. 544, ed. Casaub. — *Plin.*



avaient conçu et exécuté le projet d'unir le golfe Arabique avec la Méditerranée (1) : le canal, abandonné à l'époque de la décadence de l'Égypte, fut réparé par Philadelphie. Des routes relient le Nil et la Haute Égypte (2). Les Égyptiens dominaient dans le golfe d'Arabie et sur les côtes orientales de l'Afrique (3); les Ptolémées y fondèrent un grand nombre de colonies (4); ils furent étonnés d'y trouver des ruines d'établissements formés par les anciens rois; ils les relevèrent et leur donnèrent des noms grecs. Le but des Ptolémées en rétablissant les communications avec la Mer Rouge était d'assurer à l'Égypte le commerce lucratif de l'Inde (5). Les navigateurs ne pratiquaient pas encore la route que la nature elle-même a créée entre l'Orient et l'Occident par les moussons; les relations directes entre l'Inde et l'Égypte, dont il y a quelques traces, étaient rares et sans influence sur le commerce général. Mais depuis la plus haute antiquité, l'Égypte était en rapport avec l'Inde par l'intermédiaire de l'Arabie Heureuse; les Arabes, hardis navigateurs, allaient chercher les produits indiens et les transportaient sur les côtes africaines. Ce trafic prit une nouvelle activité sous les Ptolémées; après la découverte des moussons, l'Égypte devint, sous la domination de Rome et au moyen âge, l'entrepôt du commerce des deux mondes. La colonisation et le commerce exercèrent en Afrique comme partout une influence

H. N. XXXVI, 12). La marine militaire, portée à un degré de force dont on n'avait pas encore vu d'exemple (*Athen. Deipnos*, V, 36. — *Inuet*, Histoire du commerce, p. 107), protégeait le commerce contre les ennemis et les pirates. — Comparez *Schmidt*, De Commerciis et Navigationibus Ptolemaeorum. (Dissertation couronnée en 1762 par l'Académie des Inscriptions).

(1) *Herod.* II, 158. D'après Hérodote, Néchos conçut le premier cette entreprise. Aristote, Strabon et Pline disent que Sésostris commença déjà la construction du canal. Voyez Tome I, Livre de l'Égypte.

(2) *Saint-Martin*, dans la *Biographie Universelle*, au mot *Ptolémée Philadelphie*.

(3) *Heeren*, Histoire ancienne, p. 299 et suiv.

(4) On les trouve énumérées dans *Droysen*, Geschichte des Hellenismus, T. II, p. 731-745.

(5) Voyez sur ce commerce *Flathe*, Geschichte Macedoniens, T. II, p. 466-479. — *Heeren*, De mercaturae indicæ ratione et viis (*Comment. Soc. Goett.* XI, p. 80-90.

civilisatrice; la langue, les usages, la religion des Grecs y prirent racine. C'est grâce à cette extension de la langue de l'Évangile, que le christianisme se répandit de bonne heure dans l'Abyssinie, il y subsiste encore : peut-être deviendra-t-il un jour un instrument de progrès pour cette partie du monde que la civilisation a tant de peine à entamer (1). L'humanité doit ces bienfaits au génie d'Alexandre qui implanta la culture hellénique dans l'Égypte; mais après lui la postérité reconnaissante ne doit pas oublier les premiers Ptolémées qui continuèrent la tâche du héros macédonien dans des voies pacifiques (2).

Les Séleucides rivalisèrent avec les Égyptiens; jaloux de la puissance d'Alexandrie, ils voulurent assurer à leurs sujets les bénéfices des relations avec l'Orient qui enrichissaient les Ptolémées (3). Ils ne parvinrent pas à déposséder l'Égypte d'un commerce que la nature elle-même lui donnait; mais les communications avec l'Inde continuèrent par la voie de terre (4) : Séleucie devint le centre d'un trafic considérable avec le nord de l'Asie, c'était l'Alexandrie de l'Orient (5).

Sous les successeurs d'Alexandre, le commerce du monde fut presque exclusivement entre les mains de la race hellénique. Tyr ne se releva pas du coup que lui porta la fondation d'Alexandrie. Carthage fut plus malheureuse que sa métropole : il reste à peine un vestige des lieux que la reine des mers a habités. Marseille profita de sa destruction. Les ruines s'accumulaient; Corinthe fut victime de la barbarie romaine. Mais sous l'empire macédonien s'était formée une nouvelle puissance commerciale; Rhodes, grâce

(1) Sur l'extension de la langue grecque en Abyssinie, voyez *Letronne*, dans le *Journal des Savants* 1825; et sur l'établissement du christianisme, *Neander*, *Geschichte der christlichen Religion*, T. III, p. 343 et suiv.

(2) *Rollin* fait un magnifique éloge de Ptolémée Philadelphe (*Hist. ancienne*, T. IV, p. 261, édit. in-4°).

(3) *Pardessus*, *Collection des Lois maritimes*, Introduction, p. XLIII. — *Saint-Martin*, dans la *Biographie Universelle*, au mot *Séleucus*, p. 513 et suiv.

(4) *Heeren*, *De mercaturae indicae, ratione et viis* (*Comment. Soc. Goetting.* XI, 73-80).

(5) *Hüllmann*, p. 237 et suiv. — *Droysen*, *Geschichte des Hellenismus*, T. II, p. 63 et suiv.

à son heureuse position et à la prudence de sa politique, s'éleva rapidement à une grande prospérité : la chute de Corinthe, l'affaiblissement de Tyr, la laissèrent sans rivale dans les mers de la Grèce. Rhodes est déchuë à son tour, mais son nom est resté immortel; les principes du droit commercial formulés par ses marchands furent adoptés par les jurisconsultes de Rome et passèrent à la postérité comme raison écrite (1).

Le commerce fut entre les mains des Grecs, plus qu'à Tyr et à Carthage, un élément de progrès : race artiste, les Hellènes communiquaient avec leurs marchandises les bienfaits de leur civilisation. Ce n'est pas à dire que les commerçants de la Grèce aient été supérieurs en moralité aux Phéniciens; Démosthène n'a pas craint de les flétrir du haut de la tribune, en déclarant qu'un homme probe dans les transactions commerciales était un prodige (2). La Grèce avait si peu le sentiment de cette haute moralité qui doit présider aux relations humaines, qu'elle avait fait du dieu du commerce le dieu de la fourberie (3). Mais à côté de cette indigne conception, les Grecs eurent une vue instinctive de la glorieuse mission du commerce. Mercure est l'ami du genre humain; c'est de tous les dieux celui qui témoigne le plus de bienveillance aux hommes; c'est lui qui les accompagne dans leurs voyages, il leur fraie les chemins; ses statues élevées sur les routes semblent garantir les voyageurs contre tout péril; il est le protecteur des étrangers, leur proxène céleste (4). Enfin Mercure est un dieu essentiellement pacifique (5); rarement il se mêle aux

(1) *Hüllmann*, p. 253 et suiv. — *Pardessus* croit que Rhodes emprunta sa législation commerciale aux Phéniciens (*Collection des Lois maritimes*, Introd., p. XXIX).

(2) *Demosth.* pro Phorm. 44, p. 957 : ἔστι δὲν ἐμπορίῳ καὶ χρήμασιν ἐργασομένοις ἀνθρώποις, φιλέργον δόξει καὶ χρηστὸν εἶναι τὸν αὐτὸν, θαυμαστὸν ἡλίκων.

(3) Mercure enseigne aux hommes l'art de se tromper les uns les autres; les poètes le représentent voyageant dans un char rempli de mensonges et de ruses; ils vont jusqu'à l'appeler le roi des voleurs (*Brouwer*, Histoire de la civilisation morale et religieuse des Grecs, T. V, p. 316).

(4) *Brouwer*, ib., p. 319 et suiv.

(5) Bacchus « aime la joie des festins, il est ami de la paix, divinité bienfaisante qui dispense la richesse et peuple la terre ». *Eurip.* Bacch. v. 418 seqq.

combats, et quand il y paraît, ses armes sont inoffensives (1). Poétique symbole du rôle providentiel du commerce! Le temps viendra où Mercure dépouillera son enveloppe grossière, et alors le dieu apparaîtra dans toute sa splendeur; ami des hommes, il les unira par les doux liens de la paix et de la concorde.

## CHAPITRE IV.

### GÉOGRAPHIE.

#### § 1. *Connaissances géographiques des Grecs.*

La race hellénique était dispersée sur tout le globe; elle s'était établie de bonne heure dans l'Orient; les rapports formés par les colonies avaient reçu une puissante extension par les guerres médiques d'abord et ensuite par les conquêtes d'Alexandre; l'Asie était devenue grecque jusqu'à la Bactriane; sur les bords sacrés du Gange et du Nil, s'élevaient des cités, des royaumes grecs; Cyrène semblait ouvrir l'Afrique aux voyageurs; dans l'Occident et au Nord de nombreux établissements étaient en communication avec les Barbares. Les connaissances géographiques des Grecs répondaient-elles à l'étendue de ces relations?

Sortis de l'Asie, les Hellènes conservèrent comme une empreinte du génie oriental, génie porté au merveilleux, peuplant le monde d'êtres et de pays imaginaires; leur plus grand bonheur était d'écouter des contes et des fables; ils croyaient à la vérité de tous les récits qui charmaient leur imagination (2). Une autre cause

(1) D'après une tradition rapportée par *Pausanias* (IX, 22, 2), il aida les Tanagriens à chasser les Érétriens qui les avaient attaqués, mais pour toute arme il portait le peigne dont les jeunes gens se servaient dans les bains (στέγγης).

(2) *Dion. Chrys.* Or. XI : τούτου δὲ αἴτιον ἔφη εἶναι, ὅτι φιλόδοξοι εἰσιν οἱ Ἕλληνας; ἃ δ' ἂν ἀκούσωσιν ἡδέως τινὸς λέγοντος, τὰυτα καὶ ἀληθῆ νομίζουσι. — Cf. *Aristotel.* *ap Athen.* *Deipnos.* I, 10.

contribua à répandre une couleur fabuleuse sur la connaissance du globe. L'homme éprouve un besoin irrésistible de perfection; les anciens n'ayant pas la conscience de la perfectibilité humaine, embellissaient le passé par les plus riantes fictions; mais l'âge d'or ne satisfaisait pas la soif de bonheur qui tourmente les hommes; la félicité qu'ils cherchaient en vain devait exister quelque part dans des contrées plus favorisées des dieux; ils peuplèrent les pays inconnus de nations jouissant d'un bonheur parfait (1). Les colonies auraient pu devenir un admirable moyen de découvertes géographiques; mais il manquait aux colons un lien commun et le goût des entreprises lointaines. Plusieurs républiques ont tenu l'empire de la mer, et cependant aucune d'elles n'entreprit une de ces expéditions maritimes qui illustrèrent la race phénicienne. Avant l'impulsion qu'Alexandre donna aux relations internationales, un seul voyage est mentionné par l'histoire, c'est celui du Marseillais Pythéas. Les historiens seuls voyageaient, parce qu'ils étaient forcés de recueillir sur les lieux les faits que l'isolement des peuples ne leur permettait pas de puiser à des sources plus rapprochées.

Ainsi s'explique l'ignorance extrême des Grecs à l'égard des peuples éloignés. L'Espagne resta toujours pour eux un Eldorado, un pays de chimères (2). Rome était déjà une cité puissante que les Grecs en savaient à peine le nom; avant Hérodote ils n'avaient qu'une vague idée de l'Italie, bien qu'ils y eussent des colonies nombreuses (3). Les Athéniens entreprirent la conquête de la Sicile, sans connaître l'étendue de cette île, ni les populations qui l'habitaient (4). Les guerres d'Alexandre furent un véritable voyage de découverte. Cependant malgré les rares communications des peuples et la crédulité des Hellènes, la science avança, le monde poétique d'Homère et d'Hésiode fit place aux admirables recherches d'Hérodote; Pythéas ouvrit la série des voyages qui furent

(1) *O. Müller*, Goetting. *Gelchite Anzeigen*, 1838, nos 33, 39, p. 372 et suiv.

(2) *Strab.* lib. III, p. 184, ed. Casaub. — *Plin.* II. N. XXXVII, 2.

(3) *Barthélemy*, Voyage du jeune Anacharsis, ch. 63.

(4) *Thucyd.* VI, 1.

continué par Alexandre et ses successeurs. Le trésor de connaissances géographiques que la Grèce légua à Rome est immense quand on tient compte du point de départ; elle poursuivit son œuvre sous la domination romaine; c'est à des écrivains grecs que la géographie ancienne est redevable de ses progrès; la science telle qu'elle fut formulée par Ptolémée resta pendant des siècles celle des nations modernes.

## § 2. *Homère* (1).

Strabon appelle Homère le plus ancien des géographes (2). L'Iliade et l'Odyssée étaient révérees par les Grecs comme la source sacrée de toutes les sciences. On ajoutait foi aux détails les plus fabuleux du voyage d'Ulysse; pour concilier le divin poëte avec les connaissances nouvelles, les savants avaient recours à mille interprétations arbitraires et forcées (3). Les poëmes d'Homère ne sont plus pour nous le livre de la loi; mais ses erreurs ont l'intérêt de la vérité, car elles sont une peinture fidèle des opinions de l'humanité dans son enfance.

La Terre est figurée sur le bouclier d'Achille comme un disque environné de tous les côtés par le fleuve Océan (4). Cette singulière transformation de l'immensité des mers en un fleuve se trouve chez tous les anciens poëtes; encore du temps d'Hérodote, les géographes dessinaient leur mappemonde d'après la conception homérique. Le milieu du disque est occupé par le continent et les îles de

(1) *Malte-Brun*, Histoire de la Géographie, liv. 2. — *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, au mot *Geographie*.

(2) *Strab.* lib. I, p. 5 (ed. Casaub.) : ἀρχηγέτης τῆς γεογραφικῆς ἐμπειρίας.

(3) *Ukert*, Ueber einige Versuche die geographischen Angaben in den Homerischen Gedichten zu erklären (*Geographie der Griechen und Römer*, T. I, 2<sup>e</sup> Sect., p. 310-319). Les hallucinations des savants modernes sont bien plus ridicules que les pieuses hypothèses des anciens. *Juste-Lipse* croyait avoir retrouvé le séjour d'Ulysse à Flessingue (*Vliessingen-Ulyssingen*); *Zirkzee* lui rappelait l'île de *Circé* (*J. Lips.* ad Tacit. Germ., c. 3). *Ramus* écrivit une dissertation pour prouver l'identité d'Ulysse et d'Odin (*Ulyssus et Odinus, unus et idem.* 1702); d'après lui *Hypereia* est l'*Ibérie*; l'île d'*Éole* devient l'Angleterre (*Albion*); il n'y a pas jusqu'au nom de *Grande Bretagne*, qui n'ait son origine dans l'Odyssée.

(4) *Iliad.* XVIII, 606.

la Grèce; le centre de la Grèce passait ainsi pour être celui du monde entier. Le même préjugé existait chez les Indiens, les Hébreux, les Scandinaves : chaque peuple, isolé, et ne connaissant que la vallée qu'il habitait, se croyait placé au centre de la Terre. Homère donne une description assez fidèle de la Grèce; les détails dans lesquels il entre ont fait présumer qu'il a parcouru les lieux qu'il décrit.

Mais dès que nous quittons la Grèce, les connaissances du poëte deviennent vagues et touchent à la fable. Il ne connaît pas les Scythes, il les désigne, d'après Strabon, sous le nom d'Hippomolgues « peuple illustre, qui se nourrit de lait, les plus justes des » hommes » (1). L'île de Coreyre forme la limite de la terre homérique du côté de l'Occident; les côtes méridionales de l'Italie y apparaissent à peine, comme dans un lointain obscur. Le détroit de Sicile est l'entrée d'un monde imaginaire. Les terreurs des premiers navigateurs avaient peuplé ces mers de prodiges épouvantables. Là sont les *roches errantes* qu'aucun oiseau ne peut franchir, pas même les colombes qui portent l'ambrosie à Jupiter. Pas un nautonnier ne se glorifie d'avoir échappé aux fureurs de l'horrible *Scylla*; Neptune lui-même ne pourrait arracher à la mort le téméraire qui s'approcherait de la formidable *Charybde* (2). La Sicile est connue sous le nom de Thrinaerie, mais Homère la peuple de merveilles : ici paissent les troupeaux consacrés au dieu du jour; les mortels qui osent y toucher sont voués à une mort certaine (3); là vivent les orgueilleux Cyclopes, sur le sommet des montagnes ou dans des grottes profondes, isolés, sans lois (4). Plus loin Ulysse aborda chez les Lestrygons, hommes grands comme de hautes montagnes qui avec d'énormes pierres percèrent ses compagnons comme de faibles poissons et les emportèrent pour leurs barbares festins (5). A l'occident de la Sicile le merveilleux domine entièrement : on chercherait en vain les terres qui ont inspiré le poëte dans la

(1) *Iliad.* XIII, 5, 6.

(2) *Odyss.* XII, 59 seqq.

(3) *Odyss.* XII, 127 seqq.

(4) *Odyss.* IX, 105 seqq.

(5) *Odyss.* X, 80 seqq.

description des demeures enchantées de Calypso, de Circé et de l'île flottante d'Éole. Nous ne suivrons pas Ulysse dans les voyages qu'il fait sous les auspices de Circé : les fées ont le privilège d'abréger les distances et de créer des prodiges. La mappemonde homérique se termine à l'Ouest par deux contrées fabuleuses, dont le nom retentit dans les traditions de toute l'antiquité, et qui sont encore aujourd'hui un sujet de discussions. Aux limites du profond Océan se trouvent la ville et le peuple des Cimmériens (1), toujours enveloppés par les ténèbres et les brouillards (2). Dans les Champs Élyséens au contraire il n'y a jamais ni neige, ni pluie, ni longs hivers (3). On a cru trouver des rapports entre les Cimmériens et les Cimbres; l'Élysée d'Homère a exercé une séduction puissante sur l'esprit des hommes : lorsque les découvertes géographiques démontrèrent qu'il était une création du poète, l'imagination populaire le remplaça par les Îles Fortunées et l'Atlantide.

Homère était né sous le doux ciel de l'Ionie : ce sont les côtes occidentales de l'Asie qu'il connaît le mieux. Hors de l'Asie Mineure la géographie homérique retombe dans le vague. Cependant les Grecs avaient déjà à cette époque des relations avec les Phéniciens. Homère parle avec admiration de l'industrie des Sidoniens (4); mais s'ils étaient navigateurs célèbres, ils passaient également pour des fourbes habiles (5). En nous approchant de la Mer Noire, nous entrons de nouveau dans le domaine des fables. Les Amazones appartiennent encore à moitié à l'histoire (6); mais le royaume du sage Aétès est hors du monde réel (7); la

(1) Voyez sur les Cimmériens, *Ukert*, *Geographie der Griechen und Römer*, T. III, 2<sup>e</sup> Sect., p. 360-379.

(2) *Odyss.* XI, 13 seqq.

(3) *Odyss.* IV, 563 seqq.

(4) Voyez Tome I, Livre de Phéniciens.

(5) *Odyss.* XV, 413 seq.; XIV, 288 seq. — Comparez Tome I, Livre des Phéniciens.

(6) *Fréret*, Observations sur l'histoire des Amazones (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, T. XXI, p. 106). — *Ukert*, *Geographie der Griechen und Römer*, T. III, 2<sup>e</sup> Sect., p. 379-393.

(7) *Odyss.* XII, 70.



Colchide est un pays d'enchantements, le poète y place le palais du soleil et le théâtre des amours de ce dieu avec les nombreuses filles de l'Océan.

L'Afrique qui commence à peine de nos jours à s'ouvrir aux infatigables voyageurs inspirés par la passion de la science, a été l'une des parties du monde le plus anciennement connues, grâce à la réputation de sagesse des riverains du Nil. Homère vante leur science médicale (1); les Égyptiens possédaient même un secret pour calmer les douleurs de l'âme, « préparation merveilleuse » qui chasse la tristesse, le courroux et amène l'oubli de tous les maux : celui qui dans sa coupe le mêle à son breuvage, ne verse point de larmes durant tout le jour, lors même qu'il perdrait son père ou sa mère, et qu'il verrait de ses propres yeux son frère ou son fils chéri périr par l'airain » (2). Il n'y avait pas dans l'antiquité une ville plus renommée que Thèbes « aux cent portes » dont chacune s'ouvrait à deux cents guerriers avec leurs chevaux et leurs chars » (3). Le reste de l'Afrique est connu du poète sous le nom de Libye, mais il n'en sait rien, sinon que « dans ce pays les béliers jeunes encore ont déjà des cornes, et les brebis enfantent trois fois dans l'année » (4). L'imagination des Grecs suppléait à leur ignorance; ils remplissaient le midi de leur mappe-monde comme l'occident et le nord par des peuples fabuleux. Homère place sur le bord du disque de la terre les Éthiopiens (5), « les plus sages des hommes, chez lesquels les dieux aiment à se rendre pour assister à leurs sacrifices et à leurs festins » (6).

(1) *Odyss.* IV, 231 seq.

(2) *Odyss.* IV, 220 seqq.

(3) *Iliad.* IX, 381 seq. — Cf. *Odyss.* IV, 126.

(4) *Odyss.* IV, 85 seq.

(5) *Odyss.* I, 22 seqq.

(6) *Iliad.* I, 423 seqq.

§ 5. *Hésiode* (1).

Deux ou trois siècles séparent Hésiode d'Homère. Les notions générales sur la terre n'ont pas changé, mais le cercle des connaissances positives s'est étendu. L'Italie apparaît dans la *Théogonie*, mais elle ne porte pas encore le nom sous lequel elle est devenue immortelle (2). De vagues relations avaient appris aux Grecs que vis-à-vis du fabuleux Atlas il existait un pays où des bois d'orangers et de citronniers donnaient aux demeures des hommes un aspect poétique : l'imagination populaire les transforma en jardins des Hespérides (3). De plus grandes merveilles remplissaient les poèmes d'Hésiode; d'après Hérodote (4), le poète aurait introduit dans la géographie le plus célèbre des peuples imaginaires, les Hyperboréens (5). Leur nom même atteste l'ignorance des siècles où ils prirent racine dans les croyances; ils habitaient au nord des monts Riphéens, demeure du vent Borée, si redouté des Grecs : on croyait que cette position les mettait à l'abri de ses souffles glacés. C'est de cette contrée bénie du ciel que la Grèce avait reçu, dit-on, le plant d'olivier (6). Le bonheur des habitants était en harmonie avec leur séjour; nous n'avons plus les récits d'Hésiode, mais Pindare est sans doute l'écho des vieilles traditions, quand il représente les Hyperboréens « célébrant les » fêtes d'Apollon, couronnés de lauriers, au bruit des harpes, aux » chants des vierges. Ni la maladie, ni la vieillesse n'approchent de » ces hommes sacrés; ils ne connaissent ni les travaux, ni les combats » (7). L'histoire de ce peuple fabuleux présente autant d'intérêt que les annales des nations moins heureuses dont l'existence

(1) *Forbiger*, Handbuch der alten Geographie, T. I, p. 21-25. — *Ukert*, Geographie der Griechen und Römer, T. I, 1<sup>re</sup> Sect., p. 36 et suiv.

(2) *Theog.* 1012, 1014.

(3) *Theog.* 215, 273, 518.

(4) *Herod.* IV, 32. — Cf. *Pausan.* V, 7.

(5) *Ukert*, Geographie der Griechen und Römer, T. III, 2<sup>e</sup> Sect., p. 393-406.

(6) *Pausan.* V, 7, 7. 3.

(7) *Pindar.* Pyth. X, 46 seqq. — *Olymp.* III, 28, 53 seqq.

tout entière se passe au milieu des combats. Les relations des Phocéens avec l'Espagne ne permettaient plus de croire ni aux jardins des Hespérides, ni aux peuples qui habitaient au-delà des monts Riphéens; mais un nouvel espace s'ouvrait à l'imagination, l'immensité des mers; on assigna aux Hyperboréens une île singulièrement fertile, dont la situation, vis-à-vis la Celtique, répond à peu près à la Grande Bretagne (1). Les armes de César les chassèrent de cette demeure merveilleuse; mais la foi dans l'existence de ces hommes fortunés avait jeté de si profondes racines, que les géographes de l'Empire n'hésitèrent pas à les transporter aux extrémités septentrionales de la terre; bien que placé sous le pôle, le pays qu'ils habitent est chaud et fertile; « religieux observateurs de la justice, ils coulent leurs jours au » sein des plaisirs; ils meurent volontairement, rassasiés de bon- » heur » (2).

Telle est l'histoire des Hyperboréens; les savants se sont longtemps obstinés à chercher un peuple réel dans ces êtres imaginaires (3). La science moderne s'est élevée à des vues plus justes, tout en se partageant en systèmes divers (4). Les géographes et parmi eux les plus illustres, Voss, Mannert, Humboldt, ont cru que les traditions sur les Hyperboréens étaient le résultat de découvertes faites par les navigateurs, auxquelles le goût du merveilleux et la crédulité donnèrent une forme poétique (4). Nous préférons

(1) *Hecat. ap. Diodor.* II, 47.

(2) *Pompon. Mela*, III, 5. — *Plin.* IV, 26, 13. On ne peut guère douter de l'existence de cette nation, dit Plin, car trop d'écrivains rapportent qu'ils étaient dans l'usage d'envoyer les prémices des fruits dans l'île de Délos à Apollon.

(3) D'après un savant suédois, les Hyperboréens seraient les seigneurs et les barons de la Suède. *Malte-Brun*, Histoire de la Géographie, liv. XII.

(4) « Les mythes des peuples », dit *Humboldt* (Examen critique de l'histoire de la Géographie, T. I, p. 112. 171), « ne sont pas en entier » du domaine du monde idéal. Si le vague est un de leurs traits distinctifs, si le symbole y couvre la réalité d'un voile plus ou moins épais, les mythes, intimement liés entre eux, n'en révèlent pas moins la souche antique des premiers aperçus de cosmographie et de physique. Les faits de l'histoire et de la géographie primitives ne sont pas seulement d'ingénieuses fictions, les opinions qu'on s'est formées sur le monde réel s'y reflètent ».

y voir avec les mythologues une localisation des croyances sur l'âge d'or, le paradis terrestre (1). Les Hyperboréens appartiennent à la philosophie de l'histoire plus qu'à la science géographique. Le genre humain ne trouvera jamais ce bonheur inaltérable que les anciens, par un juste instinct de la réalité, plaçaient dans des lieux inaccessibles. Mais à ces rêves se joignaient des pressentiments d'un avenir qui se réalisera; la nature sera domptée, et la terre entière sera un jardin des Hespérides; les hommes inspirés par un vif sentiment de la fraternité vivront dans la concorde; ils ne mourront pas rassasiés de bonheur, mais la mort elle-même cessera d'être un mal, comme un changement de formes dans une vie sans fin. Considérée sous ce point de vue, la géographie mythique de la Grèce est un magnifique symbole des destinées futures de l'humanité.

#### § 4. *Les Historiens.*

Les premiers essais de l'histoire se confondent pour ainsi dire avec la géographie; il faut envisager les *logographes* sous ce point de vue pour apprécier leur vrai mérite. Ces modestes conteurs ont leur importance dans les relations internationales; ce n'est pas l'exagérer que de prétendre qu'ils ont contribué à fonder l'unité humaine. Les *logographes* firent tous des voyages; dans l'état d'isolement où vivaient les peuples à cette époque reculée, il n'était guère possible d'écrire la plus simple chronique sans recueillir sur les lieux les traditions populaires; ces historiens voyageurs apprirent aux habitants des petites cités grecques qu'il y avait un monde au-delà de leur étroit horizon. On attribue à *Denys de Milet* (2) la première description de toute la terre. La même cité donna naissance à *Hécatee*, qui peut être considéré comme le père de la géographie; il visita l'Égypte et même le lointain Occident qui était alors pour les Grecs un monde inconnu. Nommons encore *Charon de Lampsaque* qui recueillit des notions géographiques sur l'Éthiopie, la Libye, la Perse; lui-même

(1) Voyez plus haut, p. 329.

(2) 510 avant Jésus-Christ (*Forbiger*, Handbuch der alten Geographie, T. I, p. 48).

voyagea au-delà des colonnes d'Hercule (1). *Hellanicus*, contemporain d'Hérodote, forme la transition entre les *logographes* et l'histoire proprement dite (2). La gloire d'*Hérodote* surpassa celle de tous ses prédécesseurs. Les guerres médiques se liant aux destinées de l'Orient et de l'Égypte, son histoire devint comme une révélation de la terre connue de son temps. Les récits d'Hérodote avaient pour ses contemporains tout l'intérêt de découvertes; la postérité, trompée par la naïveté du conteur, rejeta longtemps ses relations dans le domaine des fables; mais à mesure que les voyageurs pénétrèrent dans les contrées décrites par l'historien grec, les faits incroyables se changèrent en vérités. Son autorité comme géographe mérite d'autant plus de considération qu'il a lui-même visité les pays qu'il décrit. S'embarquant tantôt avec les marchands de l'Ionie et des îles voisines, tantôt se joignant à des caravanes, il parcourut une grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique (3). Admirons le hardi voyageur

(1) *Forbiger*, T. I, p. 59.

(2) *Forbiger*, T. I, p. 60.

(3) *Real Encyclopaedie der Alterthumswissenschaft*, T. III, p. 1243 et suiv. (*Creuzer*). Les détails exacts qu'Hérodote donne sur la Grèce continentale, tels que la description du célèbre défilé des Thermopyles, attestent qu'il avait vu le théâtre de la lutte mémorable des Perses et des Hellènes. Né dans l'Ionie, son esprit curieux l'excita sans doute de bonne heure à visiter les colonies des Grecs dans les îles et le continent. Un vaisseau cypriot le porta sur les côtes de la Phénicie. De grandes routes commerciales reliaient l'Asie Mineure et les cités phéniciennes à l'intérieur de l'Asie : Hérodote se mêla aux marchands ioniens que l'amour des richesses conduisait à Babylone et à Suse; notre voyageur en rapporta un trésor plus précieux, la science. Le terme de ses excursions dans l'Orient n'est pas connu; mais on peut hardiment supposer avec le savant *Creuzer* qu'il pénétra jusque dans la Bactriane et la Médie, poursuivant jusque dans sa source le cours du torrent qui avait inondé l'Asie et s'était vu arrêté par quelques hommes libres. Les colonies grecques du Pont Euxin lui ouvrirent l'accès des pays septentrionaux; il parcourut la Russie Méridionale. Il put voir à loisir le midi de l'Italie et la Sicile, puisqu'il s'établit dans la Grande Grèce, où il finit ses jours. De tous les pays du monde ancien, l'Égypte avait le plus d'attraits pour les Grecs. Le tableau qu'Hérodote trace de cette terre des merveilles atteste qu'il y fit un long séjour; ses courses s'étendirent probablement jusqu'à l'extrémité de la vallée du Nil; il visita également les colons grecs de Cyrène, mais il ne vit pas Carthage.

qui conversa avec les prêtres égyptiens, que l'amour de la science conduisit jusque dans le lointain Orient, et qui se hasarda au milieu des Barbares pour surprendre leurs usages. Mais les travaux d'un homme isolé ne pouvaient pas suppléer à la rareté ou à l'absence de communications entre les peuples : une grande partie des trois continents resta inconnue à Hérodote.

Il nous apprend lui-même que l'Inde est la dernière contrée habitée à l'est (1). Il donna le premier des notions exactes sur les Scythes; ces Nomades habitaient depuis l'Ister jusqu'au Tanaïs; invincibles chez eux, ils portèrent plus d'une fois la terreur dans les riches vallées de l'Euphrate et du Tigre. Chose singulière, le père de l'histoire dont on a longtemps suspecté la véracité est le moins crédule des géographes anciens. Il raconte sur la foi d'une tribu scythique que dans le Nord habitent les Aegipodes, hommes aux pieds de chèvre (2), mais, dit-il, cela ne me paraît pas croyable. Il rapporte la fable des Arimaspes enlevant l'or aux gryphons : « mais qu'il y ait des hommes qui naissent avec un œil » seulement, et qui, dans tout le reste, ressemblent parfaitement » aux autres hommes, c'est une de ces choses que je ne puis me » persuader » (3). Le nom de l'Italie se trouve pour la première fois dans Hérodote, mais il désigne seulement la Grande Grèce; le nord est le domaine des Étrusques; la future maîtresse du monde est encore inconnue.

L'Occident est la partie du globe sur laquelle Hérodote a le moins de connaissances; le peu qu'il en dit prouve que l'Espagne, les Gaules, les îles du Nord étaient couvertes de ténèbres. Les colonnes d'Hereule ne limitent plus l'Europe : les Samiens les avaient dépassées. Le nom des Pyrénées avait pénétré chez les Grecs, mais par une singulière confusion, la tradition les transforma en ville (4). Hérodote avoue qu'on ignorait si l'Europe était

(1) *Herod.* III, 106, 98; IV, 40.

(2) *Herod.* IV, 25 : ἐμοὶ μὲν οὐ πιστὰ λέγοντες.

(3) *Herod.* III, 116 : πείθομαι δὲ οὐδὲ τοῦτο, ὅπως μόνοφθαλμοὶ ἄνδρες φύονται, φύσιν ἔχοντες τὴν ἄλλην ὁμοίην τοῖσι ἄλλοισι ἀνθρώποισι.

(4) *Herod.* II, 33.

environnée de la mer à l'est et au nord (1); il ne sait rien de certain sur ses extrémités occidentales; on lui avait dit que l'ambre venait d'un fleuve nommé Éridan qui se jetait dans la mer du Nord; mais il ne comprend pas comment les Barbares auraient donné un nom grec à une rivière; il déclare qu'après s'être beaucoup enquis, il n'a trouvé personne qui ait vu la mer qu'on place dans cette région de l'Europe (2).

L'Afrique est encore aujourd'hui une terre inconnue; les notions d'Hérodote, quoiqu'incomplètes, nous étonnent par leur étendue et leur exactitude. L'Égypte est décrite avec clarté. Le savant Heeren, en comparant le récit de l'historien grec sur la marche des caravanes avec celui des voyageurs modernes, a pu rétablir les communications qui existaient il y a des milliers d'années entre les populations africaines. En parlant des sources du Nil, le père de l'histoire fait connaître un voyage qui mérite d'être mentionné dans des recherches sur les relations internationales. Les Nasamons habitaient au bord du grand désert : l'esprit d'aventure poussa des jeunes gens appartenant aux familles les plus puissantes à reconnaître l'intérieur de la Libye. Ils se faisaient une gloire d'y pénétrer plus avant qu'on ne l'avait osé jusqu'alors; après avoir traversé de vastes solitudes ils aperçurent enfin des arbres dans une plaine, ils mangèrent des fruits qu'ils portaient; « mais ils furent surpris par de petits hommes qui les emmenèrent » par force. Les Nasamons n'entendaient pas leur langue et ces « petits hommes ne comprenaient rien à celle des Nasamons ». On les mena par des lieux marécageux; ils arrivèrent ensuite à une ville dont tous les habitants étaient noirs. Une grande rivière dans laquelle il y avait des crocodiles coulait le long de cette ville de l'ouest à l'est (3). Hérodote croyait que ce fleuve était le Nil; les savants modernes l'ont pris pour le Niger. Ainsi dès la plus haute antiquité la passion des découvertes agitait les hommes; la

(1) *Herod.* IV, 43.

(2) *Herod.* III, 115 : τοῦτο δὲ οὐδενὸς αὐτόπτεω γενομένου δύναμαι ἀκοῦσαι τοῦτο μελετέων ἕκως θαλασσά ἐστι τὰ ἐπέκεινα τῆς Εὐρώπης.

(3) *Herod.* II, 32.

Providence excitait les Barbares comme les peuples civilisés à abandonner leurs foyers pour s'enquérir de la terre habitable; divine curiosité qui, en complétant la connaissance du globe, ajoute tous les jours un nouvel anneau à la chaîne qui relie les hommes et prépare de loin leur future association.

Les grands maîtres de l'art historique qui suivent Hérodote n'ont qu'un intérêt secondaire pour l'histoire de la géographie; leur sujet borné à un espace assez restreint ne les sollicitait pas à embrasser la terre entière dans leurs récits. Cependant les ténèbres qui couvraient l'Occident disparaissent insensiblement. *Scylax*, contemporain de Philippe de Macédoine, connaît un grand nombre de villes sur les côtes de la Méditerranée; Marseille brillait déjà dans les Gaules; le premier parmi les Grecs, *Scylax* prononça le nom encore obscur de Rome (1).

L'Orient allait être éclairé d'une lumière nouvelle par les conquêtes d'un héros civilisateur. L'Inde, avant l'expédition d'Alexandre, était pour la Grèce un pays de fables. Hérodote en avait parlé d'après les relations persanes. Un autre historien semblait réunir toutes les qualités pour faire connaître l'Orient aux Grecs. Né en Asie, *Ctésias* fut appelé comme médecin à la cour des rois de Perse et y passa dix-sept années: il écrivit un grand ouvrage historique puisé aux sources officielles qu'il était en position de consulter. Mais on sait dans quel esprit les Orientaux écrivent l'histoire; les faits les plus simples prennent des proportions gigantesques, la réalité disparaît dans la fiction. Telle fut aussi la couleur de la description que *Ctésias* fit de l'Inde. Il ne nous en reste que quelques fragments, et au premier aspect ils justifient la réprobation qui a longtemps frappé leur auteur. C'est un tableau imaginaire d'un pays de merveilles.

Nous passons sous silence les êtres fabuleux du monde physique; la population de l'Inde, qui d'après *Ctésias* surpasse celle du reste de la terre (2), offre assez de détails miraculeux. La nation des pygmées est une des plus intéressantes créations de

(1) *Malte-Brun*, Histoire de la Géographie, liv. IV. — *Forbiger*, Handbuch der alten Geographie, T. I, p. 113 et suiv., 123 et suiv.

(2) *Ctésias*, Ind., c. 1.



l'imagination orientale; ils sont Indiens de race, les plus grands n'ont que deux coudées, la plupart n'en ont qu'une et demie; leur chevelure et leur barbe sont plus longues que celles des autres hommes et leur tienent lieu de vêtement; les animaux dont ils se servent répondent à leur taille; les chevaux et toutes les bêtes de charge ont la grandeur de nos moutons; n'allez pas douter de la vérité de cette description; l'historien grec vous assurera que le Roi de l'Inde a trois mille pygmées à son service (1). Les montagnes de l'Inde renferment des merveilles d'un autre genre : il s'y trouve une nation de 50,000 âmes chez laquelle les hommes naissent avec de très-belles dents; ils ont huit doigts aux mains et aux pieds; leurs oreilles sont si longues qu'elles se touchent l'une l'autre et qu'ils s'en enveloppent le dos et le bras jusqu'au coude (2). Les Monocoles bien que n'ayant qu'une jambe sautent avec une agilité extrême; on les nomme aussi Sciapodes, parce que dans les fortes chaleurs, couchés par terre sur le dos, ils se défendent du soleil par l'ombre de leur pied (3).

Pour juger l'ouvrage de Ctésias, il ne faut pas perdre de vue qu'il n'a fait que recueillir les traditions des Perses sur l'Inde : l'imagination orientale, exaltant et dépassant la richesse de la nature indienne, donna naissance à des récits tels que Ctésias en rapporte. Ces êtres fabuleux avaient une existence véritable dans les croyances populaires, ils figurent dans les livres sacrés des Indiens et dans leurs poèmes (4). Les anciens se faisaient une fausse idée de la puissance de la nature dont ils n'avaient pas pénétré les secrets; ils ne doutaient pas de la réalité de ces créatures monstrueuses; nous les retrouverons dans les récits des compagnons d'Alexandre et jusque dans les ouvrages des derniers géographes de l'antiquité.

(1) *Ctesias*, Ind. 11.

(2) *Ctesias*, Ind. 31.

(3) *Plin.* H. N. VII, 2, 16.

(4) *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, T. II, p. 40-63. — *Von Bohlen*, das alte Indien, T. I, p. 264. — Quelques-unes de ces traditions fabuleuses ont un fond historique : telle est la fable des fourmis qui cherchent l'or. Voyez *Ritter*, Asien, T. II, p. 658-660; *Lassen*, Die indische Alterthumskunde, T. I, p. 349 et suiv.

§ 5. *Les Voyageurs.*N° 1. *Pythéas.*

Pythéas est le premier navigateur grec dont le nom soit parvenu à la postérité. Ses voyages étaient déjà dans l'antiquité l'objet de jugements contradictoires (1). Le dissentiment a continué parmi les géographes; les uns le traitant de charlatan (2), les autres le plaçant parmi les plus illustres marins (3). La science moderne s'est prononcée pour Pythéas; elle a su distinguer ce qu'il y avait de réel dans ses découvertes, des traditions fabuleuses qui s'y trouvent mêlées (4).

L'époque à laquelle Pythéas fit ses voyages n'est pas connue; on sait seulement, d'après les recherches de Bougainville, qu'il vécut peu de temps avant Aristote (5). Sa navigation paraît avoir eu un but commercial; peut-être la république de Marseille l'avait-elle chargé d'une expédition dans les mers du Nord où les marchands phéniciens faisaient un commerce lucratif avec les Barbares. Pythéas longea les côtes de l'Espagne et des Gaules; puis se dirigeant vers l'est, il aborda sur les côtes orientales de l'Angleterre; si nous en croyons son détracteur Strabon, le navigateur marseillais aurait prétendu avoir fait le tour de l'île; il est certain qu'on

(1) *Polybe* disait que si *Mercur*e affirmait avoir parcouru le Nord jusqu'aux confins du monde, il n'ajouterait pas foi à ses paroles; comment croire que *Pythéas* ait exécuté un pareil voyage? (*Polyb.* XXXIV, 5, 7. 9) *Strabon* l'accuse ouvertement de mensonge (lib. I, in fine : ἀνὴρ ψευδέστατος). Cependant *Eratosthène* (*Polyb.* XXXIV, 5, 8) et *Hipparque* (*Astron. Inst.*, p. 252) lui accordaient une grande confiance.

(2) *Gosselin*, *Recherches sur la Géographie des Anciens*, T. IV, p. 130. — *Bayle* (au mot *Pythéas*) dit qu'il abusa étrangement de la maxime : *a beau mentir qui vient de loin.*

(3) *Bougainville* place *Pythéas* au rang des *Gamas*, des *Colomb*, des *Magellans*, « espèce de conquérants plus dignes de vivre dans la mémoire » des hommes que les *Sésostris* et les *Alexandre*. » (*Mémoire sur la vie et les ouvrages de Pythéas*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, T. XIX, p. 146-165).

(4) *Malte-Brun*, *Histoire de la Géographie*, liv. VI. — *Pardessus*, *Collection des Loix maritimes*, *Introd.*, p. XXXV et suiv. — *Lelewel*, *Pythéas de Marseille*.

(5) *Mémoire*, p. 143.

lui doit les premières notions sur la Bretagne. Naviguant toujours vers le nord, il parvint jusqu'à la Mer Glaciale; c'est dans ces parages lointains qu'il découvrit l'île de Thulé, dernière limite des connaissances des anciens dans le nord-ouest de l'Europe, et célèbre par les interprétations diverses auxquelles sa position incertaine a donné lieu; les uns l'ont prise pour l'Islande (1), d'autres pour la Norwège méridionale ou la côte occidentale du Jutland (2). Le hardi marin revint par la mer du Nord, mais cette seconde partie de son expédition présente autant de difficultés que la première (3).

Pythéas écrivit la relation de ses voyages, elle ne nous est pas parvenue : Polybe y trouva des choses fabuleuses qui lui inspirèrent une prévention mal fondée contre l'auteur. Telle est la fameuse description des régions glaciales : « il n'y existe ni terre, » ni mer, ni air; on y trouve seulement une espèce de concretion » de ces éléments, semblable au poumon marin, matière qui enve- » loppant de tous côtés la terre, la mer, toutes les parties de l'uni- » vers, en est comme le lien commun et au travers de laquelle on » ne saurait naviguer, ni marcher » (4). Il est difficile de croire que ce récit émane du même homme qui le premier des anciens devina la véritable théorie des marées, et dont les observations astronomiques ont été reconnues exactes par Cassini (5). Après tout, Pythéas était Grec et voyageur; à ce double titre il est excusable d'avoir mêlé quelques fables à beaucoup de vérités; il n'en mérite

(1) Cette opinion doit être rejetée d'après les recherches de d'Auville; l'Islande est restée inconnue des anciens; les premières traces de son existence se trouvent dans un diplôme de Louis le Débonnaire de l'an 883 (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, Tome XXXVII, p. 436-442).

(2) *Malte-Brun*, Histoire de la Géographie, livre VI. — *Lelewel* prend Thulé pour les îles Shetland (p. 34).

(3) *Forbiger*, T. I, p. 149 et suiv. — *Bougainville* croit que Pythéas fit deux voyages différents, l'un au nord, l'autre au nord-est de l'Europe (*Mémoire*, p. 151 et suiv.)

(4) *Polyb.* XXXIV, 5, 3 seqq.

(5) *Ukert* (*Geographie der Griechen und Römer*, T. I, 2<sup>e</sup> Sect., p. 309) dit avec raison qu'on ne peut condamner Pythéas sur le témoignage d'auteurs qui lui paraissent hostiles.

pas moins une place éminente dans l'histoire des découvertes géographiques et des relations internationales : celui qui, seul de l'antiquité, s'avança jusque dans les mers du Nord, doit être placé à côté de Colomb et de Gama, plutôt que parmi les imposteurs.

N° 2. *Les voyages de découverte d'Alexandre.*

Quinte Curce dit qu'Alexandre ne voulait conquérir le monde que pour le livrer à la connaissance du genre humain. Le héros grec ne contribua pas seulement aux progrès de la science géographique par ses conquêtes (1) : son génie universel embrassait les sciences aussi bien que la guerre, la politique et le commerce; semblable au grand conquérant du XIX<sup>e</sup> siècle, il se fit suivre dans son expédition par les hommes les plus savants de la Grèce (2). Désirant établir des rapports entre l'Inde et son vaste empire, il résolut d'explorer les mers depuis l'embouchure de l'Indus jusqu'au fond du golfe persique. C'était une entreprise gigantesque pour son époque. Alexandre lui-même hésita, lui qui ne reculait devant aucun obstacle, il craignait la perte de la flotte et la tache ineffaçable qui en rejaillirait sur son nom; cependant le désir de faire des choses grandes, inouïes l'emporta (3).

La navigation jusqu'aux bouches de l'Indus ressembla déjà à un voyage de long cours. Alexandre, ambitieux de toutes les gloires, voulut lui-même descendre le fleuve (4). Les guides lui manquant, dit son historien, il s'exposa, avec tant de braves gens, à la merci d'un élément inconnu. Ils voguaient à l'aventure, sans savoir quelle route ils tenaient, ni combien la mer était loin de là, ni quels peuples habitaient ces côtes, si l'embouchure était navigable et quels vaisseaux elle portait; leur seule consolation dans une entreprise

(1) *Humboldt* dit que les guerres d'Alexandre doublèrent les connaissances géographiques des Grecs (*Cosmos*, T. II, p. 184, trad. fr.).

(2) *Ecribiger*, T. I, p. 139. — *Humboldt* (*Ib.*, p. 190, 191) dit que l'expédition macédonienne peut être à bon droit considérée comme une expédition scientifique. Alexandre est le premier conquérant qui se soit fait accompagner de naturalistes, de géomètres, d'historiens, de philosophes et d'artistes.

(3) *Arrian*. Indic., 20.

(4) *Arrian*. Ind., 18, 19.

si téméraire était le continuel bonheur du roi. Ils avaient déjà fait quatre cents stades, quand les pilotes dirent à Alexandre qu'ils commençaient à sentir l'air de la mer. A cette nouvelle, tressaillant de joie, il encouragea les matelots à ramer de toutes leurs forces, et représenta à ses soldats qu'ils étaient à la fin de leurs travaux, et au comble de leur gloire, que maîtres de l'univers ils verraient bientôt des choses qui n'étaient connues qu'aux dieux immortels (1). Mais le plus périlleux de l'entreprise restait à tenter, la navigation sur l'Océan indien. Alexandre ne savait à qui confier le commandement de la flotte; il fallait rassurer l'équipage qui se croyait voué à une mort certaine; *Néarque* offrit ses services, le roi commença par les refuser, n'osant pas exposer un de ses amis à tant de dangers; il céda aux instances du marin; matelots et soldats se réjouirent de ce choix; des sacrifices, des dons magnifiques faits à tous les dieux de la mer, mais surtout l'étoile d'Alexandre leur rendirent le courage (2). *Néarque*, après un voyage de sept mois le long des côtes, conduisit heureusement la flotte dans l'Euphrate. Déjà Alexandre avait désespéré de son retour (3); il ne reçut qu'avec défiance les premiers bruits de son débarquement; quand la nouvelle se confirma, il jura par les grands dieux qu'elle lui causait plus de joie que la conquête de l'Asie tout entière; des jeux furent célébrés pour fêter cet heureux événement; *Néarque* en fut le héros, toute l'armée lui prodiguait des témoignages d'admiration : le vainqueur de l'Orient l'honora d'une couronne d'or (4). L'entreprise qui parut téméraire à Alexandre est aujourd'hui un voyage facile, mais il faut nous rappeler que la navigation était dans l'enfance; les Grecs n'avaient pas encore franchi les bornes de la Méditerranée; ils observèrent pour la première fois le phénomène du flux et du reflux à l'embouchure de l'Indus; il faut lire dans *Quinte Curce* le récit des terreurs que l'armée éprouva à cette occasion; en voyant la mer enfler tout-à-coup et inonder les campagnes, les soldats s'imaginaient qu'ils allaient

(1) *Q. Curt.* IX, 9.

(2) *Arrian.* Indic. 20, 21.

(3) *Arrian.* Indic. 34.

(4) *Arrian.* Indic. 35, 36, 42.

être engloutis, les dieux irrités voulant les punir de leur témérité (1).

L'expédition de Néarque ne remplit pas le but que le vainqueur de l'Asie s'était proposé, celui d'établir une communication maritime entre l'Orient et l'Occident. La route que l'amiral avait parcourue fut abandonnée, à ce qu'il paraît, sous les successeurs d'Alexandre ou peu pratiquée. Les conquêtes des Grecs dans l'Inde n'eurent rien de définitif, elles ne donnèrent qu'une connaissance vague de ces contrées lointaines. Tel est le sort de toutes les découvertes; l'Amérique est restée pendant des siècles le séjour de peuples imaginaires; il en fut de même de l'Inde. Strabon se plaint amèrement des fables que les compagnons d'Alexandre mêlèrent à leurs récits; il les accuse de mensonge, et on doit avouer que le reproche est souvent mérité (2). Un des généraux macédoniens, Cratès, écrivit à sa mère que le roi avait pénétré jusqu'au Gange; il déclare avoir vu le fleuve sacré, il en fait une description détaillée (3), et cependant l'armée n'avait pas dépassé l'Indus! Les hommes les plus éminents, l'amiral Onésicrite, Néarque lui-même, cédèrent au penchant irrésistible de raconter des choses extraordinaires de cet Orient dans lequel la Grèce aimait à voir un pays de merveilles (4).

### N° 3. Voyages sous les successeurs d'Alexandre.

Les successeurs d'Alexandre n'eurent pas les grandes conceptions de leur maître; mais l'intérêt de leur ambition les poussa à continuer la politique commerciale dont le héros grec avait pris l'initiative. L'exploration de l'Orient fut poursuivie, tantôt par des navigateurs, tantôt par des ambassades. *Echémère*, amiral de Cassandre, découvrit plusieurs îles dans l'Océan méridional; mais ses rapports trouvèrent peu de foi; Strabon le range parmi les imposteurs (5). Des relations intimes s'établirent entre les premiers

(1) *Q. Curt.* IX, 9. — *Arrian.* *Exped. Alex.* VI, 19.

(2) *Strab.*, lib. XV, p. 471; lib. II, p. 43 (ed. Casaub.)

(3) *Strab.*, lib. XV, p. 483 (ed. Casaub.)

(4) *Strab.* XV, p. 480.

(5) *Forbiger*, T. I, p. 156. — *Strab.*, lib. I, p. 32, 71.

Séleucides et les rois de l'Inde (1); pour entretenir ce commerce d'amitié, Séleucus envoya un ambassadeur auprès de Sandrocottus. *Mégasthène* séjourna pendant plusieurs années à Palibothra, la célèbre capitale des Prasiens, située sur les bords du Gange; il fut peut-être le premier Européen qui vit le fleuve sacré. *Mégasthène* publia une relation fort étendue de l'Inde; c'est dans ses écrits que les auteurs anciens ont puisé ce qu'ils rapportent de cette contrée célèbre et de ses habitants. Mais l'amour du merveilleux, inné à l'Orient, semble gagner même les voyageurs; *Mégasthène* ne sut pas échapper à cet écueil: aux contes débités par Ctésias il en ajoute de plus incroyables encore, et cependant il écrit comme témoin oculaire. Ici sont des peuples qui n'ont qu'un œil, sans bouche, sans nez, avec de longs pieds et des orteils tournés en dedans; là sont des hommes sauvages avec des têtes en forme de coin. L'imagination orientale enfantait aussi des êtres plus gracieux: la nation des Astomes s'habille avec le duvet des feuilles, elle ne vit que du parfum des racines et des fleurs; une odeur un peu forte tue ces créatures aériennes (2). Après la mort de Sandrocottus, le roi grec envoya à son successeur une nouvelle ambassade; *Déimaque* résida également à Palibothra, il publia une description de l'Inde qui, d'après Strabon, aurait renchéri sur les traditions fabuleuses rapportées par les autres écrivains (3). L'illustre géographe est peut-être trop sévère dans ses jugements sur les voyageurs (4); cependant il est certain que les connaissances des anciens sur l'Inde restèrent très-défectueuses; les Grecs ont ignoré l'existence de la littérature sanscrite; ils croyaient que les Indiens n'avaient pas l'usage de l'écriture (5).

(1) Voyez plus haut, p. 268-270.

(2) *Strab.* XV, p. 485. — *Plin.* VII, 2, 18.

(3) *Strab.*, lib. II, p. 48.

(4) *Heeren* dit qu'il a jugé trop sévèrement *Mégasthène* (*Commentatio de Graecia Indis cognita*. Comment. Soc. Goetting. T. X, p. 141). D'après *von Bohlen* (*Das alte Indien*, T. I, p. 69), les observations de *Mégasthène* sont d'accord avec les sources sanscrites. *Schwanbeck*, dans son édition des fragments de *Mégasthène*, rapporte les passages des livres sacrés de l'Inde qui confirment les récits du voyageur grec (V. Not. ad fr. 34).

(5) *Strab.* XV, p. 487. — Comparez *Lassen*, *Indische Alterthums-kunde*, T. I, p. 840.

Si les brâhmanes, dépositaires des Védas, avaient daigné s'enquérir des opinions de quelques Barbares sur leur antique doctrine, l'ignorance de ces étrangers leur aurait fait pitié, et ils auraient été confirmés dans leur superbe présomption. Mais n'imitons pas l'excessive sévérité de Strabon; les brâhmanes ne communiquaient pas leurs livres sacrés à des profanes, à des êtres impurs; il a fallu la domination puissante de l'Angleterre pour briser leur résistance et ouvrir à l'avidité curieuse de l'Europe les trésors d'imagination et de philosophie, cachés dans les poèmes indiens.

Les Ptolémées avaient à un plus haut degré que les Séleucides le génie commercial; la situation de l'Égypte leur inspira l'ambition d'étendre leurs relations avec l'Afrique et avec l'Asie. Ptolémée Philadelphie chargea son amiral *Timosthène* de remonter le Nil et d'explorer ou de soumettre la Nubie et tous les pays qui bordent le fleuve. Ses officiers pénétrèrent les uns au midi, les autres à l'occident, dans des contrées restées inconnues aux voyageurs modernes : ses flottes côtoyèrent l'Afrique occidentale, et y fondèrent un grand nombre d'établissements (1). Philadelphie s'occupait aussi du commerce maritime de l'Égypte avec l'Inde et les autres pays situés dans les mers orientales. C'est aux expéditions dirigées par les Ptolémées que les anciens durent leurs connaissances sur le golfe arabe et l'Océan indien; de là datent tous les noms grecs qu'on est étonné de trouver sur ces plages. De même que les navigateurs modernes, les amiraux des Ptolémées se plaisaient à transporter les souvenirs de la patrie dans les terres étrangères; ils donnaient aux pays qu'ils découvraient les noms de leurs souverains ou de leurs compagnons. Les îles de *Dioscoride*, d'*Agathocles*, de *Timagènes* etc., nous ont peut-être conservé les noms de hardis navigateurs, depuis longtemps oubliés, mais qui furent aussi célèbres dans le siècle où ils vécurent que nos Cook, nos Bougainville, nos La Pérouse (2).

Les historiens ne nous fournissent aucun renseignement sur ces voyages; un seul nom a échappé à l'oubli, encore sa mé-

(1) Voyez plus haut, p. 323.

(2) *Saint-Martin*, dans la *Biographie Universelle*, au mot *Ptolémée*, p. 203-205.



moire est-elle obscurcie par des traditions évidemment fausses. *Eudoxe* a été le plus intrépide des voyageurs anciens; c'était un de ces hommes enthousiastes de découvertes qui poursuivent leur but à travers tous les obstacles; il ne lui a manqué que la boussole pour devenir le Colomb de l'antiquité. La réputation des Ptolémées l'attira en Égypte; dans le même temps les garde-côtes du golfe arabe amenèrent au roi un Indien qu'ils avaient trouvé, disaient-ils, seul et à demi mort dans un navire; ils n'avaient pu savoir d'où il venait, parce qu'ils n'entendaient pas son langage; quand on lui eut appris un peu de grec, il raconta qu'ayant mis à la voile de la côte de l'Inde, il s'était égaré, et avait abordé en Afrique, après avoir perdu tous ses compagnons; il promit que si on voulait le renvoyer, il montrerait le chemin des Indes aux pilotes. *Eudoxe* fut heureux de cette bonne fortune. Il fit plusieurs voyages; dans l'une de ses expéditions il trouva les restes d'un vaisseau qui, au dire des habitants, avait appartenu à des gens venus de l'Occident. De retour en Égypte, il fut dépouillé de tout ce qu'il avait de choses rares et précieuses; mais ce qui intéressait le plus le passionné navigateur, c'était le *bec d'une proue de navire* qu'il avait emporté; à force de recherches il acquit la certitude que ce débris venait d'un vaisseau de Gadès qui s'était aventuré sur les côtes occidentales de l'Afrique; bâtiment et passagers avaient péri. *Eudoxe* ne douta plus qu'il ne fût possible de faire par mer le tour de l'Afrique: il n'eut plus qu'une pensée, celle d'entreprendre cette périlleuse navigation; ayant rassemblé tout son avoir, il parcourut les côtes de la Méditerranée jusqu'à Gadès, annonçant partout son projet, rassemblant des fonds, au moyen desquels il arma des navires et fit voile pour l'Inde; les vents le favorisèrent; mais la fatigue, peut-être la résistance de son équipage l'obligea à revenir sur ses pas. Arrivé en Mauritanie, l'infatigable voyageur engagea le roi à envoyer une flotte vers les lieux d'où il venait; mais les conseillers du prince africain craignant d'ouvrir leur pays aux étrangers, voulaient, sous prétexte de charger le navigateur grec de l'exécution de ses plans, l'abandonner dans quelque île déserte. Obligé de fuir, *Eudoxe* regagna l'Espagne; il parvint à armer de nouveaux

bâtiments et prit toutes les mesures de prévoyance pour mener son entreprise à bonne fin. Le résultat de cette dernière expédition ne nous est pas connu; l'intrépide marin aura trouvé la mort dans une navigation qui dépassait les forces de l'antiquité (1).

Strabon ne voit dans ce récit qu'un conte inventé par Posidonius, ou répété par lui sur la foi de ceux qui l'avaient forgé. Gosselin, renchérissant sur l'écrivain grec, représente Eudoxe comme un imposteur, parce qu'un historien latin donne sur ses courses des détails qui diffèrent de ceux de Posidonius (2). Aujourd'hui les voyages d'Eudoxe ne sont plus contestés : il serait injuste de rendre les navigateurs responsables des traditions fabuleuses qui se forment et se propagent d'autant plus facilement que leurs entreprises sont plus extraordinaires (3). Mais le génie, l'audace d'un homme ne peuvent lutter avec les difficultés qui naissent de l'imperfection de la navigation. Les relations de l'Égypte avec l'Orient devaient encore être bien rares, puisqu'un voyage direct vers l'Inde parut une expédition hasardeuse. Eudoxe échoua, et sa mémoire devint comme celle de Pythéas la proie des fables; mais ces premiers marins méritent peut-être notre admiration à un plus haut degré que leurs heureux successeurs, parce qu'ils ont eu de plus grands obstacles à vaincre. Leurs efforts héroïques mais inutiles attestent à la fois la puissance de l'esprit humain et la lenteur de ses progrès : l'antiquité n'était pas destinée à faire de grandes découvertes maritimes; cette mission était réservée à un âge où l'esprit commercial s'unissant au goût des aventures et aidé de la boussole, aurait assez de force pour faire braver aux hommes l'immensité des mers.

(1) *Strab.*, lib. II, p. 67 seqq. (ed. Casaub.)

(2) *Gosselin*, Recherches sur la Géographie des Anciens, T. I, p. 217 et suiv.

(3) *Heeren*, De India Graecis cognita. Comment. Soc. Goetting, vol. X, p. 149. — *Saint-Martin*, dans la *Biographie Univers.*, au mot *Ptolémée*, p. 234 et suiv. — *Malte-Brun*, Histoire de la Géographie, liv. IX. — *Huot*, Notes sur Pomponius Mela (107). — *Cuntz*, Histoire Universelle, T. III, p. 251-254.

# LIVRE IX.

## LITTÉRATURE.

---

### CHAPITRE I.

#### INFLUENCE DE LA LITTÉRATURE GRECQUE SUR L'HUMANITÉ.

Les hommages les plus magnifiques ont été prodigués à la Grèce. Montesquieu dit qu'elle porta les arts à un point que de croire les surpasser sera toujours ne les pas connaître (1). Un autre philosophe, bien que nourrissant l'espérance d'une perfectibilité infinie, a presque envié à l'antiquité le peuple « qui a » exercé sur les progrès de l'espèce humaine une influence si » puissante et si heureuse », « que la nature avait préparé pour » être le bienfaiteur et le guide de toutes les nations, de tous les » âges » (2). Nous applaudissons au saint enthousiasme inspiré par les bienfaits qu'une race privilégiée a versés sur le monde. Mais si nous partageons l'opinion des philosophes sur la civilisation hellénique, nous sommes loin d'être d'accord avec eux sur son caractère et son but. Si le dix-huitième siècle avait aperçu le rapport entre les lettres, les arts de la Grèce et le christianisme, il aurait maudit ce développement de l'intelligence et du sentiment, parce que dans ses préjugés il n'eût abouti qu'à l'erreur. Revenus à des idées plus justes sur la grande révolution que la religion chrétienne produisit dans le monde, nous voyons aujourd'hui dans l'antiquité tout entière une initiation aux enseignements du Christ. Les Pères de l'Église, malgré leur antipathie pour le

(1) *Esprit des Loix*, XXI, 7.

(2) *Condorcet*, Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, p. 72.

paganisme, ont rendu ce témoignage à la Grèce. La philosophie grecque est à leurs yeux un don de la Providence (1); ils la mettent sur la même ligne que la révélation faite aux Hébreux : « la » philosophie dans les desseins de Dieu prépara les Gentils à » l'Évangile, comme la loi de Moïse y prépara les Juifs » (2). La *Préparation Évangélique* d'Eusèbe, n'est qu'un recueil de passages d'auteurs anciens qui se rapportent aux dogmes du christianisme.

Si la philosophie disposa les âmes à recevoir l'Évangile, la langue grecque fut un instrument également divin pour répandre la religion nouvelle. Qu'on suppose le genre humain divisé en peuples parlant des langues diverses et isolés, tels qu'ils l'étaient à l'avènement de la Grèce, la prédication du christianisme devient presque impossible. Émanée d'un peuple méprisé, conçue dans un idiome inconnu hors des limites de la Judée, la parole de la vie n'aurait éclairé qu'un petit coin de la terre, au lieu de devenir une lumière universelle. Mais grâce aux conquêtes d'Alexandre et de Rome, la langue grecque était devenue celle du monde ancien; le livre de la *bonne nouvelle* pouvait s'adresser à tous les peuples. C'est à la langue des Hellènes que le christianisme doit son extension rapide sur une grande partie de la terre (3). L'élément hellénique qui de bonne heure pénétra la doctrine chrétienne, lui imprima aussi ce caractère de généralité qui l'éleva au-dessus de toutes les religions du passé. Les premiers disciples du Christ, nés et élevés au sein du Mosaïsme, avaient de la peine à se dégager de l'esprit exclusif de la nationalité hébraïque : ils consentaient à ouvrir leur église aux Païens, mais à condition qu'ils embrasseraient le judaïsme : une pareille

(1) Θείας ἔργον προνοίας. *Clem. Alex. Stromat I, I, p. 326, ed. Potter.*

(2) *Clem. Alex., ib. V, 6, p. 762* : ἐδόθη νόμος μὲν καὶ προφῆται βαρβάρους, φιλοσοφία δὲ Ἑλλήσι, τὰς ἀκοὰς ἐθίζουσα πρὸς τὸ κήρυγμα. — *Ib. I, 5, p. 331* : ἐπιδηγῶμαι καὶ αὐτῇ (ἡ φιλοσοφία) τὸ Ἑλληνικόν, ὡς ὁ νόμος τοῦς Ἑβραίουσιν εἰς Χριστόν. — Comparez *Ritter, Geschichte der christlichen Philosophie, T. I, p. 426*. Cette opinion est restée celle des grands penseurs du moyen-âge. Voyez le témoignage d'*Abélard, Introd. ad theolog. II, 3, p. 1060*. — *Ritter, Geschichte der christlichen Philosophie, T. III, p. 409 et suiv.*

(3) *Herder, Ideen, XVII, 2, 2.* — *Planck, Geschichte des Christenthums, T. II, p. 260 et suiv.*

conception de la fraternité aurait abouti à la constitution d'une secte juive. Mais un des premiers martyrs de la foi nouvelle, S<sup>t</sup>-Étienne, Juif né parmi les Grecs, reconnut que l'Évangile avait une destinée plus glorieuse; il ne devait pas être la loi d'un peuple, mais celle de l'humanité (1). S<sup>t</sup>-Étienne fut le précurseur du grand apôtre des gentils. S<sup>t</sup>-Paul brisa les barrières qu'un esprit étroit élevait entre le peuple élu et le reste du genre humain, et en adressant plus spécialement sa parole puissante aux Hellènes, il sembla reconnaître que c'était à ceux qui avaient préparé et facilité l'établissement du christianisme, à travailler aussi à son développement. La philosophie grecque ne resta pas sans influence sur la formation des dogmes chrétiens. Les Pères de l'Église sortaient des écoles de la Grèce; le spiritualisme platonicien s'alliait admirablement avec le génie du christianisme (2); le disciple de Socrate fut presque compté parmi les apôtres du Christ.

Les idées métaphysiques renfermées dans la doctrine chrétienne donnèrent naissance à cette philosophie du moyen-âge, si longtemps décriée sous le nom de Scolastique, mais qui agita avec puissance les éternels problèmes de l'esprit humain. Les philosophes grecs eurent une grande part dans le développement de la philosophie chrétienne; l'empire d'Aristote tient du prodige (3); son maître ne fut pas négligé, comme on l'a cru : le platonisme

(1) *Neander, Geschichte der Pflanzung und Leitung der christlichen Kirche durch die Apostel, T. I, p. 73-83.*

(2) *Platon* inspira les deux grands représentants de l'Église, Origène et S<sup>t</sup>-Augustin; le premier est presque dominé par le platonisme; chez le second l'élément chrétien prévaut, mais c'est la philosophie grecque qui mit le feu à son génie: « Etiam mihi ipsi de me ipso incredibile incendium » concitarunt. » (*August. C. Acad. II, 5.* — Comparez *Neander, Geschichte der christlichen Religion, T. IV, p. 670, 674.*)

(3) Les témoignages abondent, nous nous bornerons à citer celui de *Hegel*: « Si jamais homme peut être regardé comme l'instituteur du genre » humain, c'est sans contredit Aristote. Sa pensée a pénétré dans toutes » les sphères de la conscience humaine; et il a été pendant plusieurs » siècles de suite le support unique de tout le développement de l'intelli- » gence ». (*Saemmtliche Werke, T. XIV, p. 416.*)

domina aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles (1). Lorsque l'esprit moderne s'élança avec vigueur des langes du moyen-âge, il se livra tout entier au génie hellénique; le charme de cette littérature fut si grand, qu'elle sembla arracher les hommes au Christ pour les soumettre aux divinités païennes. Les poètes, les philosophes, les historiens de la Grèce sortirent de leurs tombeaux pour inspirer l'humanité moderne, et ils brilleront toujours comme des modèles.

## CHAPITRE II.

### LES PHILOSOPHES.

#### § 1. *La Philosophie Ionienne.*

La philosophie ionienne a pour objet le monde extérieur plus que l'homme et la société. Telle est la marche naturelle de l'esprit humain. Quand la pensée s'éveille, elle veut pénétrer le milieu dans lequel elle vit, expliquer l'existence de la matière pour se distinguer d'elle. Lorsqu'elle est arrivée à reconnaître une cause première, alors elle applique au monde moral les lois d'ordre et d'harmonie qu'elle a découvertes dans le monde physique. Cependant tout se tient dans le domaine de l'intelligence, le philosophe ne peut pas s'abstraire entièrement de la société; les spéculations, tout en se portant principalement sur la nature, touchent nécessairement l'homme et l'humanité. Placés au milieu d'un mouvement politique aussi agité que l'était l'existence des populations grecques, les philosophes ioniens furent entraînés par le courant; ils prirent part aux affaires publiques; leurs méditations embrassèrent l'organisation et les rapports des cités. L'un des sept sages, celui que l'antiquité a célébré comme

(1) *Ritter*, Geschichte der christlichen Philosophie, T. III, p. 70, 80, 87, 386, 636.

l'initiateur de la philosophie (1), *Thalès*, était aussi le premier des politiques grecs. L'invasion des Perses menaça l'indépendance des cités ioniennes, les philosophes s'émurent des malheurs de leur patrie. Bias n'y trouva d'autre remède qu'une émigration en masse; *Thalès* avait étudié plus profondément le génie de la race hellénique; pour être invincible il ne lui fallait que l'union; mais comment unir des populations nées divisées? Le philosophe conseilla d'établir au centre de l'Ionie un conseil général pour toute la nation; cette autorité aurait réuni en ses mains les forces éparses des diverses républiques, tout en laissant à celles-ci leurs usages particuliers (2). C'est la première manifestation du système de l'association. Les Grecs avaient senti instinctivement le besoin de l'unité; mais leurs ligues manquaient de force. *Thalès* conçut l'idée d'une véritable fédération; les Hellènes n'en devaient pas profiter; elle jeta quelque éclat sur les derniers jours de la Grèce; mais lorsqu'*Aratus* organisa la ligue achéenne, la nationalité grecque était épuisée. Cependant la proposition faite par *Thalès* aux Ioniens était une inspiration de génie; elle ne périra pas, elle sera pratiquée dans des proportions gigantesques au milieu d'un nouveau monde.

*Diogène d'Apollonie*, développant la philosophie de *Thalès* et d'*Anaximène*, aperçoit dans l'organisation physique un principe intellectuel qui a tout disposé dans un ordre parfait (3). *Héraclite* applique la même conception aux relations morales, il touche à la politique. L'ouvrage qui porte son nom avait à la vérité la nature pour objet, mais il y traitait aussi de la morale; quelques interprètes soutenaient même que le philosophe avait principalement la politique en vue (4). Une idée paraît l'avoir préoccupé, celle de l'opposition, de la contrariété, de la guerre, qui se produit dans toutes les manifestations de la nature. Comment concilier

(1) *Aristot.* *Metaph.* I, 3. — *Cicer.* *De Nat. Deor.* I, 10. — *Plutarch.* *De Placit. Philos.*, I, 3.

(2) *Herod.* I, 170.

(3) *Ritter*, *Geschichte der Philosophie*, I, 226 et suiv., 239 et suiv.

(4) *Diog. Laert.* IX, 1, 5. 7. 11.

le bien et le mal, la vie et la mort? Partant du principe qu'un ordre parfait doit régner dans la création, Héraclite n'aperçoit que des contradictions apparentes là où on serait tenté d'admettre des antinomies profondes, les choses opposées concourent à l'harmonie générale (1). Le grand poète de l'Ionie, traçant le tableau des dissensions funestes qui divisaient les peuples et les dieux eux-mêmes, avait formé le vœu que la discorde disparût de la terre et de l'Olympe; le philosophe réproouve ce désir comme contraire à la nature; « la guerre est la source de toutes choses » (2). Homère voulait la paix comme la condition du bonheur des mortels, Héraclite considère la lutte comme essentielle à l'harmonie (3). Il applique cette doctrine non seulement à la nature physique, mais aussi au monde moral; loin de maudire la discorde, il la célèbre comme la source du droit, de la justice : ce n'est pas seulement la condition de l'union, c'est l'union elle-même (4). Le mal lui paraît tellement nécessaire qu'il le confond avec le bien; de là cette proposition paradoxale, que la même chose est à la fois un bien et un mal (5). En vain la conscience humaine lui oppose-t-elle les souffrances, les malheurs individuels : l'homme doit accepter les maux de la vie comme un bien, parce qu'ils sont dans l'ordre; qu'il ne s'en plaigne pas, car ils sont un élément de ce qu'il regarde comme son bonheur (6). Héraclite a-t-il songé à appliquer sa théorie aux relations internationales, à la politique? Sa critique d'Homère prouve que la guerre n'effrayait pas l'intrépide penseur (7). Si dans le monde physique et moral la

(1) Ritter, I, 237.

(2) Πόλεμος πατήρ πάντων. *Plutarch.* de Isid. et Osirid., c. 48. — *Arist.* Eth. Eudem. VII, 1.

(3) *Aristot.* Eth. Nicom. VIII, 2 : καὶ Ἡράκλειτος τὸ ἀντίξουν συμφέρον καὶ ἐκ τῶν διαφερόντων καλλίστην ἁρμονίαν, καὶ πάντα κατ' ἔριν γίνεσθαι.

(4) *Origen.* adv. Cels. VI, 2 : φησι-Ἡράκλειτος μὲν λέγοντα ὧδε· εἰ δὲ χρεὶ τὸν πόλεμον ἔδντα ζυγὸν καὶ δίκην ἔρεῖν, καὶ γινόμενα πάντα κατ' ἔριν καὶ χρεώμενα.

(5) *Aristot.* Top. VIII, 5 : οἷον ἀγαθὸν καὶ κακὸν εἶναι ταυτὸν. — Cf. *Phys.* I, 2.

(6) *Stob.* Floril. III, 84. — *Brandis*, Geschichte der Griechisch-Römischen Philosophie, t. I, p. 182.

(7) *Lucien* l'appelle : οὐκ εἰρηνικός ἀνὴρ (*Icaromenip.* 8).



lutte est un élément de l'harmonie, pourquoi les combats et les champs de bataille ne seraient-ils pas une nécessité? Il nous reste un vers de son poëme philosophique dans lequel il exalte ceux qui périssent par le fer de l'ennemi; les dieux et les hommes les honorent (1).

Est-ce Homère ou Héraclite qui a révélé les destinées de l'humanité? Les faits ont jusqu'à ce jour donné raison au philosophe, et il n'a pas manqué de penseurs qui marchant sur ses traces, ont considéré la guerre comme une condition essentielle du développement de l'humanité. Trop souvent la philosophie se laisse dominer par la réalité, et dans l'impuissance où elle se trouve de concevoir un ordre meilleur, elle élève le désordre à la hauteur d'un système. La poésie plane indépendante dans des régions plus hautes, elle exprime les souffrances et les désirs de l'homme; ces vœux sont une révélation des destinées du genre humain. Ce n'est pas à dire qu'Héraclite se soit fondamentalement trompé. Les hommes sont nés pour la lutte, mais avec le temps elle change de caractère. La guerre a été longtemps une des conditions nécessaires des relations internationales; on peut dire avec le philosophe ionien qu'elle a été une loi d'harmonie, puisqu'elle a associé les peuples. Mais le temps approche où le vœu d'Homère s'accomplira : déjà la discorde ne règne plus parmi les dieux, et elle disparaîtra aussi du sein des sociétés; la paix, réalisée dans l'ordre politique, ne détruira pas toute opposition, ce serait arrêter la vie; elle organisera un ordre social qui, en harmonisant les intérêts jusqu'ici hostiles, permettra aux hommes de se livrer à la grande lutte pour laquelle ils sont créés, la conquête de la vérité.

Tant que les philosophes n'étaient préoccupés que de la nature physique, ils pouvaient concevoir l'ordre comme une loi fatale; mais quand ils s'élevèrent à l'idée de l'harmonie dans le monde moral, la force des choses les sollicita à admettre l'existence d'un principe supérieur aux combinaisons de la matière, d'un

(1) Ἀρχιφάτου; οἱ θεοὶ τιμῶσι καὶ ἄνθρωποι. *Theodoret*, IV, p. 913. — *Brandis*, I, p. 181.

être répartissant le bien et le mal d'après les lois de la justice. Cette conception a immortalisé le nom d'*Anaxagore*, elle fut comme une révélation d'une philosophie nouvelle. Quelqu'un lisait en présence de Socrate dans un livre d'*Anaxagore* que l'intelligence est l'ordonnatrice et le principe de toutes choses; le sage fut ravi; il se dit que, s'il en était ainsi, l'intelligence avait tout ordonné et disposé dans le meilleur ordre possible (1). Ce n'est pas que toute notion d'une cause intellectuelle ait été étrangère aux philosophes avant *Anaxagore*; il est impossible à l'esprit de spéculer sur l'ordre, même dans le domaine matériel, sans reconnaître un principe indépendant de la matière. *Héraclite*, *Xénophane* et déjà le premier initiateur de la philosophie, *Thalès*, avaient cherché une cause première de l'existence et du mouvement des corps (2); mais les témoignages unanimes de l'antiquité attestent qu'*Anaxagore* fit un pas nouveau dans cette voie : ses contemporains le surnommèrent l'*Esprit*, pour marquer que lui le premier attribua la formation et l'ordre du monde non plus au hasard, ni à la nécessité, mais à une intelligence (3). Il rejeta la fatalité comme un vain mot qui cache notre ignorance (4). Ce n'est pas sans raison que les anciens ont célébré *Anaxagore* pour la découverte de cette vérité : elle change la face du monde et de l'humanité, elle aboutit à la reconnaissance d'une loi universelle régissant les rapports de Dieu avec la création, les relations des hommes et des peuples. Il faudra des siècles de travaux et de méditations pour rechercher ces lois; mais le principe une fois admis, l'application n'est plus qu'une question de temps. *Anaxagore* est-il sorti du domaine de la spéculation pure? a-t-il embrassé dans sa pensée les relations des individus et des nations? C'est à peine si nous savons qu'il s'est occupé de politique. *Plutarque* nous apprend

(1) *Plat.* Phaed. 97, C.

(2) *Ritter*, I, p. 309.

(3) *Plutarch.* Pericl., c. 4 : ὅτι τοῖς ὄλοις πρῶτος οὐ τύχην οὐδ' ἀνάγκην διακοσμήσειας ἀρχήν, ἀλλὰ νοῦν ἐπέστησε καθαρὸν καὶ ἄκρατον, κ. τ. λ. Les autres passages sont cités par *Bayle*, au mot *Anaxagoras*, note D, et *Brandis*, Geschichte der griechisch-romischen Philosophie, T. I, p. 248, note 4.

(4) *Plutarch.* De Placit. Philos. I, 29. — *Ritter*, I, 308.

qu'il compta parmi ses disciples le plus grand homme d'état de la Grèce; Périclès, au dire de son biographe, devait au philosophe toutes les qualités qui faisaient de lui l'objet de l'admiration universelle (1). Ces liaisons prouvent, comme l'observe Bayle, qu'Anaxagore ne s'est pas livré exclusivement à la philosophie spéculative (2); mais quels furent ses sentiments politiques? Celui qui avait marqué le doigt de Dieu dans l'organisation de l'univers, médita-t-il sur la constitution qui pouvait assurer à sa patrie l'unité et la force? Nous l'ignorons. Les conjectures que nous pourrions fonder sur l'intimité qui régnait entre le philosophe et l'homme d'état, ne sont confirmées par aucun fait historique; Anaxagore ne paraît pas sur la scène, Périclès seul l'occupe.

La philosophie ionienne atteignit dans Anaxagore son plus grand développement; partie de la contemplation de la nature, elle finit par reconnaître dans l'organisation du monde matériel et du monde moral la main d'un ordonnateur suprême. Les hommes échappent au joug de la fatalité pour se soumettre volontairement aux lois émanées du Créateur; si le spectacle du mal attriste leurs regards, la philosophie leur enseigne que le mal même fait partie de l'harmonie universelle qui règne dans la création. Les principes reconnus par les philosophes ioniens étaient vrais; c'était à l'avenir à les dégager des erreurs qui s'y mêlaient. Mais ils avaient négligé un élément essentiel de la nature

(1) *Plutarch. Pericl.*, c. 5.

(2) Il est vrai qu'Anaxagore ne prit aucune part directe aux affaires publiques; quelques paroles que les anciens lui prêtent pourraient faire croire qu'il y resta entièrement étranger. On lui reprochait de négliger sa patrie; le philosophe répondit, en levant les mains vers les cieux, qu'il s'y intéressait beaucoup. Voyant un homme qui s'affligeait de ce qu'il mourrait en pays étranger : consolez-vous, lui dit-il, le chemin pour aller chez les morts est le même partout (*Diogen. Laert.* II, 6, 7, 10). Il fit la même réponse à ses amis qui lui demandaient, lorsqu'il était dangereusement malade, s'il voulait qu'on transportât ses restes à Clazomène, sa ville natale (*Cicer. Tuscul.* I, 43). Nous n'attachons pas à ces propos le sens que les anciens y trouvaient : nous ne croyons pas qu'un philosophe qui partageait l'intimité de Périclès restât indifférent aux choses de ce monde; mais après avoir reconnu l'existence d'un lien universel embrassant tout l'univers, il était impossible qu'il ne considérât pas le monde comme sa patrie.

humaine, le sentiment : un philosophe, né dans l'Ionie, mais nourri d'autres idées, développa cette face de la vie.

### § 2. *Pythagore.*

Pythagore est une des grandes figures de l'antiquité; la tradition a placé son nom plus haut que ceux de Socrate et de Platon, elle en a fait un révélateur. Fils d'Apollon, il est en commerce intime avec la Divinité; il a pris la forme humaine pour corriger la vie des mortels, en leur faisant don de la lumière vivifiante de la philosophie; toute son existence est miraculeuse, il entend l'harmonie des sphères, ses paroles sont des oracles, il exerce sur les hommes un empire irrésistible. Imputerons-nous ces fables à Pythagore et le flétrirons-nous, avec un savant historien (1), comme un charlatan? Plus intelligente à la fois et plus équitable, la science moderne s'est refusée à voir un imposteur dans l'homme qui le premier prit le nom de *philosophe*, le titre de *sage* lui paraissant trop superbe (2). Les traditions fabuleuses que l'admiration et la crédulité ont accumulées sur la tête de Pythagore sont l'expression exagérée de son génie et du caractère de sa doctrine. Évidemment ces contes n'ont pu prendre cours que sur un homme profondément religieux, tel que les témoignages unanimes de l'antiquité représentent Pythagore (3). La philosophie grecque avait d'abord été une science de la nature; avec Pythagore elle changea de caractère, elle devint morale, sociale (4). Elle s'occupe encore de l'harmonie universelle du monde, mais c'est du point de vue moral; cette nouvelle tendance de la spéculation prépara l'avènement de Socrate qui fit descendre la philosophie des cieux sur la terre (5). Mais ce qui distingue les dogmes

(1) *Brucker*, Hist. Crit. Philos. Pars. II, lib. II, cap. 10, § 10 : « Et » Pythagoram quidem ipsum impostorem fuisse, nulli dubitamus asserere ».

(2) *Cicér.* Tuscul. V, 3.

(3) *Ritter* I, 355 et suiv.

(4) *Ritter* I. 191, 631.

(5) *Cicér.* Tuscul. V, 4 : « Socrates primus philosophiam de coelo » et in urbibus collocavit, et in domos etiam introduxit, et coegit » de vita, et moribus. rebusque bonis, et malis quaerere ».

pythagoriciens des enseignements du sage d'Athènes, c'est leur empreinte religieuse; Pythagore est le fondateur d'une secte plutôt que d'une école; les sociétés qui portent son nom ressemblaient à des communautés religieuses, elles célébraient un culte particulier qu'elles tenaient de leur maître (1). Cependant ces associations ne se livraient pas exclusivement à la contemplation, elles avaient un but politique, social; elles voulaient agir sur les hommes pour les réformer, les élever.

La doctrine de Pythagore est de tous les systèmes philosophiques de l'antiquité le plus obscur : les sentiments qu'on lui attribue sont ceux de l'école plutôt que du maître, mais qu'importe? Il a imprimé la direction, il a été l'initiateur, ses disciples n'ont fait que suivre la voie qu'il a ouverte. Nous pouvons donc rapporter à Pythagore les belles maximes que Stobée nous a conservées. « Quel est le but de l'activité humaine? Les richesses sont » une faible ancre, la gloire est une chose plus vaine encore; les » magistratures, les honneurs n'ont aucune valeur réelle. Quelles » sont les ancres solides? les vertus de l'âme; aucune tempête » ne les ébranle, tout le reste n'est que vanité; telle est la loi de » Dieu » (2). « L'homme doit éviter de faire le mal, même quand » il est seul; ce n'est pas la crainte, le déshonneur qui doit le rete- » nir, mais le respect de lui-même (3); que sa manière d'agir ne » prête pas même au soupçon » (4). Pythagore admettait, dit-on, comme principe de la justice le talion, conception barbare, mais qu'on retrouve chez les plus grands législateurs de l'antiquité (5). Cependant dans les relations individuelles il proscrivait cette

(1) *Herod.* II, 81. — « Die ganze Weisheit dieses Philosophen ging » von Religion aus, und kehrte zur Religion zurück ». « Der Pythagorei- » sche Bund war ganz und gar auf Religion gebaut ». *Jakobs*, *Vermischte Schriften*, T. III, p. 64, 336. — *Grote* (*History of Greece*, T. IV, p. 534 et suiv.) dit : « We find in Pythagoras chiefly the religious missionary, » with little of the politician ».

(2) *Stob.* Floril. I, 29.

(3) *Stob.* Floril. I, 15.

(4) *Stob.* I. 19.

(5) Voyez Tome I, Considérations Générales sur l'Antiquité.

sanglante doctrine; il voulait qu'on fit du bien à ses ennemis, pour changer leur haine en amitié (1), sentiment qui approche de la charité chrétienne (2).

Si on en croyait les adversaires du grand philosophe, la politique de Pythagore n'aurait pas été inspirée par des principes aussi purs; ils disaient que sa philosophie était une conspiration contre le peuple, ils l'accusaient de vouloir concentrer le gouvernement entre les mains de quelques oligarques et de traiter le reste des hommes comme un vil troupeau (3). Ces imputations ont trouvé de l'écho chez les philosophes et les historiens modernes (4). Il est certain que Pythagore a favorisé le régime aristocratique, mais le reproche doit s'adresser à toute l'antiquité; les anciens n'ont pas connu la véritable égalité, ils ne l'ont pratiquée que dans le sein de la caste; les philosophes, obéissant à cette tendance universelle, ont organisé leur état idéal sur le même fondement. Pythagore comme Platon a pu s'inspirer de la constitution dorienne qui réalisait l'égalité, l'unité, la solidarité au moins dans la cité dominante (5). Mais l'aristocratie conçue par le philosophe était bien au-dessus de celle que le législateur lacédémonien trouva établie et qu'il dut respecter. Sparte était fondée sur

(1) *Jamblich*, Vita Pyth., p. 40 (c. 3).

(2) *Brouwer*, Histoire de la civilisation des Grecs, T. II, p. 368; T. III, p. 110 et suiv.

(3) *Jamblich*, p. 260 (c. 35).

(4) « La réputation de la politique pythagoricienne, dit *Cousin*, est » d'avoir penché fortement vers l'aristocratie; cette aristocratie était toute » morale, je le crois, mais enfin c'était une aristocratie, et d'autant plus » redoutable qu'elle pesait sur les créatures humaines de tout le poids de » l'idée sacrée de la vertu » (*Cours de l'histoire de la philosophie*, VII<sup>e</sup> leçon); « celles-ci, ajoute un savant allemand, étaient tenues à une obéissance passive », « et réduites à l'état de machines » (*Hermann*, Griechische Staatsalterthümer, § 99).

(5) D'après *O. Müller*, la philosophie de Pythagore serait l'expression de la vie dorienne (*Die Dorier*, II, 384-386). Telle est aussi l'opinion de *Krische* (De societatis a Pythagora institutae scopo politico, p. 32) et de *Boeckh* (*Philolaus*, p. 39-42). — *Grote* (*History of Greece*, T. IV, p. 549 et suiv. et note) dit que le rapport entre Pythagore et le Dorisme est imaginaire.

la violence, et ne se maintenait que par l'abus le plus révoltant de la force; la société pythagoricienne ne procédait pas de la conquête, c'était une association qui avait pour âme la fraternité, la charité.

On connaît les sentiments de Pythagore sur l'amitié (1). L'amitié des Pythagoriciens devint proverbiale (2). Cet attachement ne se démentait pas dans les dangers extrêmes, il allait jusqu'au sacrifice de la vie : la touchante histoire de Damon et de Phintias est un des beaux traits qui honorent le genre humain (3). L'amitié était aux yeux de Pythagore le lien de l'humanité et de la création tout entière (4) : « La piété, la science rapprochent les hommes de la » divinité; les spéculations de la philosophie établissent la liaison » des dogmes, celle de l'âme et du corps; les hommes entre eux » sont unis d'une manière plus ou moins étroite; une saine légis- » lation fait des citoyens un seul corps; la nature nous montre » des semblables, des frères dans les étrangers; l'union des époux, » des frères, des enfants, des parents est une communion indis- » soluble; les animaux eux-mêmes ne sont pas exclus de cette » immense société dont la nature et la justice sont les fonde- » ments » (5). On conçoit que cette amitié universelle se soit changée en une sainte intimité entre les membres d'un ordre qui étaient liés par des croyances communes. Mais la fraternité pythagoricienne n'empêchait pas que le lien de l'amitié ne subsistât à l'égard des étrangers; l'amitié elle-même n'était, dans la doctrine

(1) C'est Pythagore qui a dit le premier que notre ami est un autre nous-mêmes, et que tout est commun entre amis (*Porphyr.*, De Vita Pythag. 33).

(2) Un inconnu qui faisait connaître par un symbole qu'il appartenait à l'ordre, était sûr de l'appui de tous ses membres. On peut donc croire, ajoute le biographe du philosophe, que les hommes de bien sont amis, bien que dispersés sur la terre entière. *Jamblich.*, De Vita Pyth., p. 230, 237 (c. 33). — Cf. *Porphyr.*, De Vita Pyth., c. 33.

(3) *Jamblich.*, p. 234, 236 (c. 33). — *Porphyr.* 60, 61.

(4) Πάντων πρὸς ἀπαντας. *Jamblich.* 229 (c. 33). Selon les Pythagoriciens toutes les vertus n'étaient que des routes pour arriver à l'amour (*Procli Commentar. in Platon.*, Alcib. p. 221).

(5) *Jamblich. ib.*, cf. p. 69 (c. 16).

de Pythagore, qu'une des faces de l'humanité (1), qui embrasse tous les êtres.

L'amitié resta-t-elle pour les Pythagoriciens un sentiment individuel, ou s'étendit-elle aux cités et aux relations des peuples? Parmi les dogmes attribués à l'école de Pythagore, on trouve les plus beaux préceptes sur les rapports qui doivent exister entre les magistrats et les citoyens : la politique de ces philosophes qu'on accuse d'être des oligarques avait pour principe non l'obéissance passive, mais l'amour : ils recommandaient la philanthropie aux supérieurs, l'affection aux citoyens (2); la crainte leur paraissait une faible barrière pour contenir les mauvaises passions, l'amour avait une puissance sans bornes (3). La charité est de sa nature un sentiment universel : elle embrasse tous les êtres. Mais il y avait dans les croyances de l'antiquité un obstacle presque insurmontable au développement de ce sentiment, la notion de l'unité du genre humain lui manquait; parties de l'isolement, les cités nourrissaient pour tous les étrangers la haine ou le mépris nés de l'orgueil et de l'ignorance. On sait combien était profonde la séparation entre Grecs et Barbares, elle rappelle presque la division des castes. Il a fallu à Pythagore un effort de charité pour s'élever au-dessus du préjugé universel. Il ne distingue pas les hommes d'après leur naissance, mais d'après leur vertu; il fait plus de cas de l'étranger, homme juste, que d'un citoyen et même d'un parent (4); l'éducation rend le Barbare supérieur au Grec (5). Fidèle à cette doctrine, il admettait les étrangers dans sa société (6). Cette fraternité entre Hellènes et Barbares est d'autant plus remarquable que l'ordre de Pythagore était une véritable communauté religieuse. Un étranger aurait souillé par sa présence les mystères du paganisme, le Barbare et le Grec

(1) *Jamblich*. 40 (c. 8). — *Commentaire d'Héroclès sur les vers de Pythagore*, v. 9.

(2) *Stob.* Floril. XLIII (41), 49.

(3) *Stob.* XLVIII (46), 20.

(4) *Stob.* X, 37.

(5) *Jamblich*. 44 (c. 3).

(6) *Jamblich*. 241 (c. 34). — *Porphyr.* 19.



participaient au même culte dans le sein de la société pythagoricienne. Cette égalité révèle dans Pythagore la connaissance ou au moins l'instinct de l'unité humaine.

Quelles étaient les opinions des Pythagoriciens sur les relations des peuples, la paix, la guerre? Les cités grecques étaient déchirées par des discordes continuelles; l'ambition les poussait à étendre leur puissance; ni dans la guerre, ni dans la paix, elles ne respectaient la foi jurée. Pythagore conseilla, dit-on, aux républiques de la Grande Grèce de maintenir l'égalité entre elles, car l'égalité n'engendre pas la guerre; la justice et la bonne foi devaient présider à leurs rapports, car sans la bonne foi toute société entre hommes, entre peuples est impossible, et la justice est si nécessaire que rien ne peut subsister sans elle, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni dans les enfers (1). La justice seule pouvait légitimer la guerre aux yeux du philosophe (2); toute sa doctrine était empreinte d'un esprit pacifique, il cherchait à le développer même par les habitudes de la vie journalière. Le célèbre précepte de l'abstinence de la viande était fondé, entre autres motifs, sur le désir d'inspirer l'horreur du sang et le goût de la paix; il pensait que celui qui était habitué à considérer même le meurtre d'un animal comme une action criminelle, reculerait à plus forte raison devant le carnage des hommes; que la guerre qui se nourrit de sang lui paraîtrait la chose la plus injuste, la plus révoltante (3). La tradition fait de lui un pacificateur; non seulement il maintint la concorde dans l'intérieur des villes où sa réputation appela ses disciples au commandement, il parvint même à établir l'harmonie entre les républiques (4).

L'auteur du voyage d'Anacharsis (5) fait de l'influence de Pythagore en Italie un tableau séduisant : « A ses exhortations, les

(1) *Dacier*, Vie de Pythagore, p. 36 et suiv.

(2) *Diodor.* XII, 9.

(3) *Jamblich.* 136 (c. 30). — *Plutarque* attribue aussi ces préceptes à un esprit d'humanité (*De Placit. Phil.* I, 1, 2).

(4) *Jamblich.* 34 (c. 7). — *Porphyr.* 22.

(5) *Barthélemy*, ch. 73.

» nations grecques établies dans cette fertile contrée mirent leurs  
 » armes à ses pieds et leurs intérêts entre ses mains : devenu leur  
 » arbitre, il leur apprit à vivre en paix avec elles-mêmes et avec  
 » les autres;... à l'aspect de tant de changements, les peuples s'é-  
 » crièrent qu'un dieu avait paru sur la terre (1) pour la délivrer  
 » des maux qui l'affligent ». Les historiens modernes sont loin  
 d'être aussi favorables à Pythagore. Cousin lui reproche d'avoir  
 fait de la cité une espèce de couvent (2). Un auteur allemand,  
 frappé de cette ressemblance entre la société pythagoricienne et les  
 communautés catholiques, a voulu la flétrir en la comparant à  
 l'ordre des jésuites (3). On aurait pu trouver une image plus juste  
 des sociétés pythagoriciennes dans une association célèbre qui hon-  
 nore leur fondateur comme un de ses grands maîtres. Le but de  
 Pythagore comme celui des francs maçons était de faire le bien de  
 tous les hommes : c'est le cosmopolitisme le plus sublime : il a pu  
 se tromper sur les moyens; comme Lycurgue et Platon, le philo-  
 sophe de Samos n'a pas suffisamment respecté les droits de l'in-  
 dividu; l'antiquité ne les connaissait pas, elle absorbait l'homme  
 dans l'état. Mais le monde moderne est tombé dans un excès con-  
 traire; les droits de la société sont méconnus; l'individualisme  
 domine et menace d'entraîner la dissolution du corps social. L'hu-  
 manité peut encore s'inspirer aujourd'hui de l'idéal de Pythagore,  
 l'association et la charité; mais elle étendra le cercle de ses affec-  
 tions; l'amitié qui unissait les Pythagoriciens et qui avait la puis-  
 sance d'exalter le dévouement jusqu'à l'héroïsme deviendra le lien  
 de tous les hommes.

(1) Cf. *Dion. Chrysost.* Or. XLIX, p. 524 B (ed. Morell.) : Πυθαγόρας-  
 παρὰ τοῖς ἄλλοις ἄπαντι ἀνθρώποις, μάλιστα δὲ ὁἷμαι περὶ τὴν Ἰταλίαν, ἐτιμᾶτο ὡς  
 θεός. — Comparez plus haut, p. 309.

(2) *Cousin*, Cours de l'histoire de la philosophie, 7<sup>e</sup> leçon.

(3) *Raumer*, Vorlesungen, XXVI (T. II, p. 189). Grote a reproduit  
 cette comparaison (*History of Greece*, T. IV, p. 550). Luden est plus  
 juste pour le philosophe grec : « Der Bund, den er stiftete, gehoert zu  
 » den schoensten menschlichen Versuchen ». (*Allgemeine Geschichte der  
 Völker*, T. I, p. 240).

§ 5. *Démocrite.*

A peine la philosophie a-t-elle fait son apparition dans le monde, qu'elle semble convaincue d'impuissance. Anaxagore a vainement proclamé l'existence d'une loi universelle unissant tous les êtres, en vain Pythagore a-t-il posé les bases d'une organisation de l'humanité d'après le principe de l'association. Voici un des grands penseurs de l'antiquité qui nie Dieu et enseigne le matérialisme; à sa suite viennent une foule d'hommes d'esprit qui confondent la justice avec le droit du plus fort. Nous ne mettrons pas la figure sérieuse de Démocrite sur la même ligne que les sophistes (1). Cependant la tradition qui fait de Protagoras, le premier sophiste, un disciple de Démocrite (2), a peut-être un sens profond. Sa théorie des atomes conduit logiquement au matérialisme; les anciens ont déjà rattaché Épicure à Démocrite, tout en plaçant le philosophe d'Abdère bien au-dessus de son disciple (3). Le but qu'il assignait à la vie, c'était de connaître la nature des choses (4); cette connaissance devait procurer à l'âme la tranquillité qui constitue le bonheur du sage; il ne confondait pas ce repos avec la volupté, comme les Épicuriens (5); mais, en définitive, il arrivait au même résultat, l'égoïsme. Les agitations de la vie publique, les malheurs, les chagrins inséparables de la vie de famille, compromettent cet état de l'âme, le philosophe doit s'en abstenir autant que possible (6). Démocrite ruinait par là la base de la société. Il ajoutait à la vérité cette restriction que le sage qui s'en trouvait la force, pourrait se livrer aux luttes des partis (7). Mais l'amour de la patrie est détruit, dès que le citoyen agit

(1) Ritter l'a trop déprécié. Voyez Brandis, *Gesch. der Griech. Roem. Phil.*, T. I, p. 302 et suiv.

(2) *Gell. Noct. Att.* V, 3.

(3) *Cicer. De Nat. Deor.* I, 43 : « Democritus, vir magnus in primis, » cuius fontibus Epicurus hortulos suos irrigavit ».

(4) *Cicer. De Fin.* V, 29.

(5) *Diogen. Laert.* IX, 7, 12.

(6) *Senec. De Tranq. Anim.*, c. 12. — *Stob. Floril.* LXXVI (74), 17, 15, 13.

(7) *Stob. Floril.* CIII (101), 25.

d'après ses goûts, ses intérêts, et recule devant les dangers de la vie politique par prudence. La cité n'ayant plus les affections du sage, son instinct de sociabilité s'étendit sur le monde entier. De là le cosmopolitisme de Démocrite (1); ce n'était plus cette philanthropie ardente des Pythagoriciens qui leur faisait désirer et rechercher le bonheur de tous les hommes, c'était le détachement de la patrie. Ainsi conçu, le cosmopolitisme est en opposition avec les desseins de Dieu; l'homme est uni à ses semblables par divers liens, plus ou moins étroits, mais tous également sacrés; la famille, la cité, l'humanité ont des droits à son affection et à son concours; détruire l'un de ces éléments au profit de l'autre, c'est mutiler la création, et ruiner le fondement de l'association humaine.

Nous n'avons pas à apprécier le système philosophique de Démocrite; les préceptes qu'il donne sur la morale sont d'une grande élévation, mais ils sont en opposition avec ses principes (2). C'est dans la doctrine des philosophes qu'on remarque le mieux combien il y a d'inconséquence dans l'esprit humain. La théorie atomistique renfermait en germe le matérialisme; les Épicuriens se chargèrent de développer les conséquences que Démocrite n'avait pas aperçues. Son cosmopolitisme conduisait à la destruction de la patrie, les sophistes prêchèrent l'indifférence politique.

#### § 4. *Les Sophistes.*

Le polythéisme portait en lui le germe de sa mort. La croyance de la pluralité des dieux devait disparaître avec les progrès naturels de la raison humaine. Dès que les philosophes se furent élevés à la notion d'une première cause, ils combattirent la religion populaire (3). Ils essayèrent de remplacer les erreurs qu'ils

(1) *Stob.* Floril. XL (38), 7.

(2) *Brandis*, T. I, p. 336 et suiv.

(3) Xénophane se distingua dans cette lutte; aucun philosophe n'établit avec autant de force l'unité et la spiritualité de Dieu (*Euseb.* *Præp. Evang.* XIII, 13). Le polythéisme homérique devait lui apparaître de ce point de vue, à la fois faux et impie (*Sext. Empir. Adv. Mathem.* IX, 193; I, 289). Tous les penseurs sortis de l'école éléatique, les Pythagoriciens, Héraclite et Anaxagore s'éloignèrent des vieilles croyances (*Ritter*, I, 579 et suiv.)

détruisaient par des dogmes plus purs, mais n'apercevant qu'une partie de la vérité, ils n'eurent pas la puissance de rallumer en faveur de leurs conceptions la foi expirante (1). La chute de la religion devait entraîner celle de l'état, et conduire à la dissolution de la société, car la politique, la morale et la religion étaient étroitement unies. L'antiquité n'a pas reconnu de lien de droit entre les peuples (2); c'est à peine si elle a admis la justice dans l'intérieur des états. Chez les Grecs la force dominait, la cité était un champ de bataille. Si des concitoyens se traitaient en ennemis, que pouvaient être les rapports des nations? Les Athéniens qui représentent l'élément intellectuel de la nationalité hellénique, proclamèrent ouvertement le droit du plus fort (3). L'idée de la justice s'obscurcit, les sentiments moraux s'altérèrent, la société tomba en dissolution (4).

Du sein de cette désorganisation sociale sortirent les sophistes; ils mirent en théorie les maximes qu'ils voyaient pratiquer; ils professèrent hardiment que le droit se confondait avec l'utile, la justice avec la force (5). Qu'on voie comment les choses se passent dans tous les états, disaient-ils, monarchiques, aristocratiques ou populaires; partout c'est le plus fort qui gouverne et chacun fait des lois à son avantage; le peuple des lois populaires, les monarques des lois monarchiques et ainsi des autres; ce sont ces règles émanées de la force et établies pour l'utilité des plus forts qui constituent la justice : ainsi la justice et ce qui est avantageux au plus fort sont une seule et même chose (6). Il ne faut pas que les opinions vulgaires sur le juste et l'injuste donnent le change. Si les hommes blâment l'injustice, ce n'est pas parce qu'ils craignent de la commettre, mais parce qu'ils

(1) *Brandis* I, 519.

(2) *Droysen*, *Geschichte des Hellenismus*, T. II, p. 14 : « Es gab zwischen den Staaten kein Recht, ausser Vertrag und Gewalt ».

(3) Voyez plus haut, p. 205.

(4) Voyez plus haut, p. 234-244.

(5) *Plat.* De Rep. I, p. 338 C : τὸ δίκαιον οὐκ ἄλλο τι, ἢ τὸ τοῦ κρείττονος ἑυμμέρον.

(6) *Plat.* Rep. I, p. 338, D. E; p. 339, A.

craignent de la souffrir (1) : celui qui a le pouvoir d'être injuste impunément n'a garde de pratiquer la justice, ce serait folie de sa part. Qui loue la justice? ceux qui sont dans l'impuissance de nuire aux autres et de se venger des injures qu'ils souffrent (2). Les sophistes attribuaient leur dégradante doctrine aux dieux eux-mêmes; se prévalant de la distribution des biens et des maux dans cette vie, mystère incompréhensible, ils disaient que les dieux n'ont souvent pour les hommes vertueux que des maux et des disgrâces, tandis qu'ils comblent les méchants de prospérités (3). Les sophistes appliquaient leur théorie à toutes les relations publiques et privées. Voyez, disaient-ils, la tyrannie; c'est d'après les vieux préjugés, l'injustice parvenue à son comble; on punit le vol, le brigandage; les tyrans seraient donc les plus grands criminels; cependant, lorsqu'ils se sont rendus maîtres de la personne et des biens des citoyens, on ne les traite pas de sacrilèges, de ravisseurs, de brigands, on les comble d'éloges; ceux-là mêmes qu'ils ont réduits en esclavage les regardent comme des hommes heureux (4). La conquête, dans cet ordre d'idées, est la chose la plus légitime; c'est l'expression la plus naturelle du droit du plus fort; aussi les sophistes déclaraient-ils bons et sages les hommes qui étaient assez puissants pour s'emparer des villes et des empires (5).

Cette justification de la violence et des passions égoïstes est plus désastreuse que les abus de la force. Les excès dont les individus ou les peuples se rendent coupables ne sont que des malheurs passagers, tant que la conscience humaine proteste en faveur du droit. Mais quand l'intelligence elle-même prend parti

(1) *Plat. Rep. I*, p. 344 C : οὐ γὰρ τὸ ποιεῖν τὰ ἄδικοι, ἀλλὰ τὸ πάσχειν φοβούμενοι δνειδίζουσι οἱ δνειδίζοντες τὴν ἀδικίαν.

(2) *Plat. Rep. II*, p. 359, B. C.

(3) *Plat. Rep. II*, p. 361 B : καὶ θεοὶ πολλοῖς μὲν ἀγαθοῖς δυστυχίας τε καὶ βίον κακὸν ἔνειμαν, τοῖς δὲ ἐναντίοις ἐναντίαν μοῖραν.

(4) *Plat. Rep. I*, p. 344, A-C : ἐπειδὴν δέ τις πρὸς τοῖς τῶν πολιτῶν χρήμασι καὶ αὐτοῦ ἀνδραποδιτάμενος δουλώσεται, ... εὐδαίμονες καὶ μακάριοι κέκληνται οὐ μόνον ὑπὸ τῶν πολιτῶν, ἀλλὰ καὶ ὑπὸ τῶν ἄλλων, ὅσοι ἂν πύθωνται αὐτὸν τὴν ὅλην ἀδικίαν ἰδικηχότα

(5) *Plat. ib.*, p. 348, D.

pour la violence, quand elle nie le sentiment du juste que le Créateur a gravé dans nos âmes, alors il n'y a plus aucun espoir pour la société, elle doit périr. Tel fut le sort du monde ancien; fondé sur le droit du plus fort, il succomba sous les coups de la force. Nous n'accuserons pas les sophistes de la ruine de l'antiquité; ils ne furent que le symptôme du mal qui la rongait (1); ils n'aperçurent pas les conséquences de leurs funestes doctrines; grâce à l'heureuse inconséquence de l'esprit humain, ils valaient mieux que leur philosophie. S'ils étaient les organes de la dissolution morale de leur époque, ils représentaient aussi ce qu'il y avait d'éléments progressifs dans la société grecque. Ces apologistes de la force brutale étaient des hommes humains qui traitaient leurs esclaves avec une douceur paternelle (2); ces défenseurs de l'intérêt, dont les enseignements conduisaient à l'égoïsme en morale et à l'isolement en politique, étaient frappés des maux que l'individualisme et la division causaient à la Grèce; ils prêchaient en toute occasion l'union aux Grecs, c'était l'objet habituel de leurs discours aux jeux olympiques (3). Ils avaient le pressentiment de la tâche glorieuse que la Grèce devait remplir, en répandant

(1) Les sophistes ont trouvé un défenseur habile dans Grote (History of Greece, T. VIII, p. 505-544). Le savant historien soutient que la doctrine critiquée par Platon n'était pas celle des sophistes; que les sophistes n'ont point corrompu l'esprit de la jeunesse, attendu que les Athéniens du temps de Platon avaient plutôt gagné que perdu en moralité; qu'en tout cas il serait injuste de juger les sophistes du point de vue de Platon; autant vaudrait condamner nos politiques modernes en se prévalant des théories de St-Simon et de Fourier. Nous doutons que cette réhabilitation des sophistes trouve faveur. Il n'y a qu'un moyen de les justifier ou du moins de les excuser, c'est d'admettre qu'ils étaient les organes des sentiments dominants de leur temps. Et réellement les maximes politiques avancées par les députés d'Athènes dans leur conférence avec les Méliens sont au fond celles des sophistes. Aussi Grote, conséquent dans son système, est-il obligé d'admettre que Thucydide n'exprime pas la véritable opinion des Athéniens (Voyez plus haut, p. 205 et 206, note 2).

(2) *Plat. Sympos.* 175, B.

(3) *Isocrat. Paneg.*, §§ 3, 15 : διδάσκουσιν ὡς χρῆ διαλυσαμένους τὰς πρὸς ἡμᾶς ἀντοὺς ἔχθρας ἐπὶ τὸν βάρβαρον τραπέσθαι, καὶ διεξέρχονται τὰς τε συμφορὰς τὰς ἐκ τοῦ πολέμου τοῦ πρὸς ἀλλήλους ἡμῶν γεγεννημένας καὶ τὰς ὠφελείας τὰς ἐκ τῆς στρατείας τῆς ἐπ' ἐκαῖνον ἔσομένας.

sa civilisation sur l'Orient et le monde entier. Ils se faisaient comme les missionnaires de la guerre contre les Barbares; leur génie pénétrant devina le rôle que la puissance macédonienne était appelée à jouer dans cette dernière phase de la vie hellénique. S'élevant au-dessus du patriotisme mesquin qui divisait les cités de la Grèce, ils enflammaient l'ambition de Philippe et excitaient les Grecs à le suivre en Asie, cherchant à concilier la gloire de leur patrie avec la liberté (1). Le plus célèbre des sophistes, Gorgias, se distingua dans cette espèce de croisade; son discours olympique servit, dit-on, de modèle à celui qu'Isocrate écrivit sur le même sujet (2); s'accommodant aux passions de ses auditeurs, il parla ouvertement à Olympie de la nécessité de mettre fin aux divisions qui déchiraient la Grèce; mais quand il vint à Athènes, il se rappela que la cité de Minerve avait des prétentions à l'hégémonie, il insista sur la gloire qui attendait les Hellènes dans une expédition contre les Mèdes; « les victoires sur les Barbares méritaient d'être célébrées par des hymnes, celles que des Grecs remportaient sur des Grecs devaient être pleurées comme » des malheurs » (3).

Pendant ces tendances cosmopolites ne sont qu'une faible compensation pour la doctrine que les sophistes enseignaient à la jeunesse. La Grèce, patrie de l'intelligence, ne pouvait pas accepter une philosophie qui niait le droit, et légitimait la force brutale. En réduisant en système les maximes d'une fausse politique, les sophistes mirent à nu ce qu'elles recélaient de dangereux et de dissolvant, ils provoquèrent par là une violente réaction. A la théorie de l'intérêt, Socrate et Platon opposèrent celle du beau et du juste.

### § 3. *Socrate.*

Les noms de Socrate et de Platon sont inséparables; mais le maître n'ayant rien écrit, il est difficile de préciser la part qui lui doit être attribuée dans la doctrine du philosophe. Que

(1) *Philostrat.* De Vit. Soph. II, 3.

(2) *Philostrat.* ib. I, 9, 2; cf. I, 17, 3.

(3) *Philost.* ib. I, 9, 1.



l'influence de Socrate ait été toute puissante, non seulement sur Platon, mais sur tout ce que la Grèce comptait d'esprits élevés, nous n'en pouvons pas douter; son disciple chéri s'est chargé de constater la fascination que cet homme extraordinaire exerçait sur ses auditeurs. « Qu'un autre parle », dit-il dans le Banquet, « fût-ce le plus habile orateur, il ne fait pour ainsi dire » aucune impression sur nous; mais que tu parles toi-même, » ou qu'un autre répète tes discours, si peu versé qu'il soit dans » l'art de la parole, tous les auditeurs, hommes, femmes ou adolescents, sont saisis et transportés... Quand je l'entends, le cœur » me bat avec plus de violence qu'aux corybantes; ses paroles me » font verser des larmes, et je vois un grand nombre d'auditeurs » éprouver les mêmes émotions » (1). Platon finit par dire qu'il pourrait citer à la louange de Socrate un grand nombre de faits admirables; « peut-être cependant trouverait-on à en citer de pareils de la part d'autres hommes; mais ce qui rend Socrate digne » de toute admiration, c'est de n'avoir son semblable, ni chez les » anciens, ni chez les contemporains » (2). La postérité n'a pas taxé cet éloge d'exagération, elle a encore renchéri sur l'enthousiasme des anciens; parmi les témoignages sans nombre que nous pourrions accumuler, nous nous bornerons à citer celui d'un philosophe et celui d'un chrétien. Montaigne dit que l'âme de Socrate est la plus parfaite qui soit venue à sa connaissance (3). Neander, le digne historien du christianisme, répétant les paroles de Ficin, dit que Socrate a été un prophète avant-coureur de Jésus Christ, comme Jean-Baptiste (4).

Le sage d'Athènes a-t-il apporté une idée nouvelle dans le droit international? On doit faire remonter à Socrate le cosmopolitisme des Stoïciens, qui entendu dans son véritable esprit et développé dans toutes ses conséquences, changera la face de la terre. Déjà

(1) *Sympos.* 215, D. E. Nous suivons les traductions de Cousin et de Schwabé.

(2) *Sympos.* 221, C.

(3) *Montaigne*, Essais II, 11.

(4) *Neander*, Geschichte der christlichen Religion und Kirche, T. I, p. 30 et suiv. (2<sup>e</sup> édit.)

avant Socrate, l'esprit philosophique avait franchi les bornes de la cité. Anaxagore était citoyen de la Grèce entière plutôt que de Clazomène (1). Pythagore, dit-on, ne fit aucune différence entre les Grecs et les Barbares dans l'organisation de sa société; il embrassait la création entière dans son amour (2). Démocrite se proclama citoyen du monde, mais son cosmopolitisme était plutôt l'indifférence d'un sage qui cherche à se soustraire aux tourments de la vie politique qu'une doctrine (3). Les sentiments de Pythagore étaient plus élevés, c'était une philanthropie universelle d'où pouvait sortir la théorie véritable des rapports qui unissent les nations à l'humanité; elle inspira peut-être Socrate qui, le premier, sut concilier les devoirs du citoyen avec ceux de l'homme. « On lui » demandait, » dit Cicéron, « quelle était sa patrie; toute la terre, » répondit-il, dormant à entendre qu'il se croyait citoyen de tous » les lieux où il y a des hommes » (4).

Mais en s'élevant au-dessus du patriotisme étroit qui régnait chez les Grecs, Socrate n'entendit pas se séparer de la cité à laquelle la naissance l'avait attaché : il ne crut pas que sa qualité de citoyen du monde le dispensait de remplir ses devoirs de citoyen d'Athènes. Il manifesta toujours une prédilection particulière pour sa patrie, bien qu'il plaçât les lois de Lyeurgue au-dessus de celles d'Athènes (5). Il est vrai que Socrate ne prit aucune part aux affaires publiques; c'est son démon, cette voix qui se faisait entendre chez lui dès son enfance, qui l'en empêcha, dit-il dans son

(1) Voyez plus haut, p. 359, note 2.

(2) Voyez plus haut, p. 362-363.

(3) Voyez plus haut, p. 363.

(4) *Cicer. Tuscul. V, 37.* — Cf. *Plutarch. De Exil., c. 5.* — *Epictet. Dissert. I, 9, 1.* — *Diogène Laërce (II, 31)* rapporte une autre réponse de Socrate qui révèle les mêmes tendances. Quelqu'un lui disait qu'Antisthène était fils d'une femme originaire de Thrace : Est-ce que vous pensiez, dit-il, qu'un si grand homme devait être issu de père et mère athéniens?

(5) Dans le dialogue de Criton, Socrate rappelle à son ami qui lui propose de fuir Athènes, qu'il ne sortit jamais des murs de sa ville natale que pour aller à la guerre, que jamais il n'entreprit aucun voyage, comme c'est la coutume des autres hommes; « preuve évidente, » dit-il, « que pas » un Athénien n'a aimé comme moi sa patrie » (*Plat. Crit. 52, B. C.*).

Apologie (1). Inspiration vraiment divine! Socrate avait une plus haute mission que celle de paraître à la tribune, il devait propager une philosophie nouvelle : « Son occupation était de persuader à » tous, jeunes ou vieux, que les soins du corps et l'acquisition des » richesses ne doivent point passer avant leur âme et son perfec- » tionnement, que la vertu ne vient pas des richesses, mais que » tous les biens viennent aux hommes de la vertu » (2). Mais ce philosophe avait pour les lois un respect plus profond que les politiques. Il se présenta une occasion solennelle où la justice violée semblait le dégager de ses obligations envers sa patrie. Socrate résista aux séductions de l'amitié; il vit d'un œil ferme qu'il fallait mourir: « Si au moment de nous enfuir d'ici, les lois » de la république se présentaient devant nous et nous disaient : » Socrate, que vas-tu faire? l'action que tu prépares, tend-elle à » autre chose qu'à renverser nous et l'état tout entier, autant qu'il » dépend de toi; ou te semble-t-il possible qu'un état subsiste et ne » soit pas renversé, lorsque les jugements rendus n'y ont aucune » force et sont foulés aux pieds par des particuliers? Que répon- » drions-nous, Criton, à ce reproche » (3). En vain son disciple lui objecte-t-il l'injustice de sa condamnation; le sage d'Athènes lui répond par une magnifique exaltation des devoirs que la patrie impose (4) : le citoyen est l'enfant de la patrie, il ne lui est pas permis de rendre à ses parents injure pour injure, il n'a pas plus de droits envers les lois. « La patrie est aux yeux des dieux et des » hommes sensés un objet plus précieux, plus respectable, plus » auguste et plus sacré qu'une mère, qu'un père et que tous les » aïeux (5);.... il faut souffrir, sans murmurer, tout ce qu'elle » ordonne de souffrir, soit qu'elle nous fasse charger de chaînes, » soit qu'elle nous envoie à la guerre pour y être blessés ou tués; » notre devoir est d'obéir, il n'est permis ni de reculer, ni de lâcher

(1) *Plat. Apolog.* 31, D.

(2) *Plat. Apolog.* 30, B.

(3) *Plat. Crit.* 50, A. B.

(4) *Plat. Crit.* 50, D. E; 51, A. B. C.

(5) Καὶ μητρός τε καὶ πατρὸς καὶ τῶν ἄλλων προγόνων ἀπάντων τιμιώτερόν ἐστι πατρὸς καὶ σεμνότερον καὶ ἀγιώτερον καὶ ἐν μείζονι μοίρᾳ καὶ παρὰ θεοῦ καὶ παρ' ἀνθρώποις τοῖς νόον ἔχουσι.

» pied, ni de quitter son poste; mais dans les combats, devant le  
» tribunal et partout, il faut obéir aux ordres de la patrie ».

Tous les disciples de Socrate, même ceux qui s'écartèrent le plus des opinions de leur maître, professèrent son cosmopolitisme; les uns, les Cyniques, l'exagérèrent (1); dans les mains d'Aristippe et de l'école cyrénaïque, l'idée de Socrate dégénéra en un système d'indifférence universelle (2). Mais celui qui combattit pour la liberté d'Athènes et qui préféra mourir que de violer les lois de sa patrie, n'est pas responsable de ces déviations (3). Sa conception trouva des organes plus dignes dans les philosophes de l'Académie; mais à en juger par les témoignages de Cicéron, ils ne développèrent qu'une des faces de la doctrine de leur maître. « Les philo-  
» sophes de l'école de Platon voyaient dans l'homme le membre  
» d'une grande cité et de l'espèce humaine tout entière, et le re-  
» gardaient comme lié avec tous les hommes par les liens d'une  
» certaine société universelle » (4); ils disaient « que nous sommes  
» nés pour nous réunir à nos semblables et former en commun la  
» société du genre humain » (5). En exposant la doctrine de l'ancienne Académie sur le souverain bien, Cicéron revient sur cette liaison des hommes, qui conduit à l'association de tous les peuples. « De tout ce qui est honnête, rien n'a plus d'éclat et ne  
» s'étend plus loin que l'union des hommes avec leurs semblables;  
» cette société et cette communauté d'intérêts, cet amour de l'hu-  
» nité naît avec la tendresse des pères pour leurs enfants, se déve-  
» loppe dans les liens du mariage, ... puis s'étend aux parents, aux  
» alliés, aux amis, aux relations de voisinage, grandit avec le titre  
» de citoyen, se répand sur les nations alliées et attachées à la nôtre,  
» enfin est consommé par l'union de tout le genre humain » (6).

(1) Voyez plus bas, § 8.

(2) Voyez plus bas, § 10.

(3) Socrate lui-même a combattu le cosmopolitisme d'Aristippe. *Xenoph.* Memor. II, 1, 13 seqq.

(4) *Cicer.* Academ. II, 5.

(5) *Cicer.* De Finib. IV, 2; cf. IV, 8.

(6) *Cicer.* De Fin. V, 23. Varron expliquait le cosmopolitisme de l'Académie dans le même sens (*Augustin.* De Civit. Dei, XIX, 3).

L'époque où parut Socrate était peu favorable au développement de la véritable théorie des rapports entre les nations et l'humanité. Les cités tombaient en dissolution; les esprits supérieurs aimaient à se consoler des ruines qui s'accumulaient autour d'eux en reportant leur affection sur une patrie qui ne pouvait pas périr, la république du genre humain. Mais la tendance était funeste; la patrie risquait de disparaître dans cette société universelle. Socrate ne s'était pas engagé dans cette fausse voie. Si nous osions faire un reproche au sage d'Athènes, nous dirions qu'il est resté trop attaché à l'idée antique de la patrie; il oubliait la qualité d'homme dans les ennemis, en déclarant digne des plus grandes louanges celui qui leur faisait le plus de mal (1), en trouvant qu'il était juste de les réduire en esclavage (2). Le philosophe subit toujours l'influence du milieu dans lequel il vit; la guerre, et l'esclavage qui en était une conséquence fatale dans l'organisation sociale de l'antiquité, étaient un fait tellement universel qu'il domina même le génie de Platon. Mais la paix et l'égalité n'en sortirent pas moins de la doctrine socratique: elle tend en effet à unir toutes les nations en une seule famille, et renferme ainsi le germe de la fraternité et de la charité, bases de l'association universelle. Sans doute les philosophes grecs n'ont pas aperçu toutes les conséquences de leur idée; mais un principe une fois né se développe et grandit sous l'inspiration de Dieu. Les Stoïciens s'emparèrent du cosmopolitisme de Socrate; grâce à l'imposant spectacle que présenta l'empire romain, les derniers représentants de leur secte eurent le pressentiment de l'unité humaine; le Christianisme en fit un dogme religieux; c'est aux siècles futurs à l'appliquer aux relations des peuples.

(1) *Xenoph. Memor.* II, 3, 14 : καὶ μὴν πλείστου γε δοκεῖ ἀνὴρ ἐπαίνου ἄξιός εἶναι, ὃς ἂν φθάνῃ τοὺς μὲν πολεμίους κακῶς ποιῶν, κ. τ. λ.

(2) *Ibid.* II, 2, 2 : ὡς περ τὸ ἀνδραποδίζεσθαι τοὺς μὲν φίλους ἄδικον εἶναι δοκεῖ, τοὺς δὲ πολεμίους δίκαιον, κ. τ. λ.

§ 6. *Platon.*

« On ne s'approche de Platon que comme on s'approche du » Christ, avec respect et amour » (1). Le disciple de Socrate est un des beaux génies qui honorent l'humanité. Les anciens l'appelaient l'Homère (2), le dieu des philosophes (3); ils disaient que si Jupiter voulait parler, il parlerait comme Platon (4). Le philosophe grec, dit Montaigne (5), a emporté par un consentement universel ce surnom de divin que personne n'a essayé de lui envier. Par le fond de ses doctrines il est le précurseur du christianisme (6); les néoplatoniciens accusèrent les chrétiens de s'être emparés de ses dogmes; de leur côté, les pères de l'Église ne pouvaient expliquer cette étonnante ressemblance qu'en supposant que le fondateur de l'Académie avait eu connaissance des saintes Écritures (7).

Les sentiments de Platon sur le droit et la société sont développés dans cet admirable dialogue de *la République*, « auquel » toutes les muses semblent avoir travaillé de concert » (8). On a vu dans *la République* une utopie, un système d'éducation, un plan

(1) *P. Leroux*, dans l'Encyclopédie Nouvelle, au mot *Égalité* (T. IV, p. 625).

(2) *Cicer.* Tuscul. I, 32.

(3) *Panaetius ap. Cicer.* Brut. 21. — Cicéron l'appelle *Deus ille noster* (*Cicer.* ad Attic. IV, 6). Ailleurs il dit : « Audiamus Platonem, quasi » quemdam Deum philosophorum ». (*Divin.* II, 12).

(4) *Cicer.* De Nat. Deor. II, 12.

(5) *Montaigne*, Essais I, 5.

(6) Les pères de l'Église nourris des idées platoniciennes, les confondaient presque avec la doctrine de Jésus Christ. *Saint-Clément* dit que Platon connaissait la fraternité chrétienne (*Stromat.* V, 14, p. 703 seq., ed. Potter); il trouve chez lui le dogme fondamental du christianisme, la Trinité (*Ibid.*, p. 710); à ses yeux la parenté de la philosophie et de la religion s'étend jusqu'aux détails du culte; il croit que le disciple de Socrate avait le pressentiment de la sainteté du dimanche (*Ibid.*, p. 712). *Leibnitz* a rétabli le véritable rapport entre le Platonisme et le Christianisme : « Nulla » veterum philosophia magis ad Christianam accedit quam Platonica, etsi » merito reprehendantur, si qui ubique putent Platonem conciliabilem » Christo ». (*Epist. ad Hanshium*, Oper. T. II, p. 223, ed. Dutens).

(7) *Ritter*, Geschichte der christlichen Philosophie, T. II, p. 190 et suiv.

(8) *P. Leroux*, dans l'Encyclopédie Nouvelle, T. IV, p. 626.

de gouvernement. Le philosophe avait cependant eu soin d'expliquer lui-même le but de son œuvre; ce n'est ni un rêve, ni une constitution, mais un idéal. Il trace le modèle d'un état parfait, sans se dissimuler que cet état n'existe pas et ne peut pas être réalisé (1); si dans l'exécution on rencontre une chose impraticable, on la laissera de côté, en s'attachant cependant à ce qui approche le plus du beau et du vrai (2). Quelle est la pensée qui inspire Platon dans la conception de sa société idéale? A l'époque où il vivait, Athènes marchait vers une décadence rapide. Le spectacle des convulsions impuissantes de la démocratie athénienne a dû faire une vive impression sur le génie d'un penseur, porté par sa nature vers les idées d'ordre et d'hierarchie plus que vers les sentiments de liberté et d'indépendance. Or il y avait en Grèce une cité où dominait l'esprit aristocratique; Platon appelle Lycurgue un homme divin (3); en écrivant sa *République*, il a sans cesse les yeux fixés sur le législateur de Sparte. Le philosophe athénien avait aussi étudié les institutions de l'Orient dans les temples de l'Égypte (4); les idées orientales devaient sourire à un homme doué d'une ardente imagination et qui, dégoûté des excès de la démagogie, était disposé à se jeter dans l'immobilité d'une organisation théocratique. C'est sous cette double influence que Platon conçoit sa *République* et sa théorie du droit international (5).

Il y a une liaison intime entre les rapports des habitants d'une

(1) *Rep.* V, 472, D. E. Platon se compare à un artiste qui peint une figure idéale; lui fera-t-on un reproche de ce qu'il n'existe aucun homme qui réunit tous ces traits de perfection? De même on ne peut pas demander à celui qui trace le modèle idéal d'un état, d'organiser une cité parfaite.

(2) *Legg.* V, 746, B. C. — Cf. *Rep.* V, 473, A : N'exige donc pas de moi, dit Socrate, que je réalise d'une manière absolue le plan que j'ai tracé; mais si nous parvenons à gouverner un état d'une manière qui en approche, dès lors notre but est atteint.

(3) *Legg.* III, 691, E.

(4) *Diogen. Laert.* III, 6.

(5) « La politique de Platon est grecque, mais, comme la Grèce, elle a ses racines dans l'Orient : elle est grecque dans son développement, et elle est orientale par son fond. D'un côté, Platon regarde Lycurgue, derrière Lycurgue, Minos, derrière Minos, l'Égypte et l'Orient ». *Cousin*, Argument des Lois de Platon (*Œuvres de Platon*, T. VII, p. CXXXVI).

cité et les relations de cette cité avec les autres peuples. Si la cité est fondée sur l'égalité, elle verra des égaux dans tous les hommes, elle reconnaîtra à toutes les nations des droits, des devoirs égaux : voilà les bases véritables du droit international, qui reposera en définitive sur la paix et l'association. Que si la cité est fondée sur l'inégalité, elle ne verra plus des égaux dans les étrangers, elle ne les traitera plus en amis, mais en ennemis; la loi des relations internationales sera la guerre. Les anciens n'ont pas connu l'égalité; aussi la loi fondamentale de leur droit des gens est-elle la guerre. Platon part du même principe, et il doit nécessairement arriver à la même conséquence. Ceux qui ont des doutes sur le dogme de la perfectibilité n'ont qu'à comparer le monde actuel avec toutes ses misères à la société idéale de Platon. Aujourd'hui le principe de l'égalité est reconnu et il poursuit ses conquêtes progressives. Dans l'antiquité, le plus grand philosophe, se proposant pour but de créer un idéal d'organisation politique, ne trouve d'autre base à son édifice que l'inégalité.

L'idéal de Platon est une législation qui rende l'état parfaitement un, « de sorte que les choses mêmes que la nature a données » en propre à chaque homme deviennent en quelque sorte communes à tous autant qu'il se pourra, comme les yeux, les oreilles, les mains, et que tous les citoyens s'imaginent qu'ils voient, qu'ils entendent, qu'ils agissent en commun, que tous approuvent et blâment de concert les mêmes choses, que leurs joies et leurs peines roulent sur les mêmes objets » (1). Aristote a attaqué la théorie de son maître (2). Platon absorbe entièrement l'individu dans l'universalité, de manière à ne laisser subsister aucune action, aucun sentiment particuliers. Il y a dans l'humanité un élément d'unité et un élément de diversité; l'unité absolue détruirait la vie en l'arrêtant; la diversité toute seule dissoudrait la société par la discorde. Le véritable idéal consiste à concilier l'unité et la diversité dans une harmonie supérieure.

(1) *Legg.* V, 739, C. D.

(2) *Arist. Polit.* II, 2, 9. — *Cousin*, Argument des Lois de Platon (*Œuvres de Platon*, T. VII, p. LII-LIX). — *Hegel*, *Vorlesungen über die Geschichte der Philosophie*, T. II, p. 255-261 (2<sup>e</sup> édit.)



Cependant Platon avait entrevu l'idéal par un effort de son génie; mais par quels moyens établira-t-il l'unité qu'il a conçue? Les dogmes qui conduiront un jour à la réaliser n'étaient pas élaborés, et les intelligences les plus audacieuses sont enchaînées dans les limites du temps et de l'espace. Platon ne connaît pas l'égalité. Il commence par partager l'espèce humaine en deux grandes classes essentiellement inégales. Il est vrai que Platon veut donner la même éducation aux femmes et aux hommes, leur faire partager les mêmes travaux (1), mais il ne s'est pas élevé à la conception de la véritable égalité des deux sexes; il dit que les femmes ont moins de dispositions à la vertu que les hommes (2). Quant aux esclaves, il s'en occupe à peine dans *la République*, quoique déjà de son temps la légitimité de la servitude fût mise en doute, comme nous l'apprend Aristote (3); mais le philosophe idéaliste pas plus que le philosophe politique ne songe à attaquer l'esclavage. Platon éprouve une espèce d'embarras en traitant ce sujet; il remarque que beaucoup d'esclaves ont montré plus de dévouement que des frères ou des fils; mais que d'un autre côté on dit qu'il n'y a aucun fond à faire sur un esclave; il cite ce mot profond d'Homère que « Jupiter prive de la moitié de leur âme ceux qui sont réduits en esclavage »; il avoue que l'homme ne consent qu'avec une peine infinie à se prêter à cette distinction de libre et d'esclave, introduite par la nécessité; il conseille aux maîtres de bien traiter leurs esclaves, surtout dans leur intérêt (4); il finit par proposer sur les esclaves des lois d'une rigueur extrême (5).

(1) *De Rep.* V, 451, E; 452, A; 457, A. — Les femmes doivent être exercées à la guerre (*Legg.* VII, 804, E); elles prennent part aux repas communs (*Legg.* VI, 780, B).

(2) ἡ θήλεια ἡμῖν φύσις ἐστὶ πρὸς ἀρετὴν χειρῶν τῆς πῶν ἀρρένων (*Legg.* VI, 781, B). En parlant de la métempsychose, Platon dit que les âmes des hommes qui n'ont pas satisfait à leur destination dans cette vie, passent d'abord dans des corps de femme, et si l'épreuve n'est pas satisfaisante, dans un corps d'animal (*Tim.* 531, E; cf. 552, B). Serait-ce parce que Platon considère la femme comme un être inférieur qu'il s'est trompé si grossièrement sur le mariage, dans lequel il ne voit qu'une institution pour la reproduction de l'espèce, ravalant l'homme au rang des animaux?

(3) *Aristot.* Polit. I, 2, 3.

(4) *Legg.* VI, 776, D, E; 777, A-E.

(5) « Quiconque aura tué un esclave, si c'est le sien, en sera quitte pour

Un génie aussi puissant n'aurait-il pas du moins entrevu ce dogme de la fraternité qui frappe aujourd'hui par son évidence les esprits les plus simples? Platon dit à ses citoyens qu'ils ont été formés au sein de la terre, eux, leurs âmes et tout ce qui leur appartient; qu'ainsi ils doivent regarder la terre comme leur mère et leur nourrice et traiter les autres habitants comme leurs frères sortis comme eux du même sein (1). Ainsi Platon reconnaît la fraternité, mais avec l'antiquité tout entière, il la borne aux membres de la cité, et dans le sein même de sa république idéale, la fraternité n'a pas pour conséquence l'égalité: « Vous êtes tous frères, » dit Socrate à ses citoyens, mais il ajoute: « le dieu qui vous a formés a fait entrer l'or dans la com- » position de ceux d'entre vous qui sont propres à gouverner les » autres, aussi sont-ils les plus précieux. Il a mêlé l'argent dans » la formation des guerriers, le fer et l'airain dans celle des labou- » reurs et des autres artisans » (2). C'est la reproduction du système des castes orientales. On peut sans doute remarquer un progrès dans les castes de Platon, il admet au moins la fraternité en principe, les prêtres se transforment en philosophes; mais ses trois classes n'en sont pas moins des êtres de composition diverse; la fraternité, l'égalité ne peuvent exister qu'entre des êtres de même nature.

Cependant le philosophe sent que cette division des citoyens en classes distinctes répond mal au but idéal qu'il a assigné à la

» se purifier; si c'est celui d'un autre, et qu'il l'ait tué par colère, il dé- » dommagera le maître au double ». (*Legg.* IX, 868, A)

« Si un esclave dans un mouvement de colère tue son maître, les » parents du mort feront souffrir à cet esclave tous les traitements qu'ils » jugeront à propos. » (*Legg.* IX, 868, B).

« Si un esclave tue un homme libre en se défendant contre lui, il » sera sujet aux mêmes lois que le parricide ». (*Legg.* IX, 869, D)

« Si un esclave blesse son maître à dessein formé, il sera puni de » mort ». (*Legg.* IX, 877, B) — Comparez les lois sur l'esclave qui frappe une personne libre (*Legg.* IX, 879, A; 882, A); sur l'esclave qui s'empare d'une chose trouvée (*Legg.* XI, 914, B).

(1) *Rep.* III, 414, E.

(2) *Rep.* III, 415, A : ἐστὲ μὲν γὰρ οὐδὲ πάντες οἱ ἐν τῇ πόλει ἀδελφοί, ἀλλ' ὁ θεὸς πλάττων, ὅσοι μὲν ὑμῶν ἱκανοὶ ἄρχειν, χρυσὸν ἐν τῇ γενέσει συνέμιξεν αὐτοῖς, οὐδὲ τιμιώτατοί εἰσιν : ὅσοι δ' ἐπικούροι, ἄργυρον σίδηρον δὲ καὶ χαλκὸν τοῖς τε γεωργοῖς καὶ τοῖς ἄλλοις δημιουργοῖς.

politique. Il ne trouve d'autre moyen de rétablir l'unité et la fraternité que la communauté des femmes. « Pour que l'état jouisse d'une parfaite harmonie, » dit Socrate, « il faut que tous soient également touchés des mêmes choses. Quel meilleur moyen de créer cette solidarité que la communauté des femmes et des enfants? Tous les citoyens seront parents; ils verront des frères et des sœurs dans ceux dont l'âge se prête à cette illusion, des pères et des aïeux dans ceux qui seront nés auparavant, des fils et des petits-fils dans ceux qui seront venus après. Les citoyens ne seront pas parents de nom seulement, le législateur exigera que les actions répondent aux paroles : il régnera par conséquent entre eux un accord inconnu aux autres états; ils participeront tous en commun aux intérêts de chacun d'eux, qu'ils regarderont comme leur étant personnels; en vertu de cette union ils se réjouiront et s'affligeront tous des mêmes choses. A quoi attribuer tant d'admirables effets, si ce n'est à la communauté des femmes et des enfants » ? (1) Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer une singulière ressemblance entre cette théorie de Platon et la coutume d'un peuple barbare. Hérodote nous apprend que les femmes sont communes chez les Agathyrses, « afin qu'étant tous unis par les liens du sang et ne faisant tous pour ainsi dire qu'une seule et même famille, ils ne soient sujets ni à la haine, ni à la jalousie » (2). Ainsi des peuples à moitié sauvages et la plus haute philosophie se sont rencontrés dans la même erreur ! C'est en hésitant, presque en tremblant que Platon propose son opinion sur la communauté des femmes; il a comme un vague pressentiment que la postérité protestera contre cette partie de sa doctrine : cependant elle n'a pas condamné d'une manière absolue le disciple de Socrate, elle lui a tenu compte du sentiment qui l'inspirait, sentiment vrai, car c'était celui de la fraternité, de l'unité; le christianisme s'en est inspiré, tout en condamnant l'idée de Platon (3).

(1) *Rep.* V, 462, 463, 464, A. — Cf. *Tim.* 18, C, D.

(2) *Herod.* IV, 104 : ἵνα κασιγνητοὶ τε ἀλλήλων ἔωσι καὶ οἰκίῳι ἐόντες πάντες μήτε φθόνῳ μήτε ἔχθρῃ χρέωνται ἐς ἀλλήλους.

(3) *P. Leroux*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, T. IV, p. 626. — Platon,

Platon a méconnu l'égalité dans l'intérieur de la cité, il la conçoit encore moins dans les rapports des cités entre elles. Tous les peuples anciens se croyaient des races élues et traitaient les étrangers de Barbares ou d'ennemis; les Grecs eux-mêmes, bien qu'unis par le sang, vivaient dans un état permanent de guerre. Le philosophe athénien s'élève au-dessus des passions de sa nation, il a un sentiment profond de la nationalité hellénique, mais il n'a pas conscience de l'unité humaine. Il partage l'humanité en Grecs et Barbares; les Grecs sont frères, ils sont donc amis par nature, s'il survient un différend entre eux, c'est une maladie, semblable à la discorde qui naît dans un état. Mais entre Hellènes et Barbares il n'y a aucune parenté, ils sont naturellement ennemis (1). L'idée de division, de caste qui a empêché Platon de réaliser son idéal d'unité dans sa République, domine également sa théorie des relations internationales. En traitant de la paix et de la guerre, il ne songe qu'à la Grèce. Mais de même que la cité grecque renfermait le principe de l'égalité moderne, la fraternité hellénique du philosophe est un pas vers la fraternité universelle.

L'antiquité est une époque de guerres incessantes. « Chaque état », dit Platon, « est environné d'autres états qui le menacent » sans cesse comme des vagues » (2). Cet horrible spectacle de dévastations et de meurtres inspira aux penseurs la désespérante théorie de Hobbes, que l'homme est un loup pour l'homme. « Il y a », dit Clinias dans *les Lois*, « une guerre toujours subsistante » entre toutes les cités (3); ce qu'on appelle communément paix n'est tel que de nom; dans le fait, sans qu'il y ait aucune

dît *Saint Clément*, connaissait la fraternité; le père de l'Église cite le passage célèbre que nous avons rapporté plus haut, p. 382, note 2. (*Clem. Alex. Strom.* V, 14, p. 703 seq., ed. Potter).

(1) *Rep.* 470, C : φιλοι γὰρ τὸ μὲν Ἑλληνικὸν γένος αὐτὸ αὐτῷ οἰκεῖον εἶναι καὶ συγγενές, τῷ δὲ βαρβαρικῷ ὄνυστόν τε καὶ ἀλλότριον... Ἑλληνας μὲν ἄρα βαρβάρους καὶ βαρβάρους Ἑλλησι πολεμῆν μαχομένους τε φήσομεν καὶ πολεμῖους φύσει εἶναι, καὶ πόλεμον τὴν ἔχθραν ταύτην κλητέον· Ἑλληνας δὲ Ἑλλησιν, ὅταν τι τοιοῦτο ὀρῶσι, φύσει μὲν φίλους εἶναι, νοσεῖν δ' ἐν τῷ τοιοῦτῳ τὴν Ἑλλάδα καὶ στασιάζειν καὶ στάσιν τὴν τοιαύτην ἔχθραν κλητέον.

(2) *Legg.* VI, 758, A : πόλις ἐν κλύδωνι τῶν ἄλλων πόλεων διαγομένη.

(3) *Legg.* I, 625, E : πόλεμος ἀεὶ πᾶσι διὰ βίου ξυνηγής ἐστι πρὸς ἀπάσας τὰς πόλεις.

» déclaration de guerre, chaque cité est naturellement toujours » armée contre toutes celles qui l'environnent » (1); les plus grands législateurs, Minos, Lycurgue, ont fondé leurs institutions sur cette supposition d'une guerre permanente (2). Il fallait un effort de génie pour s'élever au-dessus de la puissance accablante des faits. Platon nie que l'état naturel des peuples soit la guerre; il attaque l'esprit guerrier, l'ambition des conquêtes; il soutient que le but de la société est la justice, la paix.

La guerre est une des faces du mal; elle a sa source dans les besoins factices des hommes, insatiables de richesses, et dans leurs mauvaises passions (3); aussi voit-on les tyrans toujours en guerre (4). Si la guerre tient aux plus bas instincts de l'homme, comment la valeur guerrière serait-elle la première des vertus? D'après Platon, le courage physique n'est qu'une partie de la vertu et encore la moins estimable (5). Il y a une vertu plus haute qui se manifeste dans les agitations intérieures des cités, et qui l'emporte autant sur le courage du soldat que la justice, la tempérance et la prudence jointes à la force, l'emportent sur la force seule (6). Bien des siècles devaient s'écouler avant que cette idée fût acceptée par l'humanité. Cicéron ose à peine soutenir la prééminence des vertus civiles sur celles du guerrier (7). La force brutale continuera à peser sur les peuples, et tout en subissant la violence, ils prodigueront l'admiration aux héros. Il faudra que les philosophes du dix-huitième siècle organisent une espèce de croisade contre

(1) *Legg.* I, 626, A : ἔν γὰρ καλοῦσιν οἱ πλείστοι τῶν ἀνθρώπων εἰρήνην, τοῦτ' εἶναι μόνον ὄνομα, τῷ δ' ἔργῳ πάσαις πρὸς πάσαις τὰς πόλεις ἀεὶ πόλεμον ἀκίρρυκτον κατὰ φύσιν εἶναι.

(2) *Legg.* I, 625, E.

(3) *Republ.* II, 373, D, E. — *Phaedon.* 66, C.

(4) *Republ.* VIII, 566, E; 567, A.

(5) *Legg.* I, 630, B : « Parmi les soldats mercenaires, presque tous » insolents, injustes, sans mœurs, et les plus insensés de tous les hommes, » ne s'en trouve-t-il pas beaucoup qui, selon l'expression de Tyrtée, se » présenteront au combat avec une contenance fière et iront au-devant » de la mort? »

(6) *Legg.* I, 630, A, B.

(7) Voyez Tome III, Livre XVI, ch. 1.

les conquérants pour qu'enfin les hommes sentent qu'il y a une gloire supérieure à celle de devastateur du monde. Platon prit l'initiative de cette réaction contre l'esprit guerrier. Le but du législateur ne doit pas être d'étendre la domination de la cité par mer et par terre, il doit avoir en vue de la rendre très-vertueuse et par là très-heureuse (1). Tels ne sont pas les conquérants qui ne cherchent qu'à s'emparer des villes et des empires; ce sont les plus injustes des hommes, car la plus grande injustice consiste à attenter à la liberté d'autres états, et à les tenir en esclavage (2). Platon représente comme un excès des gouvernements despotiques la conduite des rois de Perse « qui ne pensent qu'à agrandir leur domination, à qui il ne coûte rien de renverser des villes et de porter le fer et le feu chez des nations amies, lorsqu'ils croient qu'il leur en reviendra le moindre avantage » (3).

La République de Platon n'est pas organisée pour la guerre. « C'est en vue du plus grand bien que tout législateur doit porter ses lois; or le plus grand bien d'un état n'est pas la guerre, mais la paix et la bienveillance entre les citoyens... Quiconque aura pour objet unique et principal les guerres du dehors, ne sera jamais un bon politique ni un sage législateur; mais il faut qu'il règle tout ce qui concerne la guerre en vue de la paix, plutôt que de subordonner la paix à la guerre » (4). Mais comment maintenir la paix dans un âge de violence? La République jouira d'une paix inaltérable, dit le philosophe, si elle est vertueuse (5). Ce moyen de conserver la paix paraîtra ridicule aux esprits positifs; mais qu'ils n'oublient pas que nous sommes dans le domaine de l'idéal et que, pour compléter la pensée de Platon, il faut supposer toutes les cités formées sur le plan de sa République: or si les états étaient

(1) *Legg.* V, 742, D.

(2) *Republ.* I, 351, B; 348, D.

(3) *Legg.* III, 697, D.

(4) *Legg.* I, 628. — C'est parce que Thémistocle et Périclès s'occupèrent exclusivement de l'agrandissement d'Athènes, qu'ils encoururent le blâme sévère du philosophe. Il va jusqu'à dire dans le *Gorgias* que ces grands hommes sont les auteurs des maux de leur patrie.

(5) *Legg.* VIII, 829, A.

organisés de manière à ce que la justice y prévalût, qui doute que la paix ne fût assurée? Cette idée n'est pas une utopie; les nations s'avancent vers un avenir où la justice, c'est-à-dire, les droits généraux de l'humanité, l'emporteront sur les intérêts particuliers. Dès lors la pensée de Platon sera réalisée autant qu'elle peut l'être dans les conditions actuelles du genre humain. Le philosophe grec paraît même avoir eu un vague pressentiment des moyens par lesquels il deviendra possible de garantir le maintien de la paix. Dans le tableau qu'il trace de la célèbre Atlantide, il suppose que les rois sont liés entre eux par une espèce de fédération, qu'ils se réunissent pour juger leurs différends et qu'il leur est défendu de se faire la guerre (1). Cette fiction ne contient-elle pas le germe de l'association dans laquelle le dix-neuvième siècle entrevoit la solution des problèmes que l'avenir aura à résoudre pour l'organisation de l'humanité?

Platon ne se fait pas illusion sur la paix qu'il désire; elle était à l'époque où il écrivait une utopie plus irréalisable encore que celle de l'abbé de St-Pierre. Aussi le philosophe veille-t-il à la défense de sa République par l'institution d'une caste de guerriers, et il porte sa pensée sur les droits que la guerre accorde aux combattants. L'humanité n'est pas la vertu de l'enfance des sociétés. Engagés sans cesse dans des luttes sanglantes, où leurs biens, leur liberté, leur vie sont en jeu, les hommes contractent des habitudes de barbarie qui les rendent insensibles au spectacle des atrocités de la guerre. Les historiens racontent avec une indifférence qui nous révolte les actions les plus cruelles. Un homme doué d'une âme de poète unie à une puissante intelligence fit le premier entendre la voix de l'humanité au milieu de la barbarie générale. Les Grecs étant frères, il n'est pas juste qu'ils réduisent en servitude des villes grecques; ils doivent au contraire reconnaître comme maxime d'épargner la nation hellénique, de peur qu'elle ne tombe dans l'esclavage des Barbares. La République de Platon n'aura pas d'esclaves grecs et conseillera à tous les Hellènes de suivre cet exemple. Ses guerriers ne dépouilleront pas les morts. «N'est-ce pas une bassesse

(1) *Critias*, 119, C; 120, C.

» et une ignoble cupidité de dépouiller un mort ! N'est-ce pas  
 » une petitesse d'esprit qui se pardonnerait à peine à une femme,  
 » de regarder comme ennemi le cadavre de son adversaire, après  
 » que l'ennemi s'est envolé, et qu'il ne reste plus que l'instrument  
 » dont il s'est servi pour combattre ? (1)..... Que nos guerriers  
 » s'abstiennent donc de dépouiller les morts et qu'ils ne refusent  
 » pas à l'ennemi la permission de les enlever.... Nous ne porte-  
 » rons pas non plus dans les temples des dieux les armes des  
 » vaincus, surtout des Grecs, pour peu que nous soyons jaloux de  
 » la bienveillance des autres Hellènes. Nous craignons plutôt de  
 » souiller les temples, en les ornant ainsi des dépouilles de nos  
 » proches » (2). Les guerriers de Platon reconnaissant dans la Grèce  
 leur patrie commune, se comporteront dans leurs différends avec  
 les Grecs, comme devant un jour se réconcilier avec leurs adver-  
 saires. « Ils les réduiroit doucement à la raison, sans vouloir, pour  
 » les châtier, ni les rendre esclaves, ni les ruiner. Ils les corrige-  
 » ront en amis pour les rendre sages, et non en ennemis. Puisqu'ils  
 » sont Grecs, ils ne porteront le ravage dans aucun endroit de la  
 » Grèce, ne brûleront pas les maisons, ne traiteront pas en adver-  
 » saires tous les habitants d'un état, hommes, femmes et enfants,  
 » sans exception, mais seulement le petit nombre de ceux qui ont  
 » suscité le différend; en conséquence, épargnant les terres et les  
 » maisons des habitants, parce que le plus grand nombre se com-  
 » pose d'amis, ils combattront seulement jusqu'à ce que les im-  
 » cents qui souffrent aient tiré vengeance des coupables ». Telle  
 sera la conduite des guerriers de Platon envers des ennemis grecs;  
 mais dans les guerres avec les Barbares, la République en usera  
 « comme les Hellènes font aujourd'hui entre eux » (3).

Si nous jugeons cette théorie du droit de guerre avec les senti-  
 ments du dix-neuvième siècle, nous trouverons ces premiers accents

(1) Ἀνελευθέρον δὲ οὐ δοκεῖ καὶ φιλοχρήματον νεκρὸν συλῆναι, καὶ γυναικείας τε καὶ  
 σμικρᾶς διανοίας τὸ πολέμιον νομίζειν τὸ σῶμα τοῦ τεθνεῶτος ἀποπταμένου τοῦ ἐχθροῦ,  
 ληλοπιότους δὲ ᾧ ἐπαλέμει;

(2) *Rep.* V, 469, B-E : μάλλον δὲ καὶ φοβησόμεθα, μή τι μίσημα ᾗ πρὸς ἱερὸν  
 τὰ τοιαῦτα ἀπὸ τῶν οἰκείων φέρειν.

(3) *Rep.* V, 470, C-E; 471, A, B.



de l'humanité bien timides; nous condamnerons la distinction du philosophe athénien qui recommande l'humanité aux Hellènes entre eux, et sanctionne de son autorité la dévastation, l'esclavage et le meurtre, quand les Barbares en sont les victimes. Mais si nous considérons que le principe de la fraternité venait à peine d'être soupçonné par la philosophie, qu'un politique traité d'utopiste n'avait pas même réalisé cette fraternité entre les citoyens, que la servitude était la base de l'organisation sociale, que l'opposition entre Grecs et Barbares était aussi grande que celle d'homme libre à esclave, alors nous comprendrons que Platon ait créé pour les Hellènes un droit des gens humain sans vouloir l'appliquer aux Barbares. Mais là même où sa doctrine paraît incomplète, elle est le point de départ d'une révolution. Telle est sa théorie internationale; elle se borne à conseiller la paix et la charité aux Hellènes, parce qu'ils sont frères, mais bientôt l'idée de la fraternité grandira, une religion nouvelle dira aux peuples : Vous êtes tous frères, la charité est votre loi suprême. Le dogme chrétien n'est que l'extension, le développement de l'idée de Platon.

Le philosophe athénien paraît enchainé davantage par les préjugés de l'antiquité, quand il s'agit des relations des états pendant la paix. Des rapports hostiles étaient presque les seuls qui existassent entre les peuples anciens : tous vivaient plus ou moins isolés; cet isolement, suite du peu de développement qu'avaient pris les idées et les sentiments, devint une espèce d'idéal pour les législateurs et les philosophes. A l'exemple de Lycurgue, Platon isole sa République des nations étrangères; il en donne pour motif que « l'effet naturel du commerce fréquent » entre les habitants de divers états est d'introduire une grande « variété dans les mœurs, par les nouveautés que ces rapports » avec les étrangers font naître nécessairement : ce qui est le plus « grand mal que puissent éprouver les états policés par de sages » lois » (1). Cette théorie de l'isolement que Moïse, Lycurgue et Platon ont voulu pratiquer, tenait à l'ignorance où étaient les

(1) *Legg.* XII, 949, E; 950, A.

anciens du principe de la perfectibilité (1). Nous partons aujourd'hui du dogme du progrès; loin d'isoler les peuples, nous voulons qu'ils aient entre eux les relations les plus nombreuses, pour que le contact des mœurs et des idées dissipe leurs préjugés et élève leurs sentiments. Dans les Républiques de Moïse, de Lycurgue, de Platon, il ne pouvait être question de progrès; leurs lois étaient l'expression d'un idéal de société; comment l'idéal serait-il changé, perfectionné? Le philosophe défend toute innovation (2). Les autres états étant mal gouvernés, le mélange d'étrangers qu'ils reçoivent chez eux ne leur importe en rien (3); mais il n'en est pas de même d'une cité parfaite. Pour prévenir l'altération des lois et des mœurs, Platon comme Lycurgue veille à ce que tout commerce soit exclu de sa République. C'est surtout le négoce maritime qui l'inquiète, parce qu'il « donne entrée à toutes sortes de » mœurs, bigarrées et vicieuses » (4); « l'appât du gain qu'il présente et les marchands forains qu'il attire de toutes parts donne » aux habitants un caractère double et frauduleux, de sorte qu'ils » se montrent sans charité et sans foi et entre eux et à l'égard des » étrangers » (5). Platon ne veut pas que sa cité soit trop près de la mer (6); par la même raison, il ne veut pas que le pays soit assez fertile pour qu'il y ait des produits à exporter et il désire que la bonté du sol fournisse à toutes les nécessités de la vie (7). Les citoyens de sa République pouvant se passer du commerce extérieur, Platon le défend, sauf pour les besoins de l'état (8). Le philosophe voudrait, s'il était possible, bannir toute spéculation

(1) Voyez plus haut, p. 153.

(2) *Republ.* IV, 424, B. C.

(3) *Legg.* XII, 950, A.

(4) *Legg.* IV, 704, D.

(5) *Legg.* IV, 705, A.

(6) *Legg.* IV, 704, B.

(7) *Legg.* IV, 704, C; 705, B. — Dans son antipathie pour la mer, Platon va jusqu'à dire que la guerre maritime ne développe pas le véritable courage et le véritable mérite; il ajoute que ce n'est pas à la bataille de Salamine, mais aux victoires de Marathon et de Platée que la Grèce doit son salut (*Legg.* IV, 707, C).

(8) *Legg.* VIII, 842, D; 847, D, E.

d'argent, toute industrie; il défend aux citoyens d'exercer une profession mécanique, sous peine d'infamie (1); ils ne doivent pas même s'occuper d'agriculture, la culture de la terre est abandonnée aux esclaves (2). L'antipathie de Platon pour le commerce tient encore à d'autres idées. Il avoue que les fonctions de marchand sont par elles-mêmes très-honorables; il conçoit un idéal de commerce, consistant à distribuer, d'une manière uniforme et proportionnée aux besoins de chacun, les biens de toute espèce qui sont partagés sans mesure et sans égalité (3). Les marchands qui rempliraient cette mission seraient les bienfaiteurs des hommes; si leurs fonctions sont réputées viles, c'est que pour s'enrichir ils traitent les citoyens comme des ennemis et des captifs, exigeant d'eux une rançon exorbitante, injuste et impie (4). Or le but du législateur ne doit pas être la richesse, mais la vertu, et les grandes richesses sont incompatibles avec la vertu: « L'or et la » vertu sont comme deux poids mis dans une balance, dont l'un » ne peut monter sans que l'autre ne baisse » (5); rien n'est donc plus opposé à la noblesse des sentiments que les professions mécaniques et serviles, moyens bas et sordides de faire fortune (6). Le philosophe proscrit l'or et l'argent de sa République (7).

La prohibition des relations commerciales n'a pas paru suffisante à Platon pour empêcher les communications avec les autres peuples. Les étrangers, en s'établissant dans sa République, les citoyens en voyageant pourraient apporter des germes de corruption.

(1) *Legg.* VIII, 846, D, E; 847, A.

(2) *Legg.* VII, 806, D.

(3) *Legg.* XI, §18, B : πῶς γὰρ οὐκ εὐεργέτης πᾶς ὁ; ἂν οὐσίαν χρημάτων ὠντιωνοῦν ἀξίμετρον οὔσαν καὶ ἀνώμαλον ὀμαλὴν τε καὶ ξύμετρον ἀπεργάζηται;

(4) *Legg.* XI, 919, A.

(5) *Rep.* VIII, 550, E : ἢ οὐχ οὕτω πλοῦτου ἀρετὴ διέστηκεν, ὥσπερ ἐν πλάστικῃ ζυλοῦ κειμένου ἑκατέρου ἀελ τὸνναντίον ῥέποντε; — Comparez *Évangile de Saint-Matthieu*, XIX, 24 : « Je vous le dis en vérité; un câble passera » plus difficilement par le chas d'une aiguille, qu'un riche n'entrera dans » le royaume des cieux ». — *Celse* dit que les chrétiens empruntèrent cette maxime à Platon (*Origen.* C. Cels. VI, 16).

(6) *Legg.* V, 741, E.

(7) *Legg.* V, 742, A.

Lycurgue avait défendu les voyages aux Spartiates et interdit aux étrangers l'accès de Lacédémone. Platon n'ose pas aller aussi loin; Athènes se faisait gloire de son génie libéral et hospitalier; le philosophe athénien éprouve quelque répugnance à désertier en ce point les traditions de sa patrie. « Refuser aux étrangers » l'entrée dans notre cité, et à nos citoyens la permission de voyager chez les autres peuples, c'est une chose qui ne peut se faire » absolument, et qui de plus paraîtrait inhumaine et barbare aux » hommes : ils nous reprocheraient l'usage odieux de chasser de » chez nous les étrangers et d'avoir des mœurs rudes et sauvages. » Or, il ne faut pas tenir pour une chose indifférente de passer ou » de ne passer pas pour gens de bien auprès des autres nations » (1). Platon permet les voyages, mais sous les conditions déterminées par la loi : « Qu'il ne soit permis à aucun citoyen, avant l'âge de » quarante ans, d'aller quelque part que ce soit hors des limites » du pays. De plus, que personne ne voyage en son nom, mais au » nom de l'état, en qualité de héraut, d'ambassadeur ou d'observateur... On députera des citoyens pour assister aux sacrifices » et aux jeux publics .., les mieux faits et les plus vertueux.... » De retour chez eux, ils apprendront à notre jeunesse, que les » lois des autres nations sont bien inférieures à celles de notre » cité » (2). Platon permet encore les voyages pour étudier les lois étrangères et converser avec les grands hommes. Ici éclate un sentiment vrai de la nécessité pour les hommes de vivre en communion; le philosophe oublie sa théorie de l'isolement. « Jamais, » dit-il, « notre république ne pourra parvenir à la perfection dans » la politesse et la vertu si, faute d'entretenir un certain commerce » avec les étrangers, elle n'acquiert aucune connaissance de ce qu'il » y a de bon et de mauvais parmi eux... Il se trouve toujours dans » la foule des personnages divins, en petit nombre à la vérité, dont » le commerce est d'un prix inestimable... Les citoyens doivent » aller à la piste de ces hommes, et les chercher par terre et par » mer, en partie pour affermir ce qu'il y a de sage dans les lois

(1) *Legg.* XII. 930, A, B.

(2) *Legg.* XII. 930, E; 951, A.

» de leur pays, en partie pour rectifier ce qui s'y trouverait de défectueux » (1). Au retour de ses voyages, l'observateur des mœurs des autres peuples fera part à un conseil de ce qu'il aura appris touchant l'établissement de certaines lois, l'éducation et la culture de la jeunesse. « S'il ne revient ni pire ni meilleur, on lui saura du moins gré de son zèle. S'il revient beaucoup meilleur, on lui donnera de plus grands éloges.... Si l'on jugeait au contraire qu'il se fût corrompu dans ses voyages,.... il lui sera défendu d'avoir commerce avec personne, ni jeune ni vieux.... S'il est convaincu de vouloir introduire des changements dans l'éducation et les lois, il sera condamné à mort » (2).

Les devoirs de l'hospitalité étaient trop sacrés dans l'antiquité pour que Platon osât y soustraire sa République. « Il faut aussi faire accueil aux étrangers qui viennent chez nous. Or, il y en a de quatre sortes.... Les premiers sont ceux.... qui voyagent pour faire le commerce et s'enrichir. Des magistrats établis à cet effet les recevront dans les marchés, dans les ports, et les édifices publics situés hors des murs. Ils prendront garde que ces étrangers n'entreprennent rien contre les lois; ils jugeront leurs différends avec équité, et n'auront de relations avec eux que pour les choses nécessaires, et le plus rarement qu'il se pourra. Les seconds sont ceux que la curiosité attire... Il y aura pour ces étrangers des hôtels situés auprès des temples, où ils trouveront une hospitalité généreuse. Les prêtres et ceux qui sont chargés de l'entretien des temples auront soin qu'il ne leur manque rien et, qu'après avoir séjourné pendant un espace de temps raisonnable pour voir et entendre les choses qui les ont attirés chez nous, ils se retirent sans avoir reçu aucun dommage... Les étrangers de la troisième espèce seront reçus et traités aux frais de l'état : ce sont ceux qui viennent d'un autre pays pour des affaires publiques. Les étrangers de la quatrième espèce, si jamais il en arrive, ce qui ne peut être que bien rare, sont ceux qui viendraient d'ailleurs pour étudier nos mœurs... Ils seront

(1) *Legg.* XII, 951, A-C.

(2) *Legg.* XII, 952, A-C.

» reçus, s'ils se proposent de voir dans notre cité quelque chose  
 » de plus beau en fait de lois que ce qu'ils ont vu ailleurs, ou de  
 » nous montrer quelque chose de semblable qu'ils auraient remar-  
 » qué en d'autres états. Ils seront traités avec les plus grands hon-  
 » neurs » (1).

Les préceptes que Platon donne sur l'hospitalité sont conformes aux sentiments généraux des anciens. « Rien n'est plus sacré, » dit-il, « que les devoirs de l'hospitalité; les hôtes sont sous la protection d'un dieu, qui vengera plus sévèrement les fautes commises à leur égard, que les fautes envers un citoyen, parce que l'étranger se trouve privé de ses parents et de ses amis » (2). Platon met les étrangers sur la même ligne que les vieillards pour le respect qui leur est dû; il donne en leur faveur des lois qui rappellent celles de Moïse (3) et les coutumes des peuples germaniques. « L'étranger faisant voyage qui aura envie de se rafraîchir pourra cueillir, lui et un domestique de sa suite, autant de figes et de raisins qu'il voudra sans les payer... Il aura le même droit sur les poires, les pommes, les grenades et autres fruits semblables » (4).

Malgré tous ces réglemens qui semblent favorables aux étrangers, Platon les voit avec défiance. Il ne paraît pas admettre la naturalisation des étrangers; il leur permet seulement d'habiter la République pendant vingt ans; s'ils rendent quelque service considérable à la cité, ils peuvent recevoir la permission d'y demeurer tout le reste de leur vie (5). Ceux qui par leurs richesses offriraient un exemple dangereux, sont obligés, sous peine de mort, de sortir de l'état (6). Dans beaucoup de dispositions, le philosophe législateur place les étrangers sur la même ligne que les esclaves (7).

(1) *Legg.* XII, 952, E; 953, A-D.

(2) *Legg.* V, 729, E; 730, A.

(3) Voyez Tome I, Livre des Hébreux.

(4) *Legg.* VIII, 343, A, C.

(5) *Legg.* VIII, 350, B, C.

(6) *Legg.* XI, 915, B.

(7) *Legg.* VI, 764, B; VII, 794, B; 816, E; IX, 853, D; 854, D.

Jusqu'ici nous n'avons trouvé aucune trace dans Platon du cosmopolitisme professé par son maître. Cependant il pose le principe qui sert de base à la doctrine stoïcienne : « l'homme entre » pour quelque chose dans l'ordre général, et il s'y rapporte sans » cesse; rien ne se fait pour lui, il est fait lui-même pour l'univers » (1). Mais Platon ne déduit pas les conséquences politiques qui dérivent de ce système moral. Le cosmopolitisme se produit dans sa philosophie sous une autre forme. Quel est le lien qui unit les hommes et les rattache à leur auteur? Telle est la formule la plus générale du problème. Ainsi posée, la question est fondamentale, elle touche à la conception de Dieu. Les anciens ne voyaient dans la Divinité que la puissance; pour les philosophes, la cause première était surtout un principe intelligent; Moïse seul avait conçu Dieu comme amour (2). C'est ici qu'on peut dire que Platon est le Moïse de la Grèce (3). Le Dieu de Platon n'est pas seulement une Intelligence, il est aussi Amour. Son plus haut caractère, c'est d'être bon. S'il forme l'univers, ce n'est pas par un caprice de sa toute puissance, ou par une nécessité de sa nature, c'est par une effusion de sa bonté (4). Quand il voit le monde s'agiter sous sa main, il frémit de joie (5). C'est cette sublime théologie qui a fait dire à St-Augustin : j'ai eu deux maîtres, Platon et Jésus-Christ, Platon m'a fait connaître le vrai Dieu; Jésus-Christ m'a montré la voie qui y mène (6).

Du dogme que Dieu est Amour, découle toute une théorie de l'humanité. Platon l'a entrevue; il ne l'a pas développée, mais il en a jeté les bases. L'amour est aux yeux du philosophe le lien universel de la création, lien des hommes entre eux et des hommes

(1) *Legg.* X, 903, C.

(2) Voyez Tome I, Livre des Hébreux.

(3) *Numenius*, philosophe pythagoricien disait de Platon : ἐὶ γὰρ ἐστὶ Πλάτων, ἢ Μωϋσῆς ἀπειριζόμενος (*Clem. Alex. Strom.* I, 22, p. 411, ed. Potter).

(4) *Tim.* 29, E; 30, A, B.

(5) *Tim* 37, C.

(6) Nous empruntons cette appréciation de la théologie de Platon à un écrivain français, *E. Saisset* (*Revue des deux Mondes*, 1847, article sur *Giordano Bruno*). L'auteur dit que le *Timée*, le X<sup>e</sup> livre des *Lois*, et le *Phédon* sont la préface de l'Évangile.

avec la divinité. « C'est l'amour qui donne la paix aux hommes; » qui les rapproche et les empêche d'être étrangers les uns aux autres; principe de toute société, de toute réunion amicale, il préside aux fêtes, aux chœurs, aux sacrifices. Il enseigne la douceur et bannit la rudesse. Il est prodigue de bienveillance et avare de haine... Enfin il est la gloire des dieux et des hommes, le maître le plus beau et le meilleur »... (1) Les Stoïciens ont aussi emprunté ces sentiments au disciple de Socrate, mais leur esprit avait trop de raideur, pour donner au principe de l'amour, lien du monde, la place qui lui est due dans la philosophie. Ce n'est qu'à la fin de l'antiquité que Cicéron, Sénèque et Marc Aurèle firent entendre des paroles dignes de Platon; mais l'amour de l'humanité était un sentiment étranger au monde ancien, il ne pouvait y recevoir son développement comme doctrine. C'est le christianisme qui, en faisant de la charité un dogme, a réalisé la pensée du philosophe grec.

C'est ainsi que Platon pressentait dans la profondeur de son génie les lois qui devaient régir l'humanité future. C'est encore à lui qu'est due l'idée du droit dans les rapports des nations. Du temps de Platon le principe de la justice n'était pas même admis dans l'intérieur des cités, bien moins encore dans les relations des peuples. Platon, le premier, a établi l'idée du droit sur une base philosophique : c'est là sa plus belle œuvre. Les notions les plus fausses, les plus dangereuses régnaient sur le juste et l'injuste. Les uns disaient que la justice consiste à faire du bien à ses amis et du mal à ses ennemis (2). Socrate tourne cette définition en ridicule : « il paraît », dit-il à son interlocuteur, « que tu as puisé ta philosophie dans Homère qui vante beaucoup l'aïeul d'Ulysse, parce qu'il surpassa tous les hommes dans l'art de voler et de tromper » (3). A ce compte, en effet, la justice n'est autre chose que l'art de dérober pour le bien de ses amis et pour

(1) *Sympos.* 197, A-E. — *Gorgias* 503, A : *φασὶ θεοὶ σοφοί, καὶ οὐρανὸν καὶ γῆν καὶ θεοὺς καὶ ἀνθρώπους τὴν κοινωνίαν ξυνέχειν καὶ φιλίαν καὶ κοσμιότητα καὶ σωφροσύνην καὶ δικαιοσύνην, καὶ τὸ ὅλον τοῦτο διὰ ταῦτα κόσμον καλοῦσιν.*

(2) *De Rep.* I, 332, D.

(3) *De Rep.* I, 334, A, B.



le mal de ses ennemis, en d'autres termes, elle serait synonyme de friponnerie. Mais est-ce le fait de l'homme juste de faire le mal? Platon prouve que les hommes injustes à qui on fait du mal en deviennent plus injustes, par conséquent il n'est pas de l'homme juste de nuire à qui que ce soit. « Si donc quelqu'un dit que la justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, et s'il entend par là que l'homme juste ne doit à ses ennemis que du mal, comme il doit du bien à ses amis, ce langage n'est pas celui d'un sage » (1). D'autres confondaient la justice avec le droit du plus fort ou l'utile (2). La théorie des sophistes excite l'indignation de Platon; Socrate déclare « qu'il ne souffrira pas qu'on attaque la justice devant lui, sans la défendre, tant qu'il lui restera un souffle de vie et assez de force pour parler; il ne pourrait le faire sans être impie » (3). A l'avalissant système de l'utile, il oppose la célèbre doctrine de l'identité du beau et du bon, qu'il a développée dans plusieurs dialogues (4). Il dit que les gouvernements fondés sur la force sont indignes de ce nom : ce qu'on y appelle justice n'est qu'un mot. Le droit est un élément tellement essentiel des sociétés que même « les états conquérants, tout comme une troupe de brigands, ne pourraient exécuter leurs desseins injustes, s'ils n'observaient pas la justice dans leur intérieur; car la justice est le lien qui unit les hommes, l'injustice est une cause permanente de division et de dissolution » (5).

La théorie de la justice est fondamentale dans la philosophie de Platon; il déclare que « s'il était législateur, il n'aurait point de châtimens assez grands pour punir quiconque oserait dire que l'utile est une chose et le juste une autre » (6). C'est parce que les poètes semblent donner une fausse idée de la justice que le philosophe les exclut de sa République. Il blâme Homère pour avoir dit que ce fut à l'instigation de Jupiter et de Minerve que

(1) *De Rep.* I, 333, B-E.

(2) *Les Sophistes*; voyez plus haut, p. 369, 370.

(3) *De Rep.* II, 368, C.

(4) *La République, le Premier Alcibiade.*

(5) *De Rep.* I, 351, C, D; 352, C.

(6) *Legg.* II, 662, B, C.

les Troyens violèrent leurs serments et rompirent la trêve. Il ne veut pas croire qu'Achille ait trainé le cadavre d'Hector autour du bûcher de Patrocle, ni qu'il y ait immolé des captifs : « Quel homme » ne justifiera pas à ses yeux sa méchanceté, lorsqu'il sera persuadé qu'il fait ce que faisaient les enfants des dieux » (1) ? On voit par ces exemples que Platon entendait appliquer ses principes aux relations internationales, mais il n'a pas insisté sur ce sujet, parce que les temps n'étaient pas venus. Jésus-Christ lui-même ne songea pas à réaliser son idéal de justice ici-bas; il abandonna la terre à César, et remit à un autre monde l'accomplissement de ses promesses. Même après quinze siècles de christianisme, un célèbre écrivain donna pour base à sa politique le principe de l'intérêt, la mauvaise foi; le machiavélisme régna longtemps dans les relations des états chrétiens; aujourd'hui cette funeste doctrine, si elle est parfois suivie dans la pratique, est du moins condamnée en théorie : une grande part dans cet immense progrès appartient à Platon.

### § 7. *Aristote.*

La force est le principe du monde ancien; elle règne dans la famille, dans la cité, dans les rapports des peuples. Quel fut le rôle de la philosophie dans cet état de la société? Il se trouva des hommes qui élevèrent le fait universel à la hauteur d'une théorie et proclamèrent hardiment le droit du plus fort comme loi de l'humanité. La conscience humaine protesta contre la dégradante doctrine des sophistes par la bouche de Platon. Mais l'idéalisme platonicien s'adressait à l'avenir plutôt qu'au présent, c'était comme l'avant-coureur de la religion qui sortit des ruines de l'antiquité. Platon eut pour disciple un philosophe qui par les tendances de son esprit harmonisait mieux avec la société ancienne que son maître. Aristote est un des grands génies de la Grèce, mais il manque d'idéal (2). Ce sont les phénomènes extérieurs qui surtout le préoccupent; la république de Platon lui inspire presque

(1) *De Rep.* II, 379, E; III, 391, B, E.

(2) *Ritter, Geschichte der Philosophie*, III, 51, 113.

du dédain; il ne suffit pas, dit-il, d'imaginer un gouvernement parfait, il faut surtout un gouvernement qui puisse être pratiqué en partant de l'état actuel des choses (1). Au lieu de concentrer sa pensée en lui-même pour découvrir les principes d'une organisation sociale plus parfaite que celle qui régissait le monde, il se mit à étudier les constitutions de tous les peuples, même des Barbares (2). C'est dans cet esprit de curieuse investigation des faits qu'il écrivit l'ouvrage sur la *Politique* qui nous est resté : il y expose les raisons des institutions, même de celles qu'il réproûve; il condamne la tyrannie et cependant il s'occupe des meilleurs moyens de la maintenir (3). Le fait qui domine la société ancienne, l'inégalité, frappa le profond penseur; il ne descendit pas avec les sophistes jusqu'à légitimer la force physique, mais il chercha le fondement de la domination que l'homme exerce sur la femme, le maître sur l'esclave, les Grecs sur les Barbares, et il le trouva dans la supériorité de l'intelligence. C'est toujours la force qui reste la base de la société; seulement elle change de caractère, de brutale elle devient intellectuelle. Suivons le philosophe dans ses déductions.

Tout être est composé d'une âme et d'un corps, faits l'une pour commander, l'autre pour obéir. L'obéissance de la partie matérielle à la partie intelligente est dans la nature des choses, elle est utile au corps lui-même : l'égalité de pouvoir entre ces divers éléments leur serait funeste à tous (4). Cette loi est une loi universelle, dans toutes les relations l'intelligence a droit au commandement, le corps a le devoir d'obéir. Tel est le principe de la puissance que l'homme exerce sur les brutes; cet empire est avantageux aux animaux, ceux qui y sont soumis ont une condition plus favorable que les bêtes sauvages (5). Parmi les êtres intelligents il y en a

(1) *Polit.* IV, 1, 3. 4.

(2) D'après *Diogène Laërce* (V, 27), Aristote recueillit les constitutions de 158 états, démocratiques, oligarchiques, aristocratiques et monarchiques; il écrivit de plus un ouvrage sur les usages des peuples barbares.

(3) *Polit.* V, 9.

(4) *Polit.* I, 2, 11.

(5) *Polit.* I, 2, 12.

également qui, tenant du corps plus que de l'âme, doivent obéir à ceux qui sont supérieurs en raison.

Aristote commence par appliquer cette loi à une moitié du genre humain. L'homme est supérieur à la femme, le premier est fait pour dominer, celle-ci pour obéir (1). Le sentiment de l'inégalité est si profond chez les anciens et le philosophe leur organe, que les différences accidentelles des sexes leur paraissent découler d'une diversité de nature : tous les êtres féminins sont, aux yeux d'Aristote, imparfaits, mutilés, presque monstrueux (2). L'homme est donc appelé à commander à la femme par la même raison que l'être le plus accompli commande à l'être incomplet (3).

Tel est aussi le principe qui guide Aristote dans sa célèbre théorie de l'esclavage. Il y a des hommes esclaves par leur nature, ce sont tous ceux qui sont inférieurs à leurs semblables autant que le corps l'est à l'âme, la brute à l'homme; la matière domine chez eux, ils ne possèdent pas la raison en eux-mêmes, ils la comprennent seulement quand un autre la leur montre; ils sont placés par leur organisation sur la même ligne que les animaux domestiques; les uns et les autres nous aident, par le secours de leurs forces corporelles, à satisfaire les besoins de l'existence. Aristote rend le Créateur complice de sa fausse doctrine : la nature, dit-il, fait les corps des hommes libres différents de ceux des esclaves, elle donne à ceux-ci la vigueur nécessaire pour les travaux manuels, elle rend au contraire ceux-là incapables de courber leur droite stature à ces rudes labeurs, et les destine seulement aux fonctions de la vie civile. Les uns sont donc naturellement libres, les autres naturellement esclaves (4). Cependant en remontant aux sources qui alimentaient la servitude, le philosophe est troublé dans la rigueur de ses déductions. La guerre faisait des vaincus les esclaves des vainqueurs : comment concilier ce fait universel avec la théorie

(1) *Ibid.* — Dans sa Poétique (c. 13), Aristote dit que la bonté peut se trouver dans la femme et dans l'esclave, mais qu'en général, l'une est inférieure, et l'autre absolument mauvais (τὸ μὲν χεῖρον, τὸ δὲ ἄλλως φασγόν ἐστῖν).

(2) *Arist.* De gener. anim. II, 3; IV, 3.

(3) *Polit.* I, 5, 1.

(4) *Polit.* I, 2, 13-15.

de la supériorité naturelle du maître? le citoyen que le hasard des combats réduit en captivité, perd-il l'âme d'un homme libre? N'est-ce pas plutôt la force brutale qui engendre cette dépendance? mais s'il en est ainsi, c'est une chose horrible que le plus fort, par cela seul qu'il peut employer la violence, fasse de sa victime son sujet et son esclave. On pourrait dire à la vérité que la victoire suppose toujours une supériorité, que la force n'est jamais dénuée de tout mérite, que par conséquent le pouvoir du vainqueur a sa source non dans la violence, mais dans la vertu : mais ces sophismes qui confondent le droit avec la force ne satisfont pas la haute intelligence d'Aristote. Il est disposé à reconnaître quelque valeur à l'usage général qui permet au vainqueur de réduire le vaincu en esclavage, mais il se refuse à voir dans cette loi le principe de la servitude; la supériorité et l'infériorité naturelles sont la seule raison qui justifie à ses yeux la différence de l'homme libre et de l'esclave (1).

La difficulté soulevée par Aristote était fondamentale; quand on le suit à travers les embarras de son argumentation, il est facile de s'apercevoir qu'il n'y trouve aucune solution. Sa marche est plus libre et plus décidée, quand il applique sa doctrine à l'organisation de la cité. Le but de la science politique est la justice ou l'utilité générale; l'opinion commune voit la réalisation de ce but dans l'égalité; le philosophe déclare que cette croyance est jusqu'à un certain point d'accord avec la théorie. Mais reste à fixer les limites de l'égalité et de l'inégalité (2). Aristote revient ici à son dogme de la souveraineté de l'intelligence, et sous l'influence de ce principe, l'égalité admise en droit va se changer de fait en aristocratie. Il reconnaît à toute espèce de supériorité le droit de contribuer à la formation de l'état, à la noblesse, à la liberté, à la fortune, au nombre (3). Mais parmi les éléments qui se disputent la direction de la cité, il faut placer en première ligne la vertu et la science (4), la vertu politique l'emportant évidemment

(1) *Polit.* I, 2, 16-19.

(2) *Polit.* III, 7, 1.

(3) *Polit.* III, 7, 3. 8.

(4) *Polit.* III, 7, 6.

sur la naissance et sur les richesses (1). Quel sera donc l'idéal de l'organisation sociale? l'aristocratie, c'est-à-dire le gouvernement des meilleurs, des citoyens vertueux (2). En apparence l'aristocratie d'Aristote ne blesse pas l'égalité, elle repose sur le mérite et non sur un privilège de rang et d'origine. Mais en pénétrant au fond de la pensée du philosophe, on s'aperçoit que sa doctrine viole la véritable égalité. La supériorité intellectuelle a tant de puissance à ses yeux qu'elle élève les heureux mortels qui en sont doués au-dessus de la condition générale de l'humanité; ceux qui n'ont pas en partage cette raison politique, sont relégués dans la classe des êtres qui n'ont d'homme que le nom; en réalité ils sont placés sur la même ligne que les brutes. Supposons, dit-il, qu'un ou plusieurs individus l'emportent par leur intelligence sur tous les autres citoyens, « ce serait leur faire injure que de les réduire à » l'égalité commune (3), de tels personnages sont des dieux parmi » les hommes (4), *la loi n'est pas faite pour eux, ils sont eux-mêmes la loi* » (5). Lors donc qu'une race ou un individu vient à briller de cette supériorité, la royauté, la suprême puissance lui est due (6). Voilà l'intelligence déifiée, et le genre humain dépouillé de tous droits devant la science et la vertu. Descendons de ces sublimes hauteurs. La société ne vit pas seulement de vertu et de science, elle a des besoins moins élevés, mais tout aussi indispensables: quelle sera la place de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, dans l'état d'Aristote? « Les citoyens s'abstiendront » soigneusement de toute profession mécanique, de toute spéculation mercantile, travaux dégradés et contraires à la vertu. Ils ne

(1) *Polit.* III, 5, 13.

(2) *Polit.* IV, 5, 10.

(3) Cette égalité, ajoute Aristote, serait ridicule; c'est comme si les lièvres réclamaient l'égalité vis-à-vis des lions.

(4) ὥσπερ γὰρ θεὸν ἐν ἀνθρώποις εἰκὸς εἶναι τὸν τοιοῦτον.

(5) *Polit.* III, 8, 1. 2 : κατὰ δὲ τῶν τοιούτων οὐκ ἔστι νόμος· αὐτοὶ γὰρ εἰσι νόμος.

(6) *Polit.* III, 11, 12 : ὅταν οὖν ἢ γένος ὅλον ἢ καὶ τῶν ἄλλων ἓνα τινὰ συμβῆ διαφέροντα γενέσθαι κατ' ἀρετὴν τοσοῦτον ὥσθ' ὑπερέξειν τὴν ἐκείνου τῆς τῶν ἄλλων πάντων, τότε δίκαιον τὸ γένος εἶναι τοῦτο βασιλικὸν καὶ κύριον πάντων καὶ βασιλέα τὸν ἓνα τοῦτον.

» se livreront pas davantage à l'agriculture; leurs loisirs seront » employés à acquérir la vertu et à s'occuper de la chose publique » (1). Tout homme étranger à ces nobles occupations, sera exclu de la cité; l'artisan n'aura pas de droits politiques; les laboureurs seront ou des esclaves ou des Barbares ou des serfs. C'est, ajoute le philosophe, une conséquence évidente de nos principes (2).

Voilà à quoi aboutit Aristote, après être parti du principe de l'égalité. Son aristocratie n'est que le droit du plus fort; à la vérité ce n'est pas la force physique, c'est la puissance intellectuelle, mais en définitive c'est une domination qui peut devenir illimitée, et qui dépouille en tout cas la grande majorité des hommes de ses droits naturels, en les confondant avec les esclaves. Le philosophe qui a jeté un regard de dédain sur l'utopie de son maître, ne parvient pas plus que lui à réaliser l'égalité. Platon avait proclamé la fraternité des citoyens, et il avait cru trouver dans la communauté des femmes un moyen de concilier l'égalité avec l'organisation de sa cité modèle, fondée sur le régime des castes. Aristote arrive au même résultat, sans avoir d'aussi hautes aspirations. Son aristocratie de science et de vertu n'est qu'une transformation de la caste sacerdotale (3); les laboureurs, artisans et commerçants, représentent les castes inférieures, et pour qu'on ne s'y trompe pas, il prend soin lui-même de s'appuyer sur l'exemple de l'Égypte (4).

Quel sera dans cet ordre d'idées le système des relations internationales? Les rapports des peuples dans l'antiquité étaient essentiellement hostiles; là dominait dans toute son énergie le droit du plus fort. La philosophie a dû subir l'influence de ce fait universel. Aristote en parlant des divers modes par lesquels les hommes pourvoient à leur subsistance, place la piraterie sur la même ligne que la chasse et la pêche (5); il ne manifeste aucune réprobation

(1) *Polit.* VII, 3, 2 (Traduction de Barthélemy S<sup>t</sup>-Hilaire).

(2) *Polit.* VII, 9, 5.

(3) Le système des castes est en essence la domination de l'intelligence. Voyez Tome I, Théocraties, Introdect.

(4) *Polit.* VII, 9, 1.

(5) *Polit.* I, 3, 4.

contre ce brigandage. La guerre en général est aux yeux du philosophe un moyen d'acquiescer; à ce point de vue il la considère comme une variété de la chasse; rien de plus légitime que la chasse aux bêtes fauves; mais il est des hommes qui sont nés pour obéir aussi bien que les brutes; s'ils refusent de se soumettre, la guerre contre eux est autorisée par la nature elle-même (1). Ainsi la guerre sous sa forme la plus brutale, la chasse aux hommes, est justifiée par la philosophie.

Cependant Aristote avait entendu professer à son maître une théorie plus élevée, au moins sur les hostilités qui divisaient les Grecs. Platon reconnaît cette maxime fondamentale du droit des gens que les états doivent être organisés pour la paix; il déclare les guerres entre Hellènes impies, parce qu'ils sont frères. Son disciple enseigne la même doctrine en lui donnant de nouveaux développements. Le philosophe avoue que la plupart des états ne sont constitués que pour la conquête; il en est ainsi non seulement chez les peuples barbares, mais même dans ces républiques que les politiques grecs admiraient comme un modèle; à Lacédémone et en Crète, l'éducation et les lois n'ont qu'un objet, la guerre (2). Mais il est évident que les institutions guerrières ne sont pas le but suprême de l'état, elles ne peuvent être qu'un moyen pour l'atteindre (3): de même que pour l'homme la félicité consiste dans la vertu, de même l'état le plus sage sera aussi le plus fortuné, car les éléments du bonheur sont identiques pour les individus et pour la société (4); le législateur doit donc chercher à rendre les citoyens vertueux (5). Armé de ces principes, Aristote n'hésite pas à proclamer que la paix doit être préférée à la guerre (6); il condamne l'esprit d'usurpation. Le philosophe trouve

(1) *Polit.* I, 3, 8 : διὸ καὶ ἡ πολεμικὴ φύσει κτητικὴ πως ἔσται. Ἡ γὰρ θηρευτικὴ μέρος αὐτῆς, ἥ δὲ χρῆσθαι πρὸς τὰ θηρία, καὶ τῶν ἀνθρώπων ὕσσι πεφυκότας ἀρχαί-θαι μὴ θέλουσιν, ὡς φύσει δίκαιον ὄντα τοῦτον τὸν πόλεμον.

(2) *Polit.* VII, 2, 5. 6.

(3) *Polit.* VII, 2, 10 : ὁγλον ἄρα ὅτι πάσας τὰς πρὸς τὸν πόλεμον ἐπιμελείας καλὰς μὲν θετέον, οὐχ ὡς τέλος δὲ πάντων ἀχρότατον, ἀλλ' ἐκείνου χάριν ταύτας.

(4) *Polit.* VII, 2, 1.

(5) *Polit.* VII, 2, 10.

(6) *Polit.* VII, 13, 8; cf. VII, 13, 20.



étrange qu'un homme d'état ait jamais pu méditer la conquête (1); bien loin de procurer le bonheur à sa patrie, il lui prépare la servitude, car lorsque le législateur lui-même ne songe qu'à la domination, chaque citoyen ne pensera qu'à usurper le pouvoir absolu (2), parole profonde que l'expérience des siècles a confirmée. La gloire des armes peut faire illusion à l'observateur superficiel; tant qu'elle dure, la guerre soutient les peuples conquérants, mais la victoire leur est fatale; « comme le fer, ils perdent leur trempe dès qu'ils ont la paix » (3). Les faits sont ici d'accord avec le raisonnement; on a porté Lycurgue aux nues parce que sa république a dominé la Grèce; mais aujourd'hui que la puissance de Sparte est détruite, tout le monde convient qu'elle n'est pas heureuse, ni son législateur irréprochable; en effet ses institutions subsistent, et cependant Sparte a perdu toute sa félicité (4).

Cette appréciation de l'esprit de conquête est admirable; si Aristote avait embrassé l'humanité entière dans ses pensées, la philosophie moderne, bien qu'éclairée par une religion de paix, ne trouverait rien à ajouter aux spéculations du Stagyrite. Mais rappelons-nous le point de départ du philosophe grec; il ne condamne pas la guerre en elle-même, il la trouve légitime, quand elle tend à réduire en esclavage des hommes nés pour obéir. Quels sont ces hommes? Le genre humain presque tout entier, tous ceux que l'orgueil des Hellènes qualifiait de Barbares. En méditant sur le but de la législation, sur la paix et la guerre, Aristote ne songe qu'aux Grecs, il ne daigne pas s'occuper des Barbares. Ici revient le principe de la souveraineté de la raison; le Grec l'emporte sur le Barbare par l'intelligence, comme l'homme libre sur l'esclave, car Barbare et esclave c'est

(1) *Polit.* VII, 2, 7 : καίτοι δόξειεν ἂν ἄγαν ἄτοπον ἵσως εἶναι τοῖς βουλευμένοις ἐπισκοπεῖν, εἰ τοῦτ' ἐστὶν ἔργον τοῦ πολιτικοῦ, τὸ δύνασθαι θεωρεῖν ὅπως ἀρχὴ καὶ δεσπόζῃ τῶν πλησίον καὶ βουλευμένων καὶ μὴ βουλευμένων.

(2) *Polit.* VII, 13, 13.

(3) *Polit.* VII, 13, 15 : αἱ γὰρ πλεῖσται τῶν τοιούτων πόλεων πολεμοῦσαι μὲν σώζονται, κατακτησάμεναι δὲ τὴν ἀρχὴν ἀπόλλυνται. Τὴν γὰρ βαρβὴν ἀφιᾶσιν, ὡς περὶ ὁ σέθηρος, εἰρήνην ἄγοντες.

(4) *Polit.* VII, 13, 11, 12.

tout un (1). Les poètes ne se trompaient donc pas en disant :

L'Hellène au Barbare a droit de commander (2)

La conquête, illégitime quand ce sont des Grecs qui veulent dominer des Grecs, devient légitime quand les Hellènes portent les armes contre les Barbares. Oui, la guerre contre les Barbares, du temps d'Aristote, était juste; mais telle que son héroïque disciple la concevait, comme une propagande de la civilisation grecque. Le conquérant se montra supérieur au philosophe; Aristote conseillait à Alexandre de traiter les vaincus » comme des brutes ou des plantes », c'est-à-dire comme des instruments du vainqueur (3); le héros macédonien s'éleva à une hauteur où la différence entre Grecs et Barbares disparaissait; il ne voyait plus en eux que des hommes qu'il voulait associer, réunir en une grande famille.

Nous avons suivi la théorie de la souveraineté de l'intelligence dans tous ses développements. L'humanité a-t-elle donné son assentiment à la politique du philosophe grec? Elle a rejeté l'inégalité qu'on voulait lui imposer au nom de la raison aussi bien que le prétendu droit de la force brutale. Grande leçon pour les penseurs qui se laissent dominer par les faits, et qui en cherchant à justifier le présent tendent à l'immobiliser. Voilà une des plus fortes intelligences qui aient paru sur la terre; le disciple de Socrate et de Platon cherche un principe d'organisation sociale, il proclame que c'est à la raison qu'appartient le commandement, et sa théorie aboutit à l'inégalité, à la servitude de l'immense majorité du genre humain. Mais l'humanité a réprouvé cette orgueilleuse déification de la raison. Le dogme de l'égalité a été sanctifié par la religion, elle règne aujourd'hui partout où Aristote l'a niée.

La femme est reconnue l'égale de l'homme; la science a confirmé les inspirations du sentiment en prouvant l'erreur du grand naturaliste sur l'infériorité physique de l'être féminin (4).

(1) Τὰ τὸ φύσει βάρβαρον καὶ δοῦλον.

(2) *Polit.* I, 1, 5. Le vers est d'*Euripide* (*Iphig.* 1400); cf. *Polit.* III, 9, 3. Voyez plus haut, p. 287 et suiv.

(3) *Plutarch.* De Alex. Virt. I, 6. — *Strab.* II, p. 45 (ed. Casaub.) Voyez plus haut, p. 254, note 2.

(4) *Legouvé*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Femme*, T. V, p. 227<sup>bis</sup>.

L'esclavage était le crime de l'antiquité, mais ce qu'on peut reprocher à Aristote, c'est de l'avoir justifié à une époque où déjà la conscience humaine commençait à le repousser. On disait, c'est lui-même qui nous l'apprend, que le pouvoir du maître est contre nature, que la loi seule et non le Créateur établit l'inégalité entre l'homme libre et l'esclave, que la servitude est injuste puisqu'elle est le produit de la violence (1). Le cri de l'âme l'emportait sur la raison des philosophes. Aristote en voulant concilier le fait de l'esclavage avec la justice, tentait une chose impossible; aussi cette haute intelligence est-elle d'une faiblesse étonnante sur cet important problème : il doute, hésite et se contredit à chaque pas. Après avoir fondé la servitude sur une différence de nature, il conseille aux maîtres de présenter toujours la liberté à leurs esclaves comme prix de leurs travaux (2). Mais si l'esclave est naturellement inférieur à l'homme libre, comment pourrait-il devenir son égal par l'affranchissement? Le législateur indien était plus conséquent, l'homme ne peut pas changer l'œuvre de Dieu (3). On comprend l'immuitabilité des castes, mais on est étonné d'entendre le disciple de Platon affirmer que l'esclave ressemble à la brute; comment un métaphysicien aussi profond a-t-il pu s'aveugler au point de méconnaître que tout homme est doué de raison, que s'il y a une différence c'est dans le degré, mais qu'elle n'affecte pas l'essence de la nature humaine? La vérité se fait parfois jour au milieu de ces tristes aberrations. Aristote se demande si l'esclave peut être notre ami; comme esclave, non, dit-il, mais comme homme (4). Le philosophe oublie sa théorie; si l'esclave est une brute, comment serait-il homme et ami?

L'aristocratie d'Aristote est l'expression des sentiments de toute l'antiquité; il a fallu que le Christ vint dire aux philosophes étonnés : *Heureux les simples d'esprit, le royaume des cieux leur*

(1) *Polit.* I, 2, 3. — Comparez plus bas, Ch. III, § 5, *Euripide*, et § 6, *Philémon*.

(2) *Polit.* VII, 10, 9.

(3) Voyez Tome I, Livre de l'Inde.

(4) *Ethic.* VIII, 13. Comparez la discussion de la question, si l'esclave est capable de vertu (I, 5).

*appartient*, pour révéler au monde un dogme ignoré des anciens, celui de l'égalité (1). Mais le principe chrétien n'a pas encore pénétré dans les profondeurs de la conscience humaine; l'orgueilleuse théorie de la souveraineté de la raison a encore ses partisans parmi des politiques qui voudraient concilier l'aristocratie avec la liberté, et, chose plus étonnante, dans une école qui prétend réformer la société en lui imposant une organisation nouvelle, dans laquelle la direction suprême, les honneurs et les richesses, seraient assurés à la capacité. Doctrinaires et Saint-Simoniens ne se sont pas aperçus qu'ils ressuscitaient une erreur d'Aristote condamnée définitivement par une religion de charité. La démocratie moderne repousse la tyrannie de l'intelligence; elle lui reconnaît des devoirs supérieurs, mais elle ne lui accorde pas d'autres privilèges qu'*aux simples d'esprit*. La distinction de Grecs et de Barbares découlait également de ce génie aristocratique qui domine toutes les manifestations de la société ancienne; elle est tombée devant la fraternité chrétienne. Ce dogme deviendra le principe d'un nouveau droit international; la guerre a pu régner dans le passé, tant que les hommes étaient des étrangers les uns pour les autres, elle serait impie entre frères.

Ainsi là où Aristote établissait l'inégalité, la division, l'humanité a proclamé l'unité, la solidarité. Le Stagyrite aurait-il donc erré fondamentalement dans le domaine de la politique? n'y aurait-il dans ses spéculations aucun germe de la doctrine qui éclaire le monde moderne? Platon avait dit à ses citoyens : Vous êtes frères; il avait étendu cette parole prophétique à tous les Grecs, en réprouvant les guerres qui les déchiraient, en leur conseillant de ne pas réduire des Grecs en esclavage. L'idée de la fraternité une fois éclos, ne pouvait plus périr. Aristote la reproduit sous une forme plus générale, l'amitié. Le philosophe était digne de traiter de l'amitié; sa liaison avec Hermias atteste qu'un cœur généreux battait dans sa poitrine, et que l'intelligence n'avait pas absorbé chez lui le sentiment : ce qu'il a écrit de l'amitié est une des belles pages que l'antiquité nous ait léguées. L'amitié, dit

(1) Voyez Tome III, Livre XVI, ch. 8.

Aristote, est le plus grand bien de la vie; il n'est personne qui désirât de vivre, eût-il tous les biens en abondance, s'il n'avait pas d'ami. A quoi servent la fortune, la gloire, la domination, quand nous ne pouvons pas en faire part à des amis? L'amitié est le guide du riche et du puissant, le consolateur du pauvre et du malheureux, le conseiller de la jeunesse, l'appui du vieillard, elle double les forces de l'homme. La nature elle-même inspire ce sentiment, il n'y a pas jusqu'aux êtres dépourvus de raison qui ne le ressentent, mais l'homme surtout est un ami pour l'homme. L'amitié n'est pas un lien purement individuel, elle est le principe de l'association politique aussi bien que des relations particulières. La cité est pour tous ses membres ce que l'amitié est pour quelques-uns. L'amitié l'emporte en puissance sur la justice : si les citoyens sont amis, la justice devient inutile; mais là même où la justice existe, elle ne peut se passer de l'amitié (1). Les anciens ont exalté l'amitié beaucoup plus que les modernes. L'amitié était pour eux une religion. C'est la première manifestation de la fraternité : ce sentiment avait d'autant plus d'énergie qu'il se concentrait dans un cercle plus borné. Mais il était destiné à dépasser les limites étroites des liaisons individuelles. L'amitié devint l'âme des sociétés pythagoriciennes; Aristote en fit le principe de la cité; la cité ira en s'étendant et embrassera le monde entier.

### § 8. *Les Cyniques.*

Socrate ne fonda pas d'école, mais il imprima un mouvement puissant à la pensée humaine. Les systèmes les plus divers procédèrent de cette révolution intellectuelle (2). Platon a été inspiré par Socrate, mais génie original, il créa la théorie de l'idéalisme.

(1) *Ethic.* VIII, 1; cf. VIII, 4.

(2) *Cicer.*, De Orat. I, 47 : « Socratem solitum aiunt dicere, perfectum » sibi opus esse, si quis satis esset concitatus cohortatione sua ad studium » cognoscendae percipiendaeque virtutis ». *Ib.* III, 16 : « Cum essent » plures orti fere a Socrate, quod ex illius variis, et diversis, et in omnem » partem diffusis disputationibus alius aliud apprehenderat, proseminatae » sunt quasi familiae dissentientes inter se ..., quum tamen omnes se » philosophi Socraticos et dici vellent, et esse arbitrentur ».

D'autres disciples prétendirent représenter plus fidèlement la doctrine de leur maître, en s'attachant au côté pratique de la philosophie. Parmi eux brillent au premier rang les Cyniques (1).

Les Stoïciens empruntèrent aux Cyniques leur esprit cosmopolite. Socrate, tout en se disant citoyen du monde, ne s'était pas cru dégagé des obligations que lui imposait sa qualité d'Athénien. Le cosmopolitisme changea de tendance entre les mains de ses disciples. *Antisthène* était en quelque sorte cosmopolite par naissance; né à Athènes, sa mère était étrangère; on lui en faisait un reproche; la mère des dieux, répliqua-t-il, était bien de Phrygie. Il humilia l'orgueil des autochthones en disant que la gloire d'être issus de l'Attique leur était commune avec les limaçons et les sauterelles (2). Mais le philosophe ne se borna pas à faire la satire du patriotisme étroit des cités grecques; il détruisit l'idée de patrie en soutenant que le sage ne se réglait pas dans la pratique des devoirs civils d'après les lois établies, mais d'après la vertu (3). Les Cyniques s'affranchirent de tous les liens sociaux; ils méprisaient honneurs, gloire, richesses; ils étendaient leur dédain à des choses plus sacrées, la patrie, la famille elle-même. Telle fut la doctrine professée par le plus célèbre des Cyniques, celui que Platon compare à Socrate, et que les Pères de l'Église n'ont pas craint d'admirer (4). *Diogène* se disait citoyen du monde (5); il traitait le mariage, la procréation des enfants, la patrie de futilités (6). Le philosophe cosmopolite se rencontra avec un conquérant cosmopolite;

(1) Blessés par leurs âpres remontrances, les contemporains comparèrent ces disciples de Socrate aux animaux bargneux qui poursuivent les passants de leurs aboiements. Mais les Cyniques réclamaient une descendance plus noble et plus méritée : ils se rattachaient à Hércule. Le héros délivra la terre des monstres qui l'infestaient; à son exemple, les Cyniques firent une guerre acharnée à toutes les mauvaises passions (*Lucian. Vitar. auct. 3, Cynic. 13.* — Cf. *Brucker, Hist. crit. Philos. Pars. II, lib. II, c. 8, § 1.*)

(2) *Diogen. Laert. VI, 1.* — *Plutarch. De Exil. 17.*

(3) *Diogen. VI, 11.*

(4) *Bayle*, au mot *Diogène*.

(5) *Lucian. Vitar. auct. 3.*

(6) *Lucian. Vitar. auct. 9* : γάμου δὲ ἀμελήσεις καὶ παίδων καὶ πατρίδος, καὶ πάντα σοι λῆρος ἔσται.

le héros macédonien déclara, dit-on, que s'il n'était Alexandre, il voudrait être Diogène (1). Le but que poursuivaient ces deux hommes également grands était le même, leurs voies différaient; l'un voulait constituer l'unité humaine par la conquête, l'autre unir les hommes par la vertu.

Le cosmopolitisme resta un caractère distinctif des Cyniques. Un disciple de Diogène osa prêcher la paix au conquérant de l'Asie, il lui disait dans son âpre langage : « Aime la gloire, mais » ne ressemble pas à la peste ni à quelque grande maladie, sois » plutôt pour les hommes la Paix et la Santé » (2). Cette idée de paix fit germer dans l'esprit d'un Cynique la première utopie philosophique dont l'histoire ait gardé le souvenir. « Il y a une ville » qui se nomme *Besace* », écrivait *Cratès*; « jamais un parasite » n'y aborde, ni un voluptueux. Elle produit du thym, de l'ail, » des figues et du blé, biens pour lesquels les habitants ne sont » jamais en guerre les uns contre les autres. On n'y prend point » les armes, ni par avarice, ni par ambition » (3). Le compilateur grec auquel nous empruntons ces vers, les qualifie de burlesques; nous les rapportons comme un témoignage remarquable des instincts de l'humanité. Le trait qui domine dans la cité imaginaire des Cyniques, c'est que la paix y règne; elle règne aussi dans la République des *Oiseaux*, imaginée par Aristophane (4). Les désirs de l'humanité, exprimés par les philosophes et les poètes, sont une prophétie de son avenir.

On a porté des jugements divers sur le cosmopolitisme des Cyniques. Les uns y ont vu une opposition chagrine contre les constitutions de la Grèce (5). D'autres l'ont exalté, en attribuant aux philosophes grecs des sentiments qui n'ont pris naissance que

(1) Voyez les différents commentaires auxquels cette parole d'Alexandre a donné lieu dans *Bayle*, au mot *Diogène*, Notes D, E.

(2) *Aelian*. XIV, 11.

(3) *Diogen*. VI, 85. Cratès n'avait pas une grande estime pour les conquérants : « Appliquez-vous à la philosophie », disait-il, « jusqu'à ce que » vous regardiez les généraux d'armée comme des conducteurs d'ânes ».

(4) Voyez plus bas, ch. III, § 6.

(5) *Raumer*, Vorlesungen, XXVI, T. II, p. 208.

dans les temps modernes. « Diogène, » dit un célèbre écrivain allemand (1), « appréciait ce que le patriotisme des Grecs avait » d'étroit; ce qui était vertu, héroïsme à Sparte, était considéré » comme vice, injustice à Thèbes ou à Athènes; le sage devait » s'élever au-dessus de ces préjugés, de ces petites passions, faire » abstraction des différences accidentelles que le climat, la langue, » les institutions créent parmi les hommes, les considérer tous » comme ses concitoyens ou plutôt comme ses frères ». Ce dernier mot révèle le penseur imbu des idées chrétiennes; les anciens, tout en se proclamant citoyens du monde, n'avaient pas conscience de l'unité du genre humain : pour les philosophes grecs le cosmopolitisme ne dépassait guère la Grèce. Le véritable Cynisme a trouvé un interprète fidèle dans l'antiquité : Épictète, le grand Stoïcien, a tracé un idéal du philosophe cynique. « S'occupera-t-il de l'administration de la République? plaisante question; n'a-t-il pas la plus grande des républiques à » administrer? Fera-t-il un discours à Athènes sur les impôts, » sur les revenus, celui qui doit porter la parole auprès de tous » les hommes, et chez les Athéniens, et chez les Corinthiens, et » chez les Romains, non sur les finances, non sur la paix et la » guerre, mais sur le bonheur et le malheur, la servitude et la » liberté? comment cet homme, administrateur d'une si grande » cité, s'occupera-t-il des affaires d'une cité particulière? » (2) « Le » philosophe cynique, » dit ailleurs Épictète, « est comme un envoyé » de Jupiter, chargé d'inspecter les choses humaines; il enseigne » ce qui est bien, ce qui est mal, ce que les hommes doivent re- » chercher, ce qu'ils doivent fuir; les mains levées, comme un » acteur tragique, il rappelle aux hommes leurs vertus, leurs vices; » il est l'instituteur, le médecin de l'humanité » (3).

Il faut juger les Cyniques d'après leur mission, si admirablement indiquée par Épictète. Leur philosophie et leur existence tout entière était une violente réaction contre la corruption et la

(1) *Wieland*, Nachlass des Diogenes von Sinope. *Die Republik des Diogenes* (T. XIX, p. 80-82 des Œuvres complètes, édit. de 1840).

(2) *Epictet*. Dissert. III, 83-85.

(3) *Epictet*. Dissert. III, 22; IV, 8.



servilité qui envahissaient le monde ancien à la veille de sa ruine. Le bien suprême est une vie vertueuse (1); la vertu suffit pour rendre heureux, elle consiste dans les actions, et n'a besoin ni de beaucoup de paroles, ni de beaucoup de science (2); tout ce qui n'est ni vertu ni vice est chose indifférente (3). En pratiquant ces maximes, les Cyniques entrèrent en guerre avec la société corrompue au milieu de laquelle ils vivaient. En face des Grecs dégénérés qui n'avaient plus qu'une passion, la satisfaction des jouissances matérielles, ils revêtent l'habit du pauvre, du mendiant (4), se nourrissant d'eau et d'herbes; ils prêchent la réforme des mœurs, reprochant aux hommes leurs vices, leur expliquant la théorie du vrai bonheur, cherchant à les guérir de leurs maladies morales (5). Leurs remontrances prenaient parfois un caractère d'âpreté qui ressemblait à la fureur; on vit des disciples de Diogène prendre la figure d'une furie et parcourir les cités en criant qu'ils venaient des enfers pour observer ceux qui faisaient le mal, et les dénoncer aux démons (6). Évidemment ce n'est pas là une école philosophique; les Cyniques n'ont jamais eu la prétention de former une secte (7). Leur cosmopolitisme n'est pas une théorie des relations internationales; comme doctrine, il faudrait condamner le Cynisme, car il conduit à la dissolution de la cité et de la famille. C'est plutôt une prédication, une tentative faite par des hommes de cœur pour régénérer la société. Un écrivain moderne les a comparés aux ordres mendiants (8), qui ont surgi dans la société chrétienne pour témoigner en faveur de la charité et de la fraternité évangéliques. Moins heureux que leurs successeurs, les Cyniques n'avaient pas

(1) *Diogen. Laert.* VI, 104.

(2) *Diogen. ib.* et VI, 11.

(3) *Diogen.* VI, 105.

(4) *Diogen.* VI, 13.

(5) *Dion. Chrysost.* Orat. VIII.

(6) *Diogen. Laert.* VI, 102.

(7) *Julian.* Orat. VI, p. 187. — *Brucker*, Hist. Crit. Philos. Pars. II, Lib. II, c. 8, § 3, n° 1.

(8) *Juste Lipse* (Manuduct. ad. Stoic. Phil., lib. I, dissert. 13) dit que les Cyniques étaient les *Capucins de l'antiquité*.

des croyances religieuses sur lesquelles ils pussent s'appuyer: mais leur pauvreté volontaire était comme l'annonce d'une religion dont le fondateur né dans une crèche, inaugura le règne de la charité fraternelle; leur cosmopolitisme est au moins un pressentiment d'un âge de paix.

### § 9. *Le Stoïcisme.*

*Zénon* était disciple de *Cratès* le Cynique : les Stoïciens n'ont pas renié leur filiation; ils considéraient le Cynisme comme un chemin abrégé pour parvenir à la vertu (1). L'esprit des deux sectes est le même au fond, c'est la tendance pratique qui y prévaut. Les Stoïciens ont des allures plus scientifiques; mais ce ne sont pas les hautes spéculations de la métaphysique qui les intéressent; la morale est l'objet essentiel de la philosophie, le reste n'est qu'un accessoire, un moyen pour atteindre le but (2). Aucune école n'a placé aussi haut les exigences de sa doctrine morale. Les hommes doivent aspirer à la perfection comme Dieu dont ils sont une partie (3), c'est dans la vertu seule qu'ils trouvent le suprême bonheur (4). Il n'y a d'autre mal que le vice (5). La vertu et le vice n'ont pas de degrés, les bonnes et les mauvaises actions devant être jugées d'après les intentions qu'elles supposent (6). La conception de la vertu est aussi le principe du cosmopolitisme stoïcien; ce n'est ni la famille ni la cité qui unit les hommes; ceux qui ne s'appliquent pas à la vertu, fussent-ils frères, sont étrangers, ennemis les uns des autres; ceux qui pratiquent la vertu sont parents, amis, concitoyens, quels que soient le pays, la famille où ils ont vu le jour (7). L'homme comme tel n'est donc pas un étranger pour son

(1) *Diogen. Laert.* VII, 121 : τὸν κυνισμὸν σύντομον ἐπ' ἀρετὴν ὁδόν.

(2) *Tennemann, Geschichte der Philosophie*, T. IV, p. 12, 13, 19, 20.

(3) *Tennem.* IV, 69, 70.

(4) *Cicer. Academ.* I, 10. De finib. III, 3.

(5) *Cicer. De fin.* II, 4.

(6) *Cicer. Parad.* III, 1.

(7) *Diogen. Laert.* VII, 33.

semblable (1). Le monde entier est une grande cité, dont chacun de nous est membre (2). C'est sur ces principes que repose la république du genre humain conçue par Zénon; il ne tient aucun compte de la division des hommes en nations, toute distinction de droits, de mœurs diverses disparaît; les hommes doivent vivre sous les mêmes lois, « comme un troupeau qui jouit de pâturages » communs sous des lois égales » (3).

Quelle sera la mission des sages dans l'humanité ainsi organisée? Nous touchons au côté faible de la doctrine stoïcienne qui éblouit d'abord par sa grandeur. Les premiers travaux de la philosophie eurent pour objet le gouvernement et l'éducation des hommes; les sept sages furent des législateurs (4). Les philosophes ne cessèrent pas de prétendre à la direction de la société; la plupart prirent une part active aux affaires politiques (5). Platon veut que la philosophie gouverne l'état. Mais à l'époque où le disciple de Socrate créait un idéal de cité, la Grèce tombait en décadence, l'égoïsme dissolvait les républiques. Aristote à ce spectacle se replia sur lui-même, et donna la préférence à la vie méditative sur la vie pratique. Les Stoïciens prétendirent se rattacher à la vieille tradition qui conciliait les spéculations du philosophe avec les devoirs du citoyen. Chrysippe blâme vivement Aristote : une existence consacrée aux loisirs de l'étude est aux yeux du sévère Stoïcien une vie de volupté (6). Le sage préfère l'utilité de la cité à la sienne propre; on ne doit pas trouver moins

(1) *Cicer.* De fin. III, 19.

(2) *Ib.* « Mundum censent esse quasi communem urbem et civitatem » hominum et Deorum, et unumquemque nostrum ejus mundi esse partem ».

(3) *Plutarch.* De Alex. Fort. I, 6 : καὶ μὴ ἡ πολὺ θαυμαζομένη πολιτεία τοῦ τῆν Στωϊκῶν ἀφρῶν καταβαλομένου Ζήνωνος, εἰς ἓν τοῦτο συντέλλει κεφάλαιον, ἵνα μὴ κατὰ πόλεις μὴδὲ κατὰ δήμους οἰκῶμεν, ἰδίους ἕκαστοι διωρισμένοι δικαίους, ἀλλὰ πάντας ἀνθρώπους ἡγώμεθα δημότας καὶ πολίτας, εἰς δὲ βίος ἢ καὶ κόσμος ὡσπερ ἀγέλης συννόμου νόμῳ κοινῷ συντρεφομένης.

(4) *Cicer.* De Orat. III, 34. — *Plutarch.* Sol. 3. — *Diog. Laert.* I, 40.

(5) Un écrivain grec a recueilli les témoignages de l'antiquité sur les travaux législatifs des philosophes de la Grèce; il en résulte que la plupart furent législateurs, hommes d'état, politiques ou guerriers (*Aelian.* III, 17).

(6) *Plutarch.* De Repugn. Stoïc. II, 3.

condamnable celui qui pour son avantage abandonne les affaires publiques que celui qui trahit ouvertement son pays (1). Mais ces belles maximes ne furent guère pratiquées par l'école; Plutarque place cette déviation de leurs principes en première ligne parmi les contradictions qu'il reproche aux Stoïciens : « ils » ont passé leur vie », dit-il, « comme assoupis par un breuvage » somnifère (2) au milieu de leurs livres, de leurs discussions, de » leurs promenades scientifiques; Zénon, Chrysippe, Cléanthe, » Antipater ont même déserté leur patrie, non qu'ils eussent à s'en » plaindre, mais pour s'abandonner au loisir, à la méditation solitaire » (3). Le cosmopolitisme des Stoïciens n'était donc pas cette philanthropie ardente qui se dévoue à l'humanité; la charité qui inspire le sacrifice de soi-même leur manquait. Le sage, d'après leur doctrine, ne devait pas se laisser émouvoir par la compassion, il ne lui était pas permis de pardonner (4). Les Pères de l'Église, nourris dans une religion d'amour, ont protesté contre la dureté de cette morale; ils ont vu une inspiration de la Divinité dans le doux sentiment que les Stoïciens regardaient comme une maladie de l'âme (5). Aussi les disciples de Zénon furent-ils impuissants devant les grands maux qui rongeaient la société. L'esclavage était la maladie du monde ancien, il se trouva un philosophe esclave, et il ne songea pas à l'affranchissement de ses compagnons de misère (6). Quant à la guerre, ils la prenaient presque en plaisantant : « de même que les cités envoient des colonies pour se » décharger d'un surcroît de population, de même la Divinité » fait naître des causes de mort ». Telle était la théorie de

(1) *Cicer. De Fin.* III, 19.

(2) ὄσπερ τινὲς λωποῦ.

(3) *Plutarch. De Repugn. Stoïc.*, c. 2.

(4) *Diogen. Laert.* VII, 123. — *Cicer. pro Mur.* 29.

(5) Voyez les témoignages dans *Juste Lipse* (*Manuduct. ad Philos. Stoïc.* III, 19). — *Lactance* observe avec raison que cette maxime détruit le lien de la société humaine : « nulla esset hominum societas, nulla urbium condendarum vel cura, vel ratio ». (*Divin Inst.* III, 23; VI, 10).

(6) Nous apprécierons ailleurs la doctrine stoïcienne sur l'esclavage. Voyez Tome III, Livre XVI, chap. 5.

Chrysippe (1); il l'appuyait sur le témoignage des poètes, d'après lesquels les dieux avaient excité la guerre de Troie, parce que le genre humain se multipliait à l'excès. Plutarque s'indigne contre cet étrange paradoxe; il demande si ces carnages immenses d'hommes, emportés dans l'expédition de Troie, dans l'invasion médique, dans la guerre du Péloponnèse, ressemblent à des colonies, à moins que ce ne soient des colons destinés à peupler les enfers : il demande quel est le dieu des Stoïciens qui après avoir favorisé l'accroissement du genre humain dont il est le père, prend ensuite plaisir à le détruire (2). Cette impassibilité en présence des maux de la société avait sa source dans la doctrine de l'école. La guerre n'est qu'une face du mal, or le mal est nécessaire, il faut l'accepter (3). Le Stoïcisme ne laisse aucun espoir à l'homme d'un meilleur avenir; le mal ne doit pas disparaître (4) : la notion du progrès manque aux disciples de Zénon comme à tous les philosophes anciens; ils admettent à la vérité que le monde se renouvelle, mais c'est sans changement (5).

Le Stoïcisme a été diversément jugé. Montesquieu le trouve admirable : il lui semble que « la nature humaine a dû faire un » effort pour le produire d'elle-même » (6). Les philosophes modernes lui reprochent de détruire le principe de l'activité, d'être essentiellement solitaire, de tendre à l'apathie et de se résoudre en définitive en un sublime égoïsme (7); ils attaquent le cosmopolitisme stoïcien comme conduisant à la destruction de la cité (8). L'admiration et la critique nous paraissent également excessives. Le Stoïcisme, comme le Cynisme, est moins une doctrine qu'une

(1) ὡς δὲ αἱ πόλεις πλεονάσασαι εἰς ἀποικίας ἀπαίρουσι τὰ πλεῖθον, καὶ πολέμους ἐνίστανται πρὸς τινάς, οὕτως ὁ θεὸς φθορᾶς ἀρχὴν δίδωσι.

(2) *Plutarch. De Repugn. Stoïc., c. 32.*

(3) *Gell. VI, 1. — Tennemann, Gesch. der Philos., T. IV, p. 307.*

(4) *Plutarch. De Repugn. Stoïc., c. 36.*

(5) *Ritter, Geschichte der Philosophie, T. III, p. 599 et suiv.*

(6) *Montesquieu, Considérations sur la Grandeur et la Décadence des Romains, ch. 16.*

(7) *Cousin, Cours d'histoire de la philosophie, VIII<sup>e</sup> leçon.*

(8) *Ritter, III, 649.*

protestation contre la société. La morale des Stoïciens n'a pas produit l'égoïsme, leurs principes politiques n'ont pas entraîné la dissolution des cités grecques. Lorsqu'ils apparurent, l'individualisme avait envahi les âmes, et dans les républiques tout était en ruines. Que restait-il à faire aux hommes qu'un pareil état social révoltait? Mépriser la vie, la laisser couler en se réfugiant en eux-mêmes, se créer libres de toutes passions. Retiré dans son for intérieur, le Stoïcien bravait la misère, l'esclavage, la tyrannie. Le Portique servit dans le principe d'asile aux pauvres, l'orgueil aristocratique de l'antiquité en fit un objet de railleries contre le fondateur de la secte (1). Mais il arriva un moment où les plus nobles appelèrent à leur secours cette philosophie du pauvre; c'était une consolation que la Providence envoyait aux hommes à une époque de décadence universelle. Aussi le Stoïcisme jeta-t-il son plus vif éclat sous l'empire romain : nous l'étudierons encore dans ses derniers représentants, les Sénèque, les Épictète, les Marc Aurèle (2); en approchant du temps où une nouvelle religion allait régénérer l'humanité, il se dépouilla de ses exagérations, et devint un lien moral entre l'antiquité et le christianisme.

#### § 10. *La philosophie sensualiste.*

##### ARISTIPPE ET ÉPICURE.

Les systèmes philosophiques d'Aristippe et d'Épicure diffèrent, mais dans la morale et la politique ils aboutissent au même résultat, l'égoïsme, la destruction de l'idée de patrie. Aristippe professait le cosmopolitisme à l'exemple de Socrate; mais l'idée sublime du sage dégénéra entre les mains de philosophes qui reconnaissaient pour premier principe la jouissance. Socrate avait dit : je suis *citoyen* du monde; Aristippe disait : je suis *étranger* partout (3). L'égoïsme envahissait la philosophie comme la cité. Le cosmopolitisme se produisit dans des circonstances funestes : il

(1) Ritter, *Gesch. der Phil.* T. III, p. 313 et suiv.

(2) Voyez Tome III, Livre XVI, ch. 2, 5 et 6.

(3) *Xenoph. Memor.* II, 1. 13.

coïncida avec la décadence de la nationalité hellénique. Socrate, alliant aux devoirs du sage qui a l'univers pour patrie ceux que l'état impose à ses membres, se dévoua à la mort par obéissance aux lois. Mais la dissolution des cités grecques allant croissant, ceux de ses disciples que l'idée du devoir ne retenait pas, se laissèrent aller au courant des opinions dominantes; leur cosmopolitisme ne fut qu'une indifférence générale. Aristippe trouvait déraisonnable de se sacrifier pour le salut de ses concitoyens; c'était à ses yeux « renoncer à la sagesse pour l'avantage des sots » (1). Cependant l'idée de patrie avait des racines profondes dans les sentiments de l'antiquité; des philosophes de l'école cyrénaïque reculèrent devant les conséquences qui découlaient des enseignements de leur maître, ils voulurent, comme Soerate, être cosmopolites et citoyens; mais l'amour de la patrie qu'ils recommandaient (2) était vicié dans sa source; ce n'était pas le dévouement aux intérêts généraux qui l'inspirait; dans le patriotisme, comme dans toutes les vertus (3), la secte d'Aristippe ne voyait qu'un plaisir.

L'Épicurisme a été frappé d'une éclatante réprobation par la conscience humaine; la flétrissure a rejailli jusque sur le fondateur de la secte; cependant il ne mérite pas les accusations qu'on a prodiguées à sa mémoire. C'est un étrange Épicurien qu'un homme vivant au pain et à l'eau (4); enseignant qu'il n'y a pas de jouissance sans vertu, honorant les dieux d'un culte désintéressé, et se distinguant par sa piété, au point qu'on le comparait à un prêtre (5). Épicure valait mieux que sa doctrine; partant de la sensation, il devait arriver à l'athéisme en métaphysique, au matérialisme dans la morale. Sa théorie du droit détruit tous les liens sociaux. « La société, dit-il, est un contrat que les deux parties

(1) *Diogen. Laert.* II, 98.

(2) *Diog. Laert.* II, 89.

(3) *Ritter, Gesch. der Philos.* T. II, p. 104.

(4) *Stob. Floril.* XVII, 34. — *Bayle* a recueilli quelques témoignages sur la frugalité d'Épicure (au mot *Épicure*, note N).

(5) *Ritter*, III, 463 et suiv.; 465. — *Cicer. De Nat. Deor.* I, 41, 3. — *Senec. De Beuf.* IV, 19.

» observent parce qu'elles y ont intérêt » (1). Mais celui qui pour remplir une obligation n'a d'autre règle que son utilité, la violera légitimement, alors que son avantage particulier sera en opposition avec l'intérêt général : c'est mettre la société à la merci d'un mauvais calcul. Quel sera le rôle du philosophe dans le monde ainsi livré au hasard? Épicure, comme Démocrite, place le bonheur dans la tranquillité de l'âme, et pour l'assurer il n'hésite pas à briser tous les liens qui attachent l'homme à ses semblables. En contractant mariage, en étant époux et père, on compromet cette félicité négative qui consiste dans l'absence de toute agitation; la vie du citoyen, du magistrat, du guerrier, troublerait encore plus le repos du sage. L'impassibilité épicurienne est donc au fond l'égoïsme le plus absolu, la destruction de la famille et de la patrie (2). Nous ignorons si Épicure a songé à appliquer sa théorie au droit des gens, aux relations internationales. La société renversée dans ses fondements, que reste-t-il? des individualités, des égoïsmes se concentrant en eux-mêmes, de crainte de se heurter. Voilà quel eût été le cosmopolitisme d'Épicure, s'il se fût dit cosmopolite; mais les Épicuriens ne pouvaient pas même se dire citoyens du monde, car ils n'admettaient aucun lien naturel entre les hommes (3). La doctrine politique d'Épicure, si on peut donner ce nom à des idées négatives, est la dissolution universelle.

L'antiquité était fortement attachée à la cité. Le patriotisme se révolta contre une philosophie qui professait ouvertement l'indifférence politique. Les écoles rivales attaquèrent vivement l'Épicurisme. Épictète (4), Plutarque (5) lui reprochent de détruire la

(1) *Epicur. ap. Diogen. X, 150-153.*

(2) *Cousin, Cours d'histoire de la philosophie, VIII<sup>e</sup> leçon.*

(3) *Epictet. Dissert. II, 20, 6.*

(4) *Epictet. Dissert. III, 7, 11-20.*

(5) *Plutarch. adv. Colot. 33, 34* : « De l'école et de la doctrine d'Épicure, je ne demanderai pas qui soit sorti pour tuer un tyran, quel vaillant homme ait fait de grandes apertises d'armes, quel législateur, quel magistrat, quel conseiller de roi, ou gouverneur de peuple, qui soit mort, ou qui ait été tourmenté pour soutenir le droit et la justice : mais seulement quel de tous ces sages ici a jamais fait un voyage par mer, pour le bien et le service de son pays, qui a été en ambassade,



société. Les Épicuriens étaient considérés comme des ennemis publics et traités comme tels. Cependant Épicure trouva de nombreux partisans chez les Grecs et les Romains. En vain les philosophes qui enseignaient ses funestes doctrines furent-ils expulsés (1); l'Épicurisme résista et aux attaques de la philosophie et aux proscriptions. C'est qu'il était en harmonie avec l'état social au milieu duquel il prit naissance. Le monde ancien allait finir : la décadence se manifestait et dans l'ordre politique et dans l'ordre religieux, L'égoïsme dissolvait les cités; il n'y avait plus de citoyens, mais des individus qui ne recherchaient que la jouissance. Le paganisme était tombé sous les coups des philosophes et sous l'influence des progrès de la raison humaine. Le monde était à une de ces époques de transition où les convictions, les institutions, qui faisaient la vie des états, s'écroulent, sans qu'on voie quels dogmes remplaceront ceux qui meurent; époques de désespoir pour les âmes religieuses, de volupté pour la grande majorité des hommes. L'humanité périrait si la Providence ne faisait surgir des doctrines qui répondent aux besoins de cet état transitoire. Le Stoïcisme fut la consolation des pauvres, des forts; l'Épicurisme vint modérer la fièvre de jouissance de ceux que leurs passions emportaient à abuser des biens de la terre. Ce sont moins des systèmes philosophiques que des remèdes pour calmer les maux d'une société qui périclité (2).

» qui a dépendu quelque argent, ou qui a écrit aucun beau fait de gouvernement que vous ayez oncque fait.... Si d'aventure ils écrivent des lois et de la police, c'est afin que nous ne nous entremettions pas du gouvernement de la République; et ne nomment jamais les grands peronnages qui se sont mêlés d'affaires, sinon pour s'en moquer, ou pour abolir leur gloire; comme ils disent d'Épaminondas, demandant ce qu'il avait à s'aller ainsi promener avec son armée par tout le Péloponnèse, et pourquoi il ne se tenait plutôt coï en sa maison, entendant à faire bonne chère et à se bien traiter... *S'il est donc ainsi que ceux qui abolissent les lois et les gouvernements et polices des hommes, pervertissent et détruisent la vie des hommes, les Épicuriens le font.* » (Traduct. d'Amiot.)

(1) *Athen.* Deipnos. XII, 68.

(2) *Leroux*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Bonheur*, § 7.

## CHAPITRE III.

## LES POÈTES.

§ 1. *Homère.*

La destinée providentielle de la Grèce était de civiliser le monde par les arts, par le travail de la pensée. Homère est le symbole le plus éclatant de cette mission. Dans l'antiquité il a été vénéré comme un dieu (1); jusque dans les temps modernes, il n'y a pas de nom plus populaire que celui du chanteur divin; sa gloire et son influence se sont répandues d'un bout de la terre à l'autre. Homère était plus qu'un poète pour les anciens; on lui attribuait la conception de la théogonie païenne (2); ses poèmes avaient une autorité sacrée, et comme la religion est le principe de toutes choses, l'Iliade et l'Odyssée, de même que les Védas et la Bible, étaient considérées comme la source des sciences, des arts, des lois (3). Il n'y a pas de système philosophique qu'on n'ait essayé de rattacher à Homère (4). Un des grands historiens de la Grèce a cru trouver dans le héros de l'Odyssée le type de l'homme politique (5).

(1) On lui a élevé des autels. *Acilian.* V. H. IX, 15.

(2) *Herod.* II. 53.

(3) *Xenoph.* Conviv. IV. 6 : ἔστε γὰρ δήπου ἔτι Ὅμηρος ὁ σοφώτατος πεποίηκε σχεδὸν περὶ πάντων τῶν ἀνθρωπίνων. Cf. *Quintil.* Institut. Or. XII, 11, 21. — *Bernhardy*, Grundriss der griechischen Literatur, T. II, p. 44.

(4) On trouvait dans quelques vers le principe des systèmes physiques de *Thalès*, d'*Anaxagore* et d'*Héraclite*. *Socrate* était le disciple d'Homère; *Platon* lui devait ses idées sur la nature de l'âme. Les *Stoïciens* soutenaient qu'il méprisait les voluptés, qu'il n'estimait que la vertu et la préférerait à l'immortalité. Les *Épicuriens* revendiquaient, comme un des leurs, le poète qui avait loué le bonheur d'un peuple passant sa vie parmi les chants et les festins. Les *Péripatéticiens* prouvaient que l'auteur de l'Iliade établissait trois sortes de biens; enfin il n'y avait pas jusqu'à l'*Académie* qui ne crût trouver dans les poèmes homériques le principe du doute. (*Senec.* Epist. 88. — *Brouwer*, Histoire de la civilisation morale et religieuse des Grecs, T. III, p. 49-51. — *Brucker*, Hist. crit. Phil. Pars II. Lib. I, c. 1, § 32).

(5) *Polyb.* XII, 27, 10. 11.

On dirait que l'intelligence humaine cherchait dans le poète révélateur des titres de légitimité. Il y a une science qui de sa nature a peu de rapports avec la poésie, qui peut-être pour cette raison a été négligée par un peuple chez lequel l'imagination était la faculté dominante; cependant les graves jurisconsultes de Rome considéraient les épopées homériques (1) comme une autorité. On a reproché à Strabon son engouement pour Homère (2), mais le célèbre géographe n'est que l'organe d'un sentiment général. La vénération pour le poète était si grande, qu'on invoquait les témoignages historiques épars dans ses vers pour décider les contestations entre les cités sur la légitimité d'une possession territoriale (3). Les législateurs cherchaient dans l'Iliade et l'Odyssée un appui pour les principes de morale et de politique qu'ils voulaient répandre dans le peuple (4); les conquérants y puisaient des leçons et des conseils (5).

L'humanité n'a cessé de prodiguer des témoignages d'enthousiasme au poète qu'elle a honoré du titre de divin : les expressions les plus exagérées de l'admiration sont l'inspiration d'un sentiment vrai, quand il s'agit d'Homère. Un génie d'une nature sceptique s'étonne naïvement que « lui qui a produit et mis en crédit au

(1) L'échange est-il une vente? les jurisconsultes qui soutenaient l'affirmative citaient à l'appui de leur opinion les vers de l'Iliade où le poète parle du commerce par échange (*Gaj.* III, 141; cf. § 2, *Inst.* XXIII, 2. Voyez d'autres citations d'Homère, § 1, *Inst.* II, 7; § 1, *Inst.* IV, 3).

(2) *Strabon* consacre presque tout le premier livre de son ouvrage à combattre Ératosthène qui avait osé traiter la géographie homérique de fiction; il a recours aux interprétations les plus forcées pour mettre une œuvre d'imagination en harmonie avec la réalité des choses.

(3) *Brouwer*, *Hist. de la civilis. gr.*, T. III, p. 48 et suiv.

(4) *Plutarch.* *Lycurg.* 4.

(5) Deux vers de l'Odyssée qu'Alexandre crut entendre dans un songe, le décidèrent à bâtir Alexandrie dans l'admirable emplacement qui lui assura l'entrepôt du commerce de l'Orient et de l'Occident. Le héros macédonien professait une admiration sans borne pour Homère. On lui apporta une cassette de Darius qui passait pour la chose la plus précieuse qu'il y eût au monde; il demanda à ses amis ce qu'ils croyaient le plus digne d'y être renfermé. Chacun ayant proposé ce qu'il estimait le plus haut : « Et moi, » dit-il, « j'y mettrai l'Iliade ». *Plutarch.* *Alexand.* 26.  
— *Plin.* H. N. VII, 30 (29).

» monde plusieurs déités par son autorité, n'a gagné rang de Dieu » lui-même » (1). Cependant si nous en croyions de savants critiques, ce culte s'adresserait à une vaine idole; Homère n'aurait jamais existé, les poèmes qui portent son nom seraient l'ouvrage de je ne sais combien de chantres. On a dit avec vérité que cette hypothèse, soutenue avec une science infinie par les philologues allemands, n'aurait jamais pris naissance dans l'esprit d'un poète (2). Nous croirions commettre un sacrilège, en dépouillant le genre humain d'un nom qui représente ce que l'imagination de l'homme a produit de plus beau (3). Il y a dans les fables débitées dans l'antiquité sur Homère plus de vérité que dans les plus savantes recherches des critiques. On connaît la célèbre querelle des villes grecques qui se disputaient l'honneur d'avoir donné le jour au plus grand des poètes. Les prétentions s'étendirent avec la gloire d'Homère; bientôt il n'y eut plus de peuple barbare (4) qui ne voulût rivaliser avec Smyrne, Chio ou Athènes : l'Italie, l'Égypte, la Syrie, la Perse, l'Inde entrèrent en lice. Ces extravagances inspirèrent à un philosophe une parole profonde; Proclus disait qu'il serait plus simple d'appeler Homère le citoyen du

(1) *Montaigne*, Essais II, 36.

(2) *Bulwer*, Athens. I, 8, 3. *Schiller* et *Goethe* se sont vivement prononcés contre le système de Wolf (*Goethe*, Briefwechsel mit Schiller, T. IV, p. 170. 207. 208. — *Goethe*, Werke, T. II, p. 270; T. XXVII, p. 385; T. XXXIII, p. 49, édit. de 1840); les philologues eux-mêmes ont fini par l'abandonner. (*Müller*, Geschichte der griechischen Literatur, T. I, p. 107-110. — *Ulrici*, Geschichte der hellenischen Dichtkunst, T. I, p. 213-269).

(3) Nous ne voudrions pas non plus priver l'auteur de l'Iliade de la gloire d'avoir chanté les aventures d'Ulysse; les différences qu'on a cru trouver entre les deux épopées (*Benjamin Constant*, De la Religion, liv. VIII. — *Ersch*, *Encyclopaedie*, III<sup>e</sup> Sect., T. I, p. 402 et suiv.) sont peu importantes et s'expliquent suffisamment par la nature diverse des sujets traités par le poète. (*Brouwer*, Essai sur la beauté morale de la poésie d'Homère, p. 5 et suiv., 119 et suiv. — *O. Müller*, Gesch. der Griech. Liter., T. II, p. 103-107).

(4) Si nous en croyons *Dion Chrysostome*, les Borysthénites, vivant au milieu des Barbares, savaient presque tous Homère par cœur, et l'adoraient à peu près comme une divinité (*Orat.* XXXVI, p. 439, D, ed. Morell).

monde. Homère est en effet l'organe de l'humanité. Nous avons cru trouver dans ses poèmes le tableau fidèle des temps héroïques, et cet âge est celui de la force brutale, en lutte avec les premiers principes de la civilisation. Homère ne serait-il donc que le peintre des mœurs barbares des premiers Grecs? A ce titre il ne mériterait pas l'admiration universelle que lui ont vouée et l'antiquité et les peuples modernes. Pour que le genre humain ait pu s'incliner devant l'auteur de l'Iliade, il faut qu'il ait mêlé à ses récits une inspiration individuelle supérieure à la barbarie qui en fait le sujet. Tous les grands poètes devancent leur siècle par la puissance du sentiment (1). Tel est Homère; celui qui a immortalisé des guerriers à demi sauvages se distingue surtout par son humanité (2).

L'Iliade tout entière est une haute leçon de modération, de douceur, d'amour (3). Le poète chante le ressentiment d'Achille qui causa tant de malheurs aux Achéens. Il peint admirablement les passions violentes de ses personnages; mais l'expiation ne tarde pas. Achille, ce héros auquel les destins n'avaient accordé qu'une courte existence, mais remplie de gloire, vit accablé de tristesse. C'est qu'il ne tint pas compte des sages conseils que lui donna Pélée son père, lorsqu'il l'envoya au siège de Troie : « Mon fils, » disait-il, « Minerve et Junon te donneront la vaillance, » si tel est leur désir; mais toi, dompte dans ton sein ton âme

(1) « Erhebet euch mit kühnem Flügel  
» Hoch über euren Zeitenlauf!  
» Fern dümmere schon in eurem Spiegel  
» Das kommende Jahrhundert auf ».

(Schiller, Die Künstler).

(2) Herder a écrit quelques belles pages sur l'humanité d'Homère. (*Ideen zur Geschichte der Poesie und bildenden Künste*, n<sup>os</sup> 5, 7. Ueber die Humanität Homers in der Iliade).

(3) « Die ganze Iliade ist eigentlich ein Lob der Philoprosyne, d. i. » gefälliger, menschlicher Gesinnung : Unmuth ist dem Homer eine Plage » des Lebens, selbst wenn es ein gerechter, göttlicher Unmuth wäre. Er » frisst am Herzen und naget ab die Blüthe des menschlichen Lebens. » bei den menschlichsten Gesinnungen wird der Gekränkte wider seinen » Willen ein Unmensch ». (Herder, ib.)

» orgueilleuse, l'humanité est toujours préférable » (1). Agamemnon avoue qu'il a été coupable en cédant à sa fureur, il veut fléchir son rival par des présents (2). Le vieux Phénix qui éleva Achille, essaie de dompter son orgueil : « Les dieux eux-mêmes se laissent » fléchir, et cependant ils l'emportent sur nous en force, en gloire, » en puissance. Les suppliants les apaisent par des sacrifices, des » prières agréables, des libations et par la fumée des autels. Les » Prières sont filles du grand Jupiter : boiteuses, le front ridé, » levant à peine un humble regard, elles marchent avec inquiétude » sur les pas de la Faute. La Faute, puissante et agile, les devance, » parcourt toute la terre et outrage les hommes. Mais les Prières » viennent ensuite guérir les maux qu'elle a faits. Celui qui révère » ces filles de Jupiter, lorsqu'elles s'approchent des mortels, en » reçoit un puissant secours, et elles exaucent ses vœux. Mais » s'il est quelqu'un qui les renie, qui les repousse d'un cœur in- » flexible, elles montent vers le fils de Saturne et l'implorent pour » que la Faute s'attache aux pas de cet homme et les venge en le » punissant » (3). La Faute s'attache aux pas d'Achille, la mort de son ami Patrocle brise sa colère. Il déplore le funeste effet de son ressentiment : inutile fardeau de la terre, il désire la mort, puisqu'il n'a pu sauver la vie à son compagnon : « Ah ! que parmi » les dieux et parmi les hommes périsse la discorde et périsse aussi » la colère qui rend prompt à s'offenser même le plus sage, la » colère qui se distille comme le miel le plus doux, et qui, sem- » blable à la fumée, s'élève et augmente toujours dans la poitrine » des mortels » (4) !

L'humanité d'Homère se révèle surtout dans sa manière d'envisager la guerre (5). Les Grecs de l'âge héroïque n'avaient plus

(1) Φιλοφροσύνη γὰρ ἀμείνων. *Iliad.* IX, 252 seqq. Nous nous servons des traductions de *Montbel* et de *Baresté*.

(2) *Iliad.* IX, 158 seqq.

(3) *Iliad.* IX, 496 seqq.

(4) *Iliad.* XVIII, 98 seqq.

(5) *Herder*, Ueber die Humanität Homers in der Iliade : « Da sich » Homers Iliade einem grossen Theile nach mit diesem Gemetzel beschäf- » tigt, so wird das Menschengemüth des Dichters hier vorzüglich fühlbar. » Seine Todten lässt er nie als Thiere fallen; er bezeichnet so viel er » kann, in einigen Versen als Menschenfreund ihr trauriges Schicksal ».

le fanatisme des combats, ils manifestaient dès lors une prédilection pour les douces occupations de la paix. Ces sentiments sont bien plus prononcés chez le poète, et peut-être l'humanité d'Homère s'est-elle parfois réfléchie sur les rudes héros de ses chants. Il n'y a pas de peinture plus saisissante des maux de la guerre que les adieux d'Andromaque et d'Hector (1). La triste condition des vaincus, les misères de l'esclavage accablant des êtres aimés, le bonheur des familles anéanti, tels sont les tableaux qui reviennent sans cesse dans l'Iliade. Ces suites inévitables des guerres antiques sont toujours présentes à l'esprit du poète; il chante la fureur des combats, mais son âme est blessée par ces scènes horribles. « Les guerriers se précipitent au sein » de la mêlée et désirent de s'immoler les uns les autres avec l'airain aigu. Le champ de bataille est hérissé de longues lances qui déchirent les chairs et arrachent la vie; les yeux sont éblouis par l'éclat de l'airain qui jaillit des casques étincelants, des cuirasses brillantes et des boucliers radieux de tous ces guerriers qui s'avancent ensemble. *Ah! sans doute, il aurait une âme bien dure celui qui se réjouirait d'un pareil spectacle et qui n'en gémit pas* » (2). Les guerres héroïques avaient cessé à l'époque où Homère les faisait revivre dans ses poèmes; mais les armes que les Grecs avaient portées contre l'ennemi commun, ils les tournèrent contre eux-mêmes, la Grèce fut le théâtre des dissensions incessantes de ses enfants. Il y a dans le poète comme un retentissement des sanglantes convulsions qui accompagnèrent l'invasion dorienne. « Il est sans famille, sans lois, sans foyers, celui qui se plaît aux guerres intestines, aux malheurs qu'elle entraîne » (3).

Ainsi Homère gémit des combats qu'il dépeint avec un art qui lui a fait décerner le titre de divin. Oui, il y a une inspiration divine dans les poèmes d'Homère, la voix de l'humanité y retentit, elle crie aux peuples : la guerre est le plus grand des maux, elle

(1) *Iliad.* VI, 487 seqq.

(2) *Iliad.* XIII, 337 seqq.

(3) *Iliad.* IX, 63 seq.

divise ceux que Dieu a créés pour s'aimer, elle couvre de sang et de ruines cette terre dont le travail harmonique de ses enfants doit faire un séjour de paix et d'union. A l'époque où Homère chantait la grande lutte de l'âge héroïque, le monde entier était en proie à la guerre, l'âme douce du poëte ne pouvait que déplorer les maux qu'elle entraîne. Homère ne parle jamais des combats sans ajouter qu'ils sont la source de larmes (1) pour les pauvres mortels. Les dieux eux-mêmes se plaisant au carnage, comment les hommes auraient-ils eu l'espoir d'un avenir pacifique? Le poëte ne pouvant espérer, maudit; il poursuit de ses malédictions celui des Immortels qui préside aux batailles. C'est un dieu cruel, fléau des hommes, souillé de sang, ne connaissant ni foi ni loi, détesté de Jupiter lui-même qui lui a donné le jour (2).

Les sentiments qui inspirent Homère forment un contraste complet avec les mœurs rudes et presque sauvages de ses héros. Le vainqueur ne se contente pas de sa victoire, il insulte au vaincu, la mort même n'assouvit pas sa soif de sang, il s'acharne sur des cadavres, les outrage, les livre aux chiens et aux vautours. Homère laisse tomber sur les morts des paroles de regret, de louange, de commisération (3). Dans ces traits se révèle tout ce que l'âme du poëte a de douceur, de délicatesse et d'humanité. Les héros qui périssent dans les combats lui rappellent le triste sort de leurs pères, de leurs mères, de leurs épouses. Simoïsius succombe dans une lutte avec Ajax. « Sa mère l'enfanta sur les bords du Simoïs. » Hélas! il ne paya pas à ses parents chéris les soins de son enfance : sa vie fut courte, il mourut frappé par la lance du redoutable Ajax (4). Phénops avait deux enfants « nés dans sa vieillesse; » courbé sous le poids des ans, il n'a point d'autre fils pour lui laisser ses richesses. Diomède les frappe et ne laisse à leur malheureux père que les larmes et les sombres chagrins. Phénops ne verra pas ses fils revenir vivants du combat, des étrangers

(1) πόλεμον δακρυόεντα. *Iliad.* III, 132 seq.; V, 737; VIII, 388, etc.

(2) *Iliad.* V, 30 seq., 846. Comparez plus haut, p. 36 et suiv.

(3) Nous empruntons cette observation à *Herder*. Voyez plus haut, p. 426, note 3.

(4) *Iliad.* IV, 473 seqq.



» partageront son héritage » (1). Iphidamas est tué par Agamemnon; « l'infortuné, en voulant défendre sa patrie, meurt loin de sa jeune épouse, dont il connaissait à peine les grâces et les charmes » (2). C'est surtout aux jeunes guerriers que le poète prodigue ses images les plus gracieuses. Il compare l'un à « un pavot qui penche sa tête chargée de fruits et de la rosée du printemps » (3); l'autre à « un jeune frêne qui, sur le sommet d'une montagne élevée, est abattu par l'airain, et couvre la terre de son tendre feuillage » (4). Euphorbe est immolé par Ménélas : « comme un jeune et bel olivier qu'un homme cultive avec soin dans un lieu solitaire arrosé par des sources abondantes, porte au loin son verdoyant feuillage, et, balancé par le souffle des vents, se couvre bientôt de blanches fleurs, mais si des tourbillons furieux s'élèvent, ils le déracinent et l'étendent sur le sol : tel Euphorbe, etc. » (5). Plusieurs des souvenirs que le poète accorde aux mourants, dit Herder, sont si intimes, qu'ils pourraient servir d'épithètes, si les pauvres guerriers avaient une tombe et une urne (7).

La plupart de ces tristes éloges s'adressent à des Troyens :

(1) *Iliad.* V, 152 seqq.

(2) *Iliad.* XI, 221 seqq.

(3) *Iliad.* VIII, 305 seqq.

(4) *Iliad.* XIII, 178 seqq.

(5) *Iliad.* XVII, 153 seqq.

(6) Herder. Ueber die Humanität Homers in der Iliade.

(7) « Le malheureux Hippothoüs tombe, loin des plaines fertiles de Larisse. Hélas ! il ne peut rendre à ses parents chéris tous les soins qu'ils lui prodiguèrent, il mourut jeune encore, dompté par la lance du magnanime Ajax ». (*Iliad.* XVII, 306 seqq.)

« Phéliclus, chéri de Minerve, savait exécuter de merveilleux travaux : il construisit pour Pâris ces navires, source de tant de maux, et qui devinrent funestes aux Troyens et à lui-même, car il n'entendait pas les oracles des dieux ». (*Iliad.* V, 59 seqq.)

« Axyle possédait de grands biens dans la superbe Arisbée et était aimé de tous les hommes; il accueillait sans distinction les étrangers dans sa demeure située près de la route; mais en ce moment, aucun de ses hôtes ne put l'arracher au trépas en s'exposant pour lui ». (*Iliad.* VI, 12 seqq.)

cependant l'Iliade avait pour objet d'immortaliser la valeur des Grecs, mais le grand poète est homme et comme tel il compatit aux malheurs des compagnons d'Hector, qui surent pendant dix ans défendre leur patrie contre la Grèce entière. Il y a presque un abîme entre les sentiments d'Homère et les passions de ses héros. Comparez la joie sauvage qu'ils font éclater sur les cadavres des ennemis (1) avec les belles paroles d'Ulysse, après sa victoire sur les prétendants : « Nourrice », dit-il à Euryclée, « renferme ta » joie dans ton cœur et ne pousse pas des cris de triomphe. Il est » impie d'insulter à des hommes morts. La justice des dieux a » frappé ces prétendants à cause de leurs iniquités. Ils ne respec- » taient personne et n'accueillaient jamais avec bienveillance celui » qui venait leur demander l'hospitalité; par leur propre folie ils » ont péri d'une mort cruelle » (2). Ces sentiments appartiennent au poète bien plus qu'à son héros; ils respirent une humanité si profonde, qu'on serait tenté de rapporter l'Odyssée à une civilisation plus avancée que l'Iliade. Mais dans l'Iliade aussi se montre une douceur compatissante, bien qu'à raison de la nature du poème, l'individualité du chantre disparaisse pour laisser dominer les passions violentes de ses personnages. Achille se livre à tout l'emportement de sa colère contre le cadavre d'Hector, il l'attache derrière son char et le traîne autour des murs de Troie. Homère s'indigne de ces outrages, il fait intervenir les dieux pour y mettre un terme; les Immortels engagent Mercure à dérober le cadavre du héros. Ce conseil déplait à Neptune, à Junon, à Minerve; ils conservent encore pour Ilion, pour Priam et pour son peuple la haine qui remplit leur cœur, le jour où Pâris leur fit offense. Alors Apollon adresse à ces divinités haineuses ces magnifiques reproches : « Vous êtes des dieux cruels et inexorables. Hector ne » brûla-t-il pas en votre honneur ses taureaux les plus gras et ses » chèvres les plus belles? Et maintenant vous ne voulez pas même » sauver son cadavre, ni le rendre à son épouse, à sa mère, à son » père, à son fils et à son peuple pour qu'ils le consomment sur un

(1) Voyez plus haut, p. 33, 34.

(2) *Odyss.* XXII, 401 seqq.

» bûcher et qu'ils célèbrent ses funérailles. Mais vous avez résolu  
 » de favoriser le cruel Achille dont l'esprit est sans équité et dont  
 » la poitrine renferme un cœur inflexible. Semblable au lion qui  
 » cédant à sa fureur, à sa force et à son courage indomptable, fond  
 » sur un troupeau pour en faire sa pâture, de même Achille dé-  
 » pouille toute pitié, il ne connaît plus la pudeur, ce sentiment  
 » favorable aux humains qui l'observent, mais nuisible à ceux qui  
 » l'ont banni de leur âme. Souvent il arrive qu'un mortel perd  
 » l'être qu'il chérissait le plus, son frère ou son fils; mais lorsqu'il  
 » l'a pleuré longtemps, il met un terme à son chagrin; car les Des-  
 » tinées ont accordé aux hommes une âme patiente dans les dou-  
 » leurs. Mais Achille après avoir immolé le divin Hector, l'attache  
 » à son char, et le traîne autour du tombeau de son ami fidèle.  
 » En vérité, un pareil acharnement n'est ni convenable, ni utile.  
 » Qu'il craigne malgré sa vaillance, d'allumer notre courroux,  
 » puisque dans sa fureur, il outrage ainsi une poussière insen-  
 » sible » (1).

Cet épisode nous montre le génie d'Homère sous un trait caractéristique. Junon et la déesse de la sagesse nourrissent une haine implacable contre tout un peuple pour une injure personnelle; le poète oublie que les Troyens sont ennemis des Grecs; Hector est mort, il ne voit plus en lui que l'homme qu'il est indigne d'outrager. Cette humanité qui fait taire les mauvaises passions de la vengeance, de l'orgueil national, éclate encore dans la scène de l'entrevue d'Achille et de Priam, l'une des plus belles de la poésie ancienne (2). L'antiquité rapportait à Homère le développement sinon la création du polythéisme, mais en réalité, il n'a fait que donner une forme brillante aux idées populaires, lui-même est au-dessus de cette conception religieuse, il est supérieur aux divinités

(1) *Iliad.* XXIV, 22 seqq.

(2) « Einer Scene », dit *O. Müller* (*Geschichte der Griech. Liter.* I, 84), « die mit keiner andren in der ganzen alten Poesie verglichen werden kann, in welcher sowohl in den Helden, als in den Hoerern der Begebenheit Nationalhass und persoenlicher Ehrgeiz und alle rauben und feindseligen Gefuehle sich in die sanftesten und menschlichsten aufloesen ».

de l'âge héroïque. Les dieux violent sans scrupule les devoirs les plus saints. Hecule tue son hôte Iphitus et n'en est pas moins reçu dans l'Olympe. Le poëte ne craint pas de réprouver le crime du héros, il suppose même aux Immortels des sentiments de justice qu'ils n'ont pas; « l'insensé », dit-il, « ne redouta pas la vengeance divine, il immola sans pitié Iphitus, quoiqu'il fût son hôte » (1). Minerve, sur les ordres de Jupiter, excite les Troyens à rompre le traité qu'ils ont conclu avec les Grecs et qu'ils ont placé sous la sanction des dieux (2). Homère traite d'insensé le guerrier troyen qui cède aux inspirations de la déesse (3); il place dans la bouche d'Agamemnon une vive réprobation de cette perfidie : « Non, ces traités ne seront point stériles, ni le sang des agneaux, ni la foi scellée par nos mains réunies. Ce que Jupiter Olympien n'accomplit pas maintenant, il l'accomplira dans l'avenir; les Troyens expieront leurs crimes, eux, leurs femmes et leurs enfants! Oui, je le sens au fond de mon âme, un jour viendra où périront et la ville sacrée d'Ilion et Priam et le peuple de Priam. Le fils de Saturne, assis au sommet des cieux, dans les régions éthérées, Jupiter, irrité de cette perfidie, agitera sur nos ennemis sa formidable égide » (4). Le parjure des Troyens est pour l'auteur de l'Iliade le gage certain de la victoire des Grecs. « Jupiter ne viendra jamais en aide à la perfidie; les vautours dévorent les chairs palpitantes de ceux qui, les premiers, ont violé les serments » (5). Les sentiments d'Homère sont en opposition complète avec la conduite des Immortels. Troie, condamnée à succomber la dixième année du siège, ne périt ni plus tôt, ni plus tard, parce que les Troyens enfreignent le traité : les dieux qui la protègent ne se détachent pas de sa cause parce qu'elle a violé la foi des serments; et comment les dieux ennemis lui auraient-ils reproché un crime dont eux-mêmes étaient les auteurs? (6) Homère est

(1) *Odyss.* XXI, 27 seqq.

(2) Voyez plus haut, p. 35, 36.

(3) *Iliad.* IV, 104.

(4) *Iliad.* IV, 157 seqq.

(5) *Iliad.* IV, 233 seqq., 270 seq.

(6) *Benj. Constant*, De la Religion, VII, 6.

plus divin que les habitants de l'Olympe, il ne mérite pas seulement ce titre comme le plus grand des poètes, mais aussi comme organe de l'humanité. Par la puissance du sentiment il s'est élevé au-dessus de la barbarie de son temps; chanteur d'un âge où dominaient la force brutale et la ruse, il condamne les crimes, il déplore les malheurs dont il n'a pas encore la force d'espérer la fin; mais ces malédictions, ces gémissements sont des accents prophétiques; ils se changeront un jour en chants d'espérance et de bonheur.

### § 2. *Hésiode.*

Hésiode partage avec Homère la gloire d'avoir donné une forme positive aux croyances religieuses des Grecs, ils sont l'un et l'autre des poètes sacrés, mais ils représentent des sociétés essentiellement diverses. Le chanteur de l'Iliade est le poète des siècles héroïques; l'auteur des *Œuvres et Jours* n'a pas une veine guerrière; l'idée qui domine dans ses poésies est celle de la nécessité du travail. Est-ce une réaction contre les violentes agitations de l'âge héroïque (1)? ou le poète est-il le représentant d'une race plus positive que celle qui habitait l'Ionie (2)? Quelles que soient les influences qui ont agi sur Hésiode, il est profondément pénétré du sentiment que le travail est la condition du bien-être. Il ne cesse de répéter que « les dieux et les hommes haïssent celui » qui vit oisif; le bonheur consiste à se livrer à d'utiles travaux » qui emplissent les greniers, l'activité est honorable, l'oisiveté » honteuse, la vertu et la gloire accompagnent les richesses (3) ». Les Grecs ont toujours estimé la fortune, mais dans l'âge héroïque, ils la cherchaient dans le pillage. Hésiode réprovoque les biens

(1) *Benj. Constant* a développé cette hypothèse (*De la Religion*, VII, §). — Comparez *Loebell*, *Die Weltgeschichte in Umrissen*, T. I, p. 533 : « Hesiodus spiegelt eine Uebergangsperiode ab, er steht in der Mitte » zwischen dem untergegangenen Ritterthum und dem Bürgerthum, das » sich bilden wollte ».

(2) *O. Müller* représente Hésiode comme l'expression du génie béotien (*Gesch. der Griech. Liter.*, T. I, p. 135 et suiv.)

(3) *Oper. et Dies.*, v. 303 seqq.

acquis par la violence (1); nous entrons avec lui dans une nouvelle phase de la société; l'idée de la justice remplace celle de la force. Le prestige qui entourait les siècles héroïques s'était dissipé : la gloire des lointaines expéditions ne rachetait pas les malheurs présents, résultat inévitable de luttes incessantes. La peinture qu'Hésiode fait de l'âge de fer est un tableau saisissant des misères que les brigandages des héros entraînent pour la Grèce : discordes universelles, guerre de tous contre tous, ni foi ni loi (2). Le besoin le plus impérieux dans cet état de dissolution morale était le droit, la justice; il se manifeste avec énergie dans les *Œuvres et Jours*. Les maux de la société révèlent la véritable destinée de l'homme au poète : « Voici la loi que le fils de Saturne a donnée aux mor- » tels : que les animaux sauvages se dévorent les uns les autres, la » justice n'est pas pour eux, mais aux hommes il a donné la jus- » tice, de toutes les vertus la meilleure (3) ». Pour exciter les Grecs à respecter le droit, Hésiode ne trouve d'autre moyen que de leur montrer la félicité accompagnant l'observation du devoir : « Ceux qui rendent une justice exacte aux étrangers et aux ci- » toyens, sans s'écarter jamais du droit, voient leurs villes fleurir; » ils jouissent de la paix féconde, jamais les dieux ne leur envoient » la guerre dévastatrice; jamais les hommes justes ne sont tourmen- » tés par la famine; ils dépensent le fruit de leurs travaux dans les » festins; la terre leur prodigue ses biens; les chênes des monta- » gnes leur donnent le gland, les abeilles le miel, les brebis la » laine, leurs femmes des enfants semblables à leurs pères; leurs » richesses sont inépuisables comme la terre qui les produit » (4). Le poète oppose au bonheur constant des justes, les maux qui sont le partage des hommes injustes. « Si les puissants, les rois qui » abusent de leur pouvoir n'ont pas à craindre les lois humaines, » qu'ils redoutent la vengeance divine; qu'ils n'espèrent pas cacher » leur iniquité aux regards des dieux, trente mille gardiens

(1) *Oper.* v. 319 seqq.

(2) *Oper.* v. 174 seqq.

(3) *Oper.* v. 276-280.

(4) *Oper.* v. 225 seqq.

» immortels, invisibles, partout présents, observent les actions  
 » humaines; la Justice est fille de Jupiter, si quelqu'un la blesse  
 » elle porte ses plaintes au fils de Saturne, la vengeance frappe  
 » des générations entières; souvent toute une cité porte la peine  
 » des crimes d'un seul; ses armées sont vaincues, ses flottes dé-  
 » truites, les peuples périssent » (1).

Il y a une ressemblance frappante entre cette notion de la justice et celle qui domine dans les livres sacrés des Juifs. Hésiode, comme Moïse, voulait moraliser des peuples qui sortaient à peine de la barbarie primitive. Ces hommes ne redoutent que les maux immédiats, ils n'ont de sens que pour la jouissance présente; la justice, considérée en elle-même, est une idée trop élevée pour leur intelligence grossière; il faut pour qu'ils l'observent, qu'ils y trouvent un avantage matériel; la crainte d'une punition terrible peut seule contenir leurs mauvaises passions. Ne reprochons pas au poète grec ce que cette conception a d'imparfait; il est le représentant de la société à laquelle ses enseignements s'adressent; il a dû mettre sa morale à la portée des hommes de son temps, de même que le grand législateur des Hébreux a dû descendre des hauteurs de sa théologie pour agir sur un peuple abruti par la servitude.

Le principe de l'utilité inspire également les conseils qu'Hésiode adresse aux hommes sur leurs relations mutuelles. « Appelle au  
 » festin ton ami, celui-là surtout qui demeure près de toi; alors,  
 » s'il t'arrive un malheur, tu verras accourir tes voisins à demi  
 » vêtus à ton secours. Aime celui qui t'aime, aide celui qui t'aide,  
 » donne à celui qui te donne, ne donne pas à celui qui ne te donne  
 » rien » (2). C'est la morale de l'égoïsme dans toute sa naïveté. Cette poésie sans élan ne se préoccupant que des intérêts positifs devait avoir peu d'attraits pour les Grecs, qui dans leur orgueil aristocratique se croyaient une mission plus haute que celle du travail. Cléomène a exprimé ces sentiments en disant qu'Homère

(1) *Oper.* v. 238 seqq.

(2) *Oper.* v. 342 seqq.

était le poète des Spartiates et Hésiode celui des ilotes (1). Souscrivons-nous à cette appréciation dégradante (2)? Nous opposerons au roi de Sparte une tradition qui nous paraît mieux caractériser les tendances des deux poètes. On les supposait contemporains et rivaux de gloire; une lutte s'ouvrit entre eux, Hésiode fut reconnu vainqueur (3). Qu'y avait-il donc dans cette poésie prosaïque qui pouvait être comparé aux chants d'Homère? L'idée du droit et de la paix : celui qui célébrait les paisibles travaux de l'agriculteur fut jugé supérieur au chanfre des luttes sanglantes. Nous acceptons la sentence comme une révélation des destinées de l'humanité. L'Iliade, considérée comme épopée guerrière, est le poème du passé; les *Œuvres et Jours* sont la prophétie de l'avenir. Cet avenir était bien éloigné encore lorsque le poète grec fit le premier éloge du travail : les occupations matérielles étaient le lot des esclaves, des vaineux; mais ces classes maudites se sont relevées de leur déchéance, elles forment aujourd'hui la masse innombrable des travailleurs auxquels l'empire de la terre est réservé, non un empire fondé sur la force, mais une domination qui réalisera les vœux d'Hésiode, la justice et la paix.

### § 5. Eschyle.

Aristophane a caractérisé admirablement le génie d'Eschyle dans la comédie des *Grenouilles* (4). Euripide y dispute le premier rang au grand tragique; Bacchus est juge du procès. Les deux rivaux sont d'accord que ce qui rend un poète digne d'admiration, ce sont « les sages leçons par lesquelles on rend les hommes » meilleurs ». — « Eh bien ! » dit Eschyle, « vois les hommes sortis » de mes mains; je les lui livrai vigoureux et hauts de quatre cou- » dées; ils ne respiraient que lances et javelots, casques aux blan- » ches aigrettes, armets, bottines, boucliers ». — *Bacchus*. « Et » comment avec cela faisais-tu des héros? » — *Eschyle*. « Avec une

(1) *Aelian*. XIII, 19. — *Plutarch*. Apophthegm. Lac. Cleomen. I.

(2) Elle a trouvé de l'écho jusque dans les temps modernes. Voyez *Wachsmuth*, Hellenische Alterthumskunde, § 144, T. II, p. 698.

(3) *Plutarch*. Conviv. Septem Sapient. 10.

(4) *Ran*. v. 1013 seqq.



» tragédie toute remplie de l'esprit de Mars ». — *Bacchus*. « La-  
 » quelle? » — *Eschyle*. « Les *Sept devant Thèbes* : tous les specta-  
 » teurs en sortaient avec la fureur de la guerre. Depuis, dans  
 » les *Perses*, je vous inspirai le désir de vaincre toujours vos  
 » ennemis. Voilà les sujets que doivent traiter les poètes. Le divin  
 » Homère, d'où lui est venu tant d'honneur et de gloire, si ce n'est  
 » d'avoir enseigné mieux que tout autre les vertus, l'art des batailles  
 » et le métier des armes? »

Exalter l'esprit guerrier (1), inspirer la haine de la domination étrangère, telle fut la mission d'Eschyle. C'est dans les *Sept devant Thèbes* que le poète a jeté toute l'ardeur de ses sentiments. Un espion vient rendre compte des dispositions des ennemis (2). « Sept  
 » chefs, guerriers fougueux, immolent un taureau; le sang de la vic-  
 » time est reçu dans un noir bouclier; tous y plongent la main,  
 » tous ils jurent par le dieu Mars, par Bellone, par la Terreur,  
 » amie du carnage, ou de renverser Thèbes, de saccager la ville  
 » des Cadméens, ou de périr, d'arroser cette terre de leur sang ». L'espion retourne à son poste et revient faire l'énumération et la description des Sept Chefs. Ici les pensées et les paroles d'Eschyle deviennent gigantesques. « Tydée menace déjà la porte Prœtide,  
 » il frémit de rage, mais le devin ne permet pas qu'il traverse les  
 » flots de l'Isménus, car les entrailles des victimes ne sont pas  
 » favorables. Tydée furieux brûle de combattre; comme un dragon  
 » qui siffle à l'ardeur du midi, il accable de ses clameurs, de ses  
 » injures, le devin, sage fils d'Oïclée, il l'accuse d'éviter (3) en  
 » lâche et la mort et le combat. Le guerrier secoue en criant, trois  
 » aigrettes épaisses, crinière de son casque, et les sonnettes d'ai-  
 » rain qui pendent à son bouclier sonnent l'épouvante » (4). Les

(1) *Bode*, Geschichte der hellenischen Dichtkunst, T. III, p. 245 :  
 « Als ruhmgekrönter Kämpfer bei Marathon suchte Aeschylus den krie-  
 » gerischen Geist, wodurch das attische Volk den Gipfel seiner Macht  
 » und seiner sittlichen Würde erreicht hatte, immer von neuem anzu-  
 » regen und zu kräftigen ».

(2) Vers 42 et suiv. Nous suivons, en général, la traduction d'*Alexis Pierron*.

(3) *Eschyle* dit *εὐχόμενος*, flatter, faire la cour à la mort par lâcheté.

(4) *Sept. ante Theb.*, v. 377-386.

autres chefs ne sont pas inférieurs à Tydée; « ils poussent d'affreux clameurs, et tout pleins du dieu Mars, furieux comme des bacchantes, la rage des combats transporte leur âme, leurs regards lancent la terreur » (1). Ils bravent les dieux eux-mêmes : « que le ciel y consente, que le ciel s'y oppose », dit Capanée, « il renversera Thèbes; le courroux même de Jupiter tomberait sur lui, il ne s'arrêterait pas; les éclairs, les traits de la foudre ne sont pour Capanée que les chaleurs du midi » (2).

La tragédie des *Sept devant Thèbes* est écrite tout entière dans cet esprit. Bien que nous la lisions à deux mille ans de distance, sans partager les croyances du poète, sans ressentir l'influence électrique d'une représentation qui était en même temps une cérémonie religieuse, nous concevons que ce drame devait animer les spectateurs de la fureur de la guerre. La lutte contre les Perses avait éveillé le patriotisme grec, mais lui avait en même temps donné une direction hostile. Aimer la patrie et haïr les Barbares était un seul et même sentiment. Cette haine de l'étranger est exprimée par Eschyle avec une énergie sauvage. Dans les vœux qu'elles forment pour Athènes, les Euménides souhaitent « que les citoyens soient l'un pour l'autre pleins d'un mutuel amour et pour l'ennemi d'une haine unanime » (3). Ces rapports hostiles entre les peuples avaient donné naissance à un droit des gens, consacrant le pouvoir absolu du vainqueur sur le vaincu. Eschyle admet ce droit sans réserve, comme naturel, et il le traduit en maximes qui caractérisent énergiquement le monde ancien. « Un ennemi est mal traité par son ennemi; il n'y a rien là d'injuste » (4). « N'est-il pas juste et saint de rendre à un ennemi

(1) *Sept. ante Theb.*, v. 497 et suiv.

(2) *Sept. ante Theb.*, v. 423-431; cf. 529-532.

(3) *Eumenid.*, v. 984-986.

(4) Mercure annonce à Prométhée les maux dont Jupiter va l'accabler : « Regarde, si tu ne te rends à mes conseils, l'orage de maux, l'inévitable tempête qui va t'engloutir. Ces âpres sommets, mon père les brisera en éclats par le tonnerre et la foudre brûlante; ton corps disparaîtra sous les débris. et un sein de pierre te portera (περσάια δ' ἀγκάλη σε βαστάσει). Puis un long temps s'écoulera et tu reparaitras à la lumière du jour.

» le mal pour le mal » (1)? « Que la langue ennemie soit punie par  
 » la langue ennemie (2), c'est le cri de la justice réclamant sa dette  
 » à haute voix. Que le meurtrier venge le meurtrier. Mal pour mal,  
 » dit la sentence des vieux temps » (3).

Ainsi *langue pour langue, mal pour mal*, telle est la morale de l'antiquité proclamée par Eschyle. Les philosophes et les poètes essaient en vain d'adoucir cette terrible sentence et d'introduire un peu d'humanité dans les relations des hommes et des peuples; il faut que l'antiquité elle-même s'écroule pour qu'à la place d'un cri de vengeance éclate cette loi d'amour : le bien pour le mal. Cependant déjà dans Eschyle apparaît vaguement un besoin instinctif d'une vie autre que cette vie de guerre et de haine qui est le triste sort des nations anciennes. Le chœur, organe du peuple, exprime des sentiments qui contrastent avec ceux des héros. Dans *les Sept devant Thèbes*, il déplore les malheurs qui vont suivre la prise de la ville; c'est une vive peinture du droit de guerre des anciens; les maux infinis qu'il entraîne inspirent aux hommes des idées pacifiques. « Hélas ! c'est mille supplices qu'elle endure » une ville qu'on vient d'emporter d'assaut. Partout la violence,

» Mais le chieu ailé de Jupiter, l'aigle avide de carnage, arrachera sans  
 » pitié un vaste lambeau de ton corps : couvive non invité qui viendra  
 » tous les jours se repaître de ton foie, noir et sanglant mets du festin.  
 » Et n'attends pas le terme d'un tel supplice, sinon lorsqu'un Dieu s'of-  
 » frira pour succéder à tes souffrances ». Le chœur engage Prométhée à  
 céder. C'est alors que le héros fait la réponse que nous avons rapportée :

Πάσχειν δὲ κακῶς  
 ἐχθρὸν ὑπ' ἐχθρῶν οὐδὲν ἀεικέες.

(*Prometh.*, v. 1040-1042; cf. 1014-1023).

(1) *Choeph.*, v. 123. Electre vient d'offrir des libations sur le tombeau de son père. Le chœur lui prescrit ce qu'elle a à faire, « des vœux pour » ceux qui aimaient Agamemnon, des souhaits pour qu'il vienne un dieu » ou quelque mortel qui égorge les assassins du héros ». Electre demande si les dieux trouveront sainte et juste une prière qui appelle la mort sur la tête de sa mère. Le chœur répond :

Πῶς δ'οὐ τὸν ἐχθρὸν ἀνταμιβεσθαι κακοῖς;

(2) Ἄντι μὲν ἐχθρᾶς γλώσσης ἐχθρὰ γλώσσα τελείσθω (« Que l'outrage soit puni par l'outrage ». *A. Pierron*)

(3) *Choephor.*, v. 306-314.

» le carnage, l'incendie; la fumée obscurcit toute la ville. Mars  
 » furieux souffle la destruction, rien n'est sacré pour sa main  
 » cruelle. La ville résonne d'affreux rugissements. Le guerrier  
 » tombe égorgé par le fer du guerrier; on entend retentir les va-  
 » gissements des enfants nouveau-nés massacrés sur la mamelle  
 » sanglante. Puis c'est le pillage, parent du meurtre (1)... Et nous  
 » ces vierges, ces mères, grands dieux, on nous emmènera enchai-  
 » nées, en nous trainant par les cheveux comme un troupeau de  
 » cavales. De jeunes filles qui n'avaient jamais connu la souffrance  
 » iront, esclaves infortunées, obéissantes, partager la couche d'un  
 » soldat heureux, d'un ennemi triomphant, et passeront leurs nuits  
 » dans de lamentables gémissements » (2). Dans la tragédie d'*Aga-*  
*memnon*, le chœur des vieillards exprime des sentiments décidé-  
 ment hostiles à la guerre. « Ceux qui sont partis du pays de Grèce  
 » ont laissé, chacun dans sa maison une douleur poignante, des  
 » cœurs brisés. On sait ceux qu'on a accompagnés jusqu'au rivage;  
 » et au lieu des guerriers, ce qui revient dans les maisons, ce sont  
 » des urnes et de la cendre... Une colère sourde fermente dans les  
 » cœurs contre les Atrides qui ont tout ordonné... L'indignation  
 » publique est un lourd fardeau, les imprécations populaires sont  
 » le tribut qu'en tirent les rois. Un pressentiment m'annonce quel-  
 » que calamité qui se trame dans l'ombre. Les dieux ont l'œil ou-  
 » vert sur ceux qui prodiguent le sang (3). Il vient un jour où les  
 » noires Furies changent l'existence de l'homme, heureux aux dé-  
 » pens de la justice : il s'anéantit, sa force disparaît, il est effacé.

(1) La scène du pillage décrite par Eschyle caractérise bien les barbares vainqueurs, le poète y mêle une peinture naïve des souffrances des femmes : « Des soldats pillant se heurtent dans les rues; ceux qui n'ont rien  
 » encore s'excitent l'un l'autre : chacun veut sa part du butin; nul ne  
 » prétend rien céder; tous brûlent d'avoir la portion la plus grande. Ce  
 » qui se passe alors, comment le dépeindre? Des fruits de toute espèce  
 » jonchent le sol, affligeant spectacle! l'œil des ménagères se remplit de  
 » larmes amères. Confondus au hasard, tous les dons de la terre roulent  
 » entraînés dans la fange des ruisseaux ».

(2) *Septem. ante Theb.*, v. 321-363.

(3) Ἦν πολυκτόνων γὰρ οὐκ  
 ἄτακτοι θεοί.

» Détruire les villes n'est pas l'objet de mes vœux : puissé-je aussi  
 » ne jamais voir, captif moi-même, ma vieillesse soumise aux  
 » caprices d'un autre » (1).

Les vieillards d'Argos ne se bornent pas à déplorer les maux de la guerre, comme les faibles femmes de Thèbes; ils accusent le chef de l'expédition des Grecs d'être l'auteur de leurs maux, ils le menacent de la justice divine pour tout le sang versé, et cette vengeance va s'accomplir : Agamemnon tombera sous le glaive de sa femme. Le même sentiment inspire les vœux que le chœur des *Suppliantes* fait pour les Argiens : « Que les chefs de la nation » se montrent de composition facile avec les peuples étrangers » avant de se préparer à la guerre, qu'ils n'aient pas besoin de la » défaite pour réparer l'offense » (2).

Nous doutons qu'Eschyle partageât les opinions qu'il met dans la bouche du chœur. L'auteur des *Sept devant Thèbes* devait préférer l'héroïsme guerrier aux douceurs de la paix; mais une idée qui appartient au poète, c'est celle de la justice divine dans les rapports des hommes et des peuples. Un scoliaste nous a conservé un fragment d'une tragédie qui résume bien les sentiments d'Eschyle. « Tu vois la justice muette, cachée à ceux qui dorment, » à ceux qui marchent, à ceux qui reposent. Ensuite elle vient » d'un pied inégal, quelquefois tardif; mais la nuit elle-même ne » cache pas les mauvaises actions; quoi que tu fasses, crois qu'il » y a des dieux qui te voient » (3). Eschyle va faire l'application de cette justice divine aux plus grands événements dont la Grèce ait été le théâtre, la guerre de Troie et l'invasion des Perses.

Eschyle a chanté la victoire des Grecs dans la tragédie des Perses. On s'attendrait à ce que le poète athénien exaltât la valeur de ses compatriotes et qu'il fit honneur à leur courage de la défaite des armées innombrables des Barbares. Mais Eschyle, pénétré du dogme de l'intervention des dieux dans les grandes calamités

(1) *Agamemn.*, v. 429-474.

(2) *Supplic.*, v. 700-703 :

Ξένοι σὶ τ' εὐξυμβόλους  
 πρὶν ἐξοπλίζεω Ἄρη  
 δίκας ἄτερ πημάτων διδοῖεν.

(3) *Fragmenta Aeschyli*, n° 323 (edit. Didot.)

nationales comme dans les malheurs privés, procède autrement (1). Les vieillards perses sont assemblés et se consultent sur la conduite des affaires de ce vaste empire remises en leurs mains; la reine apparait, effrayée par un songe sur le sort de Xerxès et de son armée; c'est alors que le poète évoque l'ombre de Darius qui vient expliquer à ses sujets épouvantés, prosternés à terre, la cause des maux qui les frappent. La défaite des Perses est une punition des sacrilèges dont le roi s'est rendu coupable. « Essayer »  
 » d'enchaîner comme une esclave la mer sacrée d'Hellé! d'arrêter  
 » le courant du Bosphore que fait couler la volonté d'un dieu!  
 » changer l'aspect des flots en les captivant dans des entraves  
 » forgées par le marteau, pour ouvrir à une immense armée une  
 » route immense! mortel enfin, croire qu'il l'emporterait sur tous  
 » les dieux, et sur Neptune! Quelle folie, quel délire aveuglait  
 » mon fils » (2)! « Les Perses n'ont pas craint, dans cette Grèce  
 » envahie, de dépouiller les sanctuaires des dieux, d'incendier leurs  
 » temples... Déjà pour ces crimes ils souffrent des maux égaux,  
 » d'autres les menacent; l'abîme des malheurs n'est pas desséché  
 » jusqu'au fond, la source jaillit encore. Des flots de sang coule-  
 » ront sous la lance doricienne et se figeront dans les champs de  
 » Platée. Des amas de cadavres, jusqu'à la troisième généra-  
 » tion, parleront dans leur muet langage, aux yeux des hommes :  
 » *Mortels, il ne faut pas que vos pensées s'élèvent au-dessus de la*  
 » *condition mortelle. Laissez germer l'insolence, ce qui pousse c'est*  
 » *l'épi du crime; on moissonne une moisson de douleurs* ». Vous  
 » voyez le châtiment qui a frappé la Perse pour des fautes de cette  
 » nature : souvenez-vous donc d'Athènes et de la Grèce : que nul  
 » désormais ne méprise sa fortune présente, et, brûlant d'accroître  
 » ses trésors, ne ruine sa propre puissance. Jupiter, inflexible ven-  
 » geur, exigera des comptes sévères d'un orgueil effréné » (5).

Ainsi le poète religieux voit dans la défaite des Perses une

(1) *Jakobs, Ueber die Perser des Aeschylus (Vermischte Schriften, T. V, p. 545-576).*

(2) *Pers.*, v. 739 seqq.

(3) *Pers.*, v. 300-323.

expiation de leur orgueil insensé et de leur mépris des dieux. Pénétrons au fond de cette théologie, traduisons ses décrets en langage moderne, qu'y verrons-nous? La Providence a posé des limites à la puissance des nations; ce n'est jamais impunément qu'elles essaient de les dépasser; les tentatives de monarchie universelle ont toujours entraîné à leur suite des malheurs sur la tête des conquérants (1). Le paganisme ne condamne pas encore la guerre, mais il essaie au moins de lui imposer des lois. Le poète ne parle, il est vrai, que des attentats commis sur les temples et les dieux, mais l'idée du droit, de la justice, une fois introduite dans la guerre, étend bientôt ses bienfaits sur les hommes et sur toutes leurs relations. Eschyle fait sortir les mêmes enseignements de la ruine de Troie.

L'hospitalité est le côté idéal de la vie antique; la religion lui imprima un caractère sacré. Parmi ceux qui violèrent ces saints devoirs, le plus coupable était Paris. Mais Jupiter ne fait pas attendre la vengeance. Le poète peint vivement la douleur, la fureur des Atrides, emmenant les mille vaisseaux de la flotte des Argiens : « C'est du fond de leur âme que partait la clameur guerrière; on eût dit des vautours à l'instant où, pleins d'une inexprimable angoisse, battant l'air des coups pressés de leurs ailes, ils tournoient au-dessus de leur nid vide de nourrissons, autour de ce nid où la garde de leur couvée leur a coûté tant de soins inutiles. Mais un dieu entend le cri aigu de la douleur des oiseaux; c'est Apollon ou Pan ou Jupiter; il envoie la furie vengeresse qui punira enfin quelque jour de criminels ravisseurs. Ainsi Jupiter, le dieu puissant de l'hospitalité, lance contre Alexandre le fils d'Atrée » (2). Priam s'est fait le complice de Paris en refusant de livrer Hélène à Ménélas. Troie expiera par sa ruine l'hospitalité violée : « Agamemnon revient;... recevez avec transport, car il le mérite, recevez celui qui a renversé Troie, armé de la houe de Jupiter vengeur, qui a retourné en

(1) « Die Tragödie ist der erste Versuch einer Philosophie der Geschichte ». *Bernhardy*, Grundriss der griechischen Literatur, T. II, p. 695.

(2) *Agamemnon*, v. 48-62.

» tout sens le sol ennemi. Les autels, les temples des dieux ont  
 » disparu; toute la génération des hommes a péri dans la contrée...  
 » Pâris et la ville sa complice ne se vantent pas que le crime ait  
 » surpassé le châtement. Coupable de rapt, de larcin, Pâris n'a  
 » pas conservé sa proie, et il a vu la maison de ses pères aussi  
 » ancienne que la terre, détruite jusque dans ses fondements : les  
 » enfants de Priam ont payé au double le prix de leur faute (1)...  
 » J'adore Jupiter, le dieu puissant de l'hospitalité, c'est lui qui a  
 » accompli ces choses .. Que ceux qui sont frappés d'un malheur  
 » par Jupiter reconnaissent d'où part le coup, que le sort de Troie  
 » leur serve d'exemple. Il a accompli ses desseins. *Quelqu'un a*  
 » *nié que les dieux daignassent s'occuper des hommes qui foulent*  
 » *aux pieds les plus saintes lois : celui-là était impie. Ils l'ont vu*  
 » *plus d'une fois, les neveux de ceux qui entreprenaient des choses*  
 » *injustes et qui se livraient avec trop d'ardeur à la guerre* » (2).

Le poète adressait ces hautes leçons à ses contemporains. Les victoires miraculeuses sur les Perses exaltèrent l'ambition d'Athènes; Thémistocle conçut de vastes projets de domination pour sa patrie et de gloire pour lui-même; on l'accusait de ne reculer devant aucun moyen pour atteindre son but. Eschyle préférait la politique de la modération et de la justice à laquelle Aristide a attaché son nom (3). Mais le temps n'était pas arrivé où le droit réglerait les rapports des peuples. Comme la vie de l'homme, l'histoire des nations nous découvre fautes sur fautes, expiation sur expiation. Les vainqueurs de Troie ont commis d'horribles attentats jusque dans les temples. Les dieux irrités les poursuivent de leur vengeance. « Oui, en ce jour les Grecs sont » maîtres de Troie. Si leur piété respecte les dieux tutélaires de » la ville vaincue, s'ils épargnent leurs autels, vainqueurs ils ne » subiront pas le retour de la fortune. Puisse notre armée ne pas

(1) *Agamemn.*, v. 524-537.

(2) *Agamemn.*, v. 355 376 :

Ἡέσανται δ' ἐγγόνους  
 ἀτολήμων ἄρη  
 πνεόντων μεῖζον ἢ δικαίως.

(3) *Muller, Gesch. der griech. Liter.*, II, 90 et suiv.



» s'abandonner à l'ivresse du succès, et entraînée par l'ardeur du  
 » lucre, convoiter des choses qu'elle ne doit pas toucher!... S'ils  
 » se rendent coupables de quelque attentat, que les malheurs de  
 » ceux qui ont péri satisfassent les dieux » (1).

Ainsi la religion accomplissait sa mission civilisatrice chez les Grecs. Le droit de guerre des temps héroïques était barbare, elle essaya de l'humaniser. La crainte des dieux était le seul frein des héros; elle mit à l'abri de leur fureur les temples et les autels, première garantie en faveur des vaincus qui, en se réfugiant dans un lieu saint, devenaient eux-mêmes sacrés. L'action bienfaisante du sentiment religieux ne s'arrêta pas là; il flétrit l'orgueil des conquérants, en le représentant comme un défi de la divinité; il mit des bornes à l'insolence du vainqueur, en lui faisant craindre les terribles représailles des furies vengeresses. Le dogme de l'expiation introduisit une idée morale dans le domaine de la force.

Le paganisme plaça aussi les rapports des hommes et des peuples sous la protection puissante des dieux. L'hospitalité était le seul lien qui unissait les nations dans les temps antiques : violer ce saint devoir, c'était briser la société humaine. Eschyle montre Jupiter punissant le crime de Paris par la ruine de Troie : dans les *Suppliantes*, il place l'hospitalité au-dessus des intérêts mêmes de la cité. Les filles de Danaüs, pour ne pas épouser les fils d'Egyptus, leur oncle, quittent les bords du Nil, avec leur vieux père, et se réfugient dans l'Argolide. Elles demandent l'hospitalité au roi : « Remplis les devoirs d'un hôte juste et pieux; ne trahis  
 » point une exilée que la violence impie a chassée d'une contrée  
 » lointaine; ne souffre point qu'on m'arrache à tes yeux, comme  
 » une proie, du sanctuaire de tous ces dieux, ô toi qui règnes ici  
 » en souverain maître » ! Pélasgus sent ce qu'il doit à l'hospitalité; mais l'intérêt de son peuple le préoccupe; s'il reçoit les Danaïdes, les fils d'Egyptus lui feront une guerre terrible; et s'il arrivait quelque revers, ne lui dirait-on pas : « Pour sauver des étrangères tu as perdu Argos » (2)? Et pourtant « il faut redouter le courroux

(1) *Agamemn.*, v. 320 seqq.

(2) *Supplic.*, v. 395-401; 438-440.

» de Jupiter, qui protège les suppliants; il n'est rien pour les mortels qui soit plus formidable » (1). Le Roi, dans cette cruelle alternative, se décide à consulter le peuple. Il engage le vieux Danaüs à prendre des rameaux et à les porter aux autels des divinités du pays, afin que tous les citoyens voient en eux des suppliants; il craint sans cela qu'ils ne rejettent sa proposition, parce que « le peuple aime à trouver ses chefs en défaut ». Mais Pélasgus s'est trompé dans ses prévisions : la voix du peuple est la voix de Dieu. Les Pélagés auront à supporter tous les maux de la guerre et cependant ils n'hésitent pas, ils immolent leur intérêt au devoir de l'humanité. « Les Argiens, » dit Danaüs, « ne se sont point partagés; mon vieux cœur en a rajeuni de joie. Par un mouvement unanime de toute la foule, l'air s'est comme hérissé de mains droites empressées de sanctionner le décret » (2).

Les anciens concentraient dans la cité tout ce qu'ils avaient d'affection pour leurs semblables. L'amour de la patrie l'emportait même sur les devoirs de l'humanité. Bénissons la religion, et la poésie, son organe, d'avoir montré aux hommes qu'il y a des obligations plus sacrées que celles du patriotisme. Les *Suppliantes* sont le triomphe de la charité humaine sur l'égoïsme national.

#### § 4. Sophocle.

Eschyle combattit à Salamine; Sophocle fut choisi pour être le coryphée des adolescents qui chantèrent l'hymne de victoire et dansèrent autour des trophées. Cette tradition sur les deux grands tragiques est comme une image de leur génie, de leur mission. L'un, poète guerrier, anime les Grecs au combat contre les Barbares par des chants que Mars inspire : l'autre, poète de la paix, chante les bienfaits de la civilisation. Lorsque Sophocle parut sur la scène, la victoire était décidée en faveur des Grecs. La défaite de l'innombrable armée des Perses exalta l'orgueil national. Les Hellènes étaient supérieurs aux Barbares; mais il y avait encore

(1) *Supplic.*, v. 468 seqq.

(2) *Supplic.*, v. 605 seqq. Traduction de *Patin*, *Études sur les tragiques grecs*, T. I, p. 170.

dans leurs mœurs bien des traces de cette barbarie qu'ils imputaient à leurs ennemis. La civilisation, les sentiments de douceur, d'humanité qu'elle inspire, luttèrent contre les passions violentes ou perfides des temps antiques : la victoire ne pouvait être douteuse. Sophocle est l'organe de cet état social.

Quel était le caractère de l'âge héroïque ? Un mélange de courage physique et de ruse. Les héros de Sophocle sont animés des mêmes passions, mais le poète a soin de leur opposer des personnages qui expriment des sentiments plus purs. Après la mort d'Achille, Ajax et Ulysse se disputèrent ses armes ; les chefs de l'armée les décernèrent à Ulysse. Ajax est le représentant des temps héroïques ; c'est le guerrier qui doit tout à la force de son bras ; pourquoi les armes du héros grec ne lui ont-elles pas été accordées ? Agamemnon explique ce refus : « Ce n'est pas la masse du corps ni les » larges épaules qui font notre puissance, c'est la sagesse qui » donne la supériorité en toutes choses. Le bœuf le plus robuste » obéit au fonet léger qui le ramène dans le sillon » (1). Cette idée n'est pas de l'âge héroïque. Achille, l'idéal du héros, ne brillait pas par sa sagesse. Les paroles que le poète met dans la bouche d'Agamemnon montrent le progrès immense qui s'était accompli dans les opinions : du temps de Sophocle les Grecs n'étaient pas loin de mépriser les vertus brutales qui faisaient la gloire d'Achille et d'Ajax.

L'opposition entre les mœurs héroïques et les sentiments de la nouvelle génération est peinte admirablement dans la tragédie de *Philoctète*. Sur les conseils d'Ulysse, le héros avait été abandonné dans une île sauvage et inhabitée. Mais les oracles attachaient la prise de Troie à la possession de ses flèches. Ulysse et Néoptolème sont envoyés par les chefs de l'armée pour s'en emparer. Une discussion s'ouvre entre eux sur les moyens de se procurer ces armes. Ulysse est la personnification de la politique et de l'habileté des temps héroïques, c'est l'idéal de la ruse ; Philoctète dit avec mépris de lui, qu'il a toujours sur les lèvres le mensonge et la

(1) *Ajax*, v. 1250-1252. Nous nous servons en général de la traduction d'Artaud, 3<sup>e</sup> édit. 1841.

fraude, que rien de juste n'en peut jamais sortir. (1). Néoptolème exprime les sentiments de la Grèce civilisée; à l'astuce de son compagnon il oppose la loyauté et la franchise : la moralité supérieure des temps nouveaux triomphe de l'esprit de perfidie des temps anciens. Ulysse cherche à préparer le fils d'Achille au rôle peu honorable qu'il doit jouer : « La mission que tu as à remplir » demande autre chose que de la valeur; quoi que mes paroles puissent avoir de nouveau ou d'étrange, tu es ici pour me seconder » (2). Il lui annonce alors qu'il s'agit de tromper Philoctète par un langage adroit, et de lui dérober ses armes invincibles par quelque artifice : « Je sais que ton caractère ne se prête pas aisément à la ruse; cependant il est doux de vaincre. Ose seulement; » nous reviendrons ensuite aux lois sévères de l'équité » (3). Néoptolème se révolte contre cette proposition : « Fils de Laërte, les » conseils que j'ai peine à entendre, j'aurais aussi horreur de les » suivre. Je suis prêt à emmener Philoctète en employant la force, » et non la ruse... *J'ai été envoyé pour t'aider, mais je ne veux pas être appelé du nom de traître : j'aime mieux échouer avec honneur que réussir avec honte* » (4). Cependant Néoptolème se laisse entraîner, il exécute le projet d'Ulysse. Mais il ne tarde pas à se repentir de sa faute, il déclare qu'il va rendre à Philoctète les armes dont il s'est emparé en trompant le héros. Ulysse s'oppose en vain à ce dessein qu'il trouve insensé; il lui annonce la vengeance des Grecs; le fils d'Achille répond qu'il ne craint pas ses menaces, qu'il a pour lui la justice, et *la justice vaut mieux que l'habileté* (5).

(1) *Philoctet.*, v. 496-403.

(2) *Philoctet.*, v. 50-53.

(3) *Philoctet.*, v. 54-85.

(4) *Philoctet.*, v. 86-95 :

Πεμφθεῖς γε μέντοι σοὶ ξυνεργάτης, ὄκνῶ  
 προδότης καλεῖσθαι βούλομαι δ', ἀναξ, καλῶς  
 δεῶν ἐξίμαρτεῖν μᾶλλον, ἢ νικᾶν κακῶς.

(5) *Philoctet.*, v. 1222-1260 :

Ἄλλ' εἰ δίκαια, πῶν σοφῶν κρείσσω τίδε.  
 .....  
 Ἐὖν τῷ δίκαιῳ τὸν σὸν οὐ παρβῶ φόβον.

Le progrès de la civilisation se manifeste également dans les croyances religieuses. Dans l'âge héroïque les dieux partagent les passions des mortels; ils sont violents, rusés, injustes. On aperçoit encore des traces de cette conception chez les poètes tragiques. Dans Eschyle, les habitants de l'Olympe emploient contre l'homme la ruse et le mensonge (1); un vers des *Danaïdes* va jusqu'à dire que la divinité ne recule pas devant une juste fraude (2). Les dieux de Sophocle sont supérieurs à ceux d'Eschyle (3). Jupiter punit la perfidie, et ce qui rend cette punition plus mémorable, c'est qu'elle frappe son fils chéri, Hercule. Hôte d'Eurytus, le héros pour se venger du père immole un de ses fils. Nous avons remarqué que dans l'Iliade, cette violation de l'hospitalité provoque la réprobation d'Homère plutôt que celle des Immortels (4). Dans Sophocle, Jupiter est indigné du crime. « Le » maître de toutes choses, Jupiter, courroucé de cette action, le » fit vendre en esclavage; il ne put souffrir qu'Hercule eût, pour la » première fois, usé de perfidie pour faire périr un homme. S'il » l'eût attaqué à force ouverte, il lui eût pardonné sa juste vengeance; car les dieux aussi détestent l'injure » (5). Hercule est puni, parce qu'il ne s'est pas conduit en ennemi loyal. Les idées d'honneur, de loyauté, l'emportent dans les relations des hommes et des peuples sur l'astuce et la perfidie des temps antiques.

La brutalité des mœurs primitives se manifestait d'une manière révoltante dans la guerre. Les corps des ennemis étaient privés de sépulture, abandonnés aux animaux de proie. Dans la tragédie d'*Ajax*, cet odieux abus de la victoire est flétri par le poète, organe de la Grèce civilisée. Ajax veut se venger de l'affront que lui ont fait les chefs de l'armée, en lui refusant

(1) *Pers.*, v. 93-101.

(2) *Aeschyl.* Fragm. 110 : ἀπάτης δικαίως οὐκ ἀποστρατεῖ θεός.

(3) *Benj. Constant* dit qu'Eschyle est en quelque sorte l'Ancien Testament du polythéisme et que Sophocle en est l'Évangile (*De la Religion*, XII, 7).

(4) Voyez plus haut, p. 432.

(5) *Trachin.*, v. 274-280.

les armes d'Achille; il se prépare à immoler Ulysse et les Atrides. Minerve frappe son esprit de vertige, et fait tomber ses coups sur des troupeaux. Lorsque le héros revient à son bon sens, la honte l'accable, il ne peut survivre à la perte de son honneur; prêt à se donner la mort, il adresse cette prière à Jupiter : « Maintenant, » Jupiter, c'est toi que je dois implorer d'abord; je ne te demanderai pas une grande faveur; fais seulement parvenir à Teucer » cette triste nouvelle, afin qu'il soit le premier à enlever ce corps » tombé sur une épée sanglante, et qu'aucun de mes ennemis ne le » prévienne et ne me livre aux chiens et aux oiseaux de proie » (1). Lorsque Teucer se prépare à ensevelir son frère, Ménélas survient et lui défend de toucher au cadavre; « jeté sur le sable du rivage, » il sera la pâture des oiseaux de mer » (2). Le chœur engage le fils d'Atrée à n'être pas impie envers les morts (3); Teucer lui reproche d'outrager les dieux. Que répond Ménélas? « Le droit n'est pas » pour les ennemis » (4). Ulysse prend le parti de l'humanité contre la barbarie. Une discussion s'élève entre lui et Agamemnon. Le chef de l'armée des Grecs est l'interprète du droit antique; le poète fait du héros d'Ithaque le représentant d'une civilisation plus avancée. Rien de plus dur, de plus inhumain que les maximes du grand roi. Il s'étonne qu'Ulysse prenne la défense d'Ajax contre lui : « n'est-il pas juste d'insulter à un ennemi mort »? Il lui fait presque un crime de sa compassion (5). Ulysse répond à ces reproches par les plus généreux sentiments. Déjà quand il a vu Ajax en fureur, il s'est senti ému de pitié; le spectacle de son malheur lui rappelle la condition de tous les mortels : « Je vois que tous » sur cette terre nous ne sommes que des fantômes ou une ombre » vaine » (6). Lorsque les Atrides défendent à Teucer d'ensevelir le

(1) *Ajax*, v. 324-330.

(2) *Ajax*, 1062 seqq.

(3) *Ajax*, 1091 seq.

(4) *Ajax*, 1132.

(5) *Ajax*, 1346, 1348, 1356.

(6) *Ajax*, 121-126. Nous ne pouvons pas partager l'avis des critiques qui attribuent les sentiments d'Ulysse à la prudence ou à la lâcheté (*Patin*, *Études sur les tragiques grecs*, T. I, p. 366 et suiv.)

corps d'Ajax, le poète met dans la bouche du roi d'Ithaque ces belles paroles : « Je te conjure par les dieux de ne pas le priver » inhumainement de la sépulture : ne te laisse pas emporter à la » haine et à la violence au point de fouler aux pieds la justice. » Sans doute de toute l'armée, Ajax fut le plus ardent de mes enne- » mis, depuis le jour où je remportai les armes d'Achille; cepen- » dant quel qu'il ait été à mon égard, je ne lui ferai pas l'injustice » de nier qu'il fut après Achille le plus brave des Grecs qui vin- » rent devant Troie. Tu serais donc injuste de l'outrager; ce serait » offenser, non pas lui, mais les lois divines. *Car c'est un crime » pour l'homme honnête de poursuivre un homme audelà du tom- » beau, même quand il l'aurait haï* » (1). Il se prononce enfin ouvertement pour Ajax : « Et maintenant je déclare à Teucer que » je suis désormais l'ami d'Ajax autant que j'étais son ennemi. Je » veux honorer avec vous ses funérailles, lui rendre mes soins, » ne rien négliger enfin des devoirs que l'on doit aux grands » hommes » (2).

Ces paroles expriment évidemment les sentiments de Sophocle et de son temps plutôt que ceux d'Ulysse. Elles révèlent un grand progrès dans la moralité : la haine doit expirer sur la tombe. C'est le principe d'un nouveau droit des gens; il n'est plus seulement question des droits du vainqueur, mais aussi de ses devoirs envers les vaincus. La religion a été le mobile de ce progrès. Dans la tragédie d'*Antigone*, la puissance civilisatrice de la religion se manifeste avec éclat. Étéocle et Polynice sont tombés, frappés d'une mort mutuelle; Étéocle portait les armes pour sa patrie, Polynice contre elle. Le sénat de Thèbes décrète que le premier jouira des honneurs de la sépulture, le second sera livré aux oiseaux de proie (3) : « aucune main ne versera des libations sur son tombeau; » nul honneur pour lui, nulle larme, nul gémissement funèbre ».

(1) *Ajax*, v. 1332-1345 : ἄνδρα ἑοῦ δίκαιον, εἰ θάνοι, βλάπτειν τὸν ἐσθλόν, οὐδ' ἐὰν μισῶν κυρῆς.

(2) *Ajax*, 1376-1380.

(3) *Aeschyl.* Septem ante Theb. 1005-1025. — *Sophocl. Antig.* 26-30, 184-210.

Antigone refuse d'obéir à ce décret, elle se prépare à ensevelir son frère. Créon lui réitère la défense, et pour la porter à respecter ses ordres il lui dit qu'elle honorera son frère Étéocle, en outrageant Polynice son ennemi. Antigone répond que Pluton impose des lois égales pour tous. Le roi de Thèbes réplique : « Jamais un ennemi » ne devient ami, pas même après la mort » (1). C'est alors qu'Antigone prononce ces belles paroles : « *Mon cœur est fait pour partager l'amour et non la haine* » (2). C'est la prophétie d'une nouvelle religion : le paganisme prépare la voie à la charité chrétienne. Antigone brave la mort pour rendre à Polynice les honneurs funèbres. Quand son sacrifice est accompli, survient le grand prêtre Tirésias; il annonce à Créon que les dieux vont venger sur lui leurs lois violées : « Sache qu'avant que le soleil ait achevé » plusieurs fois son cours, un enfant de tes entrailles sera immolé » à la vengeance des mânes pour te punir d'avoir indignement en- » fermé dans un tombeau une âme vivante, et de retenir sur la » terre, sans sépulture, sans honneurs funèbres, un cadavre qui » appartient aux dieux infernaux.... Déjà les furies vengeresses » des dieux de l'enfer et du ciel, et qui punissent toujours » les coupables, s'apprêtent à te précipiter dans les mêmes mal- » heurs » (3)....

Ainsi la religion donne sa sanction puissante à l'humanité qui fait place dans le cœur des hommes aux passions haineuses d'un âge de violence. Cependant la barbarie des vieux temps ne disparut pas entièrement du sol hellénique : elle laissa des traces sanglantes dans le droit de guerre. Dans l'*Ajax* de Sophocle, c'est Minerve qui donne l'exemple de la cruauté envers les ennemis. Elle venge une offense personnelle sur le héros grec (4). Elle jouit de son malheur, elle adresse à Ulysse ces paroles cruelles : « Rire d'un ennemi, n'est-ce pas le rire le

(1) *Antig.*, v. 522.

(2) *Antig.* 523 : οὔτοι συνέχθειν, ἀλλὰ συμφιλεῖν ἔφουν.

(3) *Antig.* 1064 seqq.

(4) *Ajax*, 758-777.



» plus doux? » La déesse encourage le malheureux dans son délire, elle prend plaisir à le faire extravaguer, elle descend jusqu'à la duplicité : après avoir avoué qu'elle a elle-même égaré l'esprit d'Ajax, elle s'adresse à lui : « C'est pour la seconde fois que je » t'appelle; t'inquiètes-tu si peu de celle qui te protège » (2)! Lorsque la religion, cette institutrice des hommes, n'a pas pu se dépouiller de l'antique barbarie, comment les relations des peuples auraient-elles été humaines? La servitude qui frappait les vaincus était une des grandes misères de la guerre (3); elle émeut le cœur de Sophocle; il met ces paroles compatissantes dans la bouche de Déjanire : « Je me sens saisie d'une » pitié profonde à la vue de ces femmes infortunées, errantes » sur une terre étrangère, sans parents, sans asile, passant peut- » être d'une douce liberté à un ignominieux esclavage » (4). Le spectacle des malheurs de la guerre lui arrache des imprécations contre celui qui enseigna aux hommes le métier des armes : « Quelle sera la dernière de ces années laborieuses? Quand le » temps cessera-t-il de ramener pour nous les fatigues toujours » renaissantes des combats devant cette Troie superbe, ruine et » opprobre des Grecs? Ah! que n'a-t-il disparu dans les airs ou » sous les sombres demeures celui qui apprit aux Hellènes l'usage » funeste des armes! Celui-là fut le fléau des hommes » (5).

Sophocle a dignement rempli la mission que les Grecs donnaient à la poésie, celle d'adoucir les mœurs des hommes. Génie humain et aimant, il fit entendre sur le théâtre des accents de douceur et

(1) *Ajax*, v. 79 : οὐκουν γέλωις ἡδίστος εἰς ἐχθρούς γελᾶν;

(2) *Ajax*, v. 89, 90.

(3) « O mon maître, dit Tecmesse à Ajax, il n'est pas de plus grand » mal pour les hommes que la captivité ». (*Ajax*, 485 seq.)

(4) *Trachin.*, v. 298-302.

(5) *Ajax*, 1185-1195 :

Ὅφελε πρότερον αἰθέρα δῦναι  
μέγαν, ἢ τὸν πολύκοινον Ἴαῖδαν  
κεῖνος ἀνὴρ, δὲ στυγεράων  
ἔδειξ' ὄπλων Ἑλλά-  
σιν κοινὸν Ἄρη,  
κεῖνος γὰρ ἔπερσεν ἀνθρώπους.

de charité; il chanta l'honneur et la loyauté, la générosité envers les vaincus. Si la littérature grecque exerça une influence civilisatrice sur le monde, une grande part en revient au chantre d'Antigone.

### § 5. *Euripide.*

Euripide était disciple d'Anaxagore, le célèbre ami de Périclès (1). La tradition le met également en rapport avec Socrate; le sage se plaisait, dit-on, aux compositions dramatiques d'Euripide (2); la malignité des auteurs comiques fit du philosophe le collaborateur du poète (3). Ces détails biographiques révèlent la tendance du génie d'Euripide; la Pythie le déclara « plus sage » que Sophocle, moins sage seulement que Socrate, le premier « des hommes en sagesse » (4); les Athéniens, ce peuple de critiques, l'appelèrent *le philosophe du théâtre* (4). Quelles sont les idées nouvelles que la philosophie importa sur la scène (6)?

Le progrès est incontestable dans la sphère religieuse. Euripide est le précurseur de Platon dans le blâme qu'il jette sur l'immoralité des dieux d'Homère (7); il qualifie l'histoire scandaleuse de l'Olympe de « misérable invention des poètes » (8). Au polythéisme homérique il oppose le dogme d'une divinité supérieure aux passions des mortels. L'unité, la spiritualité, la providence de Dieu éclatent dans ses drames à travers les doutes d'une raison qui cherche à remplacer les croyances populaires par des idées plus

(1) *Cicer.* Tuscul. III, 14.

(2) *Aelian.* II, 13.

(3) *Patin*, Études sur les tragiques grecs, T. I, p. 55.

(4) *Schol. Aristoph.* Nub. 145. — *Cicer.* De Senect. 21.

(5) *Vitruv.* Praef. Lib. VIII. — *Clem. Alex.* Strom. V, p. 581, C.

(6) *Bernhardy*, Grundriss der griechischen Litteratur, T. II, p. 827 :  
 « Euripides steht auf dem Uebergange von der alterthümlichen Nationalität zur modernen Humanität, und hat in einem welthistorischen Zeitpunkt, wo Altes mit Neuem rang, die Partei der geistigen Bewegung als ihr kühnster Wortführer vertreten ».

(7) Voyez sa censure pleine de verve dans la tragédie d'*Ion*, v. 436-451, et dans l'*Hercule furieux*, 1307-1310, 1314-1319, 1341-1346.

(8) *Hercul. Fur.* 1346.

élevées (1). Les passions s'accommodaient à merveille d'une théologie qui défiait les passions; le coupable se retranchait derrière la divinité, il invoquait son exemple, ou se prétendait dominé par elle. A ce fatalisme qui anéantissait la liberté, la volonté humaine (2), le poète philosophe oppose le dogme de la justice divine (3). La philosophie donnait par là à la morale un fondement qu'elle n'avait pas dans le paganisme. Les maximes morales d'Euripide ont étonné les Pères de l'Église, ils y ont vu comme un pressentiment de la foi chrétienne (4).

En comparant Eschyle avec Euripide, on peut suivre le progrès qui s'est accompli dans la conscience générale. Le disciple d'Anaxagore a sur Eschyle la supériorité que la philosophie a sur le paganisme. Le poète païen chante la loi du monde ancien, le mal pour le mal. Le poète philosophe rappelle à l'homme sa vie éphémère; « mortel, comment peut-il avoir la prétention de nourrir une haine immortelle (5) » ? La charité remplace la vengeance : l'homme doit compatir aux souffrances de ses semblables (6), fussent-ils même étrangers (7); il est né, non pour lui, mais pour le bien de tous (8). Tels sont les sentiments qui inspirent Euripide, ils nous expliquent les hautes pensées qu'il répand dans ses drames sur les relations des hommes et des peuples.

Une division profonde déchirait les cités grecques. La lutte du peuple contre l'aristocratie avait atteint un degré d'exaspération qui rendait toute harmonie impossible. La société était attaquée d'un mal plus profond, la plaie de l'esclavage la rongeaient et la conduisait insensiblement à la mort. Les hommes politiques, entraînés par un intérêt de parti, ne songèrent pas à concilier ces éléments

(1) *Patin*, Études sur les tragiques grecs, T. I, p. 42 et suiv. — *Valckenauer*, Diatrib. in Eurip. Reliq. c. V.

(2) *Troad.*, v. 946-950; cf. 981-990.

(3) *Bacch.*, v. 882-896; *Troad.* 884-888.

(4) *Patin*, Études sur les tragiques grecs, T. I, p. 56.

(5) *Eurip.* Fragm. 790 (ed. Didot).

(6) *Eurip.* Fragm. 410-411.

(7) *Androm.*, v. 421.

(8) *Heracl.*, v. 2 : ὁ μὲν δίκαιος τοῖς πέλας πέφυκ' ἀνὴρ.

hostiles; il fallut que la voix d'un poète fit entendre des accents de paix. La noblesse avait rapidement dégénéré chez les Grecs en aristocratie d'argent; la réunion de la puissance et de la richesse altéra le sens moral des hommes; ils confondirent la pauvreté et le vice, la fortune et la vertu (1). Euripide combat cette dégradante opinion, il apprécie admirablement le malheur, la malédiction qui s'attache à la richesse, quand elle est un privilège, une usurpation (2). Il place avec Socrate le plus grand bien dans la vertu (3); la vertu est supérieure et à la fortune et à la noblesse (4), l'injuste, eût-il pour père Jupiter lui-même, n'en est pas moins méprisable (5); l'homme juste est noble, fût-il né dans l'esclavage (6). De ce point de vue Euripide est amené à revendiquer l'égalité pour l'esclave. L'élève d'Anaxagore a sur la servitude des idées plus justes que le disciple de Platon. Aristote fonde sa théorie de l'esclavage sur une différence de nature entre l'homme libre et l'esclave; Euripide proteste d'avance contre cette injure faite à l'humanité : « Il n'y a de honteux chez les esclaves que le » nom, dans tout le reste ils ne valent pas moins que les hommes » libres quand leur cœur est honnête » (7). Il soutient l'égalité primitive des hommes : « La terre en donnant naissance aux mor- » tels a imprimé à tous la marque de l'égalité; nous sommes tous » de la même race, nobles et peuple; le temps et les lois ont seuls » introduit des distinctions » (8). Ces sentiments se trouvent aussi chez d'autres poètes tragiques. Déjà le vieux Thespis disait : « Que » personne ne se vante de sa noblesse; nous avons tous la même » origine, la boue, ceux qui sont nés dans la pourpre aussi bien que

(1) *Eurip.* Fragm. 320 : κακός δ' ὁ μὴ ἴγων, οἱ δ' ἔχοντες ἄλβιοι; Fragm. 585 : ὅς δ' ἂν πλεῖστ' ἔχη, σοφώτατος.

(2) *Eurip.* Fragm. 21, 58, 99, 440.

(3) *Eurip.* Fragm. 842.

(4) *Eurip.* Fragm. 11.

(5) *Eurip.* Fragm. 341.

(6) *Eurip.* Fragm. 496.

(7) *Ion.* 854-856. — *Fragm.* 823.

(8) *Eurip.* Fragm. 60.

» ceux qui passent leur vie dans la plus profonde misère » (1). Les rapides vicissitudes dans la destinée des héros dont ils chantent les malheurs (2), rappellent sans cesse aux poètes la vanité de la puissance et de toutes les distinctions sociales. Mais Euripide s'élève à de plus hautes considérations; il voit dans l'égalité le fondement de la société : « L'égalité unit étroitement les amis » aux amis, les villes aux villes, les alliés aux alliés : oui, l'égalité est pour les mortels une loi de la nature, il y a entre le plus et le moins une éternelle guerre, c'est pour l'avenir un principe de haine (3). N'est-ce pas l'égalité qui a donné au genre humain les poids et les mesures et qui a déterminé les nombres? La nuit au front obscur et le brillant soleil parcourent, d'un pas égal, le cercle de l'année, et le vainqueur n'excite pas l'envie du vaincu » (4). Ce n'est plus le poète tragique qui parle, mais le philosophe qui a profondément médité sur les rapports sociaux; on dirait un cri échappé au monde moderne. La Grèce ne connaissait pas l'égalité; la noblesse et le peuple, les riches et les pauvres se disputaient l'empire avec un acharnement sauvage, nulle pensée de concorde, d'harmonie; l'égalité seule pouvait fonder la paix; pénétré de cette vérité, le poète revendique des droits égaux pour les riches et les pauvres : c'est dans cette œuvre de conciliation que la cité trouvera la paix et la force (5).

A l'époque où Euripide chantait la concorde intérieure, la Grèce

(1) *Fragm.* 6.

(2) Les chœurs font sans cesse des réflexions sur la rapidité des revers de la destinée et sur l'inconstance de la fortune (Voyez sur ce sujet un beau fragment de *Méléagre*, dans les *Poetar. Tragic. Fragm.*, p. 157). *M<sup>mo</sup> de Staël* en a déjà fait la remarque (*De la littérature*, ch. 2); elle rattache ce genre d'observations aux révolutions subites et fréquentes du gouvernement populaire dans les cités grecques.

(3) ἡ (ισότης) φίλους ἀεὶ φίλοις  
 πόλεις δὲ πόλεσι συμμάχους τε συμμάχοις  
 ξυνδέει· τὸ γὰρ ἴσον νόμιμον ἀνθρώποις ἔφου,  
 τῷ πλεονὶ δ' ἀεὶ πολέμιον καθίσταται  
 τοῦλασσον, ἐχθρᾶς θ' ἡμέρας κατάρχεται.

(4) *Phoeniss.*, v. 536 seqq.

(5) *Eurip.* *Fragm.* 19, 620.

déchirée dans chacun de ses membres par d'irréremédiables dissensions, s'épuisait dans une lutte sanglante : la guerre du Péloponnèse ne fit-elle pas réfléchir le poëte sur les funestes conséquences de ces discordes ? Eschyle, en animant Athènes de l'esprit de Mars, était inspiré par un noble patriotisme; les Hellènes combattaient pour la plus sainte des causes, pour la liberté, l'indépendance. Mais les armes dont les Grecs n'auraient dû se servir que contre les Barbares, ils les tournaient maintenant contre eux-mêmes. La guerre apparait à Euripide non plus comme une action héroïque, mais comme la plus grande des calamités. C'est une des faces du mal qui pèse sur les mortels; pour l'expliquer il ne se contente plus de la raison alléguée par les vieux poëtes, que les dieux veulent délivrer la terre d'un surcroît de population (1); il y voit une expiation des crimes des hommes (2). Certes, il y a un élément providentiel dans la guerre, mais la liberté humaine y joue aussi un rôle, et il est en son pouvoir de diminuer l'étendue du mal qui règne dans le monde. Dès que la guerre est considérée comme un mal, son empire est fondamentalement détruit : ce sera un devoir de l'éviter (3); le droit seul pourra la légitimer, injuste elle deviendra une source nouvelle de malheurs et d'expiations (4). La paix sera l'objet de tous les vœux; Euripide ne se lasse pas d'en chanter les bienfaits : elle est amie des muses, elle peuple et enrichit les états (5); il lui adresse ses prières comme à la plus belle des déesses, il brûle du désir de la voir régner avant que la mort le surprenne (6).

Ce vœu de l'humanité pour la paix resta sans écho dans le

(1) Euripide reproduit cette opinion devenue populaire dans sa tragédie d'*Hélène*, vers 36 et suiv.

(2) *Orest.*, v. 1639 seqq. *De Maistre* cite ce passage d'Euripide, comme témoignage de la théologie antique, à l'appui de sa doctrine de l'expiation et du salut par le sang (*Soirées de St-Petersbourg*, VII<sup>e</sup> Entretien, note 8).

(3) *Troad.* 400 : φεύγειν μὲν οὖν χρεὶ πόλεμον, ὅστις εὔφρονεῖ.

(4) *Fragm.* 361.

(5) *Supplic.* 491 seqq.

(6) *Fragm.* 453.

monde ancien. Cependant la poésie et la philosophie avaient pour mission d'humaniser les mœurs; Sophocle commença la sainte lutte de la civilisation contre la barbarie; Euripide la poursuit. Les sacrifices humains reviennent sans cesse dans les sujets dramatiques empruntés aux temps primitifs. Calchas demande que la fille d'Agamemnon soit immolée à Diane, pour que les Grecs obtiennent des vents favorables (1). Iphigénie, d'après une tradition chantée par Euripide, est sauvée miraculeusement, mais par une destinée fatale, elle est condamnée à immoler tout Hellène qui aborde sur les côtes de la Tauride (2). Achille, insatiable de sang troyen, sort de sa tombe, arrête les navires prêts à fendre les mers et demande une victime pour honorer ses cendres : Polyxène est sacrifiée (3). Le poète, éclairé par les enseignements de la philosophie, se révolte contre cette coutume barbare. « Je blâme, dit Iphigénie, prêtresse de Diane, » les lois imposées par la déesse : les mortels souillés d'un » meurtre ou par l'attouchement d'un cadavre, elle les écarte » de ses autels comme impurs, et elle prend plaisir à se faire » immoler des victimes humaines ! Non, il n'est pas possible que » l'épouse de Jupiter ait enfanté une divinité si cruellement stu- » pide... Les habitants de ce pays habitués à verser le sang des » hommes, ont rejeté sur les dieux leurs mœurs inhumaines, car » je ne saurais croire qu'une divinité puisse faire le mal » (4). Les devins, organes cruels de divinités cruelles, réclamaient ces affreux sacrifices au nom de la religion; Euripide les accable d'invectives : c'est une race ambitieuse et méchante (5), ils disent beaucoup de mensonges et par hasard quelques vérités, leur science n'est qu'un appât trompeur offert à la crédulité des hommes (7).

(1) *Iphigénie en Aulide*.

(2) *Iphigénie en Tauride*.

(3) *Hécube*.

(4) *Iphig. in Taur.* 380 seqq.; cf. *Iphig. in Aul.*, v. 396 seqq.; *Hecub.*, v. 260 seqq.

(5) *Iphig. in Aul.* 520.

(6) *Ib.*, 956 seqq.

(7) *Helen.* 744 seqq.

Voltaire s'empara de ces accusations et les lança contre le christianisme (1), confondant dans son aveuglement les crimes des hommes avec une loi d'amour. Le poète grec était plus heureux; en attaquant le polythéisme, il préparait la religion de charité. Les traditions de l'âge héroïque fournissaient à Euripide l'occasion de faire entendre la voix de l'humanité pour modérer les horreurs de la guerre. Dans la lutte des enfants d'OEdipe, les sept chefs argiens étaient morts devant Thèbes; leurs mères ne purent obtenir la restitution des cadavres auxquels elles voulaient donner la sépulture; elles vinrent implorer l'intercession de Thésée. Le roi d'Athènes se rend à leurs prières et se constitue le défenseur de la religion violée; il invoque la loi commune de la Grèce, les doctrines de la philosophie; il fait un retour sur le triste sort de l'humanité : « Notre vie n'est qu'une » lutte continuelle pour conquérir le bonheur : il est maintenant » à celui-ci, tout-à-l'heure à celui-là; cet autre l'a déjà perdu; péné- » trés de ces vérités, portons avec modération nos injures » (2). Ces idées étaient étrangères aux temps héroïques; heureux anachronisme dans lequel se révèlent les progrès de la civilisation grecque. Thésée, sur le refus des Thébains, leur déclare la guerre; victorieux, il fait rendre les derniers devoirs aux chefs argiens; le héros préside lui-même à cette sainte cérémonie, il enlève les corps, lave les blessures, dresse le lit funèbre. Adraste à qui ces détails sont rapportés, dit que ce ministère humiliant appartient à des esclaves plutôt qu'à un roi; alors le poète place cette sublime réponse dans la bouche de Thésée : « Est-il humiliant de » prendre part aux maux communs de l'humanité? » (3). Ce vers rappelle la célèbre maxime de Térence (4). Dans un âge de discordes sanglantes, où les hommes ignoraient les liens qui font

(1) *Voltaire*, OEdipe, acte IV, scène 1<sup>re</sup> :

« Nos prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense;  
» Notre crédulité fait toute leur science ».

(2) *Supplic.* 522 seqq.

(3) *Supplic.* v. 768 : τί δ'αἰσχρὸν ἀνθρώποισι τὰλλήλων κακά;

(4) « Homo sum, et humani nihil alienum a me puto ».



d'eux une famille de frères, les poètes eurent, les premiers, le pressentiment de la solidarité humaine.

Cependant Euripide était entraîné dans le mouvement politique de la société grecque. Une guerre cruelle déchirait la Grèce pendant que la littérature, les arts, la philosophie atteignaient le plus haut degré de perfection. Le poète athénien prit parti dans la lutte : on a supposé que des liens intimes l'unissaient au grand démagogue qui dirigeait les destinées d'Athènes ; ils étaient tous deux disciples d'Anaxagore (1). Le patriotisme antique, haineux de sa nature, explique les violentes sorties contre Lacédémone qu'on rencontre si souvent dans les tragédies d'Euripide (2). C'est aussi aux circonstances particulières au milieu desquelles il vivait, qu'il faut attribuer la haine des Barbares qui éclate vive et injurieuse dans tous ses drames ; les Perses étaient les alliés de Sparte, Euripide oublie la sainte mission de la poésie pour les accabler d'outrages (3). Cependant le génie du poète, doux jusqu'à la mollesse (4), devait se révolter à la vue des scènes horribles qui ensanglantèrent la guerre du Péloponnèse : il écrivit une tragédie dans laquelle les vaincus, ennemis des Grecs, étaient exaltés, les vainqueurs poursuivis par les dieux pour les crimes, les violences dont ils s'étaient rendus coupables. Les *Troyennes* sont-elles une protestation contre le sauvage droit de guerre des Athéniens ? C'est au moins une leçon de modération et de clémence (5). Les vainqueurs de Troie avaient cruellement abusé de la victoire, la vengeance divine leur prépare un retour funeste ; Minerve et Neptune viennent eux-mêmes annoncer ces desseins : « Malheur » s'écrie le dieu des mers, « au mortel insensé qui ravage les cités,

(1) *Hartung*, Euripides restitutus, T. II, p. 230.

(2) Voyez plus haut, p. 163. — *Patin*, Études sur les tragiques grecs, T. III, p. 30. — *Hartung*, T. II, p. 481.

(3) Voyez plus haut, p. 288, 289. — Comparez *Hartung*, T. II, p. 411 seq., 492.

(4) C'est à lui que s'adressent les reproches que Platon et Cicéron font à la tragédie d'énervier les courages par la continuelle peinture de héros qui souffrent et se plaignent (*Patin*, T. I, p. 49).

(5) *Hartung*, Euripides restitutus, T. II, p. 281, 275 seq.

» les temples et les tombeaux, asiles sacrés des morts et les change  
 » en déserts, il périra à son tour » (1). Parmi les captives troyennes  
 se trouvait Cassandre, que le chef des Grecs s'était réservée :  
 saisie du délire prophétique, la prêtresse d'Apollon se réjouit du  
 royal hyménée qui la rendra témoin du malheur d'Agamemnon ;  
 elle prédit la ruine des Atrides, les longues infortunes d'Ulysse  
 et de tous les héros grecs ; faisant un retour sur le sort des  
 Troyens, elle glorifie les vaincus ; leur destinée est plus digne  
 d'envie que celle des vainqueurs ; ils sont morts pour leur patrie,  
 de toutes les gloires la plus belle (2).

Les protestations d'Euripide en faveur de l'humanité ne furent  
 pas écoutées ; les Grecs du siècle de Périclès semblaient rivaliser  
 de barbarie avec les héros d'Homère ; en vain le poète leur rappela  
 que les lois de la Grèce ne permettaient pas d'immoler les enne-  
 mis, « pris vivants dans les combats » (3). Les Athéniens, les plus  
 humains des Grecs, se souillèrent du sang des prisonniers. Cepen-  
 dant les paroles de clémence qu'Euripide fit entendre eurent du  
 retentissement. Après la malheureuse expédition de Sicile, les  
 chants du poète firent tomber les armes des mains de vainqueurs  
 irrités (4). Si nous en croyons Plutarque, Athènes, vaincue  
 par Lacédémone, aurait dû son salut à Euripide : les alliés  
 étaient disposés à détruire la cité qui avait abusé de sa puis-  
 sance ; un vers de la tragédie d'Electre, chanté dans un festin,  
 les attendrit et leur inspira des sentiments de modération et de  
 douceur (5). Ces traditions caractérisent le poète et sa mission.  
 Inspiré par la philosophie, il s'éleva à la conception de l'harmonie  
 dans la cité, il forma des vœux pour la paix et il eut le glorieux  
 privilège de modérer au moins les horreurs de la guerre.

(1) *Troad.*, v. 95 seqq. :

Μῶρος δὲ θνητῶν ὅστις ἐκπορθεῖ πόλεις,  
 ναοὺς τε τύμβους θ', ἰερὰ τῶν κεκμηχότων,  
 ἐρημίᾳ δοῦς, αὐτὸς ὄλεθ' ὕστερον.

(2) *Troad.* 308 seqq.

(3) *Heraclid.* 965 seq. Comparez plus haut, p. 137.

(4) *Plutarch.* Nicias, fine. Voyez plus haut, p. 133.

(5) *Plutarch.* Lysand. 15.

§ 6. *Les Comiques.*

ARISTOPHANE.

Le théâtre a joué chez les Athéniens un rôle qu'il n'a plus eu depuis : c'était pour ainsi dire une institution sociale. Nos journaux ne peuvent nous donner qu'une faible idée de l'*ancienne comédie*; ils exercent une action plus continue, il est vrai, plus puissante par conséquent; mais quelle que soit la violence de leur langage, ils n'approchent pas de ces représentations, dans lesquelles des hommes vivants, chefs de la république, généraux, philosophes, étaient livrés à la risée de tout un peuple. Si le poète avait le génie politique, il ne se renfermait pas dans ces satires personnelles, il faisait de la scène une tribune, d'où il donnait des conseils sur les affaires les plus importantes, le gouvernement, la paix, la guerre.

*Aristophane* est le seul représentant qui nous reste de cette comédie. L'influence qu'une tradition célèbre attribue à l'auteur des *Nuées* sur la condamnation de Socrate a presque terni la mémoire du grand poète; il a été réhabilité de nos jours (1). Celui qu'on accusait de la mort du sage a trouvé un défenseur dans un philosophe : Hegel dit qu'Aristophane conserva le vieil esprit grec dans un âge de décadence et qu'il se donna la mission d'écrire pour le bien de sa patrie (2). Une question est sans cesse agitée dans ses comédies, celle de la paix et de la guerre. Athènes aspirait à la domination de la Grèce et professait insolemment le droit du plus fort. Le peuple, enivré de gloire, rêvait des

(1) *Schleiermacher* (Platon's Werke. 2<sup>e</sup> Part., T. II, p. 333), *Ast* (Platon's Leben und Schriften, p. 317), *Wolf* (Sympos. Einleitung, p. 42) ont prouvé qu'il n'y eut jamais de haine entre Aristophane et Socrate. *Cousin*, tout en convenant que le poète n'a pas eu de mauvaise intention contre le philosophe, croit que la comédie des *Nuées* n'a pas été sans influence sur le procès de Socrate (*Nouveaux fragments philosophiques*. OEuvres, T. II, p. 313-315, édit. de Bruxelles).

(2) *Hegel*, Vorlesungen über die Philosophie der Geschichte, p. 313 (2<sup>e</sup> édit.). Comparez *Hegel*, Vorlesungen über die Geschichte der Philosophie, T. II, p. 82-86 (2<sup>e</sup> édit.).

conquêtes nouvelles; ses orateurs favoris le berçaient de folles espérances; ils lui faisaient entrevoir cet empire du monde qui était réservé à une république plus prudente et plus calculatrice. Aristophane sentait le néant de ces projets gigantesques; il persifle les démagogues qui trompaient les Athéniens et les Athéniens eux-mêmes qui avaient la faiblesse d'ajouter foi à leurs paroles :

*Le Peuple.* « Ah ça! maintenant lisez-moi ces oracles et surtout » celui que j'aime tant, où il est dit que je serai l'aigle planant » dans les nuages » (1).

*Cléon.* « Voici sur toi un oracle ailé qui te concerne : « Tu seras » un aigle, tu régneras sur toute la terre » .

*Le Charcutier.* « J'en ai un autre : tu donneras des lois à la » terre, à la mer Rouge, à Ecbatane et tu vivras dans les déli- » ces » (2).

Cependant ce peuple léger subissait les maux de la lutte que sa tyrannie avait allumée. Aristophane représente à sa manière les malheurs de la guerre du Péloponnèse. Dans la comédie de *la Paix*, la Guerre entre en scène avec un vaste mortier dans lequel elle se dispose à broyer les cités et les hommes :

*Trygée.* « O Apollon! quel énorme mortier! quel mal, que le » seul aspect de la Guerre! C'est donc là ce monstre terrible et » cruel que nous fuyons » ?

*La Guerre.* « Malheureuse, mille fois malheureuse Prasié (3), tu » périras aujourd'hui » !

*Trygée.* « Citoyens, cela ne nous regarde pas encore; ce coup-là » tombe sur la Laconie » .

*La Guerre.* « Mégare! ô Mégare! comme tu vas être broyée, et » complètement mise en capilotade » .

*Trygée.* « Hélas! hélas! que de larmes amères pour les Méga- » riens » !

*La Guerre.* « O Sicile, toi aussi tu dois périr! Tes malheureuses

(1) *Equit.*, v. 1011-1013 (Traduction de M. Artaud, 2<sup>e</sup> édit. 1841).

(2) *Equit.* 1086-1089.

(3) Ville de la Laconie.

» cités seront réduites en poudre. Voyons, versons aussi dans le » mortier ce miel attique » .

*Trygée.* « Holà ! je te conseille de prendre un autre miel. Celui-ci » coûte quatre oboles; épargne le miel attique » (1).

Le miel attique ne fut pas épargné; les Athéniens finirent par désirer la paix avec la même ardeur qu'ils avaient mise à demander la guerre (2). Aristophane, dont les opinions politiques étaient contraires au système dominant, se fit l'interprète de ces vœux pacifiques. Écoutons le Chœur, organe des sentiments populaires et humains : « Non, jamais le dieu de la guerre n'aura accès dans » ma demeure; on ne le verra jamais, assis à ma table, chanter » Harmodius; parce que c'est un être que l'ivresse pousse à la » violence, et qui, fondant sur nos prospérités et nos jouissances, » amène avec lui tous les maux, la ruine, la destruction et le car- » nage. Nous avons beau lui dire avec douceur : bois, prends » place à cette table, accepte cette coupe amie; il n'en était que » plus ardent à mettre le feu à nos vignes, et à répandre notre vin » par terre » (3).

La guerre paraît aux Athéniens la plus lourde des charges, plus lourde que la vieillesse elle-même : « Déposer le bouclier, c'est » plus pour moi que de dépouiller la vieillesse » (4). Les labou- reurs surtout souffraient des hostilités. Le pillage et la dévastation enlevaient aux habitants de la campagne leurs demeures, leurs récoltes, leurs plantations; l'indestructible sol leur restait seul. Aussi célèbrent-ils avec une joie naïve le retour de la paix : « O jour désiré des gens de bien et des cultivateurs! après t'avoir » vu avec transport, je veux revoir mes vignes, je veux saluer » aussi après une si longue absence le figuier que je plantai dans » ma jeunesse... Salut, salut, ô déesse chérie (5), te voilà rendue

(1) *Pax*, v. 238-254.

(2) *Thucyd.* II, 65.

(3) *Acharn.*, v. 980-987.

(4) *Pax*, v. 333 seq. :

ἴδομαι γὰρ καὶ γέγηθα καὶ πέπορδα καὶ γελῶ  
μᾶλλον ἢ τὸ γῆρας ἐκδύς ἐκφυγῶν τὴν ἀσπίδα.

(5) La Paix.

» à nos vœux ardents ! consumés du regret de ton absence, nous  
 » brûlions du désir de retourner à nos champs. Tu étais notre  
 » plus grand bien, ô déesse désirée ! tu étais le seul appui de nous  
 » tous qui menions la vie champêtre. Sous tes auspices, nous  
 » goûtions sans peine et sans frais mille doux plaisirs. Tu étais  
 » le soutien des villageois et leur aliment le plus doux ; aussi les  
 » vignes, les jeunes figuiers, toutes les plantes sourient à ton  
 » approche » (1).

Les habitants des villes étaient moins exposés aux calamités de la guerre. Les regrets, les désirs qu'Aristophane place dans leur bouche dénotent le goût d'une vie molle et oisive. Le poète comique exagère peut-être, on sent dans ses vers l'aiguillon de la satire, mais le fond des sentiments est vrai :

*Trygée* : « Prions, hâtons-nous de prier. Auguste reine, vénérable déesse, ô Paix, qui présides aux chœurs de danse et aux noces, reçois notre sacrifice ».

*Le Chœur*. « Reçois-le favorablement, ô la plus chère des déesses ! et ne fais pas ce que font les femmes adultères ; elles entr'ouvrent la porte pour nous regarder, la referment dès qu'on fait attention à elles, puis se remontent quand on se retire. Ne fais pas ainsi avec nous ».

*Trygée*. « Non, mais plutôt montre-toi tout entière, comme il convient à une femme libre, à nous, tes amants qui, depuis treize années, languissons de ton absence. Éloigne de nous le tumulte et les combats. Réprime cette humeur soupçonneuse qui excite parmi nous tant d'injurieux bavardages ; verse dans l'esprit des Grecs le suc de l'amitié, dispose-les à la douceur et à l'indulgence ; fais abonder aussi sur notre marché toutes les bonnes choses, de belles têtes d'ail, des concombres précoces, des pommes, des grenades, de petits vêtements de laine pour nos esclaves ; qu'on y voie affluer les Bédiens chargés d'oies, de canards, de pigeons, de mauviettes ; que les anguilles de Copais y viennent par paniers, et que pressés autour de ce divin poisson,

(1) *Pax*, v. 336-339, 582-600.

» nous luttons avec Morychus, Téléas, Glaucète et autres gour-  
» mands... » (1).

*Le Chœur.* « Quelle joie, quel plaisir de laisser là casque, fro-  
» mage et oignons ! J'aime non à combattre, mais à boire auprès  
» du feu avec des amis, à la lueur d'un bois sec, coupé pendant  
» les chaleurs de l'été ; j'aime à faire griller des pois sur des char-  
» bons ardents, à faire rôtir le gland du hêtre et à caresser la jeune  
» Thratta pendant que ma femme est au bain.... » (2)

Les sociétés antiques étaient organisées pour la guerre, c'était leur élément ; dès qu'elles en sortaient, elles tombaient en dissolution. Le goût de la paix n'était pas inspiré par le désir d'un développement pacifique et progressif des facultés humaines, mais par l'amour des jouissances matérielles. Il ne restait qu'un pas à faire pour perdre le sentiment de l'honneur et de la patrie. Aristophane le pressentait ; dans la même comédie où il célèbre la paix, il livre à la risée les hommes qui n'y voient que la facilité de satisfaire leurs bas appétits. La paix est faite, les citoyens se livrent à la joie dans les festins ; les enfants préludent aux chants :

*Un enfant.* « Maintenant chantons les guerriers ».

*Trygée l'interrompt :* « Cesse, malheureux, de chanter les guer-  
» riers, et cela en présence de la Paix. Tu es un mal-appris et un  
» vaurien ».

*L'enfant continue :* « Lorsqu'ils se furent avancés les uns contre  
les autres, ils s'entrechoquaient avec leurs boucliers arrondis ».

*Trygée.* « Boucliers ! ne cesseras-tu pas de nous parler de bou-  
» cliers » ?

*L'enfant.* « Que chanterai-je donc ? dis-moi ce que tu aimes ».

*Trygée.* « Chante-nous : Alors ils dévoraient la chair des bœufs,  
» ou bien, Ils préparaient un festin, et tout ce qu'il y a de plus  
» délicieux à manger » (3). Le reste de la scène continue sur le  
même ton. Ne dirait-on pas une satire écrite au dix-neuvième  
siècle ? Trygée représente les partisans de la paix à tout prix

(1) *Par*, v. 973-1009.

(2) *Par*, 1130-1139. Comparez un fragment de la comédie des *Iles*, dans *Stobée*, LV, 7.

(3) *Par*, 1263 seqq.

qui sacrifient patrie et honneur à la soif de l'or et des plaisirs. Telle ne doit pas être la paix, objet de nos vœux et de nos espérances : elle doit être un moyen de progrès intellectuels et moraux, et non un tombeau pour une société en pourriture. Les paroles indignes d'un homme libre qu'Aristophane place dans la bouche de *Tryggée*, n'expriment certes pas l'opinion du grand poète qui avait le courage de faire une guerre à mort aux démagogues et aux sycophantes et qui osait s'attaquer au peuple lui-même. Il était animé de sentiments plus nobles; il voulait rendre la paix à la Grèce qui, déchirée par des guerres intestines, avançait à grands pas vers sa décadence. La paix et l'alliance d'Athènes avec Lacédémone et les autres Grecs, telle est pour ainsi dire l'idée dominante des comédies d'Aristophane. C'était le sujet de la pièce perdue des *Holcades*, au rapport du Scoliaſte; c'est le sujet des *Acharniens*, des *Oiseaux*, de *Lysistrata*, de la *Paix*.

Dans les *Acharniens*, Dicaopolis, le bon citoyen, impatienté des faux prétextes par lesquels on détourne le peuple de la paix, se décide à la demander à Lacédémone pour lui seul et sa famille. Il se retire ensuite à la campagne, il entoure sa maison d'une enceinte au-dedans de laquelle il publie une trêve, et tient un marché ouvert pour les habitants des contrées voisines, pendant que tout le reste du pays souffre des maux de la guerre. Le but du poète est de présenter les bienfaits de la paix sous la forme la plus sensible. On voit le lourd Béotien vendre au marché ses anguilles et sa volaille; l'abondance règne chez Dicaopolis, l'on n'y pense qu'à la joie et aux festins.

*Lysistrata*, épouse d'un des premiers citoyens d'Athènes, veut forcer les hommes à conclure la paix. Elle réunit les femmes athéniennes et celles des principales villes grecques, et leur fait jurer de n'avoir plus de commerce avec leurs maris, jusqu'à ce qu'ils aient mis fin à la guerre. En même temps, elle s'empare de la citadelle et des trésors qui y sont renfermés. Cependant *Lysistrata* a beaucoup de peine à contraindre les femmes à garder leurs serments, et les maris ne peuvent se résoudre à vivre plus longtemps séparés de leurs femmes. Des rapprochements ont lieu. Sparte et Athènes envoient des ambassadeurs



avec pleins pouvoirs pour traiter des conditions de la paix. Les villes rivales oublient leurs inimitiés dans la joie des danses et des festins.

Dans les *Acharniens*, un vigneron, nommé Trygée, prend la résolution de monter au ciel sur un escarbot pour demander à Jupiter la cause des maux dont il afflige la Grèce. Il ne trouve que Mercure; tous les autres dieux s'étaient retirés au plus haut de la demeure céleste, pour s'épargner la vue des discordes qui divisaient les Grecs. Mercure lui montre la Guerre personnifiée, se disposant à broyer les villes dans un immense mortier, et la Paix prisonnière au fond d'une caverne, dont l'ouverture est obstruée par des monceaux de pierres. Pour délivrer la captive, Trygée convoque des citoyens de tous les pays, et particulièrement des laboureurs qui plus que tous les autres avaient à souffrir des hostilités. Après bien des efforts, la Paix est libre; avec elle reviennent l'abondance et les fêtes (1).

Les *Oiseaux* sont une comédie fantastique dans laquelle la brillante imagination d'Aristophane se donne plein essor. Les interprètes ne s'accordent pas sur le but du poète (2). Nous voyons dans les *Oiseaux* une sorte d'Utopie comique, une république imaginaire réalisée d'une manière bouffonne (5). Deux citoyens, dégoûtés de la vie qu'on mène à Athènes, se décident à aller vivre parmi les oiseaux. Ils conseillent à ceux-ci de bâtir une ville dans les airs, et de reprendre sur Jupiter l'empire qui leur avait jadis appartenu. Ce projet est adopté. Aristophane met la morale de la ville des oiseaux en contraste avec les mœurs des Athéniens; il attaque tour à tour le pédantisme des savants et des philosophes, l'ignorance et l'avidité des sacrificateurs, la cupidité des magistrats, enfin les charlatans de toute espèce. Aux dissensions qui déchirent la Grèce, le poète oppose le spectacle

(1) Aristophane avait écrit une autre comédie dont le sujet était le même; elle était intitulée γεώργοι (*Plutarch. Nicias, 8*).

(2) La comédie des *Oiseaux* prête à mille interprétations diverses. Nous l'apprecions de notre point de vue.

(3) C'est le sentiment de *M. Artaud*, le traducteur d'Aristophane.

de sa République que « la Sagesse, l'Amour, les Grâces immortelles, la Paix au front sercain ont choisie pour asile » (1). Chose remarquable ! dès les premiers essais d'utopie, on voit la paix figurer comme un élément essentiel de ces organisations idéales de la société (2); et la paix reste la base des rêves que les utopistes ne se lassent pas de faire pour le bonheur du genre humain. Dans la comédie d'Aristophane, le chœur finit par adresser aux dieux la prière « que l'usage du fer meurtrier soit aboli » (3). Quand l'immense majorité des hommes se réunira dans ce vœu, son accomplissement cessera d'être une utopie.

Nous inscrivons Aristophane dans la longue liste de génies divers qui ont travaillé à répandre des sentiments de paix parmi les hommes. En cherchant un but sérieux aux satires et aux bouffonneries du grand comique, nous serions-nous trompé sur la nature de son génie ? Il nous semble qu'on peut lui appliquer ce que Rabelais dit de ses romans : il les compare à des boîtes peintes au-dessus de figures joyeuses et frivoles, « mais ouvrant » ces boîtes eussiez en dedans trouvé une céleste et inappréciable « drogue ». Aristophane ne resta pas étranger au mouvement philosophique qui agitait Athènes : les lecteurs de Platon savent quelle belle place le philosophe a accordée au poète dans son Banquet. Des idées nouvelles commençaient à circuler. Socrate se proclamait citoyen du monde. Platon considérant les Grecs comme des frères, ne veut pas qu'ils se déchirent par des luttes intestines; il demande qu'ils usent au moins de clémence et de modération dans leurs guerres (4). Xénophon trace des règles humaines sur le traitement des vaincus (5). L'esprit qui animait l'école de Socrate n'aurait-il pas inspiré Aristophane ? Il dit aussi que les Grecs sont frères, que leurs sanglantes dissensions sont des crimes, qu'ils doivent s'unir pour tourner leurs forces contre les

(1) *Pax*, v. 1321 seq.

(2) Voyez plus haut, p. 411.

(3) *Pax*, v. 1328.

(4) Voyez plus haut, p. 387, 388.

(5) Voyez plus bas, ch. IV, § 3.

Barbares (1). Cependant il y avait dans le cosmopolitisme du sage d'Athènes un écueil contre lequel ses disciples devaient presque fatalement échouer. Le véritable cosmopolitisme s'harmonise avec l'amour de la patrie; les anciens n'ayant pas l'idée de l'unité humaine, restaient enchaînés dans un patriotisme étroit; ceux qui s'élevaient au-dessus des barrières de la cité pour embrasser tous les peuples dans leur amour, risquaient de s'égarer dans une vague conception et d'absorber la patrie dans le genre humain. Les Stoïciens n'échappèrent pas à ce danger. Déjà du vivant de Socrate les idées prenaient cette direction. Est-ce à cette tendance que nous devons attribuer le fameux vers que nous rencontrons à la fois dans une comédie d'Aristophane et dans les fragments de Ménandre? « La patrie est partout où l'on se trouve » heureux » (2).

## MÉNANDRE ET PHILÉMON.

La nouvelle comédie, bien que renfermée dans le cercle de la famille, touchait aux intérêts généraux de la cité, parce que l'homme se confondait dans le citoyen. Nous trouvons dans les fragments de *Ménandre* un éloge de la paix : « La paix nourrit » bien le laboureur, même au milieu des rochers; la guerre le » nourrit mal au milieu de l'abondance des champs » (3). Nous ne connaissons pas assez le théâtre du poète, pour l'apprécier; à en juger par l'école philosophique à laquelle il appartenait, nous n'oserions pas attribuer aux vœux qu'il fait pour la paix une aussi haute portée qu'aux travaux d'Aristophane. On dit qu'il était sectateur d'Épicure; l'Épicurisme détournait les esprits de

(1) *Lysistrat.*, v. 1129 seqq. :

Λαβοῦσα δ' ὑμᾶς λοιδορῆσαι βούλομαι  
κοινῇ δικαίως, οἷ' μιᾶς γε χέρνιβός  
βωμούς περιρραίνοντες, ὡσπερ ξυγγενεῖς,  
'Ολυμπίασιν, ἐν Πύλαις, Πυθοῖ...  
ἐχθρῶν παρόντων βαρβάρων στρατεύμασιν  
"Ελληνας ἄνδρας καὶ πόλεις ἀπόλλυτε.

(2) *Plutus*, v. 1151. — *Menandri Fragm.*, v. 79 (p. 102, ed. Didot):

Πατρις γάρ ἐστι πᾶς ἕν' ἂν πράττη τις εὖ.

(3) *Menandri Fragm.*, n° 95, p. 66, ed. Didot.

la vie politique et les amollissait dans de doux loisirs. Il est probable que Ménéandre chantait la paix dans le même esprit que les poètes érotiques de Rome (1). L'épicurisme était un signe de la décadence de l'antiquité; né de la dissolution du polythéisme, il en hâta la chute. En sapant les fondements de la société grecque, il détruisit l'amour de la patrie; mais il entraînait dans les plans de la Providence que le patriotisme étroit de la Grèce fit place à un amour véritable qui exclut la haine. La poésie épicurienne favorisa cette révolution dans les idées politiques, en répandant des sentiments de bienveillance internationale. Le fragment que nous allons citer est un beau monument de cet esprit : « Ceux qui » désespèrent d'acquiescer une gloire propre par leurs talents natu- » rels, se réfugient dans leur extraction; ils rappellent les exploits » de leurs ancêtres, ils énumèrent la suite de leurs aïeux. Mais à » quoi cela leur sert-il ! Tu ne trouveras personne qui n'ait des » aïeux; car d'où viendrions-nous ? Ceux qui ne peuvent les citer » pour avoir changé de patrie, pour avoir perdu leur famille, » sont-ils moins nobles que ceux qui peuvent les nommer ? Qui- » conque est porté au bien par la bonté de sa nature est noble, » fût-il Ethiopien (2). Nous détestons les Scythes; Anacharsis » n'était-il pas Scythe » (3) ?

Nous remarquons les mêmes tendances dans les rares fragments de l'heureux rival de Ménéandre, *Philémon*. Il chante aussi le bonheur de la paix (4). A l'orgueil absurde des nationalités, il

(1) Voyez Tome III, Livre XIV, ch. 5.

(2) ὅς ἂν εὔ γεγωνῶς ἤ τι πῆ φύσει πρὸς τὰ γαθὰ  
καὶν Αἰθίοψ ἤ, μητρὸς, ἐστὶν εὐγενής.

(3) *Menandri Fragm.* IV (p. 54, ed. Didot.)

(4) « J'apprends que les philosophes recherchent depuis un temps in- » fini, ce que c'est que le bonheur, et pas un n'a trouvé en quoi il cou- » siste. Ils disent que c'est la vertu, la prudence, ils disent tout, sauf ce » que c'est que le bonheur. Moi qui vis dans les champs et qui laboure » la terre, je l'ai trouvé, sans me livrer à l'étude de la sagesse. C'est la » paix, ô cher Jupiter, cette déesse amie des hommes et des plaisirs. La » paix nous amène les noces et les fêtes; elle nous donne des parents, des » enfants, des amis, la richesse, la santé, le vin, la joie. Si ces biens » nous font défaut, notre vie à nous tous qui vivons n'est plus qu'une » mort » (*Philemon Fragm.*, p. 114, ed. Didot.)

oppose cette belle maxime : « Ce n'est pas la patrie qui ennoblit » la race, c'est toi qui ennoblis ta patrie par de belles actions » (1). C'est le germe d'une doctrine d'égalité internationale que l'avenir développera. Nous trouvons encore dans le poète une maxime sur l'égalité humaine qui révèle un immense progrès dans les sentiments généraux. Un des grands philosophes de la Grèce et du monde avait proclamé que la servitude est de droit naturel. La conscience humaine protesta contre cette dégradation de l'humanité. « Personne ne naît esclave », dit Philémon, « c'est la fortune » qui réduit le corps en servitude » (2). L'esclavage existait chez tous les peuples; Aristote voulut légitimer ce fait; mais les poètes, organes du genre humain, revendiquent l'égalité, emblème d'un monde nouveau qui naîtra des ruines du monde ancien.

## CHAPITRE IV.

### LES HISTORIENS.

#### § 1. Hérodote.

Les Grands Rois, maîtres de l'Asie, succombèrent dans leur lutte avec quelques petits peuples de la Grèce : la victoire de la liberté sur le despotisme enflamma le génie d'Hérodote, il se fit l'historien de cette guerre glorieuse. Bien qu'il soit conteur avant tout, la grandeur du sujet éveilla chez lui des réflexions politiques et morales. Les Grecs étaient divisés en une foule de petites républiques dont la jalousie avait toute l'âpreté des haines

(1) *Ibid.*, p. 129, n° 89 :

Οὐχ ἡ πόλις σοῦ τὸ γένος εὐγενὲς ποιεῖ,  
σύ δ' εὐγενίζεις τὴν πόλιν πράσσωσιν καλῶς.

(2) *Philemon. Fragm.*, p. 124, n° 39 :

Κἄν δοῦλός ἐστι, σάρκα τὴν αὐτὴν ἔχει·  
φύσει γὰρ οὐδεὶς δοῦλος ἐγενήθη ποτέ·  
ἢ δ' αὖ Τύχη τὸ σῶμα κατεδουλώσατο

de famille. Les guerres médiques furent l'occasion d'une association temporaire. Hérodote s'aperçut que c'était grâce à cette union que les Hellènes avaient triomphé de leurs innombrables ennemis; il eut le malheur de les voir, avant de mourir, se déchirer entre eux dans la guerre du Péloponnèse (1). L'historien, s'inspirant du passé et du présent, comprit la nécessité d'un lien permanent entre les peuples de la Grèce. Dans tout son ouvrage perce un vif sentiment de l'unité grecque : les Hellènes, dit-il, forment « un corps sorti d'un même sang, parlant la même langue, » ayant les mêmes dieux, les mêmes temples, les mêmes sacrifices, » les mêmes usages » (2). Il reproche aux Grecs, par la bouche de Mardonius, leurs sanglantes querelles. « Puisqu'ils parlent tous » la même langue, ne devraient-ils pas s'envoyer des hérauts et » des ambassadeurs et tenter toutes les voies de pacification, plu- » tôt que d'en venir aux mains » (3)? Quel était le moyen de mettre un terme à ces discordes qui menaçaient de faire de la Grèce la proie des Barbares? On ne pouvait pas songer à réunir toutes les républiques sous les mêmes lois; mais du moins une confédération était possible. Thalès avait conçu cette idée (4). Hérodote approuve fort le conseil que le philosophe donna aux Ioniens (5); serait-ce sous la forme d'une grande ligue que l'historien espérait voir se réaliser l'unité nécessaire à la Grèce?

Le spectacle des guerres médiques devait faire une impression profonde sur des esprits poétiques et religieux. Eschyle y vit une punition des attentats dont l'orgueilleux Xerxès s'était rendu coupable (6). Hérodote, en disant que la Divinité se plaît à abaisser tout ce qui s'élève trop haut (7), exprime au fond la même pensée. Il y a donc des dieux qui s'occupent des choses humaines : ce

(1) *Herod.* VI, 98.

(2) *Herod.* VIII, 144.

(3) *Herod.* VII, 9 : τοὺς γὰρ ἂν, ὄντας ὁμογλώσσους, κήρυξί τε διαχρηωμένους καὶ ἀγγέλοισι καταλαμβάνειν τὰς διαφορὰς καὶ παντὶ μᾶλλον ἢ μάχησι.

(4) Voyez plus haut, p. 355.

(5) *Herod.* I, 169.

(6) Voyez plus haut, p. 441-443.

(7) *Herod.* VII, 10.

n'est pas une aveugle fatalité qui préside aux destinées des peuples; les nations comme les hommes se font à elles-mêmes leur sort; si elles combattent pour le droit, la liberté, les dieux leur sont favorables; si elles abusent de leur pouvoir pour se livrer à de mauvaises passions, Némésis les poursuit de ses justes vengeances (1). Cette idée d'une justice divine se révèle dans tous les jugements historiques portés par Hérodote.

Il nous montre Cléomène puni par la perte de sa raison pour avoir dépouillé Démarate du trône, en corrompant la Pythie : il ne veut pas qu'on assigne une autre cause à la frénésie du roi de Sparte; les Lacédémoniens l'attribuent, dit-il, à l'habitude qu'il avait contractée chez les Scythes de s'enivrer, mais je pense plutôt qu'il a payé cette peine à Démarate (2).

Arcésilas, roi de Cyrène, reçoit la mort, pour prix de sa cruauté contre des ennemis sans défense (3); sa mère périt parce qu'elle a vengé son fils avec trop d'inhumanité; tant il est certain, dit Hérodote, que les dieux haïssent et châtent ceux qui portent trop loin leur ressentiment (4).

D'après une tradition antique, Paris, le ravisseur d'Hélène, fut jeté par des vents contraires sur les côtes d'Égypte. Le roi informé qu'il est arrivé un Teucrien souillé d'une action impie, le fait amener devant lui, et prononce ce jugement. « Si je ne pensais » pas qu'il est de la plus grande conséquence de ne faire mourir » aucun des étrangers que les vents forcent à relâcher sur mes » terres, je vengerais par ton supplice ce Grec qui t'a donné l'hos- » pitalité et envers lequel, toi, le plus méchant de tous les hommes, » tu as commis un crime exécrable. Mais puisque je crois de la » plus grande conséquence de ne point faire mourir un étranger,

(1) Sur l'idée de la justice divine chez Hérodote, voyez *Benj. Constant*, De la Religion, XII, 6; *O. Müller*, Geschichte der griechischen Literatur, T. I, p. 489-491; *Baehr*, dans la *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, T. III, p. 1248.

(2) *Herod.* VI, 75, 34.

(3) *Herod.* IV, 163.

(4) *Herod.* IV, 203 : ὡς ἄρα ἀνθρώποισι αἱ λίαν ἰσχυραὶ τιμωραὶ πρὸς θεῶν ἐπιφθονοὶ γίνονται.

» je te laisserai aller; mais je ne permettrai pas que tu emmènes  
 » cette femme et que tu emportes ses richesses; je les garderai  
 » jusqu'à ce que ce Grec vienne lui-même les redemander : pour  
 » toi, je t'ordonne de partir dans trois jours de mes états avec tes  
 » compagnons de voyage, sinon tu seras traité en ennemi » (1).

Les guerres médiques avaient exalté le patriotisme des Grecs. Chez les peuples comme chez les individus, un noble sentiment ne se développe jamais sans élever les âmes et épurer les passions. Les Hellènes se montrèrent vainqueurs généreux, parce qu'ils combattaient pour la liberté. Les récits d'Hérodote sont empreints d'un esprit chevaleresque. Après la bataille de Platée, un Grec conseilla à Pausanias de traiter Mardonius, comme Xerxès avait traité Léonidas. Hérodote qualifie ce conseil d'impie, et prête à Pausanias cette belle réponse : « Mon hôte d'Égine, j'estime ta  
 » bienveillance et ta prudence, mais ton avis pêche contre la droite  
 » raison : car après m'avoir élevé jusqu'au ciel, moi, ma patrie,  
 » mes actions, tu me rabaisse jusqu'à terre, en me conseillant  
 » d'outrager un mort et en me disant que ma gloire s'en accroîtrait;  
 » une pareille conduite convient mieux à des Barbares qu'à des  
 » Grecs, et nous les haïssons pour cette raison. Pour moi, je ne  
 » veux pas à ce prix, complaire aux Éginètes, ni à ceux qui  
 » approuveraient une pareille action. Il me suffit de plaire aux  
 » Spartiates en ne faisant et en ne disant rien que d'honnête.  
 » Quant à Léonidas il n'a pas besoin d'être vengé, je pense qu'il  
 » l'est suffisamment, lui et tous ceux qui ont péri aux Thermopy-  
 » les, par cette multitude innombrable de morts.... » (2)

Mais ce noble patriotisme fit bientôt place à des guerres civiles

(1) *Herod.* II, 114, 115. — Ailleurs Hérodote représente les coupables, honteux du crime qu'ils ont commis et n'ayant pas le courage d'en profiter. Des habitants de Chio avaient acquis une petite province en Mysie, en violant l'hospitalité. Ils n'osent offrir aucune des productions de ce territoire dans les sacrifices. Ils ne consacrent à aucun dieu les gâteaux pétris avec le blé qui en provient; ils ne répandent sur la tête d'aucune victime l'orge qu'ils y recueillent. Tout ce qui découle de cette source impure est immonde et banni des temples et des lieux sacrés (*Herod.* I, 160).

(2) *Herod.* IX, 78, 79.



entre les Grecs. Le spectacle de la Grèce se déchirant elle-même attrista profondément Hérodote; « autant la guerre est plus funeste que la paix, autant les troubles civils sont plus pernicious qu'une guerre étrangère entreprise d'un commun accord des citoyens » (1). La guerre, en général, a peu d'attraits pour Hérodote; nous ne connaissons pas de plus belles paroles sur les maux qui naissent des sanglantes querelles des peuples que celles du père de l'histoire : « Il n'y a pas d'homme assez insensé pour préférer la guerre à la paix. Dans la paix, les enfants ferment les yeux à leurs pères, dans la guerre, les pères enterrent leurs enfants » (2). Mais comment croire à la possibilité de la paix à une époque de guerre universelle? Les anciens, ne concevant pas que la paix pût jamais se réaliser dans le monde tel qu'ils le voyaient, imaginaient un état idéal qu'ils plaçaient dans un âge d'or ou chez des peuples éloignés ou inconnus. Hérodote représente les Éthiopiens comme des hommes justes et abhorrant les conquêtes (3). Nous croyons aujourd'hui à une perfectibilité croissante de l'espèce humaine. Serait-ce un rêve comme celui de l'âge d'or? Les progrès que les peuples ont accomplis sont une garantie de ceux qu'ils peuvent accomplir encore, et s'il n'est pas donné à des êtres bornés d'atteindre l'idéal, ils peuvent du moins s'en approcher : telle est la loi providentielle de leur destinée.

## § 2. *Thucydide.*

Avant d'écrire l'histoire, Thucydide avait pris part aux affaires publiques; général malheureux, il fut puni de l'exil. Dans sa retraite il conçut la pensée de se faire l'historien de cette funeste guerre du Péloponnèse dont il était témoin. Le temps où il vécut exerça une profonde influence sur le caractère de son génie. On était loin des beaux jours où l'enthousiasme de la liberté et de la

(1) *Herod.* VIII, 3 : στάσις γὰρ ἔμφυλος πολέμου ὁμοφρονέοντος τοσοῦτον κακίον ἔστι ὅσῳ πόλεμος εἰρήνης.

(2) *Herod.* I, 87 : οὐδεὶς γὰρ οὕτω ἀνόητός ἐστι ὅστις πόλεμον πρὸ εἰρήνης αἰρέεται· ἐν μὲν γὰρ τῇ οἱ παῖδες τοὺς πατέρας θάπτουσι, ἐν δὲ τῷ οἱ πατέρες τοὺς παῖδας.

(3) *Herod.* III, 21.

patrie avait rallié les Grecs autour d'Athènes et de Sparte. Les Athéniens, abusant de l'hégémonie, pratiquaient le droit du plus fort : la force était la loi suprême des relations internationales. Thucydide est le fidèle organe de cet état social. Les anciens l'accusaient d'athéisme (1); on peut du moins dire qu'il semble étranger aux sentiments qui honorent l'humanité. Cependant, en jugeant Thucydide, nous ne devons pas oublier que l'auteur ne paraît jamais dans ses récits; ses personnages seuls occupent la scène; les discours qu'il leur prête n'ont pour but que de dévoiler les principes de leur politique. La critique que nous osons faire de Thucydide s'adresse au siècle dans lequel il vécut plutôt qu'au grand historien.

Témoin et rapporteur des scènes les plus affreuses dont l'antiquité ait été le théâtre, Thucydide ne laisse pas tomber une parole de compassion sur les victimes de ce hideux droit des gens, il n'a pas une parole de blâme pour les vainqueurs. Les Athéniens s'étant emparés d'une ville d'Égine y mirent le feu, détruisirent tout ce qui s'y trouvait et décidèrent que tous les prisonniers seraient mis à mort; c'était, dit Thucydide, l'effet de l'ancienne haine que les Athéniens avaient toujours eue pour les Éginètes (2). L'historien semble trouver naturel qu'un peuple assouvisse sa passion de vengeance; il était cependant contemporain de Sophocle qui fit entendre ces paroles presque évangéliques : « Mon cœur » est fait pour partager l'amour et non la haine » (3). Mais les sentiments des poètes comme les idées des philosophes n'avaient pas encore pénétré dans la vie; il y avait comme un abîme entre la civilisation intellectuelle et les mœurs. En même temps que Socrate enseignait que le beau et le bon sont identiques, que le plus grand de tous les maux est de commettre une injustice, les Athéniens proclamaient l'intérêt comme loi de la politique : « Pour un prince » ou pour un état qui jouit de l'empire, rien de ce qui lui est utile » n'est contraire à la raison; il n'aime que ceux sur lesquels il

(1) *Marcellini Vita Thucyd.*, § 35.

(2) *Thucyd.*, IV, 57 : Αἰγινήτας δὲ ἀποκτείνειν πάντας ὑποὶ ἐάλωσαν διὰ τὴν προτέραν αἰεὶ ποτὲ ἔχθραν.

(3) Voyez plus haut, p. 452.

» peut compter; il doit, au gré des circonstances, être ami ou ennemi » (1). Nous avons rapporté la conférence des députés d'Athènes et des Méliens dans laquelle les premiers représentent le droit du plus fort comme une loi émanée des dieux (2). Thucydide ne proteste pas contre cette avilissante doctrine : homme public, partageait-il les préjugés de son temps?

On dirait que l'historien est dénué du sentiment de l'humanité comme les hommes dont il raconte les excès. Nous avons dit quelle fut la conduite des Athéniens envers les habitants de Mitylène qui avaient abandonné leur alliance pour suivre le parti de Lacédémone; le peuple les condamna à mort, mais ému de pitié il remit leur sort en délibération (3). Thucydide place dans la bouche de Cléon les motifs qui pouvaient engager les Athéniens à persister dans leur première décision. Il dit qu'ils doivent se tenir en garde contre la compassion et l'indulgence, vices funestes à la domination; il n'admet l'humanité que lorsqu'elle est utile, mais si elle ne procure aucun avantage, c'est de la duperie; il soutient que les Athéniens doivent punir les Mityléniens de leur défection, quand même elle serait juste; s'ils veulent conserver l'empire, il faut qu'ils considèrent leur intérêt plutôt que la justice; sinon, ils doivent renoncer à l'hégémonie, et se livrer, hors des dangers qu'elle entraîne, à d'humbles vertus (4). Un autre orateur, Diodote, expose les raisons qui décidèrent le peuple à revenir sur le décret de mort. On s'attendrait à une protestation chaleureuse contre les doctrines de Cléon; mais, tout en prenant le parti de la clémence, Diodote ne s'appuie que sur l'intérêt politique mieux entendu. « Ce n'est pas sur les offenses des Mityléniens que nous devons délibérer, si nous agissons sagement, mais sur le meilleur parti que nous avons à prendre. » Quand je démontrerais que les Mityléniens ont commis le plus

(1) *Thucyd.* VI, 85 : ἀνδρὶ δὲ τυράννῳ ἢ πόλει ἀρχὴν ἐχούσῃ οὐδὲν ἄλογον ὅ τι συμφέρον οὐδ' οἰκετὸν ὅ τι μὴ πιστόν· πρὸς ἕκαστα δὲ δεῖ ἢ ἐχθρὸν ἢ φίλον μετὰ καιροῦ γίνεσθαι.

(2) Voyez plus haut, p. 205.

(3) Voyez plus haut, p. 204.

(4) *Thucyd.* III, 40.

» grand des crimes, je n'en conclurais pas qu'il faut leur donner  
 » la mort, si leur mort nous est inutile; et s'ils étaient dignes  
 » de quelque clémence, je ne dirais pas qu'il faut leur pardon-  
 » ner, si cela n'était pas avantageux à la république ». L'ora-  
 teur ne cherche donc pas quelle est la résolution la plus juste,  
 mais quelle est la plus profitable (1). Cléon avait soutenu qu'il  
 fallait intimider les alliés, en punissant la défection des Mi-  
 tyléniens par la mort (2). Il faut au contraire, dit Diodote,  
 montrer aux villes révoltées qu'un prompt repentir pourra effacer  
 leur crime; alors elles entreront en composition, pendant qu'elles  
 ont encore de quoi payer les frais de la guerre, et elles seront en  
 état d'acquitter les tributs à l'avenir; et ce sont ces tributs qui  
 nous donnent de la force contre nos ennemis (3). L'orateur prouve  
 ensuite que, pour le maintien de leur domination, il est bien plus  
 avantageux aux Athéniens de supporter de bonne grâce une  
 offense, que de punir justement ceux qu'il leur importe d'épar-  
 gner. Il finit par dire qu'il ne veut pas les engager à accorder trop  
 à la pitié et à l'indulgence, mais qu'ils doivent suivre son avis  
 comme étant le plus utile (4).

Quel était donc ce peuple qui pesait froidement les motifs d'in-  
 térêt politique qui devaient le porter à la clémence ou à la ri-  
 gueur? Les Grecs n'avaient pas le goût de la guerre : quelques  
 années à peine s'étaient écoulées depuis le commencement des  
 hostilités, que déjà les Spartiates et les Athéniens soupiraient  
 après la paix (5). « On avait fait une trêve d'un an, dit Plutarque,  
 » et en goûtant de nouveau le plaisir de se trouver réunis sans  
 » crainte, de se livrer au repos, et de voir en liberté leurs hôtes et  
 » leurs proches, tous les citoyens désiraient vivement passer une  
 » vie tranquille et sans guerre. On aimait à entendre des chœurs  
 » qui chantaient :

» Laissons ma lance se couvrir des toiles de l'araiguée.

(1) *Thucyd.* III, 44.

(2) *Thucyd.* III, 40, 3.

(3) *Thucyd.* III, 46.

(4) *Thucyd.* III, 47, 48.

(5) *Thucyd.* II, 65.

» On se rappelait avec plaisir ce mot, que dans la paix, ce n'est  
 » point la trompette mais le coq qui nous éveille. On raillait donc  
 » et l'on rejetait bien loin la prédiction suivant laquelle la guerre  
 » devait durer trois fois neuf années » (1).

Ces sentiments étaient généraux; le roi de Sparte avoue que la guerre est un mal (2); avant de la commencer, les Athéniens engagent les Spartiates à bien examiner quels en sont les vicissitudes et les malheurs (3). Thucydide parle de la guerre, comme le ferait un politique des temps modernes : « Lorsqu'on a le choix, et » que d'ailleurs on est dans une position avantageuse, c'est une » grande folie de choisir la guerre. Mais quand on se trouve dans » l'alternative ou d'être dominé par ses voisins si on leur cède, ou » de se sauver, en se jetant dans les hasards de la guerre, le blâme » est pour celui qui fuit les dangers, non pour celui qui les » brave » (4). Thucydide apprécie également les avantages de la paix qui « d'un commun aveu est le plus grand des biens (5). Si les uns » prospèrent, si les autres ont à se plaindre du sort, ne croyez- » vous pas que la paix soit plus propre que la guerre à faire cesser » les maux de l'infortune, à conserver à l'homme heureux ses » avantages? Ne rend-elle pas les honneurs plus solides, les digni- » tés plus assurées, et n'offre-t-elle pas mille biens qu'il serait » aussi long de détailler que les malheurs de la guerre » (6)? Un grand pas a été fait vers la paix le jour où les peuples ont reconnu que la guerre n'est pas un bien et qu'il faut peser les funestes conséquences qu'elle entraîne avant de l'entreprendre. Une fois la question portée sur le terrain de l'utilité, les guerres deviendront de jour en jour plus rares et un temps viendra où tous les intérêts seront pour la paix.

(1) *Plutarch. Nicias*, 9. (Trad. de Pierron).

(2) *Thucyd.* I, 30.

(3) *Thucyd.* I, 78.

(4) *Thucyd.* II, 61.

(5) Τὴν δὲ ὑπὸ πάντων ὁμολογουμένην ἄριστον εἶναι εἰρήνην.

(6) *Thucyd.* IV, 62.

§ 3. *Xénophon.*

La guerre du Péloponnèse prépara la dissolution des cités grecques; cependant au milieu des dissensions civiles il y eut un immense mouvement intellectuel; les poètes firent retentir la scène d'accents de clémence (1); les philosophes enseignèrent une morale qui ne séparait plus l'utile du juste, et s'élançant hors des limites étroites de leur patrie, ils se proclamèrent citoyens du monde (2). Le spectacle de la Grèce affaiblie par ses divisions, les enseignements de Socrate, inspirèrent à Xénophon le patriotisme hellénique et l'humanité qui le distinguent.

En continuant l'histoire de Thucydide, Xénophon fut frappé de la profondeur du mal qui minait la Grèce; homme public lui-même, il prit part à l'expédition des Grecs auxiliaires de Cyrus, et put se convaincre par ses propres yeux combien l'empire des Perses serait peu redoutable pour les Hellènes s'ils étaient unis; sa liaison avec Agésilas, qui lui aussi désirait rallier les forces de la Grèce contre les Barbares, fortifia son patriotisme : il s'éleva au-dessus des intérêts particuliers d'Athènes pour ne considérer que les intérêts généraux de la patrie grecque. Ce sentiment éclate dans l'éloge que Xénophon fait d'Agésilas. Il exalte son héros pour la haine qu'il portait aux Barbares. « Il est » beau de haïr les Perses » dit l'historien, « parce qu'un de leurs » anciens monarques a marché contre les Hellènes pour les subju- » guer et que leur roi actuel, ou se ligue avec les peuples qu'il » croit pouvoir nuire le plus à notre pays, ou paie des subsides à » ceux qui dans son opinion feront le plus de mal à la Grèce » (3). Au point de vue de la fraternité des nations, l'amour de la patrie, se traduisant en haine, doit être condamné. Mais qu'on se représente les Grecs déchirés par leurs rivalités au point que les républiques les plus puissantes sacrifiaient la dignité et l'indépendance de la Grèce à leurs intérêts ou à leurs passions, et allaient mendier

(1) Voyez plus haut, p. 449-453, 461, 462.

(2) Voyez plus haut, p. 373-377.

(3) *Xenoph.* Ages. VII, 7.

des secours à la porte des satrapes du Grand Roi pour combattre leurs concitoyens; alors on concevra que c'eût été un immense bienfait pour les Hellènes d'être unis par un lien commun, ce lien eût-il été la haine des Barbares. Le patriotisme de Xénophon qui nous paraît aujourd'hui étroit, était donc un véritable progrès; il diminue l'odieux de sa conduite (1) dans les rapports d'Athènes et de Sparte (2). Nous ne voulons pas justifier le citoyen qui porte les armes contre sa patrie, mais peut-être la conviction que l'hégémonie lacédémonienne, à une époque où Agésilas avait menacé sérieusement l'empire des Perses, pouvait seule assurer l'indépendance de la Grèce, sera-t-elle considérée comme une excuse.

Platon disait que les Grecs étant frères, ne devaient pas se faire la guerre entre eux (3). Xénophon est également un partisan décidé de la paix. Il la considère comme le plus grand des biens, la guerre comme le plus grand des maux (4). Mais comment expliquer que, la paix étant un aussi grand bien, la guerre soit un fait universel? C'est la volonté des dieux, dit-il, qu'il y ait des guerres parmi les hommes (5). Il ne cherche pas à scruter les desseins de la Providence; il semble accepter la guerre comme un fait nécessaire, inévitable. Cependant il ne courbe pas la tête sous la fatalité; il y a chez lui cette croyance instinctive que l'homme doit faire usage de sa liberté et de son intelligence pour diminuer l'empire du mal. Il voudrait que les guerres fussent moins fréquentes,

(1) Xénophon fut banni d'Athènes pour avoir accompagné Agésilas dans son expédition en Asie. A la bataille de Coronée il combattit dans les rangs des Spartiates contre ses concitoyens.

(2) *Schlosser (Histoire universelle de l'antiquité, T. II, p. 155-157 de la traduction française)* et *Niebuhr (Vorträge über alte Geschichte, T. II, p. 43, 263, 267 et suiv.)* critiquent vivement la lacomanie de Xénophon. Mais Niebuhr ne cède-t-il pas à son tour à je ne sais quelle antipathie pour Sparte et son panégyriste en écrivant ces dures paroles, que l'élève de Socrate est « dépourvu de tout sentiment de grandeur et de » vertu »? (*Gänzliche Unempfänglichkeit für reine Grösse und Tugend*).

(3) Voyez plus haut, p. 384-387.

(4) *Hiero. II, 7.*

(5) *Hellen. VI, 3, 6* : ἐκ θεῶν πεπερωμένον ἐστὶ πολέμους ἐν ἀνθρώποις γίνεσθαι.

il n'en admet la légitimité que lorsqu'il y a de puissants motifs pour les entreprendre (1). Il applique aux relations des peuples les principes de morale qu'il a puisés dans les enseignements de Socrate : on peut faire la guerre pour repousser une offense, on ne doit pas commencer par se rendre coupable d'une injure (2). Il appuie ces motifs de justice de considérations d'utilité, qui devaient avoir plus d'influence sur des peuples habitués à agir d'après les règles de l'intérêt. En traitant des revenus de l'Attique, il démontre que la paix est nécessaire pour en accroître le produit; partant de là il expose les avantages qu'elle aurait pour les Athéniens; il demande qu'on crée des magistrats chargés de la maintenir; une pareille institution engagerait les hommes de tous les pays à venir à Athènes. Ce serait une erreur de croire qu'une paix perpétuelle diminuerait sa puissance et la célébrité qu'elle a acquise dans toute la Grèce. Quelles sont les villes dont on vante le bonheur? celles qui se sont maintenues dans une paix longue et durable. Cela est vrai surtout d'Athènes qui s'élèvera au-dessus de toutes les autres cités, si elle conserve la paix. Xénophon répond ensuite à ceux qui, jaloux de recouvrer l'empire de la mer, croyaient que la guerre conduirait plus sûrement à ce but que la paix. Il demande si, lors de l'invasion de Xerxès, ce fut la violence ou la douceur qui fit décerner l'hégémonie aux Athéniens. Il finit par les engager à intervenir dans les guerres qui déchirent les républiques pour les réconcilier, dans les luttes des factions pour rétablir l'harmonie et la concorde entre les citoyens. « Si l'on vous voit travailler à l'établissement d'une paix » universelle et sur terre et sur mer, je crois que tout Grec, après » avoir fait des vœux pour sa patrie, en formera aussi pour le » bonheur d'Athènes » (3).

La paix entre les Hellènes, nés divisés, était impossible. Les

(1) *Hellen.* VI, §, 5 : καὶ σωφρόνων μὲν δῆπου ἐστὶ μηδὲ εἰ μικρὰ τὰ διαφέροντα εἴη πόλεμον ἀναρῆσθαι.

(2) *De Vectigal.* V, 13.

(3) *De Vectigal.* c. 5 : εἰ δὲ καὶ ὅπως ἀνὰ πᾶσαν γῆν καὶ θάλατταν εἰρήνη ἔσται φανεροὶ εἴητε ἐπιμελόμενοι, ἐγὼ μὲν οἶμαι πάντας ἂν εὐχέσθαι μετὰ τὰς ἑαυτῶν πατρίδας Ἀθήνας μάλιστα σώζεσθαι.



philosophes, tout en proclamant que des frères ne devaient pas se déchirer entre eux, n'espéraient pas que leurs dissensions auraient une fin. Platon veut que la charité vienne au moins refréner la fureur des combats. Xénophon s'élève à la hauteur du grand philosophe dans sa *Cyropédie*. Il y trace le modèle d'un prince accompli et d'un gouvernement parfait; c'est le *Télémaque* de la Grèce (1). Ce n'est pas qu'il abandonne entièrement le droit existant pour créer une politique imaginaire; il prend pour point de départ le pouvoir absolu du vainqueur sur le vaincu (2). Mais dans l'application, il modère ce droit par la clémence et l'humanité, et s'écarte entièrement des usages barbares suivis par les Grecs.

Quel était le principe fondamental du droit des gens hellénique? C'était de faire à l'ennemi le plus de mal possible, pour le contraindre à demander la paix : de là ces horribles dévastations qui réduisirent la Grèce en désert. Le héros de Xénophon, pour diminuer les malheurs de la guerre, convient avec le roi des Assyriens qu'il y aura paix pour les cultivateurs, guerre entre les gens armés (3). Quelle était la condition des vaincus chez les Grecs? Le vainqueur usait de miséricorde quand il se contentait de vendre les prisonniers, ou d'expulser les habitants. Cyrus s'était emparé de Sardes, la plus opulente cité de l'Asie après Babylone; il ne voulut pas l'abandonner en pillage à ses soldats; mais les vainqueurs demandaient le fruit de leurs travaux; s'il ne leur en revenait aucun, il ne pouvait compter longtemps sur leur obéissance. Il convint donc avec Crésus que la ville ne serait pas pillée, que les Lydiens ne seraient séparés ni de leurs femmes ni de leurs enfants, mais que pour prix de cette grâce, ils apporteraient d'eux-mêmes tout ce que Sardes renfermait de précieux et de beau (4). L'idée de Xénophon, de frapper les habitants des

(1) « Si parmi nos écrivains modernes, il y en a quelqu'un à qui Xénophon puisse être comparé, c'est Fénelon... Il y a sûrement du rapport » entre le *Télémaque* et la *Cyropédie* ». *Thomas*, *Essai sur les Éloges*, chap. 9.

(2) *Cyrop.* VII, 5, 72 seq.; III, 3, 45.

(3) *Cyrop.* V, 4, 24-27.

(4) *Cyrop.* VII, 2, 11-14.

pays ennemis d'une contribution, ne fut introduite dans le droit des gens que par les peuples modernes; cet usage adoucit les horreurs de la guerre, en épargnant les personnes. Quant aux prisonniers qu'on faisait dans les batailles, Cyrus leur donnait la liberté. Il explique les motifs de cette manière d'agir à son armée : « En relâchant les captifs, nous nous délivrerons du soin de nous garder d'eux, de les garder eux-mêmes, de les nourrir; nous augmenterons le nombre des prisonniers; car si nous nous emparons du pays, tous les habitants seront à nous, et quand les autres verront que nous avons donné la vie et la liberté à ceux-ci, ils aimeront mieux rester et obéir que d'éprouver le sort des armes. » Cyrus fait ensuite assembler les prisonniers et leur dit : « Votre soumission vous a sauvé la vie; si vous vous conduisez de même à l'avenir, il ne vous arrivera rien de fâcheux, vous n'aurez fait que changer de maître : seulement vous ne ferez plus la guerre, ni à nous, ni à aucun autre peuple; si vous êtes insultés nous combattons pour vous. Si quelqu'un se donne à nous d'assez bon cœur pour chercher à devenir utile par ses actions ou par ses conseils; nous le traiterons, non comme captif, mais comme bienfaiteur et ami » (1).

C'est de la clémence dictée par la politique, dira-t-on. Mais nous demanderons pourquoi les Grecs ne se sont pas aperçus qu'il leur était utile d'être humains? Ne serait-ce pas parceque le sens de l'humanité n'était pas assez développé chez eux? Et si Xénophon voit si bien le côté avantageux de la clémence, ne serait-ce pas parce qu'il sent son cœur battre de compassion pour des malheureux qui sont ses semblables? Le roi des Lydiens était tombé entre les mains des Perses; Cyrus le fait amener en sa présence; dès que Crésus aperçoit son vainqueur : « Je te salue, mon maître, » lui dit-il; « car la fortune t'assure désormais ce titre, et

(1) *Cyrop.* IV, 4. Cyrus manifeste les mêmes sentiments dans toutes les occasions. Des Égyptiens servaient comme auxiliaires dans l'armée de Crésus; seuls des ennemis, ils ne pliaient pas; Cyrus admirant leur courage, et voyant avec douleur périr de si braves gens fit cesser le combat, et leur proposa la vie et des terres, s'ils voulaient entrer à son service (*Cyrop.* VII, 1, 41-45).

me réduit à te le donner ». « Je te salue aussi, » lui répondit « Cyrus, » puisque tu es homme ainsi que moi » (1). Attendri sur la situation du roi captif, il lui rend sa femme, ses filles, ses amis, ses serviteurs, il lui interdit seulement la guerre (2). Quelle distance entre les idées de Xénophon et les faits qu'il avait sous les yeux? Les généraux d'Athènes étranglés à Syracuse par des Grecs, les prisonniers athéniens à Aegos Potamos condamnés à mort comme des criminels, et Cyrus honorant dans l'ennemi vaincu la qualité d'homme; ne croirait-on pas qu'on est dans un autre âge, au milieu de la civilisation chrétienne! L'humanité de Xénophon n'est encore qu'un idéal; mais un temps viendra où l'idéal se réalisera, où les hommes non seulement respecteront dans l'ennemi la qualité d'homme, mais où ils l'aimeront comme leur frère.

## CHAPITRE V.

### LES ORATEURS.

#### § 1. *Isocrate.*

Dans des temps de décadence intellectuelle, on dédaigne la philosophie comme une spéculation oiseuse qui n'a aucune influence sur la destinée des hommes. La Grèce donne un solennel démenti à ce dégradant matérialisme, en attestant que ce sont les idées qui gouvernent le monde (3). Émanation de l'esprit hellénique, les doctrines des philosophes réagirent sur toutes les mani-

(1) Χαῖρε, ὦ δέσποτα, ἔφη· τοῦτο γὰρ ἡ τύχη καὶ ἔχειν τὸ ἀπὸ τοῦδε δίδωσι σοὶ καὶ ἐμοὶ προσαγορεύειν. Καὶ σὺ γε, ἔφη, ὦ Κροῖσε, ἐπειπερ ἄνθρωποι γέ ἐσμεν ἀμφοτέρω. *Cyrop.* VII, 2, 9. 10.

(2) *Cyrop.* VII, 2, 26.

(3) « Nichts ist durch den Geist in das Menschheitleben eingetreten, » was nicht zuvor und zugleich in wissenschaftlicher Erkenntniss da gewesen ». *Krause*, Das Urbild der Menschheit, p. 334.

festations de la vie nationale. L'histoire s'en inspira; Xénophon puisa dans les leçons de son maître une théorie nouvelle du droit de guerre. Euripide, disciple d'Anaxagore, enseigna sur le théâtre une morale supérieure à celle du paganisme. Il y avait une tribune plus puissante où se décidaient les intérêts d'Athènes et de la Grèce entière. Nous entendrons Démosthène, imbu de la philosophie de Platon, appliquer l'idéal du juste et de l'injuste aux relations internationales. Un autre orateur fut disciple de Socrate; le sage devina le génie du jeune homme; il voyait dans les essais d'Isocrate un caractère plus élevé que dans les discours de ses rivaux; il lui prédit que « non seulement il effacerait comme des » enfants ceux qui s'étaient essayés dans son art, mais qu'une » inspiration divine l'entraînerait à de plus grandes choses, car la » nature avait mis en lui l'amour de la sagesse » (1). Cette tournure d'esprit fut favorisée chez Isocrate par une incapacité naturelle pour la vie pratique. Il avouait qu'il n'avait pas le courage de se jeter au milieu des agitations populaires; il n'avait pas même la force nécessaire pour dominer une assemblée orageuse, la voix lui manquait; mais l'orateur se disait avec un juste orgueil que, s'il était impuissant à diriger l'état, il ne le cédait à personne pour la pureté et la noblesse des sentiments. L'action lui était refusée, mais

(1) *Platon*, *Phaedr.* fine. — *O. Müller* ne paraît voir dans Isocrate qu'un rhéteur, presque un sophiste: « Indessen scheint Isokrates den edeln » Weisen nur so weit benutzt zu haben, um eine oberflächliche Kenntniss » sittlicher Begriffe sich anzueignen und seinem ganzen Streben den » Anstrich zu geben, als sei es auf die Weisheit gerichtet: die Hauptsache » blieb für ihn die Redekunst, etc. » (*Gesch. der Griech. Liter.* T. II, p. 383). *Niebuhr* renchérit encore sur *O. Müller*; il ne comprend pas comment les anciens ont pu placer aussi haut un des esprits les plus pauvres, les plus misérables qui aient existé (« Isokrates ist ein durchaus » schlechter, kümmerlicher Schriftsteller, einer der gedankenlosesten, » armseligsten Geister »); tout son art consiste à combiner des mots, à construire des périodes vides de sens (*Vorträge über alte Geschichte*, T. II, p. 404. 300). — *Bronwer*, *Histoire de la civilisation grecque*, T. III, p. 152 et suiv.) et *Schlosser* (*Histoire ancienne*, T. II, p. 280 et suiv. de la traduction) traitent également Isocrate de sophiste. A notre avis, l'orateur qui ne voulut pas survivre à la liberté de sa patrie, était mieux qu'un habile arrangeur de mots. Nous dirons avec Cicéron: « Me » autem qui Isocratem non diligunt, una cum Socrate et Platone errant » patiantur » (*Cicér. De Orat.*)

il ne renonçait pas à être utile à sa patrie et à la Grèce par ses conseils (1). La mission d'Isocrate était donc bien différente de celle de Démosthène; celui-ci, mêlé au mouvement des grandes luttes qui décidèrent du sort de la Grèce, combattit corps à corps la puissance macédonienne. Isocrate, étranger à la vie publique, jugea les hommes et les événements en philosophie; tout en restant Athénien, il vit que les intérêts de tous les Grecs étaient solidaires; il tenta de réunir dans une œuvre commune les républiques rivales et leur redoutable adversaire le roi de Macédoine.

Isocrate sentait profondément la nécessité pour les Grecs de s'unir pour être forts, ou plutôt pour échapper à une décadence que leurs discordes funestes rendaient imminente. Mais comment opérer cette union? Les Grecs l'avaient cherchée instinctivement dans l'hégémonie. Sparte, Athènes et Thèbes avaient tour à tour essayé d'imposer leur domination à la Grèce, et l'avaient couverte de sang et de ruines. Isocrate crut voir la source du mal qui ruinait sa patrie dans ces tentatives ambitieuses : il en fait une vive critique. Il part des principes enseignés par Socrate et développés avec tant de puissance par Platon : il n'ignore pas que l'injustice est prônée, mais il repousse la doctrine des sophistes comme indigne d'être doués de raison (2). La justice demande que chacun respecte le droit des autres; les républiques qui se sont arrogé l'hégémonie ont violé ces maximes éternellement vraies, en détruisant l'indépendance des cités grecques qui ont toutes des titres égaux à la liberté (3). L'idée de la justice, transportée dans les relations internationales, contient en germe un nouveau système du droit des gens : bien que l'orateur n'aperçoive pas toutes les conséquences de sa doctrine, elle lui inspire cependant des aperçus qu'on est étonné de rencontrer dans un auteur ancien. Les Athéniens, enivrés par leurs succès, révèrent

(1) *Philipp.*, § 81, 82 (p. 98, C. D).

(2) *De pace*, §§ 31-35 (p. 165, C-E; p. 166, A. B).

(3) *De pace*, § 26 (p. 164, C); §§ 67, 68 (p. 172, D. E); § 69 (p. 173, A) : δίκαιόν ἐστιν αὐτονόμους εἶναι τοὺς Ἕλληνας .. οὔτε δίκαιόν ἐστιν οὔτε συμφέρον μίαν πόλιν κυρῆαν εἶναι τῶν Ἑλλήνων... οὐ δίκαιόν ἐστιν τοὺς κρείττους τῶν ἡττόνων ἄρχειν

la conquête de l'Italie et de Carthage; ils entreprirent la malheureuse expédition de Sicile, sans qu'une voix s'élevât pour montrer ce qu'elle avait d'injuste; les philosophes seuls la réprochèrent comme un attentat au droit (1). Athènes professa ouvertement le droit du plus fort; Isocrate établit comme base de la politique, l'égalité; « les puissants doivent se conduire à l'égard des faibles, » comme ils voudraient qu'on en usât à leur égard » (2). L'orateur a le pressentiment du rôle que la Providence assigne à la supériorité de puissance ou d'intelligence : elle impose des devoirs, elle ne donne pas de privilèges. Que les cités considérables protègent les autres, et soient les gardiennes de la liberté générale; elles exerceront alors le seul empire légitime, celui qui repose sur la reconnaissance volontaire (3). Quelle distance entre cet idéal et l'hégémonie d'Athènes et de Sparte! Mais la tyrannie est funeste aux tyrans (4), autant qu'à leurs victimes; cette domination, objet de tant de vœux et de combats, est devenue la source des plus grands maux pour les deux cités rivales et les a conduites au bord de leur ruine (5).

La critique d'Isocrate est juste, au point de vue du droit abstrait. L'égalité doit régir les rapports des états comme ceux des hommes. L'hégémonie de Sparte et d'Athènes était le droit du plus fort; elle entraîna tous les abus qui naissent de la violence. Cependant le jugement de l'histoire a été moins sévère que celui de l'orateur athénien, elle a tenu compte de la nécessité des circonstances : l'hégémonie sauva les Grecs du joug oriental (6). Si ensuite l'ambition altéra les rapports d'Athènes et de ses alliés, il faut en accuser l'esprit général de l'antiquité, qui ne reconnaissait pas de droit entre les nations. Ce qui prouve combien l'hégémonie

(1) *De pace*, § 84 (p. 175, E).

(2) *Nicochl.*, § 24 (p. 19, D) : οὕτως ἐμίλει τῶν πόλεων πρὸς τὰς ἡττους, ὡς περ ἂν τὰς κρείττους πρὸς ἑαυτὸν ἀξιόσεως.

(3) *De pace*, §§ 136-138, 140 (p. 186, C, D; p. 187, A).

(4) *De pace*, § 142 seq. (p. 187, C, D).

(5) *De pace*, §§ 94, 105 (p. 178, B; 180, D).

(6) Voyez plus haut, p. 199-201.

était fatale, c'est qu'Isocrate, tout en voulant donner l'unité aux Grecs, ne sait sur quelle base la fonder. Il ne voit qu'un moyen de les rallier, la haine des Barbares, une guerre nationale contre les Perses (1). C'est dans ce but qu'il écrivit l'un de ses plus beaux discours, le *Panegyrique*, qu'il prononça aux jeux d'Olympie (2). Les Grecs, dit l'orateur, usent ce qui leur reste de forces dans des discordes incessantes; leurs paix ne sont que des trêves qui ajournent les hostilités, mais ne les terminent pas : la guerre contre les Barbares peut seule établir entre eux une concorde durable, en unissant leurs efforts contre l'ennemi commun (3). Cette guerre est juste; les Barbares ne sont-ils pas les ennemis nés de la Grèce? n'ont-ils pas tenté de la réduire en esclavage? ont-ils cessé de la déchirer par la corruption et l'intrigue (4)? La victoire est certaine; l'expédition d'Agésilas, la retraite des dix mille ont révélé la faiblesse de l'empire persan, les révoltes journalières des provinces prouvent qu'il est en pleine décadence; les Grecs seront maîtres de l'Asie dès qu'ils voudront (5). Quel doit donc être le but des hommes placés à la tête des républiques? c'est de mettre fin aux dissensions qui divisent les Hellènes; l'Asie est le champ de bataille où une gloire immortelle les attend (6).

La guerre contre les Perses était providentielle; mais ce n'était pas par l'union volontaire des Grecs qu'elle devait avoir lieu. Dans sa vieillesse, Isocrate eut le pressentiment du rôle qui était réservé dans cette œuvre à la Macédoine. Il avait vainement exhorté les républiques à déposer leurs inimitiés; leur patriotisme n'avait même plus la force de la haine. Le peu d'hommes qui étaient encore animés de l'amour de la patrie dédaignaient le Grand Roi comme un ennemi impuissant; ils voyaient se former dans le voisinage de la Grèce une monarchie qui menaçait de

(1) *Philipp.*, § 130 (p. 103, D).

(2) *Philostat.*, De vita sophist. I, 17, 2. — *Isocrat.*, Panegyri, § 3 (p. 41, B).

(3) *Panegyri.*, §§ 172-174 (p. 76, D, E; 77, A, B).

(4) *Panegyri.*, §§ 183, 184, 186 (p. 79, C).

(5) *Panegyri.*, §§ 144-149 (p. 70, D, E; p. 71); §§ 160-162 (p. 74, C-E).

(6) *Panegyri.*, § 186 (p. 80, C); §§ 16, 17, 19 (p. 44, A-C); § 186 (p. 80, A).

détruire ce qui restait de liberté et d'indépendance aux cités helléniques : c'est contre le Barbare du Nord que Démosthène soulevait les Grecs. Isocrate a une vue plus juste de la mission de Philippe, bien qu'il se fasse singulièrement illusion sur les moyens d'atteindre le but. Ici se révèle la faiblesse du philosophe, étranger aux difficultés réelles de la vie. L'union des Hellènes est toujours le rêve de l'orateur; le roi de Macédoine doit la réaliser et se mettre ensuite à leur tête pour conquérir l'Asie : mais comment établira-t-il l'harmonie entre des populations nées divisées ? Par la persuasion (1). Le conseil est digne de l'abbé de Saint-Pierre. Nous ne suivrons pas l'orateur dans ses considérations sur la possibilité de cette concorde, les faits lui ont donné un trop éclatant démenti. La force seule pouvait mettre un terme aux divisions des Grecs; Alexandre lui-même fut contraint de l'employer pour briser leur résistance. C'était une rude tâche que celle d'imposer l'unité à la Grèce; Philippe ne fut pas scrupuleux sur les moyens; Isocrate, lui rappelant la gloire d'Hercule auquel le roi faisait remonter son origine, l'engageait à embrasser tous les Hellènes dans son affection, à se concilier leur amour par ses bienfaits; il se refusait à croire qu'il songeât à détruire leur indépendance (2). La bataille de Chéronée rompit le prestige; Isocrate ne voulut pas survivre à la liberté de sa patrie (3); il se laissa mourir de faim (4).

Est-ce à dire que les efforts de l'orateur athénien furent stériles? une tradition conservée par un écrivain grec rapporte à Isocrate la cause de la guerre que les Macédoniens firent aux Perses (5). Preuve certaine de la profonde impression que ses discours laissèrent dans les esprits. La voix d'Isocrate n'était pas isolée. Lorsqu'une grande révolution approche, les hommes sont agités d'une vague attente, ils ont le pressentiment de l'avenir,

(1) *Philipp.*, § 16 (p. 83, C).

(2) *Philipp.*, § 127 (p. 103, A); § 143 (p. 111, D); §§ 73-78 (p. 97).

(3) « Οὐχ ὑπομείνας ἰδεῖν τὴν Ἑλλάδα καταδουλομένην ». *Plutarch. Isocrat.*

(4) *Philostrate* dit avec raison qu'Isocrate doit être compté parmi ceux qui moururent sur le champ de bataille (*De Vit. Sophist.* I, 17, 4).

(5) *Aelian.* V. II. XIII, 11 : λόγος τις εἰς ἐμὲ ἀφίκετο λέγων, ἀπὸ τῶν Ἰσοκράτην γένεσθαι τὸν ῥήτορα τοῖς Πέρσiais καταδουλεύσειω, ἧς ἐδουλώσαντο αὐτοῖς Μακεδόνες



bien que le but providentiel leur échappe. Il en fut ainsi en Grèce à la veille de l'avènement d'Alexandre. Une expédition nationale contre les Perses était une idée chère aux Grecs depuis les guerres médiques; elle prit plus de consistance au moment où elle devait se réaliser; les organes de l'opinion dominante, les sophistes, prêchèrent la guerre contre les Barbares dans les réunions solennelles des jeux olympiques (1). Isocrate se dévoua tout entier à cette propagande; il concourut, dans la mesure de ses forces, à préparer les voies à Alexandre; glorieuse mission (2), puisque les conquêtes du héros macédonien se rattachent aux plus hautes destinées de l'humanité.

### § 2. Démosthène.

Les individus, les nations se trouvent quelquefois en opposition avec le but que la Providence poursuit et qui est presque toujours un secret pour ceux-là mêmes qu'elle a choisis pour ses organes. La postérité, lorsqu'elle vient à reconnaître la loi providentielle des événements, condamnera-t-elle ceux qui, ignorant les desseins de Dieu, ont employé tous leurs efforts pour pousser l'humanité dans une voie différente? Un pareil jugement serait contraire à l'idée que les hommes se sont toujours formée de la justice. Un homme, un peuple, ont-ils agi d'après les principes du juste, de l'honnête? La réponse à cette question sera leur condamnation ou leur éloge; peu importe l'issue des événements; Dieu seul sait pourquoi il souffre une contradiction dans l'accomplissement de ses volontés; à lui seul à porter la sentence définitive!

(1) Voyez plus haut, p. 371 et suiv.

(2) Niebuhr tourne la politique d'Isocrate en ridicule; admirateur enthousiaste de Démosthène (Voyez plus bas, p. 494, notes 1, 3), il ne pouvait rendre justice à Isocrate. C'est l'ennemi de Philippe qui a inspiré à l'illustre historien ces dures paroles : « Der Rachekrieg gegen die Perser » war damals schon eine populäre Idee... Nun geriethen alle Rhetoren » in Allarm, ganz Griechenland trommelten sie unter die Waffen, wie » der alte Thor Isokrates das Beispiel gegeben ». (*Vorträge über alte Geschichte*, T. II, p. 365). Mais si la guerre contre les Perses était une idée populaire, comment Niebuhr peut-il traiter de niais les orateurs qui se faisaient les organes du vœu national? La voix du peuple était certainement dans cette circonstance la voix de Dieu.

La lutte soutenue par Démosthène nous semble devoir être appréciée d'après ces considérations. Sa vie entière a été un long combat contre l'ascendant croissant de la Macédoine, et cependant nous reconnaissons aujourd'hui que Philippe et Alexandre étaient appelés par la Providence à répandre la civilisation grecque dans le monde, à préparer la future unité du genre humain (1). On peut donc dire avec un philosophe français, que Démosthène a lutté contre l'avenir pour un état de choses condamné sans retour (2). Mais nous ne condamnerons pas pour cela le grand orateur.

Dans la situation où se trouvait la Grèce, il y avait collision entre deux intérêts, la liberté intérieure des républiques et leur influence à l'étranger. La liberté était le culte des cités grecques, et qui oserait refuser sa sympathie aux nobles efforts tentés pour sa défense? L'influence à l'étranger était une chose secondaire pour les Hellènes; que leur importait de conquérir l'Asie, s'ils n'étaient pas libres chez eux? L'indépendance avant tout, tel était le cri de tout ce qui restait d'hommes attachés aux anciennes idées. Voilà les sentiments qui inspirèrent Démosthène (3) et qu'il expose dans son célèbre discours sur la *Couronne*. Il rappelle les attentats de Philippe : « Fallait-il que dans la Grèce, un peuple se levât pour l'arrêter? S'il ne le fallait pas, si la Grèce devait devenir, comme on » dit, une proie mysienne (4), tandis qu'il existait encore des Athé-

(1) En ce sens nous dirons avec *Niebuhr* : « Das edelste Schauspiel, » sagt ein alter Stoiker, sei ein grosser Mann der mit dem Schicksale » ringt : das ist keiner mehr gewesen als Demosthenes ». (*Vorträge über alte Geschichte*, T. II, p. 405).

(2) *Cousin*, Cours de philosophie, 1828, 10<sup>e</sup> leçon : « Démosthène » représente le passé de la Grèce, l'esprit des petites villes et des petites » républiques, une démocratie usée et corrompue, un passé qui ne pou- » vait plus être et qui déjà n'était plus ». — Le philosophe a renouvelé les attaques de *Mably* qui tout en rendant justice à Démosthène comme orateur, blâme fortement sa politique (*Observations sur l'histoire de la Grèce*, Livre III (T. V, p. 143-152 de l'édit. de 1793).

(3) C'est de ce point de vue que *Niebuhr* juge Démosthène; il a élevé un magnifique monument au grand orateur, dans ses *Leçons sur l'histoire ancienne* (Tome II, p. 366-341); il le place, pour la grandeur morale, au-dessus d'Alexandre.

(4) C'est-à-dire, une possession livrée au pillage, sans être défendue.

» niens, je l'accorde, nous avons trop fait, moi par mes conseils,  
 » vous en les suivant : mais que tous les torts, toutes les fautes ne  
 » soient imputés qu'à moi. Au contraire, s'il fallait une barrière, à  
 » quel autre qu'au peuple d'Athènes appartenait-il de se présenter?  
 » C'est à cela que je travaillais alors, moi. Voyant cet homme  
 » asservir tous les hommes, je me fis son adversaire, toujours  
 » dévoilant ses projets, toujours instruisant les peuples à ne pas  
 » tout abandonner à Philippe » (1).

Quels principes dirigeaient Démosthène dans cette lutte, qu'il n'aurait pas hésité à recommencer, même avec l'expérience de la défaite? La Grèce avançait à grands pas vers une prochaine et inévitable décadence; une guerre de vingt-huit ans avait bouleversé toutes les cités; une démoralisation monstrueuse infectait les relations individuelles et sociales; « la politique universelle » n'était que l'art d'être injuste impunément » (2). L'orateur avait puisé des idées bien différentes dans les enseignements de Platon (5); il n'hésita pas à porter à la tribune ces règles sublimes sur le beau et le juste qui méritèrent à son maître le nom de divin. « Le philosophe Panétius dit que la plupart des discours » de Démosthène sont fondés sur ce principe, que le beau mérite » seul, par lui-même, notre préférence : ainsi, dans les harangues » sur la *Couronne*, contre *Aristocrates*, sur les *Immunités*, dans » les *Philippiques*, ce n'est point à ce qui eût été le plus doux, le » plus facile et le plus utile qu'il engage ses concitoyens : en mille » endroits il leur enseigne que ce qui intéresse la sûreté et le salut » public ne doit venir qu'après le beau et l'honnête » (4). Citons un de ces passages qui font des discours de Démosthène comme une application de la philosophie platonicienne à la politique.

(1) *De Coron.* §§ 71, 72, p. 248 seq. (Traduction de *Stièvenar!*. Paris, 1842).

(2) *Pro Rhodior. Lib.*, § 28, p. 199.

(3) *Plutarch. Demosth.* 5. — Cf. *Scholten*, *Disquisitio de Demostheneae eloquentiae caractere*, 1835. L'auteur, disciple de Van Heusde, a montré, par une comparaison détaillée entre la République de Platon et les discours de Démosthène, que l'orateur s'est inspiré non seulement des idées du philosophe, mais même de son style.

(4) *Plutarch. Demosth.* 13. (Trad. de Pierron).

On lui objectait que Philippe maintiendrait sa domination par la violence : « Erreur, » s'écrie l'orateur, « ce n'est pas, non ce n'est pas sur l'iniquité, le parjure, le mensonge que s'établit une puissance durable; ces moyens réussiraient une fois, un moment, ils pourront même donner de grandes espérances pour l'avenir, la fortune aidant; mais à la fin ils se dévoilent et s'écroulent sur eux-mêmes. Comme dans un édifice les parties inférieures doivent être les plus solides, de même nos actions doivent avoir pour principe et pour fondement la justice et la vérité (1). Or, cette base a manqué jusqu'à ce jour à toutes les entreprises de Philippe » (2).

Ce sont ces préceptes d'une philosophie nouvelle qui inspirèrent l'orateur dans toute sa vie publique. Les Athéniens avaient la réputation d'être les tuteurs et les conservateurs de la commune liberté des Grecs. Démosthène aimait à rappeler « qu'ils avaient dépensé dans l'intérêt de la Grèce plus d'hommes et plus d'argent que toute la Grèce ensemble dans sa propre cause » (3). Il flattait la vanité du peuple, pour exciter en lui la noble ambition de faire de grandes et belles choses. Thespies, Orchomène, Platée étaient détruites, témoignage vivant de l'affreux droit de guerre des Grecs. L'orateur veut que les Athéniens proclament la nécessité de rétablir ces villes; « apportons-y notre concours, sollicitons celui des autres Hellènes, car il est beau, il est juste de ne pas souffrir que d'antiques cités restent en ruines » (4). Il y avait déjà à cette époque des hommes qui criaient : chacun pour soi ! Aux calculs de l'intérêt, le disciple de Platon oppose la doctrine d'une intervention fondée sur le dogme d'une charité fraternelle. L'oligarchie rhodienne, forte de l'appui du roi de Perse, arracha

(1) Οὐ γὰρ ἔστιν, οὐκ ἔστιν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ἀδικοῦντα καὶ ἐπιρροῦντα καὶ ψευδόμενον δύναμιν βεβηλίαν κτήσασθαι, ἀλλὰ τὰ τοιαῦτα εἰς μὲν ἄπαξ καὶ βραχὺν χρόνον ἀντέχει, καὶ σφόδρα γὰρ ἤνθησεν ἐπὶ ταῖς ἐλπίσιν, ἂν τύχῃ, τῷ χρόνῳ δὲ φιορᾶται καὶ περὶ αὐτὰ καταρρέει ὥσπερ γὰρ οἰκίας, οἶμαι, καὶ πλοῦσι καὶ τῶν ἄλλων τῶν τοιούτων τὰ κάτωθεν ἰσχυρότατα εἶναι δεῖ, οὕτω καὶ τῶν πράξεων τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ὑποθέσεις ἀληθεῖς καὶ δικαίας εἶναι προσήκει.

(2) *Olynth.* II, § 9, 10, p. 20 seq.

(3) *De Coron.*, § 66, p. 247.

(4) *Pro Megalopolit.*, § 25, p. 208.

le pouvoir à la démocratie, et en abusa pour exercer des vengeances contre ses adversaires : les opprimés demandèrent du secours à Athènes. Dans le discours *Sur la liberté des Rhodiens*, Démosthène pose le principe fondamental de la vraie politique : « Il est » juste, Athéniens, que, libres vous-mêmes, vous éprouviez pour » le malheur de tout peuple libre les mêmes sentiments que vous » voudriez lui inspirer, si, ce qu'aux dieux ne plaise, son sort » devenait le vôtre » (1). Plusieurs siècles devaient s'écouler avant que le christianisme proclamât ce dogme qui est la base de la morale : fais aux autres ce que tu veux qu'ils te fassent. Il a fallu le génie de Socrate et de Platon pour éveiller dans l'âme de Démosthène une idée aussi sublime; elle passa peut-être inaperçue dans le monde païen, mais la vérité une fois connue est indestructible; la parole de l'orateur philosophe était une semence divine que la religion de charité viendra fructifier.

Les Athéniens avaient été jadis à la tête de la Grèce; du temps de Démosthène, ils préféraient un repos avilissant aux chances et aux fatigues de l'hégémonie. Le rang qu'Athènes avait occupé, que Sparte et Thèbes étaient impuissantes à maintenir, était vacant; Philippe s'en empara. C'est au nom de la patrie grecque, de la liberté générale que l'orateur appelle les Athéniens et tous les Hellènes aux armes contre cet usurpateur : l'éloquence finit par l'emporter sur l'apathie du peuple. Le beau décret qu'il avait rédigé contre Philippe fut adopté : « Tant que la république athé- » niennne l'a vu s'emparer de villes barbares de sa dépendance, » elle a jugé moins grave un outrage qui l'attaquait seule; mais » aujourd'hui que sous ses yeux, il couvre d'ignominie des villes » grecques, détruit des villes grecques, elle se croirait coupable » et indigne de ses glorieux ancêtres, si elle laissait asservir les » Hellènes. En conséquence, le Conseil et le peuple d'Athènes » arrêtent : Après avoir fait des prières et des sacrifices aux dieux » et aux héros protecteurs d'Athènes, le cœur plein de la vertu de

(1) *Pro Rhodior. Lib.*, § 21, p. 196 : ἔπειτα καὶ δίκαιον, ὧ ἀνδρες Ἀθηναῖοι, δημοκρατούμενοις ἀποτοῦς τοιαῦτα φρονούντας φαίνεσθαι περὶ τῶν ἀτυχεύοντων δήμιον, οἷάπερ ἂν τοὺς ἄλλους ἀξιώσατε φρονεῖν περὶ ὑμῶν, εἴ ποθ' ὅ μὴ γένοιτο, τοιοῦτό τι συμβαίη.

» nos pères, qui mettaient à plus haut prix la défense de la liberté  
 » grecque que celle de leur propre patrie, nous lancerons à la mer  
 » deux cents vaisseaux » (1), etc.

Jamais orateur ne parla un langage plus noble, n'exprima des sentiments plus élevés, et cependant il se trompait. Dans l'exaltation de son patriotisme, Démosthène oublie les Perses; il oublie Marathon, Salamine et Platée. Pour lui Philippe est pire qu'un Barbare; il sait « que les Hellènes ont souffert sous la domination » de Sparte et d'Athènes, mais du moins leurs injustes maîtres » étaient de vrais enfants de la Grèce;... Philippe n'est pas Grec, » aucun lien ne l'unit aux Grecs, Philippe n'est pas même un » Barbare d'illustre origine, misérable Macédonien né dans un » pays où l'on ne put jamais acheter un bon esclave » (2)! Il craint les Barbares du Nord plus que ceux de l'Asie, il voudrait même armer le roi des Perses contre Philippe; pour l'entraîner, il ne craint pas de lui dire : « Philippe vous sera bien plus redoutable » après qu'il sera tombé sur nous; car si nous venons, faute de » secours, à essayer des revers, il marchera sans obstacle con- » tre l'Asie » (3). Le roi de Macédoine se plaint de ce que les Athéniens, dans l'excès de leur animosité, négociaient une ligue offensive avec les Barbares. « Vos pères, écrit-il, faisaient un » crime aux Pisistratides de soulever la Perse contre la Grèce, et » vous n'avez pas honte de faire ce que vous reprochez toujours à » vos tyrans » (4).

Philippe avait raison au point de vue de l'humanité (5) : les

(1) *De Coron.*, § 183 seq., p. 289 seq.

(2) *Philipp.* III, § 30 seq., p. 118 seq.

(3) *Philipp.* IV, §§ 32, 33, p. 140.

(4) *Litter. Phil.*, § 7, p. 160.

(5) Au point de vue de la liberté grecque, la politique de Démosthène est à l'abri de tout reproche. La Perse était en pleine décadence; les Grecs n'avaient rien à redouter du Grand Roi, ils avaient tout à craindre de Philippe. Démosthène ne pouvait songer à une guerre nationale contre les Perses; car la Grèce avait le plus grand intérêt au maintien de l'empire persan, pour servir de contrepoids à la puissance croissante de la Macédoine (*Demosth.*, *Philipp.* IV, § 32 seq., p. 140. — Comparez *Niebuhr*, *Vorträge über alte Geschichte*, T. II, p. 396 et suiv.)

Barbares qu'il fallait combattre étaient ceux qui avaient couvert la Grèce de ruines et non le roi de Macédoine. Mais Démosthène, comme l'immense majorité des Grecs, ne voyait que le mal présent. La domination macédonienne devait détruire la liberté des cités helléniques, en leur imposant l'unité et la paix. L'adversaire de Philippe ne s'apercevait pas que cette indépendance avait dégénéré en anarchie sauvage, que cette domination était le seul moyen de rendre quelque force à la Grèce. Le grand orateur ne pouvait pas savoir que la chute de sa patrie était dans les décrets de la Providence. La Grèce étant impuissante à réaliser l'unité nécessaire pour préparer l'avènement du christianisme, devait faire place à Alexandre d'abord, ensuite à Rome. Cependant le génie de Démosthène n'a pas été stérile pour les grands intérêts de l'humanité. Dans un âge de décadence morale, il a soutenu que la politique avait pour base la justice, la charité, la solidarité; au milieu de la corruption générale qui allait au-devant de l'asservissement, il s'est fait le défenseur ardent, incorruptible de la liberté; les hommes écouteront toujours avec admiration la voix éloquente qui appelle des peuples opprimés à l'indépendance.

### § 5. *Cinéas.*

On dit que Démosthène eut pour disciple un Thessalien, nommé Cinéas; seul des orateurs de son temps il présentait comme une image de la véhémence et de la vivacité de son modèle (1). Ce témoignage de Plutarque est tout ce qui nous reste de l'éloquence de Cinéas; s'il a acquis quelque célébrité, c'est comme ami et conseiller de Pyrrhus plutôt que comme orateur. Le roi d'Épire disait qu'il avait acquis plus de villes par les discours de son ambassadeur que par les armes (2). Ce conquérant pacifique a cependant fait la satire la plus ingénieuse de l'ambition des conquêtes; un écrivain d'un esprit prodigieux l'a reproduite, en lui donnant un nouvel attrait par son inimitable langage (3);

(1) *Plutarch. Pyrrh.*, c. 14.

(2) *Ibid.*

(3) *Rabelais*, livre I, chap. 33.

un poète célèbre l'a mise en beaux vers (1). Elle mérite une place dans un travail dont le but est de montrer, comment l'esprit de conquête, dominant dans les vieux âges, va en s'affaiblissant, pour faire place dans l'avenir au développement pacifique des facultés humaines. Nous empruntons les paroles de Plutarque :

« On dit, Pyrrhus, que les Romains sont fort bons guerriers, et » qu'ils commandent à plusieurs nations vaillantes. Si les dieux » nous donnent de les vaincre, quel usage ferons-nous de la victoire? » — « Cinéas », dit Pyrrhus, « la chose est évidente; les » Romains une fois vaincus, il n'y aura pas dans le pays une ville » barbare ou grecque capable de nous résister; nous aurons bientôt » toute l'Italie, dont tu dois connaître mieux que tout autre la » grandeur, la valeur et la puissance. » Après un moment de silence, Cinéas reprit : « Maîtres de l'Italie, roi, que ferons-nous? » — Pyrrhus ne voyait pas encore où il en voulait venir : « La Sicile, » dit-il, « est proche et nous tend les bras : c'est une » île riche et populense, et d'une conquête aisée » .... — « Cela est » bien probable », repliqua Cinéas; « mais ne sera-ce pas le terme » de notre expédition, d'avoir pris la Sicile? » — « Que les dieux », répondit Pyrrhus, « nous accordent victoire et succès! Nous n'aurons fait que préluder à de plus grandes choses. Comment ne » pas jeter la main sur la Libye et Carthage, en les voyant si bien » à portée, quand Agathoclès, s'échappant secrètement de Syracuse, et traversant la mer avec si peu de vaisseaux, a bien failli » s'en emparer? Et quand nous serons maîtres de ces contrées, en » est-il un seul qui ose nous résister, de tous ces ennemis qui » maintenant nous insultent? » — « Non, sans doute », dit Cinéas; » il est évident qu'avec de telles forces, il nous sera facile de » reconquérir la Macédoine, et d'affermir notre domination sur la » Grèce. Mais quand tout sera soumis, que ferons-nous alors? » — Et Pyrrhus, souriant : « Alors, mon très cher, nous jouirons » de la vie tout à notre aise; buvant et banquetant tout le jour, et » nous délectant en propos aimables ». — Cinéas l'arrêta en disant : « Eh bien! qui nous empêche maintenant de boire et de

(1) Boileau, Épître au Roi, I.



» banqueter, et de passer le temps à causer, si nous le voulons,  
 » puisque nous avons maintenant, et sans plus nous travailler, ce  
 » que nous ne devrions acquérir qu'au prix de beaucoup de sang,  
 » de fatigues et de dangers, et de beaucoup de mal que nous irions  
 » faire aux autres et souffrir nous-mêmes » (1) ?

Un des grands penseurs des temps modernes a fait la critique de cette satire. Pascal dit que Cinéas donnait à Pyrrhus un conseil qui n'était guère plus raisonnable que le dessein de ce jeune ambitieux : « L'un et l'autre supposaient que l'homme peut se  
 » contenter de soi-même et de ses biens présents, sans remplir le  
 » vide de son cœur d'espérances imaginaires, ce qui est faux.  
 » Pyrrhus ne pouvait être heureux, ni avant ni après avoir con-  
 » quis le monde; peut-être la vie molle que lui conseillait son mi-  
 » nistre était encore moins capable de le satisfaire que l'agitation  
 » de tant de guerres et de tant de voyages qu'il méditait » (2). Du point de vue moral, les paroles de Pascal sont d'une désolante justesse; mais l'humanité n'est-elle pas en droit de réclamer contre la conséquence qui en semble découler? Cette soif inextinguible de bonheur ne peut-elle être calmée que par le tumulte des batailles! les peuples seront-ils condamnés éternellement à souffrir les maux de la guerre? La conscience moderne se révolte à cette supposition. Que la conquête ait été dans le passé un instrument de progrès, nous l'avons souvent répété; appliquée au monde ancien, la critique de Cinéas était prématurée; si nous lui donnons une place dans nos recherches, c'est à titre de protestation, de prophétie d'un âge où les hommes seront livrés, non aux jouissances d'un doux loisir, mais au travail pacifique et incessant du développement de leur destinée.

FIN DU TOME SECOND.

(1) *Plutarch. Pyrrh. 14* (traduct. de Pierron).

(2) *Pascal, Pensées, 1<sup>re</sup> Partie, art. 7, n<sup>o</sup> 1.*



---

---

## TABLE DES MATIÈRES.

### INTRODUCTION. PAG. 1-22.

§ 1. Le génie de la race hellénique . . . . .	1
§ 2. La Grèce procède de l'Orient . . . . .	5
§ 3. Progrès de la Grèce sur l'Orient. Elle brise la caste . . . . .	7
§ 4. La Grèce ne parvient pas à réaliser l'unité dans la cité. . . . .	10
§ 5. Il n'y a pas d'unité entre les cités . . . . .	14
§ 6. Pourquoi la Grèce ne forme pas une nation; sa mission. . . . .	18
§ 7. Pourquoi la Grèce fait place à Rome . . . . .	20

### LIVRE I. *L'âge héroïque.* P. 25-55.

§ 1. L'âge héroïque est celui du droit du plus fort. . . . .	23
§ 2. Lutte contre la violence . . . . .	28
§ 3. Piraterie. La guerre. Traitement des vaincus. Cruauté des mœurs héroïques . . . . .	30
§ 4. La religion, premier principe d'humanité . . . . .	35
§ 5. Tendances pacifiques de l'âge héroïque. . . . .	41
§ 6. Relations internationales. Hospitalité. Commerce. Les Argonautes . . . . .	44

### LIVRE II. *L'Invasion dorienne.* P. 54-98.

CHAP. I. <i>Les vainqueurs et les vaincus</i> . . . . .	56-68
§ 1. Les périèques . . . . .	59
§ 2. Les serfs; les ilotes . . . . .	61
§ 3. L'égalité en germe dans la cité dorienne. . . . .	66
CHAP. II. <i>Lutte des vainqueurs et des vaincus, de l'aristocratie et du peuple, des riches et des pauvres.</i> . . . .	68-78
CHAP. III. <i>La nationalité hellénique.</i> . . . .	79-98
§ 1. Les Amphictyons . . . . .	79
§ 2. L'oracle de Delphes . . . . .	87
§ 3. Les Jeux Olympiques . . . . .	90

LIVRE III. *Droit international.* P. 99-154.

CHAP. I. <i>Droit civil international</i> . . . . .	99-117
§ 1. Droit de cité. . . . .	99
§ 2. Condition des étrangers . . . . .	103
N° 1. Sparte. La xénélasie . . . . .	105
N° 2. Athènes. Les métèques . . . . .	107
§ 3. L'hospitalité. . . . .	109
§ 4. Des conventions internationales . . . . .	114
CHAP. II. <i>Droit des gens</i> . . . . .	117-140
§ 1. Les Grecs ont-ils eu un droit des gens? . . . . .	117
§ 2. Droit de guerre. . . . .	120
§ 3. De l'humanité dans la guerre . . . . .	126
CHAP. III. <i>Relations internationales</i> . . . . .	140-148
§ 1. Relations des Grecs entre eux. . . . .	140
§ 2. Relations des Grecs avec l'étranger . . . . .	144
CHAP. IV. <i>Esclavage</i> . . . . .	149-154

LIVRE IV. *Les Hégémonies.* P. 155-276.

CHAP. I. <i>Sparte. Première Hégémonie de Sparte</i> . . . . .	155-181
§ 1. Considérations générales sur Sparte et son droit de guerre . . . . .	155
§ 2. Les guerres messéniennes. . . . .	165
§ 3. Première Hégémonie de Sparte . . . . .	168
§ 4. Les guerres médiques . . . . .	175
CHAP. II. <i>Athènes et son Hégémonie</i> . . . . .	182-209
§ 1. Considérations générales sur Athènes et son droit des gens . . . . .	182
§ 2. Hégémonie d'Athènes . . . . .	190
§ 3. La guerre du Péloponnèse. . . . .	201
CHAP. III. <i>La seconde Hégémonie de Sparte.</i> . . . .	209-221
CHAP. IV. <i>L'Hégémonie de Thèbes</i> . . . . .	222-229
CHAP. V. <i>La Domination macédonienne</i> . . . . .	230-276
§ 1. La Grèce avant l'avènement de la domination macédonienne . . . . .	230-244
N° 1. Thèbes, Sparte, Athènes impuissantes à reconstituer une hégémonie. Nécessité d'une domination nouvelle. . . . .	230
N° 2. La Grèce et la Perse. . . . .	232

N <sup>o</sup> 3. État intérieur de la Grèce . . . . .	234-244
Excès de la démocratie. . . . .	234
La nouvelle tyrannie. Le tyrannicide	235
Les bannis; les mercenaires; dissolution de la cité . . . . .	242
§ 2. L'hégémonie macédonienne. Alexandre. Conquête de l'Asie . . . . .	244-258
§ 3. Les successeurs d'Alexandre . . . . .	259-276
N <sup>o</sup> 1. Considérations générales. . . . .	259
N <sup>o</sup> 2. Droit des gens. . . . .	261
N <sup>o</sup> 3. Relations internationales. . . . .	265

LIVRE V. *Décadence de la Grèce. Ligue achéenne.* P. 277-286.

CHAP. I. <i>Décadence de Thèbes, de Sparte et d'Athènes</i> . . . . .	277-281
CHAP. II. <i>Ligue achéenne</i> . . . . .	281-286

LIVRE VI. *Relations internationales.* P. 287-550.

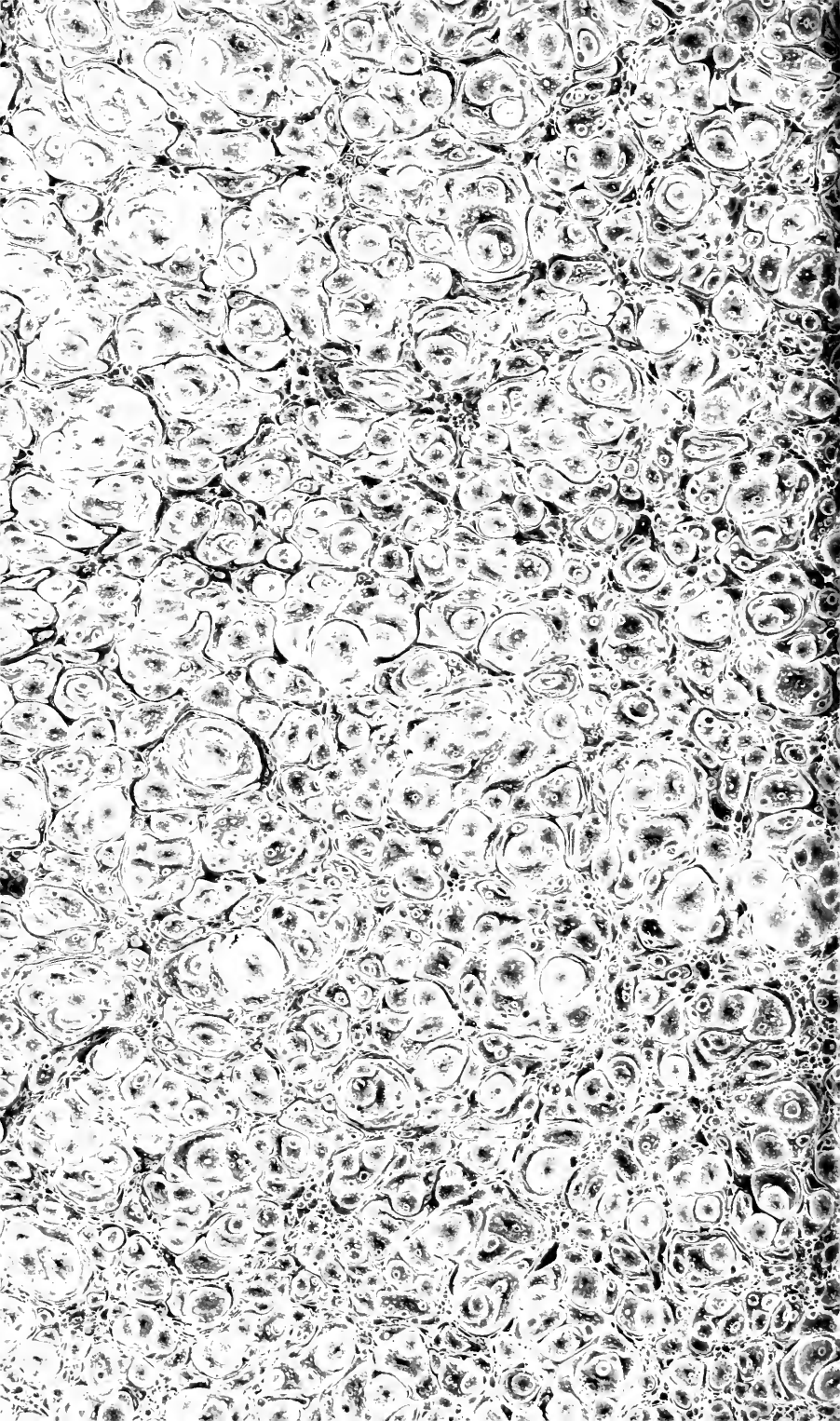
CHAP. I. <i>La Grèce et les Barbares.</i> . . . . .	287-298
§ 1. Opposition entre Grecs et Barbares . . . . .	287
§ 2. L'hospitalité, la philosophie, la religion, liens entre les Grecs et les Barbares . . . . .	290
CHAP. II. <i>Les Colonies</i> . . . . .	298-317
§ 1. Causes qui provoquèrent la colonisation. . . . .	298
§ 2. Histoire et extension de la colonisation . . . . .	301
§ 3. Rapports des colonies avec les métropoles et les indigènes . . . . .	312
CHAP. III. <i>Le Commerce</i> . . . . .	317-328
CHAP. IV. <i>Géographie</i> . . . . .	328-350
§ 1. Connaissances géographiques des Grecs . . . . .	328
§ 2. Homère . . . . .	330
§ 3. Hésiode . . . . .	334
§ 4. Les Historiens. Hérodote, Ctésias. . . . .	336
§ 5. Les Voyageurs . . . . .	342-350
N <sup>o</sup> 1. Pythéas. . . . .	342
N <sup>o</sup> 2. Les voyages de découverte d'Alexandre.	344
N <sup>o</sup> 3. Voyages sous les successeurs d'Alexandre.	346

LIVRE VII. *Littérature.* P. 551-501.

CHAP. I. <i>Influence de la littérature grecque sur l'humanité.</i>	351-354
CHAP. II. <i>Philosophie</i> . . . . .	354-421

§ 1. La Philosophie ionienne . . . . .	354
§ 2. Pythagore . . . . .	360
§ 3. Démocrite. . . . .	367
§ 4. Les Sophistes. . . . .	368
§ 5. Socrate . . . . .	372
§ 6. Platon. . . . .	378
§ 7. Aristote . . . . .	398
§ 8. Les Cyniques. . . . .	409
§ 9. Le Stoïcisme . . . . .	414
§ 10. La Philosophie sensualiste. Aristippe et Épicure.	418
CHAP. III. <i>Les Poètes</i> . . . . .	422-472
§ 1. Homère . . . . .	422
§ 2. Hésiode . . . . .	433
§ 3. Eschyle . . . . .	436
§ 4. Sophocle . . . . .	446
§ 5. Euripide . . . . .	454
§ 6. Les poètes comiques . . . . .	463
Aristophane . . . . .	463
Ménandre, Philémon . . . . .	471
CHAP. IV. <i>Les Historiens</i> . . . . .	473-486
§ 1. Hérodote . . . . .	473
§ 2. Thucydide . . . . .	477
§ 3. Xénophon . . . . .	482
CHAP. V. <i>Les Orateurs</i> . . . . .	487-501
§ 1. Isocrate . . . . .	487
§ 2. Démosthène . . . . .	493
§ 3. Cinéas. . . . .	499







UNIVERSITY OF TORONTO  
LIBRARY

Do not  
remove  
the card  
from this  
Pocket

JX  
1305  
L38  
1850

Acme Libr.

Under Pat.

Made by LI ROBA

V.2  
C.1

